



HAL
open science

L'émergence d'une destination de tourisme rural et rôle des résidents étrangers : le cas du pays d'Ouarzazate

Nada Oussoulous

► **To cite this version:**

Nada Oussoulous. L'émergence d'une destination de tourisme rural et rôle des résidents étrangers : le cas du pays d'Ouarzazate. Géographie. Université Paul Valéry - Montpellier III; Université Mohammed V (Rabat). Faculté des lettres et des sciences humaines, 2019. Français. NNT : 2019MON30004 . tel-02360807

HAL Id: tel-02360807

<https://theses.hal.science/tel-02360807>

Submitted on 13 Nov 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



THÈSE

Pour obtenir le grade de
Docteur

Délivré par
L'Université Paul-Valéry Montpellier III

Préparée au sein de l'école doctorale 60- TERRITOIRES,
TEMPS, SOCIÉTÉS ET DÉVELOPPEMENT

Et de l'unité de recherche UMR Gouvernance, Risque,
Environnement, Développement (GRED)

Spécialité : **Géographie et aménagement de l'espace**

Présentée par **Nada OUSSOULOUS**

L'émergence d'une destination de tourisme
rural et rôle des résidents étrangers

Le cas du Pays d'Ouarzazate

Soutenue le 19-04-2019 devant le jury composé de

M. Mohamed BERRIANE, Professeur de l'Enseignement Supérieur, Université Mohammed V de Rabat	Co-directeur
M. Bernard MOIZO, Directeur de Recherche, IRD	Co-directeur
Mme Geneviève MICHON, Directrice de Recherche, IRD	Rapporteuse
M. Mohamed ADERGHAL, Professeur de l'Enseignement Supérieur, Université Mohamed V	Rapporteur
Mme Caroline TAFANI, Maîtresse de conférences, Université de Corte	Membre
M. Atmane HNAKA, Professeur de l'Enseignement Supérieur, Université Ibn Zohr Agadir	Membre



Université Mohammed V de Rabat
Faculté des Lettres et des Sciences Humaines
Mohammed V University in Rabat
Faculty of Letters & Human Sciences



**L'émergence d'une destination de tourisme
rural et rôle des résidents étrangers :
Le cas du pays d'Ouarzazate**

*Thèse réalisée dans trois unités de recherche : le laboratoire E3R, équipe de Recherche sur la Région et la Régionalisation devenue depuis 2017 Laboratoire d'Ingénierie du Tourisme, Patrimoine et développement durable des territoires (**LITOPAD**), l'UMR Gouvernance, Risques, Environnement, Développement (**GRED**) et le Laboratoire Mixte International (**Méditer**). Le financement de la recherche sur terrain a été assuré par le projet ANR **Med- Inn-Local** et les stages à l'étrangers par l'Agence Universitaire de la Francophonie (AUF).*

Remerciements

Je remercie toutes les personnes qui ont participé de près ou de loin à l'accomplissement de ce travail.

Je remercie particulièrement mon directeur de thèse, Mr Mohamed Berriane. Vous étiez toujours disponible et à l'écoute de mes nombreuses questions. Lors de mon inscription à cette thèse, j'ai été un bébé-chercheur qui a grandi sous vos ailes et me voilà prête à m'envoler en devenant une modeste chercheuse junior. J'avoue alors que vous avez réussi avec beaucoup d'allégresse à me transmettre la passion et l'amour de la recherche. J'ai beaucoup d'estime pour vous et je suis très touchée par vos qualités humaines qui apparaissent dans la qualité de votre encadrement. Merci d'avoir été mon directeur de thèse et Merci pour les remarques, les corrections et la relecture méticuleuse de ce travail dans un délai trop serré. Cette thèse vous doit beaucoup.

Je remercie Mr Bernard Moizo d'avoir co-encadré cette thèse et de m'avoir permis d'intégrer le GRED et l'université Paul-Valéry de Montpellier. Je vous remercie pour les réunions que nous avons eues lors de mes périodes de présence à Montpellier et pour les échanges par mail. Merci pour les conditions de travail privilégiées qui m'ont été offertes au sein du laboratoire et à la qualité de vos conseils et orientations.

Je remercie l'ensemble des professeurs et chercheurs qui ont participé à un encadrement pluridisciplinaire au sein de mes laboratoires d'accueil « *LITOPAD* et *GRED* » et du projet de recherche « *Med-Inn-Local* » :

- A leur tête Mr Mohamed Aderghal qui a cru en moi et en l'aboutissement de cette thèse et n'a pas manqué de m'apporter de l'aide et du soutien que ce soit sur le plan scientifique ou administratif.
- Mme Geneviève Michon pour la pertinence des remarques qu'elle m'a apportées durant les différents séminaires et manifestations scientifiques, aussi pour son appui et encouragement de l'implication féminine dans la recherche. Avec un ton militant, vous ne cessiez pas de nous rappeler que la femme a également sa place dans la recherche.
- Mme Caroline Tafani qui a manifesté un grand intérêt pour ce travail, pour l'accueil chaleureux et l'accompagnement pour la réalisation des entretiens en Corse ainsi que pour les échanges bien fructueux.

Je remercie également l'ensemble des membres du collège doctoral « *Patrimoine dans le pourtour méditerranéen* » pour m'avoir permis d'intégrer ce programme de l'Agence Universitaire de la Francophonie (AUF) :

- Mr Boulkroune khalef et Mme Claudine Courbarien pour les moyens logistiques et matériels qui ont permis un bon déroulement du programme et des quatre regroupements.
- le comité scientifique du collège doctoral pour la pertinence des remarques et commentaires qui m'ont fortement aidé au niveau de l'analyse et la rédaction du volet « patrimoine » de cette thèse. Je cite : Mme Daniela Zaharia de l'Université de Bucarest, Mme Nabila Chérif de l'École polytechnique d'architecture et d'urbanisme, Alger, M. Gennaro Toscano de l'Institut national du patrimoine, Paris, M. Abdellatif Mrabet, professeur à l'Université de Sousse et particulièrement Mme Rayna Gavrilova de l'Université de Sofia avec qui j'ai eu des échanges très approfondis sur mon travail.

Je remercie également Mme Nathalie Finot qui ne s'est pas simplement occupé de l'aspect logistique de mes stages à Montpellier mais qui ne cessait pas de m'encourager à finaliser cette thèse lors de nos pauses-café et même de loin par ses emails.

Je remercie tous les thésards de Rabat et de Montpellier pour la bonne ambiance de travail, les échanges que nous avons eus. Je remercie spécialement Majda Mouro, Bouchra Karroud, Tahar Kharchi, Najib Zaoui, Sonia Aderghal et Saida Loqmane pour le partage des savoirs scientifiques et pour le soutien moral avant tout.

Je tiens à remercier toutes les personnes ayant accepté de mener des entretiens qui duraient de bonnes heures et répondu à mes questions. Votre contribution fut essentielle pour l'aboutissement de cette thèse.

Enfin, Je remercie toute ma famille en commençant par ma chère maman qui ne cesse de m'encourager, tu es pour moi ce modèle de persévérance qui me donne toujours la force et l'énergie de poursuivre mes rêves. Tes encouragements sont les piliers de ce que je suis aujourd'hui et de ce que je deviendrai demain. C'est avec un grand amour que je te dédie ce travail et tu sais pourquoi ! Merci à mes grands supporters pour votre soutien quotidien appuyé par de l'amour et de la joie, Nabila et Saad, vous ne cessiez pas de me poser cette question « tu termines quand ta thèse ? ». Quoiqu'elle soit bien stressante, cette question ne me rappelait pas seulement que je suis en train de mener une thèse mais que j'ai des fans qui l'attendaient avec impatience. Un grand merci va à mon cher époux qui m'a soutenu et surtout supportée durant mes moments de stress et d'angoisse. Ton enthousiasme à l'égard de cette thèse m'a donné le courage d'aller jusqu'au bout, c'est là que je constate que notre couple s'est ennobli en même temps que mon projet scientifique.

Je remercie également les membres du jury pour m'avoir fait l'honneur d'expertiser ce travail.

Introduction générale

De nouvelles dynamiques des arrière-pays, portées par de nouveaux résidents et par le tourisme

Au Maroc, le tourisme représente un secteur stratégique pour l'économie nationale et son évolution a débouché aujourd'hui sur l'émergence de plusieurs types de tourisms. Cependant et depuis les années soixante, l'aménagement touristique marocain prôné et porté par les pouvoirs publics a connu une concentration sur le littoral, résultat d'une politique basée essentiellement sur le tourisme balnéaire, choix national pour développer des zones en difficultés. De ce fait, le tourisme balnéaire a longtemps été considéré par les décideurs comme le produit de base de la destination Maroc avec quelques programmes annexes centrés sur d'autres types de tourisms comme le tourisme en milieu rural, le tourisme culturel, et divers produits de niche. Dans ce choix stratégique, les décideurs étaient persuadés que le marché du tourisme international, à travers la principale zone émettrice pour le Maroc qui est l'Europe, était demandeur de ce produit balnéaire.

De ce fait les politiques publiques insistent prioritairement sur le balnéaire avec une place symbolique réservée au tourisme rural, ce qui a accusé et accuse encore un déséquilibre territorial croissant entre le Maroc littoral et les intérieurs. Cependant ce désintérêt manifesté par les politiques publiques vis-à-vis de ces intérieurs fait face à un double mouvement : une demande internationale qui, contrairement à ces choix des politiques économiques, aspire à découvrir les intérieurs et à aller à la rencontre des populations et des cultures des arrière-pays et une mobilisation plus ou moins spontanée des populations locales de ces intérieurs, épaulées par des acteurs étrangers, pour répondre à cette demande. Le tout imprimant aux arrière-pays montagnards et oasiens des dynamiques insoupçonnées et hors politiques publiques. Ces dernières essaient ici et là de rattraper ces évolutions, mais avec peu de succès.

C'est en nous inscrivant dans ces évolutions récentes qui font émerger un peu partout au Maroc des destinations touristiques qui s'organisent et se structurent à l'ombre des grandes stations ou des villes touristiques, comme cela a connu un début d'analyse dans l'arrière-pays immédiat d'Essaouira (Berriane et Nakhli, 2011), que nous avons pensé, construit et mené cette recherche. Pour ce faire notre choix s'est porté sur un terrain qui se prête bien à cette analyse et qui n'a pas été encore étudié sous cet angle. Il s'agit du pays d'Ouarzazate que nous définirons le moment venu.

Un tel projet fait intervenir trois concepts majeurs : **le tourisme, la mobilité** en général et le **patrimoine**, afin de comprendre les nouvelles dynamiques touristiques et territoriales qui affectent les régions de l'intérieur du pays, que l'on nomme de plus en plus « arrière-pays ». Si ces trois concepts ont évolué jusqu'ici séparément, aujourd'hui, ils se chevauchent et débouchent sur de nouveaux processus de mise en tourisme et de patrimonialisation faisant intervenir de nouveaux acteurs qui peuvent être des étrangers. Loin d'être désordonnée, cette évolution est en fait une véritable restructuration des phénomènes liés à un tourisme qui aborde une nouvelle ère.

En effet, ces différentes initiatives annoncent et s'inscrivent dans de nouveaux comportements touristiques internationaux qui font naître spontanément de nouvelles territorialités (Berriane, 2011) et on assiste un peu partout au Maroc à un développement soutenu de ce tourisme des arrière-pays qui se fait en dehors des politiques publiques même si les autorités de tutelle essaient ici et là de rattraper ces dynamiques.

Pour définir les « arrière-pays » dans lesquels s'inscrivent les dynamiques touristiques que nous analysons dans cette recherche, nous suivons de près la définition contenue dans l'ouvrage « Les terroirs au Sud, vers un nouveau modèle ? Une expérience marocaine ». Cette appellation recouvre ainsi « toutes les zones rurales qualifiées de marginales et vulnérables : des espaces et des sociétés qui, se prêtant mal à la mise en œuvre des politiques de modernisation de l'agriculture, n'ont pas su ou pas pu capitaliser sur les grandes transformations de l'économie productiviste et sont, de ce fait, souvent considérés comme arriérés et immobiles » (Berriane, Michon, 2016). Or, comme on le verra dans ce travail, si on considère le tourisme, ces arrière-pays, supposés « arriérés et immobiles », peuvent par endroits et par moment faire preuve d'un dynamisme surprenant et d'une mobilité réelle. Tout en essayant de démontrer cela, nous retenons le terme d'arrière-pays également par rapport à des avant-pays qui eux sont plus dynamiques et concentrent l'essentiel de la demande et de l'offre. Dans notre cas l'arrière-pays retenu et que nous allons délimiter plus loin est un arrière-pays par rapport à deux avant-pays qui sont la destination culturelle par excellence qui est Marrakech et la destination balnéaire qui est Agadir.

1. Une recherche qui s'articule autour de quatre grands questionnements

Pour analyser les dynamiques touristiques de cet arrière-pays, la recherche proposée ici s'articule autour de quatre grandes idées qui sont autant d'interrogations qui s'enchaînent comme suit tout en constituant certaines de nos hypothèses :

1.1. Quand les arrière-pays se connectent au système monde

Cette constatations découle d'une double interrogation : (i) Le pourquoi de la naissance des destinations touristiques dans les arrière-pays à ce moment précis et (ii) D'où provient la demande touristique sur les arrière-pays, alors que toutes les politiques publiques privilégient les avant-pays et un tourisme plutôt classique et basé sur le balnéaire et les villes culturelles ?

Cette première interrogation concerne donc le pourquoi du déplacement de la demande touristique vers les arrière-pays, alors que tout est fait au niveau des choix officiels pour développer un tourisme plutôt balnéaire et urbain. Pour comprendre les nouvelles dynamiques touristiques qui, malgré les orientations des programmes officiels en matière de tourisme au Maroc, arrivent à orienter la demande vers d'autres espaces et d'autres groupes sociaux que ceux ciblés par les politiques publiques, il faut revisiter les évolutions de la demande internationale et saisir sa compréhension par les recherches scientifiques sur le tourisme les plus récentes. On pose donc l'hypothèse que les dynamiques touristiques nouvelles qui secouent les arrière-pays sont intimement liées à ces évolutions globales et mondialisées.

Les recherches récentes essaient d'analyser l'évolution de la structuration et de la pratique du tourisme moderne en faisant appel à de nouvelles notions comme l'« après-tourisme » ou le « post-tourisme » (Feifer, 1985 ; Viard, 2006 ; Bourdeau, 2012; Condevaux et al, 2016). Ces recherches ne s'arrêtent pas sur l'étude du secteur du tourisme seul puisqu'elles élargissent la réflexion aux aspects sociaux et territoriaux en intégrant d'autres nouvelles notions de « l'ici et l'ailleurs », de « l'ordinaire et l'extraordinaire » et de « l'habiter et du visiter ». (Bourdeau, 2014).

Tous ces nouveaux concepts sur lesquels nous reviendrons dans la première partie de cette thèse traduisent une nouvelle réalité du tourisme international et plus particulièrement européen, qui est le principal réservoir de touristes du Maroc. Dans cette région, la demande touristique accorde certes et toujours la primauté au produit balnéaire. Mais il y a aussi le développement d'un nouveau marché touristique lié à de nouveaux comportements de vacances. C'est la montée de la conscience écologique et culturaliste, et l'orientation de la demande vers des produits plus « doux » axés sur la découverte, notamment la découverte de l'autre. C'est désormais l'époque

du produit culturel et des voyages de découverte qui attirent de plus en plus de clients. Nous assistons de ce fait à un vrai tournant dans l'évolution du tourisme marocain et au développement de différents produits de niches dont les principales destinations sont les arrière-pays (Berriane, Aderghal et al, 2012).

En même temps, le tourisme en tant qu'activité économique mondialisée vit de profondes mutations. Ayant fonctionné jusqu'aux années 1990 selon un modèle fordiste (production de masse, standardisation, inflexibilité du produit pour une économie d'échelle, réduction des prix, autonomie limitée des touristes (Telfer, 2008), le tourisme est rentré aujourd'hui dans une phase post-fordiste (Weigert ,2013 cité par Berriane et al, 2014). Désormais ce nouveau tourisme est basé sur la non-standardisation, la flexibilité des produits, la primauté de la demande sur l'offre dans le choix des destinations, l'autonomie des touristes, l'usage des technologies de l'information et la promotion d'un mode de développement touristique alternatif (idem). La demande privilégie la qualité de l'offre et sa conformité aux critères socio-environnementaux du « tourisme durable », et cherche à respecter l'environnement et les populations locales.

La généralisation des nouvelles technologies de la communication va jouer un rôle essentiel dans ces évolutions puisqu'elle permet aux touristes de s'affranchir de l'intermédiation des firmes touristiques et du coup elles permettent l'apparition de nouveaux acteurs mieux adaptés à cette nouvelle demande individuelle. C'est l'époque des petites structures d'hébergements alternatives et familiales dispersées en milieu rural et connectées au système monde pour capter une bonne partie de ces flux individuels. Apparaît alors, notamment au Maroc, à la fin des années 1990 le terme de tourisme rural, utilisé pour signifier diverses formes de tourisme, l'écotourisme, l'agro-tourisme, le tourisme de montagne, le tourisme durable, ou qui est aussi confondu avec le concept anglo-saxon de tourisme doux. Pour les besoins de notre recherche nous désignons par **tourisme rural** toute pratique touristique qui se déroule en milieu rural (Berriane et Moizo, 2014).

Les effets de ces évolutions se traduisent pour le Maroc par l'émergence d'une demande plus ou moins spontanée qui souvent précède l'offre et investit les intérieurs du pays, tout en s'affranchissant, dans un premier temps, des canaux classiques de commercialisation. Dans ce mouvement d'émergence des destinations des arrière-pays, de nouveaux acteurs issus de la demande touristique vont jouer un rôle essentiel : ce sont les résidents étrangers.

1.2. Quand les résidents étrangers autrefois touristes, deviennent les acteurs de cette connexion

Une fois que l'on a compris que l'intérêt touristique soudain pour ces arrière-pays est intimement lié aux mutations que connaît le secteur touristique international, alors que les politiques publiques sont quasi-absentes pour éveiller cet intérêt, se pose la question des acteurs qui vont réagir à cette demande ?

Effectivement la deuxième interrogation se situe dans le prolongement de la première puisque si c'est la demande et ses mutations qui sont derrière ces dynamiques et si l'Etat est absent, qui va être derrière l'offre que suscite cette demande ? Or, l'une des particularités de ce nouveau tourisme est qu'il n'achemine pas seulement des touristes classiques, qui sont de simples visiteurs qui repartent chez eux, une fois le voyage touristique terminé ; il draine aussi, et c'est une nouveauté, des touristes qui parfois décident au terme de leurs fréquentes visites, de s'installer définitivement sur les lieux qu'ils ont visités. De simples touristes, ils deviennent des touristes résidents après avoir acquis des résidences secondaires, pour ensuite devenir dans plusieurs cas des résidents étrangers voire des hébergeurs de touristes à leur tour. Notre deuxième hypothèse est que ces nouveaux résidents deviennent de véritables acteurs locaux qui conjuguent leurs efforts à ceux des acteurs qui émergent au sein de la population locale pour organiser l'offre d'hébergement, structurer la destination et en fin de compte la créer.

Parmi les acteurs qui se trouvent derrière ces dynamiques dans les arrière-pays, ces porteurs de projets étrangers occupent une très bonne place. Ils investissent principalement dans des acquisitions de vieilles demeures qu'ils rénovent et adaptent à l'accueil touristique. Mais ils peuvent aussi édifier de nouvelles structures d'hébergement. Ceci nous renvoie au phénomène déjà observé et étudiés dans les quartiers historiques des vieilles villes marocaines, à travers l'acquisition, la rénovation et l'affectation des Riads à de nouvelles fonctions qui sont l'hébergement, la restauration et l'animation touristiques. Or, cette tendance déjà étudiée dans les villes, s'observe de plus en plus dans les campagnes, notamment dans les montagnes et le désert.

Ces nouveaux résidents représentent en fait un phénomène nouveau et insolite dans les arrière-pays et qui suscite de nombreuses questions. Cette mobilité géographique et spatiale, internationale renvoient aux théories sur les mobilités apparues dans un contexte de mondialisation qui se complexifie de plus en plus et selon lesquelles nous serions entrés dans une nouvelle période balançant entre la « transition mobilitaire » (R. Knafou, 2004) et la « mobilité généralisée » (D. Rétaillé, 2006).

En abordant la question de cette mobilité et de l'arrivée d'acteurs étrangers, à la quête d'une nouvelle vie, d'un nouveau style de vie ou d'une meilleure qualité de vie, nous nous sommes

confronté à la complexité du statut de ces « touristes ». Sont-ils des touristes comme les autres ? Sont-ils des immigrants ? ou bien les deux à la fois ? Pour sortir de ce dilemme et le profil de ces acteurs ne pouvant être mis ni dans la grille d'analyse habituellement utilisée pour étudier les touristes, ni dans celle communément employée pour comprendre les migrants, il a fallu trouver d'autres concepts et d'autres approches théoriques pour analyser ce phénomène d'entre deux. C'est la raison pour laquelle nous avons prospecté du côté des concepts développés par les chercheurs anglo-saxons comme celui de « Lifestyle migration », ou encore celui de « Quest migration », ou enfin de « Amenity migration » (Tremblay et O'Reilly, 2004 ; Benson, 2010 ; O'Reilly, 2009 ; Benson et O'Reilly, 2009 ; Benson, 2010 ; Casado-Díaz, 2006 ; Hoey, 2005 ; Therrien et Pellegrini, 2015 ; Cognard, 2013). Après avoir compris ce nouveau modèle explicatif de l'entre-deux, nous avons tenté de voir jusqu'à quel point nos acteurs étrangers de l'arrière-pays d'Ouarzazate qui s'investissent dans le développement du tourisme après avoir choisi de s'y établir, répondent aux profils décrits par ces concepts. Ceci nous a permis d'analyser les profils, les motivations, les projets de vie et le rôle de ces porteurs de projets étrangers.

Une fois arrivés et installés, ces nouveaux résidents rentrent inévitablement en interaction avec la population locale. Il fallait de ce fait s'arrêter sur l'interaction, et la perception mutuelle qui résultent de ce « vivre ensemble ». Cette perception concerne trois types d'intervenants : la population locale, les porteurs de projets étrangers et les touristes. Il faut donc s'interroger sur comment chaque groupe d'acteur perçoit l'autre ainsi que les effets du regard de l'autre sur chacun des groupes. Le regard du touriste qui se construit sur des stéréotypes, des informations glanées sur internet ou du bouche à oreille diffère certainement de celui des porteurs de projet qui ont un lien direct avec les populations locales et plus de proximité. Il y a aussi le regard que portent les populations locales sur les deux autres (touristes et porteurs de projets) et surtout ce que provoque cette perception, positive soit-elle ou négative, comme sentiment, soit de frustration et de dépossession de leurs territoires et leurs sources identitaires, soit au contraire de valorisation de ces mêmes territoires et identités. Ces interactions que génèrent les phénomènes de l'hyper-mobilité et le contact direct s'accusent, à travers une hyper-perception informatisée grâce au développement de nouvelles technologies d'information et de communication qui favorisent cette migration nord-sud (Cognard, 2013).

Mais au-delà de ces questions de perceptions et de relations, le rôle que jouent ces résidents étrangers dans la construction de ces nouvelles destinations touristiques des arrière-pays est essentiel. Nous travaillons donc sur **l'hypothèse** que ces porteurs de projets étrangers, en tant

qu'acteurs nouveaux, agissant dans ces territoires relativement marginalisés, créent de nouvelles activités et dynamisent l'activité économique dans ces milieux. Ces projets réalisent, certes, des profits et des bénéfices à leurs porteurs, mais produisent également des effets sur le territoire et les locaux qu'ils soient d'ordre économique, socio-culturel ou environnemental.

Leurs actions combinées à celles des autres acteurs locaux en fournissant une réponse à la nouvelle demande touristique, ont des effets multiples et en premier lieu sur la patrimonialisation.

1.3 Quand ces acteurs étrangers participent à un processus intéressant de patrimonialisation

L'un des centres d'intérêt qui retient le plus ces étrangers dans notre région d'étude et qui les motive pour y résider et y investir dans des projets d'hébergement c'est le riche héritage d'habitat en terre de ces régions. Outre sa beauté et ses performances architecturales, cet habitat véhicule avec lui une culture, une ambiance, un savoir-faire et un savoir-vivre originaux. La troisième question est alors quel parti vont tirer ces différents acteurs de cet héritage ?

La principale richesse culturelle de la région réside dans cette architecture en terre qui caractérise la région. Nous reviendrons dans les développements qui suivent sur ce qui fait la spécificité de cet héritage de plusieurs siècles, mais rappelons juste que pour diverses raisons cet héritage va connaître une dégradation irréversible et inquiétante qui emmène avec elle tout un savoir-faire séculaire. Or, son inscription parmi les centres d'intérêt les plus attractifs de la région va pousser ces hébergeurs et porteurs de projets à la mettre en avant, en en rénovant quelques éléments ou en s'inspirant de son architecture pour construire de nouvelles bâtisses, le tout étant destiné à devenir des établissements d'hébergement touristique. Cette valorisation va participer à un processus de patrimonialisation, l'héritage devenant patrimoine selon un scénario déjà décrit par ailleurs et dénommé « patrimonialisation importée » (Yerasimos, 2006). Mais cette valorisation va positionner cet héritage dans un autre débat : est-il aujourd'hui un patrimoine appartenant aux populations locales et un marqueur fort de leur identité, ou bien est-il devenu un patrimoine pour les étrangers installés dans cette région car ce sont eux qui l'ont ressuscité et mis en valeur selon leurs normes et leurs critères ?

C'est ainsi que nous faisons appel dans notre analyse au concept de l'« imaginaire touristique » Amirou (1995) qui permet de comprendre le regard si puissant porté par les étrangers et permettant le déclenchement de ce processus de « patrimonialisation importée » qui « permet

de sauvegarder des biens promis à l'oubli ou à la destruction » (Michon et al, 2016). Et bien que la région dispose d'autres formes architecturales comme les greniers et un patrimoine immatériel très riche, nous nous limitons dans cette analyse aux ksours et kasbahs car ils font l'objet d'une utilisation qui ne se limite pas à la visite rapide, mais englobe aussi la résidence.

L'hypothèse adjacente est que le tourisme et les acteurs qui s'improvisent hébergeurs et producteurs de la destination vont contribuer à un véritable processus de patrimonialisation et de sauvetage de cet héritage, mais en déclenchant un autre processus qui est la dépossession identitaire des communautés locales.

Mais il serait faux de prétendre que ce sont les seuls acteurs étrangers qui agissent pour la sauvegarde et la récupération de cet héritage. La population locale n'est pas indifférente au sort de ce bien et l'Etat, s'il ne s'investit pas de façon franche dans le développement du tourisme rural, agit avec le peu de moyens dont il dispose dans la sauvegarde de l'habitat en terre. Là se pose la question suivante qui renvoie aux articulations entre les initiatives locales émanant du bas et des politiques publiques descendantes.

L'Etat a certes été absent pendant longtemps du processus de mise en tourisme des arrière-pays éloignés, car n'ayant pas d'interventions directes avec des stratégies claires et des programmes cohérents pour le développement du tourisme rural. Mais il est présent directement à travers ses politiques touristiques en général (classement des établissements, organisation du métier d'hébergeur) qui se projettent aussi ici. Il est surtout présent indirectement à travers d'autres politiques de développement rurales (promotion des produits de terroir) et de sauvegarde du patrimoine (architecture en terre), qui se croisent avec le tourisme. Le développement local ayant besoin d'une bonne articulation entre les initiatives locales émanant du bas et des politiques publiques descendantes, la question qui se pose alors est : comment s'articulent les politiques Top-down de l'Etat avec les initiatives montantes Bottom-up des acteurs locaux ?

Arrivés à ce stade de ces interrogations en chaîne, l'aboutissement de tout ce cheminement de la pensée et de l'évolution de toutes ces dynamiques est le territoire.

1.4 La combinaison de toutes ces dynamiques de mise en tourisme débouche-t-elle sur l'émergence de destinations touristiques et sur des constructions territoriales ?

La combinaison de tout ce qui précède débouche sur la quatrième et dernière interrogation. En effet, toutes ces mutations du secteur touristique qui émet une nouvelle demande, ces initiatives qu'elles émanent du bas ou descendent du haut pour créer l'offre, cette fréquentation touristique, cette patrimonialisation, cette mobilisation, vont-elles aboutir à une construction

territoriale ? Jusqu'à quel point on assiste alors à l'émergence d'un territoire touristique structuré et visible sur le marché du tourisme international ? Cette destination arrive-t-elle à s'imposer comme un produit à part entière, visitée pour elle-même et non comme annexe des destinations voisines phares que sont Marrakech et Agadir ?

La première chose à vérifier concerne l'existence ou non d'une destination touristique nouvelle dans un arrière-pays et la mesure des projections spatiales de toutes les dynamiques décrites. Et si cette destination existe, en quoi elle est le résultat de toutes ces dynamiques. Cela passe par l'évaluation des retombées économiques, sociales et environnementales des projets touristiques sur la région. Dans cet essai d'évaluation il ne sera pas uniquement question des projets portés par les étrangers mais également de ceux portés par les Marocains de la région qui se sont aussi engouffrés dans cette activité. Ainsi, nous pouvons comparer les retombées et les bénéfices pour chaque catégorie d'acteurs, mais aussi étudier la question de l'existence d'une concertation avec les acteurs du haut.

Ces initiatives de développement des arrière-pays à travers le tourisme rural ont certainement des effets directs sur le territoire qui apparaissent à travers une probable construction d'une nouvelle image de la destination, une patrimonialisation et d'une mutation territoriale. Nous passons donc en revue toutes les variables qui permettent une modification du dit territoire. Sachant que l'initiative visant la valorisation du territoire est principalement menée par le bas et que les politiques publiques nationales soutiennent maigrement le processus de développement territorial de l'arrière-pays via le tourisme rural, nous avançons la question liée à la qualification du territoire comme un « projet de territoire » ou un « territoire de projet » (Berriane, 2006) subissant à une « gentrification rurale » (Berriane et al, 2010 ; Coslado, 2013) ?

Il s'agira aussi de voir si cette construction territoriale axée sur l'activité touristique va déboucher sur une émancipation de la nouvelle destination par rapport aux destinations phares voisines que sont Marrakech et Agadir. En effet, l'arrivée du tourisme dans notre terrain d'étude a transité par ces deux grands foyers touristiques du Maroc qui ont très tôt envoyé un surplus de leurs visiteurs vers le pays d'Ouarzazate. Mais avec l'affirmation de la nouvelle destination et le développement en interne d'un produit et d'une offre destinés à une demande spécifique, cette destination reste-t-elle toujours un arrière-pays dépendant de ces grandes stations ou bien commence-t-elle à se démarquer et à émerger en tant que destination spécifique ?

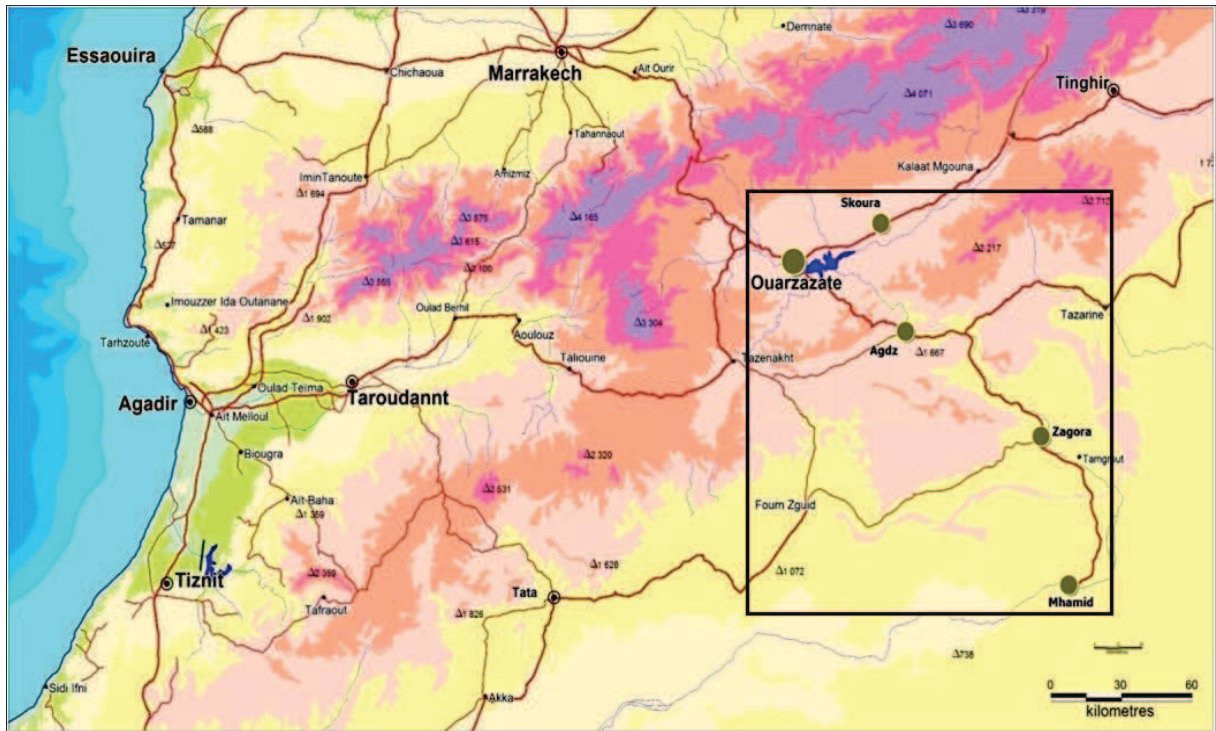
Ici nous formulons l'**hypothèse** que si pendant plusieurs années le Grand Ouarzazate se présentait comme une destination dépendante de la ville de Marrakech et de la station d'Agadir, aujourd'hui cette destination est en train d'émerger et de se structurer comme une destination à part grâce à une demande spécifique qui s'y dirige à la recherche d'un produit spécifique construit par des acteurs autres que ceux qui sont derrière le produit des stations de l'avant-pays. Ceci dit, le fait que les deux villes continuent à être les principales portes d'accès constitue un sérieux frein dans cette émancipation.

Pour répondre à toutes ces questions et construire notre recherche, nous avons fait le choix d'une entrée principale à travers laquelle se dérouleront l'analyse et le fil de la démonstration. Il s'agit des porteurs de projets d'hébergement que sont les résidents étrangers. En effet, nous posons comme hypothèse principale et globale que ce sont ces acteurs qui tirent l'ensemble du système.

2. Le terrain de recherche : c'est quoi le pays d'Ouarzazate ?

Le terrain retenu pour les besoins de cette recherche correspond à la zone des oasis du Draa et des vallées du versant sud du Haut Atlas central. Il s'agit de la région autour d'Ouarzazate nommée et délimitée dans l'ouvrage *Maroc, région, pays, territoires* (Troin et al, 2002) comme le pays d'Ouarzazate. C'est un espace à cheval sur des zones montagneuses et oasiennes, éloigné du littoral, en situation d'arrière-pays et qui fait l'objet d'une demande et d'une offre touristique pour un tourisme qui sort des sentiers battus.

Carte 1-- Présentation de la zone d'étude



Pour sa délimitation, nous dirons que le Pays d'Ouarzazate est bordé au nord par les montagnes du Haut atlas, au sud-ouest par la chaîne du Jbel Bani, au nord-est par la région d'Errachidia et au sud par la frontière Maroc-algérienne. Sur le plan géographique, cette région comporte trois types de paysages naturels. À savoir, une zone montagneuse (Photo 1) en direction de Taznakht, une zone saharienne autour de la palmeraie de M'hamid (Photo 2) et une zone oasienne et comportant des vallées allant de Skoura à Tinghir.

Photo 1- Le site de Tamnougalt abritant un paysage montagneux et oasien



Photo: N. Oussoulous, enquête Agdez 2015

Photo 2- Les dunes de M'hamid Elghezlane de la zone saharienne du Pays d'Ouarzazate



Photo : N. Oussoulous, enquête M'hamid 2016

Partant de Marrakech et d'Agadir, les deux principales destinations touristiques du pays, les premiers flux de touristes qui ont touché le pays d'Ouarzazate, étaient les surplus de la demande que recevaient ces deux villes. En effet, pour Agadir en tant que station balnéaire, et Marrakech, en tant que destination culturelle du tourisme itinérant et de séjour, Ouarzazate a été longtemps une simple antenne de ces deux villes qui lui envoyaient une partie de leurs clientèles. Cette dépendance en termes de clientèle et de demande supposait aussi une dépendance au niveau du jeu des acteurs et les instances de gestion du tourisme d'Ouarzazate étaient plus ou moins sous le contrôle de celles de Marrakech.

Cependant la région se démarque nettement des deux destinations phares du tourisme marocain, Marrakech et Agadir, par ses *paysages culturels* riches et pluriels. Ces potentialités sont l'objet d'un processus de patrimonialisation remarquable mais posent en même temps des problèmes de préservation, étant menacées par une valorisation qui peut appauvrir leur authenticité. Au niveau des politiques publiques nationales, des programmes de développement touristiques ont touché la région d'Ouarzazate. Elle a été ciblée pour la première fois dans le plan triennal (1965-1967) par le programme des zones touristiques à aménager en priorité (ZAP) (Hilali, 2007), mais dont les réalisations n'ont touché que les zones côtières. En 2002, un autre programme s'intéresse à ladite région, il s'agit du concept des pays d'accueil touristique (PAT) (Berriane et al, 2012) qui connaît lui aussi des handicaps au niveau de son application. En essayant

toujours de mettre en valeur la région d'Ouarzazate, la vision 2020¹ l'a classé comme destination phare de l'écotourisme et du développement durable. Enfin, la région se fait remarquée par le dynamisme de ses acteurs et l'effervescence de son tissu associatif. Voulant compléter l'action de l'Etat là où elle existe ou la remplacer là où elle est absente, ce dernier s'active notamment à promouvoir les activités génératrices de revenus.

Aujourd'hui, différents pôles émergent et semblent structurer ce pays d'Ouarzazate en tant que destination touristique privilégiée et correspondant à la fois à des ressources spécifiques, des acteurs en actions et une demande particulière. Ouarzazate en est le noyau et le cœur ; c'est une ville chef-lieu de sa province et qui a connu une grande croissance urbaine, notamment grâce au tourisme et l'activité cinématographique. Elle rayonne et semble organiser ses antennes que sont Zagora, puis Mhamid, portes du tourisme saharien au sud et l'étirement de petites villes du couloir sud atlasique comme Tinghir et sa palmeraie, Boumalne Dadès et Kelaat Mgouna, qui sont des oasis de montagne vers l'est et enfin Taznakht et le pays du Siroua à l'ouest (Carte 1).

Le tourisme qui s'est diffusé dans cette région selon des mécanismes particuliers à étudier, se greffe sur un milieu particulier qui est le milieu oasien. Milieux spécifiques ayant déjà fait l'objet de nombreuses études (Aït Hamza, 2014)², ces espaces sont marqués par des structures tribales encore prégnantes. Le peuplement d'origine est marqué par une majorité de tribus berbères, qui sont les Ait Atta, les Ait Sedrate, les Ait Saoun, les Ait Zineb, les Ait Douchen, les Ait Ouaouzguit, les tribus Glaoua et Imarhane³. Cette organisation tribale se caractérisait par la force du groupe autour d'un seul chef et des relations au territoire qui différaient d'une tribu à l'autre. Aujourd'hui, les populations de notre terrain d'étude tout en restant attachées aux traditions et coutumes, montrent une ouverture attentive sur les touristes et les étrangers, conscientes qu'elles sont de leurs apports en termes de revenus et de développements.

Mais plus que la réception du tourisme par les populations, c'est sur la spécificité du milieu oasien sur lequel va se greffer ce tourisme qu'il faut insister. N'oublions pas en effet que ce milieu est très fragile et que les équilibres que l'homme est arrivé à établir avec une nature de l'extrême sont constamment menacés par des ruptures. Or, face à un système où la terre, l'eau et les savoir-faire séculaires de l'Homme et leurs interrelations jouent un rôle essentiel dans ces équilibres, le tourisme avec les moyens dont il dispose et en raison des comportements des

¹ Ministère du Tourisme et de l'Artisanat (2010), VISION STRATEGIQUE DE DEVELOPPEMENT TOURISTIQUE «VISION 2020 »

² Et l'importante bibliographie citée par cet auteur

³<http://lestribusmarocaines.free.fr/>

personnes qu'il amène et qui ne sont pas au fait des fragilités du milieu, peut sérieusement faire vaciller ces équilibres. Cela a été démontré par exemple en Tunisie, pour le tourisme classique qui a édifié des capacités hôtelières grandes consommatrices de sol, d'eau et de main-d'œuvre agricole mettant en difficulté des milieux précaires comme le sont nos oasis du Draa. Qu'en sera-t-il pour le type de tourisme étudié ici et qui semble être plus doux ?

3. La méthodologie : une méthodologie qui privilégie l'approche qualitative

3.1. Construction progressive de l'objet d'étude et position de recherche

Tout travail de recherche est le résultat de questionnements fondamentaux, d'observations, et de constats, mais aussi d'un intérêt personnel qui mobilise le chercheur et le pousse à poser les questionnements et à chercher les réponses. Mais l'insertion de ce travail dans le grand projet de recherche « Med-Inn-Local », et notamment dans le Work-Package5 sur la « valorisation territoriale des arrière-pays par le tourisme ? », a permis aussi un cadrage extrêmement utile. Partie intégrante de ce projet de recherche notre thèse s'interroge donc sur les capacités du tourisme à valoriser les arrière-pays. Mais vu la complexité du sujet et la multiplicité des intervenants, nous avons fait le choix de sélectionner un élément qui tout en étant décisif pour la compréhension de ce qui se passe dans ces arrière-pays a été peu étudié. Il s'agit de ces acteurs étrangers au Maroc et à la région qui ont opté pour une installation dans la durée ou pour un va et vient continu entre leurs pays d'origine et le pays d'Ouarzazate afin de créer et de gérer des structures d'hébergement touristiques alternatives. Mais la focalisation sur cette dimension humaine ne se réduit pas à l'étude de ces seuls étrangers puisqu'elle ne constitue qu'une entrée permettant de comprendre le fonctionnement de tout le système ainsi que les dynamiques qu'il génère. Ce choix méthodologique volontaire ne fut pas de tout repos car nous nous sommes très vite rendu compte que ces acteurs nouveaux venus dans la région posaient de sérieux problèmes de définition car ne correspondant pas aux catégories d'analyse habituelles.

D'où un travail de lectures qui nous a quelque peu éloigné parfois de la thématique classique du tourisme.

3.2. Etat des connaissances : des concepts pluridisciplinaires

C'est ainsi qu'outre la consultation de la littérature classique autour du tourisme et de la région ou encore les politiques publiques, on a dû travailler sur tout ce qui rapporte à la problématique générale des arrière-pays et leurs rapports aux avant-pays, notamment les résultats de

recherches et d'observations menées dans les pays de la rive nord de la Méditerranée. Nous avons également effectué des lectures qui ont porté sur les approches que développe la recherche anglo-saxonne autour des migrations de style ou de mode de vie tel que les concepts de *Lifestyle migration* ou *Quest migration* ou encore *Amenity migration*. Cela nous a permis de rendre un peu plus intelligible la complexité de ces migrations et donner du sens à nos répondants.

3.3. Les investigations de terrain : priorité au travail qualitatif

La méthodologie de recherche a fait le choix d'utiliser des outils de travail qualitatifs. Elle s'articule autour de 3 grands modules :

Le déroulement du travail de terrain

Un travail préalable aux investigations de terrain proprement dites a été nécessaire. Il s'agissait de réaliser, à partir des annonces sur Internet, un inventaire des établissements d'hébergement touristiques présents sur le terrain de recherche que nous avons reporté sur des cartes. Ensuite différentes missions exploratrices ont permis de vérifier cet inventaire et d'identifier nos répondants en fonction de leurs implantations et leurs disponibilités. Le terrain a été parcouru à plusieurs reprises pour identifier et relever tous les éléments à étudier, à savoir, les moyens d'hébergements classés ou non, hôtelier et autres, centres d'activités et d'animations, ressources exploitées, etc. Nous avons également fait le point sur les acteurs : porteurs de projets étrangers et marocains, guides officiels et informels et les circuits les plus fréquentés, etc.

Par la suite un programme de missions a été établi pour mener des entretiens approfondis dans les sites retenus et qui sont les environs de la ville d'Ouarzazate, l'oasis de Skoura, celles d'Agdz et de Zagora en plus de Mhamid et ses environs. Lors de ces missions des entretiens ont été également menés avec les représentants des administrations de tutelle du tourisme et du patrimoine comme la délégation du tourisme et le Centre de conservation, de restauration et de réhabilitation des ksours et kasbahs des zones atlasiques et subatlassiques (CERKAS).

Les entretiens qualitatifs

Les entretiens qualitatifs ont été facilités par la rédaction préalable d'un guide de l'entretien qui après un test a été validé. Ils visaient les acteurs locaux, les porteurs de projets étrangers et marocains et les autres professionnels du tourisme. Les principaux thèmes de ce guide s'articulaient autour de quatre axes⁴. Après l'identification d'usage du répondant, le premier

⁴Voir annexe 1.

axe traite du profil de l'hébergeur, ses motivations, sa trajectoire et l'image de soi-même. Le deuxième axe essaie de renseigner le projet lui-même depuis l'origine de l'idée son montage financier, son fonctionnement, les activités qu'il propose, la commercialisation de ses prestations, la clientèle qui le fréquente et sa gouvernance et les rapports avec les partenaires et l'extérieur. Le troisième axe s'arrête sur les rapports avec les porteurs de projets marocains et leurs perceptions. Le quatrième et dernier axe, enfin, essaie d'approfondir les effets et retombées, qu'ils soient économiques, sociaux ou environnementaux ou encore patrimoniaux. Précisons que le même guide a été adapté pour mener les entretiens avec les hébergeurs marocains locaux ou étrangers à la région. Bien que conçu pour orienter des interviews destinées à collecter des informations plutôt d'ordre qualitatif, ce guide a essayé chaque fois qu'il a été possible de glaner quelques données quantitatives sur le financement, le nombre d'employés, les effectifs des touristes reçus, la capacité en chambres et en lits des établissements, etc. Les informations portant sur les aspects financiers n'ayant pas été fournies par tous les établissements, nous avons calculé des moyennes par lit à partir des déclarations des établissements ayant répondu que nous avons extrapolées au total des lits de l'échantillon.

L'identification des répondants s'est faite au fur et à mesure de la maîtrise du terrain et de la progression de la réflexion. Nous avons réalisé 82 entretiens⁵ dont 40 avec les porteurs de projets étrangers, 15 avec les porteurs de projets marocains, 16 avec les locaux, 6 avec les institutions publiques et associatives et 5 entretiens dans le cadre du regard croisé Maroc-Corse. En fonction de l'inventaire réalisé préalablement et qui énumère 214 établissements⁶ présents dans le pays d'Ouarzazate, nos entretiens ont touché 25% de la totalité de ces établissements.

Afin d'exploiter les données collectées, nous avons procédé à la transcription puis au traitement des entretiens réalisés en faisant appel à des logiciels d'aide à la transcription (Sonal) et de traitement (QDA Miner). Les résultats nous ont permis de thématiser nos entretiens et de les incorporer dans notre démonstration afin d'expliquer les dynamiques observées dans le terrain de recherche.

⁵ Tableau des entretiens en annexe

⁶ Idem

Les observations directes, non participantes

C'est une autre méthode de recueil d'informations basée sur l'observation directe. Ceci nous a permis d'observer la situation actuelle de l'arrière-pays en question, les changements suite à la mise en tourisme et ses retombées socio-économiques, culturelles et environnementales.

4. Structure de la thèse

Nous précisons que même si le sujet de thèse s'est inscrit dans un terrain bien délimité, nous avons essayé d'éviter un traitement monographique en optant pour une démonstration thématique. En fin de compte le terrain retenu n'intervient que pour illustrer la réflexion construite autour d'une problématique thématisée. Cela a débouché sur une structuration de la thèse s'articulant autour de trois grandes parties, chacune composée de trois chapitres.

La première partie essaie de contextualiser les dynamiques en cours dans cet arrière-pays et qui ont abouti à la construction d'une destination touristique rurale. Il y a d'abord le contexte international qui concerne les mutations que connaît la demande touristique essentiellement européenne. Pour cela de nombreuses lectures sur les avancées de la recherche permet de discuter les nouveaux concepts qui essaient de théoriser ces mutations. Le premier chapitre présente le contexte touristique général dans le champ des recherches sur le tourisme et la mobilité complété par le contexte touristique national et local et les politiques publiques qui l'encadrent ainsi que le rôle de l'économie collaborative dans ces évolutions. Dans le deuxième chapitre nous nous attardons sur l'élément architectural ancestral en terre qui est l'un des éléments qui sont à l'origine de l'arrivée des touristes et des porteurs de projets étrangers. Le troisième et dernier chapitre montre comment se situe dans ce nouveau contexte national et international l'arrivée des résidents étrangers, principal objet de la recherche, et les nouveaux concepts qui essaient de donner du sens à ces nouveaux migrants nord-sud.

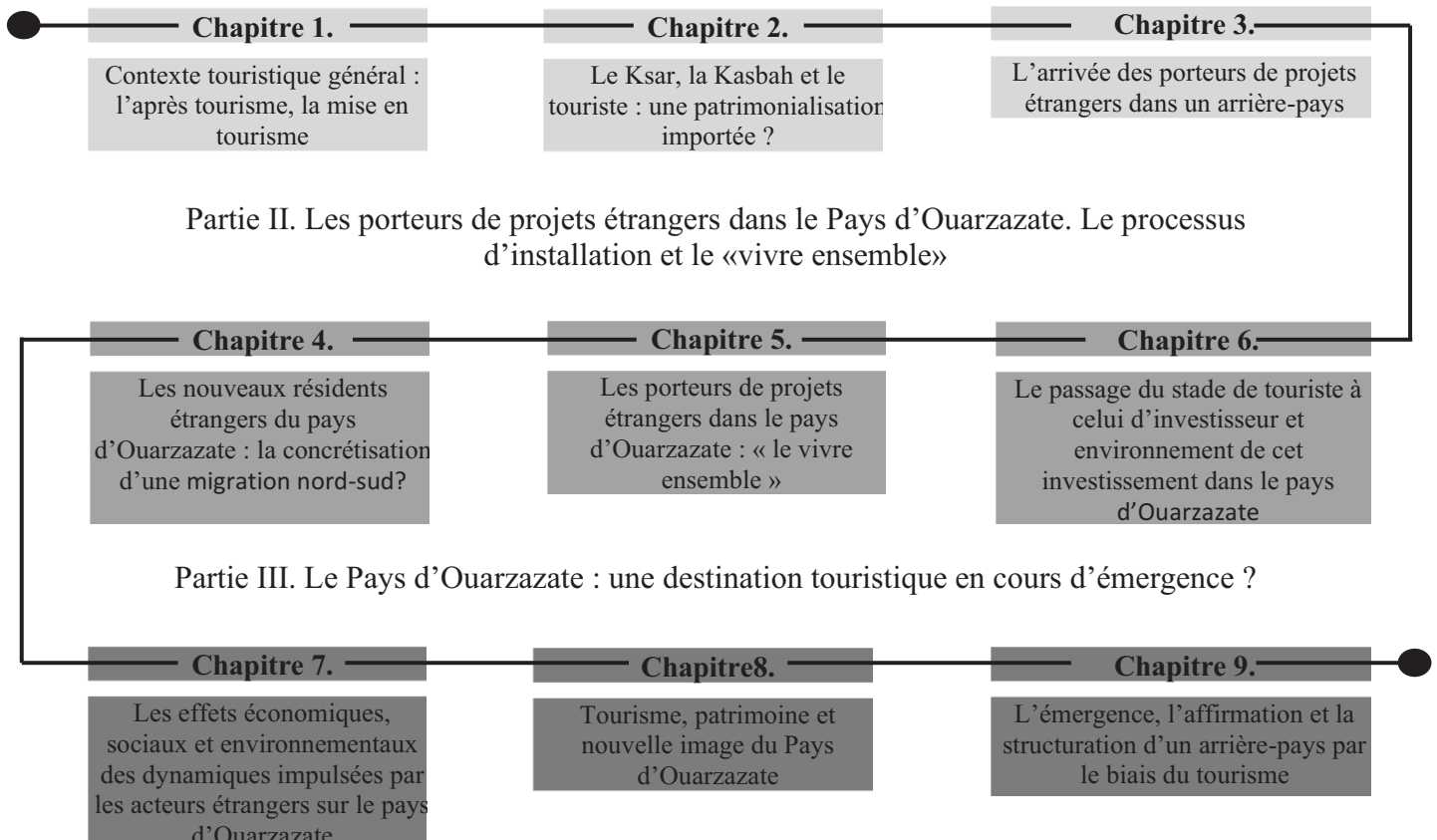
La deuxième partie est entièrement consacrée à ces nouveaux résidents, produits des nouvelles mobilités nord-sud. Le chapitre quatre analyse leurs profils et trajectoires et les motivations qui les poussent à s'installer dans cet arrière-pays. Les questions de l'intégration au sein du nouveau territoire et du « vivre ensemble » sont traitées dans le cinquième chapitre, alors que le sixième analyse l'environnement de l'investissement de ces étrangers dans une région rurale.

Dans la troisième et dernière partie, la réflexion se termine sur un essai d'analyse des retombées de cette mise en tourisme. Le chapitre sept tente d'évaluer les effets socio-économiques de ces implantations de structures d'hébergement en milieu rural. Le chapitre huit

revient sur les effets sur le patrimoine et le chapitre neuf termine la thèse en s'arrêtant sur la dimension territoriale.

Figure 1-Schéma de la structure de la thèse

Partie I. A propos de la mise en tourisme des arrière-pays



Partie I.

A propos de la mise en tourisme des arrière-pays

Introduction de la première partie

Cette première partie correspond au premier questionnement de l'introduction générale. Il s'agit du pourquoi de la naissance des destinations touristiques dans les arrière-pays à ce moment précis et l'origine de la demande touristique sur les arrière-pays, alors que toutes les politiques publiques privilégient les avant-pays et un tourisme plutôt classique basé sur le balnéaire et les villes culturelles

Pour apporter des éléments de réponse à ces questions qui se trouvent à l'origine de ce travail, il faut faire appel aux grandes évolutions du tourisme international qu'essaie de suivre et d'analyser la recherche sur le tourisme. Il faudra aussi décrypter les politiques (ou les non politiques) publiques et comment elles appréhendent ou non ce nouveau tourisme et examiner les effets de la nouvelle économie « collaborative » qui, mondialisée, touche aussi le Maroc. Ceci fera l'objet du premier chapitre de cette partie.

La naissance et le développement du tourisme dans l'arrière-pays étudié s'appuie sur une spécificité régionale forte qui est l'architecture en terre et sa force comme produit d'appel et de construction d'une image. Le chapitre deux suit le processus de la patrimonialisation de cette ressource et le rôle du tourisme dans ce processus.

Evolution du tourisme international, politiques publiques, mondialisation et attractivité des ksour et kasbah génèrent une demande particulière qui suscite à son tour une offre dont vont s'occuper de multiples acteurs. Parmi ces nombreux acteurs, les plus originaux et les plus inattendus, et probablement les plus dynamiques, sont les nouveaux résidents européens qui arrivent dans le sillage des touristes. Pour comprendre leur présence et le sens de cette présence le troisième chapitre visite les apports de la sociologie qui essaie d'analyser et caractériser ces nouveaux flux « migratoires » Nord-Sud.

Chapitre 1. Contexte touristique général : l'après tourisme, la mise en tourisme

Les problématiques abordées dans l'étude du tourisme en Méditerranée que ce soit sur la rive sud ou sur la rive nord évoluent et se complexifient en fonction de l'évolution des mobilités en général et les mobilités touristiques en particulier entre les pays du Nord et les pays du Sud et l'apparition de nouveaux acteurs dans la dynamisation de ces mobilités. En fait, depuis le déclenchement de l'activité touristique, le phénomène n'a pas cessé de se complexifier et parallèlement les recherches menées par les différentes disciplines ont dû suivre le mouvement et essayer de diversifier leurs approches et leurs problématiques, et aujourd'hui nous disposons d'un ensemble de concepts et de théories qui permettent de mieux analyser et comprendre l'évolution du tourisme.

En effet, l'évolution de la recherche sur le tourisme essaie de suivre et de saisir l'évolution du tourisme lui-même. Dans le contexte actuel de la mondialisation, de nouveaux acteurs et de nouveaux comportements apparaissent, accompagnés par les progrès technologiques qui favorisent l'évolution touristique et qui contribuent aussi à cette complexification. L'ensemble de ces facteurs explique les nouvelles formes de tourisme parmi lesquelles, le tourisme des arrière-pays au Maroc objet de nos recherches empiriques. Pour appréhender ce nouveau tourisme nous essayons dans un premier temps de faire dialoguer les observations sur notre terrain avec ce qui se passe dans d'autres territoires qui disposent de composantes similaires et subissent des évolutions touristiques semblables à celle que nous avons observé dans notre région d'étude.

Pour cadrer notre recherche, nous avons essayé de faire le tour de quelques concepts analysés par des chercheurs de divers champs disciplinaires et qui nous accompagnent dans la compréhension des faits observés sur notre terrain d'étude. L'arrivée récente et l'installation de migrants du nord dans des régions rurales des pays du sud et toutes les actions qui se développent autour de cette installation constituent elles-mêmes une difficulté sur le plan conceptuel. La complexité du phénomène à étudier apparaît à travers l'existence de plusieurs facteurs et acteurs habituels (acteurs locaux) ou inhabituels (acteurs étrangers) dont il faut analyser et comprendre les motivations, les stratégies et les enjeux. Cela par ce qu'aujourd'hui c'est le croisement des initiatives de ces acteurs avec les nouvelles attentes des touristes et les

nouvelles politiques publiques qui aboutit à la mise en tourisme et à l'émergence d'une nouvelle destination touristique en milieu rural.

Arrêtons-nous donc sur les nouveaux concepts liés à l'évolution du tourisme que sont le post tourisme ou ceux qui essaient de comprendre les nouveaux types de mobilité comme celui de « l'Amenity migration », ou encore celui de la « Lifestyle migration ». Ce sont autant de termes nouveaux qui montrent que nous sommes en train de basculer d'un modèle de fonctionnement mobilitaire classique vers un autre. Une autre nouveauté dans le fonctionnement du système touristique doit être prise en compte pour comprendre ce qui se passe dans les arrière-pays. Il s'agit de la révolution en cours dans le domaine des nouvelles technologies qui impacte aujourd'hui fortement le tourisme par le biais du changement intervenu dans les rythmes de vie et l'apparition de nouvelles formes de tourisme.

1. Le nouveau contexte touristique international vu par la recherche scientifique

L'évolution de l'activité touristique et sa complexité nouvelle a débouché sur un débat scientifique autour des disciplines qui s'intéressent à cette activité et le terme « tourisme » a fait l'objet aussi d'une évolution chez les chercheurs. Par ailleurs on s'interroge de plus en plus sur la nécessité de rendre autonome ou non les recherches sur le tourisme des disciplines mères telles que la géographie, l'économie, la sociologie etc. Le débat dans ce sens a été mobilisé par plusieurs chercheurs comme Fagnoni (2010), Kadri (2008), Goeldner et Ritchie (2006).

Il faut également souligner l'hybridité du phénomène en le situant dans le concept plus large de la mobilité, ce qui rejoint notre cas d'étude puisque les dynamiques observées dans notre terrain sont en grande partie enclenchées par de nouveaux acteurs en mobilité et qui sont les nouveaux résidents et « porteurs de projets étrangers ». Développées par l'ancienne école Sorokin (1921) et McKenzie (1927), les études sur les mobilités ont été reprises récemment par Vincent Kaufman (2001) qui étudie les nouvelles formes de la mobilité en général (origine et impacts).

Enfin, la prise en compte de nouveaux acteurs dans la recherche touristique a poussé certains auteurs à passer de l'étude du tourisme classique à celle du post-tourisme (Bourdeau, 2012), en se basant sur des études faites sur une échelle spatiale importante. Ces études expliquent l'arrivée des acteurs dans des lieux quotidiens considérés jusqu'à leurs arrivées comme « ordinaires » et comment leur présence les transforme en lieux « extraordinaires ». Ceci nous aidera à bien analyser, dans notre cas, la participation des porteurs de projets étrangers dans la mise en tourisme de l'arrière-pays d'Ouarzazate.

1.1. L'évolution du tourisme : le passage du « tourisme » au « post-tourisme » accentué par la mobilité de nouveaux acteurs

La question de la scientificité du tourisme fait débat parmi les chercheurs des différentes disciplines. On parle de « l'économie du tourisme », « la sociologie du tourisme », « la géographie du tourisme » ... , ce rattachement du tourisme à une des disciplines mères crée une dichotomie entre les chercheurs qui requièrent ce lien (tourisme-une discipline) et les chercheurs se réclamant d'une indépendance totale des recherches sur le tourisme des autres disciplines.

Bref arrêt sur l'existence d'une éventuelle « Science du tourisme » et son intérêt pour notre sujet ⁷

En abordant comme jeune chercheuse cette thèse portant sur le tourisme, le fait que je venais d'une discipline (Economie et Gestion) autre que celle où je devais m'inscrire (Géographie) m'a à la fois perturbé et enthousiasmé. Dès mes premières lectures de ce qui a été écrit sur le tourisme à partir de la perspective de mon sujet, j'ai été frappée par la multiplicité des différentes disciplines qui traitaient du tourisme chacune selon ses approches et ses problématiques. En mettant en perspective mes premières lectures avec la spécificité de mon terrain et de mon sujet qui s'inséraient mal dans les études classiques du tourisme, j'ai réalisé l'ampleur de la tâche et la difficulté de saisir mon entrée.

Aujourd'hui, le tourisme en tant que concept revêt une portée considérable dans l'analyse globale des changements territoriaux, sociétaux et économiques. Il s'est affirmé comme élément important du secteur des services en générant des recettes considérables pour l'économie des pays qui en font un secteur prioritaire. De ce fait la plupart des disciplines des sciences humaines et sociales⁸ se sont emparées du phénomène pour l'étudier, alors que pendant des années, le tourisme n'a pas bénéficié « d'une reconnaissance scientifique et d'une identité propre » (Fagnoni, 2010), tout en pâtissant d'une image peu reluisante : « il a été négativement perçu et a subi longtemps « une image non valorisante » (Fagnoni, 2010).

Selon Kadri (2008), le tourisme exprime « une image globale marquée par une identité troublée sur plusieurs aspects » d'où sa complexité puisqu'il implique plusieurs intervenants (industrie,

⁷ « La science du tourisme » a été lancée comme sujet de débat par la revue canadienne spécialisée en tourisme Téoros. L'objectif est d'évoquer l'identité scientifique du tourisme, en tentant de mettre en évidence les handicaps épistémologiques et méthodologiques et de comprendre les raisons qui freinent la construction d'un consensus au sein de la communauté scientifique, d'identifier les conditions nécessaires à l'émergence d'une science du tourisme aujourd'hui.

⁸Même des disciplines des sciences de la terre et de l'environnement comme la géologie, par exemple, s'investissent aujourd'hui dans les études du tourisme.

services, populations, touristes). Cette multitude d'intervenants rend l'exercice pour une définition acceptée par tous bien difficile (Goeldner et Ritchie, 2006). Et ce, du fait que les chercheurs reconnaissent que la définition dépend du domaine dans lequel le phénomène touristique est étudié. L'Association française des experts et scientifiques du tourisme (AFEST⁹, 2004) fait remarquer pour sa part la difficulté non seulement de l'exercice de définition mais aussi de la reconnaissance du travail scientifique en tourisme qui ne trouve sa légitimité que dans la discipline d'origine du chercheur.

Pour les recherches en tourisme et mise à part la définition fournie par l'OMT, nous n'avons pas une définition reconnue académiquement et sur laquelle toutes les disciplines sont d'accord. En conséquence, les concepts restent flous et non précis, voire même « faussés » dans le vocabulaire en rapport avec le « tourisme », ce qui représente un « déficit sémiologique » (Boyer, 1999) dans ce champ de recherche. En effet, nous nous retrouvons devant une variété de propositions de définitions relevant de plusieurs spécialités. En géographie, par exemple, la définition du « tourisme » a un aspect systémique et complet ; « Le tourisme n'est ni une activité ou une pratique, un acteur ou un espace ou une institution : c'est l'ensemble mis en système. Et ce système comprend : touristes, lieux, territoires et réseaux touristiques, marché, pratiques, lois, valeurs et jeu des autres institutions sociales » (Knafou et Stock, 2003). Une autre définition a été donnée par les spécialistes en gestion; pour Charles R. Goeldner et J.R. Brent Ritchie (2006) « Thus tourism may be defined as the processes, activities, and outcomes arising from the relationships and the interactions among tourists, tourism suppliers, host government, host communities, and surrounding environments that are involved in the attracting and hosting of visitors ».

D'une manière générale, les chercheurs précédemment cités ont tendance à utiliser le terme « tourisme » pour caractériser les pratiques et l'activité touristique exercées, dans un territoire donné, par des acteurs externes « les touristes » et par le biais de quelques médiateurs « tourism suppliers » ; les deux, introduisent une modification de ce territoire et de ses composantes « host government, host communities ». A partir de ce constat, il est difficile de trouver une définition précise ou qui, simplement, intègre les mêmes repères théoriques. Cependant les deux définitions et malgré la différence disciplinaire se croisent et se complètent en considérant que

⁹ AFEST : Association Francophone des Experts et Scientifiques du Tourisme, ses membres sont des experts et chercheurs qui mènent des réflexions stratégiques sur des sujets à différents enjeux ; comme exemple : les nouvelles tendances de consommation touristiques, le tourisme face au terrorisme, le tourisme comme objet de recherche scientifique.

le tourisme est un système, un processus ou une activité qui met en interactions plusieurs intervenants.

En plus de la définition du tourisme, nombreux sont les chercheurs à avoir souhaité une autonomie du tourisme par rapport aux différentes disciplines en jugeant que « Le tourisme cumule aujourd'hui un niveau de connaissances tel qu'il devient nécessaire de reconnaître à ses savoirs une autonomie et un champ disciplinaire spécifiques, indépendants des sciences dont ils sont originellement issus et dont ils conservent certaines méthodes. » (Vicériat et al., 2005). D'autres chercheurs estiment que le tourisme ne peut pas être étudié comme objet scientifique autonome et qu'il n'est pas encore mature pour l'être. Face à ceux qui veulent l'autonomie scientifique du tourisme et ceux qui le considèrent encore frivole, un troisième groupe de chercheurs défend la dualité d'être spécialiste en tourisme tout en relevant d'une discipline ou science mère, ils revendiquent d'avoir « une identité professionnelle originelle respectable » (Hillali, 2008). Jean-Michel Dewailly montre aussi l'intérêt d'une collaboration entre les disciplines et juge que la complexité du phénomène dépasse les frontières disciplinaires.

Malgré les différentes orientations des chercheurs pour préciser le cadre du tourisme comme concept scientifique, la richesse des travaux sur le tourisme apparaît quand ils relèvent de différentes disciplines. En effet, il est préférable de traiter et d'approfondir des recherches sur un phénomène touristique par des chercheurs d'une discipline précise (géographie, sociologie, économie, anthropologie...) que de s'en détacher et d'aborder le phénomène en tant que spécialiste du tourisme. Cette approche risque de donner des résultats superficiels puisqu'on sera limité quant à l'apport des compétences des autres disciplines et qui sont nécessaires pour traiter tout phénomène touristique. Cependant, il semblera intéressant de pouvoir imaginer dans chaque discipline un cadre et une méthodologie de recherche dédiés spécialement aux recherches sur le tourisme. Puisque ces dernières sont fortement marquées par une transversalité et un recours à des méthodologies issues des différentes disciplines.

C'est ainsi que l'équipe de recherche MIT¹⁰ en répondant à un appel de la revue canadienne spécialisée en tourisme « Téoros », trouve une difficulté de renouvellement de la réflexion théorique. L'idée est que si les « Tourism Studies » permettront dans le futur la naissance d'une « science de tourisme », elles seront confrontées à des difficultés face au manque de moyens

¹⁰ MIT : (Mobilités, Itinéraires, Tourisimes), créée en 1993 au sein de l'université Paris 7 (et disparue en 2008). Le "manifeste" de cette équipe a été l'article publié en 1997 dans l'Espace géographique (Knafou et al., 1997). Consacré à une "approche géographique du tourisme", il jette les bases d'un déplacement épistémologique suite aux limites rencontrées par les travaux se réclamant de la géographie du tourisme. Les chercheurs ayant participé à ce travail sont :Giorgia Ceriani-Sebregondi, Amandine Chaouis, Jean-Christophe Gay, Rémy Knafou, Mathis Stock et Philippe Violier.

intellectuels et matériels qui empêcheront la constitution d'une approche pluridisciplinaire, leur permettant aussi de puiser dans toutes les autres disciplines en les cloisonnant. Pour faire face à ces difficultés, l'équipe propose des concepts propres permettant de ramener le tourisme au socle des intérêts scientifiques. En résumé, pour étudier le tourisme nous nous retrouvons devant de nombreuses disciplines relevant des sciences sociales, et on peut parler d'une « transdisciplinarité » (Dewailly, 2008) qui cependant, ne va pas de soi. Gillet Pronovost (1999) suggère de parler des sciences sociales du tourisme qui expérimentent une compétition entre diverses disciplines pour s'accaparer ce champ.

Au Maroc, les recherches sur le tourisme ont mis longtemps à émerger et à se développer, la première discipline ayant pu s'imposer étant la Géographie même si pendant longtemps elle a eu du mal à faire reconnaître l'intérêt de ce sujet : « si le tourisme, en tant que sujet d'étude, a été longtemps considéré par les géographes français comme un sujet « frivole », ne suscitant que réserve et méfiance, il a été pour nous, encore plus difficile de faire admettre l'utilité de ce thème au sein de la communauté géographique marocaine. » (Berriane, 1992). Mais malgré cette faible reconnaissance au départ, la recherche sur le tourisme connaît aujourd'hui un essor dans plusieurs disciplines que ça soit en sciences sociales, économiques et même au niveau des sciences de la vie et de la terre.

En nous positionnant par rapport à ces débats, et tout en inscrivant notre recherche dans le cadre de la discipline géographique, nous n'avons pas hésité à visiter des disciplines voisines comme la sociologie, l'anthropologie ou l'économie qui pouvaient nous aider à comprendre le processus d'émergence d'une destination touristique. Quant à une approche « sciences du tourisme » pures, la nature de notre terrain et ce qui s'y passe nous ont obligé à déborder le champ exclusivement touristique pour aller voir ce qui se passe dans les études des autres mobilités, notamment les migrations, et à visiter des concepts forgés par la sociologie comme celui de « Lifestyle migration » qui essaie de comprendre les situations « d'entre deux » qui se construisent entre le tourisme et la migration. D'ailleurs les mutations de la demande touristique dans le monde en général et vers le Maroc en particulier nous a obligé à insérer notre recherche dans un contexte d'évolution du tourisme.

Evolutions récentes du tourisme dans le monde

L'apparition, l'évolution et l'affirmation du tourisme comme secteur d'activité ont bien été abordées par les recherches antérieures, mais un rappel peut être utile ici pour la suite de la compréhension de notre sujet de thèse. En effet, les réflexions sur le tourisme ont mis en évidence la genèse de cette activité et son histoire récente, avec son apparition et le passage d'un tourisme comme une activité de découverte à une production industrielle marchande. En remontant dans l'histoire on rappelle ici le processus de naissance du tourisme au 18^{ème} siècle, après la révolution industrielle anglaise qui a été suivie par l'ère du « tourisme aristocratique », réservée à une petite catégorie de voyageurs privilégiés.

Dans ce processus la demande précède l'offre et se trouve en fait à l'origine de cette offre. Grâce à cette demande des espaces considérés peu attractifs au début, sont devenus par la suite des lieux de découverte. La mer et la montagne ne deviennent pas seulement des espaces à finalité économique mais sont aussi dédiées à la pratique touristique ; l'exemple le plus parlant est celui de la Côte d'Azur, l'une des premières zones d'attraction des premiers touristes. Par la suite, on a assisté à une démocratisation progressive du tourisme dans les économies les plus développées (M. Boyer, 1999), et le tourisme s'est propagé parmi les classes moyennes. Ce changement de situation s'est accompagné de l'accès de la classe moyenne aux congés payés et de l'explosion des moyens de transport, ce qui a rétréci les distances et a rendu les destinations les plus lointaines très proches. La dernière décennie du vingtième siècle a vu une explosion du tourisme, avec des flux touristiques vers les différentes régions du monde et une activité en croissance exponentielle.

L'histoire du tourisme a donc été marquée par deux phases, voire même trois si on y ajoute la phase actuelle. La première période allait de 1950 à 1975, c'est la période de l'explosion de la consommation durant laquelle le secteur touristique a été marqué par une très forte demande. La seconde période a débuté durant les années 1970 et s'est prolongée jusqu'à l'an 2000, elle a été marquée par la recherche de la qualité et par l'apparition d'une nouvelle attitude des touristes qui deviennent plus exigeants. Deux types de tourisme ont connu un développement durant cette période : le tourisme balnéaire et le tourisme culturel ; nous ajouterons le tourisme d'affaire qui existait déjà mais qui a été modernisé. Le début des années 2000 a connu une ouverture collective sur le tourisme et sur le monde des voyages et c'est à la fin du 20^{ème} siècle que le tourisme a connu sa maturité et une organisation plutôt sectorielle avec des composantes pour en faire un grand secteur porteur d'enjeux socio-économiques. Il s'agit de l'ère du tourisme de masse qui commence avec des flux massifs de touristes voyageant vers toutes les

destinations, c'est ce que Durand et Juvet (2002) appellent un tourisme diversifié de masse. L'époque actuelle est celle où l'industrie touristique est fortement liée à la haute technologie, elle commence à se détacher des institutions auxquelles elle dépendait depuis longtemps à savoir les agences de voyages, les Tour-Operators, les centrales de réservation et fait appel à de nouveaux moyens de commercialisation et de communication en introduisant les nouvelles technologies.

L'étude de cas objet de cette thèse mettra en évidence les effets du développement de ces nouvelles technologies sur la diffusion de nouvelles formes d'hébergement dans les campagnes les plus reculées. En parallèle, le tourisme affiche un essor constant depuis des années malgré sa fragilité et les instabilités qu'il subit et qui sont d'ordre naturelles, politiques ou sécuritaires. Toutefois, c'est un secteur à plusieurs enjeux socio-économiques alimenté par les flux touristiques, ces flux correspondent à des déplacements temporaires de consommateurs en vacances et s'accompagnent de transferts financiers importants (Dehoorne et al, 2008) de sorte que nous pouvons imaginer le monde comme une toile tissée par cette densification des flux de touristes.

Ce que nous pouvons retenir de ce bref rappel c'est que l'émergence de la destination, objet de notre recherche, se situe bien dans le contexte de la dernière phase du tourisme. Résultat de nouveaux comportements touristiques et de nouvelles attentes de touristes plus exigeants et recherchant la découverte et la rencontre de l'autre, elle est le produit du développement spectaculaire des technologies de la communication qui permettent de relier directement des coins perdus et situés en dehors des zones privilégiées par les politiques publiques avec les pays émetteurs de touristes, selon un processus de mondialisation par le bas décrit par ailleurs (Berriane et Nakhli, 2011). Mais en même temps cette émergence nous rappelle le contexte de la première phase du développement du tourisme dans le monde lorsque les destinations étaient d'abord dues à la demande extérieure qui les découvrent et les inventent et non à une offre préalable et un marketing volontaire pour attirer des touristes (Boyer, 1999). Mais le point le plus saillant dans cette émergence reste l'effet d'amplificateur des mobilités.

De la mobilité à l'hyper-mobilité touristique

Les recherches récentes décrivent le passage de la mobilité à l'hyper-mobilité¹¹ comme un phénomène marquant notre temps. La première définition donnée à la mobilité par Vincent

¹¹ L'hyper mobilité est le résultat des transitions mobilitaires des sociétés contemporaines. Ce concept a été proposé par Rémy Knafou dans les « Mobilités touristiques et de loisirs et système global des mobilités », in Michel Bonnet & Dominique Desjeux (dir), Les territoires de la mobilité, PUF, 2000, p. 93

Kaufmann en se basant sur les travaux de Sorokin (1927) et de l'école de Chicago (McKenzie, 1927) précise que c'est « l'intention, puis la réalisation d'un franchissement de l'espace géographique impliquant un changement social ». Cette définition renvoie principalement à l'aspect géographique par le changement du territoire, mais aussi social puisque tout franchissement d'un nouvel espace géographique, peut conduire à des modifications du vécu et des pratiques de la personne en mobilité et à un changement au niveau de la société réceptrice. Ces deux aspects nous permettent de considérer la même définition pour la mobilité touristique puisque celle-ci commence généralement par un franchissement d'un espace géographique qui peut être défini comme un espace à vocation touristique et qui produit une modification de la société, cette fois-ci non pas pour les touristes mais pour la société réceptrice.

Le tourisme, en tant que forme de mobilité, a été traité par différentes disciplines scientifiques (géographie, anthropologie, sociologie, urbanisme...), chacune l'abordant de son angle et selon sa spécialité. En géographie et selon Kaufmann (2004), la mobilité renvoie à différents mouvements dans l'espace sous forme de mobilité résidentielle qui donne lieu à une installation dans un nouveau milieu considéré comme « résidence » ou une bi-résidentialité avec un double domicile ; ou d'une mobilité migratoire internationale ou interrégionale qui est variable dans sa durée. Elle peut être aussi bien mensuelle que quotidienne et quand elle est liée à des activités quotidiennes elle est marquée par des mouvements pendulaires entre le lieu de travail et le lieu de domicile. La troisième forme de mobilité en relation avec notre thèse est la mobilité touristique ou de voyage de courte durée (Kaufmann, 2004). Elle est principalement liée aux flux des touristes et suppose des modalités de déplacement à travers divers moyens de transport. Ces derniers représentent un élément important pour l'accélération des activités, des services tout en limitant la durée de séjour et la présence des vacanciers dans des territoires touristiques. La définition de la mobilité touristique s'accorde avec la définition du tourisme proposée par l'Organisation Mondiale du Tourisme¹² (OMT) et précise que le déplacement des voyageurs se fait en dehors de leur environnement habituel même si elle ne précise pas l'objectif de ce déplacement.

En revanche, nous assistons dernièrement à un passage de la mobilité touristique à l'hyper-mobilité touristique. Rappelons que cette évolution est le résultat d'une évolution des technologies et du transport. En parallèle, le tourisme se développe au fur et à mesure que les

¹² L'Organisation Mondiale du Tourisme définit le tourisme comme un phénomène social, culturel et économique qui implique le déplacement de personnes vers des pays ou des endroits situés en dehors de leur environnement habituel à des fins personnelles ou professionnelles ou pour affaires. Ces personnes sont appelées des visiteurs (et peuvent être des touristes ou des excursionnistes, des résidents ou des non-résidents) et le tourisme se rapporte à leurs activités, qui supposent pour certaines des dépenses touristiques. »

moyens de transports évoluent et un voyage qui autrefois nécessitait une mi-journée peut être réalisé aujourd'hui en une heure. Si on ajoute à cela qu'on est accompagné des nouvelles technologies qui nous permettent d'être connecté partout où on est. Nous comprenons donc comment la mobilité marque l'avènement d'une nouvelle ère du tourisme.

Tout ceci pour dire que nos oasis du sud marocain, objet de cette thèse, qui ont souffert longtemps et souffrent encore d'une faible accessibilité par la route, sont aujourd'hui devenues une destination prisée grâce aux technologies modernes de la communication connectées au système monde. Enclavées derrière la barrière du Haut Atlas, elles sont désenclavées sur la toile. Visitées rapidement autrefois dans le cadre de circuits organisés pour des groupes, elles se prêtent désormais aujourd'hui à des séjours longs grâce à ces connexions permanentes.

Ceci d'autant plus que le tourisme en tant que phénomène social subi des évolutions que certains caractérisent comme des "révolutions" puisqu'on parle désormais aujourd'hui de "post-tourisme" et du basculement d'un modèle de fonctionnement moderne vers un modèle qui serait postmoderne.

1.2. Les débats sur l'après tourisme ou le "post-tourisme" et leur éclairage de la situation du "Pays d'Ouarzazate"

L'évolution du tourisme, on la voit, dépend de différents acteurs dont les politiques institutionnelles (l'Etat), le marché (les professionnels), les touristes (la demande) et les acteurs locaux (la société civile). La littérature a depuis longtemps mis en évidence le rôle du touriste dans l'invention d'une destination touristique (Violier, 2002). Mais ceci a été pendant longtemps valable surtout pour les pays du nord. Dans les pays du sud, l'intervention de l'Etat était essentielle dans les processus de mise en tourisme car il devait créer une offre quasi-inexistante nécessaire pour espérer attirer une demande hésitante vers une destination encore inconnue.

La nouveauté dans l'évolution du tourisme réside aujourd'hui dans les effets presque exclusifs de la demande et du comportement du touriste dans l'émergence des destinations touristiques. Ceci pousse les chercheurs à parler de l'après tourisme ou de « post-tourisme » et de nouveaux processus de mise en tourisme de milieux périphériques dits « ordinaires » suite à des changements de comportements. Une synthèse sur l'état des lieux élaborée en 2016 (Condevaux et al, 2016) met en évidence les nouvelles trajectoires des lieux et des acteurs du tourisme « hors des sentiers battus » et nous a permis de cadrer notre réflexion sur l'émergence de la destination du pays d'Ouarzazate.

Les notions de "post-touriste" et "post-tourisme"

Introduite dès le milieu des années 1980 par Feifer (1985), la réflexion autour de la notion de post-tourisme s'est développée par la recherche anglo-saxonne durant les années 1990, puis reprise actuellement. Dès le départ le "post-touriste" est considéré comme étant un touriste moins dépendant de l'industrie touristique (Feifer, 1985). Parlant d'un brouillage des repères entre le touristique et le non touristique, Urry (1997) parle de rupture entre modernité et postmodernité en mettant en évidence les transformations profondes de la société, les manières nouvelles de faire du tourisme, et les nouvelles tendances dans les pratiques du tourisme, comme par exemple, la quête d'expériences authentiques. Plus tard, Viard (2005, 2006) rend compte de ce qui se passe lorsque des lieux touristiques attirent en plus des touristes, de nouveaux résidents qu'il considère comme des « post-touristes ».

Cela signifierait que suite à ces tendances contemporaines du tourisme on assiste à une rupture avec « le tourisme au sens strict, né de la Modernité » (Bourdeau, 2014), un tourisme caractérisé par « une logique de planification et d'aménagement d'espaces ad hoc fortement polarisés et polarisants, dont le haut-lieu patrimonial et la station seraient emblématiques » (ibid.). Cette rupture avec ce modèle touristique classique et l'entrée dans le post-tourisme se traduiraient entre autre par l'apparition de nouvelles pratiques. L'hypothèse posée déjà en 1995 par Urry est confortée aujourd'hui par les nouvelles pratiques mobilitaires qu'on a du mal à classer dans le registre du tourisme.

Cela cadre justement avec des pratiques que nous observons sur le terrain dans les oasis du Draa où on a des difficultés à distinguer chez la même personne entre une mobilité basée sur une consommation touristique classique et une mobilité fruit d'une migration économique. Dans de nombreux entretiens menés auprès de touristes-hébergeurs l'ambiguïté des situations « d'entre deux » interroge le caractère touristique ou non du statut et de la pratique.

Si on se situe maintenant au niveau des touristes étrangers eux-mêmes qui sont hébergés par ces touristes-hébergeurs, étrangers également, on retrouve les transformations du comportement que la littérature travaillant sur le concept de post-tourisme décrit. Ce que Poon (1993 et 1994) nomme « les nouveaux touristes » illustrent ces transformations des comportements. Plus expérimentés et plus éduqués, ces nouveaux touristes seraient à la recherche d'expériences « authentiques » (même si parfois ces expériences peuvent participer d'un produit touristique factice) et d'une offre individualisée sur mesure (MIT, 2011). Ils seraient également plus attirés par des expériences « hors des sentiers battus », et par le banal, le quotidien et le familier (Gravari-Barbas et Delaplace, 2015). G. Hughes parle lui de

« touristes post-industriels » en désignant ces touristes soucieux de contrôler l'impact de leurs pratiques et de se comporter de façon éthique vis-à-vis des populations locales (Hughes, 1995). Néanmoins ce post-touriste ne se distingue pas de façon radicale dans ses comportements du touriste classique. Il fait preuve d'une multitude d'attentes et de comportements qui peuvent être hybrides en faisant cohabiter des comportements nouveaux avec d'autres plus classiques. C'est ainsi que le tourisme alternatif et les randonnées en milieu rural ne se substituent pas à la fréquentation des stations balnéaires, même si l'hébergement se déroule en milieu rural comme l'illustre le cas des nombreux touristes qui s'adressent à des hébergeurs alternatifs dans la campagne, alors que leur motif est bien la plage d'Essaouira et les activités de surf (Berriane et Nakhli, 2011). Ces remises en cause de certaines caractéristiques du tourisme et l'annonce de ruptures avec le modèle de fonctionnement du tourisme né de la modernité nous permettent de comprendre les processus de mise en tourisme des oasis du Draa et l'émergence de notre destination ou la mise en tourisme des « lieux ordinaires ».

La mise en tourisme des lieux périphériques ordinaires

Dans le prolongement des interrogations des sociologues et des socio-géographes sur « les territoires du quotidien » ou « les espaces ordinaires » (Di Meo, 1996), des questionnements similaires ont gagné les études sur le tourisme. Développés surtout à propos des espaces urbains où la remise en cause des pratiques touristiques se traduit entre autres par une redécouverte des espaces proches, ces questionnements peuvent s'appliquer également au milieu rural. Cela peut se produire selon l'une des trois logiques de mise en tourisme des lieux ordinaires identifiées : la logique de diffusion de lieux extraordinaires vers des lieux ordinaires proches, la logique d'invention d'un lieu touristique à partir d'un lieu ordinaire et la logique de renversement du stigmate (Condevaux et al, 2016).

De nombreux cas étudiés au Maroc peuvent correspondre à l'une de ces trois logiques ou même les recouper (Berriane et al, 2012). Mais le cas le plus fréquent est celui de la mise en tourisme par « débordement » ou diffusion du tourisme à partir des lieux « extraordinaires » d'espaces reculés du milieu rural. L'arrière-pays d'Essaouira par rapport à cette ville (Berriane et Nakhli, 2011), le pays des Ida ou Tanane par rapport à la station d'Agadir ou encore le pays de Chefchaouen par rapport à Tanger et le littoral de Tétouan (Berriane et Moizo, 2014 et 2016) sont des exemples qui illustrent ce processus.

Le pays d'Ouarzazate, objet de cette recherche, correspond au recoupement de ces trois logiques de mise en tourisme. C'est d'abord et initialement le résultat d'un double débordement

issu de Marrakech et d'Agadir qui ont commencé dès les années 80 et 90 à envoyer des touristes à la recherche de lieux non encore touristifiés, mais qui permettent de diversifier les motifs du séjour. Ici le facteur déclencheur c'est d'abord la situation en périphérie par rapport à deux pôles d'attractivité touristique qui va progressivement faire de ces lieux ordinaires, des lieux extraordinaires (Oussoulous, 2017). Mais par endroits on va assister à de véritables inventions de véritables lieux touristiques à partir de lieux ordinaires suite à des initiatives locales ou des interventions d'acteurs étrangers à la région. Nous sommes là en présence de la deuxième logique.

Enfin, les régions intérieures des oasis du Draa et leurs environnements correspondent à des arrière-pays. Or, ces arrière-pays ont longtemps souffert d'une connotation négative que traduit le terme « arrière-pays » par rapport aux avant-pays considérés comme plus performants et dotés de modernité, alors que les arrière-pays renvoyaient une image d'archaïsme et de non développement. Aujourd'hui la découverte de ces milieux à connotation négative par les touristes et les investisseurs correspond bien au « renversement du stigmat », identifié comme la troisième logique de la mise en tourisme de nouveaux lieux (Condevaux et al, 2016).

Et comme ailleurs, ce renversement du stigmat n'est pas le résultat d'une volonté politique suite à des politiques publiques cherchant à modifier l'image d'un territoire, ni de celle d'un mouvement associatif jaloux du devenir de son territoire. Il est d'abord le résultat d'un processus d'inversion des valeurs et des imaginaires : « l'espace rural, le terroir, représente aujourd'hui un lieu rêvé, imaginé, choisi, après avoir été, pendant longtemps repoussé, rejeté et dénigré » (Bessière, 2012, cité par Condevaux, 2016). Ce renversement dans la perception des arrière-pays autour de la Méditerranée a été bien mis en valeur par les travaux du LMI MediTer (Berriane et Michon, 2016). La mobilisation des associations et l'intervention de l'Etat sont apparues bien après l'arrivée de touristes venus à la recherche de ce nouvel imaginaire correspondant aux nouvelles valeurs.

Le rôle de la société civile et des acteurs locaux non touristiques

Effectivement, pour comprendre les conditions d'émergence de notre destination, on est en droit de s'interroger sur la place des politiques publiques et de la société civile dans cette mise en tourisme de lieux ordinaires. Mais devant la quasi-absence de l'Etat dans cette émergence qui n'a fait l'objet ni de planification, ni de programmation, ni d'aménagement, ce sont les acteurs locaux qui consolident l'invention de la demande.

Le rôle de la société locale dans la promotion d'une destination touristique a fait l'objet de nombreuses études qui ont souligné le rôle des célébrités dans la découverte de lieux touristiques, mais aussi des acteurs locaux qui ont su mettre en valeur leurs villages ou vallées afin d'attirer des visiteurs (Knafou, 1991). Et on peut relever partout dans le monde (ibid) et au Maroc (Berriane et Moizo, 2014) des « inventions touristiques » qui ne doivent rien à la décision politique. Souvent dans ces cas c'est le regard extérieur qui joue un rôle essentiel dans la revalorisation des territoires car ce qui peut paraître banal, ordinaire et donc peu attractif pour les locaux peut être le contraire pour les étrangers qui dans ce cas par leur installation et insertion parmi les acteurs locaux vont contribuer à renforcer l'attractivité de ces lieux (Scareau, Vacher, Vye, 2013 ; Knafou, 1991). En France, on a bien montré le rôle des propriétaires de maisons secondaires, théoriquement étrangers aux lieux dans la mise en tourisme qui opère par le bas (Sacareau et al, 2013). Au Maroc, on a analysé le processus de transformation des hébergements d'étrangers qui sont passés du stade d'une résidence secondaire à celui d'hébergements touristiques marchands, ce qui aboutit à cette même mise en tourisme par le bas (Berriane et Nakhli, 2011 ; Berriane et al, 2016).

Touristes à l'origine, puis devenus acteurs « non touristiques » les étrangers qui s'installent dans les campagnes jouent un rôle essentiel dans la mise en tourisme comme cela a été bien démontré dans le cas français : « Les usages résidentiels des Britanniques, loin d'entraîner la fin du tourisme, permettent un changement de regard, une mise en désir » (Viard, 1998), de ces lieux peu convoités par les Français » (Sacareau, Vacher, Vye, 2013).

Cet investissement du tourisme par la société civile est en adéquation avec les nouvelles pratiques et les nouvelles valeurs du post-tourisme, puisque le touriste utilise davantage la toile pour rentrer en contact direct avec l'hébergeur court-circuitant le système touristique marchand mais recherchant aussi l'authenticité et une certaine éthique : « en refusant d'être simple consommateur, le touriste pourra se sentir « invité, comme dans le cas du couchsurfing, qui se présente comme vecteur de renouvellement du sens du voyage-rencontre « réelle » (au sens de non-virtuelle) tournée vers les échanges et l'hospitalité réinventée » (Bourdeau, 2012).

1.3. Le tourisme des arrière-pays : un nouveau tourisme ?

L'arrière-pays est souvent défini comme « une zone continentale située en arrière d'une côte ou d'un fleuve, par opposition au littoral¹³ ».

On parle aussi de l'intérieur des terres ou d'hinterlands pour les façades maritimes portuaires mais cette spécification de l'arrière-pays forcément liée au littoral semble en limiter la taille. Les travaux de recherches sur les avant/arrière-pays, tiennent compte de ce rapprochement du littoral et l'identification d'un arrière-pays mais cette définition peut intégrer aussi « des régions qui tout en étant éloignées des littoraux, qu'ils soient touristiques ou non, se trouvent dans des situations d'arrière-pays par opposition à des zones de bas-pays qui tout en concentrant richesses, infrastructures, pouvoirs économiques, connaissent diverses dynamiques » (Berriane et Tafani, 2017).

De ceci nous pouvons retenir trois cas de figures : L'arrière-pays immédiat d'un littoral, ce dernier profitant de ses spécificités et richesses locales et les commercialisant à son profit tout en envoyant, vers l'arrière-pays, des touristes pour des activités ou des excursions reste le point de départ et de retour. Le deuxième cas de figure est un arrière-pays, à la fois, adossé au littoral et à une grande métropole ou destination intérieure ; c'est un arrière-pays qui reste souvent dépendant de ces deux territoires en termes de planification et de développement territorial. En effet, il subit la pression de ces chefs-lieux en termes d'activités et d'entrées économiques et dans ce cas, l'arrière-pays est représenté comme un territoire complémentaire sans identité propre. Reste le cas de « l'arrière-pays lointain, ou non lié organiquement au littoral » (Berriane et Tafani, 2017) ni à une métropole. Il s'agit des arrière-pays qui sont moins avantagés touristiquement parlant et qui, malgré leur situation géographique et des choix politiques, disposent de potentialités naturelles et culturelles leur permettant une réponse immédiate de l'offre à la demande.

Généralement et quelle que soit sa situation par rapport à l'avant-pays, l'arrière-pays conserve ses propres points de repères en terme de traditions et de racines. Il est prédéfini par Edouard Glissant, cité par Tebaa (2016) comme étant le « pays profond » et qui « serait le rempart et le garant de la transmission des savoirs ancestraux ». Dans le contenu du mot arrière-pays, on met en avant un pays ou un territoire qui, à travers, sa caractérisation d' « arrière » est défini comme espace reculé ou marginalisé par rapport à un autre territoire qui est considéré comme avant-pays. L'arrière-pays est une composante présente à travers des éléments et des atouts

¹³Définition du dictionnaire en ligne « educalingo.com »

territoriaux qu'il possède par le biais de la richesse socio-ethnographique de sa population, ses identités et patrimoine même s'il reste faiblement présent sur le plan économique. Le parallèle entre ces deux entités, à savoir l'arrière-pays et l'avant-pays, avec les rapports entre les lieux ordinaires et lieux extraordinaire est assez séduisant.

Cependant, cette relation entre le tourisme et l'arrière-pays peut être développée dans une logique commerciale qui mise sur l'imaginaire des touristes et qui creuse la différence entre arrière et avant-pays et propose une destination à travers ce que les gens imaginent ou souhaitent y retrouver. Au Maroc, la médiatisation de cette notion a été bien faite au salon international de développement des arrière-pays organisé en 2012 à Taroudant qui, porté par le secteur public, a été dédié à la promotion spécifique des arrière-pays à travers des projets proposés dans une vision de développement. Dans cette vision, le tourisme fait pleinement partie des secteurs ciblés qui peuvent rendre ces arrière-pays accessibles et susceptibles à connaître un essor économique.

Réciproquement, le tourisme des arrière-pays a été longtemps négligé au profit du tourisme littoral. Ce constat a été fait par plusieurs chercheurs, menant des études sur différents territoires du monde. D'après Charles et Sauvin (2013) « on assiste aujourd'hui à un phénomène très marqué d'hypertrophie du littoral, aux dépens de l'intérieur des terres (...) En cela, l'exclusion relative que connaissent ces arrière-pays ne doit pas uniquement être perçue comme une menace mais peut être au contraire une opportunité à saisir ». Effectivement, c'est le cas de plusieurs arrière-pays qui, aujourd'hui, commencent à se démarquer comme zone intérieure attractive. Mais il existe d'autres pays dont le littoral est la seule force attractive, c'est le cas par exemple du Sénégal avec son image « soleil d'hiver » (Diombéra, 2010) et qui est plus vendu par la promotion de son environnement littoral plutôt que par des attributs « typiques » (Quashie, 2009). Par contre, en France nous retiendrons l'exemple de l'arrière-pays des Pyrénées-Orientales, étudié par Nicolas Berthet (2012) et qui explique comment cette région a réussi à concurrencer le tourisme qui se développait sur le littoral du Languedoc-Roussillon et a connu aussi une installation de diverses populations néorurales revenues pour développer une activité touristique.

Au Maroc, le tourisme représente un secteur stratégique pour l'économie nationale et locale des régions touchées, mais l'aménagement touristique marocain porté par les pouvoirs publics a connu une concentration sur le littoral en soutenant une politique basée principalement sur le tourisme balnéaire. Mais « si le tourisme joue un rôle primordial dans la croissance économique des pays de la zone, il est principalement basé sur un modèle balnéaire et saisonnier de masse,

malgré la richesse culturelle et patrimoniale de ces pays » (Berriane, 2014). Cette politique touristique axée sur le balnéaire représente un choix national pour développer ces zones. De ce fait, le tourisme balnéaire a été longtemps considéré comme le produit de base de la destination Maroc.

En effet, les politiques publiques en insistant prioritairement sur le balnéaire, accordent une place symbolique au tourisme rural, moteur de développement des arrière-pays, ce qui génère un déséquilibre territorial entre le Maroc littoral et les intérieurs. Ce désintérêt des politiques publiques vis-à-vis de ces intérieurs est quelque peu balancé par l'implication des acteurs locaux ou étrangers qui multiplient les initiatives par le bas. Celles-ci contrairement aux choix fondamentaux des politiques publiques, cherchent à développer un autre type de tourisme basé sur le culturel et la découverte des espaces « reculés », quasiment vierges de la présence massive de l'humain et abritant un patrimoine matériel et immatériel riche et diversifié.

Ces initiatives font naître spontanément de nouvelles territorialités (Berriane, 2011). Elles se multiplient surtout dans les arrière-pays et connaissent un développement anarchique de l'activité touristique en marge de l'espace littoral. Les projets sont portés par les acteurs locaux et parfois des investisseurs étrangers, et aboutissent à des constructions territoriales émanant suite à une mise en tourisme s'inscrivant dans une mondialisation relevant de l'informel comme c'est le cas de l'arrière-pays d'Essaouira (Berriane et Nakhli, 2012). Ce tourisme est appelé désormais le tourisme des arrière-pays. Enfin de compte si les politiques publiques continuent à privilégier le modèle balnéaire, la réalité à la fois de la demande et de l'offre montre que les destinations touristiques des arrière-pays émergent de plus en plus et que les populations de ces arrière-pays développent de nouveaux rapports à leurs territoires » (Berriane et al, 2012).

Nous assistons donc un peu partout au Maroc, à un développement soutenu d'un tourisme des arrière-pays qui se fait en dehors des politiques publiques même si les autorités de tutelle essaient ici et là de s'approprier ces dynamiques à travers des programmes de développement destinés à ces territoires, comme le programme des pays d'accueil touristique (PAT). L'exemple de la mise en tourisme de l'arrière-pays de Chefchaoun peut bien illustrer la spontanéité de ce tourisme « l'émergence de la destination ne doit rien à une quelconque politique de développement et de promotion. Elle est consécutive à une demande spontanée qui, en découvrant les attraits de la région, a généré une offre tout aussi spontanée » (Berriane et Moizo, 2016).

Illustrant bien à la fois les débats sur les arrière-pays mais aussi les dynamiques que génère le tourisme dans ces arrière-pays, le Pays d'Ouarzazate a fonctionné depuis longtemps comme

l'arrière-pays de deux pôles attractifs : Marrakech et Agadir. Aujourd'hui, il se structure autour de la ville d'Ouarzazate, principal centre, qui commence à secréter ces propres arrière-pays. Or, tout cela se passe en l'absence de véritables politiques publiques claires et efficaces.

2. Le nouveau contexte national : les politiques publiques marocaines

Lorsqu'on passe en revue les politiques publiques concernant le tourisme au Maroc, on est frappé par la place très limitée consacrée au tourisme rurale dans ces politiques. Certes, le tourisme rural apparaît souvent dans les discours, mais outre le fait que l'accent est d'abord mis sur le tourisme balnéaire et celui des villes impériales, les stratégies qui ont été proposées pour le tourisme rural n'ont pas fait l'objet d'un suivi dans la réalisation. Elles ont surtout été longtemps marquées par de grandes hésitations. Nous passerons en revue ces politiques et leurs échecs.

Mais l'appui des politiques publiques au tourisme rural peut être aussi de façon indirecte lorsque des politiques visant le monde rural de façon générale se croisent avec les efforts spontanés de développement du tourisme rural. Nous pensons ici aux choix retenus pour le développement agricole et rural à travers le plan Maroc vert. Bien que le lien entre les politiques autour des produits du terroir et le tourisme ne soit jamais explicité par ces politiques sauf au niveau des intentions, la promotion des produits de terroir a accompagné indirectement le développement du tourisme.

2.1. Un nouveau contexte du développement rural au Maroc

Le tourisme rural commence donc à faire partie de cette volonté des politiques publiques avec comme objectif le développement des zones rurales. Cette attention et volonté récentes essaient à la fois de mettre en valeur des territoires oubliés et d'encadrer l'activité lancée et développée spontanément par le bas.

Le tourisme rural : des politiques de rattrapage

D'autres motifs poussent à revoir les politiques touristiques. « Les observations empiriques montrent bien que la demande tourne de plus en plus le dos au tourisme de masse. Des valeurs négatives lui sont de plus en plus associées telles que l'inactivité culturelle et les contacts superficiels avec les milieux d'accueil, risques nutritionnels et pollution et surtout prise de conscience des effets pervers d'un produit uniforme » (Zaoual, 2007).

A la fin des années 1990, un nouveau tourisme a commencé à s'imposer é par la demande des touristes qui commençaient à rechercher l'authenticité et le culturel dans les arrière-pays, et en

étant de plus en plus nombreux à se diriger vers les montagnes et le désert tout en fuyant le tourisme balnéaire. Cela est dû également à la montée de la conscience écologique, et l'intérêt des opinions publiques pour les notions de développement durable qui font que les touristes et les agences de voyages s'orientent vers des produits plus « doux » et vers la découverte de l'autre (Berriane, 2001). On assiste alors à l'éclosion de nouveaux concepts et de nouveaux produits correspondant aux besoins et aux attentes de la nouvelle ère.

Le pays d'Ouarzazate, faisant partie du « grand sud », a connu ce phénomène un peu en avance par rapport à d'autres territoires, du fait de son voisinage des deux grands pôles touristiques du Maroc. « C'est dans cette conjoncture qu'apparait le Grand Sud comme un produit susceptible de satisfaire toutes les motivations. (...) Pour ce faire, les autorités ont donc besoin d'étendre l'espace touristique à l'arrière-pays des grandes métropoles touristiques : Marrakech et Agadir. Le Sud-Est qui constitue l'arrière-pays immédiat de ces deux capitales riche en civilisation oasienne et pastorale et doté d'une grande variété de paysages naturels, est tout désigné pour devenir l'espace d'un tourisme alternatif au tourisme balnéaire » (dir J.M Breton, 2010).

La première expérience effective dans le cadre du développement du tourisme était le programme « Pays d'accueil touristique » qui visait la promotion du tourisme alternatif dans les régions intérieures en complément au tourisme balnéaire qui demeure présent sur les côtes. Dans ce programme, le ministère a essayé de couvrir toutes les régions intérieures du pays dans des groupements de territoires (au nombre de huit) selon le nouveau découpage régional touristique. Et les territoires qui devaient être concernés par ce programme sont au nombre de vingt-quatre. Notre région d'étude a été identifiée et nommée ainsi : Pays Désert et Oasis (PAT DO).

Ce programme stratégique visait la création de produits touristiques dans les campagnes marocaines. Selon le ministère de tourisme, trois objectifs ont été établis dans le cadre de ce programme, à savoir, la structuration de l'activité touristique sur le territoire rural, le développement de produits complémentaires aux sites balnéaires ou culturels et la répartition territoriale équilibrée à travers le pays. L'expérience semble être inspirée de la stratégie française pour la mise en valeur de ses zones rurales en créant, en 1976, des Pays d'Accueil Touristiques, dont on compte aujourd'hui 142. La programmation des PAT en France a été accompagnée d'une réelle volonté de développement rural. L'expérience française avait comme objectif la participation au développement touristique par l'aménagement d'équipements, l'animation de l'offre touristique, la promotion, la commercialisation, l'analyse des investissements réalisés et la formation des acteurs du monde du tourisme.

Le Maroc a donc repris le concept de Pays d'Accueil Touristique de la France en 2003 avec les mêmes objectifs. Le ministère a inauguré cette nouvelle politique par trois PAT pilotes qui ont été mis en place dans les régions de Chefchaouen, Ifrane, Immouzer des Ida Ou Tanane, alors que cinq nouveaux PAT ont été lancés après, dont les PAT de Zagora et de Ouarzazate (région d'étude) en 2008.

- La stratégie du tourisme rural

Il faut rappeler ici que le Maroc connaissait déjà le tourisme rural bien avant cette stratégie et ce dès les années 1960 et 1970. Les touristes fréquentaient principalement les zones de montagne pour pratiquer des sports d'aventure en montagne (ski, escalade et randonnée) et prévoyaient des séjours en auberges rurales. Cela s'est fait notamment dans le cadre de la coopération maroco-française à partir des années 1980 et 1990 qui a mis en place différents programmes de développement axés autour de la montagne. Mais ceci ne correspondait pas à une véritable politique de développement du tourisme rural et ce n'est qu'en 2001 que le ministère du tourisme lance sa stratégie de développement du tourisme rural autour du concept PAT.

Cette stratégie s'est basée sur une étude financée par le PNUD et l'OMT et avait pour objectif la structuration de l'offre sur la base du PAT tout en menant une étude de faisabilité à Chefchaouen et Al Hoceima. Le programme avait comme prévision 1 000 000 touristes pour le rural en 2010, soit 10% du tourisme national et visait selon le ministère concerné, la création de richesse pour les populations locales des zones rurales à travers la valorisation du produit touristique rural qui peut être complémentaire au tourisme balnéaire. Le PAT est défini sur un territoire qui fait partie d'une zone géographique bien délimitée et qui comporte des centres d'intérêt naturels, culturels et humains. Le PAT suppose aussi des équipements et des aménagements touristiques, et de gestion comme la « Maison du Pays ». Comme gage de qualité et de représentativité « une charte de qualité et label du Pays » a été rédigée tout en insistant sur la mutualisation du potentiel et des compétences des différents acteurs mais surtout la volonté des acteurs locaux à consolider ce projet. Tout cela reste conditionné à la proximité d'une zone d'émission et l'existence d'une activité du tourisme rurale même informelle. Ceci résume la conception du programme PAT du ministère du tourisme, les zones rurales à bénéficier de ce programme sont indiquées dans la carte ci-dessous.

Carte 2- Localisation des Pays d'Accueil Touristique au Maroc



Source : Délégation du tourisme Ouarzazate, 2015

Au vu de la carte ci-dessus, nous remarquons que la région la plus vaste concernée par le tourisme rural officiel est celle couvrant les provinces d'Ouarzazate, Zagora et Errachidia, ce qui représente une très grande superficie. Or, le concept de PAT insistait au contraire sur la nécessité de délimiter des petits pays et non de grandes zones correspondant à des unités administratives.

- Essai de bilan de la politique Pays d'Accueil Touristique

Avant l'expérience des Pays d'Accueil Touristiques, une politique axée sur le rural a certes été intégrée au programme d'élaboration des cinq Zones d'Aménagement Touristiques prioritaires (Oujamaa, 1998). Ce programme a été introduit dans le plan triennal 65-67, mais la priorité accordée à l'époque au balnéaire n'a pas laissé émerger ce concept. Ce programme PAT, tout récent, illustre bien les hésitations des politiques publiques au niveau des stratégies liées au développement touristique rural (Berriane et Moizo, 2016). Des pays d'accueil ont été concrétisés, d'autres piétinent et une troisième catégorie a disparu des programmes.

Bref état d'avancement des premières expériences des PAT au Maroc

L'expérience des pays d'accueil touristiques a concerné en premier la région rurale de Chefchaouen en 2003, elle avait comme objectif d'intégrer les différents intervenants (les acteurs locaux, la population locale, les professionnels du tourisme, etc.). Un agent de développement devait gérer la maison du pays d'accueil touristique, qui est une structure d'animation, de gestion et de promotion du PAT de Chafchaouene. Mais cette expérience, présentée comme pionnière, a très vite atteint ses limites. Et si aujourd'hui le bâtiment destiné à abriter la maison du pays existe bien, l'ancien directeur du pays, acteur clé du concept, n'a jamais été nommé et c'est un cadre de la délégation régionale du ministère du tourisme, qui est domicilié à Tétouan qui devait jouer ce rôle. Or, c'est un administrateur qui ne dispose ni de la formation ni de l'expérience lui permettant de gérer et de développer un territoire rural.

Le ministère du tourisme a fait des efforts pour adapter le concept PAT emprunté à la France; mais le fait même qu'il soit importé et donc élaboré dans un autre contexte, explique les difficultés de son adaptation. En France, les PAT sont d'émanation et de gestion locale puisque ce sont les élus, les professionnels et les associations qui se regroupent dans une structure intercommunale pour élaborer un projet de développement et mettre en œuvre des programmes d'action avec les prestataires, les opérateurs touristiques publics ou privés. Et dans la même dynamique, le PAT assure également un rôle de conseil auprès de tous les porteurs de projets du territoire. En fin de compte c'est le travail de coordination entre les acteurs et l'appropriation du concept au niveau local qui explique ou non sa réussite.

Mais le PAT de Chefchaouen, s'il n'a pas réussi totalement a au moins l'avantage d'exister. En effet, il y a d'autres PAT qui malgré la volonté de plusieurs acteurs n'ont pas pu être mis en place. C'est le cas du projet de PAT d'Oulmès étudié par M. Aderghal (2014). En effet, les acteurs et les populations locales ne disposaient pas d'assez d'expérience en matière de tourisme rural et la région ne recevait pas de demande préalable à la mise en place de l'expérience. Les communes quant à elles n'ont pas pu travailler selon une démarche participative en s'impliquant

avec les autres acteurs pour une initiative commune, adoptant plutôt une vision de développement individualiste sans se rendre compte de l'importance de la collaboration et de la synergie entre tous les acteurs du même territoire. Autre PAT qui a été lancé avec plus ou moins de succès et celui des Ida ou Tanane. Grâce à sa localisation comme arrière-pays immédiat du littoral d'Agadir, cette destination bénéficie de cette proximité et reçoit de nombreux visiteurs envoyés par la station. Le PAT Ida ou Tanane mis en place par le Ministère du tourisme « est venu organiser et encadrer le développement de l'activité touristique dans un milieu rural qui manquait encore de toutes les conditions de restructuration et de gestion » (Amzil et Berriane, 2014).

Pour ces différents PAT, la conception et les objectifs ont été les mêmes, mais ce sont les modes d'application du programme et l'implication des acteurs qui varient selon les contextes des différents territoires. De ce fait, ce n'est pas simplement la programmation par le haut d'un pays d'accueil touristique qui permet le développement d'un territoire, c'est l'acceptation et la coordination entre les différents acteurs présents ainsi que l'existence ou non d'une activité touristique dans ce territoire.

- Ouarzazate : le chef-lieu du Pays d'Accueil Touristique « Désert & Oasis »

La région d'Ouarzazate est le chef-lieu du PAT « Désert & Oasis », ce qui confirme son poids et sa maturité par rapport aux territoires avoisinants. Ce choix peut aussi être dû au fait que Ouarzazate soit mieux connue chez les étrangers comme destination du sud, ce qui n'est pas le cas pour d'autres zones comme Errachidia qui fait aussi partie de ce PAT. En plus en comme on le verra dans les chapitres suivants, la destination Ouarzazate commence à concurrencer les autres destinations du pays : en 2014 elle a connu la meilleure progression nationale avec +18% des arrivées et +27% des nuitées et a obtenu le prix de « Région Préférée des Internauts 2014 » suite à un sondage lancé par le journal en ligne "Tourisma Post". Un sondage qui a duré un mois et qui a reçu 20.849 votes en provenance de 49 pays différents.

Le PAT Désert est situé entre les vallées du Draâ et du Ziz et comprend les provinces d'Ouarzazate, Zagora et Errachidia. L'étude faite par le ministère juge que la région dispose d'un fort et riche potentiel touristique et que les retombées actuelles de l'activité dans la région sur l'économie locale sont insuffisantes. Il s'agit d'une activité touristique non structurée et qui peut induire des impacts négatifs sur l'environnement. La réalité du développement touristique spontané dans la région semble déranger les politiques publiques qui essaient de réorganiser l'activité autour de ce concept du PAT.

Le plan d'action qui a été élaboré dans ce cadre et qui a identifié des zones à consolider et à développer a en même temps soulevé les problématiques auxquelles la destination est confrontée aussi bien sur le plan de l'hébergement que de l'environnement, des circuits et de la formation. Or, en même temps la région a reçu depuis un certain temps des flux croissants de touristes et dont les populations locales profitent, même si l'activité s'est développée sans respecter la réglementation et les normes en vigueur.

En plus de la délimitation spatiale, un élargissement de l'offre a été programmé, qui permettrait de consolider l'offre en hébergement à travers l'expérience du logement chez l'habitant tout en s'inscrivant dans une vision écologique adossée à la mise en valeur du patrimoine naturel et culturel. « La sensibilité sociale et environnementale est une tendance de plus en plus présente au cœur des choix des touristes issus des marchés sources traditionnels du Maroc. La multiplication des labels et des initiatives pour promouvoir un tourisme durable et respectueux a sensibilisé les consommateurs des pays développés aux externalités négatives d'un tourisme de masse non régulé, qui apparaît comme un repoussoir » (ministère du Tourisme, 2010). L'étude propose le développement d'une interconnexion entre les sites (Ouarzazate, Haut Atlas et vallées) et la création de produits haut de gamme basés sur la quête de l'authenticité par le touriste.

Le projet PAT a pris fin en 2012, quelques actions restent à finaliser et ont été programmées dans le Contrat Programme Régional (CPR). Par la suite il a été remplacé par le projet intitulé Qariati lors du lancement de la vision 2020, mais ce dernier n'a pas pu bénéficier de l'accord de la Banque Mondiale et par conséquent il n'a pas abouti à ce jour. De ce fait et à part la programmation ambitieuse du ministère de tourisme, le projet n'a pas connu une concrétisation proprement dite.

- La vision 2020 : une stratégie avec une nouvelle orientation « arrière-pays »

Les nouvelles tendances dans le monde ont influencé les orientations des politiques publiques nationales qui essaient de s'adapter aux nouvelles exigences. Ceci les incite à s'impliquer dans de nouveaux programmes complémentaires à ceux qui existaient avant en insistant dans leur discours sur « la qualité, l'hygiène et le développement durable ». Il est sûr que le pays s'est engagé dans une volonté de faire du secteur touristique un secteur phare de l'économie nationale. La preuve en est que plusieurs stratégies se sont succédées en diversifiant à chaque fois l'objet de développement et on peut dire qu'on est passé du développement du produit de luxe à la consolidation du produit balnéaire pour arriver à la structuration d'un tourisme dit de niche qui allie le tourisme culturel, naturel et se pratique surtout dans des zones rurales.

Après l'indépendance et depuis l'élaboration du plan triennal 1965-1967 qui intégrait le développement du tourisme comme objectif prioritaire, d'autres plans quinquennaux et triennaux se sont succédés, toujours avec le tourisme comme objectif principal. En 2010, une vision a été instaurée comme première stratégie sectorielle dans l'ambition d'un développement économique national. Elle a valorisé le tourisme balnéaire à travers la programmation de six stations balnéaires avec une capacité d'hébergement très importante. Les objectifs de la vision étaient bien cadrés : 10 millions de touristes, une capacité hôtelière de 160000 nouveaux lits avec 130000 destinés aux zones balnéaires et uniquement 30000 réservés aux destinations « culturelles » du pays. La stratégie a été jugée réussie, des stations ont été réalisées d'autres laissées pour la stratégie de développement suivante « vision 2020 » qui visait l'achèvement de ce qui restait à faire. Cette vision adopte des axes nouveaux qui, selon le ministère, répondent aux exigences actuelles, il s'agit de « l'authenticité, la qualité, la durabilité et la diversité ».

Cette vision a tracé un objectif d'ampleur territoriale et stratégique qui est le positionnement de six régions comme destinations internationales en plus de Marrakech et Agadir qui ont longtemps profité d'une forte promotion. Le ministère de tourisme, par cette vision, essaie de se rattraper pour les régions auxquelles il n'a pas porté assez d'intérêt et elles sont omniprésentes dans ses programmes.

Parallèlement, un découpage du pays en territoires touristiques en huit régions a été réalisé (Carte 3), et le pays d'Ouarzazate, notre terrain d'étude, fait partie de la région « Atlas et vallées » dont le chef-lieu est Ouarzazate et comprend aussi les vallées, les oasis et le Haut Atlas. Située au centre du pays, cette région est limitée au nord par le territoire touristique « Maroc Méditerranée », au sud-ouest par celui du « Souss Sahara Atlantique », à l'ouest par le territoire « Marrakech Atlantique », au nord-ouest par le « Centre Atlantique » et à l'est et au

sud-est par l'Algérie. Ce territoire s'étend sur une superficie d'environ 162.035 km², soit 22,8% du territoire national. Sur le plan administratif, il recoupe les provinces de Midelt, Errachidia, Ouarzazate, Tinghir, Zagora, Figuig, Béni Mellal, Azilal et Fquih Ben Saleh.

Carte 3-Délimitation du territoire touristique « Atlas et vallée » incluant les zones de recherches Ouarzazate et Zagora



Source : Ministère de tourisme

L'étendue de la région soulève des questions quant à une gestion et animation efficaces d'un grand espace comprenant neuf villes et leurs espaces ruraux environnants. Ceci d'autant plus que le territoire ainsi délimité et qui est à cheval sur plusieurs Régions institutionnelles va poser de sérieux problèmes de gouvernance car il faut faire travailler ensemble des entités qui risquent de rentrer en concurrence entre elles.

Le Pays d'Ouarzazate tel que nous l'avons délimité dans ce travail de recherche mérite, à lui seul, une connaissance approfondie des enjeux et des conflits pour pouvoir élaborer des stratégies de développement qui lui sont adaptées. Or, les stratégies de développements prévues au sein de ces pays, ne distinguent pas entre le tourisme rural d'un côté et le tourisme en milieu urbain de l'autre. Les deux produits sont traités de façon uniforme alors que chacun d'eux suppose un traitement spécifique.

2.2. Le plan Maroc vert et son pilier II

Si les politiques publiques concernant le tourisme ne prévoient pas des stratégies claires avec des actions suivies pour un tourisme rural spécifique, le développement de ce tourisme profite indirectement d'autres politiques publiques, comme celles qui visent le milieu rural.

L'agriculture au Maroc a connu de nombreux programmes de développement en milieu rural et son importance apparaît en termes de contribution au PIB, ce qui accroît dans ce secteur les enjeux sociaux du développement durable. A ce propos, le Maroc a adopté en 2008 le plan Maroc vert comme outil visant à dynamiser le secteur agricole.

Le plan Maroc vert, tel qu'il est conçu, s'articule autour de deux piliers, le premier concerne l'agriculture moderne et vise une haute performance en s'inscrivant dans des filières à haute valeur ajoutée. Le second cible l'agriculture solidaire dans les zones rurales difficiles (montagnes, oasis, plaines et plateaux semi-arides) permettant la valorisation de la production des terroirs afin de pérenniser des revenus pour lutter contre la pauvreté. Le ministère de l'agriculture essaie alors de maintenir des activités économiques dans les zones rurales défavorisées et de mettre à niveau la petite agriculture solidaire.

Par ailleurs, les produits dits de terroir sont considérés comme une ressource à mettre en valeur car supposés être un levier pour le développement local et rural surtout que ces systèmes de production restent très fragiles. La région de Souss, Massa, Draâ (selon l'ancien découpage régional) au sein de laquelle se situe notre terrain de recherche est représentative pour la diversité de ses produits de terroir : huile d'argan, dattes, safran, figes de barbarie, roses de Kelaât Mgouna, etc.

Dans l'objectif de mettre en valeur les ressources spécifiques pour chaque région, un Plan Agricole Régionale a été proposé avec un programme intégrant la filière safran et dattes présentes dans cette région. Ce programme a été affiché comme prioritaire dans le Pilier II, lancé en 2011 et 2012 ; il intervient, pour la filière safran, au niveau de 7 Communes Rurales, dans le Cercle de Taliouine qui relève de la Province de Taroudant et 4 Communes Rurales, dans la zone de Tazenakht, qui relève de la Province d'Ouarzazate. Pour la filière dattes, le programme concerne 13 Communes, dans les Provinces d'Ouarzazate, de Zagora et de Tinghir.

En fait, les dynamiques de développement des zones rurales se basent uniquement sur les produits de terroirs. Pour notre région d'étude il existe certes d'autres produits qui pourraient être intégrés, mais l'expérience se limite aux dattes. Ceci revient au fait que le palmier dattier contribue à hauteur de 60% des revenus agricoles pour près d'un million d'habitants et fournit, en plus de la datte, divers matériaux destinés à l'artisanat, à la construction ou à la production d'énergie et c'est ce qui justifie le choix de cette filière plutôt qu'une autre. Cette filière est considérée comme une source d'attraction touristique qui peut être valorisée par le biais d'une activité agro-touristique. Mais dans le sillage de ce produit phare on trouve d'autres produits qui d'origine agricoles, sont transformés et participent de la richesse culturelle de la région. Nous

pensons aux produits alimentaires transformés traditionnellement par les femmes comme le couscous, les laitages ou les produits de cosmétiques comme le henné. Tous ces produits sont aujourd'hui valorisés par le tourisme qui les découvre dans sa quête de l'autre et de sa culture.

La valorisation des produits de terroir et le développement du tourisme : des besoins mutuels

En effet, le Maroc dispose d'une grande diversité de pratiques lui permettant de disposer de produits de terroir et ce grâce au savoir-faire des populations locales et leur identité culturelle. Ces savoir-faire sont conservés principalement grâce à la demande qui permet la sauvegarde des produits et savoirs locaux. Pour appuyer cette transmission et cette sauvegarde, le ministère de l'agriculture a adopté le principe de l'identification juridique permettant la protection des produits de terroir. Une longue liste de produit a été établie et des processus de labellisation lancés. En application de la loi n°25-06 relative aux signes distinctifs d'origine et de qualité qui souhaite valoriser des produits de terroir. Cette loi prévoit trois signes distinctifs : L'indication géographique (IG), l'appellation d'origine (AO) et le label agricole (LA). Tous ces signes permettent d'identifier un produit comme étant originaire d'une aire géographique déterminée et dont la qualité et la réputation sont dues au terroir et au savoir-faire : production, transformation et élaboration. Ce rattachement d'un produit à son milieu d'origine l'aide à profiter d'un intérêt des autorités locales et c'est ce qui « remet l'agriculture au centre du développement territorial » (Michon, 2016).

Cet intérêt porté aux produits de terroir, vise indirectement l'objectif de créer une synergie entre l'identification des produits du terroir à valoriser et le développement du tourisme rural. Si la programmation du secteur agricole en zone marginalisée s'arrête sur le volet production et protection, le tourisme par le biais des touristes permet la consommation de ces produits par des clients qui se déplacent sur le territoire pour consommer, mais aussi découvrir le terroir qui produit ces produits. De ce fait le tourisme rural peut être l'un des principaux canaux pour la valorisation puisqu'il permet non seulement d'amener des touristes sur les lieux mais ce sont ces touristes qui consomment les produits locaux très demandés et recherchés et qui vont faire la promotion de ces produits une fois de retour chez eux.

Le tourisme rural peut donc être un canal par lequel passe le développement et son association avec les produits de terroir représente un « duo gagnant » pour le développement de ces zones marginalisées. Comme conséquence, le tourisme introduit une « valorisation touristique du patrimoine rural comme un levier du développement local » (Tafani, 2011). Par conséquent et face à la demande grandissante du tourisme rural, de plus en plus d'acteurs locaux, que ce soit des acteurs porteurs d'un projet, d'une coopérative ou d'une association, essaient de capter

l'attention des touristes par des nominations du type (ferme d'hôtes, écolodge, ferme écologique, produits bio, etc.).

Donc il y a cette connaissance que le touriste est plutôt attiré par tout ce qui est local et propre au territoire où il se trouve, « la présentation des produits dans leur niche territoriale et culturelle et l'exposition auprès des touristes de leurs singularités gastronomiques, nutritionnelles et culturelles, ainsi que l'exposition des spécificités de sa production, remettent l'agriculture au centre du développement territorial, non plus uniquement par sa fonction de production, mais par les services paysagers et culturels qu'elle fournit » (Michon, 2016). La petite agriculture, les paysages et les spécificités culturelles doivent alors leur pérennité aux produits de terroir et au tourisme.

En fin de compte l'interaction entre population locale et touristes à travers les produits locaux permet une valorisation territoriale qui se fait par le biais de la vente de produits de terroir. Tout ceci permet une mise en visibilité d'une identité territoriale.

3. Le rôle de « l'économie collaborative » : l'hébergement hors hôtel classique

Parallèlement aux grandes mutations du tourisme international que nous avons présenté en début de ce chapitre et aux transformations qui ont affecté les politiques publiques en termes de développement local, le troisième élément de ces bouleversements récents concerne les effets de ce qu'on appelle désormais « l'économie collaborative ». Il s'agit en fait du développement d'un nouveau mode d'hébergement qui échappe entièrement aux politiques publiques allant jusqu'à concurrencer les établissements d'accueil classiques (hôtels, maisons d'hôtes, auberge...). Et nous savons que le logement classique est le pivot des politiques publiques touristiques marocaines. Ces formules classiques et traditionnelles existent toujours mais l'accès des générations actuelles aux nouvelles technologies d'information et de communication a introduit de nouvelles formes. Les « nouveaux touristes » ont changé de comportements et développent de nouveaux besoins. Et c'est en partie la raison pour laquelle de nombreux touristes abandonnent le mode d'hébergement classique vers l'hébergement chez l'habitant. La formule du logement touristique chez l'habitant existait depuis longtemps mais n'avait pas des impacts visibles sur le secteur touristique. Ces dernières années et à travers la concrétisation du concept par la plateforme américaine Airbnb, nous assistons à une émergence de l'accueil des touristes chez l'habitant.

Les nouveaux concepts de post ou l'après-tourisme traduisent, nous l'avons vu, une évolution des pratiques des « nouveaux touristes ». Le passage de l'hébergement touristique classique aux nouvelles formes est l'une des manifestations de l'évolution du tourisme. Par ailleurs, l'un des concepts liés à l'après tourisme est celui de l'« économie collaborative » qui est pratiquée par les « nouveaux touristes ». L'économie collaborative est un concept qui répond à la nature actuelle des sociétés de consommation qui tout en gardant la démarche capitaliste, font éclore une nouvelle catégorie d'entreprises. Il s'agit des start-up¹⁴ qui peuvent sérieusement concurrencer des entreprises multinationales, avec des réussites financières spectaculaires comme la formule Airbnb.

Airbnb est une société qui a été fondée en 2008 par les Américains Chesky et Gebbia suite à leur déménagement à San Francisco, ils imaginèrent et mirent en place le concept d'AirBed & Breakfast. C'est une plate-forme communautaire qui propose de mettre en relation des voyageurs du monde entier et des hôtes qui veulent louer ponctuellement une chambre ou un logement meublé. Pour les deux américains tout a commencé avec le principe de louer une chambre de leur appartement, équipé d'un matelas gonflable (air bed), et d'offrir un petit déjeuner (breakfast) avec un accueil local à quelques étrangers qui assistaient à un congrès de design durant une période où tous les hôtels étaient complets. Depuis 2012, la compagnie propose 500 000 logements répartis dans 34 000 villes et 192 pays et gère 10 millions de nuitées réservées sur son site. Le nombre de voyageurs utilisant cette plateforme dépasse les 60 000 000 personnes, ce qui montre l'intérêt porté à cette nouvelle forme d'hébergement par un nombre de plus en plus important de clients.

Le concept de l'économie collaborative auquel se réfère cette plateforme est définie comme une économie de partage puisqu'elle permet de partager des ressources à grande échelle entre particuliers et de décentraliser la production de biens et de services (Botsman et Rogers, 2010). Cette notion résulte d'une transition numérique et technologique de l'économie traditionnelle et devient un mode novateur de consommation et d'échange. Lorsqu'on évoque l'économie collaborative, on fait appel à tous ces start-up qui relèvent de ce mode que ce soit dans le secteur du transport (Uber, Bla Bla car..), de l'hébergement (Airbnb), et d'autres secteurs comme l'alimentation à travers la co-restauration, l'habillement et cela peut même inclure la culture et l'enseignement ; le principe reste le même, en permettant aux parties prenantes de se partager

¹⁴ Jeune entreprise innovante, dans le secteur des nouvelles technologies

un bien ou un service entre eux. L'économie collaborative ou de partage propose donc une alternative au capitalisme tout en tenant compte du contexte actuel.

Ce bouleversement de mode de production et de consommation traditionnels a facilité l'émergence de nouveaux concepts qui répondent aux besoins spécifiques des générations actuelles. En plus de l'évolution sociologique de ces générations et leurs rapports aux nouvelles technologies, le facteur économique peut être aussi un élément important dans l'appréhension du « partage » comme mode de vie. À partir de 2007, la crise financière et économique mondiale a provoqué dans les pays industrialisés une montée du chômage, une baisse du pouvoir d'achat des ménages parallèlement à une déstabilisation du système bancaire mondial. Les effets de la crise ont permis de repenser et de critiquer le système économique classique (mouvements altermondialistes, critiques du système agro-industriel intensif, etc.) et aussi accentué un questionnement sur les modes de production, de financement et de consommation actuels.

A l'image des nouveaux types de tourisme, cette plate-forme doit sa réussite au développement croissant des nouvelles technologies, au changement de mentalité des nouvelles générations qui se dirigent de plus en plus vers ce mode de commercialisation. Cependant, L'Airbnb représente une concurrence directe pour le marché hôtelier puisque son objectif est de recevoir des personnes chez soi et en conséquence retenir un client qui devait se loger dans un établissement hôtelier. Mais si cette plateforme représente un concurrent sérieux aux établissements hôteliers classiques, elle se présente pour notre région d'étude comme un moyen de vulgarisation d'un mode de tourisme rural à travers l'offre construite autour de « chez l'habitant » comme mode d'hébergement principal mais aussi des chambres dans des auberges ou des maisons d'hôtes qui permettent aussi de profiter de la proximité humaine et culturelle. Un nombre important des porteurs de projets questionnés a recours à cette plate-forme comme moyen de commercialisation de son établissement. Nous reviendrons dans le septième chapitre sur les résultats chiffrés tirés de notre étude sur l'Airbnb en rapport avec notre terrain. Mais disons quelques mots sur l'implantation de Airbnb au Maroc.

Malgré sa participation à la construction d'une image touristique de plusieurs régions, l'Airbnb au Maroc n'a pas pu, jusqu'à aujourd'hui, être contrôlé ni par le ministère du tourisme ni celui des finances qui perdent d'importantes recettes fiscales. En France, une loi de finance a instauré l'imposition des revenus issus de cette plateforme de location chez l'habitant dès le premier euro. A partir de 2016, tous les membres Airbnb reçoivent un état annuel des revenus bruts perçus afin de pouvoir les déclarer au service compétant du Trésor Public. Ces revenus perçus

par les particuliers sont taxés sur les prélèvements sociaux, ainsi que sur l'impôt sur le revenu. La taxation maximale peut être de 56,50%. Au Maroc, dès son introduction, l'Airbnb a connu une croissance fulgurante, au point où il inquiète fortement les professionnels de l'hôtellerie, dont beaucoup craignent cette concurrence qu'ils estiment déloyale :

« Ces plateformes n'ont aucune obligations sociales ou fiscales, poursuit Abdelaziz Samim, ces structures ne créent pas d'emploi, ne paient pas de taxes, ni de séjour, ni de promotion touristique. »

Directeur Délégué de la Fédération Nationale de L'Industrie Hôtelière (FNIH).

Source : L'OBS, 2015

Avec un peu de retard, la nouvelle loi essaie de soumettre cet hébergement chez l'habitant ou entre particulier à une réglementation au Maroc. Face à l'évolution de ce mode basé sur le concept de l'économie collaborative et le « particulier à particulier », le législateur tente de protéger les hôteliers qui demeurent angoissés par l'avènement de ce nouveau mode. La nouvelle loi relative aux établissements touristiques et aux autres formes d'hébergement touristique prévoit dans le Chapitre III « Des autres formes d'hébergement touristique », l'article 29 qui régleme l'hébergement chez l'habitant :

« L'hébergement chez l'habitant est une forme d'hébergement sous gestion familiale qui permet à un particulier d'accueillir dans l'habitation où il élit domicile une clientèle touristique pour une ou plusieurs nuitées. Le nombre maximum de chambres à commercialiser dans le cadre de cette forme d'hébergement est défini par voie réglementaire. »

Cette définition qui apparait dans la nouvelle loi reconnaît la présence de ce mode d'hébergement et la nécessité de le traiter en dehors des modes classiques. Mais bien avant cette loi, l'ex-ministre du tourisme avait prévenu dans un discours que dès 2012 la situation devrait être réglée à travers une nouvelle formule fiscale.

« Il va falloir trouver une formule fiscale qui ne soit pas trop pénalisante pour les familles qui tirent leur revenu de cette activité, afin de les encourager à rentrer dans le circuit formel. Nous sommes en train de travailler sur ce dossier ».

Source : L'économiste, 2013

En effet, l'Airbnb relevant du concept de l'économie collaborative, permet aux acteurs locaux de profiter de nouvelles sources de revenu en drainant des touristes à la quête d'un séjour chez l'habitant loin des grands hôtels. Et si l'apparition et la croissance de l'Airbnb comme un moyen conduisant vers une nouvelle forme d'un tourisme alternatif pose problème pour les politiques publiques, elle permet, en plus du développement du tourisme des arrière-pays étudié dans cette

thèse, la construction d'une nouvelle image d'une destination touristique et culturelle en reposant sur ses spécificités architecturales ancestrales, culturelles et identitaires.

Conclusion du chapitre un

Ce premier chapitre a essayé de contextualiser les dynamiques en cours dans les arrière-pays, en retenu les points forts de ce nouveau contexte et qui sont l'évolution du tourisme en général, notamment la demande, les effets des politiques publiques menées par le Maroc et les nouvelles tendances de la mondialisation. Un retour sur l'histoire du tourisme nous a permis de retracer l'évolution de ce dernier tout en ciblant les effets de cette évolution sur le développement du tourisme rural qui intéresse notre étude. Ce dernier est l'un des aspects qui fait partie de ce qu'on appelle aujourd'hui l'« après tourisme » ou le « post tourisme » (Bourdeau, 2012) et qui peut faire d'un territoire « ordinaire » un territoire « extraordinaire » pour les touristes.

Et si le tourisme rural a longtemps été pratiqué, sans accompagnement officiel car n'arrivant pas à convaincre les décideurs de son importance pour des territoires ruraux reculés, il a réussi à faire sa place discrètement et lentement. Ainsi, ce que nous énumérons aujourd'hui comme petites structures d'hébergement formelles et informelles n'ont pas été élaborées dans le cadre d'une stratégie touristique comme ce fut le cas pour les grands hôtels et complexes touristiques balnéaires. C'est ainsi que nous avons présenté dans ce chapitre l'ensemble des programmes et stratégies qui ont été élaborées par les politiques publiques dans l'objectif d'un développement rural. Le peu d'efforts consacrés au tourisme rural dans les campagnes marocaines apparaît manifestement à travers les politiques de rattrapages mobilisées par le ministère de tutelle. Mais d'autres secteurs et activités (Agriculture et produits de terroirs) participent indirectement à ce développement local.

Un nouveau phénomène participe également au développement du tourisme rural sur le plan national et régional, il s'agit de la forme d'hébergement « chez l'habitant » qui se propage à travers la nouvelle plateforme « Airbnb ». Ce phénomène qui échappe aux politiques publiques nationales représente une révolution des nouvelles technologies qui entraîne un nouveau type de tourisme alternatif. Dans ce cadre, apparaît aussi le tourisme des arrière-pays que nous étudions dans cette thèse.

Il reste que l'intérêt porté à ces régions rurales est aussi lié à des éléments territoriaux spécifiques à chaque région : les produits de terroir, le patrimoine naturel, culturel et architectural. Le Pays d'Ouarzazate est souvent vendu à travers ses éléments de l'architecture en terre, en effet, la présence de plusieurs acteurs repose sur la pérennité des ksours et kasbahs. Les locaux, les porteurs de projets marocains et étrangers et les politiques publiques essaient de commercialiser la région à travers son héritage architectural pour attirer les touristes. Nous

allons essayer dans le chapitre qui suit de présenter ces éléments d'architecture en terre qui peuvent être considérés à l'origine de l'arrivée des touristes et de la mobilisation de plusieurs acteurs pour la concrétisation d'un tourisme rural dans le Pays d'Ouarzazate.

Chapitre 2. Le Ksar, la Kasbah et le touriste : une patrimonialisation importée ?

L'arrivée des touristes et des porteurs de projets étrangers et la mise en tourisme de la région d'Ouarzazate ont longtemps étaient conditionnées implicitement par les éléments de l'architecture en terre présente dans cette région. En fait en termes d'acteurs, le développement touristique de la région d'Ouarzazate repose sur un triptyque. Il s'agit en premier des touristes qui viennent spécialement pour découvrir un style d'architecture propre à elle. Il s'agit ensuite de l'arrivée et de l'installation des porteurs de projets étrangers dans les édifices représentatifs de cette architecture. Il s'agit enfin des acteurs locaux pour qui ces représentations architecturales revêtent une valeur nouvelle, depuis qu'elles ont été identifiées comme éléments patrimoniaux. Et en fin de compte ce triptyque tourne autour de l'héritage patrimonial spécifique à la région.

Ce patrimoine architectural est divers et englobe les ksours, les kasbahs, les greniers et même des riad en terre. Mais nous nous limiterons dans notre étude aux ksours et kasbahs qui sont souvent présentés comme les emblèmes de la région, même si jusqu'ici, ces kasbahs avaient été de plus en plus abandonnées par leurs premiers habitants au profit des nouvelles constructions en béton. Il s'agira dans ce chapitre d'analyser le changement de fonction de cet habitat en terre qui est passé d'un lieu d'habitat à un lieu d'accueil et d'hébergement de touristes. Pour ce faire on examinera le processus de transformation de ces dernières et les répercussions de cette transformation sur le territoire. En effet, si les éléments d'architecture en terre changent de fonctionnalités, c'est par ce qu'ils continuent de garder leurs propriétés esthétiques, climatiques et même acoustiques qui font leur spécificité. En plus de ces caractéristiques techniques, cet habitat tire son originalité et sa richesse patrimoniale de la forte dimension sociale qui l'imprègne à travers les liens sociaux qui se sont établis à travers les siècles au sein de ces édifices.

Pour comprendre ce changement de fonction, nous faisons appel au concept sociologique de « l'imaginaire touristique » qui est construit autour de l'ensemble d'images et de sentiments qui valorisent ou dévalorisent un espace et ses composantes. Nous avançons ainsi l'hypothèse que l'arrivée des touristes et le regard qu'ils portent sur ces édifices participent au déclenchement du processus d'une « patrimonialisation importée » de l'héritage architectural qui caractérise la

région. Réagissant à cette découverte ou l'accompagnant, des politiques publiques destinées à la protection de ces éléments architecturaux considérés comme un patrimoine, essaient de rattraper le retard enregistré dans la valorisation de ces éléments patrimoniaux de la région d'Ouarzazate. Nous examinerons donc dans ce qui suit tout d'abord et brièvement ce qui fait la spécificité et l'attractivité de cet héritage, pour ensuite suivre le processus de sa patrimonialisation que ce soit suite au regard externe ou aux politiques publiques, avant d'aboutir aux changements de fonctions de cet habitat par le biais du tourisme.

1. L'architecture en terre : motif d'attraction et mutations d'un habitat séculaire

L'intérêt de l'architecture en terre aujourd'hui c'est que bien qu'elle soit une relique de l'histoire, elle a été redécouverte par l'architecture moderne qui remet à l'ordre du jour des techniques de construction en terre ayant traversé plusieurs périodes historiques. En effet, on s'intéresse de plus en plus aux constructions dites écologiques ou éco-constructions¹⁵ considérées comme plus saines, plus naturelles et moins coûteuses puisqu'elles utilisent la « terre », qui est une matière première disponible.

Un survol de l'histoire des constructions en terre dans le monde nous permet de situer la période d'apparition de cette architecture au Maroc et précisément dans notre région d'étude. Ensuite un arrêt sur ses techniques confirme son intérêt comme élément attractif pour le tourisme. Mais la patrimonialisation de cet héritage intervient dans un contexte d'abandon et de dégradation.

1.1. Un héritage universel

La technique de construction en terre est présente dans le sud-est du Maroc principalement pour les anciennes demeures construites entre le XVI^{ème} et le XIX^{ème} siècle mais aussi dans d'autres pays du monde comme la Syrie (Bendakir, 2008).

Mais l'utilisation de la terre mixée à d'autres matériaux présents dans la nature pour réaliser des constructions simples représente l'un des modes d'habitats les plus anciens et qui n'est pas exclusif au Sud marocain. En effet, les premières bâtisses en terre dans le monde remontent au XI^{ème} millénaire et nous retrouvons les traces de leurs existences presque sur tous les continents.

¹⁵ Les constructions en terre sont aujourd'hui utilisées dans un contexte écologique en respectant les principes du développement durable. Il s'agit d'un matériau économique et recyclable permettant un confort thermique à l'intérieur pour les usagers et « une intensité sociale » à travers ce qu'il alloue comme emploi contrairement au matériau industrialisés. Dans ce cadre plusieurs associations en vue le jour et qui encouragent ce type d'habitat. http://ecoterre-scop.fr/?page_id=197

Aujourd'hui, la terre continue à être utilisée en Amérique du Sud, en péninsule arabique, en Afrique du Nord, au Sahel, en Asie centrale et même en Europe ; ce qui témoigne de son utilisation à grande échelle.

Mais historiquement, les premières manifestations des constructions en terre sont attestées au Proche Orient à l'époque protohistorique aussi bien en Turquie, en Mésopotamie, en Égypte, ou au Yémen... (B.Perello, 2005). Au Proche-Orient cette architecture remonte à 9000 années av. J. C. sous formes de briques faites à partir de mélange d'argile, d'eau et le plus souvent d'un dégraissant végétal (Sauvage, 2016).

Deux auteurs, C. Laprée et Chazelles (2003), ont décrit dans leur ouvrage « *La terre massive façonnée, un mode de construction indigène en Gaule du sud, et la question du pisé dans l'Antiquité* », l'histoire de l'apparition des constructions en terre. Nous retenons leur conclusion qu'en Afrique du Nord cette architecture remonte au troisième siècle av. J.C. et on la retrouve précisément en Tunisie dans les villes carthaginoises. Cependant, dans la péninsule ibérique, les archéologues ont relevé des constructions apparues dans la même période. En revanche, au Maghreb et en Espagne la « Tabiya » comme signe de l'architecture en terre a été présente probablement dès le IX^{ème} siècle.

Bien qu'elles soient récentes au Maroc, il est difficile de fixer la période du début des constructions en terre et précisément au sud-est. Pour notre terrain d'étude, Charles de Foucauld a noté en 1884 dans son ouvrage "*Reconnaissance du Maroc*" qu'« une foule de ksour, masses brunes ou roses hérissées de tourelles (...) bordent toute la vallée du Drâa (...). Point de murs qui ne soient couverts de moulures, de dessins, et percés de créneaux ; (...) les maisons les plus pauvres même sont garnies de clochetons, d'arcades, de balustrades à jour. ».

L'UNESCO indique une première apparition de ces constructions au sud du pays à partir du XVII^{ème} siècle, il s'agit des « principaux types de constructions en terre que l'on observe à partir du XVII^{ème} siècle dans les vallées du Dra, du Todgha, du Dadès et du Souss ». Ceci a été illustré par l'exemple du Ksar Ait Ben haddou, inscrit sur la liste du patrimoine mondial dès 1985 et qui représente un ensemble de bâtiments en pisé atteignant jusqu'à 15 mètres de hauteur avec des tourelles d'angles décorées par des motifs géographiques. Cette description du Ksar Ait Ben Haddou est identique pour les autres ksours et kasbahs de la région.

Il est cependant difficile de repérer une date précise de l'apparition de la première construction en terre dans la région du Drâa, mais la forme du Ksar est apparue entre le XI^{ème} et le XVI^{ème}

siècle pour passer à une nouvelle forme en terre toujours avec un aspect communautaire mais à petite échelle familiale. Il s'agit de la Kasbah qui représentait auparavant une partie du ksar tout en correspondant à une cellule familiale. L'évolution de ces formes a permis d'abandonner progressivement l'aspect communautaire du ksar en passant à des formes d'habitat de plus en plus individualistes, du Ksar à la Kasbah puis à la maison en béton.

1.2. Une architecture spécifique couplée à une organisation sociale séculaire

Les constructions en terre ont été conçues dans un souci d'adaptation des populations aux conditions naturelles difficiles tout en respectant l'environnement où elles ont été édifiées. Dans son inventaire de l'architecture en terre publié en 2012, l'UNESCO explique que l'expression « architecture en terre » est « l'une des expressions les plus fortes et les plus originales de la capacité de l'homme de façonner son environnement en valorisant au mieux les ressources locales ». Toutes les formes de construction en terre ne font pas appel à une complexité d'usage de matériaux ou de matières mais plutôt à un ensemble de techniques spécifiques généralement transmises de génération en génération. Et si aujourd'hui, les constructeurs sont en train d'analyser les conditions bioclimatiques afin d'estimer le confort thermique du bâtiment, c'est par ce que cet ancien mode de construction s'adaptait spontanément aux conditions climatiques et à la nature de vie difficilement supportables.

L'une des caractéristiques des constructions en terre est l'isolation. Cependant, Hubert Guillaud et Hugo Houben (2006) affirment dans leur ouvrage « *Traité de construction en terre* » que la terre ne possède nullement les propriétés thermiques dont on a bien voulu la doter et que ce matériau n'est pas très isolant. Etant l'un architecte et l'autre ingénieur physicien, les deux auteurs ont étudié et expliqué de façon scientifique le degré d'isolation du matériau. Des résultats chiffrés de leur étude, nous ne retenons que les conclusions qui précisent que le pouvoir isolant de la terre n'existe qu'en ajoutant des fibres végétales. C'est le cas de la paille qu'on ajoute à la terre pour construire le pisé qu'on trouve dans la région d'Ouarzazate. Aussi, la capacité de la terre à absorber de l'eau lui permet d'humidifier les lieux quand il fait très chaud d'où son pouvoir à rendre les lieux moins chaud l'été et moins froid l'hiver, c'est une climatisation naturellement réversible.

Une autre propriété de l'architecture en terre et qui se vérifie dans la région d'Ouarzazate, est la propriété esthétique. Les différentes formes d'édifices que nous retrouvons dans la région (Kasbah, Ksar, grenier...), sont toutes marquées par des signes et des symboles géométriques et berbères qui illustrent bien la culture des habitants. Ceci est rendu possible grâce à la

flexibilité et la souplesse du matériau « terre » qui permet aux artisans de faire des sculptures ou de dessiner tout ce qu'ils souhaitent. Aujourd'hui plusieurs de nos porteurs de projets choisissent eux-mêmes les formes qu'ils souhaitent faire apparaître sur leurs bâtiments tout en gardant le cachet berbère local.

La terre a longtemps été considérée comme le matériau du pauvre, mais ces dernières années cette image commence progressivement à changer. Malgré la simplicité du matériau, la terre dispose de quelques spécificités faisant aujourd'hui d'elle un matériau de luxe utilisé par les grands architectes et dans les nouvelles constructions dans plusieurs pays, comme la France et les Etats Unis où ils adoptent fortement ce concept à la fois ancien et à la mode aujourd'hui. L'architecture en terre en général et le pisé pour notre terrain d'étude, en particulier, ont plusieurs avantages aussi bien sur le plan écologique, qu'économique ou social.

Les constructions en terre sont en parfait accord avec les normes environnementales, il s'agit d'un matériau qu'on retrouve partout de façon abondante et qui n'exige pas beaucoup d'énergie dans le processus de construction. De ce fait l'emploi de la terre ou d'autres matériaux disponibles sur place comme la pierre s'inscrivent dans le cadre du développement durable. Les constructions en terre sont identifiées comme étant les constructions les plus écologiques. La terre est une matière première largement disponible dans le monde entier, recyclable du moment où elle n'a pas été modifiée ou adossée à une matière chimique. Néanmoins, pour les constructions, elle n'a besoin d'être associée qu'aux matériaux qu'on trouve facilement et partout.

Dans la région du Drâa, les édifices en terre ont été construits dans le respect total de la nature, et on peut les définir comme étant des édifices 100% écologiques même si ce but n'était pas visé de façon consciente au départ. L'écologie était loin d'être le souci des premiers concepteurs de ce mode d'habitat. Un autre point qui démontre le respect de l'environnement par cette architecture a un rapport avec la localisation des constructions qui, si elle recherchait la proximité des sources d'eau, se tenait à l'écart des parcelles agricoles.

Vu la disponibilité du matériau de base, la terre, le coût des constructions en pisé est moins élevé que celui des constructions modernes. Par ailleurs, plus de 50% du coût des constructions en terre est dédié à la main d'œuvre, ce qui est important sur le plan social. Cependant, et suite à nos observations directes et quelques entretiens réalisés auprès des artisans constructeurs, la technique de construction du pisé à l'ancienne est rarement utilisée car elle nécessite un savoir-faire spécifique dont aujourd'hui ne dispose que peu d'artisans. Mais malgré cela, même le

nouveau mode de construction en terre demande plus d'efforts et plus de temps que le mode de construction citadin puisqu'il se fait manuellement en deux étapes. Les nouvelles constructions en terre passent du modelage des briques en terre au séchage pour pouvoir entamer la construction.

Nous avons aussi constaté que le mode de construction artisanale coûte moins cher que la construction citadine, le coût de la brique est de 1,5 dhs contrairement à une brique ou agglo en ciment qui coûte 5,50 dhs. En plus du bas coût des briques, la main d'œuvre locale reste relativement moins chère mais n'échappe pas aux critiques des clients qui font appel à cette main-d'œuvre :

“Well, I did know about mold building, they said that the mold should be mixed with barley, they put too much in, which makes it weak. They also should put it in and leave it until the organic material disappears so there is no food for termites because they want to eat. You know if the all is mixed and left for few days, it would be harder, stronger when it's raining and also not vulnerable to termites, I should have known from the begging that the builders don't know it.”¹⁶

Ce savoir-faire hérité de génération en génération semble peu satisfaire les porteurs de projets étrangers qui, tout en essayant de comprendre le processus de construction, font des fois appel à leurs goûts et exercent des modifications sur la forme d'origine ; chose qui peut être difficilement compréhensible par ces artisans. Malgré cette insatisfaction, les porteurs de projets étrangers sont les premiers adeptes des constructions en terre sous forme de kasbah ou de simples maisons traditionnelles.

D'un point de vue social, la réalisation des constructions en terre permet à la fois de générer des emplois pour les locaux et par conséquent de renforcer l'économie locale. La spécificité de ces constructions est le recours à des ressources naturelles qui ne nécessitent pas beaucoup d'effort pour leur transformation en matériaux de construction. Ces constructions se font suivant une chaîne de production ou de construction linéaire¹⁷ qui est simple à réaliser par les populations locales elles-mêmes. Généralement, les maçons qui réalisent ces constructions

¹⁶ Anglaise de 72 ans, propriétaire d'une maison d'hôtes 2^{ème} catégorie à Oulad Driss-M'hamid depuis 2010.

¹⁷ Une production linéaire est une production qui ne nécessite pas de stockage ou de passage par des intermédiaires pour sa réalisation, nous avons emprunté l'adjectif « linéaire » pour ce type de construction qui ne nécessite aucune introduction de matières externes à la région et ne fait appel qu'au savoir-faire local.

acquièrent un savoir-faire de leurs arrière-parents ainsi que des techniques de mise en œuvre appropriées pour ce type de construction assez délicat.

De par son aspect architectural, la kasbah est une forme d'habitat qui recèle une civilisation séculaire. Elle traduit une organisation sociale en communauté révélant un esprit d'une vie communautaire qui permet aux membres d'une grande famille de vivre dans la même demeure et de partager toutes les activités du jour (manger ensemble, travailler dans les champs...). L'organisation en communauté puise ses sources d'une tradition ancestrale qui repose sur des lois issues de la jurisprudence des Caid et des Cheikhs des tribus. La dimension sociale qu'offre cette forme architecturale a toujours été liée à la culture berbère des populations locales et qui est symbole d'union et de coexistence.

Cependant cet héritage souffre depuis des décennies d'abandon et de dégradations et ce pour diverses raisons.

1.3. Aujourd'hui, un héritage fortement menacé de disparition

Les causes de la dégradation sont à la fois d'ordre naturelle et humain. C'est ainsi qu'une note de l'UNESCO les résume : changement climatique, inondations, tremblements de terre, industrialisation, urbanisation, concurrence des technologies de construction modernes, disparition des pratiques traditionnelles de conservation, etc.

Avec l'arrivée du béton, les anciens villages ont été délaissés au profit des maisons modernes. La nécessité d'entretenir des édifices en pisé qui se dégradent vite est un sérieux handicap pour les personnes qui y habitent et qui ne peuvent plus entretenir leurs kasbahs. Etant donné que la durée de vie de ces édifices sans entretien ne dépasse pas le siècle, plusieurs Kasbah et Ksour dans la région d'Ouarzazate sont dans un état de délabrement remarquable. En effet, « l'arrêt du commerce caravanier transsaharien, la disparition de l'insécurité, la construction d'un Etat centralisé, l'ouverture sur le monde extérieur et l'émigration ont bouleversé l'ordre traditionnel qui prévalait dans les sociétés oasiennes » (Michon et al, 2016).

Photo 3- Façade majestueuse d'une ancienne Kasbah dans l'arrière-pays d'Ouarzazate



Photo : N. Oussoulous, enquête Agdez 2014

Ce délabrement est donc dû à la fois, aux intempéries qui frappent la région et s'attaquent aux murs et plafonds construits en pisé et aussi à des facteurs humains qui mènent à l'abandon total ou partiel de ces demeures. Les problèmes d'héritage représentent l'un de ces facteurs humains les plus importants. La spécificité de ces demeures c'est aussi le nombre important de familles qu'elles rassemblaient sous le même toit. Cette multitude d'héritiers pose un problème de gestion car ces derniers suite aux migrations sont dispersés soit à l'intérieur du pays soit à l'étranger. C'est la raison pour laquelle ils n'arrivent pas à se mettre d'accord sur la restauration ou la vente de la demeure et par la suite l'habitat se dissout sous les effets climatiques.

A ceci s'ajoute l'esprit individualiste qui se développe de plus en plus dans la mentalité des populations locales. La kasbah a été toujours un symbole de vie communautaire mais aujourd'hui c'est l'individualisme qui domine. Les propriétaires ou les héritiers de ces kasbahs préfèrent désormais vivre séparément dans des maisons individuelles et généralement ils préfèrent bâtir leurs demeures en béton tout en détruisant les liens sociaux qui existaient entre eux auparavant ; chaque petite famille dispose d'une maison individuelle et indépendante. Le résultat c'est qu'aujourd'hui devant les anciens villages en terre, on retrouve un nouveau quartier urbain tout en béton habité par les migrants des Ksours et Kasbahs. L'un des facteurs ayant accéléré cet esprit et ce changement de lieux d'habitat ce sont les ressources nouvelles issues de l'émigration puisque les gens ont plus de moyens pour acquérir une nouvelle maison « moderne » (Photo 4).

Photo 4-Anciennes maisons en pisé en ruines qui avoisine de nouvelles constructions en béton



Photo : N. Oussoulous, enquête Agdez 2015

Sans oublier le coût de la restauration qui est assez élevé. Donc nous retenons que les facteurs de l'abandon de ces structures se résument en : le bouleversement des structures socio-économiques traditionnelles, l'émergence d'un habitat moderne plus attractif par son confort, les changements climatiques, le coût de la restauration, et l'émigration à l'étranger ou à l'intérieur du pays. D'où la chance de ces édifices par le biais de leur ré-adoption par les porteurs de projets qui les réutilisent comme des structures d'hébergement à vocations touristiques sous forme de maisons d'hôtes, auberges...

2. Un processus de patrimonialisation en milieu rural

Les kasbahs et les Ksour sont des édifices qui participent fortement au patrimoine local du pays d'Ouarzazate, traduisant la richesse de la culture et de l'histoire séculaire des communautés berbères. Malheureusement la fascination pour la modernité, le manque de moyens et l'absence d'une prise de conscience de la valeur de cet héritage expliquent le délaissement progressif de ces édifices puis leur dégradation et dans plusieurs cas leurs disparition. Avec la disparition de cette architecture vernaculaire, c'est toute une histoire locale et une identité et une culture collectives qui risquaient de disparaître. Et c'est à ce niveau qu'intervient le processus de patrimonialisation enclenché en grande partie par les acteurs étrangers.

Les touristes, avec le regard qu'ils émettent en appréciant les lieux et l'architecture locale, diffusent une image qui participe à la qualification de ces lieux comme lieux touristiques. Dans ce sens, « l'imaginaire touristique », concept mis au point par la recherche en sociologie du

tourisme, permet d'étudier le processus d'attribution aux lieux, à travers l'image et l'imagerie, de nouvelles identifications et qualifications (Amirou, 1995).

2.1. La patrimonialisation importée

L'arrivée des touristes et des porteurs de projets étrangers dans l'arrière-pays d'Ouarzazate a été motivée par la présence d'un patrimoine ; elle a de ce fait facilité la mise en tourisme de cette région. « Au niveau du rural, l'entrée privilégiée de cette nouvelle conscience patrimoniale se fait par la notion de terroir. On mobilise le patrimoine pour le développement du tourisme » (Michon et al, 2016). En effet, l'identification des ksours et kasbahs comme des éléments patrimoniaux est le résultat du regard que porte des acteurs étrangers sur ces édifices tandis que les locaux continuent à le voir comme un élément habituel faisant partie de leur espace de vie. On parle ici d'une « patrimonialisation importée » (Yerasimos, 2006) qui « permet de sauvegarder des biens promis à l'oubli ou à la destruction » (Michon et al, 2016).

Ces éléments patrimoniaux sont longtemps restés ignorés, que ça soit par les populations locales ou par les politiques publiques, ce qui s'est traduit par la dégradation d'un grand nombre de kasbahs démolies et délaissées sans conservation ni restauration. Pour redécouvrir et revaloriser à nouveau cet héritage, l'arrivée des touristes et des investisseurs étrangers a été le déclencheur ; mais ce renouveau par les étrangers devait passer par un changement de fonctions.

Les porteurs de nouveaux projets, récemment installés dans la région, sont étrangers au territoire non seulement par leurs nationalités mais aussi par leurs vécus, leurs cultures et leurs traditions. Contrairement à la population locale qui avait un regard indifférent vis-à-vis de ces édifices et qui le considérait comme un simple lieu d'habitat au confort dépassé, ces porteurs de projets portent un regard externe sur cet héritage qui permet de révéler ces ressources endormies qui deviennent à leurs yeux un patrimoine. C'est ainsi que « Le patrimoine advient à partir du moment où des individus ou des groupes en proclament l'existence ou le souhait d'existence » (Bendix, 2009).

Nous avons assisté dans ce cas à un processus linéaire qui a fait que le regard porté sur l'objet patrimonial a entraîné des sensations positives qui ont débouché sur plusieurs actions. Ces actions se manifestent à travers, premièrement, la réalisation d'un contact qui devient de plus en plus intime et à travers lequel on essaie de mieux comprendre la population locale et l'intérêt de ce patrimoine. L'action qui suit est l'appropriation de ce dit patrimoine à travers l'achat, la location ou la reconstruction à l'identique ; de ce fait, ces bâtiments en faisant l'objet d'une

commercialisation par le biais du tourisme changent de fonction en passant d'un lieu d'habitat à une structure d'hébergement des touristes. Nous sommes alors en présence d'acteurs qui vont avoir un « rôle dans la construction, la mobilisation et la valorisation des ressources territoriales et patrimoniales » (Landel & Senil, 2009). Et puisque ces acteurs sont des étrangers on parle d'une « patrimonialisation importée ».

La première étape est marquée par l'arrivée des premiers touristes qui sont fascinés par la particularité de cette architecture à travers un regard nouveau. Et effectivement ces touristes à leurs arrivées sont en quête de nouveautés, et le nouveau pour eux dans ce cas c'est cette architecture atypique qui révélait en même temps une histoire du lieu, et une civilisation. Avant leur arrivée, ces touristes avaient découvert ce patrimoine, à travers les diverses informations qu'ils glanent lors de leurs recherches sur internet ou à travers leurs lectures. De ce fait le regard qu'ils projettent sur cette ressource n'est pas neutre et arrive déjà avec une certaine image imaginaire et singulière, « L'appréciation des visiteurs sur l'environnement est esthétique. C'est le point de vue de celui qui est extérieur. » (Tuan, 1990).

Cette image est le produit de ce regard externe qui permet de rendre l'invisible visible et donc le touriste arrive à exercer un pouvoir vis-à-vis d'un objet patrimonial à travers son regard. Un pouvoir qui est capable de déclencher tout un processus de mise en lumière et par la suite un processus de patrimonialisation. Comme résultat d'un effet domino, l'arrivée des touristes a été suivie par l'arrivée d'autres acteurs, externes aussi, qui sont les porteurs de projets étrangers. Quelle que soit leur nationalité, ces personnes qui étaient d'abord touristes, choisissent de devenir de petits investisseurs et impriment à cet héritage patrimonialisé un changement de fonction.

2.3. L'imaginaire touristique

« L'imaginaire touristique » est le concept qui peut nous aider à comprendre le regard porté par les touristes en particulier et les personnes étrangères du territoire en général sur les ksours et les kasbahs. Ce regard a valorisé ces éléments de patrimoine et le territoire où ils se situent. Amirou (1995) précise que l'identité des territoires repose sur trois composantes : en plus de l'image et de l'imagerie, l'imaginaire est un facteur principal de ce que les touristes donnent comme identité à un territoire. Il parle ici d'une image qui permet de « vivre sur des clichés, parfois recherchés, et qui constituent l'un des ressorts du tourisme ». Il s'agit de l'imagerie physique qui est à la base d'une visualisation d'un ensemble d'objets permettant de voir une destination comme les cartes postales, les films, etc. Ces images et imageries sont généralement

appuyées par des clichés et des stéréotypes qui permettent de forger un imaginaire chez les gens. Ce dernier parvient à rendre durable dans leurs esprits, les images qu'ils ont reçues et senties par rapport à une destination.

La spécificité de notre région d'étude est l'architecture majestueuse dont elle dispose et l'image que lui dédient les touristes est liée aux comptés des milles et une nuit dont s'imprègnent ces derniers pour imaginer leurs séjours. Bien que l'image de la Kasbah a été et est toujours présente dans les brochures de la promotion touristique du Maroc, elle ne renvoie pas uniquement à la kasbah comme édifice en terre mais elle s'appuie aussi sur l'imaginaire du touriste préalablement prêt à l'admirer à travers les représentations et les images qu'il a reçu auparavant.

Ces représentations lui permettent à la fois de se protéger de l'inconnu et de projeter des images qui peuvent être réelles ou non. Mais lorsqu'il ne retrouve pas les images préalablement créées dans son imaginaire, le touriste peut avoir un sentiment de répulsion vis-à-vis des lieux visités. Et lorsque l'image, confirme l'imaginaire, cela permet de favoriser un lieu par rapport à un autre. Par exemple, l'image de la kasbah et le Ksar participe aujourd'hui à la commercialisation de la destination Ouarzazate, et permet d'attirer les clients non seulement pour la visite des anciens édifices mais aussi pour un hébergement dans des lieux mythiques commercialisés sous la marque de « Kasbah ». Cette dernière a perdu progressivement son premier sens lorsqu'on a commencé à assimiler des bâtiments construits en béton à des kasbahs et ce en se basant sur la forme extérieure de l'édifice.

Cette appellation de kasbah profite de l'imaginaire des touristes qui sont préparés à être attirés par les appellations : « Kasbah », « Ksar », « Tente », « Nomade », « sous les étoiles », « Désert », etc. et la liste est longue. D'ailleurs, nous retrouvons ces mots sur toutes les brochures de promotion réalisées par l'Office National Marocain du Tourisme (ONMT) comme organisme publique de la promotion du tourisme, par les agences de voyages et les hôteliers, ainsi que par les porteurs de projets touristiques.

Les nouvelles technologies de communication et les réseaux sociaux ont largement participé au partage des images et par conséquent des imaginaires touristiques. Ces derniers ont la capacité de rassembler ou de diviser des groupes d'individus autour des représentations qu'ils gardent à partir des expériences de voyage qu'ils ont vécues. En réalité, ces imaginaires font appel à une virtualité puissante capable de faire d'un simple lieu une destination touristique. Cette virtualité est mise en place par des acteurs qui font partie du système touristique.

2.4. Les stratégies de promotion du Maroc par le biais du désert et de ses composantes

En plus de la mosaïque paysagère à la fois naturelle et culturelle, l'aspect architectural spécifique permet la promotion de cette région et généralement les politiques publiques s'en servent pour la promotion du pays. Voyons comment ces éléments de l'architecture en terre que sont les ksours et kasbahs, apportent un plus à ce territoire et comment ils sont appréhendés par les politiques publiques et perçus par les différents acteurs dans les lieux.

« Le désert, la porte du désert, la route des kasbahs, les mille et une Kasbah... », ce sont plusieurs appellations qui renvoient au même lieu et à la même symbolique de l'espace. « Le Grand Sud » comme produit touristique exerce un attrait sur les touristes occidentaux en raison de plusieurs offres à la fois naturelles et humaines » (Breton, 2010) mais c'est aussi l'architecture en terre qui attire les touristes. Malgré la richesse culturelle et naturelle dont dispose le sud marocain c'est cette architecture qui prime. Cette dernière est très présente dans les discours des chercheurs, des touristes et des promoteurs du tourisme à l'échelle nationale, régionale et même internationale. Les stratégies de promotions ne sont établies que sur la base des produits qui attirent les touristes, ce qui intensifie le désir de visiter cette destination.

L'Office National Marocain du Tourisme (ONMT), l'établissement responsable de la promotion touristique au Maroc, repose aussi, pour sa promotion du sud, sur cet élément architectural. Mais, le problème est que ces stratégies ayant longtemps profité de cette image pour attirer des touristes avides de la découverte d'une architecture spécifique, se concentrent peu sur la question de l'entretien et de son maintien en bon état. Il s'agit jusqu'à présent de quelques initiatives timides menées par des associations ou par le Centre d'Etudes et de Recherches sur les Kasbahs et les Ksours du Sud (CERKAS). Ce dernier agit sous la tutelle du ministère de la culture mais n'arrive pas, par manque de moyens, à mener un travail de maintien de toutes ces Kasbahs menaçant ruine. Certes, le CERKAS dispose d'une base de données enrichie par un long travail de terrain mais cela ne suffit pas pour maintenir ce symbole de promotion du sud marocain.

Le tourisme et le patrimoine sont donc impliqués dans une relation où le profit est mutuel. Le développement récent du tourisme du désert a poussé les responsables du tourisme vers une intégration de cette architecture dans leur stratégie de développement et sa valorisation. Cela s'inscrit dans le programme « Patrimoine et héritage » qui fait partie des produits touristiques intégrés dans la vision 2020. Par ce programme, on essaie de mettre en avant l'identité culturelle locale en essayant de structurer et de valoriser tout type de patrimoine qu'il soit matériel ou

immatériel. Le ministère compte réaliser ce programme en recourant à la réhabilitation et la reconversion des monuments historiques tout en gardant leur identité architecturale locale. Une autre façon de présenter la culture locale est d'élaborer les circuits à thèmes en essayant de présenter la culture et les pratiques de chaque territoire.

A cet effet, la création d'un nouvel établissement « la société de revalorisation touristique du patrimoine » qui vise la transformation des éléments architecturaux (Kasbahs, Ksours, Riads...) en hébergement haut de gamme et où la culture et l'identité doivent être bien affichées, a été une bonne initiative. Ce projet a été conçu dans l'objectif de tisser un lien entre les différentes futures structures, qui seront classées, sur tout le territoire marocain en essayant aussi de générer un effet de marque à l'échelle nationale. L'idée en elle-même n'est pas originale puisqu'elle a été longtemps abordée par des particuliers que nous identifions aujourd'hui comme porteurs de projets et qui sont d'ailleurs l'objet principal de notre étude. Mais, l'intérêt est dans la formalisation de ces formes d'hébergements en Kasbahs ou Ksours.

2.5. La kasbah : un élément architectural décisif dans la commercialisation de la destination sud qui mobilise les politiques publiques

La Kasbah est l'élément patrimonial le plus présent dans le Pays d'Ouarzazate et sa présence dans ce territoire n'a pas seulement attiré des touristes mais aussi des acteurs investisseurs qui vont lancer des petits projets d'hébergement et qu'on va nommer dans ce travail « porteurs de projets ». Ces deniers puisent dans le paysage cet élément architectural qui permet de vendre la destination « Ouarzazate » et vont nommer volontairement leurs établissements « Kasbah X ». En effet, la nomination n'est pas le fruit du hasard mais c'est une image de marque qui vend l'établissement. Les politiques publiques de leur côté, et face à la multiplication de ce type de structures d'hébergement sous l'appellation de « Kasbah » essaient, à travers la nouvelle loi relative aux établissements touristiques et aux autres formes d'hébergement touristique, de se rattraper et de cadrer l'utilisation de cet emblème.

Ainsi, devant l'intérêt croissant des touristes portés à des structures d'hébergement atypique et la multiplication d'établissements qui se présentent sous la dénomination de Kasbah et Riad sans disposer obligatoirement des caractéristiques de vrais Riad et Kasbah ; la loi 61.00 portant statut des établissements touristiques au Maroc présente de façon très détaillée les caractéristiques et les normes de classement de ces établissements. En premier lieu, cette loi cadre la définition de l'établissement touristique comme étant « un établissement à caractère

commercial, qui reçoit une clientèle de passage ou de séjour et lui fournit, en totalité ou en partie, des prestations d'hébergement, de restauration, de boisson et d'animation ».

La loi précédente définissait douze formes d'établissements mais ne comportait pas la forme la plus répandue au sud, celle de « la kasbah ». La politique publique a essayé de rattraper ce manque en mettant en place une nouvelle loi relative aux établissements touristiques et aux autres formes d'hébergement touristiques et ce dans le cadre de la même vision 2020. Cette nouvelle loi 80.14 a abandonné des formes d'hébergement qui semblent être absentes au Maroc, comme le motel ou le relais, et a encadré la forme de « l'hébergement chez l'habitant » qui se diffuse de plus en plus sur les plans national et international à travers ces plateformes que nous avons déjà abordées dans le premier chapitre.

La particularité de cette loi se concrétise à travers l'inclusion de deux formes d'habitats touristique « le Riad et la Kasbah » et ce pour permettre plus de visibilité de l'offre touristique sur le plan international tout en assurant une représentation exhaustive du parc actuel et des concepts phares comme le Riad ou la Kasbah. Comme l'indique le discours utilisé par le ministère, il s'agit de « deux concepts fanaux » ce qui explique l'utilisation même impropre pour caractériser un lieu de séjour touristique. La Kasbah, l'élément architectural présent dans notre région d'étude, est définie dans cette loi comme étant « un établissement d'hébergement conçu sous forme de demeure fortifiée, intégrée dans son paysage, caractérisée par une architecture historique et utilisant des matériaux spécifiques dans sa construction ».

Cette définition reprend l'aspect architectural tout en insistant sur les matériaux. Or pour plusieurs structures relevées sur le terrain le mot « Kasbah » est donné à une simple maison, pour la majorité des cas, avec une construction moderne et un revêtement à l'ancienne en pisé. Nous remarquons que les politiques publiques, par ces programmes, essaient de rattraper les carences qui ont données lieu à ce désordre au niveau de l'infrastructure hôtelière spécialement dans les zones rurales moins contrôlées. Pour ce faire des comités ont été organisées au niveau de chaque délégation du tourisme et ont été envoyés pour visiter toutes les structures classées et non classées concernées par cette nouvelle loi tout en leur accordant une période pour se conformer à cette dernière.

Dans notre région d'étude, les porteurs de projet ont pris connaissance de cette loi mais ils ne sont pas tous d'accord pour appliquer les consignes de cette dernière, surtout qu'en plus de l'identification « Kasbah » que perdra l'établissement et qui reste un bon moyen de commercialisation, le nombre des chambres a été limité à dix pour les maisons d'hôtes. Une

fois ce nombre dépassé, la structure appartient à une nouvelle catégorie qui est l'« hôtel ». Toutes ces nouvelles instructions vont à l'encontre de ce que ces porteurs de projets ont programmé dans la conception de leurs projets qui ont été montés dans des conditions autres moins strictes.

Mise à part la politique de développement touristique en lien avec l'architecture locale, le Maroc s'est bien engagé dans des réseaux de protection du patrimoine comme son adhésion au Comité du Patrimoine Mondial. Ainsi, il a pu faire inscrire huit biens nationaux sur la Liste du Patrimoine Mondial et a aussi proposé une liste indicative comportant des sites naturels. Cette liste a été proposée en 1995 par l'autorité chargée des affaires culturelles et sa dernière mise à jour date de 1998.

Tous les biens qui ont été inscrits sur la liste du Patrimoine Mondial ont été identifiés comme biens culturels dont les villes historiques dont on compte six sites au Maroc. Les autres catégories sont illustrées par le village communautaire « Ksar Aït Ben Haddou » et un site archéologique « Volubilis ». Donc à l'exception de ce ksar inventorié et protégé par l'UNESCO le reste de cet habitat n'est pas identifié comme patrimoine mondial. Parallèlement aux efforts déployés par l'UNESCO, le programme du patrimoine mondial pour l'architecture de terre (WHEAP), lancé en 2008, se préoccupe de cette question sans être en mesure de régler cette problématique. En effet, il avait pour objectifs de mener des politiques concernant la conservation et la valorisation spécialement des qualités de l'architecture de terre.

La perte exponentielle de ces édifices a mis en évidence la nécessité pour la communauté internationale de se mobiliser fortement pour améliorer les conditions de la sauvegarde du patrimoine bâti. Mais, la nécessité de la mobilisation de fonds importants pour sa sauvegarde représente un des éléments inhibiteurs de son maintien en vie. Le ministère de la culture, considéré comme étant un ministère pauvre en raison du budget annuel qu'on lui consacre, n'est pas en mesure de sauver la totalité des Ksours et Kasbahs présents dans le sud marocain. Cependant, le CERKAS mène des efforts en termes d'inspection et d'inventaires des éléments architecturaux présentant un cachet original et pouvant intégrer la liste du patrimoine.

L'un des résultats de leurs travaux est l'inventaire de l'ensemble des constructions en terre dans la région et pour lequel nous attendons la publication officielle. Le CERKAS fait aussi des travaux de restauration des Kasbahs tel les Kasbahs de Tamnougalt et de Taourirt et il s'intéresse également aux greniers collectifs. Mais, il ne peut réaliser ces travaux de restauration qu'en faisant appel, en plus de l'UNESCO, à des organisations non gouvernementales. Les

gouvernements suisses et belges subventionnent également ces programmes, en plus de quelques associations qui défendent la pérennité de ces ressources architecturales. Durant nos entretiens, il nous a été mentionné que des particuliers s'investissent dans la restauration et la mise en valeur de l'architecture en terre, comme le banquier et homme d'affaire Othmane Benjelloune et sa fille qui restaurent et réutilisent des anciennes Kasbahs comme des écoles.

« Le CERKAS, ils font ce qu'ils peuvent, il faut qu'ils aient un peu de moyens aussi. Il y'a un truc qui est super là et que je connais : c'est la fondation de Othmane Benjelloune qui restaure les kasbahs dans la région pour en faire des écoles, ça c'est vraiment top top top. Moi, je connais très bien Dounia Benjelloune, la fille d'Othmane Benjelloune, qui est dans la production de cinéma et donc ils prennent une vieille kasbah qui est une ruine qu'ils reconstruisent en bas ils font l'école et à l'étage ils aménagent le logement des instituteurs et puis ils équipent tout : les ordinateurs, wifi, ils mettent vraiment le paquet. Alors ça, ça concerne le patrimoine, les kasbahs sont sauvées et en plus ça permet aux gamins du village de recevoir un enseignement de qualité dans des locaux de qualité au moins ça c'est le top du top, c'est dommage qu'il y'a pas plus de trucs qui sont comme ça, ils ont fait plusieurs et après ils font des films de promotion, après pour justifier leurs investissements dans la fondation... »¹⁸

En dehors de ces initiatives à caractère caritatif, des actions de restauration et de réutilisation des Kasbahs comme établissement d'hébergement sont engagées par les porteurs de projets étrangers et marocains.

3. Changement des fonctions des Ksours et Kasbahs

Comme indiqué plus haut, au tout début de leur existence, les Ksours et Kasbahs avaient principalement des fonctions d'habitat et de fortification. Par la suite, ils sont devenus des éléments de patrimoine et de tourisme et ce changement de fonctionnalités a été accompagné d'un ensemble de circonstances permettant l'évolution de leur usage.

¹⁸ Français de 67 ans, propriétaire d'une maison d'hôtes deuxième catégorie à Agdez depuis 2004

3.1. Kasbah et Ksours autrefois : un habitat défensif et parfois de pouvoir et de commandement

Au départ, le Ksar a été appelé Tighremt : « Dans l'Atlas, les indigènes utilisent le terme tighremt, signifiant petit village fortifié ; c'est un diminutif d'*ighrem*, mot qui porte à confusion car il désigne également le grenier collectif et l'Agadir du Souss » (Gandini, 2016). Le terme de Kasbah est récent, on rapporte qu' « il a été introduit à l'arrivée dans la région vers les années 1920 des citoyens arabes et français. » (Mimo, 2010). Le Ksar et la Kasbah sont des mots d'origine arabe qui renvoient à la forteresse et qui, en même temps, s'accordent avec le tighremt au niveau de son organisation.

Dans le passé, l'objectif de la construction de ces demeures fortifiées a été le contrôle des oasis et des différentes voies de passage ainsi que de se protéger des nomades, bien que l'histoire rapporte que les Ksours ont été édifiés au départ par ces derniers. Gandini (2016) rapporte que le Tighremt occupait une position de choix pour surveiller les terres, les canaux d'irrigation (*targa*) et les mouvements des tribus. Situé sur un chemin de parcours, il pouvait jouer le rôle d'un fort pour filtrer les passages. En plus de son rôle de protection et de défense, la Kasbah pouvait être aussi une habitation des seigneurs ou des détenteurs du pouvoir localement : « Elle était le siège d'une autorité détenue par un émissaire du caïd : le khalifa qui avait pour mission de diriger, souvent en véritable despote, la tribu sous son autorité et de rallier celles hostiles au Makhzen. » (Mimo, 2010).

En plus de l'aspect sécuritaire et de commandement de la Kasbah, le chef qui occupait cette demeure disposait d'une certaine notoriété lui permettant de détenir et exercer un pouvoir. L'exemple le plus rapporté est celui du Glaoui, nommé Pacha de Marrakech par le sultan Abdelhafid¹⁹, il gagne plus de puissance en descendant vers l'Atlas et spécialement à Telouet où il affirme son autorité et sa puissance en construisant des rapports intimes avec les notables de la région :

« Dès la fin du XIXe siècle à Télouet, par l'intermédiaire du Glaoui, les notables locaux devenaient, à leur niveau, des représentants du pouvoir central au service de leur communauté. Ils cumulaient souvent les fonctions de propriétaires terriens, d'éleveurs et de commerçants. Il leur fallait être riches, puisque leur hospitalité était source d'information : « [...] au courant de tout, des affaires de tous, [...] naturellement désigné(s) ou accepté(s) comme membres de la *djema'a* de [leur] douar ou de [leur] fraction » (Leveau, 1985, 242-245), ils constituaient une administration hiérarchisée. Désigné par

¹⁹<http://zamane.ma/fr/la-veritable-histoire-de-thami-el-glaoui/>

le Glaoui, le khalifa s'adressait au cheikh qui, à un niveau inférieur, se renseignait auprès du muqaddim, en rapport constant avec la population d'un douar. En outre, dans chaque tribu soumise était construite une kasbah au sein de laquelle l'administration, chargée d'observer la région, rendait des comptes au caïd des caïds de Télouet. Ces derniers organisaient régulièrement des réunions. Avec une harka, ils mataient les révoltes et prélevaient les impôts au nom du makhzen et pour eux » (Samama, 2006, p. 248-260).

Ce système makhzénien, reposait sur un mode hiérarchique. De ce fait, le pouvoir passe du Pacha par le biais du Khalifa au Caid et l'information remonte dans l'autre sens du Muqaddim au Pacha qui détient le contrôle des régions en question. Durant cette période, la Kasbah jouait un rôle politique, un lieu de rencontre de ces chefs de région tout en leur permettant d'observer ainsi que de tirer profit de ces régions.

« La construction d'une tighremt se faisait en quelques mois par tiwizi (travail collectif) et l'amghar ou le khalifa recrutait une importante main d'œuvre auprès de sa famille, de sa clientèle et de ses sujets. La rapidité était chose requise car ces petits chefs cherchaient à implanter au plus vite un siège de leur pouvoir dans une région nouvellement soumise à leur autorité » (Gandini, 2016)

Le pouvoir détenu par ces derniers leur permettait aussi de profiter abusivement de la main d'œuvre présente sur place. Les populations des différents villages étaient mobilisées afin de réaliser le plus vite et avec perfectionnisme ces demeures seigneuriales. Aujourd'hui, les habitants de ces villages gardent de mauvais souvenir quant à l'abus subis par leurs arrière-grands-parents et la mémoire collective ne garde que des images de cruauté de cette période. Surtout lorsqu'il s'agit des kasbahs du Glaoui qui comportaient des prisons où ces personnes subissaient des actes de torture.

3.2. De l'habitat fortifié à la structure d'accueil touristique

Suite à l'abandon de ces édifices pour les raisons indiquées plus haut, de nouveaux acteurs ont redécouvert cette architecture selon le processus que nous avons également décrit ce sont le touriste et l'investisseur.

L'arrivée des porteurs de projets étrangers et les efforts déployés pour restaurer et réaménager ces Kasbahs tombées dans l'oubli restent liés fortement aux motivations des touristes, qui, semblent être attirés par ces demeures et cherchent à y rester le plus possible, surtout quand il s'agit d'un lieu disposant d'une histoire. Donc, c'est cet intérêt porté par les touristes qui a fait de ces porteurs de projets des acteurs participant au changement de fonctionnalités de ces Kasbahs. Aujourd'hui, la Kasbah et le Ksar sont un moyen d'attirer des visiteurs et de nouveaux

revenus pour les populations locales. En fait, ces bâtiments qui étaient des lieux fermés à l'étranger et où les familles patriarcales vivaient cloisonnées, sont devenus aujourd'hui des lieux ouverts sur l'autre en créant toutes les conditions pour accueillir cet autre qui est fortement sollicité.

Ces changements et ces progrès que consolident les nouvelles technologies ont un double effet sur le touriste et sur les locaux. Le premier concerne un nouveau profil de touristes qui diffère des premiers touristes qui venaient pour des séjours courts ou des passages rapides sans aucune exigence. Le touriste d'aujourd'hui qui attire ces kasbahs est un quelqu'un d'ouvert sur l'autre qu'il cherche à découvrir dans sa vie quotidienne et qui vient pour des séjours longs et actifs. Le second effet, concerne la réponse à cette nouvelle demande, qui va attirer de nombreux acteurs locaux et étrangers qui, profitant de cette nouvelle tendance, deviennent de purs acteurs en tourisme.

Généralement les étrangers achètent, restaurent ou construisent de nouvelles bâtisses alors que les locaux, dans un premier temps, rénovent leurs propres maisons pour les transformer en lieux d'hébergement touristiques et s'ils ont plus de moyens construisent une maison dédiée à cette seule activité. Quelle que soit l'origine de ce bâtiment, ancienne kasbah restaurée ou nouvelle construction sur le modèle d'une kasbah, ce qui nous intéresse ce sont les attributions qu'on lui donne et là nous évoquons spécialement l'attribution de l'identifiant « Kasbah » à presque toute structure touristique dans notre région d'étude que ça soit une vraie kasbah ou non.

La kasbah a des spécificités et des caractéristiques propres à elle, par sa forme architecturale, ses tours et les matériaux appliqués à sa construction ; sans ces caractéristiques nous ne pouvons pas accorder à un bâtiment l'identité d'une kasbah. Comme dans les villes où de petites structures touristiques portent le nom de « Riad », sans être de vrais Riads, en milieu rural du sud du Maroc nous allons retrouver l'attribut « kasbah » même si on n'est pas en présence d'une kasbah. En effet, c'est l'orientation et le choix des touristes qui incitent les propriétaires à utiliser cette identification surtout que récemment de plus en plus de touristes sont à la recherche d'un produit authentique et abandonnent constamment les structures hôtelières avec les standards de luxe classiques et internationaux.

Conclusion du chapitre deux

Les dynamiques que vit la région, objet de notre recherche s'explique ainsi par divers facteurs. Nous en avons retenus trois dans cette première partie. De ces trois facteurs, l'aspect patrimonial dont traite ce chapitre nous achemine progressivement vers la dimension territoriale. L'architecture en terre en général et la kasbah en particulier sont des éléments représentatifs des spécificités de la région d'Ouarzazate. L'habitat en terre des ksours et kasbahs est doté d'un ancrage territorial fort et marque la région et ses paysages. Il n'existe nulle part ailleurs au Maroc du moins sous sa forme spécifique. De ce fait l'émergence de la nouvelle destination touristique est intimement liée à cette ressource locale.

Héritage séculaire, cette ressource a subi l'usure du temps et le renversement du système des valeurs qui magnifie désormais la modernité et le confort. Il a connu une dégradation qui semblait irréversible. Mais grâce au tourisme cet héritage a non seulement été en partie sauvé, mais il a même été patrimonialisé. Les touristes, émerveillés par la beauté de ces sites, révèlent ces ressources latentes et participent de façon indirecte à leur survie. Le fait que ces derniers viennent principalement pour la visite de ces demeures en terre pousse à les sauvegarder.

C'est ainsi que de nouveaux acteurs amenés par le tourisme tout en profitant de cet élément patrimonial participent à sa sauvegarde. Il s'agit des touristes et des investisseurs étrangers ou nationaux qui continuent à vivre cet imaginaire touristique lié au désert et à la Kasbah comme résidence seigneuriale. Donc, le fait de reprendre des Kasbahs et de les restaurer pour quelques-uns ou de construire de nouveaux édifices en s'imprégnant de l'architecture et du style de la Kasbah pour d'autres est une forme de pérenniser le rêve du touriste. Leur réutilisation pour une activité d'hébergement touristique ou de restauration permet d'éterniser cette architecture dans le pays d'Ouarzazate.

L'étude de l'arrivée et de l'installation des porteurs de projets étrangers, leurs projets de vie et leurs projets pour le territoire permettront de cerner davantage les processus de l'émergence d'une nouvelle destination touristique en milieu rural. Ceci est l'objet de la deuxième partie.

Chapitre 3. L'arrivée des porteurs de projets étrangers dans un arrière-pays du sud

L'arrivée et l'installation des porteurs de projets étrangers dans l'arrière-pays d'Ouarzazate nous interpelle et nous interroge sur les nouvelles dynamiques touristiques mobilisées et les changements que le territoire connaît à cause de ce phénomène. Ces porteurs de projets sont étrangers au territoire d'installation par leurs nationalités et référentiels culturels, ils sont donc en interaction avec de nouvelles populations dans un nouveau territoire ou espace de vie. En réalité, le Maroc connaît déjà des installations plus ou moins importantes d'étrangers dans des sites touristiques comme les médinas des villes impériales à l'instar de Fès et Marrakech ou des villes côtières comme Essaouira et Tanger. Les installations en villes ont déjà été étudiées et analysées (Berriane et al, 2014 et 2017 ; Therienne et Pellegrini, 2015 ; Nakhli, 2011).

Mais, les nouvelles installations d'étrangers en milieux ruraux au Maroc sont plus récentes et non étudiées. En effet, après l'intérêt porté pour les villes, les résidents étrangers se dirigent de plus en plus vers les campagnes et le pays d'Ouarzazate est le cas le plus illustratif de ce phénomène. Depuis le début des années 2000, cette région a connu des flux d'étrangers qui ne viennent pas seulement pour s'installer mais aussi pour mener un projet touristique sous forme de maisons d'hôtes, auberges, restaurant, etc. Ces installations très récentes ont entraîné une certaine dynamisation du territoire ; Ceci fait de nos questionnements relatifs à ces nouvelles installations, une thématique récente qui permet de comprendre à la fois le processus d'arrivée et d'installation et les différentes interactions entre les acteurs sur place et les nouvelles dynamiques touristiques et territoriales.

Pour ce faire, nous nous situons dans le prolongement de recherches menées par des chercheurs francophones et anglo-saxons. Dans un premier temps et suite à cette nouvelle orientation vers le rural, nous présenterons ce que Cognard (2013) identifie dans sa thèse comme « renversement des dynamiques migratoires » des villes vers les campagnes. Ce phénomène peut s'insérer dans les nouveaux champs théoriques qui ont développés de nouveaux concepts tel que « Lifestyle migration » (M. Benson et K. O'Reilly, 2009), « Quest migration » (Therrien et Pellegrini, 2015), ou encore « migration privilégiée » (Cognard, 2013 ; Haas, 2014 ; Le Bigot, 2017).

Dans un second temps et en nous basant sur les modèles que développent ces concepts, nous comparerons les caractéristiques de nos porteurs de projets étrangers à ces modèles, ce qui nous permettra de situer cette catégorie pour laquelle nous avouons avoir de sérieuses difficultés de catégorisation : sont-ils des touristes ? des résidents étrangers ? ou des immigrants...?

1. A la quête d'une nouvelle vie : une multiplicité de formes de mobilité vers les arrière-pays

Les sociétés actuelles sont en perpétuel mouvement ; des mouvements difficiles à suivre et à observer puisqu'ils s'accroissent tout comme les moyens technologiques et de transport qui les accompagnent. En effet, l'Homme d'aujourd'hui est de moins en moins prévisible, et parallèlement à l'évolution de ses besoins liée elle-même à l'évolution de ses comportements, ses orientations changent également. Par exemple, on observe aujourd'hui un grand intérêt pour les territoires ruraux de la part de personnes issues de territoires urbains, alors que l'intérêt s'est précédemment manifesté dans le sens contraire.

Cette question d'un nouvel intérêt pour les campagnes et les régions rurales nous intéresse dans la mesure où ça nous aide à étudier l'arrivée et l'installation des personnes étrangères dans un arrière-pays qui est manifestement une région rurale. Vu l'universalité du phénomène, nous essayons dans un premier temps d'analyser la littérature ayant étudié ce renversement de flux à travers l'adoption de nouveaux concepts comme la « contre-urbanisation » et la « migration d'agrément » (Cognard, 2013).

L'objectif de cette première section est également de décortiquer les pratiques liées à ces nouveaux mouvements qui se font dans le cadre des pratiques d'agrément liées aux comportements touristiques. Le tout permettant de faire la différence entre d'une part le monde de la vie du quotidien et d'autre part le monde de l'ailleurs qui se vit à travers le tourisme, le voyage, la nature... Au-delà des différentes pratiques liées à la mobilité, les nouvelles tendances de déplacement ont donné naissance à de nouvelles installations qui ont attiré l'attention des recherches surtout anglo-saxonnes.

Les concepts issus de ces recherches, « Lifestyle migration », « Quest migration » et « migration privilégiée », discutent les différentes motivations d'installations, les profils de ces nouveaux résidents et leurs habitus. Cette analyse du cadre de référencement nous permettra de catégoriser nos porteurs de projets à destination de l'arrière-pays d'Ouarzazate dans les développements qui suivront (6^{ème} chapitre).

1.1. Un intérêt mondial croissant pour la mobilité vers les zones rurales

En essayant toujours de comprendre les mutations que vit le pays d'Ouarzazate et en nous limitant aux faits touristiques et à l'arrivée des porteurs de projets étrangers, il faudra comprendre l'intérêt porté récemment à ces zones rurales considérées aujourd'hui comme nouveaux espaces de vie et de travail. La question qui se pose est alors comment ces arrière-pays en général et celui d'Ouarzazate en particulier, longtemps marginalisés et point de départ des personnes en quête du travail, deviennent aujourd'hui des pôles d'attraction et d'installation de personnes étrangères à ces territoires ?

Cette situation est le résultat d'un « renversement des dynamiques migratoires dans les campagnes— passant d'une situation connue d'exode à une situation nouvelle de repeuplement » (Cognard, 2013). En conséquence, le monde qui a connu un exode rural en direction des grands centres urbains pour ce qu'ils offrent comme conditions de vie relativement favorables, connaît aujourd'hui un renversement qui fait basculer les flux migratoires dans l'autre sens, c'est-à-dire, de la ville à la campagne.

Le Maroc n'est pas le seul pays à connaître ce renversement de flux de l'urbain vers le rural, la France l'a bien devancé de loin et nous pourrions profiter de cette expérience précoce pour mieux analyser la « renaissance rurale » que connaît actuellement notre région de recherche. En France et concernant les recherches sur la mobilité nous retrouvons au départ surtout des monographies régionales (Duby, Wallon, 1977) alimentées par des travaux sur l'exode rural. Et c'est à partir de l'année 1970 qu'on a commencé à s'intéresser aux mouvements ville-campagne dans le sens où ça pouvait expliquer les phénomènes des néo-ruraux.

B. Kayser (1990) est le premier chercheur géographe à avoir étudié le phénomène, dans son ouvrage sur *la renaissance rurale*. Le sujet a suscité peu d'intérêt au niveau des recherches géographiques modernes et accuse un retard en France comparativement aux recherches anglo-saxonnes. « Il semble parfois avoir été un peu plus précoce aux Etats-Unis et en grande Bretagne, où il s'amorce localement dès les années 1950 » (Cognard, 2013), les pays anglo-saxons sont les premiers à connaître le phénomène et à mener des recherches sur ces mobilités en raison du « décalage chronologique ».

Et si les recherches sur l'exode rural ont accaparé pendant longtemps les chercheurs, des recherches récentes s'intéressent aux questions des « nouveaux habitants » ou des néo-ruraux qu'on a divisés en deux groupes principaux : « L'un s'inscrivait dans la mouvance du retour à la terre définie par Bertrand Hervieu et Danièle Hervieu-Léger. Pour le second groupe, composé

en majorité d'étudiants plus ou moins en rupture, l'arrivée s'est faite un peu par hasard, par le bouche à oreille. Les deux groupes ont expérimenté des systèmes alternatifs, tenté l'expérience coopérative ou organisé des réseaux d'achat et de distribution informels (de vin, de riz complet...). » (Rouillier, 2011).

Le profil de ces derniers a évolué passant d'une population avec un « profil classique », représenté par des personnes généralement aisées d'une catégorie socio-culturelle élevée, comme le cas de la Grèce où « Les couches de populations aisées préféraient les vertes banlieues du Nord (Kiphissia, Ekali) ou du Sud-Est (Voula) de l'agglomération » (Sintès, 2008), à une population moins active, principalement des retraités pour connaître, à partir des années 2000, un nouveau type de résidents plus jeunes, plus dynamiques mais moins aisés. Nous assistons ainsi à une « démocratisation » du mouvement en passant des personnes riches et aisées à des personnes issues de la classe moyenne avec peu de moyens financiers (Cognard,2011).

La migration en France ne concernait pas seulement les Français au sein de leur pays mais il y'a eu aussi les Britanniques²⁰ qui ont profité de la démocratisation des vols aériens à destination de la France. La proximité et l'amélioration du réseau routier ont bien été des éléments indispensables pour l'arrivée et l'installation des « nouveaux venus » dans les campagnes françaises ; « La population britannique y est également de plus en plus nombreuse, comme dans tout le Centre Bretagne. Dès la fin du XIX^{ème} siècle, Huelgoat est devenu un lieu de villégiature apprécié des Britanniques, qui étaient nombreux à se rendre en excursion dans les monts d'Arrée grâce à l'arrivée du train (1891) » (Rouiller, 2011).

De ce fait, l'espace rural se mue en un nouvel « espace résidentiel », résultat du changement des modes de perception de ces espaces connus autrefois comme des espaces désocialisés et qui n'attiraient personne pour s'y installer. Comme l'a avancé Cognard (2013) « Le renversement de tendance y est essentiellement le fait d'une inversion du bilan migratoire dans les années 1970 ». Ces nouvelles tendances peuvent être une forme de *contre-urbanisation* ou *désurbanisation*²¹ qui sont les résultats d'une mobilité qui permet d'échapper à l'urbain vers le

²⁰Au Limousin, Depierre et Guitard (2006) notent ainsi concernant l'arrivée de Britanniques que « les dernières destinations des lignes lowcost montrent un glissement des foyers émetteurs du Grand Londres vers le nord du pays, c'est-à-dire les anciens bassins industriels britanniques ». L'accueil et l'installation des Nord-Européens dans le Limousin, l'exemple des Britanniques : quel poids, quels effets, quelles perspectives ?, Conseil Régional du Limousin, Université de Limoges, p. 52.

²¹ La désurbanisation est expliquée par Jean Marie Halleux dans son article « Évolutions des organisations urbaines et mobilités quotidiennes : espace de référence et analyse des processus ».

Le concept « contre-urbanisation » est apparu pour décrire la circulation physique des populations en dehors des villes et des régions métropolitaines vers des zones rurales, la contre-urbanisation a tendance à se concentrer sur les flux. (Halliday et Coombes, 1995).

rural. Cette fuite peut être permanente ou saisonnière et l'installation peut se faire dans la durée ou temporairement, « ceux-ci sont désormais plus nombreux à s'implanter en permanence ou selon des logiques multi résidentielles complexes. » (Cognard, 2013).

Cet espace rural devenu un espace résidentiel, bénéficie de plus en plus de nouveaux critères d'attractivité et suscite de nouvelles perceptions. Ce qui intéressait peu les gens avant, les attire aujourd'hui, annonçant un retour à la terre et à l'origine à travers le rural. En effet, ces nouveaux habitants sont à la fois attirés par la qualité de vie et d'autres facteurs, entre autre, un marché immobilier qui offre un large choix ainsi que le coût assez bas d'achat des maisons à la campagne.

Bien qu'il existe différentes motivations qui peuvent pousser les gens à se déplacer vers les zones rurales, y compris le prix de l'immobilier, la surpopulation, la retraite, et l'intérêt porté à l'écologie, la motivation la plus répandue dans la littérature de la contre-urbanisation est l'idylle rurale : l'attraction de la campagne comme un mode de vie. Ce qui attire vers l'idylle rurale c'est ce qu'il incorpore comme éléments de mode de vie saine et ce qui se résume dans la paix et le calme, l'espace et la verdure (Dam et al, 2002). La campagne est ainsi représentée comme un espace où les gens ont plus de temps pour les autres et peuvent former une communauté plus soudée, où les enfants peuvent grandir en sécurité (Matthews et al., 2000). On évoque aussi des motivations socialement anti-urbaines comme le taux de criminalité élevé dans les villes, les taxes, la congestion et la pollution.

Au niveau de la contre-urbanisation, partir vers les destinations visées signifie la même chose pour les personnes en question : une manière différente et meilleure d'appréhender une nouvelle vie différente de l'ancienne. La contre urbanisation se croise aussi avec l' « amenity migration » ou la « migration d'agrément » comme elle a été traduite en français et qui décrit les mouvements de population vers le milieu rural. Françoise Cognard a soutenu une thèse sous le titre « « Migrations d'agrément » et nouveaux habitants dans les moyennes montagnes françaises : de la recomposition sociale au développement territorial (Diois, Morvan et Séronais) ». Dans cette thèse, (2013), l'auteure retrace l'historique de cette notion qui a vu le jour à la fin des années 80 et a été étudiée initialement par L.A.G. Moss.

Moss (1986) explique que cette notion concerne le phénomène contemporain qui se forme à travers le nombre important de personnes, pour qui cette migration, ne fait que répondre à un attrait de l'environnement naturel ou culturel qu'ils retrouvent sur leurs nouveaux lieux de vie : « the contemporary societal phenomenon of significant numbers of people migrating due mainly to the attractiveness of the natural environment and/or culture, the amenity resources,

of their destinations ». S. Stewart (2002) à son tour précise dans son article « Amenity migration », que cette notion concerne les personnes qui cherchent à vivre dans des zones riches en ressources naturelles et peuvent sacrifier des salaires bien élevés et leurs parcours professionnels dans des régions métropolitaines, afin de vivre et résider dans des endroits où elles pensent pouvoir avoir une meilleure qualité de vie.

Ainsi, les nouvelles représentations et dynamiques de mobilité se croisent. Nous pensons que cette forme de migration se chevauche quelque part avec le tourisme surtout lorsqu'on parle d'une migration d' « agrément » qui renvoie à l'idée de bien-être qu'on retrouve lors des séjours touristiques. Le chevauchement apparaît lorsqu'on présente les nouvelles formes de migration et les attraits du post-tourisme qui représentent le passage de la modernité touristique au post ou hyper-tourisme (Ury, 2005 et Viard, 2006).

Ces formes de migrations peuvent être aussi un résultat de l'évolution du tourisme puisque c'est lors d'un séjour qu'on peut profiter d'un temps de réflexion quant à sa vie quotidienne (qui peut être stressante en ville), on découvre alors un nouveau sentiment de repos qu'on espère faire durer. On réalise également une certaine image utopique de la campagne : « Cette accroche peut aussi s'envisager autour de cette image du refuge, de protection et de rupture avec le monde moderne. La ruralité symbolise aussi une recherche de relations authentiques autour de cette image de la belle campagne marquée par une mise à distance des affres de la modernité et de ses contraintes migrations récréatives » (Jean Corneloup, 2012). Cette vision se croise avec la « Lifestyle migration » qu'on peut voir aussi comme une manifestation de contre-urbanisation et de migration d'agrément à travers les migrants qui, souvent, manifestent ce besoin de retrouver une vie meilleure quelque part.

1.2. Apparition et évolution des concepts de « Lifestyle migration », « Quest migration » et « migration privilégiée »

La difficulté du classement des phénomènes liés à la mobilité a poussé un nombre important de chercheurs à repenser un cadre théorique commun permettant d'expliquer les nouvelles installations qui sont le résultat des nouvelles tendances. Ces concepts appelés « Lifestyle migration » (Benson et O'Reilly, 2009), « Quest migration » (Therrien et Pellegrini, 2015), « migration privilégiée » (Cognard, 2013) permettent de comprendre les phénomènes de la migration et de la mobilité prolongée qui se sont développés à partir de l'année 2000. L'intérêt que nous portons à ces concepts vient de la nature des porteurs de projets qui se sont installés dans l'arrière-pays d'Ouarzazate et pour qui nous rencontrons une difficulté de classement.

En fait, l'étude de ces phénomènes a été lancée par les anglo-saxons, tout d'abord par les deux chercheurs sociologiques britanniques Benson et O'Reilly (2009) qui ont proposé l'expression de « Lifestyle migration ». Cette conceptualisation se veut une explication de la nouvelle tendance des mobilités qui concerne le nombre croissant de personnes qui prennent la décision de migrer en se basant sur leur conviction du fait qu'il existe de meilleures conditions de vie quelque part ailleurs ; ils sont donc à la quête de la « good life ». Ce concept est une nouvelle représentation d'un ancien fait « la mobilité », il semble être une continuation historique des mobilités antérieures comme le Grand Tour, voyages d'aventures et « love migration » (King, 2002).

Benson et O'Reilly définissent les « lifestyle migrants » comme des personnes relativement aisées et de tout âge qui se déplacent à temps plein ou à temps partiel vers des régions où ils croient pouvoir profiter d'une meilleure qualité de vie. La décision de migrer est généralement marquée par une expérience de vie négative préalable à la phase de la migration. Cette dernière est souvent décrite comme 'getting out of the trap', elle permet donc de fuir le piège, ou 'making a fresh start' à travers un nouveau départ qu'ils imaginent ailleurs, ainsi qu'un nouveau commencement 'a new beginning' (Helset et al. 2005 ; Karisto, 2005 ; Salvá Tomás, 2005). Les bases de ce nouveau mode de vie recherché tournent autour de la renégociation de l'équilibre travail/vie, qualité de vie et l'absence de contraintes antérieures. La Lifestyle migration se présente comme étant une recherche, un projet, plutôt qu'un acte et elle englobe des désirs, des rêves qui se réalisent dans diverses destinations.

Dans un premier essai d'investigation des points de croisement du phénomène qui se développe sur notre terrain (l'arrivée et l'installation des porteurs de projets étrangers) et la mobilité des « lifestyle migrants » décrit plus haut, nous avons remarqué que nos porteurs de projets étrangers de la région d'Ouarzazate tout comme les « lifestyle migrants » investissent dans des structures d'hébergement ou de restauration qui fournissent les moyens de financement de leur nouvelle vie (Berriane, Oussoulous et al, 2016). En effet, le mode de vie reste leur priorité principale (Madden, 1999) et ils essaient de retrouver une sécurité tout en se stabilisant dans ces nouveaux lieux. La stabilité se concrétise lorsqu'on est son propre patron et on travaille pour soi-même. Pierre et Stubbs (2007) précisent que le fait de travailler pour les autres ne fait pas partie de la nouvelle vie qu'envisagent les « lifestyle migrants ». L'objectif est plutôt de pouvoir contrôler l'équilibre entre le nouveau travail et la nouvelle vie et c'est ce qu'on remarque chez nos porteurs de projets étrangers qui calculent un nouvel équilibre de vie sur leur nouveau lieu de résidence.

Les lifestyle migrants : à la recherche des lieux spécifiques

Le choix des destinations des lifestyle migrants se fait selon le mode de vie qu'ils projettent et qu'ils recherchent. En effet, les destinations reflètent directement le mode de vie souhaité par chaque groupe de migrants. O'reilly et Benson ont proposé une typologie de destinations : des destinations permettant de pratiquer un tourisme résidentiel, des destinations repérées comme idylle rurale et finalement des destinations bohémiennes.

La majorité des lifestyle migrants choisissent de s'installer dans des régions balnéaires ou des îles bien ensoleillées. Malte et la Costa del Sol ont le cachet du « Mediterranean lifestyle » en incluant cuisine, vin et un lent rythme de vie (Casado-Díaz et al, 2006 ; King et al. 2000). Cette catégorie de migrants représente un regroupement de touristes résidentiels (AledoTur, 2005) à la recherche d'avantages météorologiques et sanitaires et de la tranquillité associée à ces destinations touristiques. Et donc cette « Lifestyle migration » liée au littoral est marquée par l'évasion, la détente, les loisirs tout en faisant du tourisme un mode de vie.

D'autres lifestyle migrants sont à la recherche de la ruralité qui leur permet de prendre du recul dans le temps et ce en reprenant contact avec la terre. Ce phénomène est apparu premièrement dans les campagnes espagnoles et roumaines qui attirent des citoyens européens. L'accessibilité de ces zones rurales revient aux prix du foncier qui sont très bas (Hoey, 2005). Dans notre région d'étude, on enregistre une augmentation des achats des propriétés rurales par des étrangers, pour qui le prix de vente est très bas en raison du différentiel du taux de change entre l'Euro et le Dirham marocain.

On ajoute à ces deux catégories les migrants qui sont à la recherche de modes de vie alternatifs dans des lieux offrant un style de vie bohémien « These destinations are characterised by certain spiritual, artistic, or creative aspirations and unique 'cultural' experience. » (O'reilly, Benson, 2009). Cette catégorie comprend généralement des artistes, des personnalités littéraires, des musiciens qui partagent leur intérêt pour des villages leur permettant de profiter d'une vie bohémienne quotidiennement.

La faiblesse des recherches consacrées à ce phénomène jusqu'à maintenant expliquent le nombre limité de ces trois catégories. Mais vu les tendances mobilitaires qui s'accroissent, on peut s'attendre à l'apparition d'autres formes qui nécessiteront la révision de ces trois catégories. Cependant, ce premier essai de conceptualisation a été fait par les deux auteurs pionniers dans cette recherche et qui ont commencé par les deux premières formes de migrations qui se manifestent par le tourisme et la contre-urbanisation.

En outre, la Lifestyle migration est étroitement liée à la mobilité touristique (Williams et Hall, 2002), nous pouvons même avancer qu'elle est due à cette mobilité. Ces migrants sont attirés par le mode de vie particulier qu'ils vivent durant leur voyage, ainsi les séjours touristiques participent à l'élaboration de nouvelles représentations imaginaires, les convaincant de s'installer dans la durée sur ces lieux. L'objectif principal de cette installation est le changement du mode de vie d'un mode parfaitement organisé vers un mode « non structuré », « les lifestyle migrants cherchent à avoir une vie non structurée et non routinière » (O'Reilly, 2000).

Toutefois, ces nouvelles installations permettent de vivre une vie du touriste et les « lifestyle migrants » vont plus loin dans la configuration de leur nouvelle vie en essayant de corriger la mauvaise image que les locaux ont sur les touristes ; « beaucoup entre eux se forcent activement à montrer qu'ils sont différents de ces touristes qui ont souvent des stéréotypes négatives » (Benson, 2007 ; Oliver, 2007 ; Waldren, 1996, 1997). Toutefois, ces « lifestyle migrants » qui ne partagent plus les mêmes motivations et expériences du simple touriste ont dû commencer par être des touristes avant qu'ils ne souhaitent changer leur mode de vie.

Expliquer la « Lifestyle migration »

Comme il a été précisé précédemment, la migration apparaît comme un point de départ vers un meilleur mode de vie (Benson, 2007). Cette migration est intrinsèque aux trajectoires de vie des individus, qui, à un moment donné dans ces trajectoires souhaitent échapper à leur vie du moment pour chercher un mode de vie alternatif. Pour ces individus qui s'installent sur de nouveaux territoires pour une meilleure qualité de vie, la principale motivation de la migration a été la recherche de quelque chose d'intangible, caché derrière l'expression « qualité de vie » (O'Reilly 2007).

Le recours à la « Lifestyle migration » peut être défini comme une réponse au désir du changement du mode de vie vécu antérieurement et perçu comme une sorte de pause suivie d'un nouveau commencement. À cet égard, la décision de migrer est un choix de vie. Mais, la plupart des études soulignent aussi des liens avec la tendance de consommation (King et al, 2000 ; Sunil et al, 2007 ; Williams et Hall, 2002). Le mode de vie, dans les nouvelles sociétés de consommation contemporaines, est un projet de vie choisi par l'individu si bien que « les choix de vie que les individus font ainsi produisent une forme matérielle à un récit particulier de l'auto-identité » (Giddens, 1991). La consommation permet aux individus de maintenir un style de vie cohérent reflétant leur identité.

Bourdieu (1984) présente une description structurelle du mode de vie, en liant les pratiques de consommation au mode de vie et à la position sociale. Dans cette interprétation, les modes de vie apparaissent comme le résultat de circonstances, et un habitus de classe spécifique. Tous les choix de mode de vie sont décidés par notre habitus, notre classe et notre culture. Le projet de la « Lifestyle migration » peut donc être considéré comme une conséquence inévitable de la modernité qu'impose aujourd'hui la mondialisation et dans laquelle les individus sont en train de chercher leurs propres styles de vie tout en restant limités par leur propre habitus.

La migration permet ainsi aux individus d'établir une nouvelle et meilleure façon de vivre par rapport à celle d'avant. À cet égard, leurs actions démontrent qu'ils sont à la recherche de circonstances particulières, tout en agissant pour améliorer leur vie. Ils font des choix, ce qui confirme que la « Lifestyle migration » est une action individualisée. Toutefois, alors qu'ils mentionnent qu'ils sont en train de réaliser leurs rêves, il est évident qu'ils se rappellent de leur vie avant la migration (Benson et O'Reilly, 2007). Dans les nouveaux espaces de vie ils apportent avec eux les compétences, les attentes et les aspirations de leur vie avant la migration. Leurs choix de vie restent donc influencés par leur habitus, et encadrés par leur capital symbolique. En d'autres termes, leur capital éducatif, culturel et social impacte la décision de migrer et le choix des destinations, mais aussi la vie menée dans ces destinations.

Jusqu'à présent, une explication de la « Lifestyle migration » a été fournie et qui conclue que les motivations individuelles sont influencées par des préoccupations structurelles plus larges. À l'instant, il y a un nombre intéressant de personnes qui se déplacent pour un meilleur mode de vie. Ce déplacement a été facilité par leurs conditions historiques et matérielles, un certain privilège économique et une facilité de mobilité.

En effet, le privilège économique facilite la migration, dans de nombreux cas, il permet aux particuliers d'acheter une propriété dans la destination tout en gardant un bon niveau de vie mais ces « lifestyle migrants » profitent différemment de ce privilège économique. Par exemple, il y'a des personnes qui préfèrent s'approprier plusieurs résidences secondaires dans différents lieux, d'autres rassemblent l'ensemble de leurs ressources économiques pour acquérir une nouvelle résidence principale (O'Reilly 2007) et d'autres préfèrent vivre dans des caravanes et des mobil-homes. Cependant, ce privilège économique facilite le voyage après la migration et la pérennité de l'image de touriste chez ces lifestyle migrants.

Sans aucun doute, la mondialisation a joué un rôle dans l'essor de cette forme de migration. Le monde s'est réduit en un seul endroit (Robertson, 1992) et nous vivons dans une société organisée en réseaux (Castells, 2000). L'augmentation du nombre des « lifestyle migrants »

reflète aussi la mobilité croissante dans le monde, avec un nombre croissant de pays et de personnes touchés par la migration (Castles et Miller, 2003 ; Faist, 2000 ; Papastergiadis, 2000), ainsi que le développement du tourisme de masse.

Etant donné la hausse du niveau de vie et l'augmentation de la richesse, de plus en plus de personnes dans le monde peuvent faire des choix bien définis quant à leurs modes de vie souhaités. Ceci est également possible grâce à une plus grande flexibilité dans le domaine de travail et dans la façon dont nous nous percevons. Enfin, nous ne devons pas oublier qu'il y'a des intermédiaires qui aident dans cette prise des décisions. Dans le cas de la « Lifestyle migration », ce sont les agents immobiliers, les institutions financières ou les membres de la famille ou des amis qui aident à organiser le déplacement à l'étranger. Le Bigot (2017) a tracé un tableau basé sur les discours des lifestyle migrants relevés par M. Benson et K. O'Reilly, ce tableau synthétise de façon simple ce qui attire les lifestyle migrants dans une destination et ce qui les font fuir de leurs pays d'origines (Figure 2).

Figure 2- L'opposition origine-destination dans les discours lifestyle migrants (Le Bigot)

Tableau 1.2. L'opposition origine-destination dans les discours des *lifestyle migrants*

Destination	Origine
<ul style="list-style-type: none"> • rythme de vie tranquille • bas coût de la vie • climat agréable • santé meilleure • sentiment communautaire • simplicité, authenticité 	<ul style="list-style-type: none"> • croissance du chômage • insécurité • manque de sentiment communautaire • stress • pollution • pression de la société de consommation

Source : synthèse à partir des propositions de M. Benson et K. O'Reilly (2009), réalisation : B. Le Bigot

Sur la base de ce tableau synthétique, les « lifestyle migrants » se concentrent sur deux éléments pour la réalisation de leur choix de destination : le premier est d'ordre social et personnel lié au rythme de vie tranquille face au sentiment d'insécurité qu'ils vivent dans leurs pays d'origines, à ce qu'offre la destination et la population y vivant comme sentiment communautaire qui leur manque dans leur pays d'origine et à la simplicité et l'authenticité au lieu du stress et de la pression de la société de consommation d'où ils sont issus. Le deuxième élément est d'ordre naturel puisque ces « lifestyle migrants » sont moins à l'aise dans de grandes métropoles polluées et donc ils sont à la quête d'un climat agréable.

Le champ de recherche des « Lifestyle migrations » présente des résultats permettant de nous orienter pour l'analyse de la mobilité des porteurs de projets étrangers à destination du Maroc puisqu'il étudie, sur quelques terrains, la question de la mobilité Nord-Sud. La grande partie des travaux a été faite pour l'Europe et l'Amérique du Nord comme principales destinations. En outre dans des terrains méditerranéens, l'Espagne (Casado-Díaz, 1999 ; O'Reilly, 2000), l'Algarve, Malte, la Toscane (King, Warnes, et Williams, 2000). Parallèlement, des travaux ont été menés sur les Britanniques en France et sont aujourd'hui, en partie, affiliés à ce champ de recherche (Benson, 2011). Les destinations situées dans la rive sud de la Méditerranée sont peu nombreuses mais émergent comme nouvel objet de recherche.

Dans ce cadre, le travail de thèse présenté ici s'inscrit dans la continuité des évolutions récentes du champ des « Lifestyle migrations », en optant pour un angle d'analyse lié à la mobilité et soulignant les positions de pouvoir, tout en abordant ces évolutions au prisme d'une approche géographique.

1.3. La migration nord-sud : conceptualisation du renversement des flux de migration

Le renversement des flux des campagnes vers les villes en Europe, s'accompagne d'un renversement des flux migratoires du nord vers le sud à l'échelle du monde. Le Maroc représente l'une des destinations sud méditerranéennes dotées des qualités précitées et recherchées par ces nouveaux migrants venus au départ comme touristes « The Europeans first come as tourists but during their increasingly frequent visits, they become aware of what they perceive as a better quality of life available to them in Morocco » (Berriane et al., 2013)²². Avant, nous étudions la migration sud-nord pratiquée par des personnes en quête de plus de moyens financiers, leurs permettant de mieux vivre et même de faire des transferts à leurs proches dans les pays du sud. Aujourd'hui, nous assistons à une inversion des flux et nous avons face à nous des flux qui partent dans le sens opposé, du nord vers le sud. Cette inversion de flux n'est pas le résultat du hasard mais le résultat du développement de nouveaux phénomènes sociétaux, tels ceux que nous avons évoqué précédemment.

La mondialisation, la globalisation, l'hyper consommation, sont tous des facteurs accélérateurs d'une vie moderne mais stressante, ce qui, en plus des contraintes sociales affrontées, est derrière le départ des personnes définies comme « migrants » de leurs pays vers de nouvelles destinations: le Pays d'Ouarzazate pour notre cas. En revanche, le phénomène n'a pas

²² Mohamed Berriane, Mohammed Aderghal, Mhamed Idrissi Janati & Johara Berriane (2013) Immigration to Fes: The Meaning of the New Dynamics of the Euro-African Migratory System, *Journal of Intercultural Studies*, 34:5, 486-502, DOI: 10.1080/07256868.2013.827825

commencé au Maroc dans les zones rurales mais dans les villes. Les villes de Marrakech et de Fès (Berriane et al., 2013 et 2016) ont été les premières à recevoir un nombre important d'étrangers, surtout des Français souhaitant s'y installer de façon permanente ou saisonnières ; souvent, l'installation est appuyée par diverses motivations.

La ville de Fès, par exemple, a été un carrefour à la fois de retour, de départ et d'installation de trois catégories de migrants: il s'agit premièrement des émigrants marocains de retour à leur ville natale, des subsahariens faisant du Maroc et de la ville de Fès un pont vers l'Europe et des occidentaux prenant la décision de s'installer dans cette ville: « Fes now stands at the meeting point of three types of migration: the emigration and return of Moroccans; a significant flow of migrants originating in Sub-Saharan Africa; and increasing numbers of Westerners. » (Berriane et al., 2013).

La ville de Marrakech à son tour a connu l'arrivée des « Quest migrants », comme ils ont été définis par Catherine Therrien et Chloée Pellegrini (2015). Les deux auteurs mentionnent que les quest migrants participent au champ d'étude sur les migrations de mode de vie tout en apportant un éclairage au champ des « lifestyle migrants ». En effet, la différence entre les deux catégories est liée aux attentes de chacune, alors que les « lifestyle migrants » sont à la recherche d'un meilleur niveau de vie, les « quest migrants » tentent de mieux vivre en essayant de retrouver une sérénité d'esprit :

« L'amélioration de leur qualité de vie avec leur quête de bien-être et contrairement à la majorité des autres lifestyle migrants français rencontrés qui sont à la recherche d'un meilleur niveau de vie, un nouveau mode de vie ou un changement d'image exotique. En comparant leurs trajectoires avec celles des voyageurs on a remarqué que leur mode de vie nomade est dû à une quête personnelle, non pas pour vivre mais pour se sentir mieux, enracinée dans une sorte de « else whereness / l'ailleurs » où ils peuvent vivre en conformité avec leur appel intérieur (leur quête) et essentiellement exister différemment. » (Therrien, Pellegrini, 2015)

Ces modes de migration créent une polémique autour de ce qu'ils peuvent représenter comme privilèges à ses adhérents. Plusieurs recherches débattent sur la question de la dimension du « privilège » si elle peut être associée à la migration en prenant en compte les catégories sociales auxquelles appartiennent ces migrants. Le Bigot (2017) reprend dans sa thèse²³ que « Janoschka et Haas (2014, p.5) reconnaissent les critiques portées à la référence aux « privilèges ». Selon elle, la plupart des « lifestyle migrants » ne sont pas des élites, fuient dans de nombreux cas des

²³ Penser les rapports aux lieux dans les mobilités privilégiées : étude croisée des backpackers en Thaïlande et des hivernants au Maroc (LeBigot, 2017).

contraintes sociales, et dans le cas des destinations européennes, il serait erroné de parler de « privilège » ».

Le privilège en question est lié à la période historique ou actuelle des migrants prise en compte, si on reprend leurs anciennes expériences et leur niveau de vie auparavant on est limité quant à leur qualification comme migrants privilégiés. Cependant, leur installation dans les nouvelles destinations leur permet d'acquérir un nouveau statut permettant, à la fois, de mieux vivre et de s'approprier ce nouveau statut de migrant privilégié souvent lié au lieu de provenance. En effet, « il y a un grand nombre de personnes qui échappent aux conditions de pauvreté en vivant une vie privilégiée dans le Sud. » (Matthew Hayes, Rocio Perez-Ganan, 2016).

S. Croucher (2012) explique que le privilège associé à l'image de ces migrants est lié à leur appartenance aux pays qui possèdent un grand pouvoir économique, politique et culturel. Cette image n'est pas seulement soulevée par la population hôte mais est aussi intériorisée dans l'esprit de ces migrants qui se voient « privilégiés ».

« It is privilege that derives not only from their individual economic and social status (particularly in relation to members of the 'host' society), but also from their membership in countries of origin that tend to possess greater economic, political, and cultural power in the international system than do the countries where many privileged migrants are settling » (Croucher, 2012)

Privilégiés ou non, ces migrants à destination de l'arrière-pays marocain ne viennent pas pour pratiquer simplement du tourisme mais pour mener un projet leur permettant de vivre aisément au Maroc. « Deux types de situations sont donc à distinguer : celle des régions de tourisme de masse, où l'activité plus ancienne se caractérise par une internationalisation du marché depuis les années soixante et **celle des régions émergentes où se construisent les nouveaux lieux touristiques**. Le phénomène migratoire est plus frappant dans ce second cas mais il n'en demeure pas moins une réalité sur tous les marchés « dans les lieux où l'activité est mieux structurée, des déplacements saisonniers sont devenus des migrations définitives — faisant du tourisme une activité peuplante — tandis que d'autres migrations temporaires alimentent le marché. » (Dehoorne, 2002).

Cette installation liée à l'élaboration d'une activité économique nous pousse à approfondir notre réflexion autour du projet lui-même et du statut que se donnent ces nouveaux arrivés. Nombreuses sont les questions à aborder dans ce cadre et qui méritent d'être traitées sous plusieurs angles géographique, sociologique et économique.

2. Les porteurs de projets étrangers dans le pays d'Ouarzazate : des « Lifestyle », « Quest » ou « Privileged » migration ?

Il est difficile d'étudier les dynamiques territoriales et sociétales qui se développent dans un lieu sans pouvoir cadrer les éléments qui sont à leurs origines. L'arrière-pays d'Ouarzazate a connu une mobilisation territoriale grâce au cinéma d'un côté, qui participe à tracer un imaginaire favorable chez les gens vis-à-vis de la région, et grâce au tourisme de l'autre côté. Dans la mesure où nous nous intéressons aux éléments sources de modification qu'a connue ce territoire, la présence des nouveaux acteurs, leurs profils et le cadre dans lequel est monté leurs projets intéressent cette étude.

La question de l'intérêt porté à la ruralité et la similitude de notre groupe de recherche aux nouveaux habitants ainsi que les diverses motivations qu'ils partagent avec les migrants relevant des cadres théoriques cités dans la section précédente, nous mènent à une réflexion sur les résultats empiriques d'une migration récréative. En d'autres termes, nous cherchons à comprendre le cadre et la nature des projets mis en place surtout que nous nous trouvons aujourd'hui face à de nouvelles formes d'entreprises accompagnées de nouvelles tendances et pratiques.

2.1. Un nouvel acteur qui s'installe : le porteur de projet ?

Le Maroc, comme pays du sud, a pu attirer pour longtemps et par le biais de ses deux villes impériales (Marrakech et Fès) un nombre important des migrants du nord. Mais, récemment nous assistons à un intérêt croissant non seulement pour les milieux urbains mais également pour les campagnes et les régions rurales qui « passent d'une situation connue d'exode à une situation nouvelle de repeuplement » (Cognard, 2013). Nombreux sont les champs de recherche relatifs au classement des « nouveaux arrivés » dans le monde et qui nous permettent de placer notre étude sur les porteurs de projets étrangers dans un cadre théorique global. La littérature existante se base sur des études de cas spécifiques à un terrain mais ses résultats nous ont été d'un grand apport malgré les différences de groupes de recherches.

Dans le cadre de cette étude, il nous est apparu essentiel d'essayer de décortiquer la nature de cette catégorie de « porteur de projets étrangers ». Nous trouvons que le concept du « nouvel habitant » correspond aux acteurs en question puisqu'il concerne des différentes personnes ayant différentes motivations et trajectoires et qui sont aussi attirées par la destination rurale, ce que nous relevons pour les porteurs de projets nouvellement installés dans le pays d'Ouarzazate.

Cependant la définition et la nature de ces « nouveaux habitants » en provenance du nord croise les définitions présentées dans le cadre des concepts analysés précédemment (lifestyle migrants, quest migrants, migrants privilégiés). Croucher (2012) les décrit comme des individus relativement aisés en provenance des pays développés et qui se dirigent vers des pays moins développés du sud. Tel est aussi le cas pour les porteurs de projets étrangers que nous retrouvons sur notre terrain d'étude, beaucoup d'entre eux sont des retraités et qui reviennent à nouveau sur leurs chemins parcourus lorsqu'ils étaient des jeunes touristes aventuriers.

Généralement les porteurs de projets étrangers sont étroitement liés à l'idée de continuer à travailler tout en profitant du soleil et du calme de la région rurale. Mais, il ne s'agit plus d'un touriste qui quitte de façon temporaire son lieu de vie habituel et y retourne après l'achèvement de son séjour ni du migrant qui fait une rupture (définitive ou provisoire) avec son lieu habituel. Par ailleurs, les porteurs de projets étrangers dans le pays d'Ouarzazate sont l'un des exemples de « l'inversion des mouvements migratoires (avec l'arrivée d'actifs venus du Nord de l'Europe dans ces régions longtemps émettrices de migrants) » (Dehoorne, 2002).

En revanche, le choix de l'expression « porteurs de projets » revient à la connotation économique qu'elle révèle, puisqu'il s'agit d'une activité touristique à intérêt économique ; même si la majorité de ces porteurs de projets mettent en avant plus leurs désirs de mener une vie saine dans la région que de profiter des bénéfices de cette activité. Au début, nous avons hésité quant à l'identification de ces acteurs comme « investisseurs » ou « porteurs de projets ». Et pour faire opter au choix que nous avons fait, nous nous sommes arrêtés sur le background des acteurs en question qui ont des expériences dans divers domaines commerciaux, financiers ou autres ; « mais le fait de créer une entreprise implique de pouvoir positionner son projet dans l'ensemble des domaines de l'entreprise et de connaître les particularités du secteur, de l'environnement... » (Dupouy, 2008). Cependant, travailler dans le tourisme ne requiert pas forcément une formation ou une expérience dans le domaine et la pratique permet de connaître la particularité de ce secteur.

En nous référant aux entretiens réalisés, nous avons choisi d'utiliser l'expression « porteur de projet » tout en s'intéressant à l'angle de création d'entreprise « ex-nihilo »²⁴. L'identification comme porteur de projet nous permet une flexibilité au niveau de notre considération du couple individu/projet. Par contre, l'expression « investisseur » renvoie à toute personne morale ou physique ayant une vision de long terme pour des projets bien structurés et pour lesquels on se

²⁴ La création d'une entreprise nouvelle construite pour développer une activité nouvelle, n'ayant pas de lien avec l'ancienne activité du porteur de projet qui en est à l'origine. A. Dupouy (2008)

base sur des analyses techniques des différents marchés économiques. Filion (1997) avance « qu'on peut voir l'investisseur comme quelqu'un qui définit des projets et identifie ce qu'il va devoir apprendre pour lui permettre de les réaliser... il doit non seulement définir ce qu'il doit faire mais aussi ce qu'il doit apprendre pour être en mesure de le faire ». L'investisseur passe donc par une phase d'étude du projet, commerciale, financière et juridique tout ceci dans une vision stratégique qui manque à la plupart de nos porteurs de projets de la région d'Ouarzazate.

La plupart des porteurs de projets sur notre terrain n'avouent pas une préparation préalable du projet (étude de marché, business plan, stratégie) et n'adhèrent à aucune structure d'accompagnement au cours de la réalisation de leurs projets. Ils affirment aussi que la réalisation du projet se fait au fur et à mesure qu'ils avancent. Ceci croise ce que Fayolle (2002) dit sur l'opportunité entrepreneuriale « qui se construit au cours du processus de création de l'activité ». Il s'agit d'auto-entrepreneurs qui établissent eux même leurs projets dans un cadre individuel ou familial et qui font appel aux seuls comptables durant l'exercice de leur activité. Selon cette logique ces porteurs de projet sont aussi des investisseurs dans le sens où ils investissent de l'argent et s'investissent pour mieux mener l'activité.

Nous avons également pris en considération la nature des projets mis en place par ces porteurs de projets étrangers. Il s'agit de petites et moyennes structures offrant principalement le service de l'hébergement accompagné principalement de la restauration et d'autres services annexes. Mais, à part la valeur et le cadre économique auxquels font partie ces projets, suivent-ils les tendances actuelles de l'entrepreneuriat dans le monde ou s'attachent-ils au système classique ?

2.2. Dans quel cadre rentrent ces projets touristiques portés par les étrangers ?

Comme nous l'avons précisé précédemment, durant ces dernières années nous assistons à des mutations permanentes dans tous les domaines. Ces mutations touchent également l'aspect structurel et donc nous assistons à de nouvelles formes en plus des structures classiques et qui par la suite concrétisent de nouvelles dynamiques territoriales et sociétales. Actuellement, la performance des économies nationales et locales repose sur de nouveaux systèmes de production « Cette nouvelle vision du développement régional est notamment soulignée par l'essor, depuis les années 70, de nouvelles théories, telles que les « milieux innovateurs », les « régions apprenantes » ou les « clusters régionaux » » (Salvador, Chorincas, 2006)). Nous soulignons ici que l'objectif n'est pas seulement de définir et classer nos porteurs de projets mais bien évidemment d'essayer de positionner leurs projets. Certes, ce sont des projets touristiques, mais la nature de ce secteur et les chevauchements qu'il entretient avec d'autres secteurs (transport, culture...) représentent une sérieuse difficulté dans la tentative de

classification ; Toutefois, nous pouvons nous référer au territoire identifié « touristique » et qui peut nous expliquer le choix spécifique de ces projets fait par ces acteurs. « Anciennement développés ou émergents, les lieux touristiques constituent d'intéressants laboratoires pour analyser les logiques des mobilités contemporaines et leurs recompositions multiformes. Ils occupent des positions centrales ; point de rencontre entre des flux de nature différente (touristiques et migratoires) où se dessinent des interrelations, des chevauchements, des filiations. » (Dehoorne, 2002) qui produisent par la suite des activités et dynamiques économiques et sociales dans les lieux d'accueil.

Il convient dès lors d'analyser ces dynamiques touristiques et migratoires à travers l'étude des projets touristiques qui se multiplient dans l'arrière-pays d'Ouarzazate. Cette classification reste aussi limitée par la nature de nos porteurs de projets et par les spécificités du territoire hôte ainsi que la nature de l'activité. Les entretiens réalisés dans ce cadre représentent un bon outil d'orientation mais ne peuvent pas être suffisants pour comprendre une dynamique qui se développe à grand échelle au moment où nous nous limitons, dans cette thèse, à l'étude des acteurs porteurs de ces dynamiques et nous nous n'attardons pas sur l'analyse du cadre référentiel de ces projets. De cette sorte, nous allons analyser sommairement le cadre général des projets portés par les acteurs nationaux mais surtout par les acteurs étrangers qui s'affichent comme éléments externes au territoire.

Un autre facteur qui limite notre progression dans cette analyse est le fait qu'il s'agit de projets mobilisés par le bas et qui n'ont, à aucun stade préparatoire, fait appel à l'appui ou à l'orientation des politiques publiques. Par conséquent, toutes les formalités, les stratégies et les lois de classifications élaborées au niveau du ministère du tourisme, nous servent peu pour cette analyse. Surtout quand il s'agit de nouvelles formes d'entreprises, pas reconnues ou classées juridiquement par le législateur marocain. Nous pensons ici à titre d'exemple aux « clusters » ou aux « start-up » qui sont de nouvelles représentations de regroupements à caractère économique. En tourisme, il s'agit surtout des start-up qui fonctionnent selon un réseau bien élargi et défini par le e-tourisme. Toutes ces nouvelles formes existent au Maroc mais sont difficilement classables, ce qui rend difficile la compréhension du statut juridique de ces « entreprises ».

L'apparition de nouvelles formes d'entreprises s'accompagne des nouvelles tendances migratoires qui intéressent l'installation et l'investissement d'acteurs étrangers dans le pays d'Ouarzazate. En effet, nous pouvons attribuer ces modifications à la mondialisation par le bas qui fait émerger « des communautés nourries par les migrations qui se tiennent à cheval sur les

frontières politiques et déploient leurs relations et leurs activités sociales simultanément dans le pays de départ et le pays d'accueil trouvant sa racine dans la logique même de l'expansion capitaliste. » (Portes, 1999). Ceci a été décrit par le même auteur comme un « entreprenariat transnational » qui permet de profiter de la différence de prix entre pays pour les personnes qui entretiennent une « double vie ». Ces nouveaux acteurs installés récemment dans le pays d'Ouarzazate sont en quête d'un meilleur style de vie mais aussi d'une croissance du revenu.

Nous pouvons considérer nos porteurs de projets étrangers comme étant des entrepreneurs transnationaux lorsqu'on se réfère à l'analyse des motivations qui incitent aux pratiques transnationales et nous pouvons décrire leurs projets comme étant des « projets transnationaux ». Cette analyse a été faite par Martiniello et Busetta (2008) qui évoquent comme première motivation l'ambition personnelle portée à cette catégorie d'entrepreneuriat, la volonté de saisir de nouvelles opportunités et de réaliser des profits, une quête identitaire, une volonté de passer leurs retraites en dehors de leurs pays d'origines et le profit des opportunités de l'ouverture économique de leurs pays d'origines.

S'ajoute à ces motivations, l'intégration sociale de ces acteurs dans deux pays qui peut faciliter leur activité selon une perspective économique « ces entrepreneurs sont uniques dans le sens où ils sont socialement intégrés dans deux pays et c'est grâce à cette position propre qu'ils peuvent se spécialiser dans certaines niches commerciales laissées à l'abandon bien qu'intéressantes selon une perspective économique » (Carr, Rasheed et Sequeira, 2009).

L'investissement dans ces projets permettant de répondre aux diverses motivations relatives aux personnes menant ces projets et aux exigences du pays d'accueil si elles existent, fait profiter les nouveaux habitants ou les nouveaux entrepreneurs des potentialités touristiques de la région ; « Dans ce contexte sont entrepris de nouveaux projets de développement mettant particulièrement l'accent sur les « potentialités » touristiques dans les pays du sud : la création d'un lieu touristique autoriserait alors des transferts de capitaux et de consommateurs dans des pays traditionnellement de départ. » (Dehoorne, 2002). Le fait que le Pays d'Ouarzazate a gagné au cours de ces dernières années l'image d'une destination touristique sud a fait drainer vers lui des capitaux permettant la réalisation des projets en question.

3. De l'investissement classique à l'investissement « plaisir »

L'évolution de l'économie mondiale nous fait assister indéniablement à de nombreux changements structurels et organisationnels qui introduisent à leurs tours des modifications sur le plan juridique. Le secteur touristique, étant l'un des secteurs économiques les plus

importants, a été touché par ces changements ; ceci apparait clairement à travers les nouvelles entreprises et catégories d'entrepreneurs agissant dans le domaine, ce qui pose problème à la fois pour le législateur juridique et pour les chercheurs. Le problème de classements se pose aussi bien à ce niveau et la question que nous nous posons est : à quelle catégorie d'investissement appartiennent ces établissements que nous étudions ?

3.1. L'évolution de la réglementation du secteur touristique au Maroc

En réaction à l'apparition de nouveaux modes et pratiques touristiques, la réglementation du secteur touristique a évolué suite à deux lois permettant de régir l'ensemble des établissements relevant de ce secteur au Maroc. La première loi n°61-00 dénombrait 13 types d'établissements d'hébergement touristique (hôtels, hôtels-clubs, motels, maisons d'hôtes, résidences hôtelières, etc.). À chaque type de ces derniers correspond un classement exprimé en étoiles pour les hôtels et en catégories pour les autres types d'hébergement comme les maisons d'hôtes, l'un des types d'établissement qui nous intéresse.

Cette première réglementation, tout comme la nouvelle, impose le classement des établissements dans cet article : « tout établissement touristique doit faire l'objet d'un classement dont les modalités et les normes sont fixées par voie réglementaire, en fonction de la destination de l'établissement concerné. Le classement comporte deux phases successives et complémentaires : le classement technique provisoire et le classement d'exploitation ». A cause de la lourdeur de la procédure de classement qui se fait en deux étapes ou plus pour les établissements qui ne répondent pas aux exigences du ministère du tourisme, nombreux sont les établissements localisés dans notre région d'étude qui ne disposent pas d'un classement et ceci reste un choix fait par le propriétaire. De ce fait, ces porteurs de projets marocains ou étrangers se contentent des autorisations classiques (permis de construire, certificat de conformité, autorisations d'exploitation, etc.) et ne cherchent pas à obtenir un classement délivré par le ministère du tourisme. Ainsi, ils ne rentrent pas dans les statistiques des établissements touristiques classés.

Une nouvelle loi n° 80-14 a vu le jour récemment et exige le classement pour tout type d'établissements. Elle essaie de rattraper le nombre très important des établissements touristiques créés et d'encadrer ce qui lui a longtemps échappé. Dans cette vision on essaie également de s'adapter aux spécificités des divers territoires marocains en élargissant le périmètre de classement des établissements hôteliers et en intégrant une nouvelle catégorie d'hébergement, la « Kasbah », pour les régions disposant de cette forme architecturale. Notre

région d'étude dispose largement de ce mode et cette petite modification pourra jouer en faveur de cette dernière.

En effet l'attribution du type « Kasbah » ne peut être faite que si l'établissement représente réellement la forme architecturale d'une réelle Kasbah ; Ceci car il y'a divers établissements présents dans la région d'Ouarzazate et qui utilisent cette qualification même si l'édifice qualifié est loin d'être nommé comme Kasbah et ne lui ressemble pas. Un autre point attire notre attention dans cette nouvelle loi est l'intégration de l'hébergement chez l'habitant mais qui reste moins maîtrisé au niveau du contrôle et encadrement.

Dans cette nouvelle loi, les procédures administratives liées au processus d'autorisation et de classement ont été également révisées en fusionnant la procédure du classement technique provisoire avec la procédure d'octroi du permis de construire. Cet assouplissement de la procédure va permettre de réduire le temps de traitement et d'obtention des deux décisions administratives tout en veillant au respect des critères en matière d'urbanisme, de construction, de sécurité et des standards dimensionnels et fonctionnels hôteliers. Ces critères seront édictés par un règlement de construction spécifique aux établissements d'hébergement touristique.

Par ailleurs, la nouvelle loi prévoit l'obligation de solliciter une autorisation d'exploitation avant de procéder à l'ouverture de tout établissement d'hébergement touristique, ce qui retardera le commencement de l'activité mais permettra d'évaluer l'établissement avant le lancement de cette dernière. Cette autorisation ne sera délivrée que lorsque les critères en matière d'hygiène et de sécurité sont vérifiés.

Mais, le classement d'exploitation sera fait après l'ouverture de l'établissement. Ce classement a pour objectif de vérifier la conformité des réalisations par rapport aux normes de classement ainsi que la qualité de service délivrée au futur client. Ce dernier aspect constitue une nouveauté du nouveau dispositif de classement. En plus de la visite de la commission régionale de classement, certains types et catégories d'établissements d'hébergement touristique feront l'objet d'une « visite mystère ». Ce contrôle sera effectué par des auditeurs spécialisés et aura pour objectif d'évaluer la qualité de service perçue par le client. Ceci concerne tous les types d'hébergement et vise principalement à améliorer la qualité des services offerts dans ces établissements.

Par ailleurs, et sur le plan matériel une nouveauté cette loi présente une nouveauté qui cherche à faciliter et mieux contrôler les déclarations des nuitées qui sont d'habitude faites dans un registre et qui devront être dématérialisés en adoptant la déclaration électronique des nuitées «

Télé-déclaration ». Ainsi, tout exploitant d'un établissement d'hébergement touristique ou d'une autre forme d'hébergement touristique est tenu de déclarer quotidiennement auprès de l'administration, les données relatives à sa clientèle de séjour ou de passage. Ceci est une des représentations du suivi des nouvelles technologies en optant pour la modernisation des outils de collecte des données statistiques et l'assurance d'un meilleur suivi du développement du secteur.

Ceci ne peut pas être fait du jour au lendemain, la loi prévoit une période transitoire permettant d'adapter l'ensemble des établissements aux futures normes de classement. Pour ce faire, ces établissements disposent d'un délai de 24 mois pour se mettre en conformité avec la nouvelle loi et seront accompagnés par le ministère du tourisme tout au long de la mise en œuvre de cette réforme. La région d'Ouarzazate sera ainsi une destination pionnière et de test pour ces nouvelles politiques publiques, dans la mesure où elle comporte un nombre important de structures d'hébergement qui ont été réalisées en dehors de toute réglementation et qui doivent être régularisées.

3.2. L'investissement dans la petite hôtellerie : un investissement plaisir ?

A l'origine, les politiques publiques soutenaient et encourageaient un type d'établissement standard : l'hôtel classique avec ses différentes catégories. Aujourd'hui, la tendance est à la multiplication d'investissement dans les petites structures. La particularité de cette évolution est que ces nouvelles structures sont le résultat d'initiatives émanant du bas et qu'elles ont un fort pouvoir de transformation des territoires dans lesquels elles s'implantent. Il s'agit ici des maisons d'hôtes, des auberges, des gîtes et de toutes les autres formes d'hébergement touristiques, homologuées ou non par la tutelle.

Ajoutons à ceci le fait que l'investissement dans l'hôtellerie s'est largement ouvert. Il est désormais accessible à des investisseurs plus modestes. A l'image de ces porteurs de projets en provenance principalement des pays européens, qui appartiennent à des classes socioprofessionnelles moyennes avec un revenu moyen, même s'il reste supérieur en comparaison avec le pays ou la région d'accueil, et qui investissent avec aisance dans des arrière-pays touristiques. Ce qui, en plus de l'accessibilité géographique, permet une accessibilité économique leur permettant la réalisation des projets hôteliers dans les régions rurales au Maroc.

Dans la région d'Ouarzazate, on assiste à une éclosion d'un nombre important de projets d'hébergement. Il s'agit certes de projets à vocation touristiques mais qui ressemblent peu aux

projets hôteliers classiques ; Ces structures d'hébergement sont également des lieux de vie pour leurs porteurs, qui y offrent un service tout en profitant de ce service en tant que résidents. Se développe ainsi, ici et là, un petit entrepreneuriat qui se diffuse dans la région. Ceci est permis par le fait que l'investissement dans le secteur touristique est caractérisé par une flexibilité, comme le signale Dehoorne (2002) « Le tourisme est certainement le secteur d'activité qui utilise la flexibilité avec le plus de facilité, gérant au plus juste les besoins en main-d'œuvre dans un secteur en cours de structuration avec des capitaux volatiles ».

La flexibilité du secteur permet de nombreuses facilités pour les porteurs de petits projets touristiques ; il s'agit premièrement d'un secteur qui n'exige pas une grande expérience professionnelle ou une formation dans le domaine, n'a pas besoin d'une main d'œuvre nombreuse à gérer et qui est moyennement voire faiblement qualifiée d'autant plus que ces porteurs de projets ne mobilisent pas un capital important pour la mise en place de leurs projets. La flexibilité du secteur permet ainsi l'adaptation de ces petits à moyens projets aux attentes de leurs porteurs et qui sont à la fois économiques, puisqu'ils permettent un bénéfice financier, géographiques dans le sens où ils sont attirés par ce territoire suite à un ou plusieurs séjours, et finalement sociaux en leur permettant de mieux mener leur vie sociale. Peut-on dire dans ce cas que ce sont des investissements plaisir ?

En France, la notion d' « investissement plaisir » émerge de plus en plus et concerne plusieurs secteurs : voitures de collection, monuments historiques, chevaux de course, vins, restaurant et tourisme... Dans ce dernier secteur, il s'agit précisément des acquisitions au sein d'une résidence touristique considérée comme une résidence de service permettant un achat locatif, ce qui permet aussi bien de joindre l'utile à l'agréable. Ces résidences proposent une formule d'hébergement complète semblable à celle qu'on retrouve dans les établissements hôteliers. On y retrouve également des services para-hôteliers : réception, restauration et certains équipements comme la piscine, sauna, salle de sport... Mais de part leurs ressemblances avec les établissements hôteliers, ces structures bénéficient d'un classement en étoiles tout comme les hôtels. L'intérêt porté à cette notion fraîchement apparue dans l'industrie de service en France, rappelle les porteurs de projets touristiques que nous retrouvons dans l'arrière-pays d'Ouarzazate.

L'une des ressemblances entre les deux cas est la nature hasardeuse des projets identifiés « plaisir » et des projets dans la région d'Ouarzazate qui sont peu préparés en avance et pour qui les porteurs ne se dotent généralement pas d'une vision stratégique au moment de leur élaboration. Alors que le processus d'élaboration d'un projet « classique » requiert beaucoup

de temps, et des outils de gestion et une vision stratégique pour son aboutissement. Le montage d'un projet classique nécessite également un business plan avec plusieurs scénarii ; Alors que nos porteurs de projet ont peu de visibilité sur la durabilité de leurs projets et le futur de leur présence même à Ouarzazate.

On peut également considérer que les projets que nous étudions partagent cette notion d'investissement plaisir dans la mesure où leurs promoteurs expriment un certain plaisir d'être à la fois touriste et son propre patron ; ce qui leur offre un sentiment de liberté et de repos au lieu de celui de responsabilité qu'il vivait auparavant dans leurs pays. En effet, cette notion d'investissement plaisir a été utilisée pour représenter l'ensemble des projets ou des activités permettant à la fois de gagner de l'argent et de se faire plaisir. C'est pour cette raison que nous l'avons rapprochée aux investissements qui ont lieu dans l'arrière-pays d'Ouarzazate.

Conclusion du chapitre trois

Les différents concepts comme celui de « Lifestyle migration », ont été forgés pour permettre l'analyse et la compréhension de l'installation de nouveaux résidents dans des territoires éloignés mais pouvant répondre à un certain besoin qu'on n'a plus dans son pays d'origine. Cependant, il existe une spécificité liée aux catégories relevant de chaque concept. Au moment où les « lifestyle migrants » sont à la recherche d'un cadre bohémien, d'une résidence en dehors du cadre quotidien ou de l'idylle rurale qui attire également les « amenity migrants » qui décident de quitter les grandes métropoles et de s'installer dans des campagnes pour y mener la vie des ruraux, les « quest migrants » sont à la quête d'une spiritualité et d'un nouveau sens dans la nouvelle vie qu'ils entament ailleurs. L'ensemble de ces migrants peuvent être considérés comme étant des migrants privilégiés mais cette notion reste liée à la situation de ces personnes avant la migration. Ceci à un moment où la majorité des nouveaux migrants s'identifient comme des migrants privilégiés.

Les porteurs de projets étrangers rentrent dans une des trois catégories pré-définies par le concept sociologique « lifestyle migration », il s'agit de la recherche de l'idylle rurale qui rejoint le concept géographique « amenity migration ». En effet, le déplacement vers l'idylle rurale est suscité par le mode de vie sain de la campagne et qui renvoie à la paix et au calme et à l'espace et la verdure (Dam et al, 2002). Ainsi, nous situons nos porteurs de projets entre le concept sociologique « Lifestyle migration » et géographique « Amenity migration » et ce en nous limitant aux diverses motivations liées à la recherche d'une meilleure vie dans un milieu à caractère rural. Nous pouvons utiliser aussi la catégorie du tourisme résidentiel puisque la

majorité des porteurs de projets étrangers s'installent dans la durée car la nature du projet choisi l'exige.

Le choix du concept géographique « Amenity migration » revient au fait que nos porteurs de projets étrangers sont plus attirés par le Maroc en termes de paysages, de patrimoine architectural et de climat. Cependant du fait même qu'ils sont également à la recherche d'un "style de vie", nous renvoie à une approche sociologique dite « Lifestyle migration ». Cependant, le point commun entre toutes ces formes de déplacement et de migration est la recherche d'une nouvelle vie dans un nouvel espace de vie, le mode de vie étant la priorité principale (Madden, 1999). Pour cette raison les porteurs de projets préfèrent réaliser un équilibre de vie entre travail et vie quotidienne.

On retrouve cet équilibre grâce à la nature des projets que ces étrangers décident de mener, car un projet touristique permet à la fois d'avoir des revenus qui permettent de mieux vivre dans les espace hôtes, de rester en contact avec la communauté et la référence culturelle d'origine et de rentrer en interaction avec de nouvelles populations et cultures. Cependant, le choix du projet touristique n'a aucun lien avec l'ancienne activité du porteur de projet, c'est une sorte de rupture professionnelle et de renouveau d'une activité qui renvoie toujours aux séjours touristiques ; et c'est pour cette raison que nous pourrions l'identifier comme « investissement plaisir ».

Nous avons ainsi pu référer les porteurs de projets étrangers aux deux champs de recherche « Amenity et Lifestyle migration ». Quant à leurs projets qui sont menés dans une vision peu stratégique et élaborés simplement suite à l'idée de venir s'installer dans ces arrière-pays sans aucune étude de projets préalables, ils s'inscrivent malgré tout dans le registre des entreprises touristiques. Ces dernières ont fait l'objet de quelques modifications apparues dans la nouvelle loi n° 80-14 qui essaie de rattraper l'écart ressentie suite à la multiplication de ces formes d'hébergements qui échappent à l'ancien cadre du classement des établissements touristiques de la loi n° 61-00.

La loi n° 61-00 concernait les anciens programmes de développement touristique qui reposaient sur les grandes catégories d'hébergement classiques comme les hôtels et les villages touristiques en laissant peu de place aux autres petites structures d'hébergements. Finalement, ce sont ces petites structures qui ont connu une émergence dans les arrière-pays et ont participé à la mise en tourisme de ces territoires tout en développant de nouvelles formes qui ont été introduites dans la nouvelle loi relative aux établissements touristiques et d'autres formes d'hébergement touristique. Il y a là une prise de conscience du législateur et de la tutelle de l'intérêt de ces nouveaux résidents et investisseurs pour les arrière-pays reculés.

Conclusion de la première partie

L'objectif de cette première partie était de contextualiser et encadrer théoriquement l'émergence de nouvelles destinations touristiques dans arrière-pays qui sont le fait des résidents étrangers. La question de la scientificité ou non du tourisme, celle de l' « après tourisme » ou « post tourisme », ou encore le passage des territoires « ordinaires » à des territoires « extraordinaires » et les « nouveaux touristes » qui développent de nouveaux comportements peuvent aller jusqu'à l'investissement touristique dans les régions préalablement visitées ont été les principaux mots clés de ce cadrage.

Mais c'est le caractère mobilitaire du tourisme et les confusions et croisements avec les mobilités non touristiques qui s'imposent à travers le phénomène étudié. En effet, les études touristiques et les études migratoires prônent de plus en plus une interdisciplinarité et se croisent. Et l'évolution du registre des mobilités (Knafou, 2003) permet de comprendre les nouveaux phénomènes touristiques étudiés dans ce travail. Nous nous sommes arrêtés également sur les politiques publiques à travers ce qu'elles ont programmé et ce qui leur a échappé en matière de tourisme et de développement du monde rural marocain et spécialement dans les arrière-pays. L'architecture en terre qui, en voie de dégradation avancée pour de multiples raisons, a vu son salut venir du tourisme à travers une relation basée sur des besoins mutuels est un autre élément intervenant dans ce contexte..

L'arrivée des porteurs de projets touristiques étrangers dans l'arrière-pays d'Ouarzazate rentre dans le cadre des mobilités Nord-Sud. Et les recherches sociologiques et géographiques, à partir d'études empiriques un peu partout dans le monde, essaient de comprendre ces nouvelles installations dans des régions définies comme idylle rurale où on peut mieux vivre. La compréhension de ces nouvelles installations est un préalable si on veut cerner leurs impacts sur l'activité touristique, le territoire et les populations locales.

Et s'il est difficile de situer les projets de ces nouveaux venus parmi les entreprises classiques telles que nous les connaissons, ces projets permettent la réalisation d'un équilibre entre le travail et la vie quotidienne et de retrouver la qualité de vie souhaitée et d'allonger le séjour touristique. C'est ce qui pousse à qualifier ces investissements comme étant des « investissements plaisir », sans pour autant leur enlever leur qualification d'établissements d'hébergement touristique.

Nous sommes donc face à un contexte assez complexe où s'imbriquent effets de la mondialisation et évolutions des comportements touristiques internationaux, et effets des politiques publiques et des nouvelles mobilités, le tout s'articulant autour d'un arrière-pays au riche patrimoine. Et c'est ce contexte dynamique qui va enclencher les processus de mise en tourisme de notre région d'étude. Parmi les moteurs de cette dynamique, les résidents étrangers jouent un rôle essentiel et c'est la raison pour laquelle nous avons choisi de prendre comme clé d'analyse ces mêmes résidents étrangers, objets de la deuxième partie.

Partie 2.

Les porteurs de projets étrangers dans le Pays d'Ouarzazate. Le processus d'installation et le « vivre ensemble »

Introduction de la deuxième partie

Une fois que l'on a compris que l'intérêt touristique soudain pour ces arrière-pays est intimement lié aux mutations que connaît le secteur touristique international, alors que les politiques publiques sont quasi-absentes pour éveiller cet intérêt, se pose la question des acteurs qui vont réagir à cette demande.

Effectivement la deuxième interrogation se situe dans le prolongement de la première puisque si c'est la demande et ses mutations qui sont derrière ces dynamiques et si l'Etat est absent, qui va être derrière l'offre que suscite cette demande ?

Et justement, la particularité des processus en cours dans la région d'étude apparaît à travers le fait qu'ils sont animés par des acteurs étrangers arrivés parfois de loin pour s'installer dans la région et qui jouent un rôle primordial dans la mise en tourisme de cet arrière-pays. Pour comprendre ce phénomène et le relier à ce qui se passe un peu partout dans le monde, comme nous l'avons déjà vu dans la première partie, nous sommes tenus de dialoguer avec des registres et des cadres référentiels relevant de différentes disciplines. Il s'agit des études menées par les sociologues, les économistes et les géographes, spécialement des études sur les mobilités et les migrations qui nécessitent une ouverture sur toutes les spécialités.

En nous insérant dans le prolongement des champs de recherche récents sur la « Lifestyle migration » ou « l'Amenity migration », nous essaierons dans cette deuxième partie, de situer les porteurs de projets étrangers installés dans le pays d'Ouarzazate dans les modèles explicatifs développés par ces champs tout en mettant en avant les aspects spécifiques de cette nouvelle migration nord-sud que révèlent les nouvelles installations dans la région d'Ouarzazate.

Chapitre 4. Les nouveaux résidents étrangers du pays d'Ouarzazate : la concrétisation d'une migration nord-sud ?

Dans ce chapitre, nous essayerons de décrire et d'analyser l'arrivée récente des porteurs de projets étrangers dans le pays d'Ouarzazate ainsi que le regard qu'ils portent sur ce territoire et ses composantes. Au fur et à mesure de la progression de l'analyse nous allons visiter les résultats de nos entretiens afin d'y glaner des éléments de réponse aux questionnements de la thèse posée au début et concernant les rapports aux lieux qu'ils ont parcourus avant et après leur installation. Nous essaierons aussi, de suivre les itinéraires et les trajectoires de vie de ces personnes, ce qui nous permettra de comprendre les motivations du départ du pays d'origine et les raisons de l'installation dans une région rurale dans le sud marocain. En analysant ce phénomène, nous avons constaté la difficulté à placer une frontière nette entre tourisme et migration et celle de classer ces acteurs dans les grilles classiques d'analyse.

La compréhension de ce phénomène ne relève pas de la seule problématique du tourisme et de son rôle dans le développement local en zones périphériques (Berriane et al, 2014), et s'ouvre sur un champ de référence plus large que ce que nous avons pensé au départ. Il faut notamment pouvoir répondre à la question liée à la nature de ces flux : sont-ils touristiques ou migratoires ? (Dehoorne, 2002 ; Nagy, 2009). Dans la réponse à cette question nous nous basons sur les discours avancés par ces porteurs de projets et leurs vécus quotidiens et non en nous référant aux définitions établies dans la loi relative au séjour des étrangers au Maroc et qui différencie clairement entre résident et touriste.

En fait, l'analyse basée sur les discours et des observations se complique lorsque plusieurs de nos répondants se qualifient eux-mêmes de résidents, alors que leur présence réelle dans la région ne dépasse pas trois mois, à un moment où la loi définit comme touriste et non comme résident, toute personne étrangère séjournant au Maroc pendant une durée maximale de trois mois. Il faut donc prendre en considération différents facteurs et situations pour pouvoir classer nos porteurs de projets étrangers. « La problématique tourisme/migration devient donc incontournable dans cette analyse qui doit clarifier à quelle catégorie appartiennent ces

nouveaux résidents venus d'ailleurs à la recherche d'un autre ailleurs. » (Berriane, Oussoulous et al, 2016).

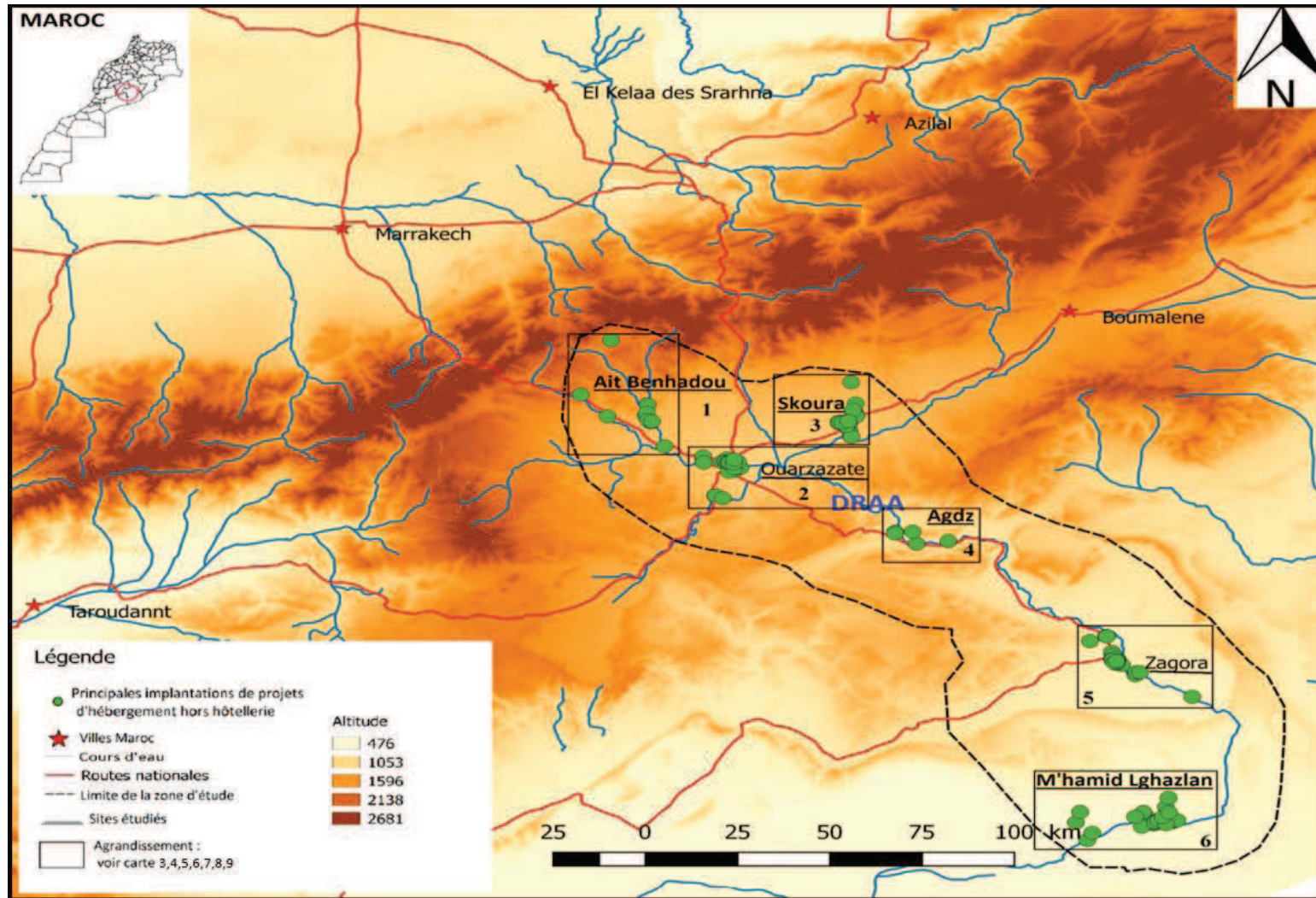
De part la trajectoire de vie et les motivations liées à cette installation, nous analysons aussi la vie relationnelle avec le pays d'origine qui nous permet dans un premier temps de suivre le phénomène depuis son déclenchement et de comprendre les circonstances favorisant le départ vers le nouvel espace de vie.

1. De la mobilité touristique à la mobilité résidentielle

Le phénomène récent de l'arrivée des porteurs de projets dans les arrière-pays marocains en général et celui du pays d'Ouarzazate en particulier suscite, des questionnements autour des différentes motivations menant à une mobilité d'un pays du nord vers un pays du sud et ses arrière-pays. Ces questions cherchent aussi à tracer les trajectoires qui font de ces étrangers tantôt des touristes qui pendulent entre leurs pays d'origine et la destination où ils passent beaucoup de temps et tantôt des migrants travailleurs qui s'installent dans la durée et investissent dans cette zone rurale.

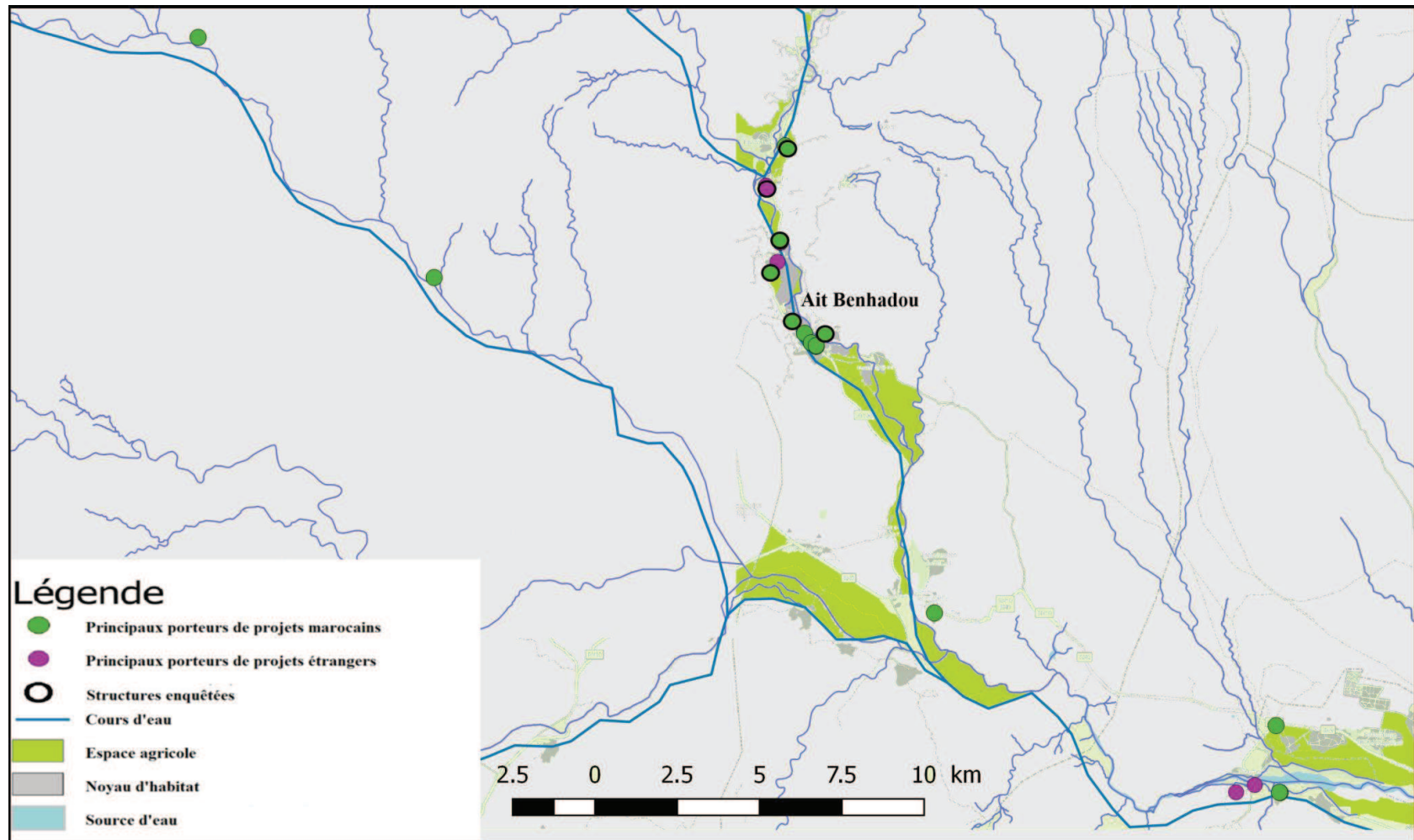
Dans cette démarche et comme nous l'avons précisé en introduction, nous nous appuyons sur de nombreuses observations individuelles et collectives sur les différents sites de notre terrain, dont une campagne d'entretiens qualitatifs semi-directifs qui a été menée avec un échantillon de porteurs de projets installés dans la région du Draa moyen au nombre de 55. Les cartes qui suivent précisent la localisation des sites d'études, et celle des principaux établissements d'hébergement hors hôtellerie et les établissements interviewés (Cartes 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10).

Carte 4- Présentation des sites de la zone d'étude



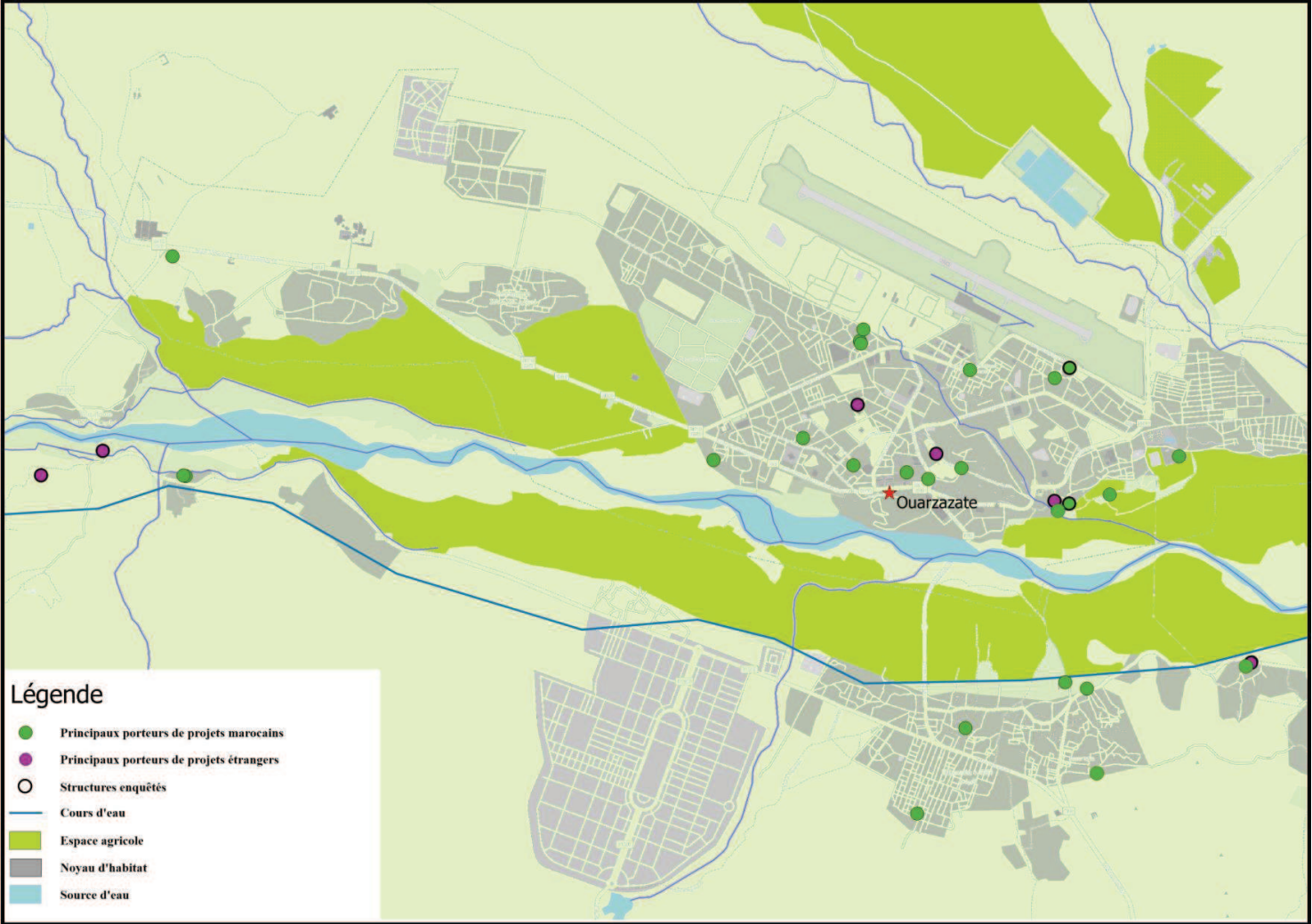
Source : enquête de terrain (2014, 2015, 2016)

Carte 5- Localisation des projets touristiques hors hôtellerie à Ait Benhadou



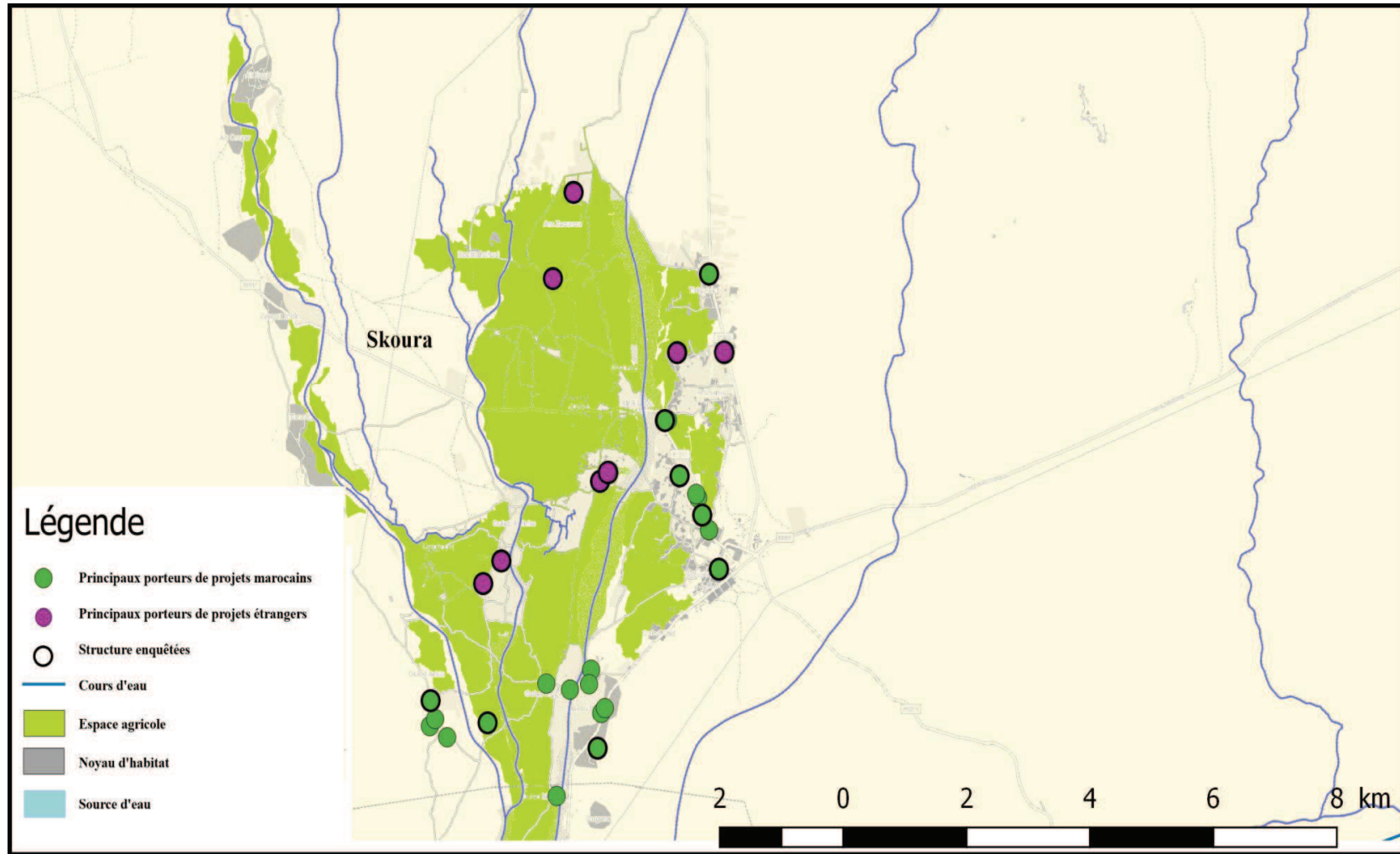
Source : enquête de terrain (2014, 2015, 2016)

Carte 6- Localisation des projets touristiques hors hôtellerie à Ouarzazate



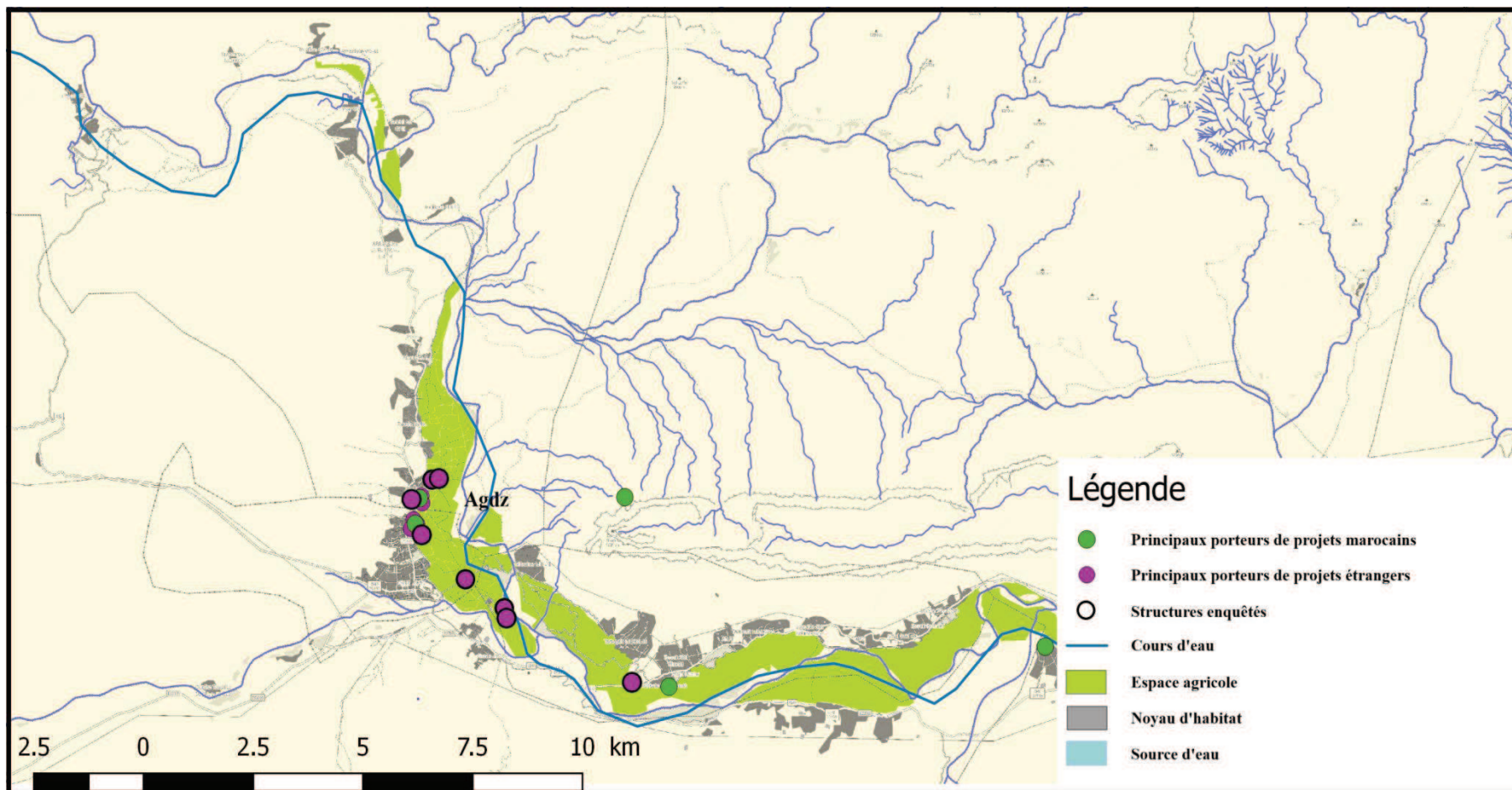
Source : enquête de terrain (2014, 2015, 2016)

Carte 7-Localisation des projets touristiques hors hôtellerie à Skoura



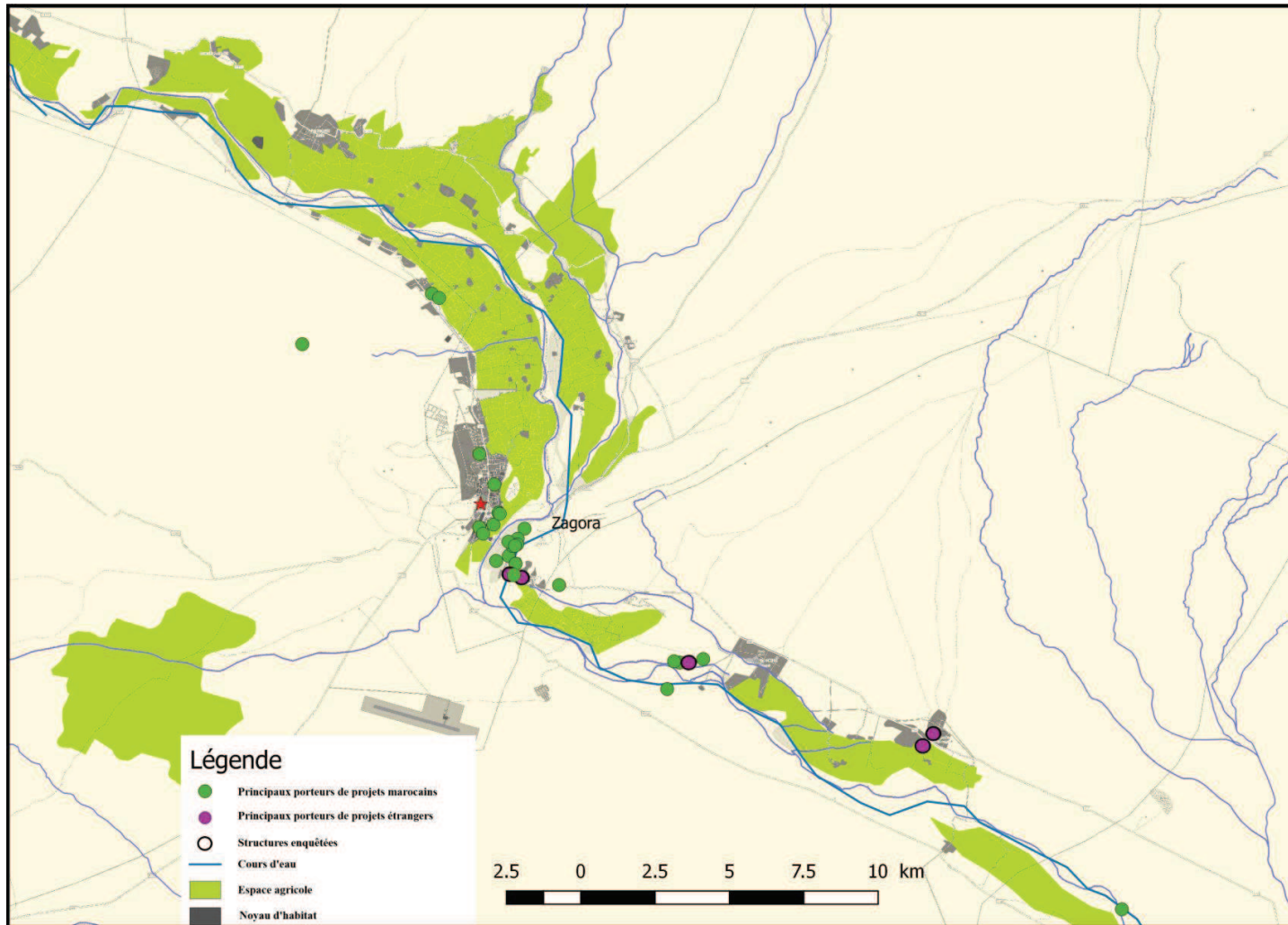
Source : enquête de terrain (2014, 2015, 2016)

Carte 8- Localisation des projets touristiques hors hôtellerie à Agdz



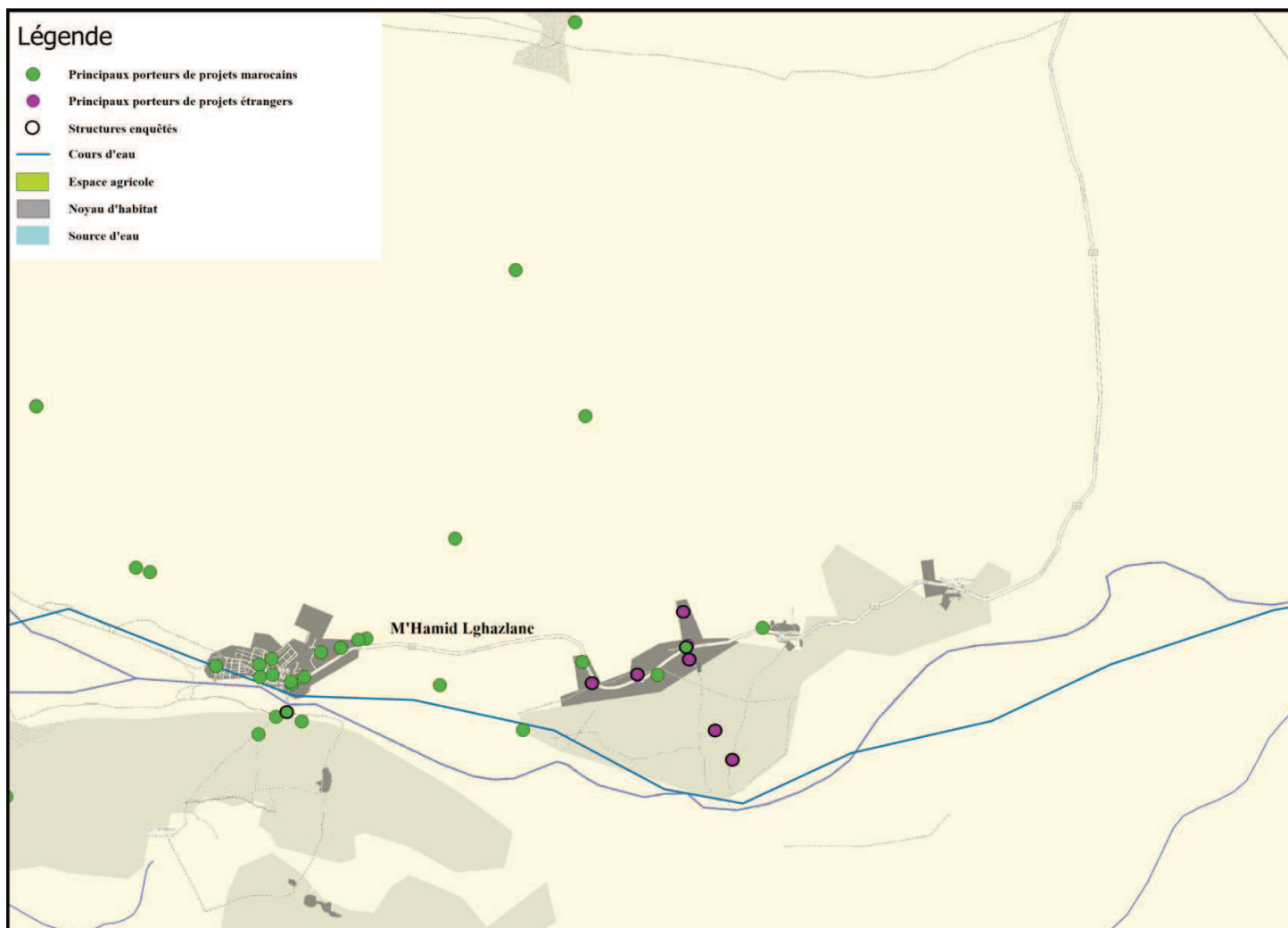
Source : enquête de terrain (2014, 2015, 2016)

Carte 9-Localisation des projets touristiques hors hôtellerie à Zagora



Source : enquête de terrain (2014, 2015, 2016)

Carte 10-Localisation des projets touristiques hors hôtellerie à M'hamid Lghazlane



Source : enquête de terrain (2014, 2015, 2016)

Pour cette partie, nous nous limitons à un échantillon d'étude composé seulement des porteurs de projets étrangers, soit 40 entretiens qualitatifs menés à Ouarzazate, Skoura, Agdez, Zagora et M'hamid (Carte 4-5-6-7-8-9-10). Par étrangers, nous désignons toutes les personnes de nationalité étrangère et nous intégrons à cette catégorie les couples mixtes qui sont au nombre de 9 dont le mari ou la femme est de nationalité étrangère. La nationalité fortement présente aussi bien dans le terrain de recherche qu'au sein de notre échantillon, est la nationalité française qui représente 75% du total ; elle est suivie de la nationalité espagnole avec 12,5%, en plus de quatre personnes provenant du Canada, de la Grande Bretagne et de la Suisse. La forte présence des Français se justifie aussi bien par la proximité linguistique que par la proximité géographique. Les femmes étrangères sont légèrement plus présentes que les hommes : nous comptons 20 hommes pour 28 femmes.

1.1. Trajectoire post et après installation

La fréquence du phénomène de la mobilité des personnes en provenance des grandes métropoles européennes vers des campagnes ou des zones rurales où elles s'installent a poussé de nombreux chercheurs, issus surtout du monde anglo-saxon, à s'intéresser à ces groupes de personnes « privilégiées ». Dans les arrière-pays marocains, le phénomène est encore plus récent que dans d'autres régions (Espagne, France, Amérique du sud..). Comme précisé par les deux sociologues qui ont élaboré le concept de « Lifestyle migration » (O'Reilly, Benson, 2009), il s'agit d'une forme de migration internationale qui est pratiquée principalement par des personnes relativement aisées : « the belief that they can find a better way of life elsewhere ».

Cette *Lifestyle migration* ne peut être comprise qu'en examinant la vie des migrants avant la migration tout en tenant compte des particularités de leur vie après la migration. C'est dans cette logique que nous nous sommes intéressés aux trajectoires de vie de l'échantillon interviewé pour relever différentes trajectoires parcourues, soit programmées de façon préalable, soit dues au hasard, soit relevant des péripéties de l'aventure. A côté des personnes arrivées suite à ces trajectoires sous-tendues par un imaginaire²⁵ cherchant un voyage idyllique et qui s'installent dans la région, existe une autre catégorie qui échappe à cette logique d'analyse et qui est composée des personnes qui s'installent dans les arrière-pays suite à un projet de vie comme le mariage mixte.

²⁵« Les imaginaires et les rêves se retrouvent alors littéralement supplantés par la combinaison des motivations. » (A. Charbonnier, 2017)

Trajectoire de vie d'un touriste

La crise économique, le retour à la nature, la recherche d'une meilleure qualité de vie entre autres sont autant d'éléments motivant le départ vers de nouvelles destinations à la recherche d'une nouvelle vie. Mais, la question du départ, de la mobilité d'un lieu habituel vers un nouvel espace où on change le mode de vie qu'on a longtemps adopté semble apparaître beaucoup plus complexe à analyser en nous limitant aux seules motivations individuelles. Le parcours de vie, les conditions du travail, la vie familiale et les incidents qui se greffent autour peuvent être des catalyseurs du départ et c'est dans cette optique que nous avons essayé d'avoir une sorte de récit de vie en posant des questions autour de l'avant installation. La première question se rapporte à la trajectoire de vie. Pour ce faire nous puisons dans le passé des porteurs de projets étrangers afin d'en tirer le lien établi avec le territoire en nous basant sur les premières visites du Maroc et de la région dans un premier temps et l'identification d'autres lieux de passage en dehors du pays d'accueil.

- Une installation qui rappelle les voyages en famille ou entre amis

La majorité des répondants affirme que leurs premières visites au Maroc remontent à l'âge de l'enfance ou à leur jeune âge lorsqu'ils sont venus la première fois accompagnés, soit de leurs parents, soit de leurs amis. La nouvelle installation peut renvoyer à des souvenirs du passé qui rappellent à ces nouveaux installés la fascination qu'ils avaient pour ce pays et qui se traduisait par le rêve d'y passer le plus de temps. En effet, il s'agit encore de revenir sur la question de l'imaginaire touristique²⁶ mais en se focalisant sur une tranche d'âge (enfance, adolescence) que nous pensons être plus créative et imaginaire que celle d'après. L'âge que ces nouveaux installés avaient lors de leurs premières visites influence forcément sur la perception du pays et de sa culture. Le lien au territoire est plus lié aux sentiments de joie et d'amusement que véhiculent les souvenirs et échappe à toute influence d'une attractivité apparue à l'âge adulte.

Nous liions l'âge de la première visite au choix d'installation en nous basant sur la notion de l'imaginaire qui « désigne tout ce qui dans une conscience ne relève ni de la perception réaliste de ce qui est, ni de la conception intellectuelle opérant sous le contrôle du jugement et du raisonnement » (Wunenburger, 2003). Il occupe « la partie de la traduction non reproductrice, non simplement transposée en image de l'esprit, mais créatrice, poétique au sens étymologique » (Le Goff, 1999). A ce sujet, nous évoquons le cas d'une jeune française qui a décidé de se marier et de s'installer dans la région d'Agdez qu'elle a déjà visité durant son

²⁶ Voir chapitre 3

enfance et son jeune âge. Ses visites répétées avec les parents lui ont permis de développer un certain imaginaire lié à l'Afrique tout en bâtissant un fort lien entre la région et la culture africaine.

« ... à Tamenougalte, moi je suis venue déjà quand j'étais petite avec mes parents, beaucoup à Marrakech après on était venu jusqu'à Ouarzazate, je pouvais avoir 10 ou 12 ans. On a fait les studios, visité Ouarzazate mais il y'avait pas grand-chose à l'époque il y'avait les clubs Med et il y'avait Dimitri. Sinon la route du Tichka n'était encore pas faite. Après, Agadir, tout ça aussi, j'ai fait avec mes parents quand j'étais plus jeune et puis voilà. Après, c'est l'opportunité qui est découverte dans ces régions là en fait c'est plus africain, je trouve la région du Maroc, elle est plus nature, on se rapproche du Sahara et les dernières Oasis, c'est la vie, c'est les derniers endroits où il y'a de l'eau, il y'a quelque chose en plus. Moi j'aime beaucoup, j'ai toujours été attirée par l'Afrique donc en plus ici c'est un bon compromis comme quoi pas trop loin de la civilisation à Ouarzazate, et en même temps pas trop loin du désert et voilà mon amour de la nature, donc on a besoin de la nature.»²⁷

Pour la majorité des entretiens, la notion de l'imaginaire n'a pas été directement avancée par les interviewés. C'est une notion sous-jacente dans le discours de ces derniers et qui est soit révélée par l'expression des sentiments construits durant les premières visites du pays et de la région où on décide de s'installer, soit aux souvenirs et l'attente que provoque ce pendule entre le pays d'origine et le pays de destination. Aurore Bonniot (2016) cite dans sa thèse sur « Imaginaire des lieux et attractivité des territoires » et en se référant à plusieurs auteurs que :

« L'imaginaire est immatériel, intangible, c'est un principe (Bachelard, 1943). Cornélius Castoriadis voit dans l'imaginaire une « création incessante et essentiellement indéterminée », dont la réalité et la rationalité sont des œuvres (Castoriadis, 1975 : 7-8). De par sa nature intangible, et parce que c'est une création en perpétuelle recomposition (Le Goff, 1991 ; Wunenburger, 2003 ; Augustin et al., 2011), l'imaginaire est difficilement assimilable à une ressource, qui plus est territoriale. » (Aurore Bonniot, 2016)

Si l'imaginaire est difficilement assimilable à une ressource, la recomposition de l'imaginaire peut être due à la question de la maturité et aux différentes nouvelles circonstances qui font évoluer cet imaginaire. Le choix de ceux qui, pour la première fois, ont visité le Maroc à leur

²⁷ Couple mixte dont l'épouse est une française de 36 ans, propriétaire d'un écolodge à Tamenougalte- Agdez depuis 2010. (Date d'installation : 2006)

jeune âge semble être plus pragmatique. On tombe amoureux du pays mais le choix s'oriente vers des régions plus prometteuses, où il peut y avoir des touristes.

*« On a voyagé avec mon ami, il y'a quatre ans pendant quatre mois au Maroc. Au nord, on a fait 6000 kms, donc on s'est bien promené, le nord du Maroc est très beau aussi, mais là, le temps est quand même un peu clément et il y'a plus de touristes ».*²⁸

Ceci n'enlève en rien le sentiment d'amour qui lie ces personnes aux territoires perçus actuellement comme de nouveaux territoires de vie, mais renvoie à l'idée que l'imaginaire développé durant un certain âge cache cette envie d'installation. Dans un sens cet imaginaire représente en lui-même une motivation principale de l'installation, en marge des motivations citées clairement par ces personnes. L'imaginaire est lié d'abord au tourisme « l'imaginaire touristique dont la spécificité réside dans son élaboration au sein de la sphère touristique » (Gravari-Barbas et Graburn, 2016 ; Nédélec, 2016). Il est lié également au spatial et au social à travers l'imaginaire géographique qui constitue « un moyen d'interroger le réel en le confrontant à d'autres possibles, en proposant des modèles de son fonctionnement et de sa signification et, quand il est mis au service de l'action, un moyen d'agir sur le réel pour le faire ressembler à la fiction » (Debarbieux, 1995).

Nous ferons, par la suite, appel à ces deux notions des imaginaires touristiques et géographiques qui relèvent de la géographie sociale afin d'expliquer comment ces imaginaires qui sont des facteurs intangibles participent au processus de l'arrivée et de l'installation des porteurs de projets étrangers. Finalement, ces imaginaires ne représentent pas directement une finalité mais c'est ce qui participe à la stimulation du départ et de l'installation dans un nouvel espace qu'on croit connaître très bien à partir des représentations enracinées dans la mémoire.

- Les habitués du Maroc

La deuxième catégorie que nous avons rencontrée dans notre terrain de recherche est beaucoup plus attachée au Maroc comme destination éphémère, il s'agit des habitués du Maroc. Nous utilisons l'expression « habitué du Maroc » pour des touristes qui restent fidèles à cette destination pendant des années. C'est le cas de ces ex-touristes qui avaient pris l'habitude de passer leurs vacances au Maroc avant de décider de s'installer dans la région d'Ouarzazate pour y gérer des structures d'hébergement.

²⁸Française de 29 ans, gère une maison d'hôtes 2^{ème} catégorie à Skoura suite à la mort de son père qui a débuté l'activité en 2007.

Nous retenons pour exemple ces trois cas qui ont visité le Maroc régulièrement selon des durées allant de 3 à 30 ans :

« Nos lieux de passage au Maroc : Marrakech, Ouarzazate, Essaouira mais en vacances. On est venus 15 jours avec les enfants 3 fois de suite, 3 ans on venait, on n'a pas de racines ici mais on a eu le coup de foudre pour le Maroc »²⁹

« On vient régulièrement, on peut dire encore mieux maintenant, oui ! On connaissait le Maroc, on l'a fait déjà plusieurs fois, plusieurs endroits différents, on vient depuis 25 ans »³⁰

« ... A peu près tout le Maroc, sauf la partie Sahara là à Dakhla et tout ça je ne connais pas. Sinon à peu près tout le Maroc, plus particulièrement ici, la région ça fait 30 ans que je viens ; on a fait un petit peu toutes les pistes, les villages... »³¹

L'attachement qui se construit au fil des années et l'habitude de voir et revoir le pays permettent non seulement la connaissance de l'autre et de sa culture, mais intègre aussi une banalité de l'espace et de ses composantes. On assiste donc à un passage de l'exceptionnel au banal, mais pas dans un sens péjoratif ; en effet c'est une banalité qui mène à l'habituel. Dans ce cas le tourisme comme activité n'est pas uniquement une forme de voyage mais aussi un mobilisateur d'un nouveau regard :

« Vidé de l'impératif du déplacement géographique, il [le tourisme] devient un seul (?) processus de reconfiguration des temps et des espaces de la quotidienneté réalisée à travers un exercice de transformation du regard. Il est, pour reprendre le terme de Michel Foucault, une sorte de "technique de soi" qui permet de se réappropriier le territoire et de l'habiter de façon positive. ». Ainsi le tourisme ne serait plus qu'un « exercice de l'enchantement » (Vergopoulos, 2013).

Ceci mène à une redéfinition des limites entre le voyage comme activité de loisir et de récréation, la vie quotidienne que mènent ces ex-touristes et l'environnement extérieur composé de tous les éléments rencontrés durant ou en dehors du voyage. Ceci se manifeste à travers « L'imaginaire de coupure entre la bulle récréative et l'environnement extérieur » (Bourdeau, 2006).

²⁹ Français de 68 ans, propriétaire d'une maison d'hôtes 2^{ème} catégorie à Tamedakht-Ouarzazate depuis 2002.

³⁰ Couple français de plus de 60 ans, propriétaire d'une maison d'hôtes 2^{ème} catégorie à Ouarzazate depuis 2010.

³¹ Ibid., Note 18 p.75

Trajectoire en tant que migrant international

A côté de cette première catégorie dont les membres ont transité par le statut de touriste au Maroc avant leur conversion en petits investisseurs dans le secteur du tourisme, il y a une autre qui regroupe deux sous-catégories : l'une venue au Maroc directement pour travailler dans le secteur du tourisme sans avoir à passer par le statut de touriste et l'autre ayant circulé dans différents pays avant de décider de s'installer au Maroc.

Pour la première sous-catégorie, on est en présence d'une continuité de l'activité initiale avec juste un changement du pays. C'est le cas d'un guide français qui a essayé de s'installer d'abord en Algérie, mais vu les difficultés rencontrées sur place, a décidé de venir s'installer au Maroc pour la facilité du terrain, des modalités d'installation et même de l'investissement.

« On va dire oui, j'ai fait une étape en Algérie dans le désert de l'Algérie parce que j'étais intéressé par les déserts, mais c'était trop compliqué donc j'ai laissé tomber et j'ai préféré le Maroc, c'était justement plus facile comme terrain de travail. »³²

C'est également le cas de Juan, photographe espagnol qui, après être venu plusieurs fois pour réaliser des reportages de photographie, a aussi choisi de s'installer dans la région d'Ouarzazate est de mettre en place trois maisons d'hôtes.

« ... non, non, je venais comme photographe et j'organisais beaucoup les activités sportives au Maroc [...] moi, j'ai fait les photos pour l'office du tourisme, dans les foires internationales du tourisme pour « Ouarzazate film commission », tous les photos sont à moi, donc je connais le Maroc par cœur, je prends la voiture, les cartes topographiques. Quand j'ai trouvé ce petit lieu ici, pour moi c'était pareil au paradis, c'est près de l'aéroport, Ouarzazate »³³.

Ou encore, ce restaurateur français, qui après avoir quitté la France, décide de s'installer à Marrakech puis à Ouarzazate.

« Moi ! Je viens de la France et je suis arrivé en 1995, j'ai ouvert un restaurant à Marrakech en association et en 1999 pour des motifs, pas de mésentente mais de double direction, j'ai décidé de quitter Marrakech et de venir à Ouarzazate »³⁴.

³² Français de 67 ans, propriétaire d'une maison d'hôtes 2^{ème} catégorie à Amezrou-Ouarzazate depuis 1994. (Date d'installation 1979)

³³ Couple mixte dont le mari est espagnol de 60 ans, propriétaire de deux maisons d'hôtes 2^{ème} catégorie à Agdez et à Ktaoua- Zagora depuis 2008.

³⁴ Français de 65 ans, associé dans un restaurant à Ouarzazate depuis 2007. (Date d'installation au Maroc : 1995)

Les trois cas de figure ne concernent que des personnes pour qui le Maroc est une destination de travail avec moins d'attachement sentimental envers la destination. On est concrètement à la recherche d'un lieu permettant la continuité de l'activité professionnelle avec plus d'aisance.

La deuxième sous-catégorie rassemble un ensemble d'acteurs qui ont eu une expérience touristique multiple dans différents pays avant le choix de s'installer dans l'arrière-pays d'Ouarzazate.

« J'ai beaucoup visité l'Europe, je suis allée en Amérique. En fait, je n'ai pas beaucoup voyagé, à part l'Europe et bon j'ai jamais pensé à faire quelque chose dans ma vie ou quoi j'avais mes enfants voilà, j'avais jamais pensé que je ferais quelque chose après, c'est la vie qui a fait que bon je me retrouve ici. »³⁵

« Oui, j'ai visité d'autres pays, j'ai visité les Etats Unis, l'Amérique du Sud, l'Afrique [...] non mais ça m'intéresse pas ces pays, mais je ne voulais pas faire ça non plus, ce n'était pas un objectif »³⁶

Tous les cas présentés, correspondent en fait à la définition retenue par l'UNESCO du migrant international, soit « toute personne qui vit de façon temporaire ou permanente dans un pays dans lequel elle n'est pas née et qui a acquis d'importants liens sociaux avec ce pays ». Ceci dit cette même définition distingue plusieurs catégories telles que les migrants de travail, les migrants environnementaux, les migrants clandestins, les demandeurs d'asile, etc. ; Il va de soi que nos acteurs en question, tout en étant des migrants internationaux ne correspondent à aucune de ces catégories, sauf, peut-être, celle du migrant de travail. .

C'est avec prudence donc que nous empruntons cette définition. Par ailleurs, et à des fins statistiques, les Nations Unies proposent de distinguer « un migrant à long terme », qui s'installe dans un pays autre que son pays de résidence habituelle pour une période d'au moins douze mois, d' « un migrant temporaire ». En nous basant sur cette définition, nos porteurs de projets de nationalité étrangère sont bien des migrants à long terme, même si dans leurs mobilités transnationales, ils quittent régulièrement le pays, comme on le verra plus bas.

1.2. Quels rapports avec l'activité touristique ?

De nos jours, l'industrie touristique a connu une évolution qui a bouleversé le système classique d'élaboration des projets touristiques ainsi que le fonctionnement de ces derniers. Comme nous

³⁵ Française de 47 ans, propriétaire d'une maison d'hôtes 2^{ème} catégorie à Ouladriiss-M'hamid depuis 2007.

³⁶ Français de 65 ans, propriétaire d'une maison d'hôtes 1^{ère} catégorie à Tamdakht-Ouarzazate depuis 2005.

l'avons précisé précédemment, il s'agit d'une des manifestations de l' « après-tourisme » (Bourdeau, 2012) qui insiste sur le brouillage des repères entre le touristique et le non touristique lié à la dé-différenciation entre l'ici et l'ailleurs (Viard, Urry, 2000 ; 2006)³⁷. En effet, avec la mondialisation les lieux deviennent partageables, ils appartiennent à tout le monde et il est très difficile voire même impossible de différencier un touriste d'un résident (migrant à long terme).

Parmi les conséquences de cette ouverture des lieux, il y a l'ouverture sur de nouvelles expériences professionnelles. En effet, plusieurs de nos porteurs de projets que nous avons identifiés et questionnés n'ont aucun lien avec le domaine touristique. Aucune formation ou expérience professionnelle n'ont été acquises dans ce dernier :

« ah ! moi j'étais commercial en France ... non non, ça n'a rien à voir avec du tourisme »³⁸

Mis à part les personnes ayant travaillé dans des administrations ou qui avaient occupé des postes de gestion ou de commerce et qui feront appel à leurs connaissances et savoir-faire pour les réutiliser dans la gestion d'un projet touristique, les autres répondants de notre échantillon, avaient exercé auparavant des activités initiales qui n'avaient absolument rien à voir avec l'activité touristique. Dans notre échantillon, il y a des personnes qui étaient des médecins, des artistes peintres, des photographes :

« Moi, j'étais à la fois donc dans la médecine énergétique et j'ai été professeur, donc vous voyez, moi je travaillais pour une commune pour tout ce qui est social et culturel, un parcours très ! Surement pas touristique »³⁹

« Avant j'ai fait les études de psychologie, j'ai travaillé en France comme dans le secteur d'études de marché et j'analysais, je faisais des rapports d'étude »⁴⁰

« Alors, avant je faisais du commerce international et je faisais de l'administration des ventes. Donc, je travaillais pour une entreprise américaine qui vendait des appareils scientifiques en France et donc je faisais l'administration des ventes, voilà je faisais l'import/ export (...). »⁴¹

³⁷ Voir chapitre 1

³⁸ Français de 38 ans, propriétaire d'une maison d'hôtes 2^{ème} catégorie (écolodge) à Skoura depuis 2015.

³⁹ Française de 68 ans, associée dans une maison d'hôtes 2^{ème} catégorie à Agdez depuis 2003.

⁴⁰ Française de 74 ans, propriétaire d'une maison d'hôtes 2^{ème} catégorie à Amezrou-Zagora depuis 2004.

⁴¹ Couple mixte dont l'épouse est une française de 45 ans, associé dans un projet familiale de camping à Agdez depuis 2000.

D'autres personnes font du projet touristique une activité secondaire tout en gardant leur fonction principale. Généralement, les personnes qui font du projet d'hébergement touristique comme activité secondaire ont leurs propres entreprises à l'étranger et le Maroc représente une opportunité économique où on peut investir à côté de son activité principale. Dans ce cas on ne peut pas résider dans le pays hôte mais un nouveau mode de vie est instauré, il s'agit de vivre entre les deux pays et de pratiquer un mode de voyage pendulaire.

« Moi, je suis expert-comptable (...) non je n'ai pas changé d'activité, je suis toujours expert-comptable en France, »⁴²

D'autres font preuve de flexibilité et d'ouverture sur plusieurs domaines et activités, en se livrant à une véritable multi-activité. C'est le cas de cet ex-responsable commercial qui, à la fois, fait du guidage touristique avec une entreprise implantée à Marrakech et de l'hébergement dans sa maison d'hôtes à Skoura tout en travaillant en tant que consultant pour une société française.

« Je continue mon activité de guidage touristique (...) je la fais sur tout le Maroc, Maroc et Côte d'Ivoire, je commence la Côte d'Ivoire, j'ai une société de guidage touristique (...) oui, moi en fait, je travaille aussi, je suis consultant à côté, dans une société française et je travaille sur le Maroc, le Sénégal et la Côte d'Ivoire »⁴³

La flexibilité se montre aussi dans le cas des personnes qui font toujours appel à leur savoir-faire et compétences. Des fois, l'expérience professionnelle aide la personne à mieux gérer quelques situations ou, mieux encore, elle permet de se projeter dans la même activité parallèlement au nouveau projet, ce que confirme cette déclaration de l'une de nos répondants qui bénéficie bien du savoir qu'elle a accumulé dans sa fonction antérieure qui relevait de l'import/export.

« Ça peut me servir, parce qu'il y'a des fois des trucs au niveau de la douane et je résous des problèmes. Donc, je sais où chercher, mais sinon je m'en sers pas tous les jours »⁴⁴

La dernière catégorie concerne ce que nous avons identifié comme migrants travailleurs qui changent seulement le territoire de leur travail tout en gardant la même profession, sauf que celle-ci est en lien avec l'activité touristique.

⁴²*Ibid.*, Note 36, p 124

⁴³Français de 58 ans, propriétaire d'une maison d'hôte (en pré-classement) à Skoura depuis 2013.

⁴⁴*Ibid.*, Note 27, p 120

« Alors le métier, on le connaissait déjà nous, mais on travaillait plus dans les grosses structures, grosses résidences, moi j'étais responsable d'une résidence de 80 appartements »⁴⁵

L'activité exercée peut être aussi en lien avec l'ancienne et en même temps en rapport avec une diversification des métiers du tourisme. Le cas qui suit est représentatif d'une catégorie d'acteurs qui tout en se positionnant dans le secteur du tourisme, multiplie les types d'activités (hébergement, guidage, agence de voyage, transport touristique, etc.) avec même la possibilité de multiplier les structures d'hébergements dans différentes régions.

« En France oui, tout à fait et je suis venu au Maroc il y'a plus de 35 ans et donc en tant que guide de montagne et moniteur de ski, rien à voir avec l'activité d'aujourd'hui. Mais le monde évoluant, le métier de guidage s'est tourné vers l'hébergement au fil des années, et en même temps on a monté une agence de voyage, on a deux activités, une maison d'hôtes et une agence de voyage....la maison d'hôtes étant l'hébergement... vous êtes là et l'agence de voyage est la structure qui nous permet la légalisation des activités. (...) Donc, il faut une agence de voyage pour organiser les circuits au Maroc, c'est la loi ! »

⁴⁶

« Le changement de lieu d'habitation s'accompagne d'un changement professionnel : on pourra alors légitimement parler de changement de vie. Un profil souvent rencontré est celui d'une réorientation dans une activité liée au tourisme, certains passant un brevet sportif (guides, moniteurs, accompagnateurs) » (Niels, 2013).

Qu'ils aient une expérience en tourisme ou non, les porteurs de projets étrangers installés dans le Pays d'Ouarzazate, se lancent dans l'aventure en réalisant un nouveau projet et en décidant de mener une nouvelle vie ailleurs. Et c'est à ce désir de s'installer dans un ailleurs, ici notre arrière-pays d'Ouarzazate, et les diverses motivations qui sous-tendent ce désir que nous allons consacrer ce qui suit.

2. Le désir d'un arrière-pays : les diverses motivations d'installation

Nous avons évoqué précédemment la notion du « renouveau rural » lié au territoire et qui met en avant l'intérêt porté de plus en plus aux zones rurales pas seulement au Maroc, mais partout ailleurs dans le monde. Le processus qui touche les campagnes, qui étaient, d'abord « des lieux de vacances pour devenir peu à peu des lieux de résidence » (Viard, 2000), participe à un phénomène devenu récemment universelle, « la campagne est aujourd'hui de plus en plus vécue

⁴⁵ Française de 45 ans, locatrice d'une maison d'hôtes 2^{ème} catégorie à Amezrou-Zagora depuis 2015.

⁴⁶*Ibid.*, Note 32, p.123

par les ruraux et les urbains comme un environnement résidentiel, un espace de loisir et de tourisme avant même d'être un lieu de production » (Talandier, 2011). La ruralité est elle-même une finalité et une motivation d'installation.

Au Maroc, l'intérêt des touristes devenus résidents s'est porté premièrement sur les villes comme Marrakech et Fès : « C'est à la fin des années 1990 que le phénomène d'acquisition des maisons traditionnelles dans les médinas marocaines apparaît, même si c'est de façon, certes timide. La première maison traditionnelle à avoir été vendue à un étranger dans la médina de Fès date de l'année 1997. Elle a été acquise par un américain, passionné de maisons traditionnelles est considéré par les fassis comme par les autres étrangers venus s'installer plus tard, comme un « pionnier » » (Berriane et al, 2010). Récemment cet intérêt s'est déplacé vers le milieu rural, tout d'abord dans les banlieues rurales tel qu'Essaouira (Berriane et Nakhli, 2011) pour se diriger ensuite vers les campagnes profondes que ce soit en montagne ou dans les oasis, comme dans le cas de notre terrain.

Nous allons traiter dans cette section les motivations ayant poussé les porteurs de projets étrangers à s'installer dans la région du Pays d'Ouarzazate, ce qui nous permettra de faire un va et vient entre la réalité de ces cas et le cadrage théorique présenté dans la première partie.

2.1. L'idée de quitter le pays d'origine : fuir un environnement et une vie peu satisfaisants

Quitter son pays d'origine n'est sûrement pas chose aisée. Mais à travers les cas étudiés, cet acte se justifie par une insatisfaction vis-à-vis de la vie avant la migration et/ou l'avènement de quelques événements qui perturbent cette vie. En fait, les deux concepts de « Lifestyle migration » et de « Amenity migration », nous permettent de comprendre et de donner du sens au phénomène d'installation dans la région de ces migrants pas comme les autres. En effet, ce qui fait la spécificité de ces porteurs de projets (tout comme les lifestyle et amenity migrants), c'est le fait qu'ils s'écartent du modèle des migrants traditionnels. Ces derniers sont à la quête d'un emploi dans un nouveau pays, alors que les porteurs de projets étrangers sont à la recherche d'un meilleur style de vie qu'ils ont trouvé dans cet arrière-pays à l'occasion de leurs premières visites en tant que touristes.

Ainsi, l'attractivité des milieux ruraux pour de futurs résidents, venant de loin, est liée à leur caractère touristique comme cela a déjà été relevé dans les processus de repeuplement de zones dépeuplées d'Europe : « Le phénomène de repeuplement des espaces ruraux a d'ailleurs d'abord commencé dans des régions à fort attrait touristique et dotées d'une image de qualité de vie. »

(Viard, 2000). Or, le Pays d'Ouarzazate tel que nous l'avons défini figure parmi les destinations les plus attractives du Maroc grâce à la combinaison du mythe du désert et de l'ambiance oasienne, le tout conjugué à la fascination qu'éprouvent les touristes européens pour les majestueuses kasbahs et les mystérieux ksour.

Ensuite c'est la ruralité en elle-même qui fait partie du cadre recherché par ces migrants. Le recours spécialement à une région rurale peut être motivé par « La représentation d'un pays aimé, d'un lieu d'enfance, de convivialité, l'image d'une campagne idyllique, le rejet de la ville source de tous les maux... » (Talandier, 2011). Mais avant d'être attiré par une nouvelle destination pour la vie, il faut qu'il y ait aussi besoin de quitter le lieu où on a vécu toujours. Ici d'autres facteurs interviennent : « ...mais aussi l'attachement à la ville et à ses facilités ; ou encore les changements dans la sphère privée et professionnelle : séparation, rencontre, rapprochement familial, héritage, ou mutation professionnelle, licenciement, chômage » (idem). Donc, le départ du pays d'origine et l'installation dans un autre environnement, s'ils s'expliquent par l'attractivité de l'image d'une campagne conviviale et idyllique, peuvent aussi être dus aux circonstances de la vie, surtout lorsqu'il y'a des événements malheureux qui poussent la personne à se réfugier ailleurs. A ce propos parmi nos répondants, figurent des personnes qui ont décidé de quitter le pays d'origine principalement suite à des circonstances, comme le décès du conjoint, un divorce ou tout simplement des problèmes personnels.

Et comme le mentionne Benson et O'Reilly (2009), la migration dans ce cas est un moyen d'échapper au piège, faire un nouveau départ à la recherche d'une nouvelle vie ou encore un nouveau commencement "Migration is thus often described using language like 'getting out of the trap', 'making a freshstart', 'a new beginning' (e.g. Helset et al. 2005 ; Karisto 2005 ; SalváTomás 2005)". Et nous retrouvons effectivement dans les discours des personnes questionnées des expressions qui explicitent ce besoin de couper avec le passé et de construire un nouveau futur. Pour ce faire, la migration ou le changement de lieu de vie s'avère comme un moyen permettant ce nouveau commencement. L'un des nouveaux résidents du village d'Agdez, installé depuis une dizaine d'année, a choisi de quitter son pays, la France, à la suite de son divorce et son nouveau mariage :

« Donc, c'était il y'a 12, 13 ans. C'est compliqué, c'est les circonstances de la vie personnelle qui ont fait que, en fait j'ai divorcé, je me suis remarié avec Fanie... »⁴⁷

⁴⁷Ibid., Note 18, p.75

Ce changement de lieu suite aux ruptures dans la vie personnelle est très présent dans notre échantillon et concerne aussi des personnes en situation de divorce ou qui se sont remariées avec un conjoint originaire du village où elles décident de s'installer. En plus de la séparation, la disparition d'un être cher peut être aussi à l'origine de la décision de changer son lieu de vie habituel. De ce fait ces porteurs de projets sont à la recherche d'une nouvelle activité dans un nouveau territoire afin de combler le vide qu'ils ressentent après l'avènement de ces événements. Benson et O'Reilly (2009) expliquent que, dans ce cas, la migration devient un moyen qui permet de surmonter le traumatisme causé par des événements du passé et de reprendre le contrôle de leur vie: «This might be redundancy, a change in working status (e.g. retirement), or a bereavement, each of which is experienced as traumatic in some way. Migration is presented as a way of overcoming the trauma of these events, of taking control of their lives, or as releasing them from ties and enabling them to live lives more 'true' to themselves ». La vie imaginée après la migration se présente comme l'antithèse de la vie avant la migration surtout sur un plan plus personnel.

“...Accident, yeah I was, my partner died in 2002, we have been together 43 years not married, but together, living together like married”⁴⁸

Considérons dans ce cas l'exemple de cette ex-enseignante française de 72 ans qui, tout en liant sa décision de quitter la France pour s'installer dans la région de M'hamid en 2010 au décès de son mari, ajoute aussi le fait qu'elle se sentait rejetée de son espace de vie en France « l'Ardèche ». Suite à ces circonstances, le futur migrant est prêt à s'implanter dans un nouveau territoire qui lui plaît, surtout s'il le visite dans un moment de faiblesse et de recherche d'un nouveau chez soi.

« A l'époque, c'était après le décès de mon mari, voilà, j'avais besoin de faire quelque chose, je ne savais pas quoi et puis où j'habitais en France ça traînait déjà depuis 2 ans ; et puis pour des raisons un peu curieuses, j'ai fait de la randonnée dans le désert donc en partant d'ici, j'ai vu cette maison et j'ai dit bon, ils ne veulent pas de moi en Ardèche. Je voulais faire une petite maison d'hôtes, un peu pour m'occuper, c'est ça qui m'a motivé »⁴⁹

Quitter son pays d'origine peut être également lié au besoin de se sentir utile en exerçant une nouvelle activité (ici l'activité touristique). Le choix de cette activité est facilité par la simplicité du montage du projet depuis l'apparition de l'idée jusqu'à la gestion de la maison d'hôtes qui

⁴⁸ Anglaise de 72 ans, propriétaire d'une maison d'hôtes 2^{ème} catégorie à Ouladriiss-M'hamid depuis 2010.

⁴⁹ Française de 72 ans, propriétaire d'une maison d'hôtes 2^{ème} catégorie à Ouladriiss-M'hamid depuis 2005.

ne nécessite ni expérience ni formation. On justifie donc sa présence par le besoin de « faire quelque chose » et de donner un sens à sa vie.

« Alors, c'était une période de ma vie qui était difficile suite à la mort de ma mère et au moment où mes enfants partaient de la maison. Donc, je me suis retrouvée toute seule à la maison et j'avais besoin de faire quelque chose ou quoi. Donc, j'étais venue plusieurs fois au Maroc et voilà j'ai décidé d'investir ici »⁵⁰

Toujours dans le même registre, il y'a le cas d'une autre porteuse de projet de nationalité française, âgée de 68 ans et qui, au lieu de s'installer sur place, décide de « penduler » entre la France et Agdez où elle se sent bien et prend de la distance par rapport à sa vie. Dans la suite de l'entretien, on apprend que la mort de son mari a aussi participé dans cette quête de soi. En effet, elle ressent plus de liberté par rapport au choix de la mobilité comme mode de vie.

« Absolument pas de motivation particulière, les concours de vie, les circonstances ... voilà ! C'est les circonstances de ma vie qui ont fait, l'occasion m'a été donnée pour prendre du large par rapport à ma vie et que donc j'ai fait le choix, pas toujours facilement mais je l'ai fait. J'étais absolument pas motivée par une question financière ou pour une question d'impôt, la preuve je ne suis pas résidente »⁵¹

En considérant les diverses situations, on relève donc des différences dans les circonstances et les contextes qui poussent ces personnes à venir s'installer dans le pays d'Ouarzazate. Ces différences recourent les tranches d'âge de nos répondants et on peut sur cette base distinguer trois catégories. La première catégorie correspond à ces séniors retraités dépassant la soixante et pour qui la mobilité a été un moyen d'échapper à un mauvais accident de la vie.

La deuxième, bien que plus jeune que la précédente, s'approche de l'âge de la retraite (entre 50 et 60 ans) et arrivée à ce stade décide de changer de vie. Comme le note Therrien (2012), « la possibilité d'avoir une expérience offrant un changement de situation sans sentir un manque est la raison principale pour laquelle les français sont attirés par le Maroc ». Ici, les expressions « *Changement de vie* »⁵² ou « *on a décidé de changer complètement de vie et de venir s'installer ici* »⁵³ reviennent souvent dans les discours de ces personnes.

La troisième catégorie, nettement plus jeune (entre 30 et 45 ans), vient s'installer dans la région par ce qu'elle repère dans le Pays d'Ouarzazate une opportunité. C'est le cas d'un couple mixte

⁵⁰*Ibid.*, Note 35, p.125

⁵¹*Ibid.*, Note 39, p.125

⁵² Français de 60 ans, propriétaire d'une maison d'hôtes 2^{ème} catégorie à Oulad Driss-M'hamid depuis 2008. (Date d'installation : 2004)

⁵³*Ibid.*, Note 30, p.122

franco-marocain dont le mari est descendant d'une famille *caïdale*, propriétaire d'une ancienne Kasbah, utilisée aujourd'hui comme structure d'hébergement touristique avec des espaces dédiés aux camping-caristes. Ce couple qui a vécu quelques années en France décide de rentrer à Agdez pour développer l'activité d'hébergement déjà existante dans le village depuis les années 1990. Le projet de transformer la kasbah déjà existante et appartenant aux parents de l'époux marocain, en structure d'hébergement représente une opportunité permettant de fuir le stress d'une grande métropole (Paris), de retrouver ses origines pour le mari et de découvrir une culture et un mode de vie qui intéresse l'épouse complètement intégrée dans ce nouveau milieu.

« C'est simplement des problèmes, enfin des problèmes, comment elle s'appelle : l'opportunité c'est-à-dire que y'avait déjà quelque chose qui existait ici, on a dit on va essayer de développer, on a la structure »⁵⁴.

« Pourquoi je suis venue ici ? Parce que ça faisait longtemps que je voulais faire une activité dans le tourisme voilà ! J'avais cherché un peu en France et puis lors d'un voyage au Maroc, il y'a eu une opportunité, la rencontre de Nacer, l'opportunité du terrain et puis après, c'est parti. »⁵⁵

D'autres n'hésitent pas à l'emploi de l'expression forte d'« avoir marre » de l'ancienne situation et la présence dans le nouvel environnement est justifiée par le désir de saisir une nouvelle opportunité pour mieux vivre. Ces personnes ont le profil de jeunes cadres travaillant dans le tourisme, le secteur bancaire ou autres activités similaires dans leur pays d'origine qui décident un jour de tout laisser derrière eux et de venir s'installer dans une région rurale sud-marocaine. Ceci revient en premier lieu au rejet de conditions de travail très stressantes qu'on laisse derrière soi pour exercer une activité dans un milieu rural avec une opportunité de travail facile et très prometteur.

« ...donc on va dire, en septembre on s'est posé la question qu'est-ce qu'on fait, on continu ou on arrête et puis j'ai dit moi j'en ai marre, je vais essayer de trouver quelque chose, une petite maison d'hôtes mais n'importe où et je suis tombée par hasard sur un riad à louer »⁵⁶

« Parce que y'en avait marre tout simplement »⁵⁷

⁵⁴*Ibid.*, Note 41, p.125

⁵⁵Couple mixte dont la femme est une française de 48 ans, propriétaire d'une maison d'hôtes 2^{ème} catégorie à Agdez depuis 2007. (Date d'installation :2003)

⁵⁶*Ibid.*, Note 45, p.127

⁵⁷ Couple mixte dont le mari est un français de 40 ans, propriétaire d'une maison d'hôtes 2^{ème} catégorie à Ouladriiss-M'hamid depuis 2011. (Date d'installation au Maroc : 2003)

Ainsi, l'idée de quitter le pays d'origine, pour s'installer dans un nouvel espace et rebâtir une nouvelle vie résulte principalement de trois facteurs : les circonstances de vie, le désir de changer sa vie ou l'opportunité qui se présente dans le pays hôte. Finalement, , alors que les retraités sont à la recherche d'un cadre leur permettant d'échapper à une vie quotidienne mal vécue, les plus jeunes sont à la quête d'une nouvelle vie toute fraîche, moins stressante et qui permet de profiter d'une meilleure qualité de vie.

Cependant l'idée de s'installer dans cet arrière-pays peut être appuyée par d'autres facteurs et des motivations diverses que nous allons présenter ci-dessous.

2.2. Diverses motivations pour une installation dans un arrière-pays : à la quête d'une meilleure qualité de vie

A ce désir de fuir un environnement qui n'est plus satisfaisant, s'ajoute l'attachement à une région, découverte lors d'un voyage touristique, et qui fascine par son architecture en terre des kasbahs et son cadre de vie. Ces deux facteurs sont avancés par la majorité des répondants pour expliquer leur installation dans le Pays d'Ouarzazate. Comme le théorisent les concepts de *Lifestyle*, ou encore de *Quest* ou *Amenity migrants*, les porteurs de projets étrangers rencontrés sur notre terrain sont à la recherche d'un cadre idyllique offrant un climat agréable et de bonnes conditions de vie. La majorité des porteurs de projets avoue le coup de cœur qu'ils ont eu pour la région et que c'était la principale motivation qui les a poussés à s'y installer. Ces personnes sont à la recherche d'une destination agréable à vivre et qui séduit :

« On est tombé amoureux de ce village tamdakht »⁵⁸

« Un coup de cœur pour la région »⁵⁹

« les raisons pourquoi je me suis installée ici, parce que j'aime beaucoup la vallée du Drâa, j'aime beaucoup la vallée du Drâa, je suis très intéressée toujours par le côté désert, par le Sahara, j'aime bien me promener et puis ici j'ai trouvé les gens, ici, dans la vallée, très sympathiques, très accueillants, agréables, voilà mes raisons »⁶⁰

Ce cadre de vie considéré comme un espace agréable, peut renvoyer aussi à un désir de retour à la simplicité que recèlent la ruralité et le sentiment de chez soi. Tel est le cas pour les *Lifestyle migrants*, ces porteurs de projets voient dans la ruralité « un recul dans le temps, le retour à la

⁵⁸*Ibid.*, Note 29, p.122

⁵⁹*Ibid.*, Note 39, p.125

⁶⁰*Ibid.*, Note 40, p.125

terre et à la belle vie » (Benson, O'Reilly, 2009). La simplicité du territoire et de ses composantes le rendent bien attractif.

« C'est un pays super agréable à vivre (...) ce n'est pas vraiment le pays d'origine que je voulais quitter, c'était plus l'opportunité de faire une activité touristique dans un cadre idyllique quand même »⁶¹

« ... on venait souvent en vacance et en plus moi je me suis toujours sentie bien ici comme si j'étais chez moi »⁶²

En outre, la qualité de vie est aussi l'un des éléments qui attire ces porteurs de projets et les convainc de venir en profiter. Quoiqu'il est difficile de définir ce que c'est la « qualité de vie », nous retenons dans un premier temps les définitions données par ces porteurs de projets eux-mêmes. Ces derniers montrent une satisfaction de leur nouvelle vie à travers le gain d'une qualité de vie beaucoup plus importante que celle qu'ils avaient au départ.

*« Ah !la **qualité de vie**, (...) on a un climat très sec et sain, voilà, sauf l'été, c'est pas vivable, c'est trop chaud, mais c'est vrai que, moi je pense qu'on a une bonne qualité de vie ici, enfin moi personnellement parce que je me suis organisée pour ça, une maison, le chauffage, j'ai tout ce qu'il faut donc je manque de rien, ça va »⁶³*

Ruževićius (2013) dans son article sur "La qualité de vie : notion globale et recherche en la matière" présente « La qualité de vie » comme un terme employé pour mesurer le bien-être. C'est une notion qui décrit ce que les gens pensent de leur milieu, et l'ensemble de ces perceptions peut représenter la qualité de vie. Dans notre cas, c'est ce que les gens pensent de leur nouveau milieu d'installation tout en le comparant avec le milieu de provenance. Pour cette française retraitée, la qualité de vie est qualifiée par « un climat très sec et sain » ou cette jeune française qui définit la qualité de vie par plusieurs paramètres ; il s'agit en premier du cadre de vie, de la qualification du vécu quotidien comme un vécu sain « on mange sain, on dort sain » mais en plus du vécu, elle évoque le côté social, culturel et environnemental qu'elle avoue ne pas avoir eu dans son pays d'origine.

« Meilleure (la qualité de vie) ... parce que le cadre dans lequel on vit, après on fait notre culture bio, on mange sain, on dort sain, on recycle, c'est une qualité de vie qu'en France c'est difficile d'avoir. Mais le Maroc c'est terre d'accueil, moi je suis amoureuse de ce pays en plus, des gens, de la culture d'ici, je trouve que c'est un mélange à un certain

⁶¹Ibid., Note 55, p.132

⁶² Française de 62 ans, propriétaire d'une maison d'hôtes 2^{ème} catégorie à Skoura depuis 2010.

⁶³Ibid., Note40, p.125

endroit-là à Tmenougalte, on arrive à avoir un mélange en même temps de culture, en même temps la faune, la flore etc. il y'a une qualité de vie surtout, ah comme nous en France on ne peut pas avoir tout ça, c'est dure d'avoir tout en même temps alors que là, dire que ici il y'a tout »⁶⁴.

De même que pour ce couple français et cette jeune française arrivés accidentellement à Agdez après la mort du père de la jeune femme et qui ont décidé de s'y installer, la région dégage un sentiment agréable et permet de mieux vivre qu'en France.

« Vraiment une région où il fait bon de vivre, une bonne qualité de vie, très bien, enfin pour moi très bien, très agréable, bonne qualité »⁶⁵

« Ah bah une meilleure qualité de vie qu'en France voilà, faut pas se leurrer, les achats de nourritures tout ça voilà, faut pas rêver mais après, oui c'est plus tranquille »⁶⁶

La qualité de vie comme concept, est multidimensionnelle, elle est « de nature économique, sociologique et politique qui englobe le bien-être social, psychologique et physique des individus. » (Ruževičius, 2013), d'où la difficulté de sa définition. Daniel Bley et Nicole Vernazza-Licht (2006) reprennent trois définitions de la qualité de vie :

- Dans nos sociétés modernes avancées, la qualité de vie se définit comme la forme laïque et sécularisée d'un bonheur sans transcendance (Bez, 1996).
- La qualité de vie est la perception qu'a un individu de sa place dans l'existence, dans le contexte de la culture et du système de valeurs dans lequel il vit et en relation avec ses objectifs, ses attentes, ses normes et ses inquiétudes (WHO, 1993).
- La qualité de vie dépasse donc le simple confort individuel et même le bien-être général des populations. Elle relève de la complexité de l'être humain et se situe à l'interface de l'individuel et du collectif, du biologique et du social, de la santé et de l'environnement, de la mesure et de la perception des phénomènes (Vernazza-Licht, Bley, 2003).

Les trois définitions sont plus complémentaires que différentes. Bez relève l'aspect pragmatique de la recherche d'une qualité de vie qui provoque un bonheur surtout pour une société qui devient de plus en plus consommatrice et exigeante. Les deuxièmes et troisièmes définitions mettent en avant l'aspect complexifié du concept recherché par un être avec de multiples attentes et inquiétudes face à son environnement général. Nous retenons que la qualité de vie est la motivation principale de l'installation dans l'arrière-pays d'Ouarzazate, ce qui

⁶⁴*Ibid.*, Note 27, p.120

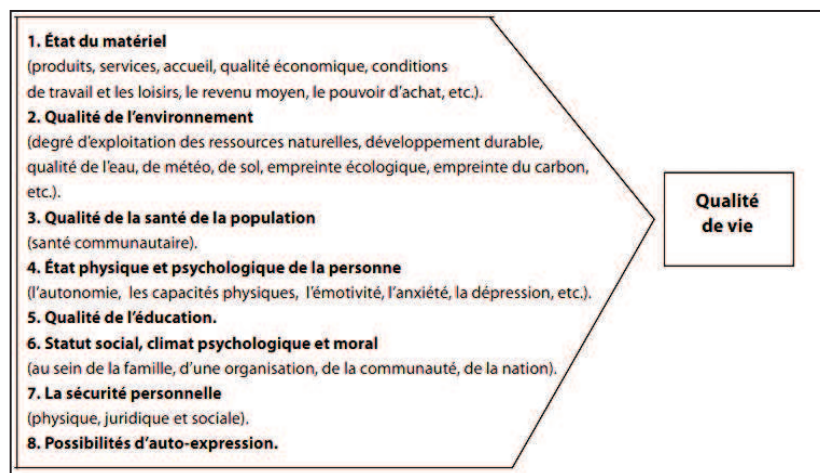
⁶⁵*Ibid.*, Note 30, p.122

⁶⁶*Ibid.*, Note 28, p.121

renvoie aussi aux deux concepts que nous réitérons depuis le commencement de l'étude de ce phénomène (Lifestyle et Amenity migration). Le premier relevant du champ sociologique et le deuxième du champ géographique rejoignent les études faites sur la géographie du bien-être ; initialement menées par Antoine Bailly (1981) qui affirme que « la géographie de la qualité de vie, et plus encore celle du bien-être, est parfois plus un art qu'une science ».

Nous retenons bien cette définition dans le sens où elle rejoint notre cadre théorique géographique général, associe la qualité de vie à la géographie et dans le même sens nous l'associerons à la mobilité géographique. En outre, tel que ce concept a été introduit récemment dans les sciences sociales, puisqu'il intéressait beaucoup plus les recherches sur la santé, il est idéal de mettre en exergue ce côté artistique plus que scientifique du concept. Ceci est appuyé par le constat que nous tirons lors des entretiens et que nous ne pouvons pas transcrire ; il s'agit du sourire et du sentiment d'épanouissement que dégagent les personnes questionnées lors de leur description du cadre et de la qualité de vie dont elles profitent. Face à l'absence de critères universels de la qualité de vie (Ruževičius, 2010 ; Sirgy et al., 2001, 2008 ; Srinivasant, 2004 ; Susnienė, 2009 ; Ventegodt et al., 2003 ; Von de Looi, 2003 ; Timossi et al., 2008;), nous reprenons ci-dessous le listing des facteurs établi par le chercheur économiste Ruževičius (2013) :

Figure 3-Les facteurs qui constituent la qualité de vie (Ruževičius, 2013)



Cependant, le projet économique est le moyen permettant l'achèvement de cette qualité de vie. Les décisions de quitter son pays d'origine, de s'installer dans un nouveau pays et précisément dans une de ces régions rurales sont conditionnées par une source de revenu. Les projets touristiques sont donc une garantie de revenu fixe et élevé par rapport au niveau de vie du territoire hôte. Ainsi à travers leurs projets, une meilleure qualité de vie est garantie puisqu'ils

« utilisent leur projet comme un moyen pour une fin et comme moyen pour financer leur nouvelle vie, le mode de vie reste la priorité principale » (Madden, 1999).

2.3. Choix du projet lié au choix de la destination

Si les porteurs de projets étrangers sont à la recherche d'une meilleure qualité de vie, le choix du lieu d'installation et du projet conditionne le fait de retrouver ou non cette qualité de vie recherchée. Cependant, le lien entre le choix de la destination (le Pays d'Ouarzazate) et le projet à mener dans cette région est bien présent, la majorité des projets menés dans cette région s'intègre dans l'industrie touristique qui se développe de plus en plus laissant moins de place à la petite agriculture solidaire. Donc, le choix de la région d'installation permettant de retrouver une qualité de vie meilleure tout en mobilisant des ressources locales, mérite une réflexion sereine.

Choix du lieu d'installation

Certains de ces porteurs de projets cherchent à profiter du cadre et de la qualité de vie en migrant vers un nouvel espace tout en gardant la même fonction exercée avant. L'objectif de cette décision étant de changer le cadre du travail perçu comme stressant dans le pays d'origine et moins prometteur qu'une nouvelle carrière dans une petite région rurale et touristique au Maroc. Ceci ne concerne que les profils qui travaillaient dans le tourisme ou la restauration dans leurs pays d'origine.

« Parce qu'on m'avait proposé quelque chose à Ouarzazate, la direction d'un restaurant, donc je suis venu pour la direction de ce restaurant et puis après au bout de quelques années, j'ai décidé d'acheter ici et monter ici, et Orélie m'a rejoint plus tard »⁶⁷

« On avait un restaurant en France, qu'on a vendu et puis on s'est dit pourquoi ne pas venir ici et faire un projet, on a vendu le restaurant qu'on a créé et géré pendant 18 ans »⁶⁸

En plus de l'appréciation du paysage et de la culture locale, l'installation au Maroc peut être accentuée par le fait que le pays était encore novice sur le plan touristique, au moment de l'arrivée des premiers porteurs de projets. Les arrière-pays marocains en général n'ont connu un développement touristique qu'à partir du moment où des porteurs de projets marocains et

⁶⁷ Ibid., Note 34, p.123

⁶⁸ Ibid., Note 40, p.125

étrangers ont mobilisé l'activité localement. Donc le Maroc fait un bon compromis par rapport à d'autres pays de l'Europe.

« Je ne suis pas venu au Maroc, mais ça s'appelle, parce que j'ai découvert le Maroc, j'ai beaucoup apprécié le paysage, les gens, et puis j'ai décidé de rester là. Comme en Espagne ou au Portugal, je trouvais que le terrain de jeu entre guillemet de mon activité se prêtait à se développer donc j'ai fait ce choix »⁶⁹

Les choix de la région et du projet sont imbriqués et liés par des inspirations stratégiques. Ces deux choix justifient bien aussi le choix de l'installation et la résidence continue ou discontinue dans le pays d'Ouarzazate. Nous avons relevé plusieurs points qui expliquent premièrement le choix du lieu.

Le fait de viser le Maroc comme pays d'investissement dans le secteur du tourisme rend la décision du choix de la région d' « implantation » très difficile. Le pays dispose d'une mosaïque de paysages et de cultures très variée d'une région à l'autre. Mais le choix d'une région du Maroc est aussi lié à la proximité géographique et linguistique ; le Maroc est à quelques heures d'avion et le français y est pratiqué de façon courante à côté de l'arabe et d'autres langues que les jeunes surtout des régions touristiques, apprennent en pratiquant à force de rencontrer et de travailler avec des touristes.

« C'est un bon compromis parce qu'ici c'est francophone »⁷⁰

« Ce qui nous a incité à venir ici c'est que ce n'est pas loin, on est à 2h30 d'avion, on habite dans le sud de la France donc c'est la proximité et puis il y'a pas l'obstacle de la langue ici, la plupart des gens parlent français donc ça facilite les choses »⁷¹

La mise en comparaison entre la région d'Ouarzazate et les grandes villes touristiques, Marrakech et Agadir par exemple, met en avant le Pays d'Ouarzazate comme territoire beaucoup plus arrangeant pour un investissement en petite structure d'hébergement touristique. On parle d'un terrain quasi-vierge et où des projets de maisons d'hôtes bien structurés ne commencent à voir le jour qu'à la même période de l'arrivée de ces porteurs de projets étrangers. A l'image de ce français de 67 ans qui se considère comme étant le pionnier et le premier à mettre en place une maison d'hôtes dans la palmeraie d'Agdez ; le choix a été basé

⁶⁹ Ibid., Note 32, p.123

⁷⁰ Ibid., Note 27, p.120

⁷¹ Ibid., Note 29, p.122

sur sa conviction d'être le premier à faire quelque chose dans cette région au lieu d'être précédé par beaucoup de gens à Marrakech qui est labélisée grande ville touristique.

« ...j'ai dit qu'un jour je ferai quelque chose au Maroc et puis finalement je l'ai fait ici. Parce que je connaissais quand même du monde, j'avais déjà acheté une maison ici, je l'ai revendu après et en plus parce que j'étais le seul à créer quelque chose ici, on a été les premiers à créer une maison d'hôte, je préférais être le premier ici que le 700^{ème} à Marrakech. Deuxièmement, il y'avait une bonne qualité de vie ici même si maintenant on trouve que c'est un peu lourd et ensuite parce que stratégiquement pour le tourisme, c'est hyper bien placé parce que c'est situé à mi-chemin entre Marrakech et le désert que ce soit M'hamid ou Merzougua et Agadir. Au départ ça faisait déjà un point d'étape et les agences ont été ravies qu'on s'est installé, parce qu'ils en avaient assez d'envoyer directement les clients de Marrakech à M'hamid dans la journée ou quoi »⁷²

Et il s'agit encore une fois de profiter de la bonne qualité de vie et de fuir le stress d'une grande ville :

*« À Marrakech il y'a beaucoup de stress, beaucoup de bruit ; On sent une ville qui est beaucoup agressive alors qu'ici c'est calme et puis la beauté de la région. Tu sais vraiment on est aux portes du désert et on est dans l'Atlas, on dirait un carrefour ; on peut partir en promenade, on peut faire des treks, on peut faire du 4*4, on peut faire plein plein de projets »⁷³*

Aussi, le changement de l'image de la région d'Ouarzazate considérée avant comme région étape, attire vers elle de nouvelles personnes désireuses de profiter des promesses qu'elle offre comme destination touristique rurale en émergence. C'est le cas de cette jeune qui est saisie par la stabilité et l'authenticité durable de la région par rapport à d'autres pays voisins.

« Déjà la Lybie au niveau politique c'était quand même, voilà, la Tunisie elle est saturée au niveau du tourisme et puis ça était mal géré avec tous ces hôtels. Le Maroc a su garder son aspect authentique et surtout le sud je pense, avant que ça change totalement, il va falloir quand même beaucoup d'années, il y'aura toujours cette authenticité-là »⁷⁴

En quelque sorte, nous assistons dans ce processus de création de projets et d'installation à un effet domino⁷⁵ qui commence par le choix du lieu suite à une ou plusieurs visites en tant que touriste et se termine par le montage du projet lié au choix de la région. Si les personnes qui

⁷² Ibid., Note 18, p.75

⁷³ Idem

⁷⁴ Ibid., Note 28, p.121

⁷⁵ L'effet domino est l'effet en chaîne réalisé à l'instar d'un changement mineur qui entraîne linéairement d'autres changements

continuent à pratiquer leur activité de base hésitent entre différentes destinations, d'autres décident de s'installer dans la région et le projet vient pour appuyer cette décision.

« Je me suis arrêté là un jour parce que j'allais au désert et qu'il faisait nuit et j'avais vu dans le guide du routard qu'il y avait kasbah Ellouze, je crois que vous avez déjà visité. J'ai demandé à quelqu'un 'tu peux m'amener là-bas' il a dit oui. La directrice de l'époque s'est disputé avec le patron mais elle a monté une petite maison d'hôte ici, et donc après moi j'allais dans cette maison d'hôte et c'est comme ça qu'au bout de 3 ans elle m'a dit il y'a une maison qui se vend à côté et je l'ai acheté. Depuis, j'ai acheté 35, j'ai acheté tout le village pourquoi ? je ne sais pas ; A l'origine je voulais être architecte donc j'ai fait de l'architecture et puis en fin je suis expert-comptable et ce n'est pas ce que je voulais... »⁷⁶

En plus du choix du projet suite au choix de la région, ce cas révèle une envie cachée de réaliser un rêve de jeunesse ; le projet porté par cet expert-comptable français est un vrai havre de beauté où il manifeste son dévouement clair pour l'architecture, appuyé par le fait de faire appel à un designer.

Une fois le lieu choisi ou en même temps que le choix du lieu, intervient également le choix du projet.

Choix du projet

L'idée du choix d'un projet touristique diffère d'une personne à l'autre et ceci revient aux diverses motivations ou circonstances de l'installation dans la région. Nous pouvons dire qu'il y a autant de motivations et de justifications du choix que d'individus interviewés. Mais nous allons, toutefois, essayer de les catégoriser en deux grands ensembles.

La première catégorie décide de réaliser un projet de vie en couple ou en famille. Il s'agit des couples mariés, mixtes ou totalement étrangers, qui décident de mener une vie au Maroc, le projet lui-même n'ayant pas été la finalité, mais plutôt un moyen permettant de vivre ensemble avec le conjoint autour d'un projet et d'avoir une activité professionnelle qui accorde un statut dans le pays hôte et de mieux vivre ensemble.

« Ça s'est fait au fil du temps, en fait pourquoi on a choisi ce projet c'est qu'à l'origine j'habitais moi et ma femme ici et nous invitations des amis à boire un thé, à manger un couscous à la maison, les Marocains vous savez l'hospitalité et puis nos invités nous ont dit mais pourquoi vous ne faites pas une chambre ou deux, on serait mieux chez vous qu'à

⁷⁶ Ibid., Note 18, p.75

*l'hôtel, de ça il y'a vingt ans et c'était très basique rien à voir avec le luxe et le confort qu'on pouvait avoir. Donc, on a fait une première chambre pour nos clients-amis, puis une deuxième, une troisième ; après on a acheté une autre petite maison, après encore une autre petite maison plus loin et petit à petit le projet s'est développé. On n'a jamais imaginé moi et Zineb d'avoir un projet comme ça au complet, jamais, jamais, parce qu'on est des gens simples on n'a pas beaucoup de moyens, ».*⁷⁷

La vie en famille et l'extension d'un projet déjà existant peuvent être à l'origine de ces déplacements. Dans un article sur le fonctionnement du système migratoire dans la ville de Fès, une attention particulière a été accordée aux Européens qui s'installent dans la ville suite à l'installation d'un membre de la famille : "For others, the decision to move has been dictated by the need to reconstruct the family network following one family member's migration to Fes. The multiple attractions of the city are interpreted differently and put into images." (Berriane et al, 2013).

Dans notre cas, vu qu'il s'agit d'un espace rural qui offre moins de prestations qu'une grande ville et est donc moins convainquant comme espace de vie pour des personnes étrangères autres que les porteurs de projets, on ne retrouve pas des personnes avec des liens parentaux ascendants, descendants ou latéraux. Cependant, on trouve rarement des étrangers qui s'installent dans cet arrière-pays pour y vivre sans aucune activité. C'est surtout les villes comme Fès, Casablanca, Marrakech, Agadir ou Tanger qui attirent ce type de couples. Ici, on retrouve surtout des familles composées du couple et des enfants pour qui le projet a été, soit un moyen d'être ensemble, soit une activité complémentaire. Nous présentons deux exemples des cas précités :

*« En fait c'est simple, moi j'ai rencontré ma femme qui travaille au Maroc, elle était au club méditerranée, moi je bossais en France et puis c'était au moment de ma vie où je voulais changer de vie. Et elle ne se voyait pas entrer en Europe donc on a commencé. Comme elle avait l'expérience de club Med et qu'elle avait beaucoup travaillé dans le sud, elle était responsable des excursions, donc on s'est dit bah on s'installe au Maroc. Et puis on a commencé à créer une agence de voyage et donc après, qui dit agence de voyage, on loue des 4*4, logement et tout, on organise des circuits et on s'est dit, pourquoi ne pas se développer. Donc on a investi dans deux transports touristiques et après donc la maison d'hôtes »*⁷⁸

*« Au tout début, en fait, moi j'ai fait plusieurs Rallye de 4*4 parce qu'à la base je fais les 4*4. J'ai un groupe qui est allé faire le sud et donc on a fait les randonnées de 4*4 pendant*

⁷⁷ Ibid., Note 32, p.123

⁷⁸ Ibid., Note 38, p.125

4 ans ici, tous les ans. Et puis on avait envie de s'installer définitivement, c'est à dire que, moi j'organise des circuits, je fais du guidage touristique, j'apprends aux clients à naviguer dans le désert avec des road book, avec des GPS donc, comme des road book de course si tu veux. Et donc l'idée, c'est à la base mon ex-femme qui voulait faire une kasbah, on a dit bon moi je fais mon activité et puis toi tu fais ta kasbah. Donc on s'installe ici à 3 ans et voilà, donc ça a très bien marché pendant deux ans et l'année dernière les soucis ont commencé avec nous ; donc moi je suis séparé de mon ex-femme mais on travaille bien ensemble, ce n'est pas un problème mais les soucis ont commencé avec eux, bon résultat elle est partie, mon ex-femme est remontée en France, les enfants vont remonter en France aussi »⁷⁹

Même les personnes vivant seules décident au départ d'acheter une maison pour y vivre et la convertisse par la suite en maison d'hôtes :

« Normalement elle est venue, elle ne comptait pas faire ce projet au départ (...), normalement elle voulait cette maison pour elle-même, pour y passer les vacances (...) et puis on lui a proposé cette idée de tourisme et elle en a fait une maison d'hôtes »⁸⁰

Quant à la deuxième catégorie elle se distingue par l'importance accordée aux relations humaines. Les personnes qui en font partie justifient le choix du projet par son côté convivial et humain, la maison d'hôtes créant une proximité entre le propriétaire et les hôtes et la relation qui s'instaure revêtant un caractère familial. On apprécie la petite capacité de la structure qui permet d'être très proches des hébergés :

« Mais c'est vrai que la maison d'hôte c'est différent de l'hôtel c'est beaucoup plus convivial, on est plus proche du client ici, c'est pas qu'on donne les clefs des chambres, c'est pas un numéro, on est là avec les clients, on les renseigne qu'est-ce qu'ils vont faire demain, on est avec eux ou quoi,; bon moi je mange pas avec eux, chacun mange individuellement, mais c'est le style de la maison d'hôte, on est près des gens »⁸¹

On apprécie également le partage de ce qu'on a récemment découvert comme culture et spécificités du territoire. Le projet devient un moyen de faire vivre et de pérenniser la première image que ces porteurs de projets ont retenue lors des séjours touristiques et qui les a convaincus de s'installer dans cette région.

« Ça correspond bien à notre mode de vie et ce qu'on voulait ; quelque chose de nature ; en même temps accueillir les gens et pouvoir leur montrer, leur faire découvrir la culture

⁷⁹ Français de 58, propriétaire d'une maison d'hôtes 2^{ème} catégorie à Skoura depuis 2013

⁸⁰ Suisse de 50 ans, propriétaire d'une maison d'hôtes 2^{ème} catégorie à Agdez depuis 2007.

⁸¹ Ibid., Note 29, p.122

berbère. En fait, et puis voilà faire partager ce qu'on aime ici et puis mettre en valeur les choses typiques»⁸²

Sur la base des entretiens réalisés, nous avons passé en revue plusieurs motivations qui se trouvent à l'origine de l'installation de ces porteurs de projets étrangers dans l'arrière-pays d'Ouarzazate et qui sont en rapport avec la vie antérieure dans le pays d'origine, en rapport avec soi-même et en rapport avec l'espace d'accueil. Cependant, nous avons remarqué lors des entretiens le quasi-silence quant aux aspects économiques comme motivation d'installation. On parle plutôt d'opportunité, choix stratégique... et on n'évoque guère les retours en termes de bénéfices et de revenus comme motivations. Néanmoins, le coup de foudre pour la région, le désir d'y rester le plus de temps et l'intérêt porté aux spécificités locales (culture, population locale et produit de terroir) sont tous des éléments partagés avec les touristes. Ces derniers, tombés sous le charme de la région, décident de venir et y revenir: « (there is) a difference between the tourist who, struck by the charms of the city, its mystery and its people, decides to settle there, and the investor who evaluates the city's attractiveness in terms of its advantages as a location for profitable investment. » (Berriane et al, 2013).

Donc, l'installation dans la région et la réalisation d'un projet, qui est à vocation économique, relève bien aussi d'une motivation économique à travers les revenus réalisés par le biais de cette activité que nous évaluerons dans plus loin⁸³.

3. Vie relationnelle avec le pays d'origine

Chacun de ces porteurs de projets étrangers a laissé des membres de sa famille et des amis dans le pays d'origine avec qui il reste en contact depuis sa nouvelle région de résidence. Aujourd'hui, le lien avec le pays d'origine peut être garanti, même à distance, par le biais du téléphone et de l'Internet, grâce aux progrès spectaculaires dans les domaines des technologies et de la communication ainsi que le transport grâce à l'open sky qui a permis le développement des vols low-cost vers le Maroc. Le développement des nouvelles technologies et notamment de la téléphonie mobile a modifié le lien que les migrants entretiennent avec leurs familles restées au pays (S. Larchanché-kimet al, 2005). Pour nos porteurs de projets étrangers, nous relevons deux catégories : une première qui garde un lien permanent avec le pays d'origine, et une seconde qui garde un lien irrégulier ou continu à vivre dans le pays d'origine et adopte un mode de mobilité pendulaire.

⁸² Ibid., Note 27, p.120

⁸³ Voir partie III, chapitre 7

3.1. Ceux qui maintiennent un lien permanent avec le pays d'origine

Fariba (2003) explique que « le départ lui-même ne veut donc pas dire que l'on quitte complètement le pays. On y reste profondément attaché (...). En premier lieu, l'émigré maintient des relations étroites avec les siens. En règle générale, son expatriation ne consiste pas en une rupture affective ». Quelle que soit la raison de la migration, l'émigré même s'il se fixe avec un projet dans le pays hôte garde avec lui ses sentiments, ses habitudes et bien sûr son appartenance à un pays et à une communauté. Et malgré le sentiment de bien-être qu'il ressent dans son nouvel espace, un retour régulier aux pays d'origine semble être nécessaire.

L'aller-retour entre le pays d'origine et la région d'Ouarzazate se fait au rythme de 3 ou 4 fois par an. 29 des 40 porteurs de projets étrangers enquêtés déclarent s'absenter régulièrement. Pour justifier ces absences répétées durant l'année ils avancent différentes raisons : Chaleurs estivales difficiles à supporter dans la région et expliquant une baisse de l'activité (basse saison) et la coïncidence, ces dernières années, entre la saison des chaleurs et le mois du Ramadan, ce qui justifie des vacances pour les employés, etc. Par exemple, le retour permanent au pays d'origine permet de retrouver de la fraîcheur, passer les fêtes en famille ou encore retrouver son environnement et son cadre habituel.

« 3-4 fois par an, là on va rentrer pour l'été, il fait chaud, on va chercher la fraîcheur ; dans 10 jours on repart, voilà, jusqu'à la fin du mois d'aout, en 2 mois (...) en plus ici justement comme il fait très chaud, il n'y a presque pas de touristes donc on n'a pas d'activité, très peu d'activité. Donc ça sert à rien de rester ici »⁸⁴

« On y revient 3- 4 fois par an, en été en particulier, pendant les fêtes là, janvier ; ensuite toute la famille est là-bas, tous mes amis sont là-bas puis avec internet je lis les infos de chez moi en France, je regarde la télé française même si je m'intéresse à ce qui se passe au Maroc »⁸⁵

« Je ne sais pas combien de fois mais beaucoup, beaucoup de fois, j'y vais à peu près un minimum de deux fois par an parfois plus »⁸⁶

Des fois, le retour se fait avec la même fréquence mais le séjour au pays d'origine ne semble pas être toujours satisfaisant. C'est le cas de cet Espagnol pour qui l'environnement habituel de sa ville d'origine Madrid, est toujours une source de stress qu'il fuit rapidement pour retrouver son nouvel espace de vie dans la région d'Agdez. N'ayant pas pu savoir les raisons de ces

⁸⁴ Ibid., Note 30, p.122

⁸⁵ Ibid., Note 18, p.75

⁸⁶ Ibid., Note 55, p.132

déplacements qui s'avèrent d'ordre professionnels, nous avons premièrement pensé qu'il s'agissait d'un moyen de contourner l'obligation pour un touriste non résident de ne pas dépasser un séjour de 3 mois surtout que ces départs réguliers se faisaient justement tous les trois mois. Mais, ce porteur de projet marié à une marocaine de la région et père d'une fille avait déjà régularisé sa situation et dispose d'une carte de séjour marocaine.

« Je ne sais pas, j'aime ici, quand j'arrive à Madrid, j'ai encore ma maison à Madrid. Je pars à Madrid chaque 3 mois et je reste une semaine et je retourne, quand j'arrive à Madrid j'ai envie de retourner, ça me stresse »⁸⁷

Tandis que cette retraitée française ne se voit pas comme résidente et insiste sur son attachement à sa ville natale (Paris).

« Ah oui bien sûr, j'ai pas du tout envie de quitter Paris, la France, ma famille, mes enfants, non, bon ça non, mais ici pour moi c'est, d'abord c'est une création, donc ce qui m'a demandé beaucoup d'énergie, beaucoup de travail et m'apporte des satisfactions personnelles et encore du travail, malgré tout, donc il faut beaucoup d'énergie toujours ».⁸⁸

Il reste que pour la plupart des autres cas, à l'exception des personnes qui ont régularisé leurs situations, nous retenons l'hypothèse que ces étrangers gardent officiellement leur statut de touristes et sont obligés de quitter régulièrement le pays tous les trois mois. Selon le Haut-Commissariat au Plan, le recensement de 2014 conclue à la présence de 84.001 étrangers résidents au Maroc avec un pourcentage de 40% pour les Européens soit 33.615. La présence des étrangers en milieu rural est beaucoup moins importante qu'en ville (4013 étrangers) ; à ces statistiques échappent les personnes qui relèvent du régime pendulaire : Les services consulaires français estiment à quelques 45.000 les Français qui pratiquent ces déplacements réguliers car non immatriculés au Maroc comme résidents. Finalement deux raisons expliquent la mobilité de ces nouveaux résidents entre le Maroc et le pays d'origine : les facteurs climatiques et culturels de la région d'Ouarzazate, et le souhait de ne pas régulariser sa situation en tant que résident tout en souhaitant y vivre sans être légalement recensé.

3.2. Ceux qui maintiennent un lien irrégulier

Dans la même logique, nous abordons les porteurs de projets étrangers ayant décidé de garder un lien avec le pays d'origine mais sans que ce lien ne se traduise forcément par de la mobilité. Même si le lien familial et affectif reste important pour l'ensemble de ces personnes certains

⁸⁷ Ibid., Note 33, p.123

⁸⁸ Ibid., Note 40, p.125

n'éprouvent pas le besoin de revenir chez soi et les conditions climatiques ne représentent pas un prétexte de départ.

« Non, je ne voyage pas à l'étranger, l'an dernier pour la première fois depuis longtemps, je faisais seulement 8 jours ou 15 jours ailleurs au Maroc, un petit peu vers la côte, un peu vers les montagnes, le nord, histoire voilà de visiter, évidemment je suis pas allé dans des régions où je voudrais visiter plus profondément : l'Anti-Atlas en particulier, parce que pour moi c'était la période la plus chaude où c'était possible normalement. »⁸⁹

Quant au lien avec la famille et les amis restés au pays, il est facile à garder aujourd'hui, ne serait-ce que virtuellement "In the contemporary world, the spread of communications means that it is easier to keep in touch with friends and family." (O'Reilly ; Benson, 2009), ou en recevant les amis et les membres de sa famille dans le nouveau chez soi.

« Oui, par internet, ou, voilà, les amis qui viennent plus que moi je vais la haut, peut-être pas tous les ans, mais voilà les amis disent ne bouge pas on vient, bah le cadre, donc voilà vaut mieux »⁹⁰

« Pas beaucoup, pas beaucoup et j'ai de la famille et tout ça. Des relations je les ai par le biais de mes clients, mes clients sont principalement de ce pays d'origine. Alors j'ai toujours un lien avec le pays d'origine, au niveau de la famille un peu, ma famille vient me voir, la seule chose c'est qu'on a peu de temps disponible pour aller nous à l'extérieur, (...) il y a tous les moyens de communication, comme si j'étais dans une autre région en France on va dire. Et avec les avions et tout on peut se déplacer facilement rapidement, on n'est pas obligé d'y être tout le temps »⁹¹

Les porteurs de projets appartenant à cette catégorie sont convaincus qu'ils s'installent dans la durée dans la région étudiée et cherchent de ce fait à régulariser leurs situations comme résidents. Ceci est relativement facile car souvent ce sont principalement des personnes appartenant à des ménages de couples mixtes, pour qui la procédure de l'obtention de la carte de résidence ne pose aucun problème.

Après le passage de 4 années de résidence non interrompue, la personne étrangère a le droit de demander une carte de résidence⁹². Pour faire simple, la majorité des porteurs de projets

⁸⁹ Ibid., Note 43, p.126

⁹⁰ Ibid., Note 27, p.120

⁹¹ Ibid., Note 32, p.123

⁹² Tiré des articles de la loi n°02-03 relative à l'entrée et au séjour des étrangers au Royaume du Maroc, à l'émigration et l'immigration irrégulière

étrangers préfèrent ne pas dépasser la durée maximale de séjour en tant que touriste et faire des allers-retours entre les deux pays d'origine et hôte.

Conclusion du chapitre quatre

L'installation des porteurs de projets n'est pas le fait du hasard mais s'appuie sur des motivations singulières diverses. Les justifications de la présence dans cette région nous ont permis de catégoriser les personnes interviewées. On peut distinguer deux types de trajectoire : la trajectoire de vie du touriste et la trajectoire du migrant international. La majorité des répondants ont vécu une trajectoire de touriste et se sont installés dans la région en pensant pouvoir revivre les séjours vécus auparavant. Il s'agit d'une installation qui rappelle les voyages en famille ou entre amis, et ce à travers les images reçues durant leur jeune âge, ce qui rentre dans le cadre des concepts de « l'imaginaire touristique » (Amirou, 1995) et « l'imaginaire géographique » (Debarbieux, 1995). Ces deux concepts résument le pouvoir de l'image et des sentiments éprouvés pour un lieu et la population qu'il abrite, à créer un imaginaire lié à cet espace. Pour les personnes ayant une trajectoire de touristes, nous avons identifié une autre catégorie des habitués du Maroc, pour qui le pays demeure une destination éphémère.

Le deuxième type de trajectoire, celui du migrant international, concerne un profil venu avec un projet professionnel précis. On est dans la continuité de l'activité initiale mais en changeant le pays. Ce profil se rapproche de celui du « Lifestyle migrant » qui quitte son pays d'origine et s'installe dans une région lui permettant d'exercer une activité qui lui permettra de devenir son propre patron. Ajoutons que parfois on a décelé une trajectoire qui confond le motif touristique et le désir d'émigrer.

En revanche, le lien entre l'activité initiale et le projet porté par ces étrangers n'est pas automatique puisque la majorité de ces investisseurs n'a pas un lien avec le tourisme et c'est le changement du lieu de vie qui a introduit ce changement professionnel. D'autres continuent à pratiquer leur activité initiale et vivent en pendulant entre les deux pays, d'origine et d'implantation du projet.

Nos porteurs de projets étrangers, qu'ils soient des adeptes du pays ou des migrants travailleurs ayant déniché une opportunité de travail dans cette région, ne partagent pas des points communs avec les migrants traditionnels qui sont à la recherche de l'amélioration de leur niveau de vie. Ces porteurs de projets recourent à une région rurale afin de retrouver une qualité de vie meilleure que celle qu'ils avaient auparavant, cette décision vient généralement suite au rejet

de la ville et de son environnement et de ses maux... (Talandier, 2011). Tout en recherchant une meilleure qualité de vie, d'autres motifs mobilisent le départ comme de mauvaises circonstances de vie ou juste l'image retenue de la campagne comme espace de convivialité. Ils retrouvent dans la ruralité « un recul dans le temps, le retour à la terre et à la belle vie » (Benson, O'Reilly, 2009).

Ainsi, s'installer dans un nouvel espace de vie résulte principalement de trois facteurs : les circonstances de vie, le désir de changer sa vie ou l'opportunité qui se présente dans le pays hôte. Si les personnes âgées sont à la recherche d'un cadre leur permettant d'échapper à de mauvaises circonstances de vie, les plus jeunes sont à la quête d'une nouvelle vie avec un style marqué, moins stressante leur permettant de profiter d'une meilleure qualité de vie. Ces porteurs de projets cherchent aussi une destination politiquement stable qui permettra la pérennité de ces projets.

Finalement, tout comme les migrants étudiés dans le cadre du « Lifestyle et Amenity migration », les migrants du Pays d'Ouarzazate sont principalement à la quête d'une meilleure qualité de vie. Les projets touristiques permettent de garantir un revenu fixe et élevé par rapport au niveau de vie du territoire hôte, "Those motivations may be economic and related to the situation in Morocco, which is seen as attractive compared with the country of origin." (Berriane et al, 2013), c'est par ces projets qu'une meilleure qualité de vie est garantie.

Même si l'aspect économique est complètement absent des motivations annoncées dans les discours de ces porteurs de projets, nous pensons que la réalisation de ces projets est aussi bien motivée par le revenu qu'ils génèrent. Dans ce sens, nos répondants parlent plutôt d'opportunité, choix stratégique... sans évoquer directement les bénéfices comme motivation. Néanmoins, d'autres motivations ont été avancées ; le coup de foudre pour la région, le désir d'y rester le plus de temps et l'intérêt porté aux spécificités locales (culture, population locale et produit de terroir) sont tous des éléments partagés avec les touristes qui, sous le charme de la région, décident de venir et y revenir.

Ces porteurs de projets étrangers, choisissent de garder ou non un lien permanent avec le pays d'origine. Ceux qui gardent un lien permanent ou continuent de vivre dans leurs pays d'origine, appréhendent un mode de mobilité pendulaire en faisant des allers-retours entre les deux pays. Il est question d'échapper à la régularisation de la situation d'un nouveau résident qui s'installe dans la région mais sans être (légalement) résident puisqu'il tient à rentrer chez lui et ne pas

dépasser les trois mois sur le sol marocain, ce qui juridiquement lui alloue le statut de touriste. Cependant, ceux qui partent moins ou pas du tout dans leurs pays d'origine sont des résidents qui ont obtenus leurs cartes de séjours et maintiennent le lien avec leurs familles et amies via le téléphone ou l'internet.

Mentionnons, enfin, que dans leurs discours sur les motivations, nos répondants ne font aucune allusion à la question du « vivre avec la population » ou l'intérêt de découvrir l'autre. Les populations locales n'ont été mentionnées que lorsqu'on a abordé la question concernant les relations avec la population locale.

Quelles sont donc les interactions établies avec l'environnement de ces nouveaux installés à travers la vie relationnelle avec les populations locales. Ceci est l'objet du chapitre suivant.

Chapitre 5. Les porteurs de projets étrangers dans le pays d'Ouarzazate : « le vivre ensemble »

La phase de l'après-installation est aussi importante que la motivation du départ et de l'installation quelque part, puisqu'elle représente la concrétisation de l'idée du projet de vie dans la région hôte. Durant cette phase, le regard du touriste et sa perception lors des premiers voyages peuvent changer lorsqu'il s'agit d'une installation durable. Le profil change puisqu'on est plus touriste, la durée de présence change puisqu'on est présent dans la région beaucoup plus longtemps que lors d'un séjour touristique et c'est à ce moment là où on parle de la découverte de l'espace de vie et de ses composantes. On n'est plus un touriste, on fait partie du territoire.

Le premier point à étudier dans ce chapitre est la relation avec la population locale qui est considérée comme la principale composante du territoire pouvant rentrer en interaction avec ces porteurs de projets. Dans ce sens, nous analyserons la relation de ces acteurs étrangers avec leur entourage. Vue l'absence d'indicateurs quantifiables et précis nous permettant d'étudier les relations mutuelles, nous continuons dans ce chapitre à puiser dans les concepts de sociologie qui nous permettent d'expliquer les phénomènes observés dans la région de recherche. Ainsi, nous éclairons les résultats obtenus par nos entretiens par le concept sociologique du « vivre ensemble » avec la population locale, ce qui nous permettra de tirer des conclusions quant à sa perception face aux différences culturelles qui agissent sur les relations entre les deux.

Ce « vivre ensemble » sera évalué à partir des relations construites avec l'espace de vie que nous considérons comme indicateur qualitatif nous permettant de mesurer la vie sociale dans ce nouveau territoire. La question que nous traiterons est : comment ces porteurs de projets perçoivent ce nouvel espace de vie ou « espace de la diaspora » (Brah, 1996) puisqu'il permet la mise en interaction de différentes personnes venues de différents pays avec les locaux. Un facteur que nous introduisons dans notre analyse est la nature de l'activité mise en place et qui demande beaucoup de présence sur le lieu de travail et de la proximité vis-à-vis des clients. Ce facteur est-il capable de détruire les liens externes à l'établissement où se déroule l'activité principale permettant de retrouver la meilleure qualité de vie promise par le territoire ?

Dans ce sens, nous analysons le lien entre la présence dans ces arrière-pays et la pérennité de l'activité et nous répondons à la question des projets de vie dans le nouvel espace ou les projets de vie face aux différents aléas que connaît le secteur.

1. Le vivre ensemble : lorsqu'on est confronté à l'altérité ?

La notion du « vivre-ensemble⁹³ » ou « living together » est à la fois ouverte sur plusieurs champs de recherches et polysémique. Nous l'aborderons ici sous l'angle de la diversité ethnique dans un espace de vie bien cadré. La notion a d'abord émergé dans le contexte canadien (Mouhamed Abdallah Ly ; Michelle Daveluy ; Guy Mercier, 2012) en raison de l'ouverture de sa société multiculturelle. Commençons par nous référer à la réflexion du sociologue Ndong Mbaye (2012) sur le « vivre-ensemble » ou ce qu'il décrit aussi comme le « vivre-bien-ensemble », cette dernière précision correspondant, nous semble-t-il, mieux au contexte de notre recherche puisque nous étudions des personnes qui sont en quête du « bien vivre ». Mbaye repère dans le vivre ensemble une volonté commune du « vouloir-vivre absolu » qui se base sur le partage, le croisement des regards et l'échange sur tous les plans. Selon le même auteur « Il s'agit de la mise en place d'un espace de dialogue de culture différentielles ». De cela, nous pourrions qualifier l'espace de vie physique commun comme un espace virtuel qui permet de dialoguer et de partager sa culture avec l'autre. Le Pays d'Ouarzazate devrait être cet espace de rencontre des cultures : celle de la population locale et celle des porteurs de projets étrangers partageant ce même espace de vie avec les locaux.

Ce cadrage est essentiel dans le contexte actuel où nous assistons à une croissance de la migration avec de nouvelles formes ; « With global migration continuing to grow, the character of our 'living together' continues to be an important concept needing clarification in theories which seek to account for increasing numbers of sojourners. » (Mizukami, 2007). Du moment où cette migration est pratiquée par l'Homme, elle nous incite à étudier tout ce qui résulte de son arrivée dans un nouveau territoire et le rapport à l'altérité est aussi essentiel à mettre en avant. Cet espace de rencontre et d'altérité est donc « un lieu de vie de personnes d'âges et d'origine sociale les plus divers où les parcours de vie s'entrecroisent, où chacun peut être reconnu, se faire une place, être pris en considération dans sa globalité » (Myller, 2008).

⁹³Capacité et assentiment des habitants, dans un environnement de diversité sociale et culturelle, à partager harmonieusement leur lieu de vie. « Définition du dictionnaire <http://www.grainesdepaix.org/fr/> »

En effet, en théorie comme en pratique il y a plusieurs façons de penser le « vivre ensemble » selon les interactions entre les personnes de différents milieux et identités ; et nous pouvons même avancer que ces interactions ont tendance à différer dans le même pays d'une région à l'autre selon la population hôte. Mais, il existe aussi une autre variable que le territoire et la population hôte, est qui est l'effort de l'étranger à s'intégrer. Même pour les porteurs de projets étrangers rencontrés, l'effort d'intégration varie d'une personne à une autre. Nous retrouvons des personnes qui préfèrent s'enfermer sur eux-mêmes et limiter leur contact à la seule société occidentale à travers les touristes, en ne faisant preuve d'aucun effort pour comprendre l'autre et s'ouvrir sur sa culture ; Cependant, nous trouvons aussi des personnes qui ont même fait l'effort d'apprendre la langue arabe, qui adoptent des attitudes et des comportements cosmopolites et partagent non seulement la culture de l'autre mais aussi son identité.

C'est l'observation de la vie quotidienne de ces résidents et porteurs de projets étrangers qui nous aidera à mieux identifier ce « vivre ensemble », et ce par l'analyse de leurs discours en rapport avec les différences culturelles, l'effort d'intégration, les relations de voisinage et d'amitié et finalement leurs interactions avec la population locale comme composante principale du territoire.

1.1. Un face à face de différentes cultures

L'étude de Therrien sur les migrants français dans la ville de Marrakech démontre que la réalité du migrant une fois installé dans son nouvel espace ne rejoint pas toujours ses attentes et son imaginaire. Pire encore il peut se retrouver devant des situations contraignantes : « Les récits recueillis montrent qu'une fois leur démarche migratoire en cours, les migrants français interviewés se retrouvent confrontés à une réalité tout autre que celle imaginée, une réalité remplie d'ambivalence où ils se trouvent contraints » (Therrien, Pellegrini, 2015). Ce constat est valable aussi pour nos informateurs étrangers rencontrés dans la région d'étude. Et même si la majorité des répondants reconnaît que, depuis leur arrivée, ils ne cessent de découvrir cette culture de l'autre et de partager du nouveau avec la population locale, nous relevons ici et là des aveux directs ou indirects de la difficulté d'adaptation et de mise en contact.

Selon nos répondants, les disparités apparaissent principalement au niveau de la culture et de la religion. En effet, si la situation antérieure, lorsqu'ils étaient touristes, était marquée par la découverte de la richesse de la différence culturelle, une fois installés, la vie quotidienne fait remonter à la surface les écarts repérés par ces personnes après leur installation. Le changement intervient lorsque l'étranger bascule du statut de touriste vers celui de résident porteur de projet.

En effet, à l'occasion d'un voyage, surtout touristique, le cerveau a un fonctionnement très sélectif et se contente de repérer essentiellement ce qui est beau à voir et à entendre. Et si pour les Français, l'un des facteurs justificatifs avancé est la langue française, les entretiens montrent qu'en fait cette accessibilité linguistique ne se vérifie plus, une fois qu'on aborde l'état de leurs relations avec les populations locales.

En fait, on a du mal à saisir la vraie raison du constat que font nos répondants à propos des difficultés à communiquer en langue française avec les riverains. S'agit-il d'une simple justification avancée pour expliquer le choix de leur isolement ? Ou bien une réelle mauvaise surprise car lors de leurs premières fréquentations de la région, ils n'étaient en fait en contact qu'avec des professionnels du tourisme qui pratiquent, bien évidemment, la langue étrangère et qui ne représentent qu'une partie de la population avec qui ils doivent maintenant vivre et qui ne maîtrise pas tellement la langue de Molière. À côté de la langue qui apparaît dans les discours comme un élément de différence, la religion en est aussi un. C'est surtout la différence de religion qui crée des barrières au niveau de la communication et de l'approfondissement des relations. L'extrait d'entretien suivant illustre cela :

« Y'a toujours un peu de communication, c'est à dire, ça c'est plus superficiel parce qu'on ne peut pas rentrer dans, moi je ne parle pas la langue, c'est un peu compliqué par exemple avec Halima qui comprend maintenant le français mais qui parle pas du tout un mot de français. Mais comment dire malgré tout la religion, enfin la religion n'est pas la même que la nôtre, on ne peut pas approfondir certaines choses comme quand on est en Europe, comme moi avec une copine européenne(...) nous on est au bled c'est très différent, c'est vraiment le bled, ce n'est pas Marrakech c'est deux mondes »⁹⁴

« Oui, oui, bien sûr, bien sûr qu'il y'en a au niveau religieux, de la culture »⁹⁵

Ces barrières peuvent être imaginaires et irréelles puisque beaucoup de répondants insistent sur la tolérance qu'ils ressentent et qu'ils apprécient.

« C'est toujours, on est content qu'il y'a une différence et de la tolérance c'est surtout ça le plus important, voilà, comme ici à Agdez, comme quoi moi je ne suis pas voilée, je ne suis pas pratiquante, je ne crois pas en Dieu mais tout le monde est tolérant, voilà, il y'a

⁹⁴ Ibid., Note 62, p.134

⁹⁵ Français de 57 ans, propriétaire d'une maison d'hôtes 2ème catégorie à Tamedakht-Ouarzazate depuis 2008. (Date d'installation : 2006)

tolérance entre les chrétiens et entre pays, ce qui est fort agréable, c'est ça peut être aussi qu'on cherche en venant au Maroc »⁹⁶

Le problème de manque de communication revient chez beaucoup de nos répondants qui parfois le lient au différentiel culturel. L'extrait d'entretien suivant avec un français qui a vécu plus de 15 ans dans la région illustre cette argumentation. La qualification du territoire comme "beldi" par cet informateur suggère une réflexion à propos des changements qui s'opèrent chez l'individu entre l'avant et l'après installation. Il est fort probable que la nature "beldi" de la destination qui apparaît ici comme péjorative, avait sûrement un sens positif en termes d'attractivité lorsqu'il la visitait comme touriste.

« à Tamdakht il y'a plus personne qui parle français, ici c'est très beldi, on ne peut pas trop communiquer, ici 'labass, çava, ça va, ça va' mais tu peux pas aller plus loin, il y'en a très peu qui parlent français »⁹⁷

On aurait pu penser que la nature rurale de la région choisie pour l'installation, est à l'origine des difficultés de contact avec l'autre, contrairement à la ville qui peut être plus cosmopolite et plus ouverte. Or, même en ville où le problème de la langue pourrait être moins aigu, il semblerait que le contact n'est pas si facile, l'isolement étant volontaire comme l'ont montré Therrien et Pellegrini (2015) qui écrivent à propos des Français de Marrakech : « Vivre « Parmi les Marocain-es » correspond plutôt à une stratégie de mise à distance dans la proximité. On cherche à être physiquement entourés de « vrais » Marocain-es - la médina étant représentée comme le lieu par excellence de l'authenticité, - on peut y établir un rapport cordial et respectueux avec le voisinage, mais sans créer des relations de proximité (l'apprentissage de la langue arabe n'est d'ailleurs pas au programme) ». (Therrien, Pellegrini, 2015). Dans les oasis du Draa, étudiées ici, on a aussi relevé parmi nos interlocuteurs de telles stratégies « de mise à distance dans la proximité » vis-à-vis des populations locales. On met en avant le cadre purement marocain, la richesse de l'authenticité des oasis et de l'habitat en terre et sa culture, mais en même temps une distance est bien observée dans les contacts et l'interaction avec les populations. Et comme en ville, l'apprentissage des langues arabe ou amazigh n'est pas programmé.

Un autre argument de justification de l'isolement parfois avancé renvoie aux différences culturelles, et à l'absence d'intérêts communs. Ce discours peut parfois être fortement marqué

⁹⁶ Ibid., Note 28, p. 121

⁹⁷ Ibid., Note 29, p.122

par un sentiment de supériorité, dû à l'impossibilité de communiquer avec une « culture traditionnelle » et à « l'absence de centres d'intérêts communs ».

« Forcément oui, oui, oui, c'est très difficile d'avoir des contacts avec les gens. Enfin si, on va parler, et tout ça, mais ça s'arrête là. Ça fait 10 ans que je suis là, il y'a Roselyne, mais les femmes je les connais pas. C'est très, très, difficile, je vais être reçue dans une famille, je vais voir mais je n'ai pas d'amies femmes ici marocaines, que des Européennes, alors qu'en France j'ai des amies marocaines parce que, je ne sais pas, ici c'est, la culture est différente aussi qu'à Casa ou à..., mon amie elle est de Safi, donc c'est différent, ici c'est vraiment la culture traditionnelle, c'est pas une critique, je dis bien, il faut pas le prendre mal, c'est vrai que je sors pas beaucoup aussi»⁹⁸

« ... la population locale d'Agdez, ça dépend des gens, comme vous, moi, j'ai un tas d'amis marocains avec qui on discute on parle de tout, enfin même des sujets de préoccupation, ici les gens sont comme ça, ils sont gentils on a de bonnes relations mais on n'a pas les mêmes centres d'intérêt. Tu lui parle de la dernière exposition de Soulage à Beaubourg ou à Paris et bien ; ce n'est pas une critique c'est l'état de fait, c'est comme ça. Donc je me sens quand même différent»⁹⁹

Néanmoins, on peut être étonné que des problèmes liés à la question des différences culturelles ou à l'interculturalité soient évoqués par ces répondants. N'ont-ils pas choisi volontairement et sans contrainte de s'installer comme des étrangers dans un milieu différent ? Cet acte volontaire ne supposait-il pas une connaissance préalable des spécificités culturelles et linguistiques de la région et de ses habitants ?

Il reste qu'une grande majorité de ces résidents étrangers tout en reconnaissant et en percevant des différences ou indifférences culturelles, reconnaissent la richesse des échanges tout en restant ouverts sur l'autre et sa culture, malgré la différence culturelle et le problème de la langue.

« Forcément qu'on est différent. Voilà, on vient ici avec une certaine culture. Maintenant c'est pas du tout incompatible ou on va dire un peu, on s'entend bien, les deux cultures peuvent très bien s'entendre, y'a des différences forcément mais qui sont pas gênantes ou quoi, après je ne sais pas. Déjà moi j'ai le problème de la langue, enfin moi je ne parle pas très bien arabe donc il y'a cette difficulté là mais bon. Après c'est ma faute aussi, il faudra que je fasse des cours»¹⁰⁰

⁹⁸ Ibid., Note 35, p. 124

⁹⁹ Ibid., Note 18, p. 75

¹⁰⁰ Ibid., Note 55, p.132

Et s'il y a des difficultés à s'imprégner de la culture du pays où on se trouve, il semblerait que les plus jeunes parmi nos informateurs ont une capacité pour s'adapter à chaque fois à la culture de leur espace de vie actuel. On est Français quand on est en France et Marocain quand on est au Maroc.

« La différence culturelle ? Forcément oui parce que, c'est plus facile d'accès ici, je dirai. Les gens sont plus ouverts que ça peut être en France ; Ici c'est plus la collectivité qui prime qu'en France où c'est l'individualisme qui prime. Bon voilà la sensation clan dans le village, etc. (...) Je suis comme eux ou quoi, ce n'est pas européenne. En fait ça m'agace quand on dit ah c'est la touriste voilà ! En berbère quand ils commencent à parler 'Elroumia', ça reste comme ça mais bon, après en connaissant les coutumes du village au fur et à mesure. Je suis proche de la culture de la France aussi quand je suis en France. Je vais à la culture française ; quand je suis ici je vais à la culture d'ici. Il y'a pas un plus que l'autre il faut savoir où on est, il faut venir et accepter la culture et pas venir en obligeant sa culture »¹⁰¹

Ainsi et malgré les différentes perceptions des différences culturelles, l'ensemble des répondants décrivent cette différence culturelle comme « enrichissante ». Il s'agit d'une « leçon de vie » pour laquelle ils éprouvent un respect. En fait notre objectif ici, n'est pas de démontrer l'existence de deux cultures différentes et qui se font face à face dans le même espace, ce qui est l'évidence même, mais d'essayer de saisir la perception de la culture hôte par le nouveau résident et ce, à travers sa propre culture selon un effet miroir très connu.

En outre, des répondants se positionnent dans une position défensive en critiquant la culture de l'autre perçue comme « culture traditionnelle ». Ainsi, vivre dans un milieu étranger nécessite parfois de se replier sur sa propre culture comme « zone de confort », et « l'acculturation »¹⁰² aussi passionnante soit-elle, devient parfois pesante, lorsqu'il s'agit de quitter sa « zone de confort ». Cependant, certains de nos sujets évoluent de façon confortable dans un dualisme culturel volontaire, dans une cohabitation des deux cultures, celle du pays d'accueil et celle qu'ils ont importé avec eux.

« De toute manière on est tous différents et à la fois on est tous des humains, les deux, donc non, je ne suis pas différente, je suis une femme comme plein de femmes mais avec un parcours différent puisque je suis européenne et que ma vie, bon elle a été ce qu'elle était, elle m'a amené ici, différente non. »¹⁰³

¹⁰¹ Ibid., Note 27, p.120

¹⁰² L'acculturation selon DE GOSTER (1982) est définie comme « l'interpénétration culturelle de deux sociétés nettement distinctes suite à leur rencontre ».

¹⁰³ Ibid., Note 39, p.125

Cet extrait essaie de relativiser et de nuancer la définition de la différence en se référant à une définition humaine et en niant cette qualification de « différent culturellement ». En même temps celui qui suit montre qu'on peut avouer ne pas être différent et s'enfermer, malgré cela, au sein d'une communauté, qui partage le même registre culturel, sans s'ouvrir sur la culture de la société d'accueil.

« Différente par rapport en France ? Non ! Je ne me sens pas différente ; non ça ne me dérange pas, mais il faut dire quand même que je ne vis pas vraiment la culture marocaine en fait, je vis ici, je travaille beaucoup avec les touristes, les gens que je côtoie le plus ce sont des touristes, donc voilà »¹⁰⁴

La question de la perception des différences culturelles nous amène directement aux efforts déployés pour s'intégrer dans cette société hôte.

1.2. L'effort d'intégration

Le « vivre ensemble » nous pousse à poser des questions sur la façon dont les gens se rencontrent et trouvent des moyens de vivre et de travailler côte à côte dans un espace commun. Les localités, les lieux de travail, les écoles et même les souks sont des lieux d'échange parcourus constamment par ces porteurs de projets. La façon dont ils interagissent et communiquent, et les efforts qu'ils déploient pour créer des lieux accueillants sont importants pour notre analyse. « Dans un pays qui se révèle depuis peu de temps comme un pays d'immigration, le terme « intégration » semble être importé spontanément » (Sylvain Beck, 2015).

L'effort d'intégration est bipartite, il est mobilisé à la fois par la population d'accueil et les nouveaux arrivants. Face aux disparités culturelles, une bonne entente entre ces deux groupes permettra le « vivre-bien-ensemble ». Et étant donné que l'objectif de ces nouvelles installations est la quête d'une « meilleure vie », l'intégration dans le nouvel espace de vie semble être impérative. L'idée de s'intégrer existe préalablement chez les migrants, elle fait même partie de l'imaginaire de vie dans cet arrière-pays.

La définition que nous retenons pour l'intégration renvoie à « une phase où les éléments d'origine étrangère sont complètement assimilés au sein de la nation tant au point de vue juridique que linguistique et culturel (..), c'est l'action d'incorporer un ou plusieurs éléments

¹⁰⁴ Couple mixte dont la femme est une française de 70 ans, propriétaire d'une maison d'hôtes 2^{ème} catégorie à Tifoutoute-Ouarzazate depuis 2012

étrangers dans un ensemble constitué »¹⁰⁵. Vue sous cet angle, l'intégration de nos porteurs de projets correspond bien aux aspects linguistiques et culturels. Mais, la composante juridique est quasi-absente puisque nous sommes en présence d'une population pour qui la migration a été faite par choix, non pas pour des raisons économiques comme les autres migrants qui partent travailler dans un autre pays et méritent d'être protégés par un cadre juridique. C'est des migrants indépendants et « la question de la place de nouveaux arrivants se pose à juste titre. Se pose alors la question de l'utilisation au Maroc de ce terme qui, pour des raisons historiques et culturelles, s'est propagé en France au point de devenir polémique. » (Sylvain Beck, 2015).

Sur les 40 porteurs de projets étrangers questionnés, 37 ont répondu avoir vécu leur intégration facilement et rapidement, ce qui a produit un sentiment d'étonnement face à la réceptivité de la population locale malgré les différences culturelles.

« Non, franchement ça s'est bien passé, j'ai un salarié, mon bras droit qui est d'ici, super sympa, on s'entend très, très bien, donc non franchement ça s'est bien passé »¹⁰⁶

« .. Oui ! ça c'est vrai, on a été étonnés, très vite même, les gens vous accueillent bien (...) on a été agréablement surpris par ça. On n'attendait pas que ça soit si vite comme ça, parce que ce sont deux cultures différentes »¹⁰⁷

Parfois, l'expérience antérieure en tant que touriste et les visites répétées de la région auparavant aident à s'intégrer facilement.

« Sans aucune difficulté, déjà ça faisait quelques années qu'on venait. Donc, quand même on connaissait un peu, et puis dans le village ça s'est très vite fait et bien fait, on n'a pas eu de problèmes d'intégration aucun, au contraire on a bien été accueillis, parce que si vous vous n'intégrez pas vous faites rien, vous habitez avec les gens comme ça vous vous disputez avec les gens et tout c'est rien »¹⁰⁸

Le fait d'être en couple mixte aide les jeunes femmes dans leur processus d'intégration. En effet, le processus est lancé spontanément puisqu'on est adopté par la famille du conjoint et sa culture.

« Non, parce que de toute façon, moi je ne cherche pas à devenir marocaine puisque je ne le suis pas. Donc, non, je ne rencontre pas de problèmes. Après pour certains fonctionnements, je ne sais pas, je n'ai pas d'exemple vraiment, mais déjà je ne sors pas beaucoup d'ici. Après, oui il y'a des petits fonctionnements qui sont différents, ça ne me

¹⁰⁵Définition du dictionnaire « Le Trésor de la langue française »

¹⁰⁶Ibid., Note 79, p.142

¹⁰⁷Ibid., Note 30, p.122

¹⁰⁸Ibid., Note 95, p.153

dérange pas. (...) déjà il s'avère, si j'étais venue, si je n'avais pas rencontré un Marocain je pense que ça aurait été différent, c'est vrai que là, Nacer, il est Marocain c'est lui qui... je vais dire quand même, plus l'extérieur que moi. Après, je n'ai pas l'expérience moi d'être venue ici, être seule ou être un Européen je pense que c'est différent et (...) sans doute forcément plus difficile, je pense »¹⁰⁹

« Non, non, il n'y a pas eu de difficultés au début, déjà je suis venue ici parce que j'aimais l'endroit et la culture, etc. Je ne suis pas venue ici en disant voilà je vais faire un projet, donc du coup au fur et à mesure après faire confiance aux gens, etc. Donc du coup non, non, non, pas de problèmes, ça c'est bien fait et puis j'ai vécu à la Kasbah déjà, comme tout le monde »¹¹⁰

D'autres font l'effort d'apprendre le dialecte arabe afin de pouvoir communiquer facilement. C'est le cas de cette espagnole qui, malgré sa courte présence dans la région, apprend le dialecte arabe. Sylvain Beck en travaillant sur « l'intégration pour les étrangers au Maroc », évoque un classement de ces étrangers en deux groupes selon leurs capacités d'intégration. Il s'agit des « affinitaires » et des « expérimentateurs » : « Pour les « affinitaires », l'apprentissage de l'arabe relève davantage d'une nécessité quotidienne de communication, notamment au sein de la belle-famille ou dans le cadre professionnel pour ceux qui exercent dans certains établissements marocains. Les « expérimentateurs » suivent un idéal d'intégration qui passe par l'effort d'apprendre la langue, même si ce n'est pas nécessaire dans leur environnement francophone quotidien » (Sylvain Beck, 2015). L'apprentissage de la langue est donc un choix intelligent de mener à bien un rapport communicationnel sain.

« Elle apprend la darija, elle voulait apprendre l'arabe classique mais c'est mieux la darija, pour faciliter sa relation avec les gens. Mais là elle parle bien »¹¹¹

« Oui, j'essaie pas mal de temps (parler arabe) mais c'est très difficile parce que les Marocains parlent super bien le français et les autres langues donc j'essaie, j'arrive quand même à parler, j'arrive à comprendre. Mais bon, je m'exprime quand même plus souvent en français parce que tout le monde parle très bien le français, voilà »¹¹²

¹⁰⁹Ibid., Note 55, p. 132

¹¹⁰Ibid., Note 27, p.120

¹¹¹Associés espagnols, propriétaires d'une maison d'hôtes 2^{ème} catégorie à Ouarzazate depuis 2000. (Date d'installation : 2007)

¹¹²Française de 35 ans, propriétaire d'une maison d'hôtes 2^{ème} catégorie à Isfoula-Ouarzazate depuis 2004.

Les problèmes d'intégration sont parfois aussi liés à la relation avec la population locale, perçue quelques fois comme une population renfermée sur elle-même, ce qui rend le contact difficile. Ainsi, du premier contact résulte un rejet de l'étranger qui sera parfaitement accepté par la suite.

« Je n'ai pas trop de contact avec les gens qui vivent ici, ils ne sont pas ouverts, je suis une personne qui vit ici, normal »¹¹³

« Aucune, non, absolument aucune (...). Enfin j'ai galéré surtout par rapport à la municipalité et même à la population locale, j'avais acheté une maison, il y'a longtemps, il y'a plus de 15 ans ; Une première maison, j'avais donné un acompte au gars et c'était à Aslim là-bas. Et ils sont allés à la mosquée, ils ont fait un prêche : comme quoi ils ne devaient pas vendre à un étranger et le gars avait besoin d'argent, il m'a ramené le pognon et je ne parle pas de tous les problèmes que j'ai eu au niveau administratif »¹¹⁴

« Ici ? Bon je suis d'abord proche, j'ai toujours été ce que je suis, je travaillais avec eux, les faire travailler, je discute, donc j'ai été accepté, voilà (facilement ?) au début, pour le début, mais pas trop, trop, je n'ai pas eu trop de problèmes, non mais j'arrive à m'adapter assez facilement »¹¹⁵

Dans le rapport¹¹⁶ émis par le Council of Europe (2008), nous retrouvons une définition sociale de l'intégration. Il s'agit d'un « (...) processus social qui engage chaque individu de la société. La volonté de s'intégrer est indispensable : elle se manifeste lorsque chaque individu prend l'initiative de faire un effort d'intégration sociale. Ce constat vaut autant pour la population locale que pour les migrants » (Comission Susmutch¹¹⁷, 2001). C'est à partir de ce constat que nous avons qualifié le processus d'intégration comme bipartite. En effet, les efforts sont déployés par les deux parties à part égale, le migrant qui est dans notre cas le porteur de projet étranger et la population locale.

Jusqu'à maintenant, nous nous sommes limités à saisir, la perception de l'intégration chez les porteurs de projets. Mais l'analyse de ce phénomène sur la base des seuls discours reste insuffisante et mérite plus d'approfondissement. Pour ce faire, nous allons dans ce qui suit, approcher les interactions établies avec l'espace de vie et ses composantes, en analysant les

¹¹³Espagnole de 54 ans, propriétaire propriétaire d'une maison d'hôtes 2^{ème} catégorie à Sidi Bounou- M'hamid depuis 2005.

¹¹⁴Ibid., Note 18, p.75

¹¹⁵Ibid., Note 36, p.124

¹¹⁶Concilier Bien-être Des Migrants Et Intérêt Collectif, Volume 71 de Reconciling Migrants' Well-being and the Public Interest: Welfare State, Firms and Citizenship in Transition , p. 698

¹¹⁷ Commission indépendante pour la migration en Allemagne

rappports au lieu précisément, soit « les espaces quotidiens » ainsi que les diverses relations de proximité de voisinage et/ou d'amitié.

1.3. Relation avec l'entourage

L'approche suivie dans ce travail de recherche étant basée essentiellement sur une méthodologie qualitative, nous manquons d'indicateurs quantitatifs précis, d'ailleurs difficiles à mobiliser dans un tel contexte pour l'encadrement des thèmes étudiées. Mais la compréhension du processus d'arrivée et d'installation de ces porteurs de projets étrangers passe plutôt par une ouverture sur les disciplines et les recherches menées en sociologie et en essayant d'analyser ces processus. Dans la continuité de l'identification et de la compréhension du « vivre ensemble » dans le pays d'Ouarzazate, nous allons essayer d'analyser l'espace de vie et la construction des nouvelles relations aux lieux. Ceci en considérant l' « espace de vie » comme indicateur qualitatif de mesure de la vie sociale dans un nouveau territoire.

Le partage de l'espace de vie

Vue la nature de l'activité qui nécessite une certaine proximité avec le client et donc exige la présence du propriétaire dans sa maison d'hôtes, l'espace quotidien de nos porteurs de projets étrangers se limite principalement à leur maison d'hôtes et ses environs. Pour ce qui est des femmes en situation de couple mixte, il faut signaler qu'elles fréquentent et partagent des espaces de vie autres que le lieu de projet, notamment chez la belle-famille.

« ...quand j'ai le temps mais ça fait longtemps que je ne suis pas allée, vous voyez, la famille bien sûr qui m'a adoptée ici voilà, bon, j'étais invitée à des mariages et puis bon j'évite »¹¹⁸

Pour les gens qui mènent plusieurs activités à la fois (hébergement, transport ou organisation de voyage et de randonnées) l'espace quotidien est cadré par les lieux d'activité, ce qui limite les interactions avec la population locale en dehors des relations professionnelles. Ces lieux de vie recourent dans ce cas les sites touristiques qu'il faut faire visiter aux clients, ou bien les lieux qui relèvent des différentes activités professionnelles comme le montrent les trois extraits d'interviews suivants :

« On fait des randonnées dans l'Atlas, dans le désert, un peu sur l'océan aussi et Safi, El-Jadida mais pour l'instant on visite vraiment plutôt l'Atlas, le M'goun. On est allé

¹¹⁸ Ibid., Note 39, p.125

*marcher dans le M'goun et puis le désert ou quoi, Merzouga, M'hamid, les dunes on fait les 4*4 aussi sur les pistes un petit peu partout ici »¹¹⁹*

« Comme je vous ai expliqué on a deux activités de Dar Daif à Ouarzazate mais à côté on organise des circuits dans le désert et les montagnes de l'Atlas (...) quasiment jamais ; à cause de mon activité qui est difficile »¹²⁰

« C'est ici, si ce n'est pas la basse saison c'est entre ici et Casa Juan parce qu'à Dar kamar y'a Mohamed qui s'en occupe »¹²¹

On peut éprouver aussi un besoin de déplacement en dehors du village de résidence pour des besoins de loisirs et de distractions avec une inversion intéressante à souligner : le lieu du projet qui initialement était perçu comme lieu de vacances et de loisirs, devient un lieu de résidence habituelle, ce qui nécessite la recherche d'autres lieux de repos.

« Alors les espaces, les espaces que je fréquente quand je vais à Ouarzazate par exemple : au super marché, café, dans les boutiques selon ce qu'on a besoin de faire les courses. Quand je vais à Ouarzazate c'est pour faire les courses, ou aller, j'ai deux copines là françaises, de temps en temps on fait une sortie entre fille, bah voilà, on va manger au restaurant, on va boire un café, voilà (..) mais c'est tout, il n'y a pas grand-chose à Ouarzazate enfin il y'a pas de cinéma, il y'a pas de théâtre, quand il y'a des animations, je les aime pas trop parce que c'est souvent la foule, je les aime pas trop.»¹²²

La nécessité de fréquenter la ville est justifiée par le besoin en produits alimentaires qui manquent dans le village. La culture culinaire française ou occidentale en général fait appel à des produits qu'on n'utilise pas dans la cuisine traditionnelle et qu'on ne trouve certainement pas dans les petites épiceries du village. Souvent ce déplacement pour s'approvisionner est couplé à des sorties de loisirs.

« Ouarzazate, on y va une fois par semaine pour faire les courses des produits qu'on ne trouve pas, avec déjà des pâtes, du riz qui collent pas faut aller à Ouarzazate et donc on y va toutes les semaines à Ouarzazate puis manger au restaurant ça nous change un peu, voilà c'est notre sortie de la semaine voilà »¹²³

« C'est surtout Marrakech, on y va par utilité parce que on a souvent des choses à acheter, on va très, très souvent à Marrakech et puis après en loisir, ça va être la côte ou

¹¹⁹ Ibid., Note 30, p.122

¹²⁰ Ibid., Note 32, p.123

¹²¹ Ibid., Note 43, p.126

¹²² Ibid., Note 104, p.157

¹²³ Ibid., Note 28, p.121

quoi, Agadir, Essaouira j'aime bien les montagnes aussi, le Dades, le nord j'y vais un peu moins souvent »¹²⁴

Nous constatons donc que les relations aux espaces quotidiens et leur nature sont conditionnées par le type d'activité exercée. La présence quotidienne des responsables étrangers des maisons d'hôtes sur le lieu de leur travail, fait partie de l'activité qui exige un rapport quotidien de proximité avec les touristes hébergés. Cette proximité est l'une des spécificités que ces maisons d'hôtes avancent pour se démarquer de l'hôtellerie classique dont le modèle de fonctionnement est marqué par l'anonymat. Cet engagement professionnel, exigeant de ces nouveaux résidents une présence régulière, fait qu'ils ne ressemblent en rien aux migrants étrangers qui viennent profiter de leurs retraites et qu'on retrouve à Marrakech ou à Fès. Le recommencement d'une nouvelle carrière professionnelle, même en étant « son propre patron » (O'Reilly, Benson, 2009) limite la liberté de mobilité au sein du lieu choisi pour une « meilleure vie ». Cela revient à dire que si on retrouve la qualité de vie recherchée derrière cette immigration, on n'en profite pas pleinement. Il reste à savoir si le choix du cadre de la vie quotidienne est réellement affecté par la nature de l'activité ou est parfaitement volontaire ?

Relation de proximité avec l'entourage ?

Quelle est alors la nature des relations avec l'entourage que ça soit avec les locaux ou les autres étrangers ? Ici, il faut distinguer deux cas de figures : ceux qui nouent beaucoup de liens avec la population locale et ceux qui préfèrent s'enfermer au sein d'une communauté composée des personnes issues de la même origine culturelle.

En effet, si l'isolement est le cas pour les migrants ayant choisi d'éviter le contact avec la population locale pour plusieurs raisons, d'autres apprécient cette autre façon de vivre. Cependant, nous avons remarqué qu'il s'agit principalement de personnes non installées dans la durée dans l'arrière-pays et qui continuent à vivre la touristicité des lieux et de ses composantes. Le cas de l'expert-comptable français et de la parisienne, précédemment cités, qui continuent à vivre en France et reviennent dans l'arrière-pays d'Ouarzazate non en tant que porteurs de projets mais en tant que touristes.

« Moi j'aime avoir du voisinage, j'aime boire du thé, je les invite (...) ce sont des gens qui vivent dans leur monde, ils sont bien, moi j'aime bien, c'est des gens qui sont correctes dans l'ensemble, qui sont propres, ils sont intelligents qui sont dans leur monde, c'est sûr

¹²⁴ Ibid., Note 55, p.132

*que c'est différent de nous, ils ont un monde avec un grand aspect de grandes moralités ou quoi, ce que j'aime bien chez eux c'est ça »*¹²⁵

*« Ce sont des personnes qui savourent le présent malgré leurs moyens limités, voilà, et ce sont des gens qui ont une culture et des traditions fortes, accueillants sympas, c'est ça »*¹²⁶

Néanmoins, ceux qui vivent durablement dans la région et malgré l'ouverture sur la population locale, ne peuvent plus profiter de ce contact, à partir du moment où ils ont décidé de devenir des professionnels de l'hébergement. Dans la mesure où la nouvelle activité prend beaucoup de temps, la vie du touriste n'est plus possible et on se retrouve « prisonnier » du travail.

*« Je préférerais avoir plus de communication parce que comme je vous disais je suis un peu prisonnière ici par le travail et parfois ça me manque, oui j'aime bien partir en voyage, dans les montagnes, rencontrer comme ça les gens les locaux, maintenant ça va j'ai plus ce regard-là»*¹²⁷

*« Oui un peu, mais pas beaucoup parce qu'on a pas beaucoup de temps, voilà donc ça nous arrive et puis c'est toujours pareil, on est ouvert tout le temps c'est très prenant comme activité, donc c'est vrai que on prend peu de temps pour nous, c'est pas pour nous, c'est pour les vacances et souvent on n'est pas là, on s'en va ailleurs »*¹²⁸

La deuxième catégorie calcule un décalage cognitif et culturel avec la population locale et donc préfère centrer ses relations avec sa clientèle.

*« on fréquente très très très peu de monde ici, très très peu, on a quelques relations avec les autres maisons d'hôte, un peu avec nos artisans, (...) qui viennent de temps en temps et avec qui on a de bonnes relations, un peu les officiels, le pacha mais globalement notre lien social c'est nos clients, disons que si je vends cette activité je reste pas là quand même »*¹²⁹

« Vivre « parmi » les Marocain-es, c'est s'entourer d'un paysage et d'éléments exotiques, respecter l'existence d'autres façons de vivre, de croire, de penser, etc., tout en demeurant cependant convaincus de la supériorité de sa propre façon d'appréhender le monde. Cela se manifeste dans les rapports quotidiens entretenus avec les Marocain-es. » (Therrien, Pellegrini, 2015) ; Mais si selon cette citation les étrangers installés dans les villes expriment une supériorité par rapport aux Marocains avec qui ils sont en contact, les étrangers installés dans

¹²⁵ Ibid., Note 36, p. 124

¹²⁶ Ibid., Note 40, p.125

¹²⁷ Ibid., Note 55, p.132

¹²⁸ Ibid., Note 41, p.125

¹²⁹ Ibid., Note 48, p.130

les villages auraient préféré vivre plutôt dans une grande ville où ils croient pouvoir s'entendre avec les gens. On accuse les gens du village comme étant peu instruits et différents et que cette différence ne sera pas ressentie à Marrakech et Casablanca par exemple.

« On se voit entre résidents étrangers, on se voit entre collègues français. C'est dommage mais... ça serait différent si on habitait à Marrakech, Essaouira, Casa, Rabat. Tu vois, mais ici tu ne peux pas, tu sais, les gens dans le village, ils ne sont jamais allés à l'école. Ils ne sont pas cultivés....Tu vois c'est difficile de communiquer mais je suis sûr qu'ailleurs c'est différent, à El jadida, Mohammedia c'est un peu différent ; Les gens sont beaucoup plus instruits, plus ouverts mais là c'est vraiment petit, si tu reviens dans les années 50, les gens étaient les esclaves du Glaoui... Voilà ! Donc on se voit entre nous, en communauté française et je le regrette, je regrette beaucoup »¹³⁰

Cependant le lien reste superficiel mais totalement correct et généralement les liens avec la population locale se limitent aux employés.

« Alors j'ai des clients sympas heureusement et puis le personnel qui travaille chez moi aussi, je m'entend bien avec eux, on discute mais bon je me sens quand même assez seule, c'est pas comme Rabat, je pense comme femme, je pourrai vivre plus facilement à Rabat ou à Casablanca, mieux même, mieux qu'à Marrakech, parce qu'à Marrakech c'est un drôle de milieu aussi, je trouve, je préfère l'ambiance de Casa et de Rabat que celle de Marrakech »¹³¹

L'absence des relations avec la population locale est souvent renvoyée aux traditions, aux différences culturelles et à la façon de vivre totalement différente à la leur. Ce qui peut paraître ici comme des justifications valables, pourraient aussi refléter une certaine « peur » de l'autre, la peur de rentrer en conflit et d'être rejeté par la société hôte. Se renfermer sur soi-même et limiter les liens à une catégorie précise de personnes aussi étrangère est un choix, un acte volontaire qui nous ramène à la question de l'intégration. N'est-on pas en présence d'une intégration fictive qui consolide la présence dans le territoire de l'autre ?

Il reste le cas spécial des couples mixtes qui arrivent à consacrer plus de temps aux relations sociales et ne se renferment pas en ghetto. Chez cette catégorie on évoque « la mixité sociale », le contact avec « la famille du mari » ou les « belles-sœurs ».

¹³⁰ Ibid., Note 29, p.122

¹³¹ Ibid, Note 40, p.125

« (Le contact avec) les touristes après la population marocaine. Bon après c'est la famille de Nacer, c'est varié ou quoi, oui c'est plus la connaissance de Nacer là du coup »¹³²

« Oui, la famille, de toute façon la famille voilà est beaucoup dans le domaine de tourisme, ça a été les premiers dans ce domaine-là donc oui, on travaille beaucoup avec mes belles sœurs, avec la famille, et ça peut être les seuls contacts enfin que j'ai sur place ou quoi, en dehors des clients, oui, non, non, il y'a vraiment une bonne entente»¹³³

De cette situation d'entre deux résulte un « vivre ensemble » mais avec des réserves. La question qui se pose est comment se mène ce « vivre ensemble » quand il s'agit de rester renfermé dans sa maison d'hôtes avec des clients qui viennent de l'étranger ?

2. Le « vivre ensemble » et le « vivre séparé » : deux modes de vie en un ?

L'espace de vie, comme construction collective, appartient à tout le monde mais le partage de sa vie reste un choix à faire ou ne pas faire. Avtar Brah (1996) a proposé le terme « espace de la diaspora » pour désigner les lieux qui sont habités par des locaux et des étrangers arrivés suite à la migration.

A partir de toutes les conclusions que nous avons pu tirer de la nature du lien instauré vis-à-vis de la population locale et de l'espace de vie, nous devons nous interroger s'il s'agit vraiment d'un « vivre ensemble » ou un choix du « vivre séparé ». Un retour sur les motivations d'installations dans la région (chapitre 4) permet de comprendre que cette installation a été plutôt liée aux circonstances de la vie, au cadre idyllique recherché, au climat et à la bonne qualité de vie. Et la question d'opportunité apparaît lorsqu'il s'agit de faire le choix entre le Maroc et un autre pays maghrébin. En aucun cas, la question du « vivre avec la population » n'a été évoquée sauf lorsque nous posons la question concernant les relations avec la population locale. Donc, à l'exception des personnes mariées à des Marocains et qui seront plus intéressées par les relations humaines, les autres porteurs de projets ont une vision plutôt pragmatique du territoire.

De tels territoires socialement et culturellement divers représentent autant une question du comment « vivre ensemble » surtout quand on peut avoir l'impression que les différences culturelles bloquent la communication, que ce soit vrai ou non. Cette crainte émanant des

¹³² Ibid., Note 55, p.132

¹³³ Ibid., Note 27, p.120

étrangers ayant des langues et des cultures différentes ne constitue pas un point de départ positif pour de bonnes relations.

De surcroît, le « vivre » que nous identifions comme un « vivre ensemble limité » ou un « vivre séparé » est dû aux barrières virtuelles mises en place principalement par les porteurs de projets étrangers sur la base de ce qu'ils ont considéré comme contraintes à une bonne communication ; à savoir la langue, la culture, le peu de savoir et la religion. La distance établie est concrétisée par la qualification de soi comme étranger qui a une affaire ou une activité économique dans cet arrière-pays.

« Bah au début t'es étranger et après je suis toujours étrangère de toute manière pour les gens, les gens me voient et me disent bonjour. Bon voilà c'est clair, mais pas ceux qui me connaissent depuis longtemps, pas ceux qui, voilà, mais c'est sûr que je serai toujours étrangère même si j'habite, même si je suis la femme d'Aziz »¹³⁴

« Mais je ne suis plus touriste, parce que c'est plus les vacances, je ne suis plus touriste, je suis une personne qui a une affaire au Maroc »¹³⁵

« Je suis dans un contexte rural mais ici, l'hôtel pour moi c'est une entreprise où il y'a beaucoup de clients »¹³⁶

Néanmoins, le contact avec la population locale est indispensable et il est caractérisé par « une certaine philosophie de la vie », « une autre notion du temps » relativement lente, « une leçon de vie », « un art de vivre » ou « un mode de vie oasien », etc. La perception de la population locale est positive puisque cette population inspire pour la vie quotidienne même si on ne peut pas adopter ce mode de vie. Cette mise en face à face du « vivre ensemble » et « vivre séparé » semble être très difficile à analyser par ce que on ressent dans le discours un certain réalisme qu'on lie aux disparités culturelles et cognitives, et une affection vis-à-vis de la population et de son mode de vie. Finalement, il s'agit à la fois de vivre séparément tout en étant ensemble.

3. Le devenir dans le nouvel espace ?

L'installation des porteurs de projets étrangers dans la région peut être durable ou temporaire et si le climat et la bonne qualité de vie sont de bonnes motivations pour une installation à vie, la nature du projet liée aux aléas de l'activité touristique peut contraindre quelques-uns à revenir chez eux. En effet, même si la vie quotidienne se fait dans un cadre paisible et moins stressant

¹³⁴ Ibid., Note 41, p.125

¹³⁵ Ibid., Note 95, p.153

¹³⁶ Ibid., Note 36, p.124

que dans le pays d'origine, il ne faut guère oublier que mener une activité touristique n'est pas source de repos et l'avantage « d'être son propre patron » ne garantit pas le confort longtemps recherché. Bien que la majorité des porteurs de projet soit arrivée en grand nombre entre 2005 et 2010 et a pu donc réaliser un bénéfice économique, entre 2014 et 2016, la question de rentrer chez soi est revenue souvent en raison de la baisse des arrivées touristiques dans la région. Mais cette baisse fût justement de courte durée et beaucoup ont renoncé à l'idée de partir.

La question de partir ou de rester dans la région est liée principalement à l'existence ou non du sentiment d'appartenance à ce territoire et ce que représente ce dernier pour ces personnes. Manifestement, il existe un lien étroit entre les représentations territoriales, la qualification de la résidence actuelle et les projets de vie futurs. La perception du territoire d'accueil peut être positive comme négative. C'est ainsi qu'on a rencontré des personnes qui le considèrent comme un deuxième « chez eux », un « espace qui provoque de la sécurité » ou tout un projet de vie.

« On a vraiment deux chez nous, moi je reconnais qu'ici je suis chez moi et en France c'est aussi chez moi, donc oui, moi je me sens chez moi ici au Maroc »¹³⁷

« Moi j'ai peur en France et je n'ai pas peur ici, mais non, moi je fais un pas, tout le monde me connaît, je suis protégée, même mon mari il part des fois en France, je reste toute seule là je n'ai pas peur, non »¹³⁸

D'autres le considèrent comme « un pays/territoire d'accueil » ou « un pays d'adoption » où ils se qualifient comme « résidents », « français résidents au Maroc », « résident berbère de la France ». Le territoire est aussi perçu comme attractif pour les nouveaux investisseurs en tourisme contrairement à Marrakech qui est devenue « étouffante » et « stressante ». En effet, nous sommes face à des affirmations qui tantôt font l'éloge du territoire d'accueil, c'est-à-dire le pays d'Ouarzazate, tantôt font l'éloge des grandes villes et des prestations qu'elles offrent. Il existe aussi ceux qui lient la pérennité de leur présence à la pérennité de l'activité. Les projets de vie suivent la tendance de l'activité touristique dans la région d'installation, généralement les porteurs de projets lient la continuité de leur résidence au travail.

« L'avenir ? Et là c'est un petit peu difficile parce qu'en ce moment comme il n'y'a pas du tout de touristes, c'est un peu la question, est ce que ça vaut le coup de continuer ? Parce que c'est quand même beaucoup de frais, parce que évidemment je suis déclarée, je paie des impôts, je paie là des taxes, je paie tout ça et je paie plus que ce que je gagne. Donc à un moment c'est plus possible de continuer ; donc l'avenir là en ce moment ce

¹³⁷ Ibid., Note 30, p.122

¹³⁸ Ibid., Note 62, p.134

n'est pas très gaie, je sais pas si les autres c'est pareil mais bon j'ai vu Roselyne (..), c'est pareil, je sais pas si elle t'as dit mais son avenir, elle le voit pas très rose non plus »¹³⁹

Il va de soi que si on investit de l'argent, il est tout à fait normal qu'on attende un retour sur bénéfices et si on se rend compte que l'activité est en train de décliner, le projet de vie est de rentrer chez soi. Dans le cas contraire, lorsque l'activité dégage une rentabilité durable, les perspectives tendent vers l'extension du projet d'activité et vers plus de durabilité de la présence.

« On a ce qu'il faut, inchallah si tout va bien, voilà on continue comme ça ; mais il y'aurait en effet du potentiel justement avec la piscine, s'il n'y avait au contraire un couple qui voulait s'investir un peu plus, je serai pas contre, parce que ici il y'a du potentiel, c'est sûr qu'on exploite pas la Kasbah comme on pourrai l'exploiter, s'il y'avait la piscine on aurai au moins 50% justement de clientèle de plus. »¹⁴⁰

« Mon projet de vie ici ? Moi je veux terminer le projet, après je ne sais pas. (...) pour le moment j'avance. Mon projet c'est de pouvoir rénover le village et de faire travailler les gens du village, chose que je fais déjà, question de pérennité, que ça continue. Mon projet est en extension permanente, là je dois refaire la mosquée, une maison d'art derrière, une salle de cinéma, une salle de musculation (sport), derrière je veux refaire un peu le vieux village, faire un centre d'art et refaire la mosquée, la vieille mosquée »¹⁴¹

Pour ce français qui se considère comme « touriste entrepreneur », l'extension est devenue une passion, un jeu d'enfant aussi quand l'activité répond à ses attentes. La rentabilité économique n'est pas son seul souci puisqu'il s'engage dans des actions de développement local.

Pour d'autres la résidence est plutôt temporaire, la période d'installation dans la région a été soit préalablement tranchée ou après l'installation. En effet, il s'agit d'un séjour prolongé plutôt qu'une installation à caractère résidentielle.

« Nos projets de vie, c'est on espère bien rester ici une dizaine d'années »¹⁴²

« Quand on est arrivés ici, on s'est dit, on est là, au moins au minimum pour 3 ans, parce qu'on a signé un contrat de 3 ans »¹⁴³

¹³⁹ Ibid., Note 39, p.125

¹⁴⁰ Ibid., Note 104, p.147

¹⁴¹ Ibid., Note 36, p.124

¹⁴² Ibid., Note 30, p.122

¹⁴³ Ibid., Note 45, p.127

Le retour est parfois déjà programmé pour des raisons de nostalgie et de liens affectifs avec le pays d'origine mais il est retardé. En attendant, profiter de la bonne qualité de vie est souvent le projet de vie.

« Mes projets ? Je ne sais pas ; mais rester quelques années encore ici et puis après on va retourner en France; je pense. C'est mes racines tu vois, toi tu vis mais toi t'es encore jeune, on a nos racines, notre culture, je suis français, la culture, la famille ; on a toujours la nostalgie. Bon on n'est pas pressé on est bien ici ; on a une qualité de vie quand même, le climat est excellent ; c'est une chaleur sèche, on mange des choses, ce n'est pas pollué comme les légumes ; la qualité de vie et le calme surtout, tu vois à Ouarzazate c'est calme il n'y a pas de stress, on a une bonne qualité de vie ici »¹⁴⁴

Il y a aussi ceux qui envisagent de prendre leur retraite, vendre le projet et rentrer chez soi ou continuer à voyager.

« Les projets de vie, alors là on est à l'âge de la retraite, c'est de prendre notre retraite et faire autre chose (...) ah non nous on voyage, on a des idées de voyage, maintenant on va vendre le projet »¹⁴⁵

« Alors mon projet de vie c'est d'arrêter de travailler, de me mettre en retraite que j'arrive à l'âge voilà et donc de vendre, il est à la vente en fait le Riad »¹⁴⁶

Enfin, les personnes ayant pris la décision de rester définitivement au Maroc, soulèvent deux contraintes qui se posent à eux. Il s'agit premièrement de la durabilité de l'activité touristique car dans certains cas se pose la question de « la survie de l'activité, d'essayer de la développer mais surtout la survie, parce qu'actuellement on survie depuis 4- 5 ans. Donc on ne vit pas, on survie. Donc ce qu'il faut ici c'est de ne pas couler ou quoi ». Il s'agit ensuite, de la pauvreté, d'une région rurale longtemps marginalisée en infrastructures. La région d'Ouarzazate, contrairement aux grandes villes, n'est pas dotée d'infrastructures scolaires et sanitaires adaptées aux exigences des personnes en provenance de pays occidentaux. Les écoles qu'on retrouve dans la région sont publiques avec un enseignement plus arabophone que francophone.

« Ah voilà ça c'est une question piège, là ça va être plus difficile, après il va falloir réussir à trouver, là où elle ira à l'école et puis revenir ici de toute façon. Nous on trouve une activité qui a un rapport avec Bab El oued et puis même si je ne suis pas là. »¹⁴⁷

¹⁴⁴ Ibid., Note 29, p.122

¹⁴⁵ Ibid., Note 52, p.131

¹⁴⁶ Ibid., Note 49, p.130

¹⁴⁷ Ibid., Note 27, p.120

« Là ! Notre projet c'est plutôt s'occuper de l'enseignement de nos enfants, essayer de leur offrir un enseignement de qualité qu'il n'y a pas à Ouarzazate. Et voilà, donc on a déjà aidé une amie à créer une maternelle franco-marocaine, donc elle est française ; elle est mariée avec un Marocain qui est dans le tourisme aussi. L'école c'est 123 soleil, bon son mari il est comme nous, il a une agence de voyage, de transport touristique, il a un bivouac donc les mêmes activités et elle, elle est instit, on l'a aidé à créer l'école donc nos enfants étaient là en maternelle et maintenant après ils vont quitter la maternelle et c'est le primaire»¹⁴⁸

Le seul cas à exclure est une française complètement intégrée dans la famille patriarcale du mari aussi bien que dans la culture locale. Les enfants de cette femme fréquentent l'école publique depuis le commencement de leurs études et maîtrisent l'arabe comme le français.

Conclusion du chapitre cinq

Contrairement aux Européens installés dans les villes et qui de ce fait se fondent parmi les touristes car fréquentant les mêmes lieux que ces derniers, les Européens des oasis sont bien visibles lorsqu'ils sortent de leurs maisons d'hôtes. Mais en même temps, étant très isolés et dispersés dans le milieu oasien, ils sont en réalité socialement invisibles. Leurs relations à la société locale sont extrêmement réduites voire, dans certains cas, inexistantes.

Lorsqu'on les interroge sur leurs relations aux populations locales et les territoires qu'ils fréquentent on est frappé par l'isolement dans lequel ces migrants entrepreneurs se sont installés. Sauf quelques rares exceptions, notamment lorsqu'il s'agit de couples mixtes, la connaissance du milieu d'accueil et des populations locales est parfois inexistante et les contacts réduits au strict minimum. Les relations avec les Marocains se limitent à ceux avec qui ils sont en rapport sur le plan professionnel : les artisans, ouvriers, employés et personnel domestique.

Cet isolement volontaire s'expliquerait selon nos répondants par des différences culturelles et linguistiques, mais dans certains cas ces explications traduisent une perception de l'autre et de soi-même fortement hiérarchisée et que justifierait le faible niveau d'instruction des populations locales et leur non maîtrise de la langue de l'étranger.

Ces déclarations véhiculant un relent de rapports de domination d'une époque révolue ou d'un complexe de supériorité comportent aussi implicitement un fort besoin de justification de la présence au Maroc. Nos nouveaux migrants seraient là aussi bien pour injecter de nouveaux

¹⁴⁸ Ibid., Note 38, p.125

revenus par le biais des achats et des impôts locaux, par l'offre d'emplois et par la qualification du personnel en le formant sur le tas. L'implication dans quelques associations de développement de proximité est aussi avancée. La sauvegarde du patrimoine architectural est aussi une justification de leur présence. Dans cet argumentaire de la justification, les bons rapports avec les Marocains et l'ouverture sur leur culture différente et enrichissante sont utilisés comme des arguments importants de quête de légitimité.

Mais ces déclarations d'ouverture vers l'autre ne sont pas le fait de tous nos répondants et concernent environ le tiers de ces informateurs. Les deux autres tiers s'enferment dans leur ghetto refusant même d'adhérer à des associations professionnelles qui regroupent les maisons d'hôtes, certains acceptent d'y adhérer mais se contentent de verser leurs cotisations sans participer à la moindre activité, ni à aucune réunion ou prise de décision. Cette faible insertion est volontaire et nos répondants l'expriment sans détour. L'isolement est élargi aussi aux autres migrants entrepreneurs menant les mêmes activités, les relations étant beaucoup plus des relations de bon voisinage, alors que l'individualisme prime sur le plan professionnel allant même jusqu'à une certaine concurrence. De ce fait l'absence de tout travail en réseau pour le montage de circuits intégrés freine quelque peu l'émergence d'une destination touristique cohérente. Les étrangers de sexe féminin vivant en couple mixte avec un conjoint marocain font exception et font preuve d'une grande ouverture sur la région et la famille des beaux-parents.

Après avoir identifié la nature de la relation établie avec les locaux et le territoire hôte, nous allons, à partir des résultats de ce chapitre et du chapitre précédent, faire une typologie des porteurs de projets étrangers présents dans le Pays d'Ouarzazate pour s'interroger ensuite sur les conditions dans lesquelles ces investisseurs créent leurs projets.

Chapitre 6. Le passage du stade de touriste à celui d'investisseur et environnement de cet investissement dans le pays d'Ouarzazate

Le Maroc est un pays très attractif pour les étrangers, avec à leur tête les Français. Dans le rapport de « InterNation », qui est un réseau d'expatriés à travers le monde, le Maroc a été classé à la 37^{ème} place sur 67 pays évalués en 2016. Il n'est pas le pays où les expatriés se sentent le mieux, mais il reste un pays très attractif puisqu'il est proche géographiquement de l'Europe et permet de profiter d'une qualité de vie meilleure et surtout d'une « expatriation facile ». Cette expatriation est facilitée par la possibilité de développer des projets, comme c'est le cas des porteurs de projets étrangers de notre terrain de recherche, qui s'activent surtout dans des projets touristiques.

L'arrivée de ces étrangers au Maroc est relativement récente puisqu'ils ne sont devenus réellement visibles qu'après les années 1990, mais cela concernait surtout les villes et notamment les quartiers historiques. La recherche qui s'est d'ailleurs emparée de cette tendance dès son apparition a prospecté l'hypothèse d'une gentrification des centres urbains (Escher et Petermann 2000, 2003 et 2012, Kurzac-Souali 2012, Berriane et Janati, 2015). En milieu rural le phénomène est plus tardif, et si la première maison d'hôte apparue dans la région d'Essaouira remonte à 1996, le reste des implantations dans la région l'ont été après 2005 (Berriane, Nakhli, 2011). Dans les oasis du moyen Draa la première initiative date de 1989, mais l'essentiel des projets sont datés d'après 2000.

Nous sommes donc face à un profil assez caractéristique des occidentaux qui s'expatrient dans une région rurale à la recherche d'un ailleurs supposé être meilleur. Ces porteurs de projets implantent leurs structures d'hébergement souvent sur des sites surplombant le paysage oasien, comme les anciennes kasbahs qui étaient édifiées en dehors des terrains agricoles. Mais il y a aussi des implantations qui s'incrument de plus en plus dans l'espace agricole, souvent sur les parcelles des marges de l'oasis qui changent de fonctions.

Mais le phénomène le plus remarquable dans ces dynamiques nouvelles et sur lequel on s'arrête dans ce chapitre c'est le parcours par lequel passent ces personnes qui, arrivés comme touristes, deviennent des résidents pour se métamorphoser en investisseurs et en professionnels du

tourisme. Sur la base de nos entretiens nous proposons dans un premier temps une esquisse de typologie de ces porteurs de projets qui illustre les différents stades par lesquels ils passent. Il faut préciser ici que nos répondants ne passent pas tous par ces différentes phases et qu'il peut arriver qu'ils en sautent une ou deux. Par ailleurs on peut trouver sur le même site et la même région et en même temps différents profils correspondant à ces différents stades qui cohabitent.

L'ultime stade de cette évolution étant celui de l'investisseur dans l'hébergement touristique, nous nous arrêterons ensuite sur l'environnement de l'investissement en tourisme dans les régions rurales. L'analyse concerne les conditions foncières qui représentent une difficulté pour les étrangers souhaitant acheter un bien sur une terre agricole au Maroc. Nous analyserons aussi, le régime fiscal concernant les petits projets touristiques du type maison d'hôtes, auberges, etc.

1. Esquisse d'une typologie des porteurs de projets étrangers installés dans les oasis du Draa : différents cas de figures et différentes étapes

Le processus de mise en place des projets portés par les étrangers dans le pays d'Ouarzazate n'est pas semblable pour la totalité des personnes interviewées. Cependant, les motivations que nous avons tirées de ces derniers confirment à la fois le modèle du « Lifestyle migrant » et de l'« Amenity migrant ». Ces deux concepts s'accordent sur la nature des parcours individuels qui sont généralement affectés par des échecs professionnels, familiaux ou sentimentaux assez fréquents. Ces motivations ayant été précédemment analysées en détail, nous nous arrêtons ici sur ce qui fait la spécificité de notre échantillon composé exclusivement de porteurs de projets touristiques implantés en milieu rural. Pour cerner cette spécificité, il faut considérer trois catégories de cas relevés et qui peuvent correspondre aussi à trois étapes du processus de passage du statut de touriste à celui de résident-entrepreneur dans notre terrain de recherche.

1.1. Du touriste au propriétaire d'une résidence secondaire : « Plus vraiment un touriste, mais pas encore un résident »

Le processus prend en effet souvent sa naissance à l'occasion des déplacements touristiques, le futur résident développant au départ un certain goût pour un mode de vie particulier durant ses vacances sur un lieu qu'il apprécie, décide d'y acquérir un logement pour y revenir régulièrement, ce qui correspond à une sorte de résidence secondaire à l'étranger. Ceci est le cas de plusieurs territoires fréquentés prioritairement par des étrangers et qui ont été étudiés un peu partout dans le monde, par exemple et comme nous l'avons précisé avant : le sud-ouest de la France avec les Britanniques (Benson, 2010), ou les pays de l'Europe méditerranéenne où se

sont installés de nombreux retraités de l'Europe du Nord (Cazado Diaz, 2004) ou la Floride qui attire des Canadiens (Gilbert, Langlois et Tremblay, 2011) et bien d'autres destinations.

Ce processus de passage du statut de touriste à celui de propriétaire d'une demeure dans une destination touristique se vérifie également dans notre région d'étude. Selon nos informateurs souvent la décision de l'acquisition d'un pied à terre intervient suite à un ou plusieurs séjours touristiques, sans que cela ne se traduise par une installation définitive. Parfois la fréquentation régulière du pays dure plusieurs années avant la prise de décision.

« On est venu en vacances plusieurs fois au Maroc et on est tombé amoureux de ce village Tamdakht. Alors au départ on a acheté ici, en fait c'était une ruine mais c'était pour nous et après on a décidé de faire une maison d'hôtes »¹⁴⁹

« En fait, pourquoi on a choisi ce projet ? C'est qu'à l'origine j'habitais moi et ma femme ici et nous invitations des amis à boire un thé, à manger un couscous à la maison, et puis ils nous ont dit mais pourquoi vous ne faites pas une chambre ou deux on serait mieux chez vous mieux qu'à l'hôtel, de ça il y'a vingt ans et c'était très basique rien à voir avec le luxe et le confort qu'on a aujourd'hui »¹⁵⁰

La maison secondaire une fois acquise ou édifiée, permet la visite régulière et des séjours fréquents des propriétaires, leurs parents et amis. Les déplacements répétés de ces touristes propriétaires, se font grâce à l'autorisation d'entrée dans le pays de 3 mois, qui peut être prolongée légalement de 3 mois supplémentaires. C'est la première catégorie qui est représentée par des personnes qui ne sont plus vraiment des touristes, mais qui ne sont pas encore des résidents. Dans notre cas et sur 40 entretiens, il n'y a pratiquement plus de répondants, mais plusieurs (21) sont passés par ce stade.

Ce premier type représente les résidents qui se trouvent dans la phase où on garde de manière effective le statut du touriste. La résidence acquise dans la région étant destinée à retrouver régulièrement et à répéter l'ambiance vécue lors des premières visites en tant que touriste. Et c'est souvent le différentiel des revenus en raison notamment du taux de change DH/Euro extrêmement avantageux pour l'Euro qui encourage à faire le pas pour la prise de décision de devenir touriste propriétaire. L'acquisition d'une résidence permet des séjours fréquents et réguliers, et individualise cette première catégorie de personnes qui ne sont plus vraiment des touristes, mais qui ne sont pas encore des résidents. Les visites répétées de ces touristes

¹⁴⁹ Ibid., Note 29, p.122

¹⁵⁰ Ibid., Note 32, p.123

propriétaires se font pendant les saisons les plus agréables (le printemps et l'hiver dans le Draa), permettant ainsi de prolonger l'atmosphère hédoniste des premiers séjours de vacances.

1.2. Du touriste propriétaire d'une résidence secondaire au résident permanent en règle ou « sans papiers »

Lorsqu'ils optent pour un séjour plus long, les nouveaux résidents étrangers hésitent entre devenir un résident permanent en règle ou continuer à être un simple touriste. Comme nous l'avions mentionné précédemment (chapitre 4), la présence des étrangers dans le territoire marocain est régie par une loi qui mentionne que la durée légale maximale de séjour est de trois mois qui peut être reconductible et renouvelable en lançant une démarche auprès de la direction générale de la sûreté nationale. Si la durée de trois mois est dépassée, le tribunal engage une procédure d'extradition avec un délai de 24 heures pour quitter le pays et si ce délai n'est pas respecté, le « touriste » fait l'objet de poursuites judiciaires et il peut être passible d'une amende qui peut arriver à 50 000 dhs avec possibilité d'interdiction de séjour sur le territoire marocain pour une durée de 0 à 10ans.

Pour garder le statut de touriste, plusieurs de ces résidents et/ou porteurs de projets étrangers repartent régulièrement dans leurs pays d'origine afin de recommencer le séjour et de ne pas être sanctionné. Ce système pendulaire qui permet de résider sans être régularisé officiellement comme résident a été rendu possible grâce aux vols low-cost avec la possibilité de faire un aller-retour durant la même journée. C'est ainsi que les effectifs des étrangers fournis par les recensements ou les immatriculations, tous deux déclaratifs et facultatifs, sont loin de la réalité. Car il y a des étrangers qui décident de s'installer dans le pays dans la durée, mais en choisissant de ne pas se mettre en règle avec la législation sur les étrangers. Cela signifie que ces étrangers installés au Maroc gardent officiellement leur statut de touriste en quittant le pays tous les trois mois et en faisant de la mobilité un mode d'existence. Ils échappent, de ce fait, à toute statistique¹⁵¹.

Dans le cas contraire, et si un étranger porteur de projet souhaite régulariser sa situation en demandant une carte de séjour ou d'immatriculation, la procédure demeure facile si l'on compare avec un simple étranger qui ne dispose pas d'un projet et donc n'est pas considéré comme investisseur. Généralement, ceux qui font le choix de régulariser leur situation de

¹⁵¹ Il semblerait que cette situation est amenée à changer puisque dorénavant un contrôle informatisé aux frontières comptabilise le nombre d'entrées et de jours de séjours cumulés.

résidents étrangers sont mariés à une personne marocaine ou ont un contrat de travail ou une entreprise. En bénéficiant d'un titre de séjour ils ont la possibilité d'avoir un compte bancaire, de demander des crédits ou simplement d'acheter un véhicule.

Ces résidents étrangers et à l'opposé des résidents « sans papiers » qui se déclarent touristes, apparaissent dans les statistiques lorsqu'ils acceptent de se faire enregistrés dans leurs consulats respectifs. En effet ces nouveaux Européens du Maroc ne bénéficient ni du statut de coopérants qu'avaient les Français durant la période qui a suivi immédiatement l'indépendance, ni du statut d'expatriés pris en charge par leurs Etats ou par les entreprises qui font appel à eux ou par les deux à la fois. Les porteurs de projets étrangers doivent quotidiennement négocier eux-mêmes avec la société d'accueil les conditions de leur vie dans le pays dans un contexte culturel et bureaucratique différent du leur.

Le choix du statut de « résident » ou de « touriste » est également lié au choix de la déclaration de la résidence fiscale. Les porteurs de projets étrangers sont des contribuables qui font une déclaration dans l'un des pays : le Maroc ou la France. Lorsqu'un étranger garde son foyer d'habitation dans son pays d'origine, et en choisissant de se déclarer comme touriste il est considéré comme un résident fiscal de ce pays et non du Maroc. Cependant, il n'échappe pas réellement à l'imposition au Maroc puisqu'il sera amené à payer des impôts (IS et IR) pour l'activité ; Mais grâce à la commercialisation des séjours dans leurs maisons d'hôtes par Internet, une partie importante des gains réalisés au Maroc passe directement à un compte bancaire à l'étranger, le reste étant en liquide sera récupéré au Maroc, déclaré et décaissé pour les besoins de l'établissement. On peut parler d'une fuite d'argent puisqu'une partie échappe au contrôle fiscal.

Dans le cas où un étranger français choisi de devenir un résident permanent au Maroc, il ne paie les impôts que dans le pays où il est installé c'est-à-dire le Maroc. L'exonération du paiement des impôts dans son pays d'origine est régie par une convention fiscale franco-marocaine qui tend à éliminer les doubles impositions.

Si aujourd'hui le choix d'être un résident ou un touriste en étant un porteur de projet au Maroc est toujours possible, l'évolution du système fiscal et des services douaniers marocains sûrement amenés à plus de contrôle et de régulation.

1.3. Du touriste résident au gestionnaire d'une maison d'hôte : des entrepreneurs autoproclamés

Si au départ les nouveaux résidents font l'acquisition d'une simple résidence secondaire pour leurs propres besoins, ils finissent tous par décider de la convertir en maison d'hôtes ou une autre forme d'hébergement touristique. Et contrairement aux étrangers installés dans les grandes villes (Marrakech ou Fès) et qui se contentent d'acheter une maison secondaire et de faire des allers-retours entre les deux pays, les étrangers installés dans la région d'Ouarzazate peuvent se projeter dans des projets touristiques, même s'ils ne commencent pas à tout mettre en place tout de suite.

Donc, peu de gens sont arrivés avec un projet professionnel précis. Dans le cas contraire, l'installation dans la région permet la concrétisation d'une idée longuement murie. Mais dans plusieurs cas la première installation visait la possession d'une résidence secondaire destinée à une utilisation privée qui se transforme progressivement en structure d'hébergement commercialisée. Ceci concerne à la fois les résidents avec une carte de séjour ou les « touristes » pendulaires.

La progression du projet et le passage à un stade professionnel loin de la petite maison initiale est relevé surtout chez ceux qui se sont installés depuis longtemps dans la région. Et là aussi le processus peut durer des années. Tel a été le cas pour cette Britannique artiste-peintre âgée aujourd'hui de 72 ans et qui fréquentait le Maroc depuis les années 1990 avec son partenaire, lui aussi artiste. Mais ce n'est qu'en 2002, qu'elle a pu réaliser son rêve d'achat d'une maison à Mhamid, suite à la disparition de son compagnon, puis de sa mère. Et il a fallu attendre 8 années plus tard pour qu'en 2010 la maison privée devienne une maison d'hôtes. Ou encore ce français qui a dû commencer par une petite maison de quatre chambres puis a loué par la suite une maison beaucoup plus grande lui permettant d'exercer l'activité sans problème de gestion du surplus des arrivées.

« Ça s'est faite en plusieurs temps. J'avais déjà une maison donc ici et j'ai fait construire. On a construit une petite maison d'hôtes qui s'appelle dar Laurli que vous avez peut-être vu. Cette maison a 4 chambres qu'on a exploitées. Au début on s'est dit on aura ça 4 chambres et on aura l'autre maison qui n'est pas loin du camping là et donc si on est complet là on pourra avoir des chambres là-bas. »¹⁵²

Il existe également un lien entre l'aspect évolutif de la conception du projet, et l'insuffisance du capital de départ qui ne permet pas la réalisation d'une étude de marché. Ce type de projet

¹⁵² Ibid., Note 18, p.75

se construit avec une démarche intuitive où il y a beaucoup de spontanéité et d'improvisation, ainsi qu'un côté risque peu pris en compte. On sait que la région est touristique et le risque qu'une telle activité ne marche pas est peu présent. Nous reprenons un extrait d'entretien mené avec la fille des propriétaires, qui a repris la gestion de la maison suite au décès de son père. Cette jeune française rapporte que ses parents n'ont fait aucune étude de marché, cependant ils savaient que l'activité touristique marchait très bien dans la région choisie pour l'implantation du projet.

*« Q : Avant de venir, est ce qu'ils font une étude de marché ? R : non pas du tout, pas du tout, ils savaient qu'il y'avait un peu de tourisme ici et puis c'est vrai qu'à Agdez c'est entre M'hamid et Marrakech, les gens font souvent Marrakech Agdez M'hamid et aussi inversement, alors on est beaucoup dans ce passage-là. Quand même cette année on a un peu de monde qui venait de Merzougua, mais on est dans ce centre, c'était plus parce qu'ils avaient envie d'être pas loin des pistes pour faire le 4*4 de ci de ça, la recherche des minéraux, des fossiles après, ils ont acheté ici, les choses finissent d'être construites, y'avait pas encore eu de clients ici, voilà donc y'avait pas forcément de fonds de commerce à acheter oui »¹⁵³*

Malgré l'envie de mener ces projets, la lenteur du processus de mise en place de ces derniers revient principalement au manque de moyens de financement, car il s'agit d'un capital qui se forme progressivement au fur et à mesure qu'on développe l'activité. Nous avons donc conclu que la possibilité de se lancer directement dans un projet ou de le mener graduellement est d'abord liée au capital d'investissement.

« De toute façon, on n'avait pas le choix, on n'avait que notre argent ; donc on s'est débrouillé avec notre argent, parce que le système bancaire marocain !! Nous les étrangers on a le droit de porter de l'argent, notre argent et c'est tout »¹⁵⁴

« Comme c'est un capital qui s'est fait progressivement (...) je ne sais pas franchement quelque part ça n'a pas d'importance pour moi. Il y'a pas eu des subventions, des prêts bancaires. Double 0 rien de tout »¹⁵⁵

Arrivés dans le sillage de ces anciens, ceux qui se sont installés depuis le milieu des années 2000, même lorsqu'ils visent au départ l'acquisition d'une résidence secondaire à usage privé ont toujours présent à l'esprit la possibilité de la transformer en maison d'hôtes. D'autres

¹⁵³ Ibid., Note 28, p.121

¹⁵⁴ Ibid., Note 18, p.75

¹⁵⁵ Ibid., Note 32, p.123

arrivent avec un projet clair prévoyant la cohabitation dès le départ des deux fonctions. Souvent l'étude de faisabilité ou de marketing fait place à l'improvisation et au « feeling ».

« Non, on n'a pas fait une étude de marché, non pas du tout. Nous on ne fonctionne pas comme ça, on marche un peu au feeling. On est arrivé ici tout à fait par hasard. Au départ c'était une maison pour nous et après lorsqu'on a décidé de faire le projet on s'est aperçu qu'on était bien placé, qu'on était à 5 km de Aït Benhadou, Telouet n'était pas loin, nous on travaille beaucoup avec le feeling, en fait on est un peu particulier avec ma femme, on n'a pas fait d'étude de marché mais je crois qu'on a un peu le flair, »¹⁵⁶

Nous parlons ici de ceux qui ont fait le pas de transformer leur logement en petite entreprise d'hébergement et/ou de restauration, et ceux qui sont venus avec l'idée de créer une entreprise touristique sans avoir à mener une étude de marché. La deuxième catégorie des entrepreneurs est composée de porteurs de projets qui sont arrivés avec l'idée de créer une entreprise et ce sont installés dès le début à cette fin ; Ils ne se lancent dans l'activité qu'après avoir mené une étude de marché et ce avant même leurs installations dans la région.

« Oui on a fait une étude de cas, une étude de marché »¹⁵⁷

« Ah oui quand même, oui oui on a étudié notre investissement, on n'est pas arrivé là comme ça »¹⁵⁸

Ces entrepreneurs sont très différents des entrepreneurs présentés dans la catégorie précédente. En plus du fait qu'ils viennent avec un projet précis et bien cadré, on ressent des efforts déployés au niveau de la commercialisation, on innove donc et on intègre de nouveaux concepts dans la conception du projet. Tel est le cas pour la jeune française qui détient un écolodge dans la région d'Agdez :

« Nous, on a un label clef verte 2012, après voilà trophée tourisme responsable, etc., voilà il y'a des entités qui appuient ce qu'on dit, dans le sud c'est marqué Tombouktou. (...) nous bah voilà c'est un projet franco-marocain donc je pense c'est plus facile pour nous qu'un projet 100% marocain c'est difficile »¹⁵⁹

On peut s'investir et être encore plus créatif, ce qui demande aussi la mobilisation de fonds très importants. Mais ceci se rencontre rarement dans les petites structures. Sur notre échantillon de 40 établissements, nous avons rencontré un seul exemple de maison de rêve qui est nommée

¹⁵⁶ Ibid., Note 29, p.122

¹⁵⁷ Ibid., Note 27, p.120

¹⁵⁸ Ibid., Note 30, p.122

¹⁵⁹ Ibid., Note 27, p.120

ainsi. La disposition d'un gros fond d'investissement ne permet pas simplement l'exécution rapide des travaux de construction mais également l'introduction d'un concept unique que nous ne retrouvons nulle part, même dans les palaces. Le propriétaire de cette maison d'hôtes faisant partie de la catégorie relais et châteaux a laissé libre cours à son imagination et dispose aujourd'hui d'un produit spécifique qui a été facilement réalisable grâce à la disponibilité des fonds.

« Je vais vous parler de l'hôtel, c'est une kasbah du début 19^{ème} (...), c'était en ruine il y'a 16 ans, et Monsieur Tessier qui a fait la maison des rêves, qui était à la base dans la cinégraphie théâtrale à Paris a adapté ça à l'hôtellerie. Donc, il a amené les architectes et les photographes ça été reconstruit entièrement avec les mêmes matériaux, paille... (...) C'est unique, le produit c'est la mise en scène, la cinégraphie, donc il y'a pas de réception, c'est partout. Les clients ils ont jamais deux fois le même déjeuner ou diner, chaque déjeuner et diner a son thème, sa couleur, sa vaisselle et son menu propre (...) on a une équipe déco, à l'intérieur de l'hôtel on a une voiture technique et on envoie la déco, les cuisiniers et les serveurs à l'extérieur du site également, c'est unique, ça a ouvert donc après deux ans de travaux. Avec un personnel skouri, qui a été formé par M. Tessier même si ça a pris du temps. On est partiellement en autosuffisance, c'est beaucoup de fruits et légumes : des tomates, des carottes, on a le jardinier, voilà. On est membre de Relais et Châteaux »¹⁶⁰

Ceux qui arrivent récemment appartiennent principalement à cette catégorie. Le fait de venir avec un projet précis et planifié fait que ce dernier se réalise dans une période limitée en moyenne à 3 à 5 années maximum.

« Donc l'activité a commencé depuis 2000, de 1998 à 1999 c'était pour les papiers, le temps que les familles soient d'accord »¹⁶¹

« Le montage, en 2004, l'activité a commencé fin 2007, 2008. 2004 début du projet et puis 2008 l'activité commerciale, l'activité d'exploitation »¹⁶²

Mais les exemples des projets grandioses comme celui affilié au réseau Châteaux et Relais sont l'exception. La majorité des structures d'hébergement se caractérisent dans leurs montages d'un amateurisme certains. Ce qui n'exclue pas l'existence de cas d'un professionnalisme évident. Conjugué aux incertitudes d'un marché du foncier relativement opaque, cet amateurisme assez fréquent, se répercute sur le montage et le fonctionnement de ces projets ainsi que leurs évolutions.

¹⁶⁰Français investisseur dans la région de Skoura qui continue à vivre en France

¹⁶¹ Espagnol de 56 ans, installé dans la région de skoura depuis 1999

¹⁶²Ibid., Note 52, p. 131

2. Analyse des conditions foncières et fiscales de la réalisation des projets touristiques portés par les étrangers dans le pays d'Ouarzazate

Si l'installation des étrangers en milieu urbain ne pose aucun problème au niveau des conditions de l'acquisition du foncier, cela est loin d'être le cas en milieu rural où il est théoriquement interdit pour un étranger d'acquérir une propriété foncière en zone agricole. Mais face à cet interdit, on est frappé par la multiplication des achats de propriétés et d'immeubles dans nos zones d'étude. Comment s'explique cette situation ?

2.1. Les conditions foncières de l'achat d'un bien dans une région rurale

Effectivement l'acquisition par les étrangers d'un bien au Maroc est possible, dans un périmètre urbain. Alors que les difficultés apparaissent lorsqu'on passe en zones rurales où un étranger n'a pas le droit d'acquérir un terrain agricole. Cette difficulté d'achat revient à une loi instaurée en 1975 qui limite la vente des terrains agricoles aux seules personnes physiques marocaines. Ceci représente une limite pour l'achat par les étrangers. Cependant cette contrainte est contournée régulièrement. Plusieurs investisseurs étrangers choisissent la solution de s'associer à un Marocain ou de choisir un administrateur de nationalité marocaine qui se charge de régler l'achat d'une parcelle ou de l'acquisition d'un terrain agricole mais sous réserve de le déclarer comme command¹⁶³ une fois l'opération réalisée.

En réalité, l'origine de cette interdiction de vente à un étranger d'une parcelle de terre agricole remonte aux colonisations française et espagnole qui étaient avant tout des colonisations agricoles. Par réaction, la loi n 1-73-645 (23 avril 1975) relative à l'acquisition des propriétés agricoles ou à vocation agricole à l'extérieur des périmètres urbains indique qu'il n'est pas possible pour un étranger d'acheter un terrain en précisant dans son premier article que la personne doit être de nationalité marocaine.

« L'acquisition des propriétés agricoles ou à vocation agricole situées, en totalité ou en partie, à l'extérieur des périmètres urbains est réservée aux personnes physiques et morales marocaines » Loi n 1-73-645, article 1

¹⁶³ Il s'agit d'une personne qui a été déclarée adjudicataire à la faculté de déclarer qu'elle n'agit pas pour son propre compte mais pour le compte d'un tiers dont elle doit dénoncer ensuite l'identité. Dans ce cas c'est celui pour le compte duquel il a été déclaré command qui devient l'acquéreur final. Le futur acquéreur ne souhaite pas qu'on connaisse son identité.

<https://www.dictionnaire-juridique.com/definition/command.php>

Par rapport à un étranger non résident, une personne résidente pourra bénéficier de plus de facilités en effectuant moins de procédures. Sinon, il est nécessaire afin d'acheter un terrain agricole de modifier la nature juridique du terrain en obtenant la vocation non agricole (VNA). La demande de cette dernière se fait auprès du Centre Régional d'Investissement (CRI) de la région où se trouve le terrain. Ainsi, les étrangers comme personne physique, Société par actions ou SARL suivent deux types de procédures selon l'état de la future acquisition. Dans le cas où le projet est déjà construit, la VNA attestera que le terrain a perdu sa vocation agricole ; et dans le cas où il s'agit d'un terrain nu, la procédure est beaucoup plus longue et nécessite tout d'abord une enquête de l'Office Régional de la Mise en Valeur Agricole (ORMVA) ou de la Direction Provinciale de l'Agriculture (DPA) qui existe dans la région où se trouve le terrain en vente et qui permettra d'obtenir une VNA provisoire (pièce permettant d'enregistrer le bien à la conservation foncière). Ainsi, la clause d'interdiction de vente mentionnée sur le certificat de propriété sera enlevée et l'obtention de la VNA se fera après la signature du Wali.

D'après le décret n° 2-04-683 du 16 kaada 1425 (29 Décembre 2004) relatif à la commission régionale chargée de certaines opérations foncières (B.O. n° 5280 du 06 janvier 2005), nos porteurs de projets étrangers et vue la nature de leurs projets d'investissements non agricoles doivent avoir une attestation de vocation non agricole.

« La commission visée à l'article premier ci-dessus est chargée de statuer pour tous les projets d'investissements autres qu'agricoles, sur les demandes :

- de cession ou de location portant sur un terrain agricole ou à vocation agricole relevant du domaine privé de l'Etat, situé à l'extérieur du périmètre urbain, ou non couvert par un plan d'aménagement ou un plan de développement dûment homologués et visant la réalisation d'un projet d'investissement non agricole à caractère économique ou social ;

- d'attestation de vocation non agricole des terrains, lorsque les transactions immobilières les concernant impliquent des personnes physiques étrangères, des sociétés par action ou des sociétés dont le capital est détenu en totalité ou en partie par des personnes étrangères ;

- d'autorisation de morcellement de terrains situés à l'intérieur d'un périmètre d'irrigation ou d'un périmètre de mise en valeur en bour pour la création ou l'extension d'entreprises non agricoles ;

- portant sur des projets d'investissements à réaliser dans une zone du littoral non couverte par des documents d'urbanisme ou dans des zones sensibles. »

Ainsi, contrairement aux porteurs de projets étrangers qui s'installent dans les villes et pour qui la procédure d'acquisition d'un bien est beaucoup plus facile, ceux qui décident de s'installer dans les régions rurales doivent obligatoirement passer par une procédure beaucoup plus longue et compliquée. Durant les entretiens réalisés avec ces derniers, la question de l'obtention de la VNA a été évoquée par plusieurs en précisant la lourdeur de la procédure. On nous a expliqué que lorsqu'il s'agit de terre agricole, un étranger n'a pratiquement pas le droit de l'acheter dans l'état, il est donc obligé de monter un dossier pour la vocation non agricole (VNA) qui passe par des commissions à Ouarzazate et sachant que cette dernière faisait partie de la région administrative « Souss, Massa, Drâa », il fallait passer par Agadir où le Wali donne son autorisation pour une VNA provisoire tant que le projet n'est pas encore achevé. Vient après le dossier de la construction de l'établissement qui doit être validé par une commission qui vérifie que le projet est conçu comme maison d'hôte et qu'il respecte le plan architectural et toutes les mesures de sécurité. A son retour au CRI d'Agadir pour une signature définitive, le dossier peut trainer des fois jusqu'à 2 années, alors que la durée de l'obtention de la VNA définitive peut aller à 4 années. Ceci fut l'expérience de plusieurs de nos répondants qui sont passés par l'achat d'une terre à construire.

L'expérience d'un couple français installé récemment à Skoura et dont la femme vivait longtemps au Maroc montre qu'on peut facilement obtenir cette VNA si on comprend le système et le fonctionnement de l'administration marocaine. Mais lorsqu'il s'agit de personnes fraîchement arrivées et qui ne sont pas installées de façon permanente au Maroc, des complications peuvent survenir. Les nouveaux porteurs de projets étrangers installés dans les régions rurales sont souvent perdus devant les différentes lois régissant l'achat, les constructions jusqu'à l'ouverture de l'établissement.

« ... ils ont demandé la vocation agricole, la VNA et puis la VNA ça a pris, c'est long c'est long aussi parce que nous on n'est pas tout le temps là et puis on ne comprend pas le système ici. Moi quand je voulais la VNA on me disait vous ne comprenez rien, c'était déjà une maison d'hôte. Nous, on était déjà une maison d'hôte et titrée en plus ; c'est pour ça qu'on nous a dit que vous ne pouvez pas faire ça. Les démarches c'est long ou quoi, c'est long. Même quand on l'a acheté il a touché la totalité de son argent en aout 2013 (...), il a eu son argent une année après, le gars a pensé que c'était moi la cause (...). Oui, si tu arrives ici, encore moi j'ai la chance je suis arrivé et j'avais Pascal, t'arrive ici et t'as à faire les papiers et tout c'est compliqué et puis c'est compliqué pour

vous aussi (le vendeur marocain), parce que moi je vois celui à qui j'ai acheté il a eu la réquisition pour le titre en 2007 et ça a été titré en avril 2012 »¹⁶⁴

Bien que la loi soit claire sur la procédure de l'achat des terrains agricoles par les étrangers, il y'a plusieurs porteurs de projets étrangers qui, en suivant des avis trompeurs, se perdent dans les dédales des complications, ce qui ne représente pas la bonne démarche. C'est la raison pour laquelle parfois ces étrangers, lorsqu'ils ne comprennent pas bien le système, font confiance à des personnes qu'ils ne connaissent pas vraiment et en leur faisant confiance se font escroqués. Le cas de cette française de 68 ans qui a choisi de monter une maison d'hôtes dans la région de M'hamid et dont la situation n'est pas clarifiée jusqu'à aujourd'hui et de ce fait n'est pas sûre de son statut de propriétaire du projet.

« Bon c'est très compliqué parce que, ici l'investissement dans la région ici, pour les Européens c'est très compliqué. Parce que quand on arrive on nous dit qu'il y'a pas vraiment de règles ; que.., donc on fait confiance à une personne qui se sert beaucoup au passage et qui essaie de mettre les papiers sur son nom. Ici c'est beaucoup d'arnaque ; et donc moi les papiers ne sont pas à mon nom, les papiers de la maison c'est moi qui ai financé la maison en 2007 et les papiers sont au nom de mon associé parce qu'on m'a dit que c'était plus facile pour après avoir les papiers à mon nom. Et, je n'ai pas encore les papiers à mon nom. (...).Donc après on me dit, j'ai signé un papier comme quoi mon associé m'a revendu la maison mais ce papier n'a aucune valeur, le notaire m'a dit (...), la transaction a été faite hors de sa vue, mais ici c'est vraiment très compliqué parce qu'on fait confiance à quelqu'un et après bon »¹⁶⁵

La lenteur de la procédure a également poussé de nombreux « futurs » porteurs de projets étrangers à s'associer à un Marocain en croyant pouvoir sauter les étapes et éviter la procédure de l'obtention de la VNA. Ainsi, certains se retrouvent sans argent, ni terrain ni construction. En essayant de contourner la loi, ils perdent tout. Nous n'avons pas pu les rencontrer directement puisqu'ils sont revenus à leurs pays d'origines, mais leurs histoires nous ont été rapportées par les personnes interviewées.

On reprend l'exemple d'une française qui a voulu investir dans la région de M'hamid et a acheté un terrain assez cher, et ce en passant par un intermédiaire de la région qui s'occupait des transactions mais aussi de la construction, et de nombreux qu'il facturait assez chers. En essayant de revendre le terrain avant de retourner à son pays d'origine, elle s'est rendue compte qu'elle a été arnaquée, car ne disposant pas d'une VNA, elle n'avait aucun terrain à vendre. Ce

¹⁶⁴ Ibid., Note 95, p.153

¹⁶⁵ Ibid., Note 35, p.124

fut un des quelques cas, rares soit dit en passant, qu'on nous a rapporté dans la région de M'hamid.

En effet, la VNA peut bien être accordée aux investisseurs étrangers sans pour autant que ceux passent par des associés marocains, mais la carte de résidence peut être un avantage en facilitant la procédure. Le mariage mixte aussi permet d'éviter les embarras résultant de cette procédure.

« Ça c'est toujours compliqué mais ici c'est au nom de Najat parce que Najat est marocaine moi je n'ai pas le droit, parce que les étrangers ne peuvent pas (...) ils ont le droit d'acheter une maison en ville, la maison que j'ai dans le village c'est à mon nom mais, ça je ne peux pas parce que c'est un terrain agricole »¹⁶⁶

Finalement, les cas d'escroquerie de quelques porteurs de projets étrangers par des personnes parmi la population locale peuvent être évités si on a recours à un notaire dès le départ et si on suit la procédure établie par le législateur. Cette procédure, malgré sa complication et la durée longue d'obtention de la VNA, ne semble pas décourager ce type d'investisseurs. De ce fait la demande sur ce foncier perdure et les prix flambent.

2.2. Aperçu sur le système fiscal pour les petits établissements d'hébergement

Pour les investissements touristiques, il existe une réglementation spécifique. Mais cette réglementation se traduit aussi par une pression fiscale pour les petits établissements comme pour les grands hôtels et chaînes hôtelières. Et c'est la raison pour laquelle, dans plusieurs cas les propriétaires des établissements d'hébergement renoncent à la procédure de classement de leurs établissements car le classement entraîne automatiquement le paiement de diverses taxes.

Bien que les propriétaires des établissements d'hébergements étudiés ne se reconnaissent pas dans le statut d'investisseurs, il faut reconnaître que ceux qui déclarent l'activité sont de vrais investisseurs dans la mesure où ils sont tenus de payer des impôts et des taxes liées à la fiscalité hôtelière. Cette dernière est partagée entre l'Etat et les collectivités locales. L'Etat perçoit la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) avec un taux de 10% applicable aux prestations hôtelières, l'impôt sur les sociétés (IS) concernant les bénéfices et l'impôt sur les revenus (IR) concernant les salaires.

Selon la loi de finance 2008, le taux de l'IS correspond généralement à un prélèvement de 30% sur les bénéfices ; cependant les établissements hôteliers sont exonérés de cet impôt pendant les

¹⁶⁶ Ibid., Note 33, p.123

cinq premières années, au-delà de cette période une réduction de 17.50% est faite afin d'encourager ces investissements. L'impôt sur les revenus est prélevé à partir des paiements servis aux salariés. La taxe de promotion touristique (TPT) ne concerne que l'hôtellerie classique, elle est payée par le client et apparaît sur sa facture. Cette taxe est prélevée par personne et par nuitées et ses tarifs varient selon la catégorie de l'établissement.

D'autres taxes sont dues aux collectivités locales, il s'agit de la taxe professionnelle, pour laquelle on bénéficie d'une exonération totale temporaire durant une période de 5 années consécutives à partir de l'année du début d'activité. Concernant les établissements hôteliers et touristiques, une valeur locative sert de base au calcul de la taxe professionnelle qui est déterminée par le prix de revient des constructions, matériel, outillage aménagement de l'établissement. De cela, des coefficients ont été fixés en fonction du coût global des éléments corporels d'un établissement qui peut être exploité par le propriétaire ou par le locataire. Ces coefficients sont liés au prix de revient. Ainsi les taux de la taxe professionnelle applicable à la valeur locative sont fixés à 10% pour la classe 3 (C3), 20% pour la classe 2 (C2) et 30% pour la classe 1 (C1). Les maisons d'hôtes relèvent de la classe 2 (C2) et cette taxe varie selon la commune si elle est urbaine ou rurale.

Pour les établissements qui commercialisent des boissons sur place, une taxe sur les débits des boissons est due. Cette taxe est prélevée des recettes hors TVA de la vente des boissons, le taux est fixé entre 2% et 10% selon les communes. En revanche, on exige la déclaration d'existence 30 jours après la date de début de l'activité, une déclaration annuelle des recettes hors taxes avant le 1^{er} avril de chaque année et une déclaration trimestrielle. La taxe de séjour (TS) est également prélevée par les communes et tout comme la TPT, elle est due par personne et par nuitée selon les catégories de l'établissement. Pour ce faire, une déclaration annuelle du nombre total des clients et nombre des nuitées de l'année (avant 1^{er} avril) doit être faite. La taxe de séjour n'est pas payée pour les enfants de moins de 12 ans.

Nous nous sommes limités ci-dessus à la présentation des taxes qui sont exclusivement applicables au secteur hôtelier et touristique. Néanmoins, la loi 47-06 relative à la fiscalité des collectivités locales dénombre de façon détaillée l'ensemble des taxes appliquées au profit des communes urbaines et rurales, des préfectures et provinces ainsi que des régions. En comparaison avec les grands établissements hôteliers et touristiques et en dehors des exonérations appliquées durant les cinq premières années suivant le début d'activité pour quelques taxes et impôts, les taxes relatives aux petites structures sont moins pesantes.

Nos répondants affirment avoir fait des déclarations sur leur fiscalité et le paiement de façon régulière de toutes les redevances fiscales comprenant les taxes et les impôts. Nous reviendrons sur ces aspects ainsi que sur celui des fuites fiscales et des difficultés bancaires dans le chapitre consacré aux retombées économiques de l'activité.

Conclusion du chapitre six

L'installation des propriétaires-manageurs étrangers d'unités d'hébergement touristique dans les oasis du Draa, s'est fait selon un processus particulier, ces derniers ayant été d'abord des touristes pour ensuite passer par différentes phases aboutissant au statut de propriétaires de projets touristiques.

Pour la majorité et à l'exception de ceux qui viennent avec un projet préalablement préparé, on assiste à un passage du statut de touriste à celui du propriétaire d'une demeure « secondaire ». La décision d'acquérir un bien dans une destination touristique vient suite à plusieurs séjours sans que cela n'aboutisse toujours à une installation définitive. Ce premier cas, correspond à la première catégorie de la typologie des porteurs de projets que nous retrouvons dans notre région d'étude.

Le deuxième type correspond à ceux ayant transformé leur résidence secondaire au Maroc en établissement d'hébergement ou de restauration. Cette catégorie se lance progressivement dans la fonction d'hébergement en tâtonnant et sans être passée par une étude de marché préalable, ni par l'établissement d'un business plan. D'autres passent directement à l'état d'entrepreneurs professionnels de l'hébergement touristique en commençant par une étude de marché et le montage du projet avant de s'installer dans la région ; l'installation dans ce cas ne précède pas le projet, mais le suit.

Une fois installés, ces acteurs de la mise en tourisme du milieu rural présentent deux cas de figures :

Le premier concerne ceux qui ne souhaitent pas régulariser leurs situations de résidents étrangers en se déclarant auprès des autorités compétentes qui gèrent les étrangers résidents, en entamant un processus d'obtention d'une carte de séjour et en se faisant immatriculer auprès de leurs consulats. Tout en gérant leurs projets, ils continuent à circuler entre le Maroc et leur pays d'origine en s'arrangeant pour quitter le pays tous les trois mois, car bien que n'ayant pas besoin d'un visa d'entrée, ils ne peuvent rester au pays plus de trois mois pour respecter la législation

sur le séjour des étrangers. Officiellement ce sont donc des touristes qui pendulent entre le Maroc et le pays d'origine. Mais ayant des affaires dans le pays et étant, en fait installés pour gérer ces affaires, ils correspondent selon nous à des immigrants venus du Nord et renvoient à la question délicate de ce qui est touriste et ce qui est migrant. Le second, moins intéressant car peu complexe, correspond à ceux parmi ces nouveaux résidents qui choisissent de réguler leur situation en tant qu'étrangers résidents. Ce profil correspond souvent à des étrangers vivant en couple mixte.

Mais quel que soit le statut, cette installation et ces investissements ne se font pas sans difficultés. Celles-ci sont liées au régime foncier appliqué aux étrangers, notamment au moment de l'achat d'un terrain agricole, ce qui n'est pas le cas pour les étrangers installés dans les villes. L'achat d'un terrain agricole, par un étranger nécessitant l'obtention pour le terrain convoité le statut de Valeur Non Agricole (VNA), et cette procédure étant lente et entachée d'imprécisions, ces investisseurs essaient de contourner cette difficulté en s'associant à un Marocain, ce qui représente un risque pour l'étranger qui est le principal détenteur du fond d'investissement. Cependant, malgré la lourdeur de cette procédure, la longue durée pour l'obtention de la VNA, et les risques fréquents d'arnaque, de nouveaux investisseurs continuent à venir investir dans les régions rurales du Maroc, ce qui peut s'expliquer par la bonne qualité de vie qu'offrent ces régions ou par le prix du foncier qui est très bas par rapport aux villes et à l'Europe. Mais cette demande se répercute inévitablement sur le prix du foncier qui augmente de façon anormale pénalisant les acheteurs locaux. Pour compléter les conditions de l'investissement dans de petites structures d'hébergement du type maisons d'hôtes, auberges..., nous avons présenté dans ce chapitre l'ensemble des taxes et impôts applicables aux projets étudiés. Nous concluons que par rapport aux grands établissements hôteliers et touristiques et en dehors des exonérations appliquées durant les cinq premières années suivant le début d'activité pour quelques taxes et impôts, les taxes relatives aux petites structures sont moins importantes du fait qu'elles sont définies selon la catégorie de la structure d'hébergement.

Conclusion de la deuxième partie

Cette deuxième partie a été dédiée au croisement des modèles théoriques présentés en première partie (chapitre 3) et essayant de comprendre la situation d'entre-deux de nos touristes-migrants avec la réalité de notre terrain à travers les entretiens menés avec les xxx répondants interviewés dans les oasis du Draa.

On se rend compte du processus de passage de la mobilité touristique à une mobilité résidentielle des porteurs de projets étrangers, de leurs trajectoires de vie et les motivations qui les ont poussés à venir s'installer dans le pays d'Ouarzazate. On a pu démontrer ainsi le lien existant entre d'une part les premières visites en tant que touriste et d'autre part la prise de décision de s'installer de façon permanente dans une oasis. Les facteurs de la concrétisation de ces installations tournent autour de l'accessibilité. Il s'agit de la proximité, qu'elle soit géographique ou linguistique pour les Français, par exemple, qui sont présents en grand nombre, de la liberté de circulation et d'accès des Européens qui n'ont pas besoin de visa pour rentrer au Maroc et la possibilité d'acquisition d'une propriété par un étranger à un prix très bas, car située en milieu rural pauvre. Mais cette installation renvoie aussi à des souvenirs vécus lors des premiers voyages, et devient ainsi une pérennisation du séjour.

On saisit la capacité du voyage et de l'imaginaire touristique à changer la nature de la mobilité en faisant passer les personnes concernées du statut d'un touriste à celui d'un « migrant » et son pouvoir à changer la perception de l'espace devenu un espace de vie au lieu d'un espace touristique. Le rapport aux lieux change aussi bien que le rapport aux populations locales et même l'auto-perception de la personne, puisque la majorité ne se considère ni comme touristes, ni comme immigrés bien que cette autodéfinition soit parfois ambiguë. Ils se perçoivent dans leur majorité comme « étrangers résidents avec une carte de séjour », ou « personne qui a une affaire au Maroc », ou « touriste entrepreneur », « résident », « en transit, entre les deux ». Cependant, leur situation d'étranger installé au Maroc fait d'eux des immigrés qui ne relèvent pas des logiques migratoires classiques ; et même s'ils ne ressemblent pas aux immigrés économiques, leur installation est liée à une activité économique. Ceci dit on peut distinguer deux catégories.

Il y a la catégorie de ceux qui ont eu une trajectoire de touriste ayant visité à plusieurs reprises la région et qui ont souhaité revivre en les pérennisant les séjours vécus auparavant. La majorité de ces porteurs de projets n'ont jamais exercé une activité touristique et le projet dans le secteur du tourisme permet aussi dans leur cas un « nouveau commencement » permettant de profiter d'une qualité de vie longtemps recherchées. On passe ici à un nouveau statut en étant « son propre patron » même si au départ les compétences professionnelles manquent.

Et il y a la catégorie qui comprend des personnes ayant eu une trajectoire de migrants internationaux, la présence dans la région est une forme de continuité professionnelle. Ce sont des personnes qui continuent à exercer leurs fonctions en changeant leur espace de vie. Les exemples relevant de cette catégorie sont très limités.

Finalement le profil de ces étrangers se rapproche de celui du « Lifestyle migrant » qui cherche dans le pays de destination l'exercice d'une activité lui permettant de devenir son « propre patron ». Cependant, le ciblage d'une région rurale spécifique, ici les oasis, nous renvoie vers l'approche géographique à travers le concept de l'« Amenity migration ». Ce dernier met en avant la recherche d'une qualité de vie en se limitant à l'espace rural et au vécu de la ruralité. D'autres facteurs peuvent être à l'origine de ces départs comme les mauvaises circonstances vécues dans son pays d'origine. Quelle que soit la motivation de départ qui change d'une personne à l'autre (circonstances de la vie, au cadre idyllique, le climat.), l'objectif de l'installation est le même : retrouver une meilleure qualité de vie. Ce qui demeure possible à travers les projets touristiques menés dans le pays d'Ouarzazate

Enfin, la mobilisation des résultats des entretiens permet de comprendre les liens établis avec l'espace de vie et ses composantes après l'arrivée et l'installation. Il s'agit d'une évaluation du « vivre ensemble ». Le rapport au lieu qui se construit à partir du moment où ces étrangers deviennent des résidents est différent de celui qu'ils établissaient lorsqu'ils étaient des touristes. Ainsi, on sent un fort besoin de justifier la présence au Maroc en la liant à l'injection de nouveaux revenus, la création d'emplois, le paiement des taxes, l'adhésion pour quelques-uns à des associations de développement local et la sauvegarde du patrimoine architectural à travers les projets établis. Aussi, l'ouverture sur la culture de l'autre et ses coutumes est avancée comme argument principal de leur présence. Cependant, malgré cette déclaration d'ouverture, beaucoup s'isolent chez eux et justifient ce choix d'isolement par les différences culturelles, linguistiques et religieuses et même un décalage au niveau des connaissances : on est en présence d'un « vivre ensemble » tout en vivant séparément. Les relations établies entre

porteurs de projets étrangers sont présentées comme étant des relations de bon voisinage même si l'aspect individualiste prime. On constate aussi une absence de l'organisation du travail en réseau, ce qui participe peu à l'émergence de la destination. Cependant, les étrangers de sexe féminin vivant en couple mixte avec un conjoint marocain font preuve d'une grande ouverture sur la population locale et la famille des beaux-parents.

Concernant maintenant les rapports à l'activité exercée on a relevé une progression pas toujours linéaire pour passer du stade « des touristes propriétaires d'une résidence secondaire » à celui de « résidents permanents en règle » ou « résidents permanents sans papiers » ; pour ensuite, soit continuer à effectuer de multiples déplacements vers son pied à terre en tant que touriste soit, une fois installée dans la région, décider de faire de sa propre demeure un établissement d'hébergement. Le point commun entre ces deux catégories est qu'ils ne passent pas par le stade préparatoire de la mise en place du projet. Il s'agit d'un processus de mise en place spontanée puisqu'aucune étude de marché n'a été faite. La troisième catégorie est représentée par des « entrepreneurs autoproclamés » pour qui le projet est dès le départ perçu comme une opportunité de gain financier. Ces entrepreneurs viennent avec un projet précis et bien étudié, et préparé de la conception jusqu'à l'exécution.

Entreprendre de tels projets ne se fait pas sans problèmes, le principal étant celui de l'achat d'un terrain agricole en tant qu'étranger. . Reste à savoir ce que ces investissements et ces initiatives portés par des acteurs étrangers qui essaient de prendre racine dans le pays d'Ouarzazate apportent au territoire. Ont-ils des effets sur la société, l'économie, l'environnement et au-delà de tout cela contribuent ils à faire émerger une destination touristique nouvelle avec un produit touristique nouveau ? Ceci est l'objet de la troisième et dernière partie.

Partie III.

Le Pays d'Ouarzazate : une destination touristique en cours d'émergence ?

Introduction de la troisième partie

Et nous arrivons enfin à nos questionnements considérés comme l'aboutissement de toute cette recherche. Rappelons-les : Toutes ces dynamiques que nous avons suivies depuis la première partie (mutations du secteur touristique émettant une nouvelle demande, initiatives émanant surtout du bas pour créer une offre, patrimonialisation, vont-elles aboutir à une construction territoriale ? Jusqu'à quel point on assiste alors à l'émergence d'un territoire touristique structuré et visible sur le marché du tourisme international ? Cette destination arrive-t-elle à s'imposer comme un produit à part entière visitée pour elle-même et non comme annexe des destinations voisines phares que sont Marrakech et Agadir ?

Arrivé à ce stade de l'analyse, il est temps en effet, de revenir à nos questionnements de départ. L'étude des acteurs de la mise en tourisme des oasis du Draa, définies ici comme le pays d'Ouarzazate et comme l'arrière-pays de Marrakech et Agadir, n'est pas une fin en soi. Elle n'est qu'un moyen qui devait nous permettre de voir jusqu'à quel point les initiatives de ces acteurs étrangers, conjuguées à celles des acteurs locaux autochtones et à une demande internationale qui connaît de véritables mutations, débouchent sur l'émergence d'une destination touristique nouvelle qui s'impose comme destination à part entière et s'affranchie de la tutelle des avant-pays. Par ailleurs, la mise en tourisme du pays d'Ouarzazate à travers les projets touristiques portés par des acteurs étrangers, bien qu'elle soit relativement récente, ne manque pas d'avoir des effets à la fois sur l'économie, la société, l'environnement, le patrimoine et le territoire.

Il s'agit donc comme aboutissement de notre démarche, d'essayer de répondre aux questions et interrogations suivantes : Quels sont les effets économiques et sociaux de ce développement ? Quelles en sont les retombées environnementales ? Comment cette demande étrangère se traduit-elle par des processus de patrimonialisation dans la mesure où le principal motif d'attraction est l'héritage culturel de la région ? Peut-on mesurer le degré d'émergence d'une

nouvelle destination et dans quelle mesure elle arrive à s'affranchir de la tutelle de l'avant-pays ?

Pour pouvoir vérifier l'affirmation plus haut et répondre aux questions posées, nous organisons cette troisième partie, en trois chapitres. Le premier essaie d'évaluer les effets éventuels de cette mise en tourisme à partir des matériaux disponibles qui malheureusement ne sont pas très abondants. Il cherche à saisir ces effets à la fois économiques, sociaux et environnementaux de l'intrusion d'une activité étrangère en milieu oasien. La présence de ces projets dans un milieu oasien n'est pas sans impacts et donc nous réalisons un essaie d'évaluation des limites sur le plan environnemental.

Parmi les effets de cette mise en tourisme par le bas, figure la construction d'une image autour de la région à travers les actions de promotions menées par les hébergeurs précédemment étudiés. Dans la confection de cette image, le patrimoine de l'architecture en terre occupe une place centrale. Le deuxième chapitre s'arrête sur ces deux aspects des retombées de l'activité touristique. Il accorde une attention au processus de patrimonialisation qui a été déclenché par cette mise en tourisme puisque la principale attraction mise en avant concerne la valorisation d'un héritage multiple et complexe dont le produit phare est l'habitat en terre.

Le troisième et dernier chapitre, aboutissement des deux et de toute la recherche s'interrogera enfin sur la réalité de l'émergence de ce territoire en tant que nouvelle destination qui s'impose dans le paysage touristique marocain.

Chapitre 7. Les effets économiques, sociaux et environnementaux des dynamiques impulsées par les acteurs étrangers sur le pays d'Ouarzazate

L'essai d'évaluation des effets de la mise en tourisme, qu'ils soient économiques, sociaux ou environnementaux, souffre du parti pris méthodologique retenu pour cette recherche. En effet le choix porté sur l'approche qualitative, nécessaire pour saisir les processus, a comme corollaire le manque de données chiffrées qui permettent d'évaluer les retombées économiques de façon précise. Par ailleurs les projets étant en phase de démarrage et de consolidation, les porteurs de ces projets ne sont pas très loquaces lorsqu'il s'agit de la nature et du volume des investissements ou des recettes et chiffres d'affaire. Aussi, la nature même de cette activité qui, nous l'avons bien montré, est à la limite du formel et de l'informel puisque certains hébergeurs ne se présentent même pas comme des entreprises, en présentant leurs structures d'hébergement plus comme des maisons d'hôtes destinées à accueillir des amis et parents que des structures d'hébergement patentées, ne permet pas de disposer d'une comptabilité officielle, déclarée qui peut informer sur la rentabilité ou non de ces petites entreprises. Enfin, le fait que l'administration de tutelle soit encore en phase de classement de ces structures d'hébergement et de reconnaissance de ce type de tourisme, n'aide pas à disposer d'informations fiables.

Néanmoins, à partir des déclarations des informateurs qui ont accepté volontairement lors des entretiens de répondre à certaines questions relatives aux aspects économiques de leurs projets, il est possible de se faire une idée, même approximative des retombées de l'activité touristique.

Après un essai d'évaluation des retombées économiques, nous examinerons les retombées sociales, notamment la perception de ces initiatives par les populations locales et l'effet d'entraînement sur cette population qui prend aussi des initiatives à la fois pour répondre à la demande, mais aussi pour suivre l'exemple des investisseurs étrangers. Nous terminons cet essai d'évaluation de ces retombées par celles qui concernent l'environnement.

1. Les effets économiques : essai d'évaluation

Comme indiqué plus haut, cet essai d'évaluation des retombées économiques se base sur les déclarations de nos répondants à des questions relatives à la gestion et au fonctionnement de leurs projets. Ces répondants étaient invités à apporter des éléments de réponses se rapportant à l'année de l'investissement, le capital investi, le chiffre d'affaires, les capacités en lits et en chambres, la fréquentation, les emplois, l'approvisionnement, la gestion des déchets et les divers problèmes de gestion. Le croisement de la fréquentation avec le nombre de lits ou de chambres et les recettes devait nous permettre de calculer les retombées moyennes par établissement et à partir de cette moyenne de généraliser cela à l'ensemble de la capacité pour estimer quelque peu les rentrées et les effets financiers et en nombre d'emplois. Malheureusement plusieurs de nos interlocuteurs étaient réticents à donner des détails et lorsqu'ils ont accepté de répondre, ils n'informaient pas toutes les rubriques de nos questions. De ce fait, nous ne pouvons considérer que le nombre de structures dont les responsables ont répondu à toutes les questions. Cette collecte de données chiffrées a été complétée par l'observation directe, notamment des sites d'implantations des structures d'hébergement et ces mêmes structures d'hébergement.

1.1. Une offre qui privilégie les structures de petites tailles

Le nom c'est l'image de marque

L'offre telle que reçue par le client potentiel commence par le nom que porte la structure d'hébergement. Le choix de ce nom par les intéressés informe aussi sur les conditions de la mise en place du projet, sur l'amateurisme ou le professionnalisme du porteur ou enfin sur la charge sentimentale qui était à l'origine du projet.

Dans notre terrain de recherche nous retrouvons à la fois des établissements pour qui le choix du nom de la structure a été affectif, c'est-à-dire, un choix qui se base sur des liens familiaux ou autre. D'autres n'ayant pas procédé à une étude commerciale du nom, essaient tout de même de choisir des noms qui tenteront les touristes et qui sont plus faciles à retenir.

« Pourquoi Bab eloued ? Parce que c'est une expression facile à prononcer en français, quand on dit t'étais à bab el oued, ça veut dire t'étais au bout du monde déjà. Après Bab el oued, ou la porte d'el oued on est juste à côté d'el oued ; le chemin qui passe ici en berbère ça s'appelle Iminowassif, c'est Bab el oued en berbère. En plus c'est un nom qu'on retient mieux. Au début notre société s'appelait Amnougat et après le projet

s'appelle Bab el oued, le nom commercial du projet c'est Bab el oued et les gens retiennent plus Bab el oued que Annougal »¹⁶⁷

Donc au-delà de la facilité pour retenir le nom, celui-ci peut renvoyer aussi au nom historique du lieu d'implantation du projet « *c'est pour ça que ça s'appelle Lhara, l'origine c'est l'ancien village juif qui est là et qui est complètement en ruine* ». Il peut aussi chercher à traduire le caractère hospitalier de la maison (Dar Daif¹⁶⁸) qui a « *une certaine connotation de l'esprit qui règne dans la maison* ». D'autres établissements choisissent un nom plus poétique et moins pragmatique, qui, en caractérisant le paysage dispose d'une connotation imaginative (*Le chant des dunes, Le chant des palmiers, Porte du sud...*).

Le choix de tous ces noms est toujours justifié par le porteur du projet. Mais, si l'utilisation du terme « Dar » qui veut dire « maison » renvoie à la nature du projet qui est hébergé dans la majorité des cas dans une maison devenant maison d'hôtes, l'utilisation des termes « kasbah » ou « riad » répond plutôt à une nécessité commerciale.

*« Kasbah, kasbah Azul, alors, on avait le choix entre kasbah ou dar mais kasbah c'est encore mieux que dar ce qui est bien, c'est que sur les sites internet, comme mot clef c'est utilisé beaucoup, Mais pour la kasbah si tu écris pas le sud ça s'affiche pas sur google, celui qui connaît pas le sud ne connaîtra pas kasbah ».*¹⁶⁹

En effet, le terme « Kasbah » est utilisé dans l'optique de bien référencer l'établissement sur les sites internet. Cette utilisation du nom kasbah sera bientôt limitée par la loi puisqu'il ne sera désormais plus possible de l'utiliser que si l'établissement répond aux normes et qualités de la structure sous la forme de Kasbah. Nous avons présenté dans la première partie la nouvelle loi de classement des établissements hôteliers qui régit ces qualifications. En général, le nom donné à l'établissement renvoie au caractère simple des projets en question.

Des structures de tailles modestes

La simplicité des projets apparaît aussi à travers la taille modeste de la capacité d'accueil et les prestations offertes aux clients. 20% de la totalité des établissements que nous avons enquêté¹⁷⁰ ont fourni des informations sur cette capacité qui est estimé à 930 lits. La catégorie la plus présente est celle des maisons d'hôtes 2^{ème} catégorie qui offrent une capacité litière importante

¹⁶⁷ Ibid., Note 27, p.120

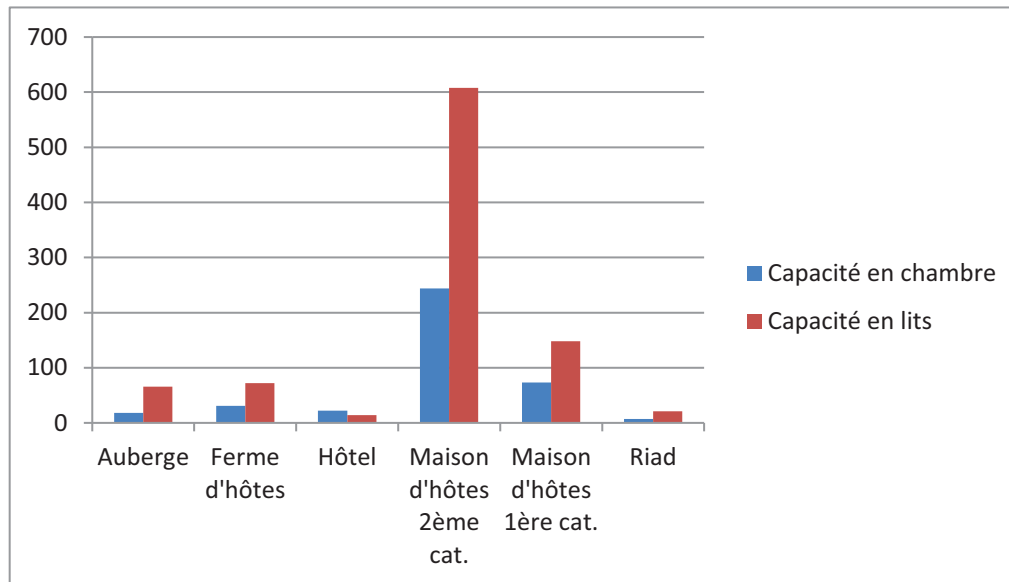
¹⁶⁸ La maison de l'hôte, l'hôte renvoyant ici à l'hospitalité

¹⁶⁹ Ibid., Note 55, p.132

¹⁷⁰ Voir liste en annexe

par rapport à de petites et moyennes structures avec un total de 600 lits (Figure4). La taille moyenne est donc de 24 lits par établissement, avec en général une taille des établissements qui varie entre 4 et 50 chambres et 10 et 100 lits.

Figure 4-Capacité en chambres des établissements enquêtés dans le pays d'Ouarzazate



Cette capacité d'accueil varie selon le type d'établissement. Dans notre échantillon la catégorie qui dispose d'une capacité en lits et en chambre importante est celle des maisons d'hôtes 2^{ème} catégorie suivie par les maisons d'hôtes 1^{ère} catégorie. En général, les différents types de tourisme correspondent à des établissements de tailles différentes. Ainsi, les maisons d'hôtes de 2^{ème} catégorie disposent en moyenne de 24 lits par établissement, alors que les maisons d'hôtes de 1^{ère} catégorie disposent de 49 lits par établissement. Le nombre de ces derniers reste faible en comparaison avec les maisons d'hôtes 2^{ème} catégorie qui marquent le plus la région d'Ouarzazate.

Ceci dit, en comparant la taille moyenne des établissements enquêtés avec la taille moyenne des établissements hôteliers classiques qui est autour des 135 lits (à l'échelle du Maroc), nous remarquons que la taille de nos établissements est clairement plus petite. Ceci reste une particularité de ces établissements qui correspondent à un type de tourisme qui se développe dans les régions rurales et qui ne nécessite pas de grandes capacités contrairement au tourisme de groupes. Rappelons ici que les établissements qu'on aménage d'habitude pour le tourisme classique de groupe sont très souvent de grande taille. Ces produits qui viennent pour répondre à la demande du nouveau tourisme qui fréquente nos oasis sont de très petite taille (Tableau 1 et Figure 5). Ils sont donc peu consommateurs d'espace et s'intègrent parfaitement dans le

paysage sans l'agression visuelle des grands bâtiments des hôtels classés. Peu consommateurs d'espace et d'eau ces petits établissements sont donc compatibles avec la fragilité des espaces oasiens.

Figure 5-Comparaison de la taille moyenne des établissements enquêtés et des hôtels

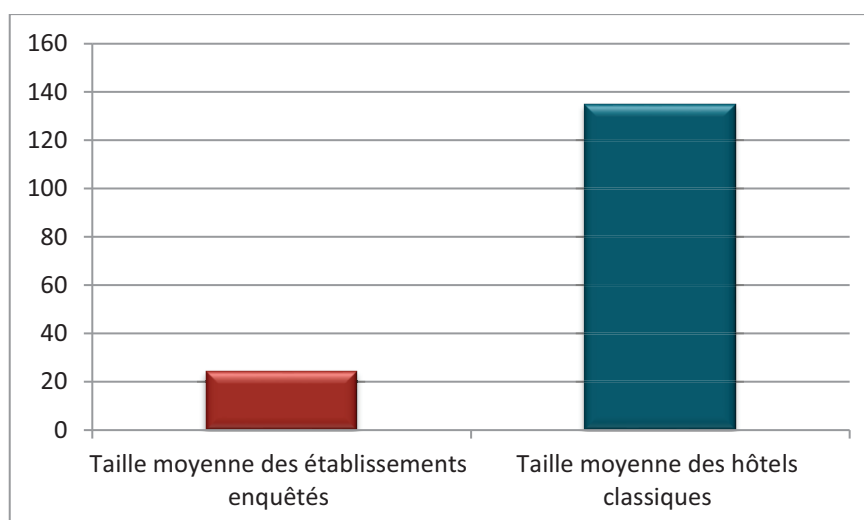


Tableau 1-Capacité d'accueil des établissements étudiés et ayant répondu par site d'étude

Site	Nombre d'établissements enquêtés et ayant répondu	Nombre de lits que totalisent ces établissements	Taille moyenne
Zagora	5	121	24,2
Agdz	9	183	20,3
Skoura	10	271	27,1
Mhamid	6	83	13,8
Ouarzazate	8	271	33,8
Total	38	929	24,4
Hôtels classiques Ouarzazate (2015)¹⁷¹	49	6629	135

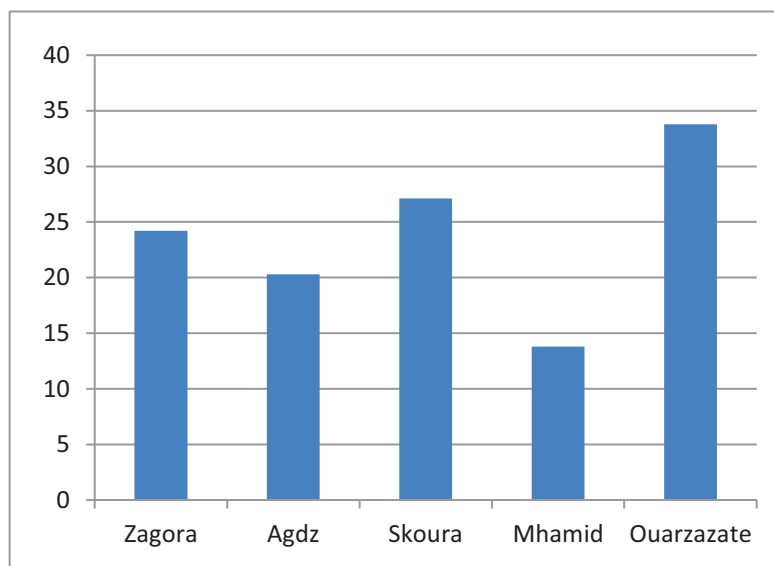
Si on considère maintenant cette capacité moyenne étudiée nous remarquons qu'elle varie également selon les sites. En effet, la taille moyenne augmente légèrement dans certains sites plutôt que dans d'autres : Ouarzazate suivie de Skoura abritent les établissements les plus grands puisque la taille moyenne y est respectivement de 33,8 et 27,1. Ensuite nous avons un deuxième groupe qui comporte Zagora et Agdz avec des tailles moyennes de 24,2 et 20,3, alors que M'hamid arrive loin derrière avec une taille moyenne de 13,8. Les tailles moyennes les plus grandes relevées à Ouarzazate et Skoura correspondent aussi aux plus grandes capacités totales

¹⁷¹Annuaire Statistique du Tourisme Panorama des Performances Touristiques au titre de l'année 2015, publié par l'Observatoire du tourisme (2015)

(Tableau 1, Figure 6) et donc aux deux sites qui reçoivent le plus de demande. Cela signifie qu'au sein de cet ensemble de sites qui composent la destination du pays d'Ouarzazate se détachent déjà des destinations principales et des destinations secondaires avec une esquisse d'hierarchisation entre les centres.

Ouarzazate fonctionne comme le chef-lieu de ces centres et il n'est pas étonnant qu'elle soit suivie de Skoura car outre le caractère fortement oasisien très recherché par les visiteurs, cette dernière est le site le plus proche d'Ouarzazate. La hierarchisation se fait aussi par la proximité des foyers d'origine des touristes : ici Ouarzazate joue le rôle de foyer de redistribution des touristes et en envoie une partie à sa voisine proche Skoura.

Figure 6-Taille moyenne des établissements enquêtés par sites

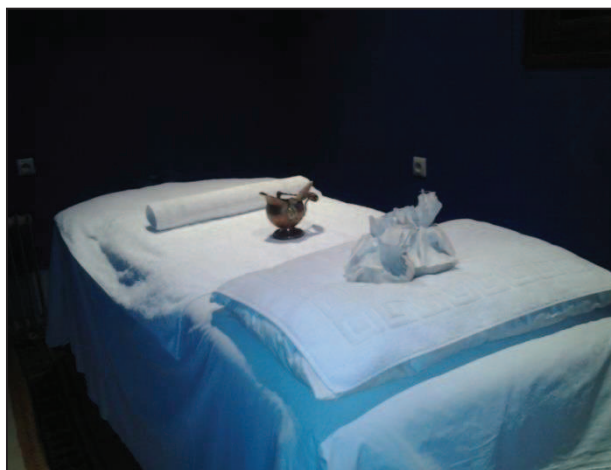


Quelque soient leurs tailles et leurs capacités litières, les établissements étudiés disposent généralement des équipements exigés d'un établissement hôtelier (chambres avec salle de bain, climatisation, coin jardin, restaurant, etc.). La présence de la piscine est pratiquement la règle et elle est fortement souhaitée et ceux qui n'en disposent pas prévoient un futur aménagement, ceci dans un milieu qui souffre d'un stress hydrique. Une partie des établissements visités offre des prestations de bien-être aux clients : SPA, Hammam, massage et jacuzzi. Un coin bibliothèque est parfois proposé. Durant nos observations directes, nous avons remarqué que les établissements tenus par les porteurs de projets étrangers essaient de se caler sur les standings internationaux des grands hôtels et ce au niveau du confort, des produits et services présentés tout en essayant de garder le cachet local.

Planche de photos 1-Exemples d'équipements de bien être offerts par les établissements étudiés



Piscine entourée de transats pour les clients d'hôtes à Agdez



Salle de Massage dans un d'une maison à M'hamid



Espace Sauna dans une maison d'hôtes à Zagora



Espace jardin dans un ecolodge à Tamnougalt

Photos : N. Oussoulous, enquête terrain Agdez, Zagora, M'hamid, 2014-2015-2016

Initialement la région est connue pour sa vocation touristique de passage. Elle participe depuis les années 70 au produit emblématique connu sous le nom de « la route des kasbahs » que les groupes de touristes ne faisaient que traverser en bus. Le tourisme y était donc plus un tourisme de passage qu'un tourisme de séjour. Or, aujourd'hui le type de tourisme visé par les petits investisseurs pour répondre à la nouvelle demande est plutôt un tourisme qui cherche à prolonger le séjour. La multiplication des petites unités que nous étudions dans cette recherche essaient de prolonger la durée de séjour en introduisant tous les équipements de loisirs et de

bien-être (photos de la planche 1) et en imaginant une série d'activités pour retenir les touristes le plus longtemps possible. Par ailleurs, outre l'intérêt patrimonial et paysager de la région, les touristes sont aussi attirés par le mythe du désert qui les habite et celui de l'oasis. Ils veulent donc vivre ce désert et ces oasis et répondent positivement à l'offre de séjour. Mais un séjour sans activité est menacé par l'ennui.

C'est la raison pour laquelle diverses activités sont organisées et offertes à cette demande. Elles peuvent être organisées par l'hébergeur lui-même, mais celui-ci peut s'adresser parfois à des prestataires de services locaux (guides, agences de voyages, organisateurs de bivouacs) qui vont essaimer à l'ombre de ces établissements d'hébergement. Les principales activités proposées peuvent se passer à l'extérieur de la structure d'hébergement comme la randonnée pédestre, en VTT ou à dos d'ânes ou de chameaux, accompagnée parfois de bivouacs ou encore l'observation de la nature. Mais d'autres activités sont proposées au sein même de l'établissement comme des ateliers de poterie ou de cuisine ou des soirées animées par le folklore local.

« (...) on fait des activités d'observation des oiseaux parce qu'on a un site très intéressant pour l'observation des oiseaux. Nous avons des activités aussi pour la randonnée à pied avec des ânes ou en VTT, on a aussi un fauteuil spécial pour les handicapés. On fait des activités aussi en canoë sur le lac et des excursions plus lointaines, des bivouacs... (...). Mise à part ça les services qu'on propose eh bien, on a deux filles qui sont salariées gommeuses et masseuses, donc on fait le gommage et le massage qui est offert pour la clientèle. On offre aussi la possibilité de cours de cuisine, cuisine locale bien sûr »¹⁷²

1.2. Une demande modeste, mais sûre

Au niveau de la demande, et en totalisant les déclarations de onze établissements qui ont répondu à la question concernant les clients reçus et le nombre de nuitées réalisées, nous calculons une moyenne de 3.000 clients qui passent un total de 240 nuitées par an dans ces établissements qui ont répondu. Ce calcul reste limité par le fait que nous ne disposons pas de cette information pour la totalité des établissements faisant partie de notre échantillon. Les clients qui se présentent sont de diverses nationalités : française, espagnole, suisse, anglaise, australienne, américaine, canadienne, etc. Les Français et les Espagnols ont enregistré une baisse sensible entre 2012 et 2016. Cette baisse a été compensée par l'augmentation remarquable des touristes en provenance de l'Allemagne et des pays asiatiques (principalement

¹⁷²Ibid., Note 32, p.123

la Chine et le Japon). Les Marocains en provenance des grandes villes, Casablanca et Rabat, font également partie de cette nouvelle clientèle.

« Les Espagnols viennent rarement avec la crise et les Français depuis les événements de Charlie hebdo, ils ne viennent plus, si je te dis que depuis le mois de janvier 2015 jusqu'au mois de mai 2015 j'ai reçu 4 français, normalement les français étaient la première catégorie au Maroc »¹⁷³

« Alors, avant c'était les Français mais maintenant avec ce qui se passe dans le monde malheureusement, les Français sont très peureux et ils ont du mal à se déplacer quand il y'a des incidents donc on a très très peu de Français maintenant voire quasi pas mais on a pas mal d'Allemands et d'Hollandais »¹⁷⁴

Les propriétaires des maisons d'hôtes ayant évoqué un recul de 50% à 70 % au niveau des clients de nationalité française, ont justifié cette baisse par les mauvaises circonstances que ce soit en dehors ou au sein du pays. Durant cette période de baisse, des pays voisins ont connu le printemps arabe qui a commencé en 2011 et bien qu'il n'ait pas concerné le Maroc il a eu une influence sur les arrivées ; sans oublier l'attentat de Marrakech en 2011, celui contre Charlie Hebdo en 2015 et l'affaire de l'enlèvement d'un touriste français dans l'est de l'Algérie (Kabylie) en 2014.

Remarquons ici la vulnérabilité du tourisme qui se développe dans ces régions. Tous les événements tragiques passés en revue plus haut se sont passés en dehors de la région étudiée ; or, malgré cela les répercussions d'événements lointains (Kabylie, Paris) trouve des échos ici et se répercutent sur le nombre des arrivées. Heureusement, que l'actualité s'est quelque peu calmée et qu'aujourd'hui (2017), le calme a fait revenir les touristes. La province d'Ouarzazate reprend ses forces, elle connaît une progression de 38% au niveau des arrivées en passant de 177.445 arrivées en 2016 à 244.200 arrivées en 2017. Ainsi le marché français a vu son volume augmenter sur la même période de 31% en plus du marché espagnol qui a connu une progression de 52%¹⁷⁵. Ainsi si l'activité touristique que génèrent ces établissements est vulnérable, elle fait preuve aussi de résilience. Il reste que cette activité reste très sensible aux événements qui se passent à l'échelle locale ou mondiale, mais une fois passés les crises, les touristes regagnent confiance et reprennent leurs déplacements vers les destinations les plus sûres.

¹⁷³Ibid., Note 111, p.159

¹⁷⁴Ibid., Note 112, p.160

¹⁷⁵<https://www.h24info.ma/economie/ouarzazate-hausse-nombre-de-touristes-de-38-2017/>

Ces variations sont ordinaires puisque l'activité touristique est influencée par les événements qui se passent dans ou en dehors du pays et de la région. Aussi, cette activité est marquée par la saisonnalité et pour la région d'Ouarzazate la période de réception des touristes se limite à deux hautes saisons qui correspondent au printemps et à l'automne, le reste de l'année les conditions climatiques de la région sont marquées par des extrêmes : très froide en hiver et très chaude en été, ce qui se répercute sur le confort du séjour. Désormais ces séjours sont d'une durée de 3 jours à une semaine. Ils peuvent être qualifiés comme des séjours actifs pleins d'activités mobiles et sédentaires mobilisant ainsi un ensemble de prestataires de commerces et de services.

1.3. Des retombées économiques difficiles à cerner, mais non négligeables

Les projets en question sont avant tout des projets économiques qui ont nécessité des investissements à la recherche d'un profit. Nous avons déjà analysé les motivations ayant poussé des personnes étrangères au territoire et au pays de venir s'installer et d'investir dans cette région. Mais malgré, la mise en avant par nos interlocuteurs des motivations qui relèvent d'un complexe socio-psychologique conceptualisé par « Lifestyle et Amenity migration », les motivations économiques sont fortement présentes. Essayons donc d'évaluer dans un premier temps les effets économiques de ces projets en estimant ce que génèrent ces projets pour leurs porteurs mais aussi pour la population locale et le territoire.

Essai d'estimation des retombées des structures d'hébergements des investisseurs étrangers

Face à la demande croissante sur le tourisme de circuit dans la région d'Ouarzazate, l'investissement dans un établissement d'hébergement touristique reste promoteur. La nature des projets mis en place par ces porteurs de projets est de taille moyenne, ce qui leur permet de s'intégrer parfaitement dans le territoire et le cadre où ils existent. On l'a vu, l'impact visuelle de ces petits ou moyens établissements est moins ressenti que celui d'un grand hôtel, d'autant plus que nos porteurs de projets ne sont pas toujours à l'origine des investisseurs et proviennent parfois de milieux socio-professionnels loin du tourisme et de l'investissement. Ces projets donc ne mobilisent pas de grands capitaux mais tout capital injecté dans ces régions rurales aussi minime soit-il est appréciable dans ces oasis pauvres.

Durant les entretiens réalisés avec ces « investisseurs », plusieurs d'entre eux ont refusé de nous livrer l'information concernant le capital investi et le chiffre d'affaire généré de cette activité. Ce refus peut s'expliquer par un souci de discrétion pour ne pas divulguer des informations

financières. Dans d'autres cas, la cause de ce refus est due à la réalisation du projet par étapes et donc la non estimation préalable du capital investi. Cette dernière catégorie est très présente dans notre échantillon et elle correspond à la catégorie « Du touriste propriétaire d'une résidence secondaire qui devient progressivement résident permanent, puis hébergeur » dans notre typologie (voir chapitre six).

Toutefois, nous avons eu la chance d'obtenir des informations sur le capital mobilisé et le chiffre d'affaire de 15 établissements de notre échantillon composé à la base de 40 établissements tenus par des étrangers. Ces informations nous ont permis d'avancer dans l'analyse économique des projets en question et ce en extrapolant les moyennes obtenues de nos 15 établissements à tous les établissements. Ceci nous permet d'estimer le capital total investi et le chiffre d'affaire généré par l'ensemble des établissements présents dans le terrain d'étude. Le calcul pour obtenir ces estimations totales est comme suit :

Tableau 2-Eléments pris en compte pour estimer le capital et le chiffre d'affaire

Déclaration des 15 Etablissement	Nombre de lits	Capital investi	Chiffre d'affaire annuel
Etablissement 1	15	3.500.000	525.000
Etablissement 2	21	100.000	1.500.000
Etablissement 3	44	300.000	140.000
Etablissement 4	34	250.000	441.000
Etablissement 5	12	2.000.000	700.000
Etablissement 6	21	900.000	1.000.000
Etablissement 7	15	150.000	300.000
Etablissement 8	16	2.500.000	1.000.000
Etablissement 9	15	150.000	250.000
Etablissement 10	23	3.000.000	2.520.000
Etablissement 11	16	200.000	200.000
Etablissement 12	100	7.500.000	4.680.000
Etablissement 13	10	500.000	600.000
Etablissement 14	45	3.000.000	1.000.000
Etablissement 15	24	600.000	350.000
Total	411	24.650.000	15.206.000
Moyenne par lit		59.975	36.997

Source : Enquête personnelle

Total des lits des 40 établissements = **929 lits**

Estimation totale du capital et du chiffre d'affaire des 40 établissements

Capital moyen par lit des 15 établissements x le nombre total de lits des 40 établissements :

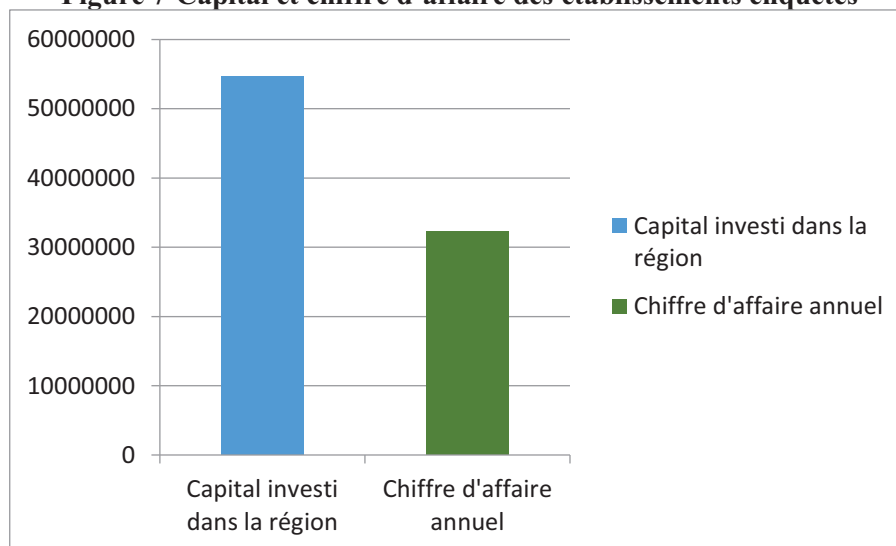
59.975 x 929 = 55.716.775 DH

Chiffre d'affaire moyen par lit des 15 établissements x le nombre total de lits des 40 établissements : $36.997 \times 929 = 34.370.213$

A partir des déclarations des 15 établissements dont nous disposons, nous obtenons donc un capital total investi par ces 15 projets dans le pays d'Ouarzazate allant de 100.000 Dhs à 7.500.000 Dhs. Et un chiffre d'affaire annuel généré qui se situe entre 140.000 Dhs et 4.680.000 Dhs. Les deux valeurs de notre analyse varient selon le standing de l'établissement et son classement, d'où le grand écart entre la valeur minimale et maximale d'investissement et de bénéfice.

En nous basant sur la moyenne des deux valeurs précitées, nous obtenons un total de 55.716.775 Dhs comme capital total investi par l'ensemble des établissements échantillons de notre étude. Ce chiffre est important dans le sens où on injecte de nouveaux capitaux au profit de la région et de la population locale qui participe aux travaux. Par ailleurs, ces projets tirent un chiffre d'affaire annuel total de 34.370.213 Dhs (Figure 7). Cependant, nous ne pouvons pas calculer le bénéfice tiré de cette activité qui représente le chiffre d'affaire moins les dépenses puisque nous ne disposons pas de ces informations. Le bénéfice sera certainement élevé sachant que le coût de vie dans cette région est très faible. Mais, ces dépenses restent généralement dans le territoire, à savoir, la commune, les employés et les marchands sur place.

Figure 7-Capital et chiffre d'affaire des établissements enquêtés



Ces projets profitent à la fois aux porteurs de projets étrangers qui en tirent un profit important et à la région qui, sans ces projets, ne pouvait pas offrir de l'emploi aux jeunes qui fuyaient leurs villages avant. En revanche, une importante fuite est à soulignée : il s'agit des transactions qui se font par internet vers des comptes hébergés en dehors du Maroc, et qui représentent une partie non négligeable des entrées qui ne sont pas donc imposables.

La comparaison entre le capital investi et le chiffre d'affaire réalisé annuellement (Figure 7) montre que les porteurs de projets peuvent récupérer leurs investissements rapidement et ce dans deux ou trois années d'activité. Donc au-delà de la qualité et le nouveau style de vie recherché, l'opportunité économique se présente à travers les gains que génère facilement cette activité.

Enfin et pour conclure cette étude des impacts économiques des projets portés par les étrangers sur le territoire, il faut insister sur les petites capacités de ces établissements en nombre de lits qui n'agressent pas ce territoire fragile. De son côté, la demande est aussi assez modeste tout en étant plus sûre que la demande classique qui s'adresse aux grands hôtels, comme nous le verrons dans le dernier chapitre. Les retombées financières sont également modestes si on les compare à celle du tourisme classique, avec la réserve que nous n'avons pas pu obtenir des données sur les bénéfices réalisés par les hôtels classiques. Mais si nous ramenons ces retombées au degré de richesse des oasis, ces retombées sont assez importantes et le tourisme qui les génère convient parfaitement à ces milieux fragiles.

Essai d'estimation des retombées sur la population locale : emploi et insertion dans les projets touristiques

Les effets économiques sur la population locale apparaissent réellement à travers la création au niveau local d'emplois à la fois directs et indirects. Notre région d'étude est pauvre au niveau des offres d'emploi dans les divers secteurs d'activité et en dehors du cinéma qui mobilise des emplois autour du centre d'Ouarzazate ainsi que les nouvelles centrales d'énergie solaire, l'activité touristique reste le principal créateur d'emplois de façon permanente et un secteur d'avenir pour le développement local en dehors de l'agriculture oasienne traditionnelle. L'utilité et les apports des projets présents dans la région d'étude apparaissent à travers l'insertion de la population locale dans ce circuit d'activité. Ce type de projets touristiques, qu'il s'agisse de maisons d'hôtes ou d'autres petites ou moyennes structures, sont supposés créer des emplois et contribuer directement au développement économique et social de la région.

Les possibilités de création d'emplois représentent aussi une justification solide de la présence et de l'acceptation de ces acteurs étrangers dans leur nouveau territoire d'installation ; « non seulement les bénéfices issus des activités touristiques doivent être réinjectés au niveau local, mais l'emploi des jeunes de la localité aura une répercussion plus positive au sein de la population quant aux avantages du développement du tourisme ». (Sonko, 2013)

« Il y'a 35 salariés qui sont déclarés, c'est une maison d'hôte première catégorie et ça fait travailler 35 personnes en plus d'une quinzaine ou une vingtaine de maçons permanents et donc ça fait rouler le village, ça fait vivre des personnes du village ; il faut demander à quelqu'un du village : il n' y'avait pas d'eau, pas d'électricité et le village n'était pas connu, maintenant tout le monde en parle »¹⁷⁶

« ...modestement un petit impact économique, c'est très modeste. Il y'a quand même déjà, bah 2 salariés, tous les commerçants aux alentours qui travaillent régulièrement, plus les agences, on fait appel à un taxi, on fait louer une voiture pour quelqu'un ; oui forcément ; c'est une chaîne »¹⁷⁷

Le fait que le secteur ne nécessite pas forcément une formation professionnelle, l'emploi au sein de l'établissement s'adresse à des profils peu instruits et fortement présents dans les régions rurales marocaines. Par ailleurs, les responsables de ces structures d'hébergement, bien qu'ils ne soient pas des professionnels du tourisme, prennent soin de former leur personnel en fonction des attentes des touristes qu'ils reçoivent, ce qui permet d'offrir de bonnes prestations. « Nous le savons, les métiers du tourisme impliquent un contact direct avec les touristes. Alors il est nécessaire que les employés soient bien formés au risque de donner une mauvaise image ou d'offrir un mauvais service aux clients. » (Sonko, 2013). Certains insistent même sur la nécessité d'employer des personnes qui ne sortent pas des écoles hôtelières pour pouvoir les former selon leurs besoins spécifiques.

« oui, tous, ça était une politique, former tout le monde (...) on les prend pendant 3 mois d'essai, on les forme et si ça colle bien, mais on peut pas, on prend pas les gens d'école hôtelière et tout ça »¹⁷⁸

Alors que d'autres déplorent au contraire le manque de formation au niveau local pour insister sur la nécessité d'organiser leur propre formation.

« Il y'a besoin de la formation, parce que localement les gens n'ont pas assez de formation, notre grand handicap c'est ça, c'est le manque de formation et des connaissances des choses ; donc on effectue nous-même des formations ; voilà, sur l'hygiène, sur les langues , on a fait beaucoup de formation de français, bientôt on démarre une formation d'allemand ; aussi parce qu'on a une clientèle allemande qui se développe, donc il faut s'adapter au marché que l'on reçoit »¹⁷⁹

¹⁷⁶ Ibid., Note 36, p.124

¹⁷⁷ Ibid., Note 30, p.122

¹⁷⁸ Ibid., Note 18, p.75

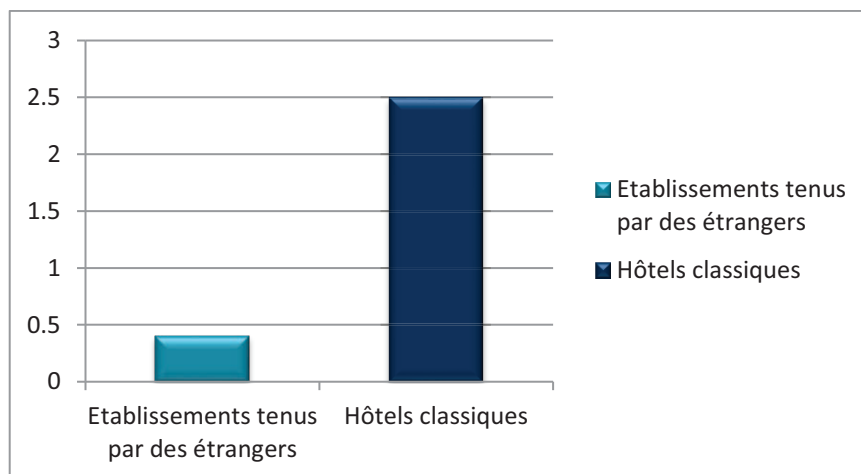
¹⁷⁹ Ibid., Note 32, p.123

Ainsi, « Ces emplois offrent une réponse au chômage élevé des jeunes peu qualifiés » (Talandier, 2008). Les emplois générés par ces porteurs de projets sont non négligeables. Les structures emploient chacune entre 2 et 10 personnes permanentes avec des pics de 55 et 90, avec un total de 384 emplois permanents et 85 emplois saisonniers pour les 40 établissements ayant déclaré le nombre de leurs employés. Au total, chaque projet mis en place dans ces régions emploie en moyenne respectivement 8 employés permanents en plus de 3 employés saisonniers.

Ces employés sont des jeunes d'origine locale et il y'a parmi eux des cas de jeunes qui sont retournés de Marrakech ou d'Ouarzazate où ils avaient émigré à la recherche de travail. Ce chiffre peut augmenter sensiblement en haute saison durant laquelle les structures font appel à des extras ou des employés saisonniers.

Il reste que malgré cela, les capacités de ces petites structures d'hébergement à créer de l'emploi sont moindres que celles des hôtels classiques. En effet en comparant le taux d'emploi par lit de ces structures qui est de 0,4 emplois par lit, à celui des hôtels classiques et classés (3 à 5 étoiles) est qui est de 2,5 emplois par lit, on se rend compte à quel point ces nouvelles structures d'hébergement sont peu créatrices d'emplois (Figure 8).

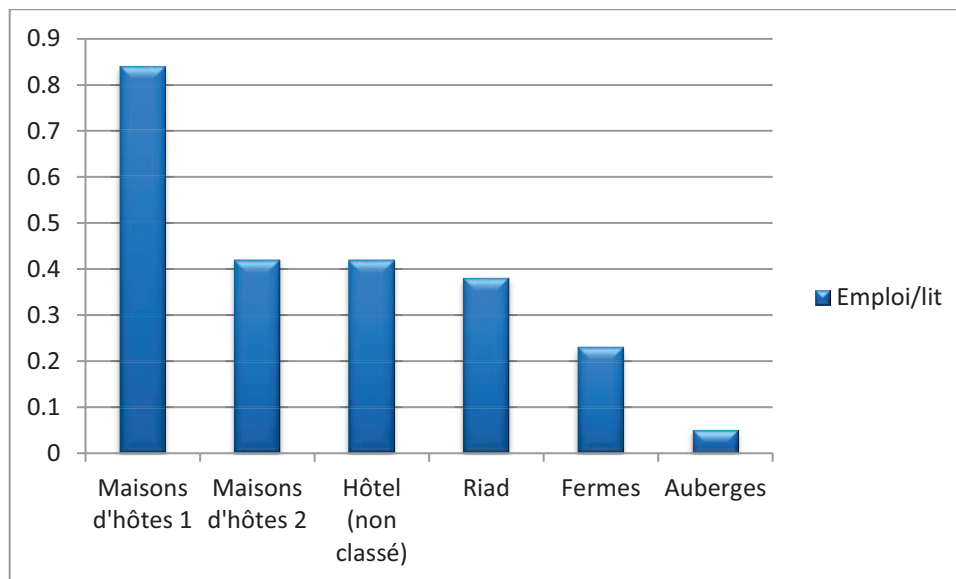
Figure 8-Taux d'employé par lit pour les établissements enquêtés et les hôtels classiques



Si on évalue maintenant le taux d'emploi par lit par catégorie d'établissement, nous remarquons que ce taux varie en fonction des types d'hébergement. Les maisons d'hôtes de 1^{ère} catégorie sont les structures qui emploient le plus de personnel avec un taux d'emploi/lit moyen de 0,84. Donc bien qu'elles soient moins présentes dans notre région d'étude (Figure 4), les maisons d'hôtes de 1^{ère} catégorie emploient presque le double des employés engagés dans des maisons

d'hôtes 2^{ème} catégorie et des hôtels non classés pour qui le taux d'emploi/lit moyen est de 0,42 (Figure 9).

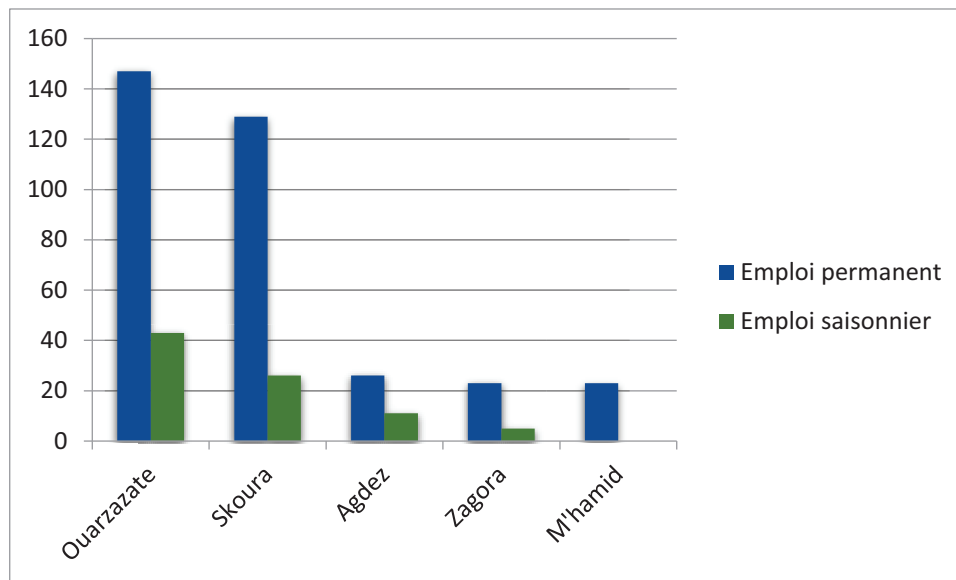
Figure 9-Emploi par lit selon les catégories d'établissements



Mais avec un taux d'emploi moindre que celui des maisons d'hôtes de 1^{ère} catégorie, les maisons d'hôtes 2^{ème} catégorie génèrent plus d'emploi au total et en chiffres absolus car plus importantes en nombre. C'est ainsi que cette dernière catégorie emploie un total de 257 personnes contre 125 pour les maisons d'hôtes 1^{ère} catégorie. Ceci dit, les deux catégories (maisons d'hôtes 1^{ère} et 2^{ème} catégorie) restent les premiers établissements à générer de l'emploi en milieu rural autour d'Ouarzazate. Ainsi, le tourisme a un potentiel réel de création d'emplois à la fois directs dans les établissements d'hébergement ou indirects dans l'artisanat, l'agriculture, la construction et autres.

Si on se place sur un plan géographique, la figure 10 montre à nouveau et comme on l'a vu pour les capacités litières et la fréquentation le poids d'Ouarzazate suivie de Skoura dans la création des emplois permanents ou saisonniers par ces hébergeurs. L'emploi est donc aussi un indicateur de la hiérarchisation qui s'opère entre ces différents centres.

Figure 10-Nombre d'emplois permanents et saisonniers offerts par les établissements questionnés dans le pays d'Ouarzazate



Enfin, sur les lieux du travail, la relation entre les propriétaires du projet et leurs employés est plus familiale que professionnelle. En termes d'affectation des tâches, la polyvalence est la règle puisque l'employé est chargé de plusieurs fonctions en même temps. En plus des employés au sein de l'établissement, les propriétaires font appel à de petites entreprises prestataires de services pour l'organisation et l'accompagnement des randonneurs.

En dernière analyse, nos porteurs de projets étrangers qui se sont insérés dans ce créneau de l'hébergement touristique alternatif ont pu développer une activité qui génère des revenus leur permettant de répondre aux multiples motivations d'installation dans ce territoire. Mais cette activité ne reste pas sans retombées sur le milieu qui l'accueille. Les discours de ces derniers à propos de cette activité indiquent que des limites et des difficultés existent. Nous allons, dans le point qui suit, tenir compte de leurs réquisitoires afin de souligner les limites à la pérennité des projets en question.

De sérieuses contraintes handicapent ces projets

Au-delà des effets positifs des projets en questions sur leurs porteurs et la population locale, les nouveaux installés sont confrontés à des difficultés concernant le projet lui-même. Nous avons précédemment souligné des problèmes liés à la saisonnalité et la fragilité du secteur. A cela il faut ajouter des problèmes de différents ordres comme les lourdeurs administratives et les

difficultés dues à la bureaucratie, l'importance de l'informel qui est pesant pour ces investisseurs, la déficience de la formation et l'absence de personnel qualifié.

Nous avons également évoqué dans le sixième chapitre des cas d'escroquerie et le manque de fiabilité des partenaires qui se traduit parfois par l'enlisement du projet dans un cercle vicieux quant à l'obtention des autorisations et des documents administratifs qui permettent de fonctionner dans la légalité. Ceci a été le cas de nombreux parmi nos interlocuteurs qui devaient obtenir la fameuse VNA nécessaire à un étranger pour acquérir un foncier en milieu rural. Cette procédure nécessite une bonne connaissance des procédures et des conditions, chose qui manque souvent à des investisseurs amateurs étrangers. S'ajoute à cela le phénomène de la corruption parfois nécessaire pour accélérer la procédure. Tout cela peut décourager ces nouveaux venus dans une région qu'ils connaissent peu et un milieu avec des procédures qu'ils ne maîtrisent pas.

« Il y'a eu quand même de gros soucis à Agdez au niveau des bakchich pour les constructions »¹⁸⁰

« Ce n'est pas aussi facile que ça, mais bon on arrive à les surmonter, au niveau des autorités tout ça, la corruption... »¹⁸¹

Et même lorsque ces types d'obstacles ne barrent pas le chemin de ces investisseurs, ces derniers perçoivent le système administratif comme archaïque et très lent.

« On a trouvé les démarches administratives longues lourdes et assez studieuses, on est arrivé à bout mais c'est très long, c'est très, très, long, on ne savait pas trop à qui s'adresser au départ. On a l'impression de faire plusieurs fois la même chose dans des administrations un peu différentes, on a trouvé ça très long mais bon on y est arrivés tant mieux mais il n'ya pas eu vraiment d'obstacles mais des lenteurs »¹⁸²

Le secteur touristique souffre aussi de la concurrence déloyale de l'informel, plus présent en milieu rural qu'en milieu urbain. Dans notre destination, il existe un nombre élevé d'établissements qui ne sont pas classés et qui fonctionnent de façon informelle. L'activité semble être moins encadrée, ce qui permet aux propriétaires des établissements d'hébergement non déclarés de profiter beaucoup plus que les établissements en règle. Travailler de façon informelle leur permet d'épargner les charges de taxes et d'impôts. Cela réduit les retombées

¹⁸⁰ Ibid., Note 28, p.121

¹⁸¹ Ibid., Note 29, p.122

¹⁸² Ibid., Note 30, p.122

de l'activité aussi bien sur les finances de l'Etat que sur celles des collectivités locales. Cette situation suscite parmi les entrepreneurs qui travaillent dans la légalité un sentiment de frustration et d'injustice.

« On doit être 24 ou bien 26 maisons d'hôtes officiels donc déclarés et quand tu fais le tour y'a plus que 40 »¹⁸³

« ... Mais aussi sur l'aspect administratif on est très peu protégés. Vous voyez l'informel étant à peu près de 70% de l'activité dans la région, ce n'est pas normal ; comment peut-on développer une région qui vit déjà dans l'informel. »¹⁸⁴

Il reste que l'arrivée de ces porteurs de projets étrangers participe à la mutation du territoire, « en d'autres termes, des territoires « économiques » vont émerger de l'interaction entre des acteurs, qui vont créer des ressources. Ces ressources vont permettre l'ancrage des activités sur le territoire. Une relation se crée donc entre territoire et activités économiques. » (Loubet, 2011). L'une des retombées les plus importantes de ces initiatives concerne l'effet d'entraînement sur les populations locales à travers l'émergence d'acteurs locaux qui se sont lancés aussi dans le domaine en initiant également des projets similaires. Il s'agit d'acteurs qui ne veulent pas se contenter d'être de simples employés dans ces structures, mais qui ambitionnent de les diriger.

2. Une retombée sociale : l'effet d'entraînement sur les acteurs locaux

La valorisation des ressources locales aussi bien paysagères qu'architecturales et culturelles par l'activité touristique suite aux initiatives prises par les acteurs étrangers, ne va pas laisser indifférents la population locale.

Rappelons ici brièvement que le milieu oasien est un milieu extrêmement fragile et où les équilibres construits au cours des siècles sont extrêmement menacés. Une oasis est le résultat de l'adaptation de l'homme à un milieu marqué par des contraintes dont les chaleurs extrêmement élevées et une vie basée sur la ressource en eau. Installée depuis des siècles, la population a réussi à construire un système agropastoral basé sur une agriculture irriguée et un élevage à l'étable. Cette civilisation agraire et pastorale doublée d'un paysage agraire et architectural qui constitue la principale ressource patrimoniale mise à profit par le tourisme est en même temps fortement menacée par la croissance démographique qui rend les ressources

¹⁸³ Ibid., Note 79, p.142

¹⁸⁴Ibid., Note 32, p.123

produites insuffisantes (Benchérifa et Popp, 2000 ; Ait Hamza, 1998, 2002). C'est la raison pour laquelle les oasis ont de tout temps compté sur des ressources externes comme les transferts de l'émigration précoce que ce soit dans les villes du Maroc nord ou celles de l'Europe. C'est dans ce contexte d'un besoin constant de ressources externes au milieu oasien qu'intervient le tourisme étudié ici. Et il va de soi que les populations oasiennes ne vont pas recevoir cette activité qui rapporte un argent frais de façon indifférente.

Le contact des populations oasiennes avec le touriste étranger existait bien avant le développement de l'hébergement chez des résidents étrangers. En effet, cette population recevait déjà des touristes bien avant la mise en place des projets portés par les étrangers ; elle le faisait par le biais de la formule « chez l'habitant » que les populations, en contact direct avec les touristes, improvisaient selon les besoins qui se présentaient. Mais cette formule relevait plus de l'improvisation spontanée et avait un caractère informel très net. Aujourd'hui les établissements d'hébergement touristiques tenus par les habitants sur le modèle de ceux que gèrent les étrangers se développent de plus en plus.

La question qui se pose par rapport aux projets portés par les locaux est : est-ce que leur mobilisation dans ce sens a été un fait du mimétisme ou le résultat d'initiatives personnelles qui sont le prolongement de cette habitude de louer des chambres d'hôtes qui est apparus en milieu rural marocain dès les années 1990 ? En fait, les politiques publiques se sont plutôt focalisées sur les grandes structures d'hébergement dans la région d'Ouarzazate et ce dans les zones urbaines, en délaissant les zones rurales, laissant le champ libre aux différents acteurs souhaitant intégrer ce secteur. C'est ainsi que ce sont multipliées les maisons d'hôtes dans notre région d'étude, selon un processus plutôt spontané et initié par le bas, par des acteurs à la fois locaux et étrangers.

L'ensemble de ces processus participent aux mutations des territoires et de leurs composantes, dont la population locale est la première à vivre ces changements, qu'entraînent ces dynamiques locales. Nous nous proposons donc, à partir des entretiens réalisés avec la population locale, d'approcher sa perception des étrangers et leurs projets, pour ensuite nous focaliser sur les porteurs de projets marocains en étudiant les processus de mise en place de leurs projets.

2.1. La population locale : entre approbation et désapprobation

L'objectif de cette section est de comprendre la nature des relations qui lient les locaux aux étrangers. Comme il s'agit d'une communauté majoritairement berbère, cette dernière

fonctionne encore selon des modalités héritées des structures tribales. C'est ainsi que l'institution de la Jmaa, ou conseil des anciens, jouit encore de prérogatives importantes (Ait Hamza, 2002), comme de « statuer » par exemple sur la vente d'un bien immobilier à un étranger. Le projet d'ouverture d'un établissement d'hébergement destiné aux étrangers et susceptible de servir de l'alcool peut être aussi bloqué si par hasard son implantation jouxte une mosquée ou une zaouïa. Les divers blocages émanant de cette institution furent le lot des premiers porteurs de projets étrangers arrivés dans la région. La présence de ces étrangers devait être validée par cette Jmaa. Mais au fur et à mesure que les populations locales et leurs représentants se sont habitués à des étrangers de plus en plus nombreux à s'installer, les transactions immobilières ne devaient plus transiter par ces assemblées et se passaient directement entre le vendeur et l'acquéreur étranger.

Par contre, cette population a toujours fait preuve d'ouverture et d'acceptation de l'autre puisque malgré ces procédures coutumières on n'a jamais refusé la présence d'un étranger. Avant l'arrivée et l'installation de ces porteurs de projets étrangers, la région a longtemps été marquée sur les guides comme destination attirante par sa nature, sa culture et aussi bien par la simplicité et l'hospitalité des autochtones. Le contact avec les locaux a été ainsi décrit par Jacques Gandini (2000) dans son ouvrage de guide « Pistes du Maroc, à travers l'histoire » :

« Pendant longtemps, l'hospitalité marocaine a considérablement contribué à la renommée du pays. L'accueil chaleureux que des générations de voyageurs ont reçu au Maroc a probablement fait beaucoup plus que toutes les campagnes publicitaires pour le développement touristique du pays. Mais, il faut maintenant le reconnaître, sur certains itinéraires très fréquentés cet accueil appartient en bonne partie à la légende ou alors l'hospitalité y est très intéressée. (...) Toutefois, il ne faut pas désespérer, tout n'est pas perdu au Royaume du Maroc. Dans beaucoup de régions traversées par nos itinéraires, l'accueil d'un Européen sera toujours une joie pour le Berbère perdu au fond de sa vallée. Même s'il ne peut se faire comprendre, il sera toujours heureux de vous saluer, de vous venir en aide et de vous proposer en prime de venir boire le thé chez lui. » (Gandini, 2000)

Le caractère hospitalier qui transparait dans les comportements quotidiens de la population du Pays d'Ouarzazate, a été très vite perçu par les touristes qui venaient dans cette région précédant nos porteurs de projets étrangers. Donc, la relation avec les étrangers n'a pas commencé avec l'arrivée des nouveaux résidents européens, mais avec les touristes en premier lieu. Fatima (73 ans) de Skoura, parle d'un sentiment de peur lors du premier contact avec les touristes, qui a tout de même disparu en s'habituant à les voir.

« Non ! Rien, il n'y'avait ni touristes ni rien, ni étude, à nos jours il n'y'avait rien, Jusqu'à ce que j'ai grandi, vers 1992, j'ai commencé à voir les touristes, on voyait Nsara (les chrétiens) et on avait peur (...) parce qu'on les connaissait pas. Ça nous paraissait bien étrange, maintenant ça nous paraît normal, on leur parle, ils nous parlent, normal. »¹⁸⁵

Si les étrangers font l'effort de s'intégrer dans leur nouveau pays d'installation, les locaux doivent aussi s'habituer à leur présence. Enfin, on s'habitue à eux à force de les voir et de les côtoyer. Il y a cependant une différence entre les touristes européens et les résidents, ces derniers s'établissent dans la région dans la durée contrairement aux touristes qui ne font que passer. Petit à petit, l'ancien touriste n'est plus perçu comme un touriste qui vient visiter la région et connaître sa culture mais comme un nouveau voisin.

La majorité des répondants ont mis en avant l'utilité de la présence de ces porteurs de projets étrangers grâce à la création de plusieurs opportunités d'emploi pour les jeunes du village. Opportunités qui manquaient avant.

« Les emplois, les gens du douar travaillent ici même, sans partir vers d'autres villes ou dans un autre pays, à mon époque il n'y'avait pas toutes ces offres d'emploi au douar, sinon je n'allais pas partir en Arabie saoudite »¹⁸⁶

« J'ai une nièce qui travaille à kchait dans le tourisme et on l'a appelé cette semaine pour travailler (...) bien sûr ça a des retombées, beaucoup, pour les gens qui y travaillent, nous on est tranquille, c'est plutôt pour les jeunes, ils travaillent, les filles travaillent, une femme avec des enfants trouve où travailler, il y'a des avantages et franchement ils ont fait travailler les gens. Comme Talout, il fait travailler beaucoup de filles aussi à la Kasbah d'Amridil, Dar Ahlam, de Oulad Amira, une française la haut»¹⁸⁷

Mais si la création d'emplois n'est pas un motif suffisant pour l'acceptation des étrangers, elle participe au processus d'intégration de ces derniers. La totalité des porteurs de projets étrangers mobilisent une main d'œuvre locale. Il va de soi que ceux qui ne sont pas touchés directement par l'impact positif de l'activité minimisent ses retombées.

« Pour l'ensemble des gens, on ne sent pas grand-chose, s'il y'a quelque chose c'est que les gens travaillent avec eux, par exemple tu connais Dar Ahlam ? Les gens travaillent là-bas et le reste des gîtes. Il y'a les propriétaires qui font travailler les autres, dans la cuisine... il y'a un peu de bénéfice, pas beaucoup, juste un peu »¹⁸⁸

¹⁸⁵ Les entretiens menés avec la population locale ont été traduits par nous de l'arabe en français.

¹⁸⁶ Mohamed de Skoura âgé de 62 ans

¹⁸⁷ Fatima de Skoura, femme au foyer, âgée de 73 ans

¹⁸⁸ Said de Skoura, épicier, âgé de 56 ans

« Non, c'est juste ceux qui sont là qui font du commerce, les bazars et les guides qui partent avec eux, nous rien »¹⁸⁹

« ... un peu, un peu, on ne peut pas dire qu'il y'a rien, ils aident les gens, plein de gens travaillent dans l'hôtel, des gens qui ont quitté l'école ils trouvent du travail, ce sont les gens de la région »¹⁹⁰

La taille des projets sous forme de petites structures fait que leurs impacts touchent un nombre limité de jeune mais en dépit de l'absence d'impact généralisé à l'ensemble de la population locale, il semble que la relation entre locaux et porteurs de projets étrangers soit irréprochable. Cependant, le lien est toujours fait entre l'acceptation de l'étranger et « l'argent » ou le profit tiré de sa présence que ce soit pour les personnes ou pour le territoire.

« Ils les ont accepté et facilement, les gens sont heureux, il leur faut juste de l'argent, qu'ils vendent et achètent »¹⁹¹

« La relation, un peu un peu, en passant, il vient du lieu où il héberge salam salam et ça y est, il part au village faire les courses et il revient non non, très rare, par contre les étrangers qui font du tourisme ici parfois ils achètent de l'eau mais ce n'est pas beaucoup. Q : les étrangers qui ont leurs projets ici n'achètent pas chez vous ? R : non c'est rare, c'est au centre qu'ils font leurs courses »¹⁹²

Précisons néanmoins, qu'au début, l'arrivée à la fois de la demande et de l'offre à travers ces projets d'hébergements tenus par les étrangers qui commençaient à s'installer, a été source d'inquiétude de la part de certaines personnes. Ces dernières craignaient que la région devienne comme les autres destinations touristiques de masse et en disant cela elles pensaient à Marrakech.

« Au début ça a dérangé un peu les gens. Au début on sentait que c'est bizarre, on s'est dit que ça va être la même chose qu'à Marrakech, quand les gens sont arrivés à Ouarzazate, Tamedakht et Ait ben Haddou, les gens ont trouvé ça étrange. (...) Après, les gens commençaient à dire qu'est ce qui va se passer au pire, Marrakech s'est développé en fin de compte, mais ils posaient comme conditions que l'ouverture s'accompagne de faire travailler les habitants»¹⁹³

¹⁸⁹ Hlima de Ait Ben haddou- Ouarzazate, femme au foyer, âgée de 59 ans

¹⁹⁰ Ahmed de Tamedakht- Ouarzazate, étudiant à l'institut de l'hôtellerie, âgé de 22 ans

¹⁹¹ Mohamed de Skoura, ancien travailleur en arabie saoudite, âgé de 62 ans

¹⁹² Aziz de Agdez, travaille dans le secteur touristique, âgé de 36 ans

¹⁹³ Porteur de projet marocain à Skoura, âgé de 56 ans et auparavant un ouvrier à Casablanca

Si pour quelques-uns l'acceptation a un aspect pragmatique, la majorité met en avant l'aspect humain de la relation qu'ils ont avec ces étrangers. Ces derniers sont bien perçus quand ils arrivent à s'intégrer et font des efforts qui se concrétisent à travers des actions d'aide ou de soutien des locaux.

« Au début c'est tout à fait comme maintenant, comme ils se comportaient avec eux au début c'est exactement la même chose, par exemple un touriste qui passe, on l'invite à boire du thé, il n'y'a pas eu de changement »¹⁹⁴

« Une nsraniya, elle nous emmène jusqu'au centre-ville, c'est impossible qu'elle nous trouve au bord de la route et qu'elle nous laisse, elle nous prend toujours avec elle, des gens du bled peuvent te voir et ne t'emmèneront pas avec eux. Eux ils sont humains »¹⁹⁵

Dans certains cas, cette présence est perçue comme une opportunité non seulement pour ses retombées matérielles, mais aussi pour la préservation de l'architecture locale notamment du patrimoine, et c'est une autre raison qui encourage les locaux à accepter leur présence.

« Quand tu vends la kasbah tu gagnes de l'argent en contrepartie, tu en tires profit et les autres vont en profiter aussi, parce que là on parle de (dar lmkhlya), la maison vide, ça y est, elle ne sert à rien, on vous dit il y'a un nsrani qui est arrivé et il veut l'acheter, tu lui vends cette kasbah. (...) Dans le cas contraire, on la perd. (...) les étrangers ont déjà fait pas mal de choses »¹⁹⁶

Mais l'inquiétude vis-à-vis du risque de l'acculturation est aussi présente. C'est ainsi que certains de nos répondants, ont déploré l'exemple que peuvent donner les étrangers et le danger de leur imitation par les jeunes du village. Sont pointés du doigt l'introduction de la culture occidentale au sein de la société et l'habitude que prennent les jeunes en imitant ces étrangers, de fumer, de consommer des boissons alcooliques et de s'habiller comme eux. On déplore aussi l'abandon du travail agricole au profit du tourisme.

« Aujourd'hui même les gens ont délaissé l'agriculture, avant tu trouvais beaucoup d'oignon, de carottes, plein de légumes mais maintenant les gens préfèrent aller au souk et acheter, c'est le tourisme qui les a rendus paresseux, ils préfèrent travailler dans le tourisme que de faire de l'agriculture »¹⁹⁷

Enfin, une minorité de répondants perçoit négativement non pas leur présence des étrangers, mais les projets portés par ces derniers. On avance notamment l'important profit que génère

¹⁹⁴ Abd elghani de M'hamid, guide, âgé de 50 ans

¹⁹⁵ M'brouka de skoura, femme au foyer, âgée de 62 ans

¹⁹⁶ Idem.,

¹⁹⁷ Fatma de skoura, femme au foyer, âgée de 73 ans

l'activité touristique pour ces porteurs de projets, alors que l'investissement dans la région est très faible.

« Ils viennent eux aussi parce qu'il y'a des touristes. Ils viennent profiter, ils se disent qu'au Maroc il y'a beaucoup de touristes, ils leur vendent les prestations plus cher, quand le touriste vient de la France, il ne trouve pas ce qu'il a chez lui (...) en France, ils n'ont pas comme nous les coutumes et les traditions comme nous et ils leur vendent tout ça plus cher ! Ça nous frustre mais il y'a rien à faire »¹⁹⁸

« Il fait son projet ici parce qu'il a trouvé un prix adéquat à ce qu'il cherchait, ce n'est pas cher mais ils restent pas longtemps, ils partent »¹⁹⁹

En dernière analyse, on peut dire que la population locale accepte dans sa majorité la présence de ces étrangers ainsi que les projets mis en place en raison de leurs effets sur le développement local ou pour le contact humain. Nombreux sont ceux qui sont conscients des avantages résultant des projets mobilisés par les nouveaux installés. Ces projets, en plus des opportunités d'emplois qu'ils offrent aux locaux, construisent une image de la région par le bas et inspirent des acteurs locaux qui s'en inspirent. Et dans ce sens, nous allons nous focaliser dans la section qui suit, sur la mise en place des projets similaires par les Marocains appartenant principalement à la population locale.

2.2. Les porteurs de projets marocains

Comme indiqué plus haut, la demande touristique dans le Pays d'Ouarzazate n'est pas récente, et les populations locales se sont très tôt orientées vers des formes d'hébergement informelles sous forme de gîtes ou de location chez l'habitant. On compte dans la région de Skoura, par exemple, deux personnes appartenant aux habitants des ksours qui avaient commencé à recevoir des touristes dès les années 1980. Le premier étranger qui s'est installé dans la région est arrivé bien après, soit en 1999. Cette première installation, a coïncidé avec la mobilisation des politiques publiques qui commençaient à s'intéresser à cette forme de tourisme en essayant de rattraper leur retard à travers la stratégie de développement du tourisme rurale énoncée en 2003 (Oussoulous, 2017).

C'est donc à partir des années 2000 que l'offre devient structurée et se multiplie, portée aussi bien par les étrangers que par les locaux. Ce passage d'une offre chez l'habitant à une offre plus

¹⁹⁸ Ibid., Note 189, p.219

¹⁹⁹ Aziz de Asfalou, sans emploi, âgé de 40 ans

structurée nous pousse à poser la question par rapport à l'existence d'un lien entre l'avènement des projets portés par les étrangers et la structuration des projets portés par les Marocains. Ce processus mobilisé par les Marocains n'est-il pas le résultat d'une imitation des projets mis en place par les étrangers ?

Pour approcher ces hébergeurs locaux, nous avons mené 15 entretiens avec des Marocains qui offrent aussi des structures d'hébergement à côté des hébergeurs étrangers.

La perception des porteurs de projets étrangers

Les porteurs de projets marocains, émanant de la population locale, représentent une catégorie spécifique avec une perception particulière des porteurs de projets étrangers puisqu'ils partagent avec eux la même activité. En général, nous l'avons vu, la société locale semble porter un avis favorable sur ces étrangers qui, pour eux, redonnent vie à la région. Cependant, il nous semble que les porteurs de projets marocains sont indifférents à la présence des concurrents étrangers. La relation reste cependant influencée par la dimension professionnelle et le jugement peut être porté sur cette base. Tout comme leurs voisins, nos répondants affirment que la présence de ces étrangers et la mobilisation de leurs projets permet de présenter des offres d'emploi pour les locaux. On juge également leur présence comme un moyen efficace pour faire la promotion et la publicité pour la destination. A titre d'exemple, c'est grâce au projet porté par un français qu'un village (Assfalou) s'est fait connaître :

« Pour moi c'est bien parce qu'ils ont fait de la publicité pour la région, pour la palmeraie. Ils ont créé de l'emploi pour les gens de la palmeraie, ils gardent le patrimoine et participent au développement de la palmeraie »²⁰⁰

« Normal, qu'il soit étranger ou Marocain, pour moi celui qui va faire travailler une ou deux personnes c'est déjà bien et je préfère quelqu'un qui fait travailler cinq que deux qu'il soit étranger ou Marocain. S'il vient investir et prendre de l'argent ça ne m'intéresse pas du moment où il fait travailler les gens »²⁰¹

Les porteurs de projets marocains s'accordent avec le reste de la société locale sur la dynamique d'emploi que créent les projets portés par les étrangers. Leur présence est favorablement reçue du moment où ils font travailler des gens du Douar. Quelques-uns soulèvent la question de la concurrence à travers le fait que ces étrangers captent une grande part des touristes, et que dans

²⁰⁰ Porteur de projet marocain à Skoura, âgé de 40 ans, travaillait auparavant en tourisme

²⁰¹ Porteur de projet marocain à Ouarzazate, âgé de 38 ans, diplômé en hôtellerie

certains cas, ils monopolisent le contact avec les agences de voyages. L'idée est assez courante que c'est à cause des projets étrangers, qu'une part de touristes échappe aux réceptifs locaux.

« Les étrangers ! Ils prennent une bonne part des touristes, il y'a un monsieur la haut il prend le tout, il a pris contact avec toutes les agences qui font venir les gens, il leur donne une bonne commission. »²⁰²

Sur le plan des échanges professionnels, un seul parmi nos répondants marocains a avoué travailler avec les étrangers du village qui lui envoient de la clientèle lorsqu'ils ont un surplus. La majorité est renfermée professionnellement sur elle-même mais ce constat a été également soulevé pour les étrangers qui travaillent de façon isolée sans avoir à intégrer leurs établissements dans des circuits ou des réseaux communs. Ce mode de gestion individualiste affecte la relation qui demeure superficielle et profite moins au développement de la région.

En fin de compte bien que les avis sur les étrangers diffèrent d'une personne à une autre, la perception de leur présence reste globalement positive. Comme nous l'avions présenté précédemment, les porteurs de projets étrangers sont à la quête d'une bonne qualité de vie et un cadre qui répond à leur attente par rapport à un certain style de vie. Les locaux en général, y compris les professionnels, attendent de la présence de ces derniers des impacts tangibles qui apparaissent au niveau de l'emploi et du développement territorial. Ceci dit, ce développement apparaît aussi bien à travers l'image diffusée de la région et du comportement des locaux qui ne cessent de faire des efforts pour faciliter l'intégration des étrangers. Vu d'un autre angle par le représentant du ministère du tourisme dans la région d'Ouarzazate qui est le délégué du tourisme, l'arrivée des porteurs de projets étrangers est assez importante pour la région mais ça n'empêche pas le fait qu'un nombre de ces porteurs de projets étrangers réalisent leurs projets progressivement en tirant au fur et à mesure profit de l'activité touristique dans la région. De son côté, la présidente de l'association des maisons d'hôtes Sud Atlas manifeste un mécontentement quant à la manière de travailler des porteurs de projets étrangers, marquée par un individualisme au lieu d'une synergie d'efforts qui permettra à la région de profiter de leur présence.

²⁰² Porteur de projet marocain à Ait ben haddou, âgé de 43 ans, travaillait auparavant comme guide

Encadré 1- Avis des responsables touristiques sur la présence des porteurs de projets étrangers

« Une partie de ces projets est élaborée dans une vision lucrative, ils exploitent et même le gain tiré n'est pas déclaré totalement. Eux ils viennent premièrement comme des touristes et progressivement ils s'imposent, le premier pas est de louer une maison, ils lancent le projet, ils achètent un terrain, ils le construisent progressivement, ils déposent un dossier de crédit à la banque en plus du fond de roulement qu'ils ont eu, ils ouvrent leurs établissements »

Extrait de l'entretien avec le délégué du tourisme Ouarzazate

« ... Je ne suis pas contre la présence des étrangers, au contraire ils mobilisent eux aussi l'activité dans la région, mais le problème réside au niveau du travail. Chacun d'eux travaille dans son coin et même s'ils paient pour l'adhésion à l'association ils ne font pas des efforts pour travailler ensemble »

Extrait de l'entretien avec la présidente de l'association des maisons d'hôtes Sud Atlas

La mise en place des projets touristiques

Le processus de mise en place des projets portés par les locaux est relativement simple comparé à celui d'un investisseur étranger. La facilité du processus s'explique par l'acquisition des moyens de mise en place du projet, à savoir la maison ou un terrain comme base du futur établissement d'hébergement. La fonction d'hébergeur étant supposée nécessiter peu d'expérience ou pas d'expérience du tout, encourage la population locale à s'orienter vers cette activité. On assiste alors à un changement du rôle de l'acteur local, d'observateur il devient acteur actif. Rakhmatova (2015) explique que dans ces cas, les populations « ne sont alors plus considérées comme des acteurs passifs du tourisme. Cela leur permet de contribuer à déterminer leur propre développement en se nourrissant de leurs pratiques et de leur imaginaire ».

Le tourisme devient un « porteur d'espoir » puisqu'il participe amplement à la réduction de la pauvreté et pas seulement, il pousse les locaux à participer au processus de développement de leur territoire. Cette activité est caractérisée par une pérennité qui dépend de l'implication des acteurs locaux dans le développement touristique et les porteurs de projets marocains sont des acteurs actifs de ce développement en menant une activité qui permet de partager leur propre mode de vie afin d'attirer plus de touristes à la région. Ce partage ne les épargne pas du risque de l'auto-commercialisation ou de la folklorisation de la vie quotidienne, ce qui peut les introduire dans un cercle de fonctionnement strictement économique et les éloigner des spécificités locales médiatisées.

En outre, ces porteurs de projets marocains représentent une partie de la population qui a choisi de s'impliquer dans le secteur touristique face au reste qui « se plaint de supporter les coûts du tourisme dans leur territoire sans rien recevoir en retour » (Rakhmatova, 2015).

La plupart des porteurs de projets marocains questionnés sont originaires du lieu d'implantation du projet. Ce dernier est généralement réalisé dans la demeure familiale, si elle se prête avec ses dépendances à l'aménagement de 2 ou 3 chambres, un espace pour la restauration et un autre pour le repos. Dans certains cas le même espace sert au repos (salle de séjour) et pour servir les repas. Dans le cas contraire l'établissement est abrité par un bâtiment nouvellement construit. Dans le cas des porteurs de projets d'hébergement locaux, le projet est souvent familial. On ne parle de propriétaires indépendants ou d'associés que pour les Marocains étrangers à la région. Ces derniers vivent dans les grandes villes et investissent dans des maisons d'hôtes, et ne sont pas présents de façon permanente sur place.

Néanmoins, les porteurs de projets marocains ne sont pas à la recherche d'un meilleur style de vie comme les étrangers, mais leur objectif principal c'est l'amélioration de leurs conditions de vie. Le projet représente une source de revenu ou un emploi contre une situation de chômage. Et l'activité touristique est perçue comme étant très rentable, de plus en plus présente dans la région et devançant même l'agriculture qui était autrefois l'activité initiale et principale des ancêtres. D'autant plus que cette activité est perçue comme une activité simple à gérer et n'exigeant pas de formation ou une bonne expérience dans le domaine.

« J'ai eu l'idée, parce que nous avons besoin d'assurer notre futur et je me suis demandée que pourrait être le projet à faire dans cette région, donc il n'ya que le tourisme ou l'agriculture, les deux, et pour moi le plus facile est le tourisme même si ce n'est pas facile, après que j'ai intégré le domaine j'ai trouvé que c'était pas du tout facile »²⁰³

Comme cette porteuse de projet originaire du village a décidé de choisir l'activité touristique pour assurer son avenir et celui de ses enfants, les autres jeunes ayant intégré le secteur après leurs études le considèrent comme une issue de secours pour l'emploi. En plus de l'opportunité qui se présente dans le tourisme après avoir terminé ses études, une petite expérience en tant que guide ou dans un établissement d'accueil touristique laisse germer l'idée de monter son propre projet. Généralement, les premières expériences se font chez des porteurs de projets étrangers, on apprend donc comment se comporter avec les hôtes, les prestations à introduire,

²⁰³ Porteuse de projet marocaine à Skoura, âgée de 45 ans

la décoration... ce qui représente par la suite un avantage en ajoutant la capacité de mettre mieux en avant le mode de vie, local pour appâter les clients.

« Les motivations, il y'en a beaucoup, premièrement c'est de se créer une offre d'emploi puisque on a des licences ; Mon frère a le bac, moi j'ai une licence en droit, donc la première motivation est de créer cette offre d'emploi. »²⁰⁴

« C'est la seule activité qui me paraissait opportune après les études (...) après le lycée, j'ai commencé à travailler, j'ai commencé à travailler avec mon père en 2005 à Amridil et dans une maison d'hôtes 'les jardins de Skoura', j'ai passé ces deux années à apprendre à comment se comporter avec les clients »²⁰⁵

L'opportunité se présente également pour les Marocains non-résidents dans ces villages, qu'ils aient un lien avec le territoire ou non. Ces derniers se contentent de mettre en place leurs projets et de continuer à vivre dans une grande ville où ils ont un emploi principal. C'est par exemple le cas d'un professeur universitaire vivant à Casablanca et originaire de Skoura qui, en s'associant avec un médecin non originaire de la région, investissent dans une grande maison d'hôtes première catégorie. Il est rare de trouver des établissements de ce standing dans la région, tenus par des Marocains, la catégorie la plus présente est celle des maisons d'hôtes de deuxième catégorie, et notre échantillon ne comporte que trois établissements du classement de première catégorie. Ces dernières demandent un investissement important dont ne disposent pas les habitants de ces villages.

Malgré la présence d'un nombre très important de maisons d'hôtes dans le village de Skoura, ce dernier continue à attirer des investisseurs marocains car l'idée que ce site est très prometteur comparés aux autres régions déjà saturées est très courante. Or, souvent ces investisseurs externes à la région n'ont aucun lien à elle mais y voient une opportunité d'investissement et de profit.

« C'est un entrepreneur en immobilier, il travaille à Casablanca (...) le tourisme est une bonne activité, surtout ici, parce qu'à Marrakech il y'a beaucoup de porteurs de projets, ici non, ici ça commence à se développer, moi je ne connaissais pas Skoura avant d'y venir, on me disait Skoura, je disais c'est où ? »²⁰⁶

Les mobilités internes entre les campagnes et les villes des années 70, 80 et 90, alimentent aussi le secteur, suite aux retours dans les villages d'origine. Après avoir travaillé dans une grande

²⁰⁴Ibid., Note 200, p.222

²⁰⁵ Porteur de projet marocain à Skoura, âgé de 67 ans, travaillait auparavant comme guide

²⁰⁶ Porteur de projet marocain à Skoura, âgé de 55 ans, exerce la fonction de promoteur immobilier

ville et épargner de l'argent, l'investissement le plus simple est encore le tourisme, surtout lorsqu'on cherche à se réinstaller durablement dans la région.

Cette catégorie des revenants après un passage par la ville ressort bien dans notre échantillon et se caractérise par sa capacité à faire évoluer progressivement leurs établissements, le mode de fonctionnement et de gestion ainsi que la formule d'hébergement. Ils ont été les premiers à recevoir des touristes dans la région avant même l'arrivée des porteurs de projets étrangers, et leur offre se limitait à la formule « chez l'habitant ».

« Ils sont ouverts depuis 20 ans (...) au début c'était chez l'habitant, il n'y avait que ce salon et une petite épicerie, Il n'y'avait pas d'électricité, et il n'y avait pas le pont, les touristes venaient et passaient l'oued à pied»²⁰⁷

« En 1999, c'est mon grand frère qui a eu l'idée, il travaillait déjà à Casablanca, parce qu'avant, on va dire depuis 1940 jusqu'à 1970, il y'avait beaucoup de migration, les gens parlaient de Skoura donc lui aussi est parti et il a travaillé dans une société à Casablanca. A son retour et surtout après son mariage c'était difficile pour lui de repartir en famille à Casablanca.(...) On avait cette ancienne maison, tu la vois d'ici?, en face de toi, cette maison est le premier gîte, c'est le gîte avec quoi nous avons commencé »²⁰⁸

Donc, après avoir accumulé une épargne à travers l'activité d'hébergement chez l'habitant, ces pionniers décident de développer, de structurer et de professionnaliser leur activité en tant qu'hébergeurs. Cette évolution structurelle s'appuie donc sur l'épargne constituée mais peut également s'expliquer par l'exemple donné par les initiatives introduites par les résidents étrangers. Ces derniers ont été les premiers à introduire des normes organisationnelles d'un établissement d'hébergement classé. Nous pouvons avancer que ce que les locaux ont appris des étrangers leur a été utile pour la transformation de leurs projets. Nous remarquons alors des efforts déployés sur le plan de la décoration ou des prestations, choses qui n'existaient pas auparavant.

« Le premier gîte, en 2000, on a ouvert notre maison pour l'accueil, on avait une chambre simple et la terrasse (...). En 2004, il a pris ce terrain et y a fait le projet. (...) les meilleures saisons c'était en 2008, 2009, 2010, excellentes saisons mais les clients demandent toujours la piscine durant le printemps qui est la haute saison au sud du Maroc, mais une fois qu'arrive la fin mai on arrête parce que la piscine doit être fonctionnelle, juin, juillet, août jusqu'au septembre, il faut une piscine. Quand on a commencé ici la première chose qu'on a fait c'était la piscine, on a fait les murs, les

²⁰⁷ Porteur de projet marocain à Tamedakht, âgé de 60 ans, travaillait en tourisme

²⁰⁸ Ibid., Note 192, p.222

jardins, la terrasse, la cuisine, la salle de bain, deux chambres et la cuisine et on a commencé »²⁰⁹

« Par leur fréquentation des étrangers en visite dans la région, ces personnes constituent la première génération de toute une catégorie de la population locale dont la vie sera en partie dépendante de l'activité touristique. Ces personnes, ayant accumulé un savoir-faire, vont devenir par la suite les premiers entrepreneurs à investir dans des projets touristiques dans la région. » (Berriane, Aderghal et al, 2014). Ce fut le cas de cette dernière catégorie de porteurs de projets marocains, qui ont commencé avec des petits projets et aujourd'hui disposent de quelques établissements d'hébergement aux normes supérieures. Donc, l'arrivée des étrangers et la mobilisation de ces projets touristiques ont été à l'origine de la structuration de l'offre chez les locaux et il s'agit plutôt d'un effet d'emprunt d'idées pour améliorer des activités qui étaient déjà présentes bien avant l'arrivée des initiateurs étrangers à qui ces idées sont empruntées. En effet, nous ne sommes pas en présence d'un mimétisme total.

2.2. Caractéristiques et effets des projets portés par les Marocains

La spécificité des projets portés par les Marocains c'est qu'ils ont un caractère familial, car dans la majorité des cas ils sont réalisés dans leurs propres maisons. Ceci représente un atout si on pense que l'une des motivations de la nouvelle clientèle à qui est destiné ce tourisme et qui recherche des hébergements où elle peut vivre réellement avec les locaux durant son séjour. Dans ces établissements on propose également des activités qui peuvent être internes (cours de cuisine, SPA...) ou externes (les balades à pieds, à dos de chameaux, en quad...).

*« La base c'est les ballades à pieds, ce qu'aime le plus les étrangers, ils traversent la palmeraie et observe comment l'irrigation est faite, comment les gens vivent... Et après ils partent faire des visites des kasbahs comme Amridil, Sidi Maâti, Imraten, ça c'est pendant la journée, une demi-journée. Il y'a la visite à vélo, à pied, en quad, à dos de dromadaire. Il y'a des personnes qui sont plutôt intéressées par la visite des associations, des gens qui préfèrent faire le 4*4 en piste et rejoindre la vallée des amandes, visiter les mines de sel, visiter le village où ils ont trouvé les fossiles de dinosaures qui n'est pas loin, c'est à 20 kms d'ici et après chacun visite le lieu qui l'intéresse le plus. 90% des touristes qui passent demandent des activités et bien sûr on fait appel à plusieurs guides, artisans, et potiers aussi »²¹⁰*

Au niveau des activités, les Marocains et les étrangers proposent les mêmes prestations en suivant les mêmes circuits. Mais si initialement les Marocains ont surtout proposé les circuits

²⁰⁹ Idem.,

²¹⁰ Idem.,

de randonnées et de visites de kasbahs, les étrangers ont introduit de nouvelles prestations de soins à la personne (SPA, Jacuzzi, salle de fitness...) en s'inspirant des prestations offertes dans les hôtels classiques. Et même si ces offres n'ont rien à voir avec l'environnement rural du séjour, elles ont du succès et sont également demandées par une clientèle sensée avoir plus de goût pour l'aventure et la découverte de nouveaux sentiers qu'à la recherche du bien être dans les campagnes.

La capacité d'accueil des établissements tenus par les Marocains est également importante, et dépasse même celle des établissements tenus par des étrangers. On compte une moyenne de 30 lits et 13 chambres par établissement tenu par un Marocain face à 24.4 lits et 10 chambres par établissement tenu par un étranger. Ceci dit qu'il faut préciser qu'on n'offre pas seulement des chambres doubles mais plutôt des chambres triples et quadruples et donc on cible une clientèle de groupes. A l'exception des maisons d'hôtes 1^{ère} catégorie qui offrent des prestations de haut de gamme, les autres établissements (maisons d'hôtes 2^{ème} catégorie, auberges, gîtes) font des efforts pour suivre les étrangers dans la qualité de l'offre et des prestations.

En outre, le fait que le projet se fait par étapes, cela ne leur permet pas de cibler un type de clientèle et ils doivent se limiter à quelques prestations qui sont évolutives.

« Dernièrement on essaie d'ajouter quelques prestations : par exemple le Hammam pour permettre à notre clientèle d'avoir plus de confort, pour une maison d'hôtes le bien être devient indispensable. On vient de terminer la salle de fitness, ce n'est même pas encore ouvert, c'est nouveau »²¹¹

« On espère ajouter des chambres, faire une piscine mais ça dépend de l'activité Q: vous avez encore du terrain pour construire R: oui, on n'a pas ce problème-là »²¹²

Enfin, dans certains cas on peut observer une anarchie au niveau de la gestion de l'établissement et un non encadrement.

Pour le capital et le financement du projet, il a été impossible d'obtenir des données chiffrées sous prétexte que le projet se fait petit à petit sans aucune programmation du capital mobilisé pour cet investissement. On mentionne des microcrédits que complètent des apports collectés auprès de la famille, on mentionne aussi l'épargne, ou le réinvestissement des bénéfices de

²¹¹ Idem.,

²¹² Porteur de projet marocain à Asfalou, âgé de 42 ans

l'activité permettant d'agrandir le projet. Les plus chanceux ont pu avoir un appui de la clientèle elle-même comme le cas d'une maison d'hôtes à Skoura et une à Ouarzazate.

« Juste la famille, Q: vous n'avez pas pris de crédit R : non, si moi j'en ai pris mais c'était un micro crédit, c'est facile même si le taux est élevé, à peu près 12% mais c'est facile à avoir »²¹³

« Les clients, les clients, on a trois histoires là : des clients de Toulon nous ont payé la construction de deux chambres, ils nous ont fourni de l'argent et là ils reviennent par exemple passer 15 jours, ils ne paient que la restauration, l'hébergement c'est gratuit. La deuxième histoire est d'un français d'El Jadida qui nous a payé le coût de tout le béton et les travaux pour la piscine et eux aussi viennent passer une semaine ou 15 jours et ne paient rien jusqu'à ce qu'ils achèvent la somme qu'ils nous ont donnée, quand je leur ai demandé de faire un papier comme garantie, on ne sait jamais, on meurt et les enfants reprennent l'activité, il nous a dit si vous partez, nous il nous reste rien à faire ici (...). En 2008 on a commencé petit à petit et les clients ne nous recommandaient pas mal de choses et on écoutait. Jusqu'à maintenant il ne nous reste pas mal de choses à faire. »²¹⁴

Le chiffre d'affaire ne nous a pas été livré mais quelques données sur les nuitées et leurs prix tirés des entretiens, nous permettent de le déduire. Le chiffre d'affaire annuel de nos répondants est compris entre 200.000 et 480.000 Dhs avec un pic de 3.600.000 Dhs ce qui est le cas d'un des établissements enquêtés. En comparant ces chiffres avec ceux des établissements tenus par les étrangers, on remarque que la différence est remarquable. Rappelons ici que les établissements tenus par des étrangers réalisent un chiffre d'affaire annuel compris entre 140.000 Dhs et 4.680.000 Dhs. En ce qui concerne les nationalités et les saisons d'activités, il s'agit des mêmes réponses.

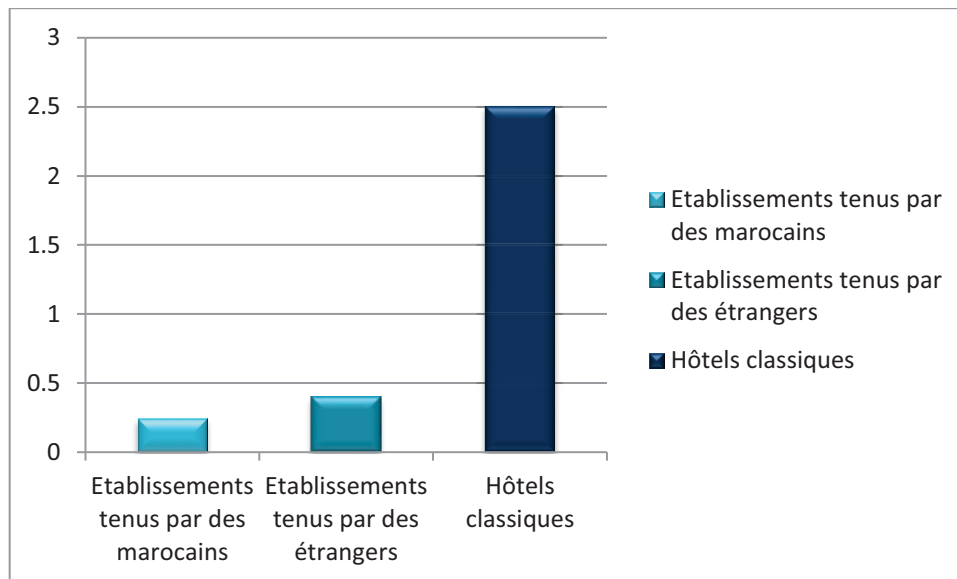
Concernant les retombées en termes d'emplois les informations récoltées permettent d'évaluer les possibilités de création d'emplois par les établissements tenus par des Marocains comme suit. En moyenne un établissement génère 3 employés en excluant du calcul la maison d'hôtes 1^{ère} catégorie qui pourra gonfler le résultat puisqu'elle est la seule à employer 22 personnes de façon permanente et 10 saisonniers. De façon générale, ces établissements emploient principalement des membres de la famille : les femmes s'occupent de la cuisine et des tâches ménagères, alors que les hommes se chargent de la réception et de l'accompagnement des touristes durant leurs séjours. En cas de besoin, on fait appel à des saisonniers dans la limite de 3 personnes.

²¹³ Porteur de projet marocain à Skoura, âgé de 38 ans

²¹⁴ Ibid., Note 193, p. 220

Nous comparons dans le graphique ci-dessous le taux d'emploi dans des établissements tenus par des Marocains, à celui des établissements tenus par des étrangers et des hôtels classiques. Nous avons avancé précédemment que le taux d'emploi/lit dans les hôtels est de 2,5 personnes, dans les établissements tenus par des étrangers est de 0,4 et dans les établissements enquêtés tenus par des Marocains nous calculons un taux de 0,24 personnes (Figure 11).

Figure 11-Comparaison du taux d'emploi dans les établissements tenus par des Marocains, des étrangers et les hôtels classés



Ainsi, nous pouvons conclure que les Marocains recrutent presque la moitié de ce qu'engagent les étrangers. Ces projets ne permettent pas réellement d'absorber le chômage sur une échelle locale mais permettent de réserver une meilleure qualité de vie aux locaux porteurs de projets. C'est ainsi que les projets portés par les Marocains sont en mesure de faire vivre les familles concernées par ces projets et donc participent même à très petite échelle à créer de l'emploi même si les bénéfices se diffusent peu sur le territoire, sauf dans le cas des grands établissements tenus par des Marocains, soit les maisons d'hôtes de première catégorie. En comparant ces projets des Marocains avec les projets portés par les étrangers, on se rend compte qu'au niveau des projets des étrangers l'offre est plus structurée. Nous avons également conclu qu'il existe un certain mimétisme, mais partiel puisque si les étrangers sont à l'origine de l'évolution de l'offre, les Marocains avaient commencé bien avant et ils sont donc à l'origine de la création initiale de cette offre.

Qu'ils soient tenus par des Marocains ou par des étrangers, les établissements d'hébergement touristiques qui se disséminent de plus en plus dans les oasis du Draa, et qui ont des effets à la fois économiques et sociaux, ne manquent pas d'avoir également des effets environnementaux.

3. Essai d'analyse des retombées environnementales des structures d'hébergement non hôtelières

Le milieu oasien est, nous l'avons mentionné plus haut, extrêmement fragile sur le plan environnemental, notamment au niveau des ressources en eau et en terres agricoles. Les premières, tout en étant limitées, sont indispensables, car l'agriculture a un besoin permanent d'irrigation, alors que les secondes se concentrent dans les fonds de vallées et le long des lits des oueds. L'homme oasien a durant des siècles montré une ingéniosité dans l'exploitation de l'eau qu'il consommait avec parcimonie (Aït Hamza, 2002). En même temps, toutes les terres arables étaient réservées exclusivement à l'agriculture, l'habitat étant rejeté sur les terrasses au-dessus du lit et donc inaccessibles à l'eau. Aujourd'hui et dans le contexte de crise que vivent les oasis, si l'activité touristique implantée par les résidents étrangers et les acteurs locaux est considérée comme une possibilité pour générer de nouveaux revenus venus de l'extérieur, nous avons fait l'hypothèse qu'elle peut contribuer avec d'autres facteurs à rompre l'équilibre précaire des oasis.

3.1. L'un des arguments de vente des structures d'hébergement est leur souci écologique

Peu d'établissements parmi ceux étudiés s'inscrivent ouvertement dans une démarche de développement durable. Quatre établissements de notre échantillon (trois fermes d'hôtes et un écolodge), déclarent s'engager à respecter les aspects environnementaux tels qu'ils sont mentionnés dans le cahier de charge d'un établissement touristique écologique. Nous évoquons par exemple les constructions bio-habitables, le traitement des eaux usées, les panneaux solaires, etc. Ces établissements disposent généralement d'une certification Clef verte ou une autre attestant leur respect envers l'environnement.

« Nous, comme je disais, c'est un écolodge ; c'est-à-dire qu'on a pensé à tous les aspects environnementaux déjà dès le début de la construction, c'est des bio constructions, des bio habitables parce que c'est fait avec des matériaux locaux (...). Nous avons une station de traitements des eaux usées. On a fait, pour récupérer l'eau des douches, toilettes, eaux usées. La station de traitement avec trois bagues et qui est plus grande que la piscine et dont l'investissement est plus que la piscine. Ça, on l'a fait dès le début. Voilà après on a fait appel à un ingénieur pour que ça soit aux normes justement comme aux normes

européennes ; donc fer et béton agréés. Après des panneaux solaires, bio habitables, les constructions, 0 pesticides 0 engrais, gastronomie d'ici après limitation d'eau avec des toilettes double pression, des mousses et des limiteurs ; en fait de consommation d'eau dans les douches »²¹⁵

D'autres établissements ont pris des initiatives quant à une gestion respectueuse de l'environnement. Les efforts à ce niveau apparaissent à travers l'utilisation des ampoules à basse consommation, le traitement de l'eau du puits pour la piscine ou l'utilisation d'une pompe à gaz pour chauffer l'eau. Le non recours aux panneaux solaires est généralement justifié par leur inadaptation aux toits traditionnels puisqu'ils sont très lourds, mais aussi par le fait qu'une probable mise en place dénaturera l'établissement et l'image de l'oasis.

« ...Mis à part l'habitat qui est un moyen d'économie d'énergie puisque c'est bien isolé en pisé, on a toutes les ampoules en basse consommation, on tri les déchets. Par contre on n'a pas d'énergie solaire, parce que c'est un peu compliqué, parce que pour bien le faire fonctionner il faut avoir un double équipement parce qu'on ne peut pas se permettre en tant que maison d'hôtes, si on a une semaine sans soleil, ça arrive, de rester sans. Donc, il faut avoir un deuxième équipement et sans parler des chauffe-eau solaires qui ne sont pas adaptés aux toits traditionnels parce que ça pèse beaucoup et ce n'est pas beau. En plus sur les toits et c'est très cher, il y'a plusieurs facteurs qui ont fait qu'on n'a pas fait ce choix »²¹⁶

Reste la gestion des déchets qui représente un problème non seulement pour les porteurs de projets mais pour toute la région. En dehors de la ville, il est difficile de se débarrasser des déchets. Donc, en plus du tri fait par ces établissements, les propriétaires se trouvent dans l'obligation de déplacer les déchets vers le centre urbain le plus proche de leur village. Cette tâche devrait être faite par la commune.

« Pour la gestion des déchets, en fait, on a des poubelles, pour tous ce qui est, on va dire, non brulable c'est déposé à Ouarzazate. Moi j'y vais tous les jours pour les enfants. Et tous ce qui est entièrement brulable qui ne laisse pas de déchets, de résidus on le brûle, après tout ce qui brûle pas, tout ce qui est déchets organiques, c'est récupéré. Et puis le pain qu'on n'a pas mangé c'est récupéré aussi, tout ce qui se brûle pas c'est jeté à Ouarzazate, parce qu'il y'a pas de ramassage ici »²¹⁷

²¹⁵ Ibid., Note 27, p.120

²¹⁶ Ibid., Note 18, p.75

²¹⁷ Ibid., Note 38, p.125

« Les déchets, on a un monsieur qui passe tous les matins pour récupérer les déchets Q : avec un triporteur ? R: même pas, l'âne et la charrette derrière, il récupère tout (...) après c'est lui qui se débrouille, on ne sait pas trop comment »²¹⁸

Finally, one is quite struck by the lack of engagement of the majority of establishments, whether they are run by Moroccans or foreigners, in respect of the environment. Only a few establishments display good practices, but one is left with the impression that this display is more for marketing and commercialization of their services than for a real respect of the environment. How can one understand that an establishment that sells well thanks to organic food and waste sorting, then justifies the absence of solar panels and the use of fuel and gas by technical and aesthetic considerations.

« Pour l'instant on n'a pas ça parce que ça coûte trop cher à l'achat, on n'a pas les moyens d'investir, donc on fait des chauffe eaux à gaz »²¹⁹

« Trop lourds avec du pisé, je pense que ça va être trop lourd et rien que déjà qu'on marche sur les toits ça effrite la terre »²²⁰

« Les équipements pour une gestion durable, non, non, non, on n'en a pas, parce que on n'a pas le droit, parce qu'on est étrangers, on paie nos impôts, on paie nos charges, etc. et on n'a pas le droit qu'on profite des subventions sur les chauffe eaux solaires, c'est l'injustice, ce n'est pas normal (...) »²²¹

The different implantations do not make the necessary effort to register in the new trends of respect for the environment. But there is worse, because if they do not protect the environment, they can also lead to damage to the environment.

3.2. Mais les risques d'atteinte à l'environnement sont réels

We have already insisted on the fact that this type of accommodation and tourism, with its small scale establishments, is quite compatible with a very fragile oasis environment. However, we have identified here and there a certain number of errors and misadventures concerning the environment. Here are some cases of tourism projects supported by foreigners or Moroccans and which are in line with ecological concerns in the oases and palm groves of Drâa.

Des localisations des implantations parfois maladroites et dangereuses

²¹⁸ Ibid., Note 45, p.127

²¹⁹Ibid., Note 32, p.123

²²⁰Ibid., Note 28, p.121

²²¹Ibid., Note 29, p.122

Les choix des implantations des l'établissements dénotent parfois d'une méconnaissance des conditions élémentaires du milieu oasien en particulier et du Sud marocain en général. L'établissement « Rose du sable » propriété d'une suisse a été édifié dans le lit d'un Oued (Photos 5) qui est balayé de temps en temps par le gonflement de ce cours d'eau quand subitement il s'écoule, ce qui provoque des inondations. Pour corriger ce faux pas, la propriétaire a construit un mur protecteur contre les innodations mais le problème, ce qui ne fait qu'augmenter le débit du cours d'eau en période d'étéage (Photo 6)

Photo 5-Maison d'hôte construite dans le lit de l'oued, ce qui a nécessité un mur de protection



Photo 6-Construction d'un mur de protection



Photo : N.Oussoulous, enquête Agdez 2016

Un autre cas interpelle par le choix de créer la maison d'hôte sur la rive de l'Oued Draa. Ce choix est judicieux par la vue panoramique qu'il offre aux touristes (Photos 7 et 8),

Photo 7- Situation d'unécolodge dans un site avoisinant une rivière



Photo 8- Image de la rivière et du paysage à l'extérieur de l'établissement



Photo : N. Oussoulous, enquête Agdez 2016

Et le projet nous a été présenté comme un projet « amis de la nature » pour lequel le propriétaire s'engage dans une vision écologique et respectueuse de l'environnement, tout en présentant le lieu comme un bijou, un havre de paix qui ne doit pas être massivement fréquenté. Or, outre le fait que lors de la fréquentation de l'établissement cette rivière sert comme eau de baignade pour les touristes (photo 9) et lieu de restauration pour les amoureux (Photos), alors que cette eau est utilisée aussi comme eau potable par les habitants des oasis avoisinantes, l'implantation elle-même pose de sérieux risques.

Photo 9- Exemple 1 de l'utilisation de la rivière comme eau de baignade



Photo 10-Exemples pour l'utilisation de la rivière pour des repas en amoureux



Source : site internet

Photo 11- construction en cours d'un mûr contre la montée des eaux



Photo : N.Oussoulous, enquête Agdez 2015

En effet, la photo 11, montre tous les travaux que doit réaliser le propriétaire espagnol de l'établissement pour protéger cet établissement contre les montées des eaux du Draa au moment des hautes eaux.

Le souci écologique est parfois vendu comme une préoccupation environnementale de l'établissement qui se qualifie de ferme d'hôte ou écolodge, alors que le comportement et l'emplacement même est peu conforme avec les exigences du respect de l'environnement.

Une surconsommation de l'eau dans des oasis qui en manquent

La rareté de l'eau dans les oasis est connue aussi bien des spécialistes que des populations locales qui ont développé une véritable culture de la rareté. Or, la majorité des établissements visités dispose au moins d'une piscine lorsque d'autres sont équipés de baignoires, jacuzzi et entourés d'un gazon verdoyant (planche de photos...). Cette surconsommation de l'eau dans un milieu qui en manque devient problématique lorsqu'on est en présence de cas où on arrose à grand jet d'eau un gazon, alors que la palmeraie qui nourrit ses habitants en manque (Planche de photos 2). La question que nous nous posons concerne l'utilité d'irriguer un gazon dans une oasis où on a besoin d'eau pour les cultures.

Planche de photos 2-Exemples de la surconsommation de l'eau dans l'oasis de Drâa



Exemple 1 de l'usage de l'eau pour un jacuzzi



Exemple 2 de l'usage de l'eau pour piscine



Exemple 3 de l'usage de l'eau pour l'arrosage du gazon



Exemple 4 de l'usage de l'eau pour une piscine couverte

Photo : N.Oussoulous, enquête M'hamid, Agdez, Zagora, Skoura 2014, 2015, 2016

Cette surconsommation de l'eau pose un sérieux problème de conflits d'utilisation entre l'agriculture, première activité à l'origine de l'existence même de ces oasis et une activité nouvelle et exogène. Or, si cette surconsommation menace l'existence même de l'oasis, elle menace par ricochet, la durabilité de l'activité touristique. Celle-ci ne s'est développée ici que grâce à l'existence de l'oasis et sa luxuriance. Qu'arrivera-t-il lorsque l'oasis n'existera plus ou deviendra moins luxuriante ?

Une surconsommation de la terre agricole

L'habitat traditionnel des oasis se tenait très loin des terres agricoles, car celles-ci sont limitées et indispensables à la survie de l'oasis (Photo 12). Or, les nouveaux établissements d'hébergement s'installent en pleine oasis dans des parcelles qui étaient réservées jusqu'ici exclusivement à l'activité agricole, car c'est l'ambiance de celle-ci qui attire le plus les touristes (Photo 13).

Photo 12- Ancienne Kasbah datant du 16^{ème} siècle bâtit en dehors de la palmeraie



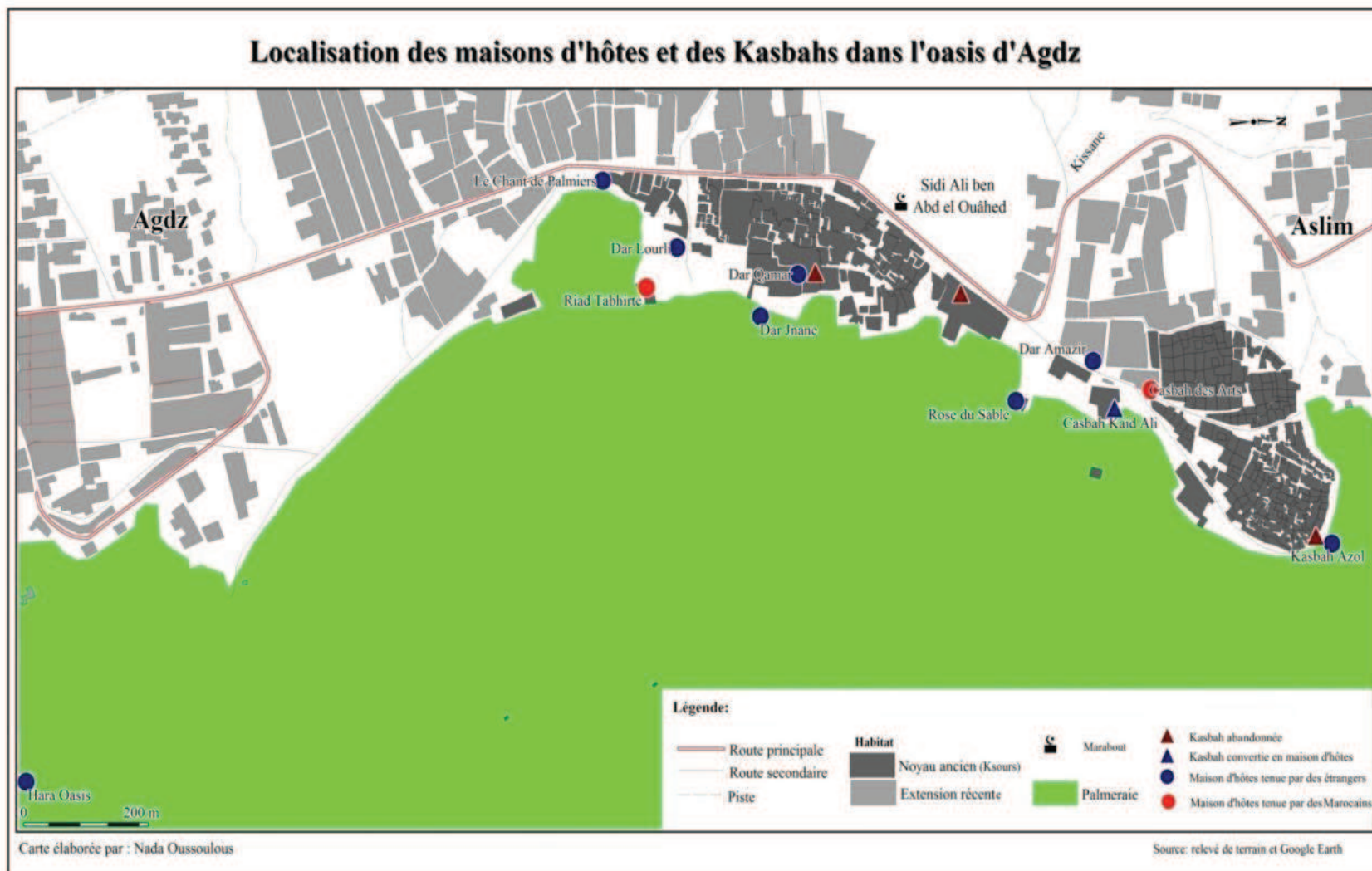
Photo 13- Etablissement d'hébergement situé en pleine palmeraie



Une cartographie des implantations de quelques établissements montre que ces derniers s'approchent au maximum de la palmerais (Cartes 11 et 12). Avec cette tendance nous assistons à un renversement des anciens principes de l'aménagement d'une oasis et celui de leur système de valeurs. Aujourd'hui la plupart des nouvelles constructions ont tendance à s'implanter sur des parcelles agricoles malgré la valeur économique et patrimoniale de l'espace agricole pour le système oasien et les populations locales.

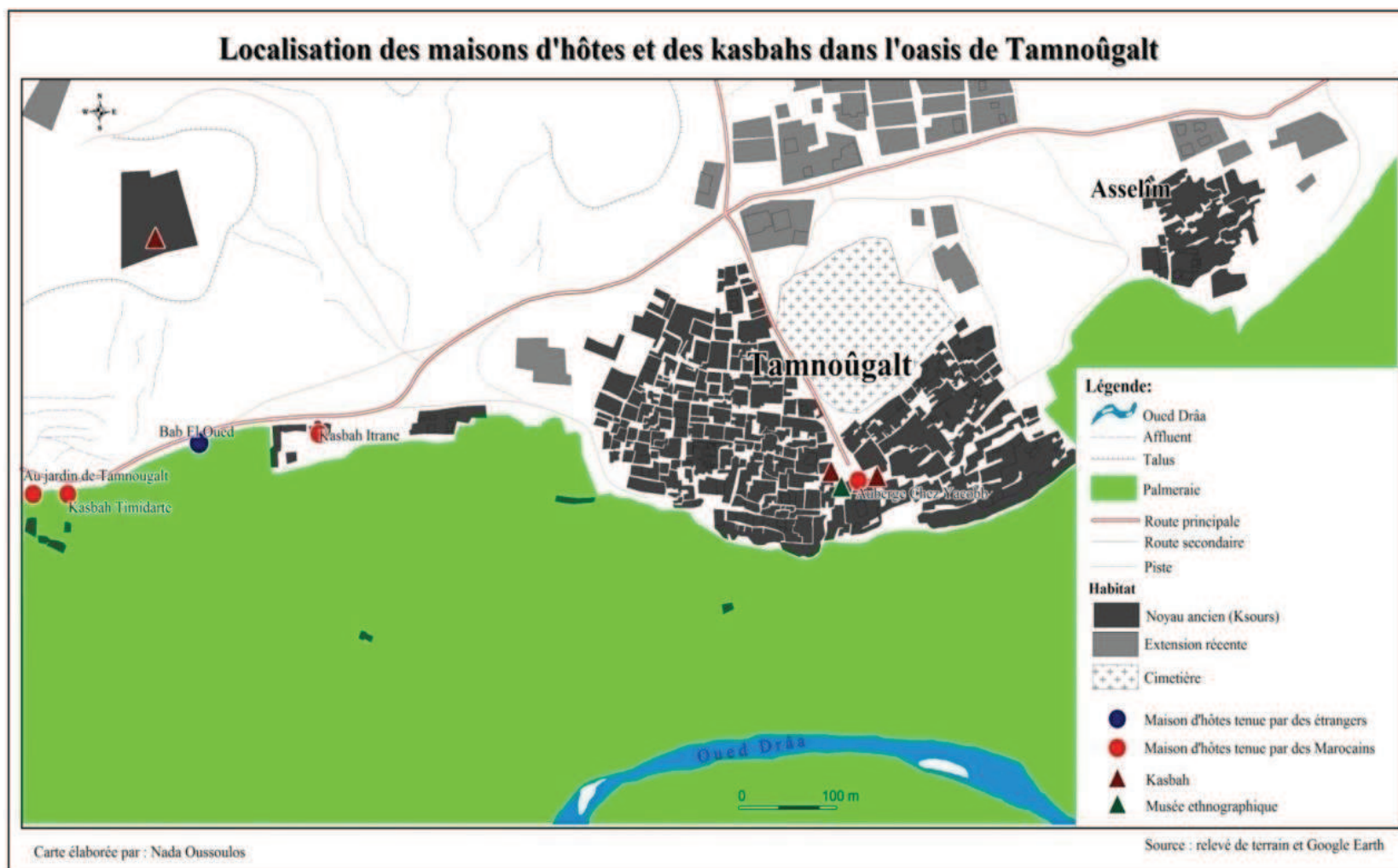
Deux conséquences extrêmement graves de cette préférence pour la terre arable menacent l'avenir de ces oasis. La première concerne le mitage de l'espace agricole et le recul des surfaces cultivées et donc de l'activité agricole et toutes les conséquences qui s'en suivent en termes de pertes d'emplois et de sources de revenus.

Carte 11-Localisation des maisons d'hôtes et des Kasbahs dans l'oasis d'Agdz



Source : N.Oussoulous, enquête Agdez 2015

Carte 12-Localisation des maisons d'hôtes et des Kasbahs dans l'oasis de Tamnougalt



Source : N.Oussoulos, enquête Agdez 2015

Une concurrence autour de la terre agricole qui se traduit par son abandon

La seconde est la hausse du prix des terres agricoles qui perdent leur caractère agricole au profit du tourisme. C'est ainsi que de nombreux propriétaires vont laisser leurs terres en friches en attendant un éventuel acheteur. En effet, suite à l'abandon des terres agricoles et au manque d'eau, les locaux préfèrent laisser la terre en friche en attendant un acheteur potentiel qui va l'utiliser pour la construction d'une maison d'hôtes. D'autant plus que si la terre est déclarée comme abandonnée faute de présence d'eau, on peut obtenir facilement la VNA qui facilitera la vente de cette terre et augmentera son prix (Photos 14 et 15).

Photo 14- Mise en vente d'une terre agricole



Photo 15- Abandon des terres agricoles



Photo : N. Oussoulous, enquête Skoura et Tammougalté 2015, 2016

Cependant, si les palmeraies autour de Skoura, Agdez et Zagora résistent face à la consommation ou l'abandon des terres agricoles, la zone de M'hamid semble souffrir beaucoup plus. En effet, les régions de « Ktaoua et M'hamid (...) constituent les oasis les plus méridionales de la moyenne vallée du Drâa, les plus menacées par les risques environnementaux (sécheresse, salinité, ensablement, Bayoud, invasions acridiennes...). » (Ait Hamza et al., 2010) (Photos 16 et 17).

Photo 16– Exemple 1 de l'absence de l'eau et l'ensablement à M'hamid



Photo 17-Exemple 2 de l'absence de l'eau et l'ensablement à Oulad Driss



Photos : N. Oussoulous, enquête M'Hamid 2015

Le tourisme devient ainsi parmi les facteurs, sinon le principal, de la détérioration de ces lieux, non seulement en raison des touristes de plus en plus nombreux qui y séjournent, mais aussi par

les besoins de ces touristes en piscines et autres exigences comme l'arrosage des gazons, auxquels répondent les hébergeurs. Pendant ce temps, le désert avance et réduit petit à petit l'espace oasien, que recherchent ces touristes et ces promoteurs : « L'avancement du désert est une réponse naturelle qui ne s'est pas fait attendre. Les dunes de sable font aujourd'hui partie du paysage à M'hamid, Ktaoua, Fezouata, voire même à Ternata en amont de Zagora. Elles envahissent les champs, enterrent les équipements y compris les canaux, les routes et les habitations, ce malgré l'effort fourni par les services techniques de l'État et la société civile » (Ait Hamza et al., 2010).

Une concurrence autour de la main d'œuvre qui fuie le secteur agricole

L'arrivée d'une activité nouvelle offre des salaires qui, même s'ils sont faibles et peu généralisés, ont l'avantage d'être durables et réguliers, ce que n'offre pas l'agriculture oasienne. Par ailleurs les conditions de travail qu'offre le tourisme dans les petits établissements, sont perçues comme plus confortables et plus valorisantes que celle du travail de la terre. De ce fait, les jeunes des oasis ont tendance à fuir l'agriculture et souhaitent plutôt travailler dans le tourisme comme guides ou hébergeurs ou employés. Ce choix leur offre de surcroît la possibilité d'un contact direct avec des étrangers et une ouverture. S'installe donc dans nos oasis, touchées par le tourisme, une véritable concurrence avec l'agriculture autour d'une main-d'œuvre qualifiée pour cette dernière, mais qui préfère la première activité. On peut là aussi s'interroger sur le devenir de cette agriculture.

Il s'agit ici d'une grande question de durabilité puisque si l'agriculture recule et que l'oasis n'est plus là, la région perdra son attractivité pour l'activité touristique. C'est ainsi que nous concluons que la présence des projets touristiques dans la vallée du Draa avec tout ce qu'ils offrent comme opportunités impactent aussi le volet écologique. Malgré la faible capacité d'accueil de ces établissements qui permet la présence d'un nombre réduit de touristes, cette situation de liberté au niveau du montage et de la conception du projet mène à une surexploitation des ressources locales qui, si elle permet une meilleure vente du produit touristique, n'assure pas la durabilité des ressources, ce qui risque d'affecter non seulement l'agriculture mais également une future prospérité du tourisme oasien.

Conclusion du chapitre sept

L'arrivée des nouveaux promoteurs touristiques dans les oasis du Draa qu'ils soient nouveaux résidents étrangers ou acteurs locaux, si elle participe à la mise en tourisme par le bas de ces espaces spécifiques, ne se passe pas sans effets sur le territoire.

Malgré le silence de nos répondants sur tout le volet économique de leurs projets, la réalité montre qu'il existe des effets économiques, minimes soient-ils, sur la population locale et sur le territoire. Les porteurs de projets étrangers et marocains mobilisent des capitaux moins importants que les grands investisseurs en hôtellerie, mais arrivent à créer des emplois et à générer des bénéfices qui permettent de vivifier en partie la région. En effet, ce tourisme d'arrière-pays, à travers l'offre touristique, est une activité économique importante pour une région rurale pauvre, même si au départ il s'est développé de façon spontanée en dehors des politiques publiques.

Aujourd'hui et suite à l'arrivée des porteurs de projets étrangers auxquels se sont joints les hébergeurs locaux, le pays d'Ouarzazate dispose d'une offre plus structurée qui participe concrètement au processus de sa mise en tourisme même à travers des petits et moyens établissements avec une catégorie considérable de maisons d'hôtes 2^{ème} catégorie. Vue la nature de la région, ce tourisme d'arrière-pays qui suppose des établissements de petite ou moyenne taille ne permet pas de recevoir des touristes en grand nombre comme le tourisme classique et mobilise des petits groupes qui devraient théoriquement ne pas impacter négativement les ressources locales.

Ces projets génèrent des effets économiques directs sur leurs porteurs ainsi que sur la population locale. Il s'agit de retours sur investissement pour les premiers et d'offres d'emploi pour les jeunes locaux. Cependant, la comparaison des capacités d'emploi (à travers le nombre d'emplois par lit) des hôtels classiques et des établissements enquêtés montre que concrètement ces établissements ne créent pas beaucoup d'emplois. Mais malgré cela ils participent à l'émergence d'un territoire économique qui connaît des entrées d'argent (le capital investi par ces étrangers et les recettes du tourisme). En plus des répercussions réelles des projets portés par les étrangers sur le territoire et sur les locaux, nous avons pu identifier des effets également à travers l'exemple donné aux hébergeurs marocains, soit à travers la modernisation de leurs anciens « hébergements chez l'habitant », soit à travers de nouvelles créations. Aujourd'hui, les projets portés par les Marocains gardent un caractère familial mais avec une offre plus

structurée qui s'est inspirée des projets mobilisés par les étrangers, en fournissant un effort dans les services, les prestations et même la décoration de l'établissement. Nous avons des porteurs de projets marocains qui ont le profil d'investisseurs, ayant fait évoluer leur affaire et d'autres qui passent du statut « employé » au statut « porteur de projet ». En revanche, les effets de ces projets sont très limités en termes d'emplois et de capitaux investis dans le territoire.

Il reste que les conséquences environnementales, si elles sont encore limitées, s'annoncent inquiétantes si rien n'est fait pour encadrer et réguler les implantations pour qu'elles s'écartent des terres agricoles et pour l'introduction de bonnes pratiques notamment en termes de consommation d'eau.

Enfin, les acteurs étrangers et marocains se présentent ici comme des acteurs agissant du bas qui mobilisent une activité économique à bénéfice moyen. La convergence de ces projets permet non seulement l'émergence de ce territoire mais également la construction d'une image de marque commercialisée par le biais des établissements sur place. Cette image se concrétise par la valorisation de l'habitat en terre qui est l'objet d'un processus de patrimonialisation.

Chapitre 8. Tourisme, patrimoine et nouvelle image du Pays d'Ouarzazate

Les initiatives mobilisées par le bas qui vont à la rencontre des stratégies et politiques initiées par le haut sont à l'origine de l'émancipation d'un territoire, qui tout en s'appuyant sur son héritage architectural et culturel, émerge face à des pôles touristiques plus puissants. L'émergence d'une destination passe toujours par la diffusion d'une image qui fait rêver des touristes prêts à vivre de nouvelles aventures. Et le mythe du désert ainsi que le slogan de « la route des milles kasbahs » agissent comme des stimulants pour voyager vers des régions où on retrouve cette image. Tel est le cas d'Ouarzazate et des régions autour d'elle. Aujourd'hui la construction de l'image ne se base plus sur le seul mythe, mais sur une commercialisation réelle de la destination.

Sur le plan national, la promotion des destinations touristiques se fait au niveau de l'Office National Marocain du Tourisme qui médiatise les potentialités de chaque région par le biais de flyers, magazines et en participant à des salons à l'échelle internationale. La promotion de la destination Ouarzazate se fait aussi au travers des établissements qui, en référant leurs sites dans des moteurs de recherches, participent à la visibilité de la région pour répondre à la recherche du nouveau touriste à travers des mots clefs. C'est ainsi que nous étudions dans un premier temps la construction d'une nouvelle image de la région d'Ouarzazate induite par de nouveaux modes de commercialisation. Etant donné que cette commercialisation fait du pays d'Ouarzazate une destination prisée par les touristes et promue aux porteurs de projets. La nouvelle image se construit autour de la principale attraction de la région qui est l'héritage de l'architecture en terre.

Cette installation des porteurs de projets étrangers et cette construction d'une nouvelle image, ne sont pas sans conséquences sur le territoire et ses composantes à caractère patrimonial. Au départ, ne disposant que d'une valeur historique, ces composantes deviennent des éléments patrimoniaux suite à l'arrivée de ces acteurs étrangers. Dans une troisième section, nous étudions le déclenchement d'un processus de « patrimonialisation » ; Pour ce faire nous nous limitons dans cette analyse aux édifices et structures en terre (kasbah et ksour), qui sont soit reconvertis en établissement d'hébergement, soit pris comme modèle à suivre pour une

construction d'un nouveau bâtiment à l'identique. Il s'agit donc d'étudier les étapes de ce processus depuis le déclenchement jusqu'à la reconversion et la mutation de ces derniers pour des finalités touristiques. Finalement, nous analysons les effets de la patrimonialisation importée par les acteurs étrangers sur les acteurs locaux (population locale et porteur de projets marocains) et le regard que ces derniers portent sur les éléments patrimonialisés.

1. La construction d'une destination touristique sur le net : La dissémination d'une image originale

La notoriété que connaît aujourd'hui le pays d'Ouarzazate a été permise par l'ensemble des ressources architecturales qui se traduisent aussi par une cohérence paysagère et culturelle. Mais cette notoriété de la destination doit beaucoup aux moyens que permettent les nouvelles techniques de communication.

La présence des acteurs étrangers et locaux participe manifestement à la dissémination d'une image de la destination basée sur les activités, les prestations et les services proposés, et qui nécessite une commercialisation faisant largement appel à l'Internet. Ce dernier canal est le plus utilisé, mais n'est pas le seul moyen de promotion, même si l'ensemble des établissements présents dans la région a recours aux portails d'Internet et aux centrales de réservation (Booking, Tripadvisor, Splendia, Expedia...), sans oublier leurs propres sites et blogs (Figure 12).

« ... l'Internet, (...) mise à part l'internet, l'internet ! C'est fou mais il n'y a plus que cet outil, c'est le plus facile et le plus efficace. Voilà il y'a quelques guides touristiques sur lesquels on est mais ce n'est même pas nous qui ont fait la démarche parce que c'est fait un peu naturellement, chez des étrangers également des anglais, il y'a même des français, trois... mais spécialement c'est internet »²²²

« On a internet, voilà, c'est vraiment très important, on ne peut pas s'en passer pour les réservations, toutes les agences de voyage, tout passe par internet »²²³

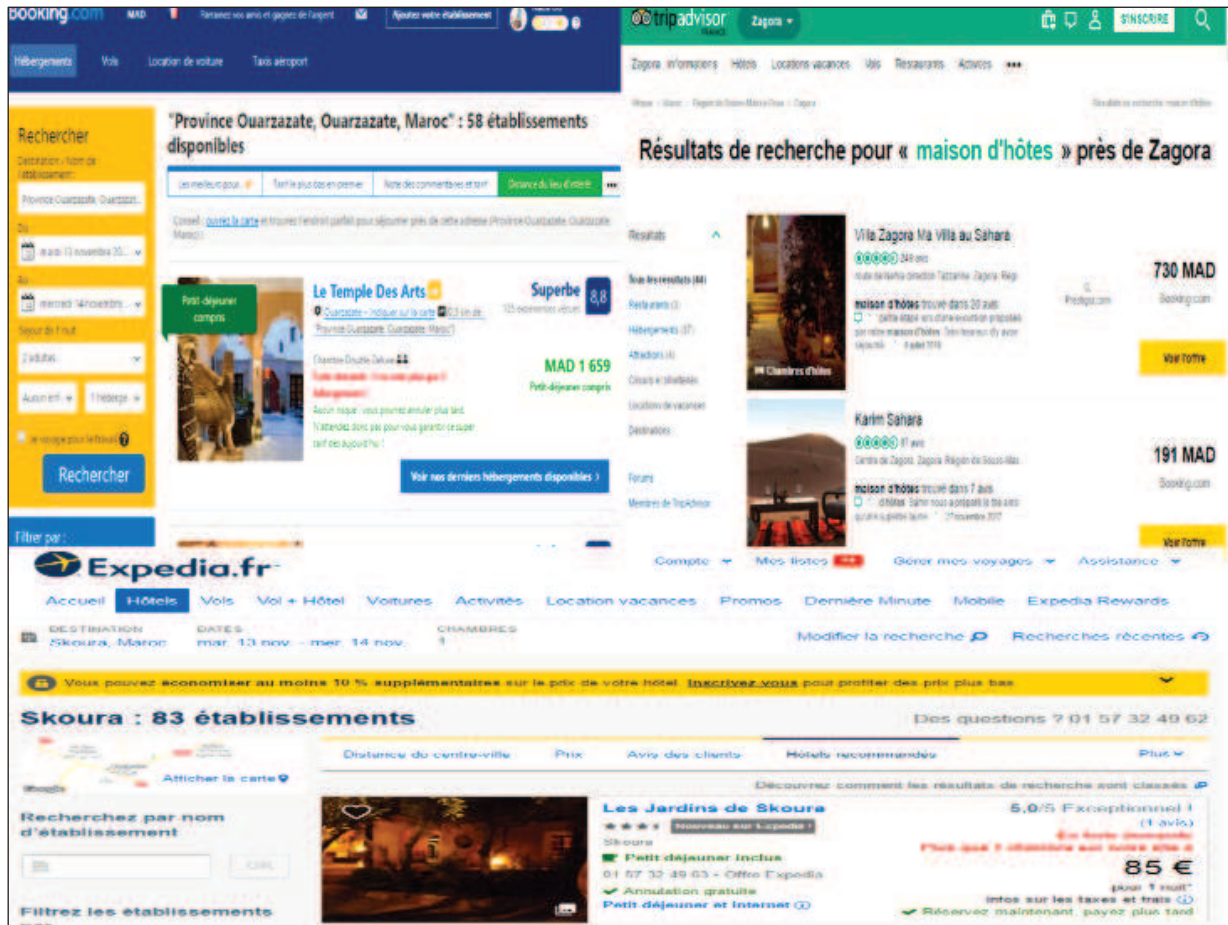
« Maintenant booking.com parce que c'est malheureusement incontournable, c'est indispensable, malheureusement parce que ça coûte cher quand même, ça c'est contraignant, mais ils envoient quand même beaucoup de gens, à mon avis on ne peut pas se permettre de ne pas être sur booking »²²⁴

²²² Ibid., Note 30, p.122

²²³ Ibid., Note 28, p.121

²²⁴ Ibid., Note 18, p.75

Figure 12-Forte présence des établissements étudiés sur diverses plateformes sur Internet



Source : sites internet

La commercialisation via les agences de voyages et les Tour Opérateurs perdure même si ces canaux perdent le monopole de la commercialisation des établissements qu’ils avaient autrefois. Nos répondants ont affirmé avoir travaillé avec de petites agences de voyage à l’échelle locale (Ouarzazate) ou nationale (Marrakech, Casablanca...), mais aussi avec de grandes agences internationales suisses, allemandes et anglaises. D’autres (3 établissements) comptent sur leurs propres agences de voyage qui commercialisent totalement ou partiellement les chambres des établissements.

« 90% de la vente de l’établissement se fait par le biais des agences, mais nous sommes nous même le plus grand client de la maison c'est-à-dire qu’on travaille avec différentes agences de voyages au Maroc à peu près 80 agences mais nous même « désert et montagnes » sommes la plus grosse agence qui travaille dans la maison. Pourquoi, parce qu’on organise des circuits et qu’on le fait forcément de sorte que ça démarre d’ici »²²⁵

²²⁵ Ibid., Note 32, p.123

« On a notre agence mais ça nous fait pas vivre, c'est une petite agence, donc ce n'est pas ça qui fait vivre la maison. »²²⁶

Les canaux de promotion appréhendés par ces porteurs de projets étrangers pour commercialiser leurs établissements sont semblables à ceux utilisés par de grands établissements d'hébergement. La commercialisation reste le seul moyen de la réussite du projet d'où les efforts avancés à ce niveau même si quelques porteurs de projets font plus d'effort que le reste.

« ...écrire aux journaux, (...) on a des amis qui sont journalistes (...) et qui travaillent pour le tourisme, l'hôtellerie, la restauration par exemple c'est des magazines papiers, magazines web. Enfin, c'est nous qui commercialisons nos trucs. Après pour le trophée j'avais envoyé à l'Opinion par exemple, Jeune Afrique des choses comme ça, il faut que je renvoie un mail à la Tribune, j'ai été publiée mais voilà, relance à nouveau le truc. On est pas mal sollicité aussi, là on a un article qui vient de paraître dans un journal italien, alors on a eu un article dans le Monde quand on a ouvert et notre page presse on a plus d'une dizaine d'articles à notre actif et moi je cherche encore. Là, j'ai contacté TV5, je ne trouve pas de retour, j'ai discuté avec quelqu'un du CPT donc ça sera pas mal si on arrivait à avoir une émission, j'ai lancé une bouteille à la mer on verra bien, »²²⁷

Des fois la commercialisation elle-même est sélective. C'est le cas d'une maison d'hôte (1^{ère} catégorie) à Skoura, qui fait partie d'une chaîne volontairement élitiste « relais & châteaux ». Cet établissement, tout en fonctionnant exclusivement avec les anciens canaux de commercialisation (Salons et agences de voyage) adopte un marketing assez propre au produit identifié. La maison d'hôte adopte un mode de commercialisation distinct à l'échelle locale et nationale, d'où son absence sur les sites de réservations communs (booking...).

« (...) le produit est tellement spécial et on vise quand même des profils de clients qui ont un certain budget, ces clients là et les hôtels très spéciaux comme nous, on l'a joué vraiment à l'ancienne. Agent de voyage, nous on a une seule réservation à Marrakech, on fait des salons. On fait plusieurs à Marrakech, par exemple, c'est très sélectif, une rencontre entre les produits hôteliers haut de gamme, les agents hôteliers haut de gamme, ça coûte des milliers d'euros, c'est très sélectif. On fait des salons à l'étranger, Sao Paulo. On prend une grosse partie de notre commercialisation nous-même, on est membre d'une chaîne volontaire, qui redirige les clients vers nous aussi et puis on est en contact avec plusieurs agents de voyages haut de gamme, parce que, il faut vraiment que ça soit bien expliqué. »²²⁸

²²⁶ Ibid., Note 38, p.125

²²⁷ Ibid., Note 27, p 120

²²⁸ Ibid., Note 160, p.182

Néanmoins, la présence dans les salons n'est pas accessible à l'ensemble de nos répondants qui justifient leur absence par la faible capacité d'accueil de l'établissement qui n'exige pas une telle mobilisation. Ceci n'empêche que, comme mentionné précédemment, quelques établissements se présentent dans de grands salons internationaux.

« Je l'ai fait une fois, je suis allée à un salon de tourisme solidaire à Liège en Belgique, ça n'a rien apporté du tout, je n'ai pas une structure assez importante, enfin, il y'a peut-être le fait de ne pas avoir un établissement assez important »²²⁹

A côté de cela certains s'inscrivent aussi dans les organisations régionales ou locales de promotion. L'affiliation au réseau RDTR²³⁰ ou l'association des maisons d'hôtes permet à la fois de faire connaître le projet, d'être informé des nouveautés et surtout d'appartenir à un groupe de travail. Si on insiste sur ces différents canaux de promotion et de commercialisation de nos structures d'hébergement, c'est parce que ces supports participent à la construction de l'image de la destination. Plateformes, site-web, blogs, grands sites de réservation s'appuient dans leurs communications sur des messages bien illustrés et véhiculant des mots clés typiques. Il y a donc la confection d'une image virtuelle par le bas, mais qui est projetée directement sur les réseaux, ce qui aboutit à une connexion directe avec le système monde, avec pratiquement peu d'intermédiaires.

La commercialisation de ces établissements crée une visibilité du territoire à l'échelle mondiale tout en façonnant un imaginaire des lieux. Ces projets, en faisant appel aux méthodes de commercialisation des grands établissements hôteliers, tentent de se conformer aux normes du concept du développement durable. Ils mettent en avant le recrutement d'un personnel parmi la population locale et un approvisionnement de la région. Mais, en plus de la valorisation du territoire, la cohésion sociale et le respect de la nature font partie de ce message. Dans ce message le patrimoine occupe une place de choix.

²²⁹ Ibid., Note 49, p.130

²³⁰ Réseau de Développement du Tourisme Rural, il vise à favoriser les pratiques du tourisme rural au Maroc tout en défendant les intérêts de ses membres. <http://www.maroc-tourisme-rural.com/>

2. La place centrale du patrimoine dans cette dissémination

Bien qu'il ne soit pas la motivation principale de l'installation des porteurs de projets étrangers dans le pays d'Ouarzazate, ni un objet de valorisation programmé, le patrimoine est un élément très important voire même central dans la réussite des projets étudiés dans cette thèse. Plus généralement, l'analyse de l'intérêt porté par ces acteurs à notre région d'étude nous permet de traiter la perception du patrimoine et les effets de leur présence sur ce dernier et ce en nous basant sur leur discours « patrimonial » avancé lors des entretiens.

2.1. Les rapports tourisme/patrimoine de l'architecture en terre

Patrimonialisation importée par le biais du tourisme : un processus linéaire

Pour finir, nous essayons dans cette section de tirer des conclusions quant à l'existence de liens entre mobilité, tourisme et patrimoine, le tout introduisant un processus de patrimonialisation. Ce dernier a été présenté dans un sens positif par Smith (2006) comme un processus qui permet de reproduire ou de pérenniser l'identité des lieux. On peut dire que le patrimoine construit renseigne davantage sur le présent que sur le passé (Smith, 2006). Cette définition est liée aux territoires où il se déroule. Dans notre cas, il s'agit d'un territoire saharien composé d'oasis et palmeraies abritant un patrimoine architectural typiquement berbère. Le patrimoine en question ici est l'habitat en terre qui a été redéfini ou modifié par l'arrivée de ces acteurs étrangers qui recourent à ce type de construction réutilisé dans un concept touristique.

Nos répondants ont manifestement montré leur intérêt pour cette architecture en terre et pour les éléments patrimoniaux présents dans leur nouveau territoire d'installation. Ces derniers se considèrent comme intervenants dans le processus de patrimonialisation et ce en construisant et restaurant des kasbahs qui respectent le cachet local. Cet intéressement apparaît également à travers l'immense souhait de garder les composantes présentes dans les lieux qu'ils occupent. Ceux qui restaurent, essaient de garder le maximum de l'ancien bâtiment et le béton introduit est pour renforcer la structure de ce dernier. Ceux qui construisent un nouvel édifice, tachent à ce qu'il soit semblable à une vraie kasbah ou une maison traditionnelle dans ses aspects extérieurs et intérieurs. Comme le signale Linck (2012) « Le patrimoine se révèle à nous dès lors qu'il est mis en exergue ou qu'il est menacé, qu'il change et que notre rapport aux choses, aux idées, à notre corps, à la nature et aux autres hommes s'en trouve affecté. Ce recentrage nous conduira à parler de patrimonialisation plutôt que de patrimoine ».

« À ma petite échelle oui, parce que j'ai restauré, j'ai construit une maison, j'avais restauré 3 autres, donc j'ai construit dar Laurli, j'ai ma première maison que j'ai revendue, celle-là et puis là où j'habite et encore celle-là à côté, c'est quatre, on a fait une à côté (...) tout est en traditionnel en faisant travailler les mâlems d'ici. Chez moi là-bas à la réception normalement c'est tellement en mauvaise état qu'il a fallu tout faire retomber et construire. Mais il y'avait une porte de l'ancienne kasbah, deux portes exactement et donc plutôt que de tout faire tomber, j'ai coulé dans le mur en terre des piliers en béton pour qu'ils ne se voient pas et pour faire un plancher en béton pour construire au-dessus. Alors que normalement il aurait fallu faire tomber mais il y'avait ces deux portes que je considère comme partie du patrimoine.»²³¹

« Un peu, sur une petite échelle, le fait que j'ai construit en respectant l'architecture locale, en utilisant les matières de la région, la déco locale. Mais il reste que sur une plus grande échelle, il y'a plusieurs kasbahs en ruine et qu'on ne pourra pas sauver et c'est bien dommage de perdre ce patrimoine. »²³²

Donc, à l'encontre de la population locale qui a un regard indifférent vis-à-vis de ces édifices, ces porteurs de projets portent un regard externe différent qui permet de révéler ces ressources endormies (Ksar ou kasbah). Nous assistons par-là à un processus linéaire qui fait que le regard (1) appliqué sur l'objet patrimonial entraîne des sensations positives qui donnent naissance à plusieurs actions. Ces actions se manifestent à travers la réalisation d'un contact qui devient de plus en plus intime et à travers lequel on essaie de mieux comprendre la population locale, ce qu'il représente pour eux et l'intérêt de ce patrimoine.

Figure 13-Schéma linéaire du processus de patrimonialisation dans le Pays d'Ouarzazate



Source : Conception personnelle

²³¹Ibid., Note 18, p.75

²³²Ibid, Note 40, p.125

L'action (2) qui suit est l'appropriation de ce dit patrimoine à travers l'achat, la location ou la reconstruction à l'identique. La commercialisation de ce bien par le biais du tourisme suit et le bâtiment change de fonction passant d'un lieu d'habitat à une structure d'accueil des touristes. Ceci signifie que nous sommes face à des acteurs qui ont un « rôle dans la construction, la mobilisation et la valorisation des ressources territoriales et patrimoniales » (Landel et Senil, 2009) et qui s'impliquent volontairement dans un processus de patrimonialisation importée (3). Cette patrimonialisation importée est une conséquence à la fois du tourisme et de la mobilité en général qui a permis aux porteurs de projets étrangers de participer à ce processus (Figure 13).

La kasbah en terre: entre patrimoine et lieu d'habitation

Nos répondants laissent transparaître dans leurs discours une bienveillance envers la composante architecturale présente dans le pays d'Ouarzazate. La description de cette composante varie d'une personne à l'autre : on parle du « typique », du « local », du « traditionnel », de l'« authentique » ou du « berbère ». Un autre argument développé pour expliquer la participation de cette architecture dans le processus commercial concerne non seulement l'aspect esthétique de cette architecture, mais le fait aussi d'y habiter. « Il n'est pas simple d'habiter le patrimoine ou de transformer en patrimoine à valoriser un habitat qui, s'il n'est pas banal, est devenu socialement populaire » (Nguyen, 2013).

« Ça intéresse d'apprécier l'habitat en terre. Moi c'est quelque chose que j'aime beaucoup, une des raisons pour lesquelles je suis ici c'est ça, alors l'habitat en terre il y'en a partout dans le monde. Mais c'est une raison fondamentale parce que j'ai un grand plaisir à vivre dans une maison comme celle-ci ou à Dar Raha, je n'ai aucun plaisir à être dans les maisons de mes voisins ou les autres à Zagora dans ces trucs en ciment, réfrigérants, gelant, froids. En plus les gens ne font pas de décoration, il y'a pas la culture comme ça donc c'est froid, c'est réfrigérant, (...) des pièces en pisé comme ça, ce type d'habitat se prête merveilleusement pour moi pour un aménagement confortable, du point de vue psychologique. Dar Raha c'était passé comme ça, le mobilier, l'ensemble des utilitaires plus des éléments de décoration mais qui sont la plupart du temps utilitaires et l'ensemble de la maison, de l'habitat et de l'environnement, c'est plus cette unisson là que je suis intéressé !»²³³

C'est ainsi que l'« habitation du patrimoine » répond à un besoin personnel de ces nouveaux arrivés qui cherchent à vivre dans des édifices en terre. L'objectif étant de changer leurs anciens « style de vie », ils commencent par changer le style de l'habitat où ils ont l'habitude de vivre.

²³³ Ibid., Note 43, p.126

D'un autre côté, leur discours s'appuie sur une autre justification de leur présence liée à l'impact sur le patrimoine et sa sauvegarde ;

Photo 18-Ksar restauré et réaménagé en auberge-camping tenu par un couple mixte



Photo : N. Oussoulous, Terrain Agdez2014

C'est ainsi que « Le discours patrimonial est une réponse adaptée à la commande voulant satisfaire à l'exigence d'intégrité et d'authenticité, quitte à voiler la réalité sociale. » (Nguyen, 2013). L'hypothèse de voiler la réalité sociale dans notre cas est fortement présente, la totalité des étrangers présents dans ce territoire n'y vivent pas exclusivement pour une découverte de l'autre et de sa culture mais pour une activité purement commerciale. De ce fait, le discours avancé peut biaiser notre analyse de la réalité de la perception du dit patrimoine.

2.2. Deux tendances : rénovation et construction à l'identique

L'intérêt porté à ce patrimoine est manifesté par le recours, dans la mesure du possible, à l'achat d'anciennes maisons et à la réalisation de travaux de restauration, fortification et rénovations. Cette opération bien qu'elle coûte des fois beaucoup plus chères que la construction d'un nouveau bâtiment, est préférée du fait que les anciens bâtiments regorgent d'histoire, ce qui est un avantage sur le plan commercial. Sur notre échantillon de 40 établissements tenus par des étrangers, 17 structures ont été rénovées sous forme à la fois de maisons, de kasbah et même d'un ksar. Cette rénovation peut s'accompagner d'un agrandissement ou d'une extension.

Nous avons trois cas très spécifiques dans notre échantillon qui n'ont pas simplement recouru à une simple restauration mais sont allés très loin. Le premier cas est celui de cet expert-comptable français qui a repris presque tout un village, dont une partie a été rasée et reconstruite à nouveau, et une autre restaurée tout en ajoutant de nouvelles constructions. Le deuxième cas est celui du premier étranger de nationalité espagnole, arrivé dans notre région d'étude en 1999, qui, fasciné par la kasbah qu'il a louée par la suite, décide de la restaurer et de la transformer en maison d'hôtes (Photo 19). Le troisième cas est celui d'un scénographe qui, en achetant une kasbah en ruine, l'a démolie et reconstruite en essayant de garder les détails de l'ancien bâtiment tout en pensant qu'il garde son histoire en remettant en scène son aspect architectural.

« C'est une kasbah du début du 19ème qui appartient à un marchand de thé, la famille madihi qui y travaille toujours. C'est en bail. C'était en ruine il y'a 16 ans et Monsieur Tessier qui a fait la maison des rêves qui était à la base dans la scénographie théâtrale à Paris a adapté ça à l'hôtellerie. Donc il a amené les architectes et les photographes ; ça été reconstruit entièrement avec les mêmes matériaux, paille, tataoui, c'est totalement différent de la mamounia par ex, c'est une préservation de l'héritage architectural. Ça c'est unique »²³⁴

Photo 19- Evolution du bâti de la kasbah Moro



a- Avant la restauration



b- Après la restauration

Photos : N. Oussoulous, prises à partir de l'album de la kasbah, Skoura 2015

Sur les deux photos nous observons bien la transformation du bâtiment qui avant la restauration se tenait encore debout mais commençait à perdre une partie du haut de la muraille. La restauration ne s'est pas passée sans changement puisqu'il y'a eu l'introduction de quelques modifications sur les tours ainsi que l'ouverture de nouvelles fenêtres. Ce travail de restauration

²³⁴Ibid., Note 160, p.182

ne s'arrête pas là puisque selon notre répondant, cette kasbah demande un entretien permanent, ce qui assurera sa pérennité dans l'avenir.

Ceux qui ont construit de nouvelles structures ont essayé de respecter l'architecture locale. La totalité de nos répondants avancent avoir utilisé les matériaux locaux : la terre, la paille, le bois de roseaux, le bois de palmiers. Et si on utilise du béton on le cache en le couvrant avec de la terre. L'utilisation de la terre se fait en brique et non au gabarit comme cela se faisait dans le passé.

« C'est fait aux matériaux locaux : du bois de roseaux, du bois de palmiers, de la terre, de la chaux, du tadelakt, des tomettes, on a privilégié tous les matériaux locaux utilisés par les artisans locaux »²³⁵

« Nous avons utilisé toutes les matières d'ici, la terre, la paille, tout est fait traditionnel. Ce n'est même pas un gabarit c'était fait avec des briques en terre »²³⁶

Comme avancé avant, la totalité des porteurs de projets enquêtés en admirant cette architecture et ce savoir-faire font preuve d'une connaissance approfondie des détails des matériaux et même des techniques de construction. Mais ce savoir-faire, parfois ne répond pas à leurs exigences et besoins. Chose qui peut s'expliquer par un certain décalage cognitif entre le porteur de projet en provenance d'un pays occidental et l'artisan ayant vécu et travaillé dans la région.

Beaucoup de ces porteurs de projets ont été confrontés à cette situation difficilement gérable surtout lorsqu'il s'agit de démolir et refaire la même chose afin d'obtenir le résultat souhaité et imaginé par le promoteur. C'était le cas d'une britannique qui a investi doublement l'argent pour la construction de sa maison d'hôtes en suivant les techniques locales l'architecture locale et qui par la suite apprend que le travail a été mal réalisé.

“Well I did know about mad doop building, they said that the mad should be mixed with barley, they put too much in which makes it weak. They also should put it in and leave it until the organic material disappears so there is no food for termites because they want to eat, you know! if the magless mixed and left for few days with lime in it would be harder more strong when it's raining and also not valnebale to termites, the builders in this area should know that. I should have known the builders don't know it. R2: there are now new builders, the old builders who know about the area, about materials, about interaction

²³⁵Ibid., Note 27, p.120

²³⁶Ibid., Note 62, p.134

between materials are dead and they didn't transmit all their knowledge to new generation”²³⁷

La fragilité du matériau, l'existence des termites et la nature du climat exigent une connaissance parfaite des techniques de construction. Nous rappelons que ce savoir-faire qui a été transmis par les générations précédentes, confronté aux exigences d'aujourd'hui et à l'ouverture sur d'autres cultures, n'a pas connu une modernisation ou une adaptation aux nouveaux besoins déclarés.

Cependant, une volonté est clairement présente, il s'agit de l'envie de la réalisation d'une rencontre entre d'une part les savoirs, et le savoir-faire locaux détenus par la population locale et d'autre part le savoir-faire apporté par des acteurs étrangers du territoire. Ceci dit, nous sommes face à une altération de cet héritage qui semble banale au premier lieu mais qui mène à une reformulation de nouvelles images chez les locaux qui font des efforts afin de pouvoir s'aligner sur ces nouvelles exigences.

Photo 20-des artisans locaux en train de restaurer une ancienne kasbah



Photo : N. Oussoulous, photos prises à partir de l'album de la kasbah, Skoura 2015

Donc pour ce type de construction, on ne peut avoir recours qu'à des artisans locaux. Le chantier de construction dure en moyenne 3 années et la durée de la restauration varie selon les dégâts ayant atteint l'édifice. En réalité, la perception de ces artisans est liée à l'histoire et au passé, « La figure de l'artisan marocain traditionnel est celle d'un truchement qui conjuguerait le passé au présent, celle d'un patrimoine historique vivant » (Buob, 2010). Pour les nouvelles

²³⁷ Ibid., Note 45, p.127

constructions et quoiqu'elles soient revêtues par du pisé, ce qui leur fait garder le charme et l'aspect d'une vraie kasbah, la structure est réellement faite en béton aussi bien que les piliers et ce pour pouvoir faire des étages en toute sécurité.

« ... En pisé et puis c'est une structure béton pour pouvoir faire un étage »²³⁸

Ça c'est en terre, tout est en terre, il y'a une structure en béton, les piliers pour la sécurité : ça c'est béton. Vous allez voir qu'il y'a entre les roseaux un vide mais on est en train de faire tout ça comme ça, pour éviter que les scorpions parce que quand les gens demandent s'il y'a des scorpions je dis bien sûr il y'en a mais en est en pleine palmeraie ça c'est normal, il y'a au sud de l'Espagne, au sud de la France donc ici bien sûr qu'il y'en a. Donc, on essaie de protéger le maximum»²³⁹

Ces acteurs essaient donc de garder ou de reproduire l'architecture des kasbahs et font appel au savoir-faire local à travers des artisans autochtones qui utilisent des matériaux locaux. Ces édifices ont la capacité de s'adapter aux conditions climatiques de la région, et sont de ce fait moins froid l'hiver et moins chaud l'été.

« C'est une maison qui a été construite en traditionnel avec les murs en pisé, (...), c'est moins chaud l'été moins froid l'hiver, donc ça c'est agréable voilà avec des entreprises de la région... »²⁴⁰

« On comprend pas pourquoi, mais qu'est-ce qu'on se sent bien, c'est le pisé en particulier du point de vue du bruit, les gens ne réalisent pas, ce n'est pas seulement l'isolation thermique, le bruit c'est génial, Dar Raha il pouvait y avoir 25 personnes y compris familles avec enfants plus le personnel, pas de bruit, personne ne se plaint jamais. Les enfants sont insupportables, rien, ni le jour ni la nuit, grâce au pisé, c'est fabuleux »²⁴¹

Et puisque les travaux de rénovation peuvent durer longtemps et coutent très cher, quelques-uns optent pour du nouveau bâti. Nous rappelons que sur notre échantillon de 40 établissements tenus par des étrangers, nous comptons 23 établissements nouvellement construits et 17 établissements rénovés et restaurés, parmi ces derniers existent d'anciennes maisons et des kasbahs.

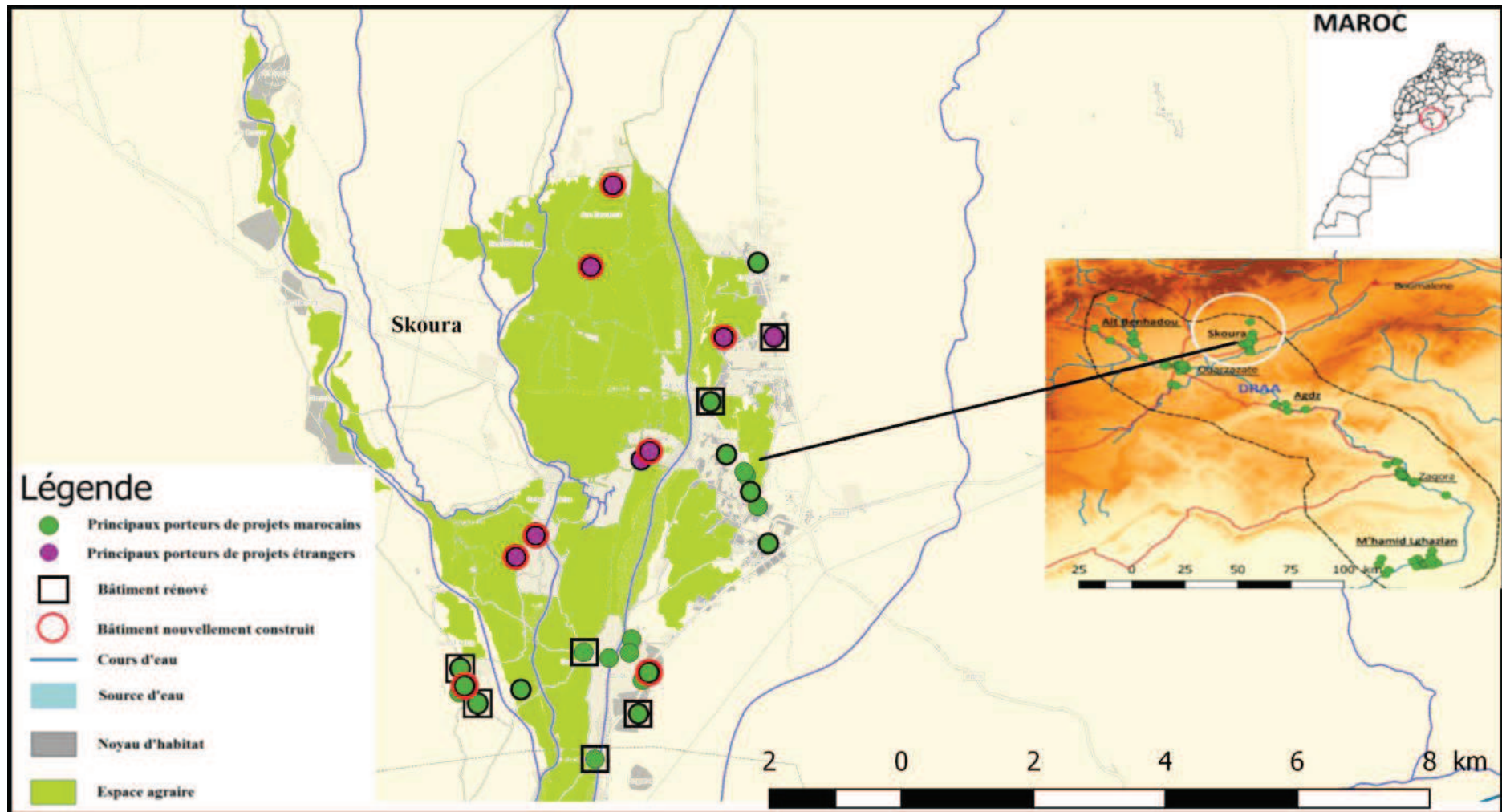
²³⁸ Ibid., Note 28, p.121

²³⁹Ibid., Note 33, p.123

²⁴⁰ Ibid., Note 18, p.75

²⁴¹Ibid., Note 43, p.126

Carte 13- Localisation des établissements d'hébergement rénovés et nouvellement construits dans la palmeraie de Skoura



Source : Relevé personnel

La carte 13 illustre la répartition de ces deux types de bâtiment dans le site de Skoura. Notons cependant le principal enseignement de cette carte : Alors que l'essentiel des bâtiments rénovés se situent à la lisière de la palmeraie et sont le fait de propriétaires marocains, tous les bâtiments nouvellement construits et qui sont à l'initiative des investisseurs étrangers, se situent en pleine palmeraie et donc sur d'anciennes parcelles agricoles. Cela nous renvoie à nouveau au problème environnemental et à la question de durabilité posée dans le chapitre précédent. Les moyens financiers des résidents étrangers entraînent un mitage de l'espace agricole et son recul.

Dans les deux cas, la reconstruction à l'identique ou la restauration d'anciennes demeures pour une réutilisation en activité touristique, participent à la conservation d'une architecture ancestrale, d'une identité et d'un patrimoine.

2.3. Les relations patrimoine/tourisme : des rapports complexes et pas toujours sereins

Ouarzazate et sa région s'identifient à une image patrimoniale basée sur l'architecture en terre. Aujourd'hui, les politiques publiques s'appuient sur cette spécificité architecturale pour une valorisation programmée de ce territoire. Les porteurs de projets étrangers, en réutilisant ces ressources, participent au processus d'une patrimonialisation importée. Il s'agit donc dans ce qui suit de suivre la reconversion de l'objet patrimonialisé (kasbah et maisons traditionnelles), de comprendre le déroulement du processus de sa patrimonialisation ainsi que la diffusion d'un tourisme qui repose sur des ressources patrimoniales mises en valeur par les acteurs étrangers.

Une sauvegarde effective mais aussi une défiguration

Comme déjà présenté dans le deuxième chapitre, en dehors des édifices qui ont fait l'objet de conservation par leur transformation en maisons d'hôtes, le reste des kasbahs est aujourd'hui dans un état de fort délabrement et est menacé de disparition (photos 21 et 22). Rappelons rapidement les causes de leur abandon qui relèvent des intempéries qui déstructurent le pisé car matériau très fragile, des facteurs humains comme les problèmes d'héritage et le développement de l'esprit individualiste en faveur des maisons individuelles, sans oublier le coût de la restauration assez élevé pour le niveau de vie des populations locales qui finalement délaissent leur héritage pour toutes ces raisons.

Photo 21-Un ensemble de kasbahs démolies



Photo 22- Plafond d'une kasbah très abimé



Photo : N. Oussoulous, Terrain M'hamid, Agdez 2015

En revanche, la forte valeur historique de ce patrimoine et son aspect attractif attirent ces étrangers qui tout en réhabilitant cet héritage qui tombe en ruine, cherchent à en tirer un profit économique. L'avantage de ce fait est la rénovation de quelques kasbahs, qui grâce à une nouvelle fonction, l'hébergement touristique, sont certainement sauvées du danger de la disparition qui les menace.

Mais ce processus mis en place, que ce soit la restauration des kasbahs ou la construction à l'identique, est réalisé principalement pour répondre à la demande des touristes qui sont attirés par ces demeures et cherchent à y séjourner, surtout quand il s'agit d'un lieu disposant d'une histoire. Selon Linck (2012) « La valorisation marchande de ressources patrimoniales s'inscrit bien également dans une procédure de patrimonialisation : elle dit ce qui « fait patrimoine » et présuppose un aménagement du rapport d'appropriation et du patrimoine lui-même. ». Donc la

valeur marchande de cette architecture a accentué l'intérêt porté par les touristes et a fait de ces porteurs de projets des acteurs participant au processus de patrimonialisation.

Il reste que ces porteurs de projet étrangers expriment une sensibilité face au patrimoine des kasbahs qui se dégrade et reconnaissent l'ingéniosité de l'architecture locale et l'originalité des matériaux.

«... C'est un bel endroit, c'est dommage que c'est pas tellement mis en valeur, c'est comme les kasbahs tout au long de la route là elles tombent toutes en ruine (...), c'est le patrimoine de la vallée et bientôt il faut encore quelques pluies et il y'aura plus rien... »²⁴²

L'intérêt porté à ces édifices peut être aussi justifié par la volonté de perpétuer la structure patrimoniale et le site où elle existe. Pour ce faire, ils choisissent des sites de paysages avec des vues panoramiques sur d'anciennes kasbahs. Un moyen de faire plonger les touristes dans un cadre de séjour typique et original. Le patrimoine ici est un moyen puissant de commercialisation qui permet d'attacher les touristes en les mettant dans un cadre historique ancien.

« La kasbah juste en face bon ça permet d'admirer la kasbah, l'histoire de Tamenougalte, tous les clients qui viennent ici vont obligatoirement à la kasbah de Tamenougalte »²⁴³

Mais cette patrimonialisation déclenchée par ces étrangers peut avoir parfois de sérieuses limites. Certes la restauration cherchant à consolider les édifices doit introduire des matériaux modernes, ce qui débouche sur une architecture hybride incontournable avec le mélange des matériaux traditionnels (pisé, terre et paille) avec le béton. Mais tout dépend du degré d'hybridité, le stade extrême étant une construction entièrement en béton avec un revêtement en pisé, ou une vraie construction en pisé avec l'importation de tous les éléments de confort, notamment d'Europe. Il y'a donc un risque de défiguration de l'aspect architectural des édifices.

« il y'a du pisé donc c'est traditionnel mais il y'a aussi du béton enfin oui, de l'isolant, il y'a des matériaux ; des fenêtres doubles vitrages c'est aussi des matériaux qui sont venus d'Europe, beaucoup d'aménagement sont venus d'Europe tout ce qui est ma menuiserie à moi, le bar il vient de l'Italie, on utilise les matériaux d'ici mais »²⁴⁴

²⁴²Ibid., Note 18, p.75

²⁴³ Ibid., Note 27, p.120

²⁴⁴Ibid., Note 32, p.123

Par ailleurs, il y'a tous les éléments qui accompagnent cet habitat et qui font partie intégrante de l'ensemble. Dans ce cas il arrive qu'on réduit ce qu'on présente comme patrimoine à des objets simples et rudimentaires (un tajine ou un tapis) ou alors à des éléments qui sont sortis de leurs contextes comme une tente de nomade que l'on va dresser au sein du Kasbah, alors que ce mode d'habitat n'a rien à voir avec l'habitat sédentaire qu'est la kasbah. Dans ces cas la mise en avant d'un tel patrimoine réduit ou délocalisé comporte un risque d'ambiguïté et de confusion qui s'installent dans les esprits des visiteurs. Il n'est plus question de spécificité locale, régionale ou territoriale (Planche de photos 3).

« L'architecture déjà, elle est 100% locale, les tagines, la tente que vous voyez à l'entrée, tout ça c'est en respectant le patrimoine local »²⁴⁵

« Pour la décoration on s'est basé sur tout ce qui est berbère, les tapis, les trucs de la décoration tout est berbère-arabe et les salles de bain en tadelakt, zelijbeldi... »²⁴⁶

Planche de photos 3-Quelques objets de décorations d'une maison d'hôtes et des éléments vestimentaires présentés dans les chambres de clients comme prêt à porter traditionnel

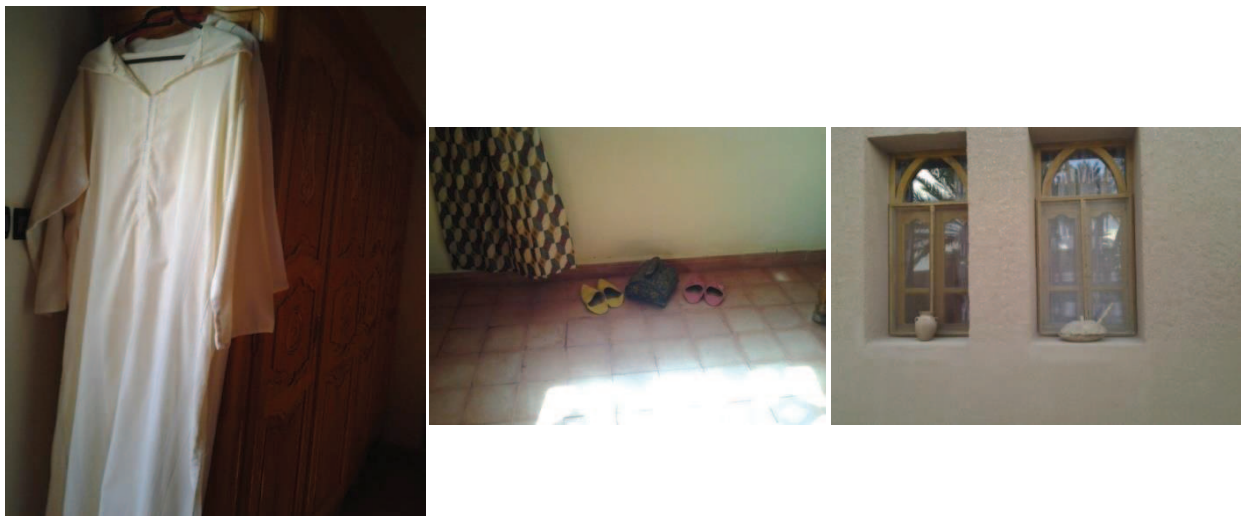


Photo : N. Oussoulous, Terrain M'hamid, Zagora 2016

La confusion et l'ambiguïté augmentent encore plus lorsque les hébergeurs imaginent des éléments décoratifs en grand nombre entièrement étrangers non seulement à la région, mais au pays car empruntés à d'autres cultures et civilisations. Effectivement notre surprise a été grande quand lors de la visite d'une maison d'hôte bien connue, dont les couloirs, la salle de séjour et les chambres étaient décorés par des statuettes africaines et divers autres objets d'origine indienne et européenne (photo 23).

²⁴⁵ Ibid., Note 52, p.131

²⁴⁶ Française de 67 ans, installée à Skoura depuis 2003

Photo 23-Statut africaine ancrée dans l'espace d'une maison d'hôte en pleine oasis du Draa



Photo : N. Oussoulous, Exploration du terrain, Boulmane Dades 2014

Différentes interprétations

Une fois patrimonialisé, l'héritage est en mesure de générer une valeur économique. Si « le patrimoine architectural est (...) ce qui donne valeur à un lieu », c'est au sens de valeur à la fois symbolique et économique (Bourdin, 1992, p. 21). Le patrimoine représente ainsi une forme de capital économique (Graham, 2002). L'arrivée des premiers touristes a ainsi révélé la particularité de cette architecture à travers un nouveau regard. Tuans (1990) signale que les visiteurs ont une appréciation esthétique, résultat d'un point de vue extérieur. Ces touristes-visiteurs ont le pouvoir de réveiller des ressources endormies ou fusionnées au paysage habituel du territoire.

Mais si les touristes et ceux ayant créé une offre pour répondre à ces touristes ont enclenché le processus de révélation de ces ressources latentes, les restaurations et les réaménagements des kasbahs engagés restent fortement liées aux motivations des touristes, mais aussi à leurs besoins. La réalisation d'un certain confort fait partie de ces besoins et peut aboutir à la dénaturation de cet héritage patrimonialisé grâce au tourisme.

Finalement, cette problématique de la valorisation patrimoniale par le tourisme est plutôt une affaire collective. Dans notre région d'étude, c'est l'ensemble des acteurs présents dans ce

territoire qui participent directement ou indirectement à ce processus : les porteurs de projets étrangers, la population locale, les touristes et quelques institutions publiques ou semi-publiques. Les dynamiques créées par les acteurs du bas, vont à la rencontre des politiques publiques qui interviennent du haut à différents niveaux pour créer les conditions d'un développement touristique. Nous avons présenté dans le deuxième chapitre les efforts des politiques publiques dans ce sens.

Mais la thématique de la conservation et de la valorisation du patrimoine est objet de plusieurs **interprétations**, aussi complexes les unes que les autres. La volonté des pouvoirs publics à participer au processus de patrimonialisation est présente à travers plusieurs programmes qui essaient d'organiser cette patrimonialisation rurale en sélectionnant les éléments qui méritent une valorisation.

En fait et malgré tout ce qui a été dit, l'impact du tourisme sur la patrimonialisation par le biais de l'utilisation du patrimoine par le tourisme reste extrêmement faible si on considère le nombre des structures qui tombent en ruine chaque année. Et les professionnels du patrimoine sont plutôt sceptiques quant à la question de la valorisation par le tourisme du patrimoine architectural sous forme de kasbah.

Encadré 2-Entretien avec le directeur du CERKAS

« ... la politique touristique n'est qu'un mensonge, la question du patrimoine et du tourisme ce n'est pas du tout ça. Aujourd'hui en tant que spécialiste du patrimoine, j'affirme que le premier ennemi du patrimoine est le tourisme. C'est le premier ennemi parce que ce secteur n'est pas structuré et le jour où le tourisme se lie au patrimoine, il le casse, pourquoi ? Au niveau de l'espace il n'y a plus d'aménagement, chacun fait ce qu'il veut, tout le monde fait le guide, chacun fait devant sa maison un parking.... On est arrivé à Ait Ben Haddou à 80 bazar et quand tu demandes qui vous a donné l'autorisation du bazar, personne ne répond et le patrimoine ne gagne rien du tourisme, personne ne paie, personne ne restaure (...). Au ksar Ait ben Haddou, tout le monde veut en profiter, il y'a des conflits, de l'escroquerie et personne ne comprend ce qui se passe. Ainsi le tourisme créé des enjeux très dangereux. Du moment où il n'y' pas de tourisme le patrimoine n'est pas important donc c'est bien, personne ne s'y approche. Le jour où tu cherches à le valoriser il y'a des problèmes, des problèmes entre les familles (héritages), chacun veut faire le projet qu'il souhaite. Lorsqu'il y'a un projet de film tout le monde est en conflit, chacun loue une partie de la maison, pire encore ils bâtissent au ciment à l'intérieur du ksar et quand tu les poursuis en procédure au tribunal, ils paient 500 dhs et c'est tout, c'est très difficile à gérer (...). Chaque année nous effectuons 5 restaurations, principalement des greniers et les sites des gravures rupestres. La restauration des kour n'est plus une priorité, 35% des ksours. En fait, pour des raisons économiques, on ne peut pas rénover 3000 ou 4000

kasbahs. Aujourd'hui, il faut que l'Etat encourage l'architecture en terre, avoir une conception de l'espace sinon aujourd'hui tout a changé, Settat est comme Zagora, il n'y'a pas un plan d'architecture spécifique à cette région... Ceci est le dernier rempart avant l'oubli. »

L'extrait dégage une vision plutôt pessimiste quant à la pérennité d'un héritage emblème de la région. Si les kasbahs et les ksours suscitent, à la fois l'intérêt des touristes et des porteurs de projets étrangers, le point de vue d'un professionnel du patrimoine résume les différents problèmes que vit le patrimoine à cause du tourisme. Pour lui, le tourisme représente le premier ennemi du patrimoine et ce pour différentes raisons. Il s'agit de la non structuration du secteur du « patrimoine », ce qui fait qu'une probable liaison avec le tourisme entraîne sa destruction. Il s'agit aussi de l'absence d'un plan d'aménagement adapté à cette région et de l'encadrement des activités commerciales dans des sites patrimoniaux (le cas des bazaristes présents au ksar Ait Ben Haddou). Enfin, une fois que le tourisme s'intéresse au patrimoine, les locaux deviennent conscients de sa valeur marchande et économique et il devient rapidement source de conflits sociaux.

Ces comportements de nature anarchique de la part des locaux à la recherche d'un gain économique ne facilitent pas l'application des programmes émanant du haut ou des organisations internationales (ex : UNESCO). Car ces programmes ainsi que la valorisation ne peuvent se réaliser si cette population locale n'est pas sensibilisée et impliquée, non seulement pour les retombées financières, mais aussi pour une appropriation identitaire.

2.4. Qu'en est-il de la perception des locaux ?

Comme nous l'avons mentionné plus haut, il existe un décalage entre le regard porté sur les objets patrimoniaux par les acteurs étrangers (touristes et porteurs de projets) et celui porté par les acteurs locaux. Le regard porté par les locaux est indifférent face à ce qu'ils abandonnent comme patrimoine matériel qui demeure pour eux un objet habituel ne sortant pas de l'ordinaire. Mais en même temps cette population assiste à une mutation qui touche un objet matériel et qui devient aujourd'hui un objet patrimonial permettant de transférer un ensemble d'idées se rapportant au culturel et à l'identitaire. « Ces références patrimoniales perdent aujourd'hui du terrain, particulièrement dans le registre symbolique et collectif, celui qui est porteur d'identité, devant un patrimoine largement constitué de réalités idéelles et abstraites » (Di Méo, 2007).

Le changement de la fonction de l'ancienne kasbah n'a pas été imaginé par les locaux qui, avant leur intégration dans le système touristique, jouaient un rôle de spectateurs. Mais cette intégration entraîne les locaux dans une vision purement commerciale, « C'est sans doute une marque du post-fordisme et (peut-être ?) ; d'une certaine postmodernité, même si cette tendance donne parfois l'impression de plonger ses racines dans les mouvements folkloristes de la fin du XIXe siècle, par exemple. » (Di Méo, 2007)

Nous devons également évoquer le sentiment de la population locale à l'égard de cette patrimonialisation importée. Pour les habitants en général, du moment où la commercialisation de ces structures en terre permet d'améliorer leur niveau de vie, cette patrimonialisation est perçue positivement. Ils sont aussi conscients que ce qui se déroule dans leur territoire permet de sauvegarder un petit nombre d'édifices en terre même s'ils ont décidé de l'abandonner au profit des maisons en béton.

En revanche, les porteurs de projets locaux et à l'égard de ce que font les étrangers s'intéressent à cette architecture qu'ils essaient de reproduire ou d'entretenir pour leurs établissements. Ceci ne les entraîne pas simplement dans le mimétisme mais montre qu'ils ont pris en compte le regard de l'autre (l'étranger) avant leur inscription à leur tour dans le processus de patrimonialisation du bâti. Le patrimoine est mobilisé par les locaux au profit du tourisme dans d'une vision économique en rendant ledit patrimoine productif et rentable.

« Ils sont complémentaires, s'il n'y a pas de tourisme je ne pense pas qu'il y'aura quelqu'un qui va dépenser un centime pour refaire la kasbah donc sans tourisme, il n'y'a plus de patrimoine »²⁴⁷

Toutefois, lorsqu'un organisme comme l'UNESCO inscrit un site comme patrimoine (le cas du ksar Ait ben Haddou), il limite les modifications à introduire sur les maisons faisant partie de ce site et qui appartiennent encore à des Marocains jusqu'ici.

« L'Unesco n'accepte pas qu'on utilise le béton armé, le ciment. Il doit être traditionnel (...) Q : pourquoi vous n'avez pas de l'électricité ? R : non pas encore, il lui faut un budget très intéressant, parce que c'est pour tout le ksar. L'UNESCO a dit qu'il ne faut pas mettre des poteaux tout doit être sous terre »²⁴⁸

²⁴⁷ Ibid., Note 200, p.222

²⁴⁸ Ibid., Note 203, p.223

En comparant les discours avancés par les acteurs locaux et étrangers, la reconnaissance de la valeur de l'objet patrimonialisé et de son statut comme patrimoine a été premièrement faite par les acteurs étrangers, à la fois les touristes et les porteurs de projets étrangers. Selon son discours, la population locale est moins consciente de la valeur de ce patrimoine et l'utilise simplement pour une finalité économique loin d'être en relation avec son identité et son histoire. Ici se pose la question du rapport entre patrimoine et identité, face à cette patrimonialisation introduite et gérée par des étrangers au territoire.

Conclusion du chapitre huit

Dans le prolongement de l'analyse des effets de la présence des porteurs de projets étrangers dans le pays d'Ouarzazate et après l'étude des effets économiques, sociaux et environnementaux (chapitre 7), nous avons essayé de focaliser le regard sur une autre retombée qui concerne la question du patrimoine. En réalité, la mobilisation des projets en question a permis la diffusion d'une nouvelle image de la destination et ce principalement par le biais de la commercialisation de ces projets sur la toile. « Dans le cadre de la promotion touristique ce sont souvent des documents iconographiques qui sont utilisés pour ériger un territoire en destination et susciter le désir de visite chez le touriste potentiel. » (Bernadou, 2017). En effet, aujourd'hui le passage obligé par la communication sur Internet a remplacé les agences de voyages classiques et contribue à former un imaginaire touristique et à favoriser implicitement la construction d'une nouvelle image de la région.

Cette image se base essentiellement sur l'héritage de l'architecture en terre qui fait la spécificité de la région. L'une des retombées de cette mise en avant est le processus de patrimonialisation suite à la reconversion de ces demeures qui changent de fonction. Cette patrimonialisation fait que les populations locales portent un nouvel intérêt et valorisent un bien présent depuis longtemps mais non perçu comme patrimoine, cet intérêt ayant été révélé par la demande touristique. « Par patrimonialisation nous entendons la désignation d'un objet quelconque comme patrimoine ; il s'agit à la fois d'une sélection (parmi d'autres possibles) et d'une qualification (dont dépendront les usages, « patrimoniaux », qui seront faits de cet objet), autrement dit d'un processus qui consiste à fabriquer du patrimoine. Nous postulons ainsi que le patrimoine n'existe pas à priori, qu'il n'est pas donné, mais construit socialement. » (Sol, 2004).

Mais cette relation entre le tourisme et le patrimoine que nous avons essayé d'analyser n'est pas toujours positive. Le tourisme peut certes sauver quelques édifices qui sont rénovés et perpétuer les techniques traditionnelles de la construction en terre en en édifians de nouveaux en utilisant ces techniques. Il peut injecter des moyens financiers importants à travers les nombreux chantiers de restaurations et de constructions. Il peut changer la perception des locaux vis-à-vis de leur héritage qu'ils patrimonialisent sous l'effet de la demande. Il peut faire rayonner ce type d'habitat dans le monde à travers sa dissémination par le biais de la demande et des messages de promotion touristiques. Mais outre le fait qu'en faisant cela, le tourisme est également gagnant et ne s'implique absolument pas par simple philanthropie. En s'impliquant dans le sauvetage des vieilles demeures et de la culture et les techniques qui les accompagnent, le tourisme élargie son espace, crée de nouveaux produits plus riches et répondant à la demande et se dote de structure d'hébergement originales, attractives et répondant aux nouvelles attentes. Nous sommes donc en présence d'une relation gagnant-gagnant. Cependant si les retombées sur le tourisme sont indéniables, celles qui touchent le patrimoine, ne sont pas toujours positives. La restauration peut défigurer et banaliser le patrimoine ; l'hybridation peut être poussée à l'extrême. L'excès d'imagination pour décorer et meubler ces édifices peut brouiller les images. Et le plus grave la patrimonialisation sans les véritables héritiers de ce patrimoine et avec le regard et les besoins des visiteurs étrangers peut priver les populations locales d'éléments patrimoniaux indispensables à leurs reconstructions identitaires.

Chapitre 9. L'émergence, l'affirmation et la structuration d'un arrière-pays par le biais du tourisme

Le contenu de ce dernier chapitre constitue l'aboutissement de notre démonstration qui s'attache aux résultats territoriaux des processus analysés tout au long des chapitres précédents. Il s'agit d'essayer de comprendre comment les dynamiques déclenchées suite au développement de l'activité de l'hébergement touristique impactent le territoire du « pays d'Ouarzazate ». Dans un premier temps nous allons, à travers quelques statistiques disponibles sur la demande, tenter de suivre l'évolution du phénomène touristique et des modes d'hébergements susceptibles de concurrencer ou de compléter les structures d'hébergement classiques. Pour ce faire, nous explorons l'offre désormais disponible sur la nouvelle plateforme communautaire « Airbnb » qui permet de saisir les nouvelles tendances de la demande touristique, étant donné que la plupart de nos répondants utilisent aussi cette plateforme.

Nous essayons dans un deuxième temps d'évaluer l'émergence d'une nouvelle destination qui se construit probablement suite à cette demande et à l'offre déjà analysée et essaie de s'émanciper de l'emprise des grandes stations voisines de l'avant-pays que sont Marrakech et Agadir. Pour cela notre approche s'appuie sur l'exploitation des signes de visibilité de la destination sur la toile en recensant les annonces mises en ligne pour la promotion de la destination tout en la comparant à Marrakech et Agadir. Par ailleurs, l'émergence d'un arrière-pays passe d'abord par son accessibilité et nous accorderons de l'importance à l'examen de cette accessibilité par voie aérienne et routière.

Enfin, notre dernière question consiste à voir dans quelle mesure la demande et l'offre du pays d'Ouarzazate, sa visibilité sur l'internet et son degré d'accessibilité permettent ou non son émergence, et la visibilité d'une identité propre qui le libère de la tutelle des deux destinations phares de Marrakech et d'Agadir dont il a toujours dépendu.

1. Le Pays d'Ouarzazate : un territoire touristique de plus en plus visible en termes de demande mais handicapé par les difficultés d'accès

Dans le chapitre sept, nous avons évalué l'offre présentée par les porteurs de projets étrangers et marocains qui sont à l'origine de l'émergence d'un nouveau mode d'hébergement. Cette offre s'investit dans la promotion identitaire du territoire rural et met en avant la ressource locale que valorise la demande. Quelle évaluation peut-on faire de la demande vers notre destination suite à l'arrivée des porteurs de projets étrangers ? Ces projets s'inscrivent dans un processus de restructuration de l'offre qui s'accompagne obligatoirement d'une modification au niveau de la demande. Bref il s'agira de préciser ces conditions de l'émergence de la destination « pays d'Ouarzazate » comme nous l'avons déjà esquissé (Oussoulous, 2018).

1.1. La réalité de la demande dans la destination d'Ouarzazate

L'émergence de la destination Ouarzazate dépend de la dialectique offre -demande. En plus du suivi de l'évolution de la demande dans cette destination, l'analyse de cette dernière nous permet de définir les touristes intéressés par les produits et services offerts et de suivre les comportements de ces clients potentiels vis-à-vis du produit global. Ce dernier est composé des ressources naturelles et culturelles de la région mais aussi de la qualité de l'hébergement et des services qui l'accompagnent.

Sur le plan national, la demande touristique a évolué depuis l'année 2010, puisqu'on est passé de 4.910.435 arrivées (en excluant les Marocains Résidents à l'Etranger) en 2010 à 5.103.204 en 2016 (Tableau 3). Ceci est le résultat du soutien des politiques publiques à l'hôtellerie classique accentué par les visions 2010 et 2020 qui privilégient principalement les grandes structures touristiques, sans oublier l'accès de plus en plus des Marocains à cette catégorie d'hôtel classique et classé.

Néanmoins cette augmentation ne se reflète pas dans les nuitées et le taux d'occupation de ces établissements hôteliers classés au Maroc. Les statistiques officielles du ministère montrent que le taux d'occupation a régressé passant de 45% en 2010 à 40% en 2016 (Tableau 4). Cette contradiction entre des arrivées aux frontières qui augmentent et des arrivées dans les hôtels qui diminuent interpelle l'observateur et nécessite une explication. En fait elle n'est qu'apparente dans la mesure où la différence entre les arrivées aux postes frontières et les arrivées aux hôtels signifie tout simplement que tous les touristes qui arrivent au Maroc ne s'adressent pas aux

établissements hôteliers classiques pour leur hébergement. Il faut dans ce cas répondre à la question : Où vont-ils ?

Tableau 3-Evolution des arrivées des touristes aux postes frontières nationales

Pays de résidence	Arrivées des touristes aux postes frontières		Var 16/10 (%)
	2010	2016	
Touristes étrangers	4.910.435	5.103.204	4
France	1.827.453	1.449.757	-20
Espagne	726.540	615.720	-15
Royaume-Uni	338.060	458.561	36
Belgique	221.371	238.984	8
Maghreb	155.550	209.823	35
Allemagne	205.417	260.255	26
Italie	233.224	219.334	-6
Hollande	175.078	182.379	4
Moyen Orient	121.635	208.655	71
Etats Unis	135.376	197.858	46
Scandinavie	64.322	93.009	44
MRE	4.377.903	5.228.527	19
T.Recepteur	9.288.338	10.331.731	11

Tableau 4-Taux d'occupation réalisé dans les EHTC

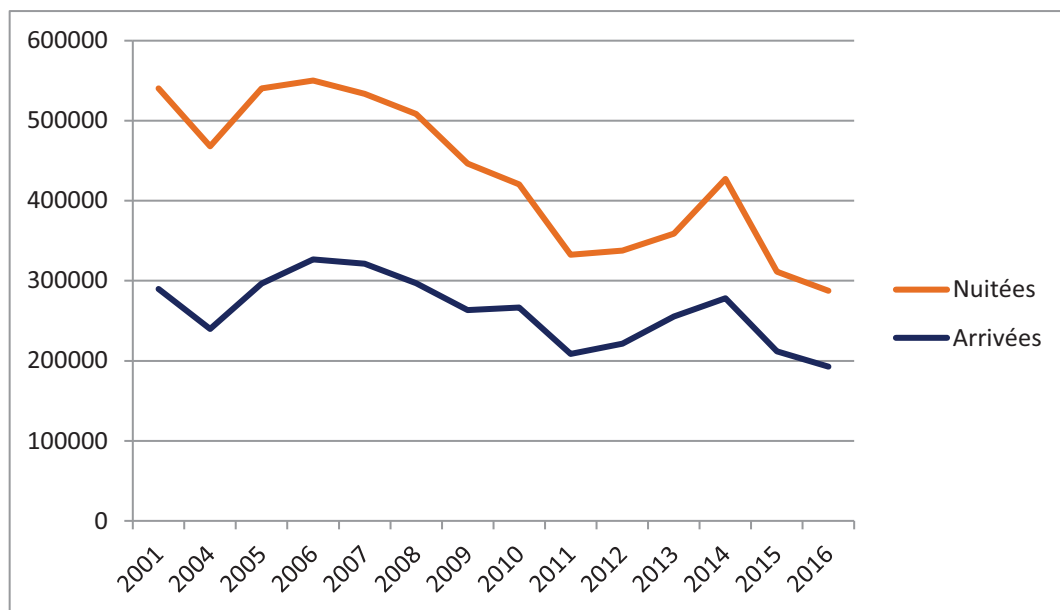
Destination	Nuitées dans les établissements d'hébergement classés		Taux d'occupation (%)	
	2010	2016	2010	2016
Marrakech	5.439.585	5.503.309	51	48
Agadir-ida-outanane	4.216.900	4.181.131	61	51
Casablanca	1.355.248	1.605.017	54	53
Tanger	704.456	835.073	54	41
Fès	703.456	561.050	39	30
Rabat	538.494	520.740	56	54
Oujda/Saidia	340.760	423.881	35	34
Essaouira/Mogador	264.076	359.442	36	31
Tétouan	273.665	320.513	32	31
El Jadida/Mazagan	230.045	316.060	38	42
Ouarzazate	364.820	240.169	23	21
Meknès	212.564	158.796	32	23
Total	15.578.174	16.204.174	4	40

Face à ce constat on ne peut pas écarter l'hypothèse que les touristes qui apparaissent au niveau des arrivées aux frontières et qu'on ne retrouve pas dans les statistiques hôtelières se dirigent soit vers des établissements qui ne sont pas couverts par les statistiques des hôtels du ministère du tourisme, soit vers les nouveaux modes d'hébergement mis en place à travers les plateformes proposant l'hébergement chez l'habitant. C'est à ce niveau que nous détectons un changement

de comportement des touristes qui, en majorité et face au manque du choix, se dirigeaient autrefois vers les hôtels classiques. Le séjour se déroulait alors entre les villes d'entrée que sont Marrakech et Agadir, les villes étapes comme Ouarzazate ou Zagora et les arrière-pays de ces dernières. Aujourd'hui, suite à l'offre proposée, la demande s'oriente directement vers ces arrière-pays pour séjourner dans des établissements autres que les hôtels couverts par les statistiques officielles.

Concernant notre région d'étude, il faut préciser que le Ministère du tourisme et ses délégations ne disposent pas des statistiques des arrivées et nuitées réalisées dans les établissements non hôteliers et les autres structures d'hébergement qui échappent aux statistiques officielles, ce qui représente une limite pour une analyse globale et précise de l'évolution de la demande touristique dans le Pays d'Ouarzazate. En essayant de suivre l'évolution de la demande, nous avons réalisé un graphique à partir des données officielles sur les arrivées et les nuitées dans les établissements hôteliers classiques présents à Ouarzazate comme échantillon entre 2001 et 2016 (Figure 14).

Figure 14-Evolution des arrivées et des nuitées dans la région d'Ouarzazate



Le graphique affiche l'évolution des nuitées et des arrivées réalisées dans les hôtels de la région d'Ouarzazate entre 2001 et 2016. Nous pouvons remarquer que la tendance générale des deux courbes a connu une baisse sur la période affichée. De façon plus détaillée les nuitées sont passées de 540.232 en 2001 à 287.495 en 2016 et les arrivées de 289.584 en 2001 à 192.719 en

2016. Pour mieux observer la tendance à la baisse des deux courbes, nous avons réalisé les deux graphiques ci-dessous grâce au logiciel « Genstat ».

Figure 15-Tendance de l'évolution des arrivées dans la région d'Ouarzazate entre 2010 et 2016

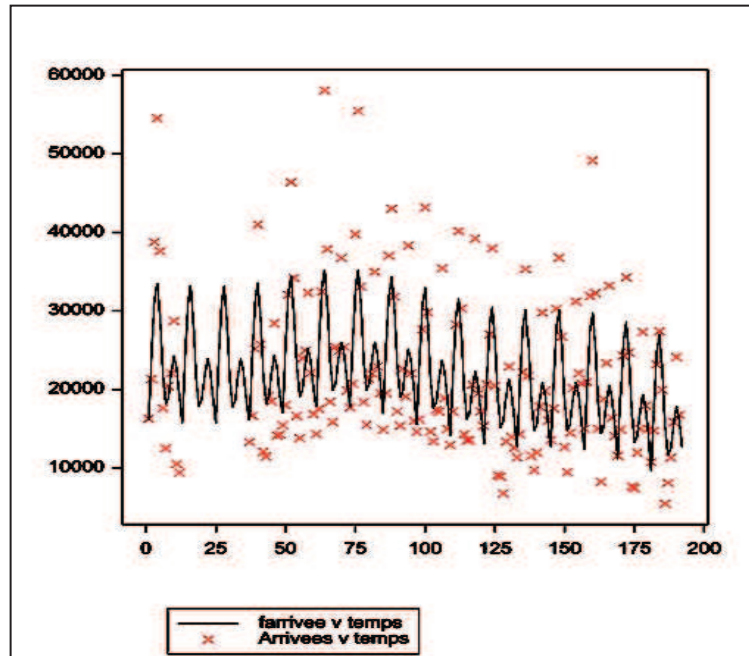
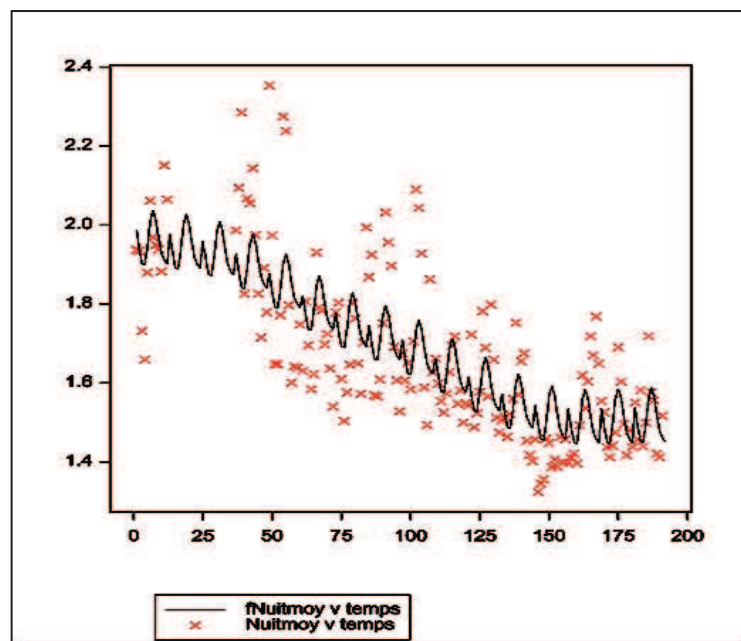


Figure 16-Tendance de l'évolution des nuitées dans la région d'Ouarzazate entre 2010 et 2016



La tendance de l'évolution des deux courbes est différente. Le premier graphique (Figure 15) représentant les arrivées dans la région d'Ouarzazate, trace une courbe en baisse et de nature irrégulière, ce qui s'explique par la saisonnalité de l'activité. Cependant le deuxième graphique (Figure 16) qui trace l'évolution des nuitées, affiche une courbe avec une baisse décroissante

aigue, les nuitées ayant chuté de façon remarquable et plus marquée que la chute du nombre d'arrivées. Ceci montre que les séjours des touristes hébergés dans les établissements hôteliers classiques et dont rendent compte les statistiques officielles sont de plus en plus courts. Mais, nous répétons que les statistiques que nous avons pu avoir ne concernent que le nombre des arrivées et des nuitées dans les hôtels classés et ne couvrent pas les arrivées dans les établissements non homologués. Donc, ces graphiques ne représentent qu'une partie des touristes à destination d'Ouarzazate.

Pour déterminer le poids de la destination Ouarzazate sur le plan national, nous avons considéré le pourcentage des nuitées et des arrivées dans la demande au niveau national entre 2010 et 2016. La part de notre région dans le total national est de 3% pour les nuitées en 2010 en passant à 2,25% en 2016, alors que celle des arrivées étaient de 5,43% en 2010 et de 3,77% en 2016. La baisse du poids de l'activité dans la région ne revient pas seulement à la régression de l'activité mais aussi à l'émergence de nouvelles destinations et le poids des deux destinations voisines Marrakech et Agadir, qui concurrencent toujours cette destination en émergence.

Mais cette image tend à être légèrement nuancée lorsqu'on ne se limite pas aux seules statistiques des hôtels, comme l'hébergement chez l'habitant.

1.2. Le « chez l'habitant » : une forme d'hébergement qui sauve la destination

En fait, cette baisse varie selon les catégories d'hébergement, qu'elles soient des structures classées et officielles ou des structures plus ou moins informelles. Nous proposons ici de comparer la baisse dans les modes d'hébergements résultants des politiques publiques (hôtellerie de haut standing) et les modes d'hébergements dus à l'initiative des acteurs locaux (maisons d'hôtes, auberges, logement chez l'habitant...). Pour cela, nous ne disposons pas de statistiques pour tous les établissements de la seconde catégorie. Cependant, une partie de cette catégorie d'hébergement a déjà fait l'objet de classement et figure donc dans les statistiques officielles : il s'agit des maisons d'hôtes classées. Nous proposons donc de confronter la fréquentation des hôtels 4 et 5 étoiles, à celle des maisons d'hôtes classées.

Tableau 5 : Variation des nuitées et des arrivées des hôtels classés et des maisons d'hôtes classées (2010-2016)

Catégorie	Arrivées			Nuitées		
	2010	2016	Variation (16/10)%	2010	2016	Variation (16/10)%
Hôtel 1-2-3*	78219	64188	-18	110887	99045	-11
Hôtel 4-5*	153925	93415	-39	251995	136430	-46
Résidences et Clubs hôteliers	13078	9179	-30	24196	15562	-36
Maisons d'Hôtes	17826	22749	28	28356	32844	16
Autres	3459	3188	-8	5254	3614	-31
Total	266507	192719	-28	420688	287495	-32

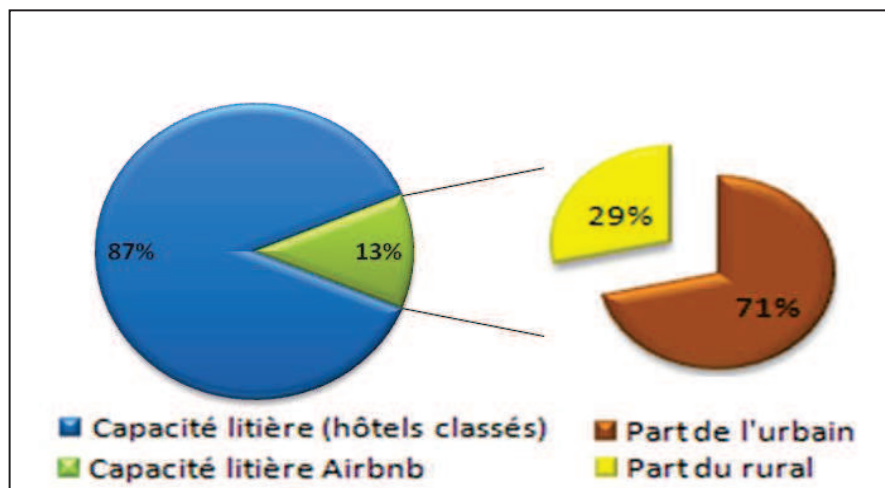
Ce qui surprend dans ce tableau c'est que si l'activité dans son ensemble semble être fragilisée par la crise des années passées, les moyens d'hébergement alternatifs semblent résister mieux à cette crise. En effet le total des arrivées et des nuitées dans notre destination a enregistré une baisse nette entre 2010 et 2016, les variations entre ces deux dates ayant été de -28% pour les arrivées et -32% pour les nuitées. Cette baisse varie selon les catégories d'hébergement classés et peut être spectaculaire comme pour les hôtels 4-5 étoiles (-39% pour les arrivées et -46% pour les nuitées). **Mais face à cette baisse de la demande dans les catégories d'hébergement classées, on est frappé par la variation positive dans les maisons d'hôtes avec +28% des arrivées et +16% des nuitées** (Tableau 5). Cela démontre le rôle de ces nouvelles structures d'hébergement touristique dans la résistance de notre destination face à la crise, voire leur rôle dans son émergence et son développement. Apparemment le type de clientèle qui se dirige vers les maisons d'hôtes ne semble pas être sensible aux effets de la crise et maintient sa fidélité à la région. Or en plus de ces maisons d'hôtes classées et qui apparaissent dans les statistiques des arrivées et des nuitées, il y'a de nombreuses autres structures qui participent à la même catégorie d'hébergement, qui ne figurent pas dans ces statistiques, et bénéficient probablement de la même attractivité. On peut donc imaginer que si on disposait des données sur la fréquentation de toutes les structures d'hébergement notamment celle non hôtelières, la situation serait nettement différente.

Pour compenser ce manque de statistiques, nous avons exploré les données de la plateforme communautaire Airbnb. Fondée en 2008 à San Francisco, cette plateforme propose aujourd'hui des logements chez l'habitant dans le monde entier, en étant présente par ses offres dans plus que 65.000 villes et 191 pays. L'Airbnb joue le rôle d'intermédiaire, par le biais d'Internet,

entre propriétaires de logements et demandeurs et commence à avoir un nombre important d'adeptes.²⁴⁹

Un dépouillement systématique des offres de logement en ligne a montré l'importance grandissante de nouveaux types d'hébergement dans notre destination. Cependant l'utilisation de cet indicateur doit se faire avec prudence car il ne renseigne que sur l'offre et non sur la demande. Par ailleurs, sur la plateforme, on ne peut connaître la part des étrangers dans cette offre qu'à travers le nom de l'annonceur sans pouvoir préciser la nationalité. Néanmoins, nous avons accès à diverses autres informations importantes : Le nombre d'unités à travers le nombre des offres, la capacité offerte, le fait que le porteur du projet est marocain ou non et la localisation géographique.

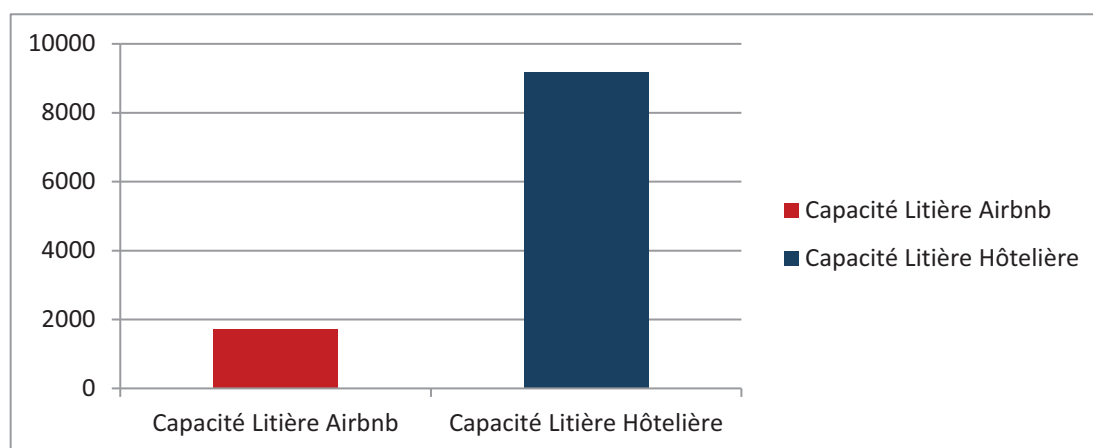
Figure 17-Part de la capacité litière AIRBNB dans la capacité litière totale du Maroc (2016)



Les résultats de l'inventaire montrent que l'offre Airbnb atteint 9.688 annonces pour tout le Maroc : 7.509 en milieu urbain (71%) et 2.179 en milieu rural (29%) (Figure 17). Quant à la capacité litière de cette offre Airbnb elle est estimée à 33.084 lits (23.628 en milieu urbain et 9.456 en milieu rural). L'offre Airbnb représente désormais 13% de la capacité litière totale du Maroc même si elle n'apparaît pas dans les statistiques officielles des établissements d'hébergement.

²⁴⁹<https://www.airbnb.fr>

Figure 18-Capacité litière Airbnb et en hôtellerie classée dans la région d'Ouarzazate (2016)



Pour la région d'Ouarzazate on a relevé 1.721 lits offerts sur la plateforme Airbnb, face à 9.167 lits en hôtellerie classée (Figure 18). Mais, il est bien difficile de suivre l'évolution de ce nouveau mode puisqu'il est facilement réalisable et évolue très vite, ce qui demande une constante actualisation des données. Cependant, l'offre Airbnb constitue aujourd'hui un véritable concurrent des établissements touristiques dans la région, au point que les responsables de ces établissements commencent à se plaindre de cette concurrence et exigent que les responsables trouvent une solution. Quoiqu'il en soit cette offre participe désormais au processus d'émergence et de médiatisation de la destination, car plusieurs de nos interlocuteurs insèrent des annonces sur la plateforme de San Francisco.

1.3. L'émergence de la destination « Ouarzazate » à travers la demande sur la toile : la visibilité sur Internet

Le manque de données statistiques sur la fréquentation des nombreuses structures d'hébergement, objet de nos recherches, et qui se multiplient un peu partout dans le « pays d'Ouarzazate » tout en échappant aux statistiques, oblige à faire appel à des indicateurs indirects pour mesurer le poids de la nouvelle destination. L'un de ces indicateurs de plus en plus utilisé concerne la visibilité d'une destination sur Internet. En effet, partant de l'hypothèse que de nombreux touristes potentiels de la destination construisent désormais leurs voyages en utilisant la toile, nous avons prospecté l'Internet pour saisir la demande qui se développe sur Ouarzazate et sa région à travers tout d'abord la fréquence des requêtes cherchant des informations sur la région. Cette demande a été comparée aux deux destinations phares de la région du Sud Marrakech et Agadir, destinations qui se trouvent à l'origine de la promotion du pays d'Ouarzazate car celui-ci a été découvert à partir de ces deux foyers. Mais Marrakech et Agadir constituent en même temps deux destinations concurrentes.

Cette visibilité est saisie à travers des mots clés introduits dans « Google Trends », outil en ligne qui collecte toutes les recherches menées sur la toile par des internautes considérés comme des candidats au voyage ou intéressés par des destinations touristiques au Maroc. La fréquence de ces recherches par mots clés est représentée par des graphiques sous forme de courbes traduisant l'intérêt pour la destination et que l'outil dresse. Nous avons retenu la période de janvier 2004 à décembre 2013 et introduit différents mots clés répondant à nos hypothèses : « Ouarzazate », « Marrakech » et « Agadir » pour comparer les trois destinations, ensuite « Ouarzazate tourisme », « Marrakech tourisme » et « Agadir tourisme » pour croiser les trois destinations et le motif de la recherche et enfin « Kasbah Ouarzazate », « Kasbah Marrakech » et « Kasbah Agadir » pour croiser la destination et un motif spécifique lié au produit emblématique que recherchent les touristes dans le sud marocain. L'analyse comparative des trois ensembles de courbes obtenues (figures 19, 20, 21) permet les enseignements suivants :

- La première constatation est la baisse nette de la fréquence des recherches sur la toile sur les trois destinations depuis 2008. Cette baisse qui peut correspondre à la baisse de la demande liée à la crise financière, puis économique qui a touché l'Europe, confirme la pertinence de cet indicateur pour l'analyse de la demande. Si la recherche d'information sur Internet à propos des trois destinations et à propos du Maroc semble baisser depuis le déclenchement de la crise économique, c'est que cette recherche est intimement liée à la demande touristique et aux projets de voyages vers le Maroc. Ce qui augmente la certitude de ce lien entre recherche des informations sur la toile et projets de voyage touristique, c'est la baisse très marquée sur les courbes établies à partir des mots clés « destination + tourisme ». Entamée quelques années après 2008, ce qui traduit le décalage entre le déclenchement de la crise et ses effets, cette baisse devient remarquable depuis 2013, ce qui suppose les effets d'autres facteurs que la crise économique.

Figure 19- Recherches avec les mots clé sur les destinations Ouarzazate, Marrakech et Agadir

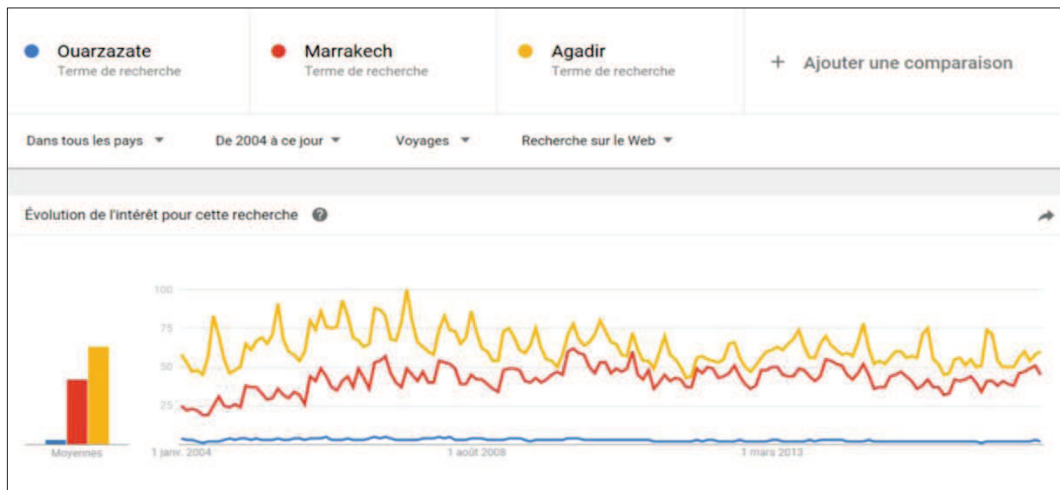


Figure 20- Recherches avec le mot clé (Kasbah) sur les destinations Ouarzazate, Marrakech et Agadir

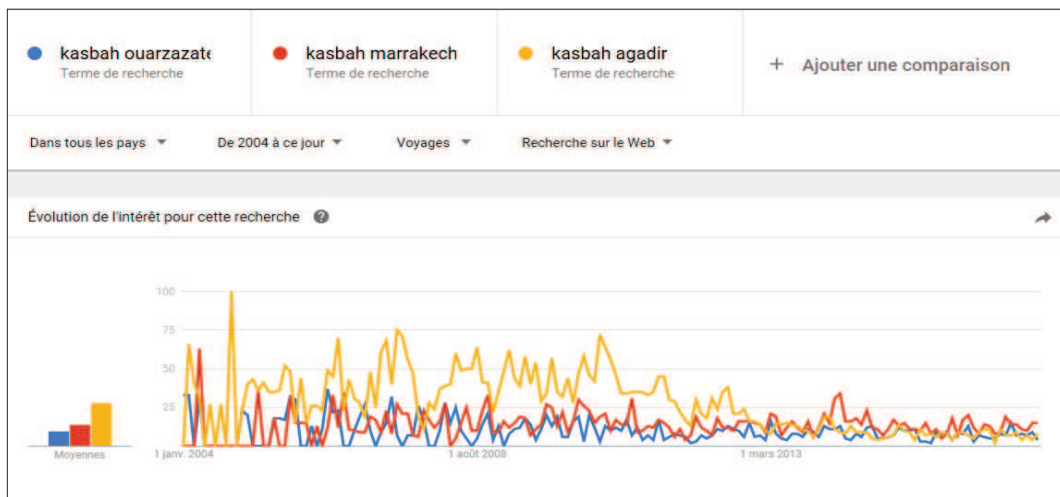


Figure 21- Recherches avec le mot clé (Tourisme) sur les destinations Ouarzazate, Marrakech et Agadir



- Par ailleurs, comparée à la demande sur Marrakech et Agadir, celle sur Ouarzazate semble bien faible, tout en étant bien visible (Figure 19). La recherche d'informations sur la destination d'Agadir arrive en tête, suivie de Marrakech, puis très loin d'Ouarzazate. Cette place d'Ouarzazate est tout à fait compréhensible dans la mesure où elle est confrontée ici à deux destinations emblématiques du Maroc, l'une représentative du produit balnéaire du tourisme de séjour et l'autre représentative du tourisme culturel à la fois de passage et de séjour. Par ailleurs, nouvelle venue depuis la fin des années 1990, Ouarzazate ne pouvait prétendre dépasser les deux destinations installées depuis bien longtemps sur le marché du tourisme international. Cependant sa présence et sa visibilité parmi les destinations recherchées à côté des deux destinations historiques est déjà une prouesse et traduit un début d'émergence.

- Cette présence devient plus nette lorsqu'on croise la destination avec le mot clé « tourisme » (Figure 21). Certes Agadir est toujours en tête suivie de Marrakech, mais Ouarzazate s'impose de plus en plus et les pics correspondant à la recherche « Ouarzazate + Tourisme » deviennent plus fréquents selon les années, suivent et dépassent parfois ceux correspondant à « Marrakech + Tourisme ». A travers la recherche des destinations touristiques du Sud marocain, la courbe d'Ouarzazate ne se contente pas de coller à l'axe des x, elle s'en éloigne se croise avec les deux autres courbes et s'impose comme une destination concurrente.

- Si maintenant on croise le nom de la destination avec le mot clé « Kasbah », symbole du produit du sud, à travers l'une des attractions les plus emblématiques et qui est l'architecture en terre, les résultats changent de façon très nette (Figure 20). La baisse de la demande en général sur le Sud est moins sensible que sur les deux autres courbes. La concurrence devient plus serrée entre les trois destinations, les trois courbes se confondant souvent. Ouarzazate dépasse à plusieurs reprises les deux autres destinations. Enfin, la demande sur Agadir et Marrakech semble s'appuyer sur le mot clé « Kasbah ». Dans quelle mesure Ouarzazate et son centre d'intérêt « l'architecture en terre » non seulement concurrence, mais permet aussi de vendre Marrakech et Agadir ? En attendant une réponse à cette question qui nécessite une enquête sur les motifs du voyage des touristes visitant Marrakech et Agadir, on peut retenir l'hypothèse que Ouarzazate s'impose aussi en devenant un motif du voyage pour les touristes qui se dirigent vers les deux destinations historiques et concurrentes. Elle contribue ainsi à la promotion de ces deux villes. En fin de compte, l'idée très répandue qui veut qu'Ouarzazate soit une destination secondaire qui reçoit ses principaux flux de Marrakech et d'Agadir doit être fortement nuancée : N'est-elle pas à l'origine d'une bonne partie de la demande sur Marrakech et Agadir grâce à

ses centres d'intérêts qui attirent les touristes, ces derniers transitant par Marrakech et Agadir pour visiter Ouarzazate ?

Cependant le fait que les deux destinations historiques contrôlent une bonne partie des flux qui viennent, car attirés par Ouarzazate, réduit de ses capacités à émerger et à s'émanciper. Cela apparaît clairement à travers l'accessibilité par voie aérienne.

1.4. La contrainte de l'accessibilité et du manque d'infrastructures diverses

Le pays d'Ouarzazate a longtemps souffert de sa situation géographique marginalisée par rapport au centre du Maroc. Ce constat a également été fait par les acteurs actifs dans le secteur touristique local, à savoir les agences de voyages mais aussi les porteurs de projets questionnés. Ces derniers déplorent le peu de volonté des responsables pour améliorer le réseau routier qui permet d'accéder à cette région longtemps marginalisée, ce qui se traduit par l'accaparement de l'essentiel de la clientèle potentielle par les grands pôles touristiques, facilement accessible.

Les porteurs de projets ont notamment manifesté leur mécontentement face à l'absence de vols directs vers Ouarzazate et l'absence de plusieurs compagnies aériennes qui peuvent desservir la destination. Nos répondants lient aussi l'absence de cette connexion directe avec le monde à la question du désenclavement qui ne sera possible que par l'amélioration de l'infrastructure routière et la densification des liaisons aériennes, qui sont dans un état tel qu'on parle d'une « partie du Maroc qui a été délaissée ».

« Le point faible le plus important à Ouarzazate c'est la desserte aérienne, c'est tragique. il y'a encore une personne du CPT qui l'a dit : si vous avez des contacts vous pouvez nous ramener des low cost ici, alors en fait vous avez des lignes de Casa à Ouarzazate, vous avez deux lignes directes pour l'étranger avec une ligne à Madrid surtout avec le projet Nour²⁵⁰ et les Espagnols, cette ligne n'existe plus et une ligne Paris Orly - Ouarzazate 2 fois par semaine à des horaires !! (...) Le transport handicape le tourisme au Maroc, la solution viendra du ministère du transport, c'est le maillage administratif qui pêche un peu »²⁵¹

La marginalisation et le manque d'infrastructure routière n'impactent pas seulement les flux touristique mais aussi le quotidien des locaux et surtout les étrangers porteurs de projets qui ont du mal à trouver des écoles, des hopitaux ou des banques à proximité. Selon tous les acteurs

²⁵⁰ Le projet Nour est celui de la station d'énergie solaire près d'Ouarzazate

²⁵¹ Ibid., Note 160, p.182

concernés ce qui existe comme infrastructures routières, bancaires ou hospitalières n'est guère suffisant lorsque nous parlons de destination touristique en pleine émergence.

« là ça va être plus difficile, après il va falloir réussir à trouver là où elle ira à l'école (elle parle de sa fille) et puis revenir ici de toute façon, nous on trouve une activité de toute façon quia un rapport avec Bab Eloued. (...) Dans ce territoire, on a besoin d'un accès aux soins pour les gens, l'hôpital on a pas, on a que des dispensaires, les femmes accouchent à la maison alors de toute façon c'est simple c'est éducation, santé et en général »²⁵²

En dépit des spécificités et des richesses locales, l'absence d'une bonne infrastructure peut représenter une limite quant à l'apparition d'une destination touristique autonome qui dépend moins des deux pôles touristiques Marrakech et Agadir. Mais quelque soit le degré d'accessibilité d'une destination, celle-ci ne peut décoller que s'il ya une stratégie de communication et de promotion. Or nos répondants soulignent un manque au niveau de la communication et la promotion. En effet, à part les efforts de promotion et de communication fournis par les hébergeurs, on déplore l'absence d'une véritable stratégie de communication pouvant consolider le développement de la destination de la part du Conseil provincial du tourisme (CPT), ce qui n'aide pas la région à s'imposer face aux pôles touristiques voisins.

« (...) les établissements et les structures là comme les comités provinciaux et régionaux de développement de tourisme parce que ici on a un CPT, conseil provincial du tourisme, (...) c'est n'importe quoi, aucune règle n'est respectée, c'est des mafias, des lobbies. (...) on défend les intérêts financiers et les intérêts socioprofessionnels sur un plan un peu comme un syndicat mais en fait ça ne marche pas vraiment parce que comme la situation est mauvaise que ce soit à Zagora ou à Ouarzazate, il y'a des tensions parce que beaucoup de gens ne sont pas contents parce qu'il ne se passe rien, la situation est mauvaise et les initiatives il y'en a pas ou elles sont nulles »²⁵³

Cette situation a aussi eu des répercussions sur l'arrivée des touristes moins aventureux qui préfèrent visiter des régions facilement accessibles même si elles disposent de spécificités moins attractives. Des tentatives pour désenclaver la destination par l'ouverture de lignes

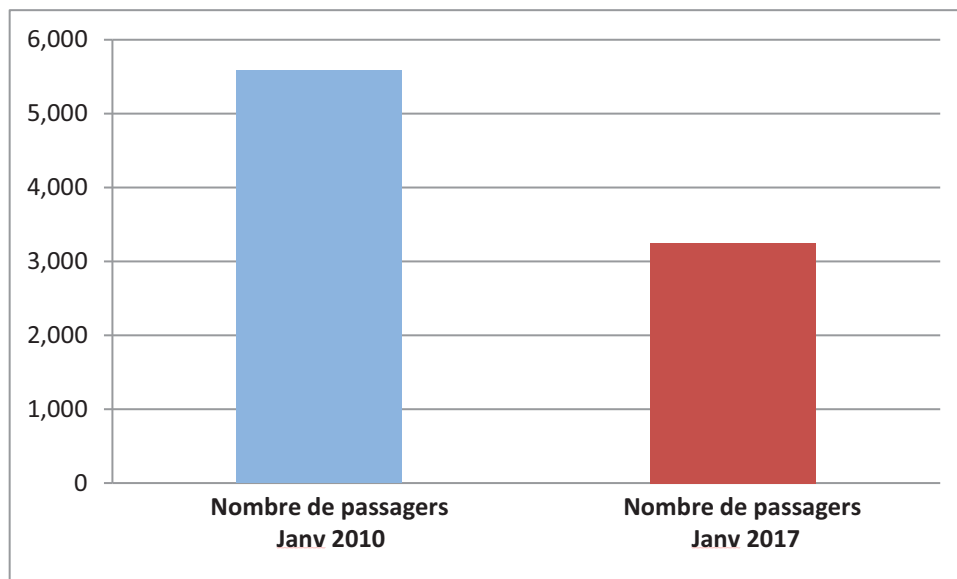
²⁵² Ibid., Note 27, p.120

²⁵³ Ibid., Note 43, p.126

aériennes régulières vers Ouarzazate ont eu peu d'effets, le trafic par cet aéroport a très vite décliné et a sérieusement baissé depuis 2010 (Figure 22).

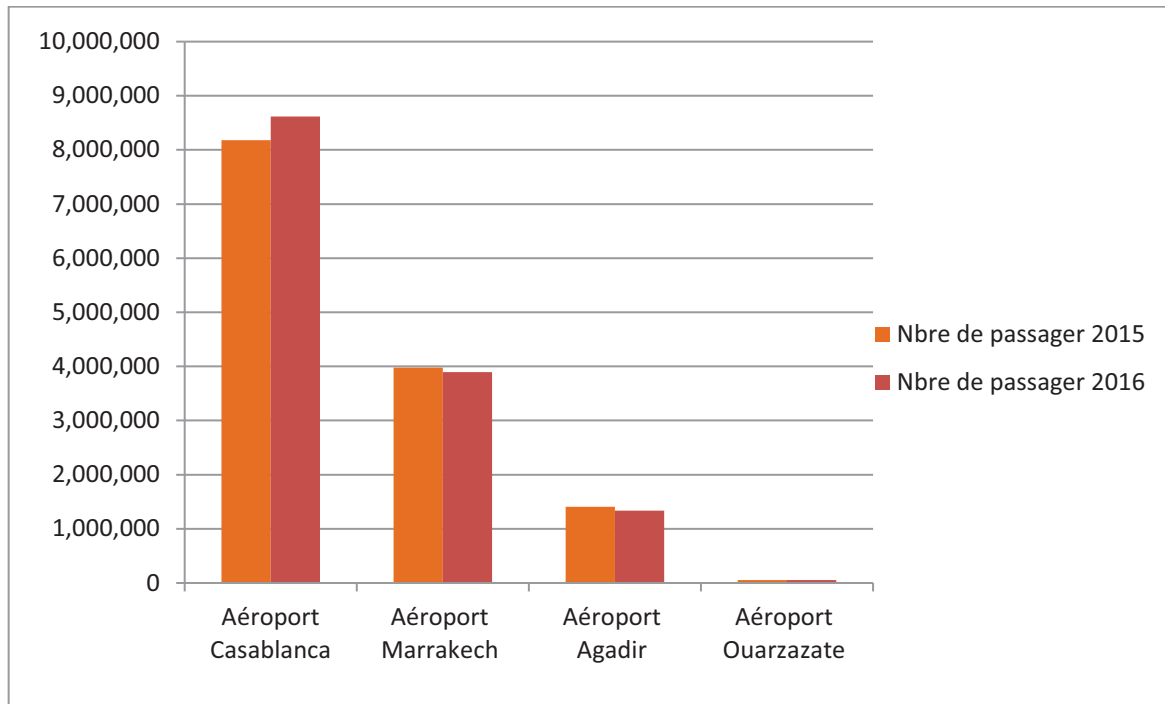
L'aéroport d'Ouarzazate n'a reçu en 2016 que 56 828 passagers, alors que les établissements hôteliers ont enregistré 211 771 arrivées de touristes sans compter les touristes qui échappent à ces statistiques. C'est ainsi que sur ce total, plus de 150 000 visiteurs, soit 73%, ne sont pas passés par l'aéroport d'Ouarzazate et ont transité par d'autres aéroports comme Casablanca, Marrakech ou Agadir (Figure 23).

Figure 22-Nombre de passagers dans l'aéroport d'Ouarzazate en 2010 et 2017

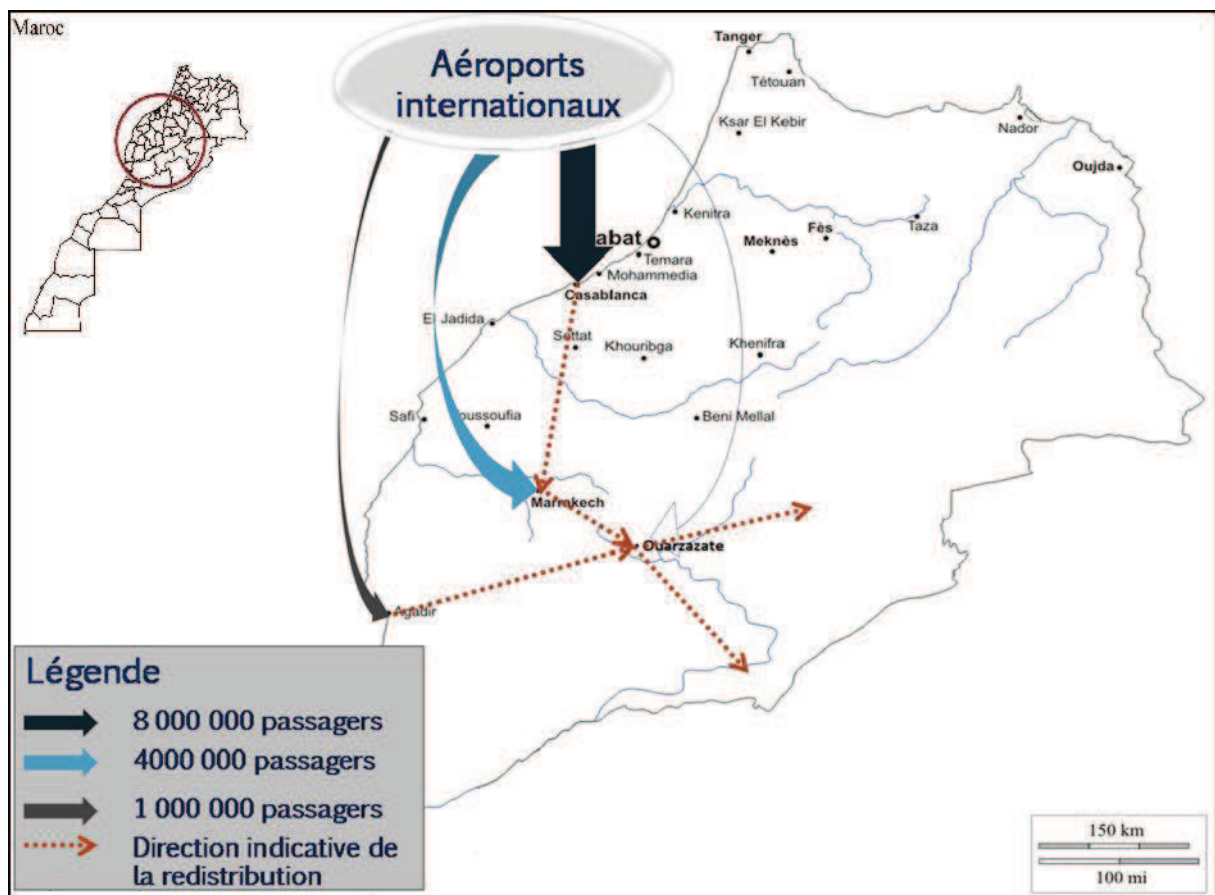


La baisse du nombre des passagers transitant par l'aéroport d'Ouarzazate est justifiée par l'absence de ligne de vols réguliers en direction de cette destination, contrairement aux grands aéroports qui reçoivent des vols en provenance de plusieurs destinations. On peut donc conclure que la majorité des touristes se dirigeant vers le pays d'Ouarzazate passent par voie aérienne ou terrestre à partir de Casablanca, Marrakech et d'Agadir. Notre destination en émergence n'a donc pas d'autonomie en termes de vols et dépend de ces deux portes d'entrée.

Figure 23-Evolution des arrivées dans les aéroports de Casablanca, Marrakech, Agadir et Ouarzazate entre 2015 et 2016



Carte 14-Croquis sur carte traçant les principaux flux des arrivées par voie aérienne au Maroc



Cette tendance au contrôle des arrivées sur Ouarzazate par les aéroports situés au nord de la barrière atlasique (Carte 14) est amenée à perdurer en raison de l'amélioration du réseau routier. En effet, l'unique route en provenance de Marrakech à travers le Haut Atlas et le col du Tizi n'Tichka était dans un tel état qu'elle a longtemps découragé la traversée de l'Atlas. De ce fait nombreux sont ceux qui abandonnaient le projet de visiter le Sud ou qui le faisaient en y arrivant directement par avion. Aujourd'hui, et suite à de nombreux et graves accidents, cette route a fait l'objet de travaux d'élargissement, ce qui facilite désormais l'accès au grand pays d'Ouarzazate par la route à partir des aéroports du Nord. Ainsi, l'aéroport d'Ouarzazate n'est pas amené à devenir la porte de la destination dans les années à venir puisque les touristes continueront à arriver dans leur grande majorité à travers l'aéroport de Marrakech pour être acheminés rapidement vers Ouarzazate par voie routière grâce à l'amélioration de cette route Marrakech – Ouarzazate.

Pourtant la nouvelle destination dispose de plusieurs atouts pouvant participer à cette stratégie de communication et de promotion.

2. Le pays d'Ouarzazate : une destination touristique en émergence ?

Nous avons déjà mentionné que dans le pays d'Ouarzazate le processus de mise en tourisme par le biais des ressources locales n'a pas fait l'objet de politiques publiques réfléchies, concertées et durables. Pourtant le pays dispose de nombreuses ressources qui s'articulent autour de l'architecture en terre. Mais la mobilisation des acteurs locaux qu'ils soient étrangers ou nationaux, en répondant à la demande qui s'est dirigée de façon plus ou moins spontanée vers la région attirée justement par ces ressources, va mettre en avant ces ressources autour desquelles va se construire une destination par le bas. Nous assistons alors à l'émergence d'une destination qui esquisse également l'émergence d'un territoire.

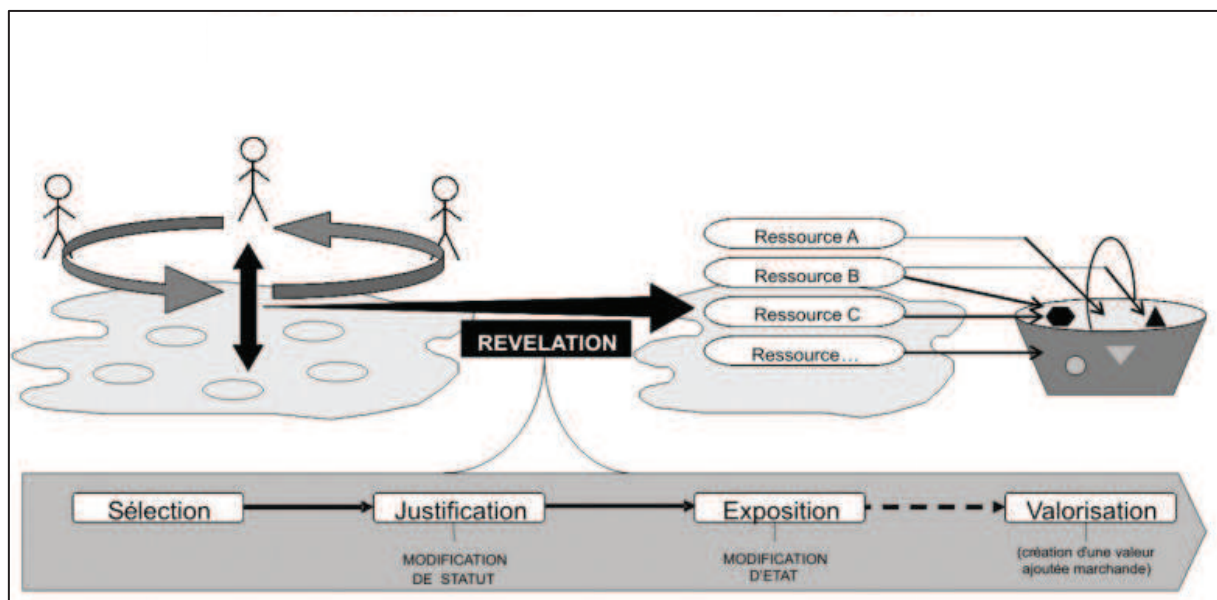
2.1. La confirmation du territoire par le tourisme autour des ressources locales

Rappelons que la ressource est définie comme « la découverte et l'actualisation d'une valeur latente du territoire par une partie d'une société humaine qui la reconnaît et l'interprète comme telle, à l'intérieur d'un projet de développement local » (Corrado, 2004). Donc, ce que nous définissons aujourd'hui comme ressource est le résultat de la mobilisation d'une ou de plusieurs composantes territoriales par des acteurs. Arrivé à ce stade, nous pourrions évaluer l'émergence du territoire objet de notre recherche et répondre à la problématique de cette thèse qui concerne

l'émergence de l'arrière-pays d'Ouarzazate suite à l'arrivée des porteurs de projets étrangers et au développement de diverses dynamiques touristiques.

Il y a tout d'abord le rapport à la ressource. Nous identifions comme ressources les composantes matérielles ou idéelles (Gumuchian & Pecqueur, 2004), sans chercher toutefois à les inventorier mais à identifier le potentiel qui fait d'elles un sujet de valorisation. Les ressources en question restent propres à leurs territoires et ne peuvent pas être transportées vers un autre lieu, c'est ce qui fait leurs spécificités. Cependant, l'association des composantes matérielles très diversifiées (l'architecture en terre, le paysage oasien et montagnard, le désert, les gorges) et idéelles (l'histoire des locaux et leurs valeurs, leurs identités et cultures à travers le vécu mais aussi le folklore local) donne naissance à une composante homogène, qui en participant à la construction de l'image du territoire, attire des acteurs étrangers. C'est ce que Dujardin identifie comme un ensemble de produits de qualité qui peuvent s'associer et se combiner de manière à former un ensemble appelé « panier de biens et services ». Ce dernier a tendance à se construire autour d'un produit phare qui entraîne toute une série d'autres produits avec lui, ce qui est appelé l'« effet panier ».

Figure 24-De la révélation des ressources territoriales au panier de biens et de services



Source : Dujardin (2008) sur base de « Bensahel (2006), Coissard (2006), Escadafal (2004), Hugues et al (2006), Pecqueur (2001) »

En faisant appel à ce schéma, nous admettons que le pays d'Ouarzazate pourrait disposer également d'un panier de biens et services qui a été sélectionné d'abord par les touristes et qui

est composé d'un ensemble de ressources. D'ailleurs, le « territoire touristique » n'est finalement qu'un ensemble de ressources (Vitte, 1998). Et la révélation des potentialités de ces dernières passe également par la justification du choix et son exposition, qui se font à leur tour par des acteurs étrangers au territoire. Ces derniers en apportant un nouveau regard, participent à leur valorisation en créant « une valeur ajoutée marchande ». Arrivée à ce stade, la destination touristique est créée.

Dujardin (2008) rapporte que « les services touristiques permettent aux consommateurs d'accéder aux différents produits du panier au sens que lui donne Pecqueur 2001) et jouent donc un rôle d'opérateurs, et par là de liant entre les ressources (biens, accès à l'environnement, etc.) (Hugues et al., 2006) ». La valorisation des ressources locales, dévoilées par ces opérateurs (touristes et porteurs de projets étrangers) donne naissance à un système économique dans le cadre d'un processus de mise en tourisme spontané mobilisé par le bas. Il s'agit également d'un des effets de l'arrivée des acteurs étrangers au pays d'Ouarzazate.

Le système économique créé se base ici sur une chaîne de valeurs composée de l'offre établie par les acteurs étrangers révélant les ressources locales, mais aussi par les acteurs locaux perçus à l'origine comme composante du territoire mais devenus par la suite des opérateurs actifs.

Mais le lien entre un produit du terroir et le développement du tourisme n'est pas toujours évident et la présence d'une ressource pouvant être valorisée par le tourisme ne débouche pas forcément sur un produit et une destination, malgré la richesse de cette ressource et son attractivité. Lors d'un stage collectif²⁵⁴, qui a eu lieu dans le pays de la rose dans la région de Kelaat Mgouna, il a été démontré que l'existence d'un produit de terroir et le déclenchement de toute une dynamique autour de ce produit pour aider à l'émergence d'une destination touristique n'ont pas été suffisants pour que la mise en tourisme réussisse. Voilà en effet une région qui arbore depuis de nombreuses années les couleurs de la rose (brochures promotionnelles et discours des tours opérateurs, affichage du rose et de la rose dans les restaurants, chez les hébergeurs et les commerçants, mobilisation des collectivités locales pour inciter les habitants à repeindre les locaux et tout ce qui bouge en rose, façades des échoppes, emballages des produits, discours promotionnel jouant à fond la carte de la rose) sans que cela n'aboutisse à la

²⁵⁴La possibilité m'a été offerte de participer à ce stage collectif qui a regroupé nos professeurs et des étudiants de l'université de Montpellier et j'ai mis à profit cette participation pour faire des parallèles et des comparaisons entre mon terrain d'étude et d'autres terrains proches

création d'une destination touristique. Or, le problème réside dans les pratiques touristiques qui ne dépassent pas des passages rapides pour visiter le maximum de sites (Michon et al, 2017).

Un article collectif publié à l'issue de ce stage conclue avec la question de la fabrication d'une destination (Michon et al, 2017). Il semblerait en effet que les aménagements et les initiatives pour créer des hébergements touristiques dans le but de construire une destination touristique n'ont pas attendu qu'une demande spécifique soit prospectée, étudiées et créée. Or la demande qui se dirige pour l'instant vers la région, est plutôt à la recherche des paysages des vallées voisines du Dadès et du Todgha sans avoir besoin de séjours longs. Ce qu'il faudrait donc c'est fabriquer un produit autour de la rose qui puisse générer des séjours, notamment en imaginant différentes activités autour de la rose, autrement dit travailler sur un projet. Pour le montage d'un tel projet, Kadri et al (2011) distinguent cinq éléments : un projet anthropologique (leaders et touristes), un projet économique (marché, produit touristique), un projet d'aménagement (mise en tourisme des espaces), un projet de gestion (mécanismes d'organisation et de gouvernance) et un projet urbain. Dans le pays de la rose on est encore bien loin de cette destination projet. Qu'en est-il dans notre pays d'Ouarzazate ?

Dans le cas du pays d'Ouarzazate, qui n'est certes pas une destination touristique nouvelle, l'apparition et l'affirmation ne doivent rien aux politiques publiques, et ce sont les acteurs locaux et les acteurs étrangers par leurs actions qui ont donné de la visibilité à cette région en répondant à une demande qu'ils ont pérennisée.

En dernière analyse, si la destination a bénéficié de cette dynamique c'est par ce qu'à l'origine il y avait une demande et que cette demande a reçu une réponse grâce aux acteurs locaux épaulés et boostés par les acteurs étrangers. Deux éléments qui ont manqué dans le cas du pays de la Rose dans le Mgoun. Finalement, pour qu'une destination touristique rurale apparaisse, s'affirme et émerge, il faut la combinaison de plusieurs composantes et la composante ressource à elle-seule ne suffit pas.

La destination touristique ainsi construite, peut-elle déboucher sur un territoire ?

2.2. Le pays d'Ouarzazate : un territoire de projet ou un projet de territoire ?

Cette évolution en cours du pays d'Ouarzazate nous renvoie à des questionnements liés à l'évolution d'un territoire rural longtemps marginalisé. Dans les chapitres précédents, nous avons analysé les acteurs à l'origine des diverses dynamiques touristiques que connaît notre

région d'étude, aussi bien que leurs effets sur la composante humaine et territoriale. Il s'agit maintenant de s'appuyer sur les résultats précédents, pour identifier la position actuelle de ce territoire rural. Continue-t-il à être dépendant des destinations voisines ou émerge-t-il en se s'émançant de ses dernières et en s'affirmant comme destination touristique à part entière.

Pour cela, reprenons quelques éléments du débat autour du territoire comme unité de développement. Vu que la définition du territoire varie selon les disciplines nous l'abordons ici d'un point de vue géographique. Dans le dictionnaire Larousse le territoire est défini comme étant « un espace pensé, dominé, désigné. Il est un produit culturel, au même titre qu'un paysage est une catégorie de la perception, que l'homme choisit à l'intérieur d'ensembles encore indifférenciés. » Le territoire est donc une composante spatiale conquise par l'Homme et marquée par la culture de ce dernier. Nous pouvons alors retenir deux points essentiels contenus dans cette définition, il s'agit de l'espace et de la culture. Ainsi, « le territoire résulte d'une action des humains, il n'est pas le fruit d'un relief, ou d'une donnée physico-climatique, il devient l'enjeu de pouvoirs concurrents et divergents et trouve sa légitimité avec les représentations qu'il génère, tant symboliques que patrimoniales et imaginaires, elles-mêmes nourries de la langue dominante parlée par les populations de ce territoire. » (Paquot, 2011). Le territoire est donc le produit des acteurs qui y sont présents et son évolution ou les changements qu'il connaît sont principalement dus à ces acteurs.

Aujourd'hui les territoires ruraux en général et celui du pays d'Ouarzazate en particulier sont soumis à des dynamiques peuvent être initiées par les politiques publiques ou les acteurs, qui dans le cas d'Ouarzazate sont à la fois locaux et étrangers. Ces dynamiques, nées de stratégies de développement ou de mobilités, brouillent le lien entre les lieux, les propriétés et les usages liés à un territoire. En effet, dans notre cas la présence de nouveaux acteurs, fruits des mobilités, participe à la modification voire même la reconstruction de ce territoire.

Suite à la rencontre de l'acteur local et étranger, nous assistons à des actes d'interaction entre deux groupes sociaux, ce qui donne naissance à une nouvelle construction territoriale justifiée par l'intérêt du développement économique et social. Dans ce processus de modification du territoire rural, la composante identitaire reste la moins évoquée et le lien entre l'identité local défendue par les locaux et la culture importée par les acteurs étrangers reste flou. Cependant, l'accès à la ressource dans le cadre de la mise en commun permet une construction de spécificités hybrides, avec un risque d'une désappropriation.

La dimension territoriale comprenant les spécificités territoriales et patrimoniales est à la base du développement et de la consolidation de l'activité touristique. La mise en avant des ressources locales permet alors l'identification d'un territoire touristique, et cette identification peut être le fait du haut ou du bas. Concernant le pays d'Ouarzazate, la gestation d'un projet de développement touristique en milieu rural a été premièrement faite dans le cadre du programme des zones d'aménagement touristique prioritaire (ZAP) qui a permis la mise en place d'une infrastructure hôtelière, routière et aérienne mais qui n'a favorisé qu'un tourisme de passage (Oujamaa, 1998). Le deuxième programme est celui des pays d'accueil touristique (PAT) que nous avons présenté dans le premier chapitre et qui n'a pas connu un succès dans notre région d'étude. Ceci pour dire que les tentatives mobilisées par le haut marquent peu le territoire du « pays d'Ouarzazate », alors que les dynamiques mobilisées par le bas à travers des projets de restauration et d'hébergement touristiques, des circuits de guidages et de la commercialisation des produits de terroir s'inscrivent bien dans un projet de territoire.

Le discours des politiques publiques occulte l'incapacité de ces politiques à trouver une entrée pour le développement territorial de cette région, « Les politiques de développement menées jusqu'ici ont souvent débouché sur des situations qui expriment plutôt une non-conformité des résultats avec les objectifs retenus. Ce qui traduit en fait leur incapacité à atténuer les inégalités sociales et territoriales » (Aderghal et al, 2011). Comme nous l'avons précisé précédemment l'Etat est dans une posture de rattrapage face à ce qui s'est développé en dehors de sa programmation et de ses intentions stratégiques.

Pour bien montrer la faiblesse des effets des politiques publiques dans le cas du pays d'Ouarzazate, faisons appel à un cas similaire sur l'autre rive de la Méditerranée. Dans le cadre du module « regards croisés » entre le Maroc et la Corse, nous avons saisi à partir d'un bref terrain comparatif réalisé dans la région de Corte²⁵⁵ une autre approche des politiques publiques vis-à-vis des constructions de territoires touristiques. La planification et la programmation des territoires se fait par les acteurs du haut, en étroite interaction avec les acteurs régionaux et locaux, qui mettent en avant, ce qui assure une véritable complémentarité entre les activités du tourisme et de l'agriculture, le partenariat étant un vecteur de développement dans les régions rurales. En Corse, par exemple, existent différents projets d'aménagement et de développements comme le « Schéma d'Aménagement de la Corse (1992), (1e) Plan de

²⁵⁵En plus des résultats des travaux des chercheurs corses membres du projet MedInLocal en Balagne, notamment Caroline Tafani

Développement Rural de la Corse (PDRC) (2007-2013), (la) Charte de territoire du Pays de Balagne (2002), (le) projet de Pôle d'Excellence Rurale (2006), (le) programme LEADER (2008). » (Tafani, 2013). L'objectif est la mise au point d'une stratégie de développement en s'appuyant sur une activité agropastorale et sur les ressources naturelles et identitaires.

Ces programmes de développement s'accordent sur la nécessité d'associer le tourisme à l'agriculture, cette complémentarité permettant de mettre en avant « la typicité des terroirs », une valorisation culturelle et économique et une préservation de l'environnement. Ces efforts mobilisés du haut vont à la rencontre de la volonté des acteurs du bas. Ici les acteurs locaux s'engagent dans cette vision de complémentarité entre les deux secteurs et sont réactifs. Ainsi « L'ensemble des acteurs territoriaux est partie prenante d'un modèle de développement consensuel qui pose la valorisation touristique du patrimoine rural comme un levier du développement local » (Tafani, 2011). A la marge des programmes mobilisés par le haut et appréhendés du bas, des actions et des configurations apparaissent qui n'émanent ni de l'Etat ni des acteurs locaux.

Mais, l'analyse des dynamiques territoriales sont de plus en plus mises en rapport avec le concept de projet et on parle désormais de territoire de projet ou projet de territoire. Dans le cas du Maroc la recherche a discuté largement ces deux concepts, en insistant en introduction sur la nécessité qu'un territoire doit nécessairement réunir quatre conditions (Aderghal et al., 2011). Il faut« - un territoire authentique qui préserve son patrimoine, ses richesses naturelles et sa cohésion sociale ; -un territoire performant qui allie développement et économie de l'espace ainsi que développement économique et respect de l'environnement ; -un territoire fonctionnant en réseau pour faciliter la coopération et le partenariat avec les autres collectivités ; -un territoire tourné vers l'avenir, qui intègre dans ses préoccupations les questions liées à l'avenir de notre planète et aux besoins des générations futures. »

A partir de ces quatre points, nous identifions notre terrain de recherche comme un territoire touristique se prêtant à ce type de discussion. Et en cherchant à caractériser le pays d'Ouarzazate pour savoir si c'est un territoire de projet touristique octroyé par le haut ou un projet de territoire touristique mobilisé par le bas, nous pouvons dire qu'il a été vu comme un territoire de projet par les politiques publiques sans que cela n'aboutisse, et que c'est plutôt un construit spontané par le bas suite à la mobilisation d'acteurs locaux qu'ils soient nationaux ou étrangers. On peut donc le qualifier comme un projet de territoire :« Mais, nous pouvons aussi assister à des processus de constructions spontanées de nouvelles territorialités, qui, sans être des espaces

supports de projets décidés ailleurs ou des constructions conscientes en vue de projet de territoires, créent des dynamiques locales qui pourraient être intégrées dans des projets de territoires. » (Berriane, 2006). De là nous pouvons conclure que le territoire du « pays d'Ouarzazate » avec tout ce qu'il offre comme ressources et spécificités locales utilisées pour une offre touristique, peut être considéré comme une construction territoriale spontanée menant à des projets de territoires sur l'échelle locale.

2.3. Qu'en est-il de la gentrification ?

Comme nous l'avons signalé dans le troisième chapitre, la mobilité nord-sud orientée vers des territoires ruraux est liée au mouvement de la « renaissance rurale » de territorialités longtemps marginalisées et peu intéressants pour les urbains marocains. L'intérêt porté principalement par des étrangers donne plus de confiance à ces campagnes « pauvres » et change le regard porté sur ces dernières. On peut postuler qu'une probable gentrification rurale pourrait avoir lieu à cause de l'intérêt porté par des acteurs étrangers au territoire rural, dans notre cas le Pays d'Ouarzazate.

La notion de « gentrification rurale » reste très difficile à transposer dans notre cas et ce à cause d'une discrétion soulignée dans les recherches françaises auxquelles nous nous référons ; « Cette discrétion résulte-t-elle d'une absence du processus en France, d'une inadaptation du concept aux mutations sociales des campagnes françaises ? » (Tommasi et al., 2016) et par extension aux campagnes marocaines ? Cependant, ce concept définit bien ce qui se passe dans les campagnes anglaises qui ont été concernées par ces études à partir des années 1970. L'étude de la gentrification rurale a été reprise dans les travaux de recherche sur la France dès 1989 par C. Moindrot qui cherchait à suivre et à comprendre « les mouvements des migrants urbains de classe moyenne vers les milieux ruraux, motivé par l'attraction d'un foncier bâti peu couteux et par un style de vie différent »²⁵⁶.

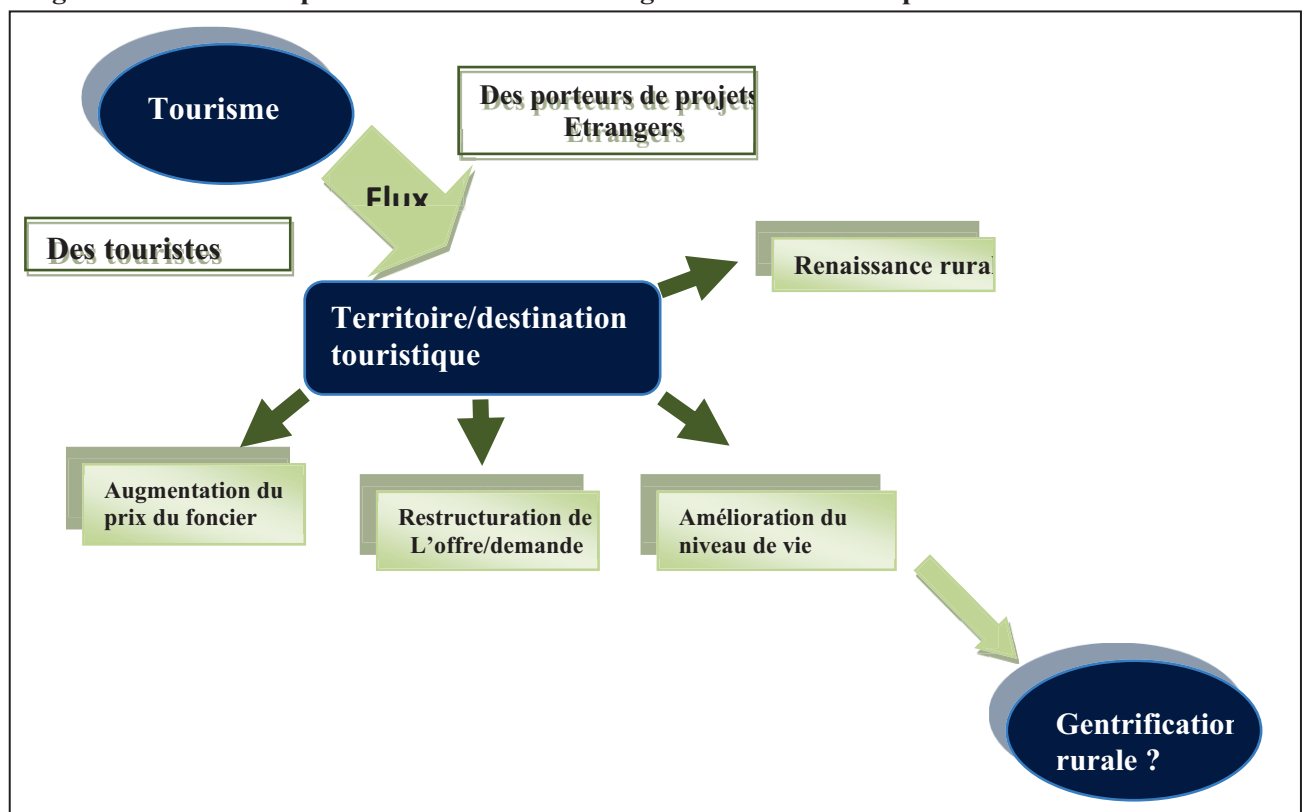
Au Maroc, la gentrification a été traitée plutôt en milieu urbain en étudiant les changements qu'ont connus les médinas (Fes, Marrakech et Essaouira) suite à l'arrivée des étrangers (Berriane et al., 2010 ; Coslado, 2013) ; « il est assez logique que des chercheurs aient pensé à transposer cette notion au contexte des médinas marocaines, du fait de la co-présence récente de populations marocaines défavorisées et de populations d'origine européenne relativement

²⁵⁶<http://geoconfluences.ens-lyon.fr>

aisées » (Coslado, 2013). Les chercheurs marocains ont plutôt étudié le phénomène de la gentrification urbaine produite par l'arrivée en grand nombre des Européens dotés d'un pouvoir d'achat sans commune mesure avec l'environnement urbain où ils s'installent. Une fois le processus de gentrification engagé, il entraîne une hausse du niveau de vie et du prix du foncier, et même si cette présence des étrangers mobilise des ressources et permet la création d'emplois, il est difficile pour les populations locales de suivre les nouvelles tendances observées.

Coslado (2013) parle d'une gentrification par le tourisme qui permet de repenser les transformations dans les médinas marocaines. En effet, la gentrification qu'elle soit urbaine ou rurale, fait partie des initiatives informelles poussées par le bas, « Quoiqu'elle relève, pour une bonne part, de l'informel, cette dynamique socio-territoriale portée par ces nouveaux acteurs du développement local « par le bas » est pluridimensionnelle. Ses effets d'entraînement touchent également le dynamisme du marché immobilier et la gentrification de la Médina. » (Berriane et al, 2010).

Figure 25-Schéma du processus d'une éventuelle gentrification rurale par le biais du tourisme



Source : Conception personnelle

Dans notre cas les éventuels « gentrificateurs » viennent principalement des milieux urbains pour s'installer dans des milieux ruraux, et cette installation n'est pas sans conséquences. La question de la gentrification rurale du pays d'Ouarzazate ne peut pas être évaluée actuellement, car le

processus d'installation des étrangers n'est pas suffisamment avancé. On ne peut parler que d'un probable processus futur de gentrification par le tourisme déclenché à la fois par l'arrivée des touristes et des acteurs étrangers. Dans notre région d'étude, une éventuelle gentrification par le tourisme s'affirme par la modification des systèmes de production et de consommation. L'augmentation du coût du foncier suite à une forte demande sur les terrains et le bâti peut participer à ce processus. En effet le prix de terrains agricoles qui il y a 20 ans, se vendait à 3.000 Dhs l'hectare, peut atteindre aujourd'hui jusqu'à 1.500.000 Dhs. Sur vingt années, le prix du terrain a été multiplié par cinq et ce en rapport avec la multiplication des projets dans ces palmeraies et oasis.

« ...Avant 2000 ? Un hectare coutait environ les 3000 Dhs, ça a augmenté lorsque les étrangers ont commencé à acheter du terrain. »²⁵⁷

« Pour l'achat du terrain, nous à l'époque, on avait payé à peu près 400 000 Dhs, 40 000 Euros pour 4200 m² »²⁵⁸(2010)

Figure 26- Exemple d'une annonce de vente d'un terrain en pleine palmeraie dans la région d'Ouarzazate (2018)

Ferme de palmiers titré arboré de 3 hectare a vendre sur la palmeraie de skoura/ouarzazate

VENTE : TERRAIN REF : 80136 19/11/2018

MAROC - OUARZAZATE

Ferme de palmiers, arboré, constructible, de 3 hectare, avec titre foncier, a vendre au c'ur de la palmeraie de skoura /ouarzazate (zone touristique & agricole). Terrain arboré en plein olives, palmiers, autres arbres, branchement électricité et eau potable juste a coté, acces route (large piste) applicable pour les automobiles, vue panoramique sur les montagnes de l'atlass d'une coté et la palmeraie de skoura de l'autre.

Prix : 450 000 euros

450 000 €

cliquez sur les photos pour les agrandir

Informations principales

Superficie terrain 3 ha

Aménagements

Terrain arboré, Constructible,

Source : Site internet

Il va de soi que cette hausse du prix du foncier si elle écarte du marché les acheteurs locaux, ce qui est l'un des indicateurs d'une tendance à la gentrification, ne devrait pas mener automatiquement à une gentrification qui se traduirait entre autre par un phénomène d'embourgeoisement de la région tel que décrit dans les processus de gentrification. Mais une

²⁵⁷ Guide à Skoura, âgé de 50 ans

²⁵⁸ Ibid., Note 104, p.157

hypothèse pourrait être retenue pour le futur si les tendances actuelles perdurent. Pour l'instant on ne peut parler que d'une amélioration du niveau de vie de la population locale. Il faut cependant ramener ces impacts à des dimensions plus modeste qu'en ville ne serait-ce qu'en raison de la grande dispersion des implantations de nos résidents, ce qui réduit leur visibilité et leurs effets sur l'ensemble de la région.

2.4. Et l'émancipation de la destination d'Ouarzazate par rapport à Marrakech et Agadir ?

Si la réponse à la question relative à une éventuelle gentrification rurale n'est pas évidente, la question principale de notre recherche reste posée. Il s'agit de l'hypothèse d'une probable émancipation de ce territoire, considéré longtemps comme un arrière-pays des deux grands pôles touristiques du Maroc : Marrakech comme destination intérieure et Agadir comme destination balnéaire.

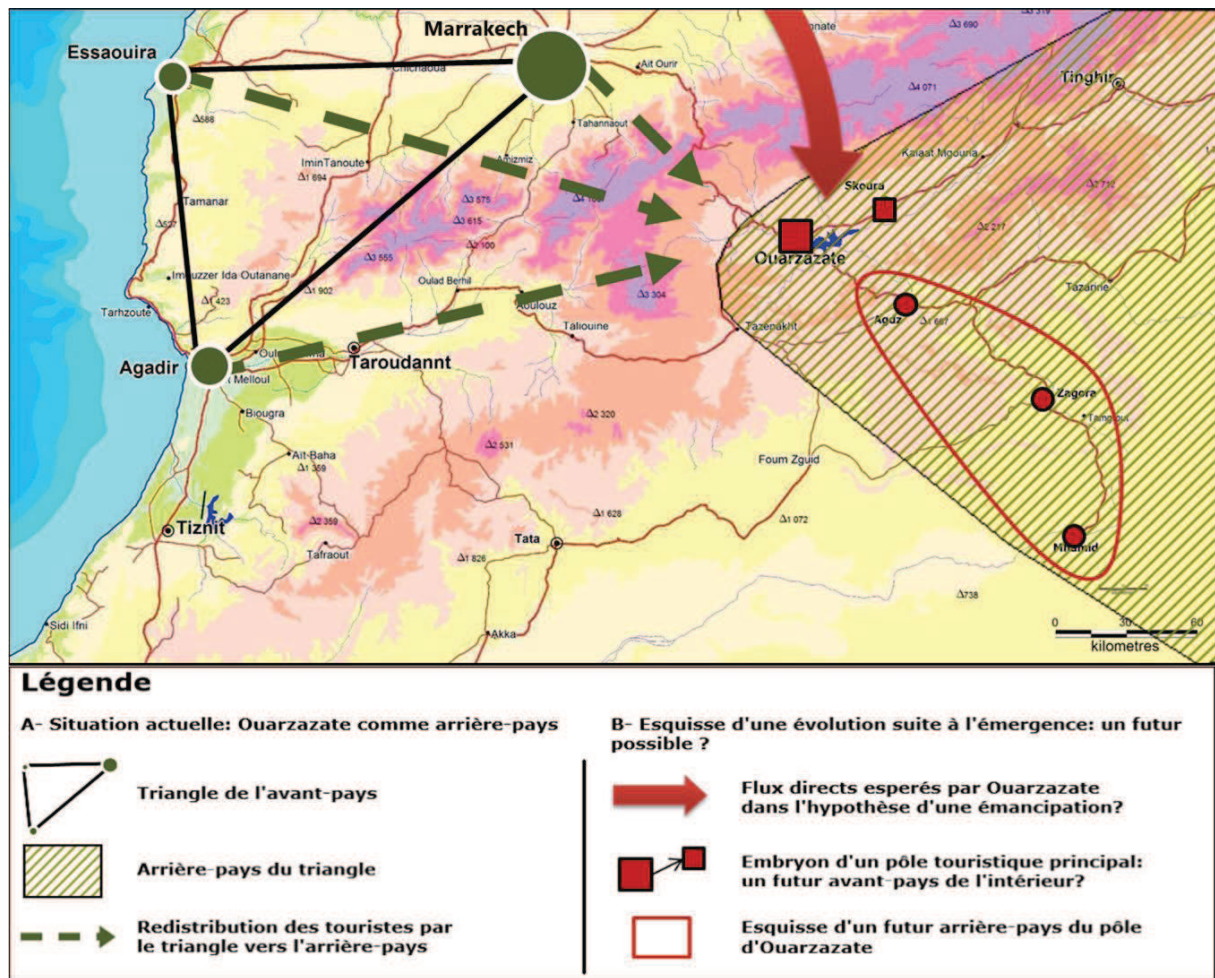
Empruntée à une réflexion menée dans le cadre du projet MedInLocal, et adaptée à notre cas d'étude, la carte 15 résume les grands traits de cette problématique. On y voit la situation à la fois privilégiée, mais aussi pleine de dépendance de la destination touristique émergente du pays d'Ouarzazate vis-à-vis du triangle Agadir-Marrakech-Essaouira. Ce triangle s'est très tôt imposé comme principal pôle touristique avec un produit touristique diversifié basé sur le séjour balnéaire à Agadir et le séjour culturel à Marrakech en plus d'un produit hybride qui associe le séjour balnéaire et le séjour culturel à Essaouira. Cette combinaison de divers produits fait de ce complexe de trois destinations une zone attractive très importante qui a reçu 5,5 millions de nuitées en 2010, soit 63,7% du total des nuitées enregistrées au niveau national (Tableau 4). Il va de soi qu'un tel foyer dont l'existence est basée essentiellement sur le tourisme de séjour, ne peut garder toute cette masse de touristes et devait proposer des produits annexes pour prolonger la durée de séjour. Petit à petit, les excursions dans les environs immédiats des trois stations (Ida Ou Tanane pour Agadir, la retombée nord du Haut Atlas pour Marrakech et le pays Haha pour Essaouira) vont laisser place à ou être prolongées par de grands tours dans les régions voisines. Et c'est là qu'intervient le pays d'Ouarzazate qui va ajouter aux centres d'intérêt offerts par les trois villes et leurs environs, la dimension du désert et de l'univers des ksour et des kasbahs (Voir le A de la carte 15).

Une partie du stock de touristes qui séjournent dans ce triangle va ainsi traverser la barrière du Haut Atlas pour découvrir le monde oasien. Ceci constitue le côté avantageux de la position

d'Ouarzazate qui va bénéficier de ces foyers de proximité. Mais le côté dépendant c'est que Ouarzazate et son pays vont longtemps jouer le rôle de simple arrière-pays pour cet avant-pays du triangle en ne recevant que le surplus que cet avant-pays veuille bien leur envoyer.

Mais les dynamiques et les évolutions que nous avons analysées durant toute cette thèse sont en train de faire bouger les choses. La destination est créée grâce au travail de communication mené par ces acteurs locaux et sa spécificité bien mise en évidence, notamment grâce à la communication. Le travail de promotion va de pair avec celui de la création d'une capacité d'accueil originelle et qui répond aux nouvelles attentes du nouveau touriste. Nous avons déjà analysé cette émergence et aujourd'hui on peut soupçonner un début d'émancipation de la nouvelle destination.

Carte 15-Esquisse d'émancipation de l'arrière-pays d'Ouarzazate par rapport à son avant-pays



Source : M. Berriane, 2015

De plus en plus fréquenté pour son produit spécifique et non comme antichambre de l'avant pays, le Pays d'Ouarzazate s'impose désormais comme une destination à part entière et non comme une simple annexe touristique du binôme Marrakech-Agadir que renforce Essaouira. La nouvelle destination qui appartient à la catégorie des destinations de l'intérieur qui se développent en milieu rural se distingue par des caractéristiques qui font sa spécificité. Elle ne doit presque rien aux politiques publiques et s'est imposée sur le marché international du tourisme grâce à la mobilisation d'acteurs nationaux ou étrangers mais qui interviennent à la base. Un nouveau promoteur du tourisme et ainsi apparu. Il compte sur lui-même et propose des modes d'hébergement originaux qui permettent de promouvoir la région et son patrimoine. Il répond ainsi à une demande tout aussi originale qui, curieusement, ne semble pas être affectée par les événements divers qui influent sur les arrivées des touristes et handicapent l'hôtellerie classique.

Déjà, en ne considérant que cette spécificité on peut dire que la nouvelle destination s'en sort bien en ces temps de crise. Lorsqu'on considère l'attractivité à travers l'indicateur que constitue l'Internet, on est frappé par une émergence, certes encore timide, mais qui s'impose à côté des deux premières destinations du tourisme du Maroc : Marrakech et Agadir. Le produit « Ouarzazate » fait recette et s'autonomise par rapport au produit balnéaire d'Agadir et culture de Marrakech. Autrefois il était un simple complément pour diversifier et allonger le séjour à Agadir ou Marrakech ; aujourd'hui il se vend pour lui-même et contribue à la promotion des deux principales destinations.

Outre la faible réactivité des responsables du tourisme, le principal handicap qui freine le développement de la destination reste le problème de l'accessibilité. L'essentiel des touristes qui se dirigent vers la région transitent par les aéroports de Casablanca, Agadir et Marrakech, pour ensuite se diriger par voie routière vers les oasis du Drâa, principale attraction du pays d'Ouarzazate. Mais là aussi, les deux villes d'Agadir et de Marrakech qui autrefois redistribuaient leurs touristes en envoyant une partie à Ouarzazate, se contentent de jouer le rôle de porte d'entrée pour acheminer des touristes venus spécialement pour rejoindre Ouarzazate, celle-ci étant l'objectif principal du voyage. Si cette tendance perdure, on peut s'attendre à ce que le produit « Pays d'Ouarzazate » s'impose de plus en plus dans l'avenir comme une destination majeure et à part entière. Ce qui s'esquisse aussi c'est le début d'hierarchisation au sein même de la destination. Nous avons déjà vu qu'Ouarzazate couplée à Skoura constitue un pôle principal qui redistribue à son tour des flux vers les sites plus au Sud d'Agdz, Zagora et Mhamid (Voir le B de la carte 15). Devenant un pôle touristique principal, Ouarzazate est-elle en train d'organiser et sécréter son propre arrière-pays en participant à une diffusion plus équitable des retombées du tourisme au niveau territorial (Oussoulous, 2018) ?

Conclusion du chapitre neuf

Le territoire est une composante complexe où se développent plusieurs dynamiques dont celles que nous avons analysées tout au long de cette thèse.

Vu que les politiques publiques s'engagent peu au niveau des stratégies du développement local dans les arrière-pays, le constat général montre que ces destinations manquent d'un aménagement efficace au niveau de l'infrastructure routière et même aérienne. Pour que le pays d'Ouarzazate puisse émerger, il aurait besoin d'une indépendance aérienne. Or la réalité montre

que les destinations de Marrakech et Agadir en position d'avant-pays représentent toujours un point de passage des touristes à destination de l'arrière-pays d'Ouarzazate.

La demande qui s'intéresse à la nouvelle destination s'oriente plus vers les maisons d'hôtes et les établissements similaires que vers les hôtels classiques mais également vers de nouvelles formes d'hébergement « chez l'habitant » par le biais des plateformes de réservation.

Cette nouvelle offre structurée, portée initialement par des porteurs de projets étrangers puis marocains ne se limite pas au seul aspect de l'hébergement, mais, et c'est encore plus important, construit une image d'un territoire touristique qui s'impose malgré l'absence de toute politique publique claire. En associant les ressources patrimoniales et les spécificités locales, et offrant une sorte de panier de biens et services informel, ces initiatives débouchent sur l'émergence d'un territoire touristique qui s'impose. Nous sommes donc face à un projet de territoire construit spontanément par les acteurs étrangers et locaux.

Nous sommes donc aujourd'hui en présence d'un territoire touristique émergent, le Pays d'Ouarzazate, mais qui malgré des dynamiques très fortes a quelque mal à s'émanciper en tant qu'arrière-pays de la tutelle de Marrakech et d'Agadir., Est-ce que ces efforts d'émancipation aboutiront à une véritable destination autonome aussi bien en ce qui concerne le produit que la maîtrise des flux et la gouvernance d'un territoire qui peut jouer dans la course des grands ? Seul l'avenir le dira.

Conclusion de la troisième partie

Il est indéniable que le tourisme en tant qu'activité sectorielle a des retombées aussi bien économiques que sociales sur les pays et les sociétés qui reçoivent les touristes. Plusieurs études et recherches ont démontré par le passé ces différents effets en distinguant bien d'un côté les effets macro-économiques sur les balances des paiements, les rentrées de devises, les créations d'emploi et de l'autre les effets micro-économiques sur les régions et les sociétés d'accueil. On a aussi mis en évidence le fait que si les apports au niveau macroéconomiques peuvent être très importants, ils restent confinés dans les capitales et les places financières ; par contre si les effets au niveau local sont plus faibles, ils se diffusent mieux dans les régions reculées et profitent directement aux populations locales (Berriane, 1990, 2002).

Qu'en est-il pour notre région d'étude. Le chapitre 7 a bien montré que les effets socio-économiques des structures d'accueil créées par les initiateurs objets de cette étude sont réels. Au niveau des investissements, bien que les structures d'hébergement soient de petites tailles, la masse d'argent mobilisée pour l'achat de l'immobilier, dans les chantiers de construction ou de restauration et dans l'ameublement est certes moins importante que les capitaux investis dans les grands établissements hôteliers classiques implantés dans les villes, mais contrairement à ces derniers qui restent cantonnés dans les banques, cette masse d'argent est injectée directement dans les économies locales de régions en difficultés car éloignées des pôles de croissance du pays. C'est le cas également des emplois créés qui restent assez modestes, mais qui présente une bouffée d'air pour les jeunes qui de ce fait ne quittent pas ces arrière-pays pour rejoindre les grandes villes ; au contraire il nous a été confirmé que des jeunes ayant quitté la région sont revenus attirés par les nouvelles opportunités d'emploi.

Mais les effets qui nous semblent les plus remarquables concernent les aspects sociaux et patrimoniaux. Plus que les possibilités d'emplois et de revenus frais induits par les nouvelles structures d'hébergement, c'est l'effet d'entraînement qu'on eut les projets portés par les résidents étrangers sur les acteurs locaux. Certes cet entraînement ne peut pas être ramené à un simple mimétisme car certains ménages parmi la population locale commençaient déjà à accueillir des visiteurs étrangers pour une nuit ou deux offrant le gîte et la restauration pour les premiers éclaireurs européens qui annonçaient l'arrivée d'une nouvelle clientèle à la recherche de moyens d'hébergement alternatifs. Certes ces pionniers de l'hébergement chez l'habitant n'ont pas attendu la plateforme Airbnb ou l'exemple des gîteurs étrangers pour faire de la

promotion de leur offre. Mais c'est l'arrivée de ces hébergeurs étrangers, anciens touristes, qui vont les booster et les orienter vers la transformation, après rénovation, des anciennes demeures construites en terre. Il ne s'agissait plus de fournir une simple chambre pour une nuitée, mais un cadre de vie qui se déroule dans une kasbah, ou un ksar ou un habitat assimilé, le séjour dans une telle demeure en pleine oasis devenant le motif du séjour. Il fallait aussi innover en termes d'activités passives ou actives pour intéresser le touriste et le retenir plus longtemps. Il fallait aussi se former pour faire de cette nouvelle fonction, non plus une activité secondaire et complémentaire, exercée en amateur, mais une activité principale gérée avec plus de professionnalisme, la communication et la promotion sur la toile étant une composante essentielle de l'activité. A cet égard le contact avec les porteurs de projets d'hébergement étrangers a joué un rôle essentiel dans cette structuration.

Le séjour dans une ancienne demeure devenant la composante principale de ce nouveau produit, le deuxième effet remarquable de cette évolution est le processus de patrimonialisation qui va accompagner cette mise en tourisme. Héritage ancestral dévalorisé par la modernité et handicapé par les évolutions sociétales, l'architecture en terre connaît une nouvelle vie grâce à cette demande du tourisme. Cette valorisation ne se déroule pas sans problèmes qu'entraînent parfois l'hybridation et la défiguration de cet héritage, mais aussi les pratiques quelques peu réductrices et simplificatrices d'un patrimoine qui est à certes révélé par un regard extérieur, mais qui est aussi parfois revisité de façon peu heureuse.

Les retombées environnementales peuvent aussi être assez inquiétantes lorsqu'une mauvaise connaissance du milieu oasien et une recherche à tout prix d'une ambiance oasienne entraînent parfois des maladroites dans les implantations. Dans ces cas le projet lui-même peut être menacé, mais le devenir de l'oasis également. Surexploitation de l'eau dans un milieu qui a toujours développé une culture de la rareté, prélèvements importants sur les terrains agricoles, concurrence sur le plan de l'emploi et mise en friche de parcelles agricoles dans l'attente d'acheteurs éventuels aux moyens financiers importants grâce au différentiel du taux de change entre l'Euro et le Dirhams sont les principales menaces qui guettent l'ambiance oasienne et ses équilibres. Ambiances et équilibres qui sont indispensables pour la durabilité de la demande touristique qui se dirige vers ces destinations à la recherche de ces mêmes caractéristiques.

Cependant, malgré toutes ces menaces, l'activité touristique développée dans notre arrière-pays se traduit également par des dynamiques territoriales indéniables. Nous sommes en effet face à une vraie destination émergente. Elle l'est d'abord au niveau de la construction d'une image

basée sur les composantes du produit puisées dans les ressources et les spécificités locales et promue grâce au travail de promotion que mènent les porteurs de projets. Elle l'est aussi à travers à travers la toile et la demande des clients potentiels et leurs requêtes. Elle l'est enfin grâce au produit d'appel que constitue l'architecture en terre et toute la culture qu'elle véhicule. Mais cette émergence annonce une certaine émancipation vis-à-vis de l'avant-pays qui la toujours pourvu en touristes à partir de son stock de clientèle. Désormais elle s'impose en tant que produit spécifique avec une demande qui vient spécialement attirée par ce produit. Elle ne se contente plus d'être une anti chambre de Marrakech et Agadir avec un tourisme de niche complémentaire à ce qu'offrent ces deux villes. Mais les difficultés d'accès l'obligent d'être toujours dépendante de ces deux portes d'entrées du Maroc. Pour combien de temps ? En attendant la demande est telle qu'elle commence à esquisser une hiérarchisation au sein des différents sites annonçant un semblant de pôle touristique principal autour d'Ouarzazate-Skoura qui secrète déjà son propre arrière-pays entre Agdz et Mhamid en passant par Zagora.

Conclusion générale

Des dynamiques en cours dont il est difficile d'imaginer l'aboutissement

Il est admis que le Maroc, lorsqu'il a adopté le tourisme comme secteur clé de ses choix économiques au milieu de la décennie 60, a opté pour un produit qui accorde à la composante balnéaire avec séjour prolongé au bord de la mer la principale place. Ceci à un moment où à la fois le potentiel et la demande d'avant les années 70 plaidaient pour un tourisme plutôt culturel et itinérant dans l'intérieur des terres. Cette contradiction venait du fait qu'à l'époque le tourisme fordiste (voyages organisés avec de grands groupes, produit standard, séjours balnéaires, concentration à la fois commerciale et spatiale, contrôle des grands tours opérateurs, baisse des prix grâce à la charterisations des vols, massification, etc.) était dominant et contrôlait une part importante de la demande qu'il acheminait où il voulait. Observant la saturation des littoraux espagnols, le Maroc espérait alors drainer le surplus de cette demande sur le balnéaire. Ce modèle a fonctionné durant les années 70 et 80 pour ensuite s'essouffler durant les années 90, le produit balnéaire étant constamment menacé par le vieillissement et la saturation. Avec la décennie 2000 les politiques publiques souhaitant relancer la demande reconduisent curieusement ce choix à travers le Plan Azur qui privilégie encore une fois le tourisme balnéaire et contribue au creusement des déséquilibres territoriaux à travers le tourisme. Or, la demande internationale avait, entre-temps, profondément changé et si le produit balnéaire était encore fortement présent, les attentes et les comportements de cette demande se tournaient vers autre chose. Le balnéaire n'est plus le produit phare et les flux boudent les rivages pour se réorienter vers les intérieurs. Le tourisme des arrière-pays qui jouait jusque-là un simple rôle de complément proposant ce qu'on avait commencé à appeler un tourisme de niche, allait naître bouleversant ces zones souvent périphériques.

Ces mutations, si elles sont bien étudiées au niveau général, n'ont pas été analysées de façon approfondie au niveau des territoires au Maroc. Ce modeste travail de recherche espère contribuer quelque peu à combler cette lacune. Pour cela nous avons choisi un arrière-pays devenu destination touristique qui illustre bien ce phénomène, tout en orientant le travail par quatre grands questionnements que nous avons explicités en introduction générale et qu'on peut simplifier comme suit :

- Le pourquoi de la naissance des destinations touristiques dans les arrière-pays à ce moment précis et de l'apparition d'une nouvelle demande ?
- Les acteurs qui vont réagir à cette demande ?
- Comment ils mettent à profit les spécificités locales, notamment le riche héritage de l'architecture en terre, pour construire une offre ?
- Les mutations du secteur touristique qui découlent de ces processus, vont-elles aboutir à une construction territoriale ?

Arrivée au terme de la recherche, et sans revenir sur les différentes conclusions partielles qui ont déjà apporté différents éléments de réponses à ces questionnements, que peut-on retenir de façon synthétique de ce qui a été présenté jusqu'ici ?

1. Nouvelles mobilités : touristes et migrants à la recherche d'une meilleure qualité de vie en milieu rural

L'une des conséquences majeures des mutations de la demande touristique mondiale et de l'imbrication entre des motifs de migration et de tourisme est l'apparition dans les arrière-pays du Maroc et de plusieurs pays riverains de la Méditerranée d'un nouveau résident, résultat de la combinaison de plusieurs motivations.

Les recueils et l'analyse des motifs de l'arrivée des porteurs de projets dans le Pays d'Ouarzazate nous ont permis de suivre leur passage d'une mobilité touristique à une mobilité résidentielle. L'analyse de cette mobilité s'est faite en croisant les données recueillies lors des nombreux entretiens avec les nouveaux concepts développés par la recherche anglo-saxonne. Elle a pu mettre en évidence ce nouveau phénomène et dresser les divers profils des nouveaux résidents des arrière-pays. Ce sont dans leur majorité des retraités venus à la recherche de leur imaginaire touristique et en essayant de prolonger leurs expériences de touristes. Ce sont aussi des individus qui, sans forcément avoir atteint l'âge de la retraite, sont venus à la recherche de nouvelles expériences de vie ou parce qu'ils essaient d'échapper à de mauvaises phases de leurs vies où parce qu'ils sont à recherche de ruptures et une nouvelle vie ailleurs. Ce sont enfin des individus venus tout simplement à la recherche d'une opportunité à la fois économique et professionnelle. La mobilité permet alors aux retraités d'échapper à une vie quotidienne monotone et aux plus jeunes de retrouver une nouvelle vie, moins stressante et qui permet de profiter d'une meilleure qualité de vie.

Les éléments avancés pour justifier leur présence dans une région rurale font de ces porteurs de projets à la fois des *lifestyle*, des *amenity* et des *quest migrants*. Un croisement générationnel permet de conclure que nos nouveaux arrivés appartiennent aux trois figures. Ils sont des *lifestyle migrants* dans le sens où ils fuient une situation pour retrouver un nouveau style de vie en milieu rural. Ce désir du rural idéalisé par les souvenirs de voyage fait qu'ils sont également des *amenity migrants* pour qui la ruralité représente un facteur attractif purement paysager. Et qu'ils soient à la recherche d'un nouveau mode de vie ou à la recherche tout simplement de la vie paisible qu'offre un milieu rural, ils sont réellement des *quest migrants* à la quête d'une meilleure qualité de vie que justifie l'environnement et le vécu sain qu'ils retrouvent dans leur nouveau territoire.

S'ils partagent les lieux avec les locaux, les porteurs de projets étrangers sont loin de partager avec ces derniers des moments ; bien que visibles car en milieu rural, ils restent socialement invisibles avec des liens réduits avec la société du territoire. Ils sont dans une situation de coprésence et de cohabitation avec la population locale et une relation de bon voisinage sans que cela ne débouche sur la formation de communautés entre migrants étrangers. Finalement plus qu'un « vivre ensemble » nous sommes plutôt dans un « vivre séparé » dans le même espace de vie. Côté rapports avec les populations locales, la relation reste en général limitée bien que le sentiment d'acceptation prévaut. Cette volonté de s'isoler est accentuée par la nature du projet d'hébergement touristique qui nécessite qu'on soit constamment proche de ses clients pour se démarquer de l'hôtel classique.

Mais la présence de ces migrants reste principalement liée au tourisme et à l'activité qu'ils mènent dans ce milieu rural. Même si les projets de vie sont différents, leur point commun c'est qu'ils sont liés au tourisme. Contrairement aux migrants installés dans les villes qui profitent des infrastructures urbaines et culturelles sur place, les migrants installés dans un arrière-pays rural se sentent frustrés quant à l'accès à ces infrastructures. Ce qui justifie également les allers-retours vers le pays d'origine ou la « circulation entre plusieurs lieux de vie ». Ceci dit, toute perturbation de l'activité touristique peut être une raison de départ ou de retour vers le pays d'origine. On est de ce fait loin d'un ancrage dans les territoires d'accueil et d'une appropriation des territoires puisque les rapports au lieu et à la population locale sont conditionnés par le tourisme. En fin de compte il s'agit plus d'une mobilité résidentielle, à l'exception des couples mixtes dont le conjoint étranger s'approprie le mode de vie et manifeste de nouveaux liens identitaires et sociaux.

2. Une véritable destination touristique avec des impacts réels, bien que modestes et un processus de patrimonialisation original

L'arrivée de ces résidents étrangers au pays et aux lieux, si elle est portée par le nouveau tourisme que la recherche a essayé de conceptualiser, va influencer à son tour sur ce tourisme ne serait-ce que dans sa diffusion spatiale. Malgré l'accent mis par les politiques publiques sur le tourisme balnéaire, une offre touristique va se développer, créée et portée en partie par ces nouveaux résidents. Cette offre, bien qu'encore jeune et limitée marque déjà le paysage, la société et l'économie des oasis.

L'un des questionnements transversaux de cette thèse porte sur les impacts de la mobilisation des projets touristiques par des acteurs étrangers en milieu rural. Ces espaces ruraux disposent aujourd'hui de nouveaux avantages économiques. Et même si ces projets ne mobilisent pas de grands capitaux, l'injection de capitaux frais est appréciable dans des oasis pauvres où l'économie repose principalement sur des transferts de l'émigration et un peu d'agriculture.

Cette thèse a montré que l'offre touristique qui se développe dans les régions rurales nécessite de petites capacités contrairement au tourisme de masse qui mobilise des groupes souvent de grande taille. Le produit proposé par les acteurs sur place est peu consommateur d'espace et permet de garder à l'oasis ses paysages et son attractivité, en évitant les silhouettes dérangeantes des grands hôtels classiques. Ce tourisme peu consommateurs d'espace et d'eau est parfaitement compatible avec la fragilité des espaces oasiens. La demande est également assez modeste ; par contre elle est plus sûre et plus régulière que la demande classique sur les grands hôtels. Les retombées financières sont également modestes si on les compare à celles du tourisme classique.

Malgré la présence d'autres activités comme le cinéma et les nouvelles centrales d'énergie solaire, l'activité touristique reste le principal créateur d'emploi de façon permanente et un secteur d'avenir pour le développement local à côté de l'agriculture oasienne. L'utilité et l'apport des projets présents dans la région d'étude apparaissent à travers l'insertion de la population locale dans ce circuit d'activité. Ce type de projets touristiques, qu'il s'agisse de maisons d'hôtes ou d'autres petites ou moyennes structures, ont des capacités de création d'emplois et contribuent directement au développement économique et social de la région. Et on sait que les oasis, ont de tout temps compté sur des ressources externes comme les transferts de l'émigration, que ce soit dans les villes du Maroc nord ou celles de l'Europe. Le tourisme

vient compléter et diversifier ces ressources externes et il est tout à fait compréhensible que les populations oasiennes n'ont pas reçu cette activité qui rapporte un argent frais avec indifférence.

Ces acteurs étrangers ne sont pas les seuls à participer à cette mise en tourisme et suite à cette acceptation des résidents étrangers par les locaux, un partage de l'espace et de l'activité entre eux et des acteurs locaux s'est établi. Les deux intervenants s'engagent activement au niveau de cette nouvelle activité faisant de ces milieux en situation précaire des marges productives, en valorisant les spécificités territoriales et en construisant et en diffusant une image de la nouvelle destination. C'est dans le cadre de cette négociation que ces projets profitent à la fois aux porteurs de projets étrangers et à ceux originaires de la région ; mais ce sont les étrangers qui en tirent un profit plus important que celui tiré par les porteurs de projets marocains arrivés dans leur sillage par mimétisme partiel.

Ainsi, le territoire connaît une restructuration de l'offre touristique par le bas et la construction d'une image qui va se disséminer sur la toile. Mais en même temps on assiste à des fuites d'argent par le biais des transactions qui se font par internet vers des comptes hébergés en dehors du Maroc, et par un manque à gagner pour la fiscalité.

Les projets mobilisés s'inscrivent dans le registre des modes d'hébergement alternatifs qui répondent indirectement et quelque peu à des engagements écologiques, comme la capacité d'accueil qui, de petite taille, limite les dégâts environnementaux et les prélèvements sur les ressources naturelles. Néanmoins, certaines de ces structures d'hébergement en s'implantant sur des parcelles agricoles portent atteinte au système oasien en tant que système productif et en tant que patrimoine par la consommation de l'eau et des terres agricoles, par l'entretien de la spéculation foncière et par l'attraction de la main-d'œuvre agricole. Or, on le sait, la pérennité de l'activité touristique dans ce milieu fragile est conditionnée par sa préservation.

Au-delà de cette structuration de l'offre et des retombées au niveau local, les acteurs étrangers participent fortement à la préservation du patrimoine bâti. Face à l'incapacité des politiques publiques de sauver toutes les ressources patrimoniales en terre présentes dans les oasis, l'arrivée des touristes et des porteurs de projets étrangers a permis de révéler une ressource latente à travers un nouveau regard et un nouvel usage. Ce processus qui comporte rénovation et construction à l'identique et qui rappelle la notion de « patrimonialisation importée », s'il contribue à une revalorisation de spécificités oubliées ou ignorées, n'est pas sans risques. Ces derniers apparaissent dans les restaurations ou nouvelles constructions à l'identique qui mixent

les matériaux traditionnels avec le béton, d'où la perte d'un savoir-faire ancestral et un risque de défiguration de l'aspect architectural local. Et puisqu'il s'agit d'une patrimonialisation importée, l'importation touche également les objets à travers l'introduction des éléments étrangers au territoire en leur donnant une nouvelle identité falsifiée.

Finalement, mise en tourisme et patrimonialisation importée sont deux processus qui affectent le pays d'Ouarzazate aujourd'hui, et qui sont le résultat d'une mobilité à la fois touristique et résidentielle avec une faible présence de l'Etat.

3. Des politiques publiques de rattrapage

Face à ces dynamiques impulsées par le bas on est frappé par des politiques publiques quasi-absentes, et au mieux hésitantes. Ces dernières interviennent à trois niveaux.

Il s'agit premièrement de la gestion de la présence d'un acteur étranger, présence qui est régie par des lois et des dahirs portant sur la présence des étrangers au Maroc. Sur ce plan, l'Etat marocain en offrant une multitude de formules facilitant l'arrivée et l'installation des étrangers offre un avantage de poids par rapport à d'autres pays voisins. Sur le plan fiscal, la convention de non-double imposition permet aux étrangers qui investissent et résident au Maroc de n'être imposés que dans un pays et ces facilités favorisent le passage du touriste au propriétaire d'une résidence secondaire puis au résident permanent porteur de projet. Par ailleurs, la législation sur la circulation des Européens est assez souple : ils ne sont pas assujettis à l'obtention d'un visa d'entrée et ils peuvent prolonger leurs séjours au-delà des trois mois habituels par une simple sortie et un retour, bien qu'il semble que cette possibilité soit en cours de remise en question.

Le deuxième niveau d'intervention concerne les nouvelles stratégies de développement touristique en milieu rural. A ce niveau la capacité d'anticipation de l'Etat est quasiment absente puisqu'il y a encore un décalage entre les choix officiels qui croient encore au tourisme balnéaire et la réalité de la demande. De ce fait s'il n'anticipe pas, l'Etat essaie de se rattraper, mais de façon maladroite et hésitante. Les stratégies dans ce sens sont donc des stratégies de rattrapage programmées après coup comme réponse à une urgence révélée par la spontanéité d'une construction par le bas et une probable anarchie locale. Réellement, les politiques publiques ont longtemps considéré ce tourisme de circuit développé dans les arrière-pays comme un tourisme moins important que le tourisme qui se développe en milieu urbain et sur le littoral. Les tentatives de classement des nouveaux types d'hébergement développés dans les

arrière-pays par une nouvelle loi (80-14) constituent un essai d'encadrement de l'activité en émergence mais aussi un essai d'intégration de l'informel dans le champ du formel. Concernant maintenant les actions de l'Etat qui prétendent accompagner les dynamiques décrites, si au niveau du tourisme ces actions se caractérisent par leur caractère superficiel et par le manque d'une vision à moyen et long termes, d'autres politiques destinées au monde rural peuvent se croiser avec le tourisme. Il s'agit de tout l'arsenal destiné à ces zones marginalisées à travers le pilier II du Plan Maroc vert et notamment la composante de valorisation des produits du terroir. Couplée avec les initiatives du bas autour du tourisme, la politique de protection des spécificités locales autour des produits de terroirs peuvent par endroit déboucher sur l'affirmation d'une destination touristique même si cela ne marche pas toujours. Mais cette stratégie de développement rural des zones marginales souffre du manque de concertation et d'une vision intégrée et transversale au tourisme et à l'agriculture.

4. ... et une reconfiguration territoriale en cours

Malgré les déficiences des politiques publiques, la combinaison de tous ce qui a été décrit tout au long de ce travail débouche sur l'émergence d'une destination touristique correspondant à un véritable projet de territoire en construction. Or, non seulement la destination Pays d'Ouarzazate commence à s'imposer comme un produit à part entière, mais ce produit semble participer à la promotion des deux destinations concurrentes que sont Agadir et Marrakech, dont il essaie de s'émanciper. Cependant le fait que les deux destinations historiques contrôlent une bonne partie des flux qui viennent, car attirés par Ouarzazate, réduit ses capacités à s'émanciper et à s'autonomiser sur le plan touristique.

N'empêche que tout pense à croire que cette émergence tend vers une certaine émancipation vis-à-vis du littoral et de Marrakech car la destination s'impose grâce à son produit spécifique qui attire de plus en plus un touriste particulier qui se déplace spécialement attiré par ce produit et qui ne fait que transiter par les deux villes dominantes. Et même si cette émancipation tarde, la destination se structure et se hiérarchise en pôle touristique principal et périphéries satellites. Ouarzazate couplé à Skoura fonctionne désormais comme le chef-lieu de ce pays et redistribue les flux vers les autres sites qui fonctionnent déjà comme son arrière-pays.

5. Perspectives

Cela impose la nécessité de recherches futures de suivi et de veille pour voir à quoi vont aboutir ces tendances.

- Des enquêtes fines à Marrakech et à Ouarzazate sur les motifs du voyage des touristes visitant les deux pôles touristiques voisins devraient aider à savoir à quel point la région d'Ouarzazate se détache et devient le principal motif de la visite.
- Il serait aussi pertinent de suivre les mutations sociales au niveau de la région. L'activité touristique va-t-elle aider à réduire les départs et l'émigration des jeunes vers des zones supposées offrir de meilleures conditions d'emplois ? Va-t-elle continuer à concurrencer l'activité agricole au point de la faire vaciller et avec elle le système oasien ? Et dans ce cas qu'advient-il de la demande touristique ?
- Et nos nouveaux résidents ? Continueront-ils à arriver et à s'installer ? Leur ancrage territorial va-t-il se réaliser ? Et leur intégration à la société locale va-t-elle déboucher sur un nouveau modèle sociétal « cosmopolite » ? Ou atteindra-t-on un seuil de tolérance et de rejet ?
- Et le processus de patrimonialisation ? Va-t-il se continuer sur le même modèle avec ses réussites et ses échecs ? Ou bien l'Etat va-t-il se décider à édicter des normes et exiger un respect total de ces normes ?
- Et l'éventuelle gentrification sur laquelle on s'est interrogé à un moment de notre réflexion ? Aura-t-elle lieu ? et quelles en seront les conséquences ?
- L'ultime évolution future à envisager est celle des éventuelles mutations de la demande. En effet, la demande actuelle peut être caractérisée comme une demande élitiste avec des touristes avisés et curieux et intéressés par les cultures de l'autre. Or, l'histoire du tourisme et de l'évolution des sites touristiques les plus connus a montré que la demande élitiste pionnière qui lance les nouvelles destinations, est souvent suivie par une demande de masse. Est-ce que ce sera le cas dans le pays d'Ouarzazate ? Et si oui, est-ce que la capacité d'hébergement et les aménagements vont suivre et s'adapter à une demande de masse ? Et dans ce cas comment va se comporter le milieu oasien fragile ?

Annexes

Annexe 1-Guide d'entretien avec les porteurs de projets étrangers

Equipe de Recherche sur la Région et la Régionalisation
Faculté des Lettres et Sciences Humaines UMVA Rabat

« L'émergence d'une destination de tourisme rural et rôle des résidents étrangers :
Le cas du pays d'Ouarzazate»

Guide d'entretien qualitatif auprès des porteurs de projets étrangers

Ce guide est établi en fonction des objectifs et des hypothèses de la recherche.

Préambule

Bonjour, je vous remercie d'avoir accepté de me recevoir et me consacrer un peu de votre temps.

Cet entretien a été élaboré dans le but de faciliter notre démarche dans le traitement du thème d'une recherche à caractère scientifique sur les porteurs de projets étrangers. Tout ce qui sera dit restera confidentiel et à titre anonyme.

Axe I : Porteurs de projets (profils, motivations et images de soi même)

A- Profil et trajectoire du porteur de projet

- 1.1 Êtes-vous propriétaire, gérant ou un membre de la famille ?
- 1.2 Quel est votre niveau d'étude, de formation ou de stage reçu ?
- 1.3 Êtes-vous marié ?
 - Si oui,
 - 1.3.1 votre femme est de quelle origine ?
 - 1.3.2 Combien d'enfant avez-vous ?
- 1.4 Quel est votre lieu de résidence habituel ? habitez-vous dans l'établissement ou en dehors ?
- 1.5 Habitez-vous avec tous les membres de votre famille au Maroc ?
- 1.6 Depuis quand vous êtes là ?
- 1.7 Quelle fonction vous exerciez dans votre pays d'origine et avant la réalisation de votre projet ?
- 1.8 Pouvez-vous me faire part des motivations et des raisons de votre choix d'installation à XXXX et en quoi consiste votre nouveau projet ici ?
- 1.9 Quels ont été vos lieux de passage avant de vous installer à XXXX... ?
 - 1.10 Quand et comment aviez-vous eu l'idée de quitter votre pays/ville d'origine pour venir vous installer et investir ici ?
 - 1.11 Quels ont été les facteurs qui vous ont poussé à quitter votre pays/ville d'origine ?
- 1.12 Aviez-vous une connaissance du Maroc et du lieu d'installation ?
- 1.13 Pouvez-vous nous raconter comment votre installation s'est passée ?

- 1.14 Pourquoi aviez-vous choisi ce lieu ? le connaissiez-vous avant de vous y installer et de choisir d'y investir ? (si c'est un investisseur)
- Si oui :
 - 1.14.1 Ca remonte à quand ?
 - 1.14.2 Par quelle voie ?
 - 1.14.3 Qu'est ce qui vous a attiré en ce lieu?
 - 1.14.4 Comment vous avez approfondi la connaissance de ce lieu et grâce à qui/quoi ?
 - Si non :
 - 1.14.5 Comment l'aviez-vous connu ?
- 1.15 Gardez-vous des relations avec votre pays d'origine ?
- Si oui
 - 1.15.1 Comment se manifestent ces relations? (à travers des exemples concrets)
 - 1.15.2 Avec qui ? que représentent ces relations pour vous ?
 - 1.15.3 Quelles sont les raisons du maintien de ces relations ?
 - 1.15.4 Depuis que vous êtes installé ici, combien de fois êtes vous retourné ?
 - Si non
 - 1.15.5 Pourquoi ? (les raisons)
- 1.16 Existe-t-il un autre pays d'où vous êtes passé auparavant et dans lequel vous maintenez des liens et des relations ?
- Si oui
 - 1.16.1 Lequel ?
 - 1.16.2 Avec qui maintenez-vous des relations et pourquoi ?
 - 1.16.3 Pourquoi n'aviez-vous pas pensé de s'y installer et y investir ?
 - 1.16.4 Comment arrivez-vous à maintenir ces relations ?
- 1.17 Que représente pour vous XXX Aujourd'hui ?
- 1.18 La première fois que vous êtes venu, étiez-vous venu en famille ou seul ?
- Si en famille, a-t-il été facile de convaincre les membres de votre famille ?
 - Si seul, pourquoi ?
- 1.19 Etes-vous satisfait de votre situation actuelle?
- 1.20 Est ce que la qualité de vie ici est égale, meilleure ou plus dégradée à celle de votre pays d'origine? Pourquoi?
- 1.21 Comment qualifiez-vous votre résidence à ? pourquoi ?
- 1.22 Comment vous vous définissez (touriste, migrant, résident étranger, de la population locale...)
- 1.23 Est ce que cette image que vous avez de vous même a changé au fil du temps?
- 1.24 Quels sont vos projets de vie ?

Axe II : Le projet (origine, montage financier, caractère et fonctionnement et commercialisation)

A- Informations sur le projet

- 2.1 Localisation exacte de l'établissement – Lieu (site ou douar)/ Commune – Province
- 2.2 Pourquoi aviez-vous choisi ce nom pour votre établissement ?
- 2.3 Quelle signification porte le nom commercial de l'établissement ? (culturelle, territoriale ou nom de produit de terroir, familiale, etc.) (Cette question peut bien aider à la compréhension de la genèse du projet.
- 2.4 À quelle catégorie appartient votre établissement ? est-il classé officiellement?
- 2.5 Pourriez-vous me décrire votre établissement ainsi que le douar et les centres d'intérêt qui attirent les touristes ici ?
- 2.6 Pourquoi aviez vous choisi spécialement ce projet ?
- 2.7 Quels ont été les facteurs déterminants pour concrétiser ce projet ?
- 2.8 Comptez-vous changer, étendre ou abandonner votre projet actuel pour un autre ?
 - Si oui,
 - 2.8.1 Pourquoi ?
 - 2.8.2 Que comptez-vous faire à sa place ?
- 2.9 Aviez-vous étudié votre choix d'investissement et de réalisation de ce projet ?
- 2.10 Qu'est ce que le lieu représente comme avantage d'investissement ?

B- Origine du projet

- 2.11 Quand est ce qu'aviez vous commencé à monter puis à réaliser votre projet ?
- 2.12 Votre projet a-t-il été réalisé dans le cadre d'un programme officiel (national ? régional ? local ?
- 2.13 Y'a t-il d'autres projets touristiques (similaires) sur le site/ région/ commune/ ?
 - Si oui,
 - 2.13.1 Quels sont les porteurs de ces projets ;
 - 2.13.2 sont-ils de la même localité ou des étrangers ?
- 2.14 Comment est née l'idée (mimétisme ? conseil d'un tiers ? idée pendant l'émigration ? pour s'insérer dans un programme de développement local ? à la demande d'une ONG ou d'une association de développement ? etc.)
- 2.15 Aviez-vous une expérience en matière d'investissement dans des projets, de quelle nature et dans quel secteur ?
- 2.16 Possédez-vous d'autres investissements similaires dans d'autres régions?
- 2.17 Exercez-vous encore votre activité initiale ?
 - Si oui,
 - 2.18.1 La proportion par rapport à la gestion/exploitation de cette activité ?
- 2.18 Quel est l'impact de la nouvelle activité touristique par rapport à l'activité initiale ?

2.19 quelle relation avec le Maroc et avec la région a débouché sur le projet ? (mariage, tourisme au Maroc, résidence secondaire au Maroc et dans la région, etc.)

C- Montage financier

2.20 Quel est le montant de votre capital ?

2.21 Quel est l'origine du capital

2.22 Quelle est votre part d'autofinancement ?

2.23 Y'a-t-il une éventuelle subvention, un prêt bancaire, un prêt familial, un apport des autres membres de la famille,, une association ?

- Si oui,

2.23.1 quelle est sa part ?

D- Caractéristiques et fonctionnement

2.24 Quand est ce que l'exercice a-t-il débuté ? (date du début de réception des touristes)

2.25 Quelle est la capacité en lits/en personnes aussi (car dans les maisons d'hôtes, les salons peuvent servir de chambres à coucher au cas où toute la maison est louée à une seule famille ou un groupe de personnes, c'est très fréquent à Essaouira)

2.26 Votre établissement est-il indépendant ou associé au domicile familial ?

2.27 Pour les établissements isolés : quels sont les moyens de transport utilisés ?

2.28 Quels sont les équipements en moyens de communications (Téléphone, Internet) ?

2.29 Quels sont les équipements des chambres : Douches, toilettes, eau chaude, etc. ?

2.30 Quels sont les matériaux de construction ? s'agit-il d'une architecture locale ? (d'où est inspirée l'architecture de l'établissement ?)

2.31 Le bâtiment est-il ancien, rénové ou nouvellement construit ? Quelle en était la fonction avant le projet ?

2.32 Existent-ils un coin jardin ? Coin jeux d'enfants ?

2.33 Votre établissement offre-t-il également la restauration ?

- Si oui,

2.33.1 gastronomie marocaine, typiquement locale ou autre ?

- Si autre ?

2.33.2 pourquoi ?

2.34 Y'a-t-il une piscine ?

- Si oui,

2.34.1 Quelle est l'origine de l'eau : puits, réseau, barrage, etc....

2.34.2 Quelle est la fréquence de remplissage et de vidange, quantité d'eau nécessaire...

2.35 Organisez-vous des animations de soirées (groupes folkloriques locaux ou extérieurs à la région)

2.36 Proposez-vous des activités et services au sein de l'établissement (ateliers de poterie, atelier de cuisine locale, etc.) ? Des activités dans les environs (randonnées à pieds, à dos d'animaux, visites de coopératives locales, visites de métiers agricoles locaux, de souks, etc.) ?

- 2.37 Commercialisez-vous des produits du terroir ?
- Si oui,
 - 2.37.1 Lesquels ?
 - 2.37.2 Leurs origines (coopérative (s)...) ?
 - 2.37.3 Proviennent-ils des producteurs locaux.
- 2.38 L'existence d'un souk peut avoir un impact important pour le développement de différentes activités touristiques ?
- 2.39 Quels sont les équipements pour une gestion durable : énergie solaire ? tri des déchets, approvisionnement en eau pour les besoins touristiques (moyens mobilisés, rejets eaux usées...) ;
- E- Commercialisation**
- 2.40 Pour les canaux de promotion : profitez-vous d'un appui officiel, national, régional, ONG ou pages web, ou bouche à oreille, ou agences de voyages ?
- 2.41 Quel mode de commercialisation adoptez-vous : Internet ? Guide ? Brochures ? Par d'autres personnes (comme les transporteurs, etc.) ?
- 2.42 Utilisez-vous de l'informatique pour la gestion ?
- 2.43 Présentez-vous dans des salons de promotion ?
- 2.44 Rencontrez-vous des problèmes de commercialisation ?
- Si oui, lesquels ?
- 2.45 Avez-vous des concurrents ?
- 2.46 Organisez-vous dans des réseaux internationaux ?

Axe III : Porteurs de projet étrangers et territoire d'accueil

A- Résident étranger, territoire et population locale

- 3.1 Sentez-vous différent de la population locale ?
- Si oui
 - 3.1.1 Est ce que cela vous dérange dans le processus de votre intégration?
 - Si oui,
 - 3.1.1.1 Comment arrivez-vous à surmonter ces difficultés ?
 - Si non
 - 3.1.2 Comment avez-vous pu réussir votre ancrage dans ce nouveau territoire et avec une nouvelle société différente de la votre ?
- 3.2 Que représente ce territoire pour vous (d'accueil, d'appartenance, les deux ..)
- 3.3 Arrive-t-il à remplacer votre ville natale ?
- 3.4 Quelle a été l'évolution de votre sentiment d'appartenance à ... depuis votre installation ?
- 3.5 Dans ce territoire, qu'est ce qui manque le plus pour répondre à vos besoins ?

- 3.6 Etes-vous issu d'un milieu urbain ou d'un milieu rural?
- 3.6.1 Si la 1, comment arrivez-vous à vous adapter avec les nouvelles conditions d'un arrière-pays ?
- 3.6.2 Si la 2, trouvez-vous que c'est la même chose/situation que dans votre pays d'origine ?
- 3.7 Qu'est ce que vous avez trouvé de spécial dans ce territoire par rapport à d'autres territoires au Maroc et qui a fait la raison de votre choix d'installation et d'investissement ?
- 3.8 Pour la réalisation de votre projet dans toutes ses étapes, étiez-vous confronté à des problèmes (autorisations...)?
- Si oui
 - 3.8.1 Lesquels?
 - 3.8.2 Comment aviez-vous pu les dépasser ou surmonter?
 - 3.8.3 Existent-ils encore d'autres ?
 - Si non
 - 3.8.4 Quelles ont été les facilités dont vous avez-profité ?

B- Espace quotidien vécu et perçu

- 3.9 Quels espaces/endroits fréquentez-vous dans lorsque vous sortez de ce territoire (cafés, restaurants..., demander un exemple d'une journée ordinaire)
- 3.10 Pour quelles raisons fréquentez-vous ces lieux ?
- 3.11 Quelle catégorie de population fréquentez-vous ?
- 3.12 Aviez-vous développé des relations avec les gens de XXX ?
- Si oui
 - 3.12.1 Quelles sont ces relations ?
 - 3.12.2 Comment vous les qualifiez et les vivez ?
- 3.13 Pourriez-vous nous décrire vos relations de voisinage ?
- 3.14 Aviez-vous réussi à développer des amitiés ?
- 3.15 Rendez-vous visite à des amis marocains ou étrangers?
- Si oui
 - 3.15.1 Qui sont-ils?
 - 3.15.2 Où ?
- 3.16 Comment vous les avez connus ?
- 3.17 Y'avaient-ils des efforts déployés par la population locale facilitant votre intégration ? (en fonction de la réponse)
- Si oui
 - 3.17.1 Lesquels ?
 - Si non
 - 3.17.2 Préférez vous vous isolez de la population locale ou rentrer en communication avec elle même si elle n'accepte pas votre présence ?

C- Gouvernance

- 3.18 Comment votre projet est reçu au niveau local (douar), et au niveau de la commune ? voire aussi niveau provincial ? (autorisation pour ouverture de projet ? autre ?)
- 3.19 Etes-vous membre d'une association du tourisme rural (locale, régionale ou nationale) ? Depuis quand ?
- 3.20 Si non une telle association existe- elle ?
- 3.21 Avez-vous bénéficié des services d'autres associations ? le ou lequel et quel type de service ?
- 3.22 Tissez-vous des liens avec les autres établissements de la région : Y a t-il des relations au niveau des réservations de manière à construire des circuits intégrés ?
- 3.23 Existe-il des instances au niveau local ou régional qui permettent de gérer le produit du tourisme rural de façon collective ?
- Si oui,
 - 3.23.1 avez-vous des contacts directs avec ces instances ?
 - 3.23.2 Quelles sont les modalités de gestion proposées par ces instances ?
 - 3.23.3 Avez – vous été associé à l'élaboration de ces modalités ?
 - 3.23.4 S'agissant de différentes instances, y-t-il une cohérence au niveau des modalités proposées ?
 - 3.23.5 y'a-t- il par la suite un suivi d'exécution des modalités proposées ?
- 3.24 Quel type de relation entretenez-vous avec la commune ?
- 3.25 Y a-t –il d'autres acteurs locaux qui participent à la promotion du tourisme rural ? ou d'autres associations à vocation agricoles ou artisanale qui œuvrent dans le secteur du tourisme rural ?
- 3.26 Aviez-vous reçu un jour une invitation pour assister à une réunion avec les instances du tourisme, au niveau provincial, régional et/ou national
- 3.27 Etes-vous au courant de l'existence (réel ou projetée) d'un projet de territoire local en rapport avec votre activité ? Quelles sont vos appréciations ?
- 3.28 Est-ce que vous préférez que votre établissement soit intégré dans une vision territoriale globale et officielle ? Pourquoi (avantages et inconvénients) ?
- 3.29 Est-ce que votre établissement est inséré dans un circuit de tourisme rural intégré ? Si oui, lequel ?

Axe IV : Retombées et impacts sur le territoire et la population locale

- 4.1 Sentez-vous une différence culturelle avec la population locale ?
- Si oui
 - 3.1.1 Est-elle enrichissante ?
- 4.2 Quels ont été les problèmes confrontés (au niveau de l'intégration) à votre arrivé dans ce nouveau territoire ?
- 4.3 Comment s'est réalisée votre intégration en cette nouvelle société/ dans ce nouveau territoire ?

- 4.4 Quelles relations maintenez-vous avec la population locale ?
- 4.5 Comment et par quels moyens arrivez-vous à les garder et à les consolider de plus en plus ?
- 4.6 Sentez-vous, grâce à votre projet, qu'ils existent des retombées socioéconomiques/culturelles sur la population locale ?
- Si oui
- 4.6.1 Lesquelles, quelle a été la valeur ajoutée de votre projet sur le lieu et la population locale?
- Si non
 - 4.6.1.1 Pourquoi ?
 - 4.6.1.2 Est ce que vous êtes venu avec l'idée de monter un projet ?
 - 4.6.1.3 Avez-vous des associés de la population locale?
- 4.7 Avez-vous des employés permanents ou temporaires (haute saison pour ces emplois)
- 4.8 Faites-vous appel à des guides, à des muletiers, et /ou à des accompagnateurs d'origine locale ?
Combien ? A quel prix ?
- 4.9 En basse saison de quoi s'occupe-t-ils? Que faites-vous de son personnel ?
- 4.10 En haute saison, avez-vous recours à des employés supplémentaires ?
- Si oui,
 - 4.10.1 Quel mode de recrutement, modalités de travail ?
- 4.11 D'où viennent vos employés (du village, plus loin) ? sont-ils de la population locale? (les catégories : personnel de direction, personnel d'exécution)
- Si oui
 - 4.11.1.1 Combien sont-ils ?
 - 4.11.1.2 Existent-ils parmi eux des femmes de la région ?
 - 4.11.1.3 Profitent-ils de tous leurs droits (CNSS...)
 - 4.11.1.4 Comment pouvez-vous définir vos relations avec votre personnel?
 - 4.11.1.5 Partagez-vous les histoires et cultures de vos lieux d'origine dans les deux sens ?
 - Si non
 - 4.11.1.6 Pourquoi vous ne les aviez pas choisis parmi la population locale ?
- 4.12 Considérez-vous comme un acteur de changement ?
- Si oui
 - 4.12.1 Comment et par quelle voie ?
 - Si non
 - 4.12.2 Pourquoi ? Qu'est ce qui vous empêche à l'être ?
- 4.13 Quels types d'action menez-vous localement (membre/fondateur d'une association locale, des actions caritatives...)
- 4.14 Qu'apprenez-vous de la population locale ?
- 4.15 Que partagez-vous avec elle ?

- 4.16 Comment percevez-vous cette population ?
- 4.17 Comment pensez-vous être perçu par cette même population ?
- 4.18 Considérez-vous comme étant un élément de participation à la patrimonialisation ou à la valorisation du patrimoine local ?
- Si oui
- 4.18.1 Comment ?
- 4.18.2 Pourquoi ?
- 4.18.3 A travers quelles actions (exemples) ?
- 4.18.4 Comment ce patrimoine a-t-il été perçu avant votre arrivée ?

Retombées

- 4.19 Pourriez-vous nous donner le nombre estimatif de clients par an. Part des nationaux ? leurs origines géographiques par ordre d'importance ; (il faut préciser s'il s'agit de nationaux ou de résidents marocains à l'étranger)
- 4.20 Nombre estimatif de nuitées par an ; part des nationaux ; (il faut préciser s'il s'agit de nationaux ou de résidents marocains à l'étranger)
- 4.21 Quelle est la fréquence saisonnière de votre établissement ?
- 4.22 Chiffre d'affaire annuel ? (sinon, les prix des chambre, le nombre de clients par an peut nous donner une idée sur ce chiffre d'affaire)
- 4.23 Quels sont les quantités estimatives des denrées alimentaires pour la restauration ?
- 4.24 Quel est le lieu d'approvisionnement des denrées alimentaires (part de l'approvisionnement local et part de l'extérieur)
- 4.25 Est-ce que le terroir fournit les légumes frais ? la part approximative et la nature de ces denrées ?
- 4.26 Participez-vous aux foires et expositions ?
- Si oui,
 - 4.26.1 Lesquelles ?
 - 4.26.2 A quel niveau : provincial, régional, national et international ?
 - 4.26.3 Pour présenter quoi ou représenter qui ?
- 4.27 -Quelles sont les retombées de votre projet sur le territoire local ? En termes d'emploi et de nouvelles activités, et en termes de structuration (balisage des sentiers de randonnées, aménagement des sites...)

Numéro de l'entretien

Date et lieu

Adresse de l'interviewé

Sexe

Age

Nationalité

Situation matrimoniale

Nationalité du conjoint(e)

Taille et composition du ménage

Profession avant la résidence actuelle

Activité Actuelle

Activité du conjoint

Type d'habitat

Annexe 2-Guide d'entretien pour les porteurs de projets marocains

Equipe de Recherche sur la Région et la Régionalisation
Faculté des Lettres et Sciences Humaines UMVA Rabat

« L'émergence d'une destination de tourisme rural et rôle des résidents étrangers :
Le cas du pays d'Ouarzazate»

Guide d'entretien qualitatif auprès des porteurs de projets marocains

Ce guide est établi en fonction des objectifs et des hypothèses de la recherche.

Préambule

Bonjour, je vous remercie d'avoir accepté de me recevoir et me consacrer un peu de votre temps.

Cet entretien a été élaboré dans le but de faciliter notre démarche dans le traitement du thème d'une recherche à caractère scientifique sur les porteurs de projets marocains. Tout ce qui sera dit restera confidentiel et à titre anonyme.

Axe I : Porteurs de projets (profils, motivations et images de soi même)

D- Profil et trajectoire du porteur de projet

- 1.25 Êtes-vous propriétaire, gérant ou un membre de la famille ?
- 1.26 Quel est votre niveau d'étude, de formation ou de stage reçu ?
- 1.27 Quel a été votre activité initiale avant de mener ce projet ?
- 1.28 Êtes-vous marié ?
 - Si oui,
 - 1.28.1 Combien d'enfant avez-vous ?
- 1.29 Quel est votre lieu de résidence habituel ? habitez-vous dans l'établissement ou en dehors ?
- 1.30 Habitez-vous avec tous les membres de votre famille?
- 1.31 Êtes-vous de la population locale ?
 - Si non ;
 - 1.31.1 D'où provenez-vous ?
 - 1.31.2 Pourquoi aviez-vous choisi ce lieu ?
- 1.32 Pouvez-vous me faire part des motivations et des raisons de votre choix du projet à XXXX et en quoi consiste t-il ?
- 1.33 Quand et comment aviez-vous eu l'idée d'investir ?
- 1.34 Que représente pour vous XXX Aujourd'hui ?
- 1.35 Etes-vous satisfait de votre situation actuelle?
- 1.36 Quels sont vos projets de vie ?

Axe II : Le projet (origine, montage financier, caractère et fonctionnement et commercialisation)

F- Informations sur le projet

- 2.47 Localisation exacte de l'établissement – Lieu (site ou douar)/ Commune – Province
- 2.48 Pourquoi aviez-vous choisi ce nom pour votre établissement ?
- 2.49 Quelle signification porte le nom commercial de l'établissement ? (culturelle, territoriale ou nom de produit de terroir, familiale, etc.) (Cette question peut bien aider à la compréhension de la genèse du projet.
- 2.50 À quelle catégorie appartient votre établissement ? est-il classé officiellement?
- 2.51 Pourriez-vous me décrire votre établissement ainsi que le douar et les centres d'intérêt qui attirent les touristes ici ?
- 2.52 Quels ont été les facteurs déterminants pour concrétiser ce projet ?
- 2.53 Comptez-vous changer, étendre ou abandonner votre projet actuel pour un autre ?
- Si oui,
 - 2.53.1 Pourquoi ?
 - 2.53.2 Que comptez-vous faire à sa place ?
- 2.54 Aviez-vous étudié votre choix d'investissement et de réalisation de ce projet ?
- 2.55 Qu'est ce que le lieu représente comme avantage d'investissement ?

G- Origine du projet

- 2.56 Quand est ce qu'aviez vous commencé à monter puis à réaliser votre projet ?
- 2.57 Votre projet a-t-il été réalisé dans le cadre d'un programme officiel (national ? régional ? local ?
- 2.58 Y'a t-il d'autres projets touristiques (similaires) sur le site/ région/ commune/ ?
- Si oui,
 - 2.58.1 Quels sont les porteurs de ces projets ;
 - 2.58.2 sont-ils de la même localité ou des étrangers ?
- 2.59 Comment est née l'idée (mimétisme ? conseil d'un tiers ? idée pendant l'émigration ? pour s'insérer dans un programme de développement local ? à la demande d'une ONG ou d'une association de développement ? etc.)
- 2.60 Aviez-vous une expérience en matière d'investissement dans des projets, de quelle nature et dans quel secteur ?
- 2.61 Possédez-vous d'autres investissements similaires dans d'autres régions?
- 2.62 Exercez-vous encore votre activité initiale ?
- Si oui,
 - 2.18.1 La proportion par rapport à la gestion/exploitation de cette activité ?
- 2.63 Quel est l'impact de la nouvelle activité touristique par rapport à l'activité initiale ?

H- Montage financier

- 2.64 Quel est le montant de votre capital ?
- 2.65 Quel est l'origine du capital
- 2.66 Quelle est votre part d'autofinancement ?
- 2.67 Y'a-t-il une éventuelle subvention, un prêt bancaire, un prêt familial, un apport des autres membres de la famille,, une association ?
- Si oui,
- 2.67.1 quelle est sa part ?

I- Caractéristiques et fonctionnement

- 2.68 Quand est ce que l'exercice a-t-il débuté ? (date du début de réception des touristes)
- 2.69 Quelle est la capacité en lits/en personnes aussi (car dans les maisons d'hôtes, les salons peuvent servir de chambres à coucher au cas où toute la maison est louée à une seule famille ou un groupe de personnes, c'est très fréquent à Essaouira)
- 2.70 Votre établissement est-il indépendant ou associé au domicile familial ?
- 2.71 Pour les établissements isolés : quels sont les moyens de transport utilisés ?
- 2.72 Quels sont les équipements en moyens de communications (Téléphone, Internet) ?
- 2.73 Quels sont les équipements des chambres : Douches, toilettes, eau chaude, etc. ?
- 2.74 Quels sont les matériaux de construction ? s'agit-il d'une architecture locale ? (d'où est inspirée l'architecture de l'établissement ?)
- 2.75 Le bâtiment est-il ancien, rénové ou nouvellement construit ? Quelle en était la fonction avant le projet ?
- 2.76 Existents-ils un coin jardin ? Coin jeux d'enfants ?
- 2.77 Votre établissement offre-t-il également la restauration ?
- Si oui,
- 2.77.1 gastronomie marocaine, typiquement locale ou autre ?
- Si autre ?
- 2.77.2 pourquoi ?
- 2.78 Y'a-t-il une piscine ?
- Si oui,
- 2.78.1 Quelle est l'origine de l'eau : puits, réseau, barrage, etc....
- 2.78.2 Quelle est la fréquence de remplissage et de vidange, quantité d'eau nécessaire...
- 2.79 Organisez-vous des animations de soirées (groupes folkloriques locaux ou extérieurs à la région)
- 2.80 Proposez-vous des activités et services au sein de l'établissement (ateliers de poterie, atelier de cuisine locale, etc.) ? Des activités dans les environs (randonnées à pieds, à dos d'animaux, visites de coopératives locales, visites de métiers agricoles locaux, de souks, etc.) ?
- 2.81 Commercialisez-vous des produits du terroir ?
- Si oui,

- 2.81.1 Lesquels ?
- 2.81.2 Leurs origines (coopérative (s)...) ?
- 2.81.3 Proviennent-ils des producteur(s) locaux.
- 2.82 L'existence d'un souk peut avoir un impact important pour le développement de différentes activités touristiques ?
- 2.83 Quels sont les équipements pour une gestion durable : énergie solaire ? tri des déchets, approvisionnement en eau pour les besoins touristiques (moyens mobilisés, rejets eaux usées...) ;

J- Commercialisation

- 2.84 Pour les canaux de promotion : profitez-vous d'un appui officiel, national, régional, ONG ou pages web, ou bouche à oreille, ou agences de voyages ?
- 2.85 Quel mode de commercialisation adoptez-vous : Internet ? Guide ? Brochures ? Par d'autres personnes (comme les transporteurs, etc.) ?
- 2.86 Utilisez-vous de l'informatique pour la gestion ?
- 2.87 Présentez-vous dans des salons de promotion ?
- 2.88 Rencontrez-vous des problèmes de commercialisation ?
 - Si oui, lesquels ?
- 2.89 Avez-vous des concurrents ?
 - Si oui, sont-ils des marocains ou des étrangers ?

K- Gouvernance

- 2.51 Pour la réalisation de votre projet dans toutes ses étapes, étiez-vous confronté à des problèmes (autorisations...)?
 - Si oui
 - 2.51.1 Lesquels?
 - 2.51.2 Comment aviez-vous pu les dépasser ou surmonter?
 - 2.51.3 Existent-ils encore d'autres ?
 - Si non
 - 2.51.4 Quelles ont été les facilités dont vous avez-profité ?
 - 2.52 Comment votre projet est reçu au niveau local (douar), et au niveau de la commune ? voire aussi niveau provincial ? (autorisation pour ouverture de projet ? autre ?)
 - 2.53 Etes-vous membre d'une association du tourisme rural (locale, régionale ou nationale) ? Depuis quand ?
 - 2.54 Si non une telle association existe- elle ?
 - 2.55 Avez-vous bénéficié des services d'autres associations ? le ou lequel et quel type de service ?
 - 2.56 Tissez-vous des liens avec les autres établissements de la région : Y a t-il des relations au niveau des réservations de manière à construire des circuits intégrés ?
 - 2.57 Existe-il des instances au niveau local ou régional qui permettent de gérer le produit du tourisme rural de façon collective ?

- Si oui,
 - 2.57.1 avez-vous des contacts directs avec ces instances ?
 - 2.57.2 Quelles sont les modalités de gestion proposées par ces instances ?
 - 2.57.3 Avez – vous été associé à l’élaboration de ces modalités ?
 - 2.57.4 S’agissant de différentes instances, y-t-il une cohérence au niveau des modalités proposées ?
 - 2.57.5 y’a-t- il par la suite un suivi d’exécution des modalités proposées ?
- 2.58 Quel type de relation entretenez-vous avec la commune ?
- 2.59 Y a-t –il d’autres acteurs locaux qui participent à la promotion du tourisme rural ? ou d’autres associations à vocation agricoles ou artisanale qui œuvrent dans le secteur du tourisme rural ?
- 2.60 Aviez-vous reçu un jour une invitation pour assister à une réunion avec les instances du tourisme, au niveau provincial, régional et/ou national
- 2.61 Etes-vous au courant de l’existence (réel ou projetée) d’un projet de territoire local en rapport avec votre activité ? Quelles sont vos appréciations ?
- 2.62 Est-ce que vous préférez que votre établissement soit intégré dans une vision territoriale globale et officielle ? Pourquoi (avantages et inconvénients) ?
- 2.63 Est-ce que votre établissement est inséré dans un circuit de tourisme rural intégré ? Si oui, lequel ?

Axe III : Porteurs de projet marocains et la présence des étrangers

- 3.1 Comment percevez-vous la présence de ces investisseurs étrangers dans la région ?
- 3.2 Préférez vous vous isolez ou rentrer en communication avec eux même ?
- 3.3 Avez-vous développé des relations avec ces investisseurs étrangers (amitié...) ?
 - Si oui,
 - 3.3.1 Quelles sont ces relations ?
 - 3.3.2 Comment vous les qualifiez et les vivez ?
- 3.4 Y’avaient-ils des efforts déployés par vous facilitant leur intégration ?
- 3.5 Pourriez-vous nous décrire vos relations de voisinage ?
- 3.6 Quels ont été à votre avis les répercussions de leur présence sur le territoire, la population locale et l’agriculture (positifs/négatifs) ?
- 3.7 Pourriez-vous me décrire vos relations avec ces investisseurs étrangers ?
- 3.8 Qui a commencé à investir en tourisme : les marocains ou les étrangers ?
- 3.9 A votre avis, que recherchent les étrangers dans ce territoire et à travers cette activité ?
- 3.10 Comment réagissent-ils vis-à-vis du patrimoine ?

Axe IV : Retombées et impacts sur le territoire et la population locale

- 4.28 Sentez-vous, grâce à votre projet, qu'ils existent des retombées socioéconomiques/culturelles sur la population locale ?
- Si oui
- 4.28.1 Lesquelles, quelle a été la valeur ajoutée de votre projet sur le lieu et la population locale?
- Si non
 - 4.28.1.1 Pourquoi ?
- 4.29 Avez-vous des employés permanents ou temporaires (haute saison pour ces emplois)
- 4.30 Faites-vous appel à des guides, à des muletiers, et /ou à des accompagnateurs d'origine locale ?
Combien ? A quel prix ?
- 4.31 En basse saison de quoi s'occupe-t-ils? Que faites-vous de son personnel ?
- 4.32 En haute saison, avez-vous recours à des employés supplémentaires ?
- Si oui,
 - 4.32.1 Quel mode de recrutement, modalités de travail ?
- 4.33 D'où viennent vos employés (du village, plus loin) ? sont-ils de la population locale? (les catégories : personnel de direction, personnel d'exécution)
- Si oui
 - 4.33.1.1 Combien sont-ils ?
 - 4.33.1.2 Existent-ils parmi eux des femmes de la région ?
 - 4.33.1.3 Profitent-ils de tous leurs droits (CNSS...)
 - 4.33.1.4 Comment pouvez-vous définir vos relations avec votre personnel?
 - Si non
 - 4.33.1.5 Pourquoi vous ne les aviez pas choisis parmi la population locale ?
- 4.34 Quels types d'action menez-vous localement (membre/fondateur d'une association locale, des actions caritatives...)
- 4.35 Qu'apprenez-vous des étrangers ?
- 4.36 Que partagez-vous eux ?
- 4.37 Comment pensez-vous être perçu par ces étrangers ?
- 4.38 Considérez-vous comme étant un élément de participation à la patrimonialisation ou à la valorisation du patrimoine local ?
- Si oui
- 4.38.1 Comment ?
- 4.38.2 Pourquoi ?
- 4.38.3 A travers quelles actions (exemples) ?

Retombées

- 4.39 Pourriez-vous nous donner le nombre estimatif de clients par an. Part des nationaux ? leurs origines géographiques par ordre d'importance ; (il faut préciser s'il s'agit de nationaux ou de résidents marocains à l'étranger)

- 4.40 Nombre estimatif de nuitées par an ; part des nationaux ; (il faut préciser s'il s'agit de nationaux ou de résidents marocains à l'étranger)
- 4.41 Quelle est la fréquence saisonnière de votre établissement ?
- 4.42 Chiffre d'affaire annuel ? (sinon, les prix des chambre, le nombre de clients par an peut nous donner une idée sur ce chiffre d'affaire)
- 4.43 Quels sont les quantités estimatives des denrées alimentaires pour la restauration ?
- 4.44 Quel est le lieu d'approvisionnement des denrées alimentaires (part de l'approvisionnement local et part de l'extérieur)
- 4.45 Est-ce que le terroir fournit les légumes frais ? la part approximative et la nature de ces denrées ?
- 4.46 Participez-vous aux foires et expositions ?
- Si oui,
 - 4.46.1 Lesquelles ?
 - 4.46.2 A quel niveau : provincial, régional, national et international ?
 - 4.46.3 Pour présenter quoi ou représenter qui ?
- 4.47 -Quelles sont les retombées de votre projet sur le territoire local ? En termes d'emploi et de nouvelles activités, et en termes de structuration (balisage des sentiers de randonnées, aménagement des sites...)

Numéro de l'entretien

Date et lieu

Adresse de l'interviewé

Sexe

Age

Nationalité

Situation matrimoniale

Nationalité du conjoint(e)

Taille et composition du ménage

Profession avant la résidence actuelle

Activité Actuelle

Activité du conjoint

Type d'habitat

Annexe 3- Tableau récapitulatif des entretiens réalisés

N° entretien	Nom de l'établissement	Lieu	Couple mixte 1 : oui 2 : non	Nationalité	Sexe M - F	Age	Travail ou profession antérieurs	Année d'installation	Bâtiment rénové (1) ou nouveau (2)	Location (1) ou propriété (2)
Porteurs de projets étrangers										
1.	Etab. 1	Ouarzazate	Non	Espagnole	F	37 ans	Mannequin	2007	1	2
2.	Etab. 2	Ouarzazate	Oui	Française	M	67 ans	Moniteur de ski	Depuis 1979 au Maroc	1 et 2	2
3.	Etab. 3	Ouarzazate	Non	Française	M	57 ans	Expert comptable	2008	1	2
4.	Etab. 4	Ouarzazate	Non	Française	M	68 ans	propriétaire de restaurant/ diplômé en cuisine	2002	1	2
5.	Etab. 5	Ouarzazate	Non	Française	M	65 ans	Direction d'un restaurant	Installation au Maroc 1995/ ouverture du restaurant en 2007	2	2
6.	Etab. 6	Ouarzazate	Non	Espagnole	M	62 ans	Gérant du restaurant	2008	2	2
7.	Etab. 7	Ouarzazate	Non	Française	M	65 ans	Expert comptable	2005	1 et 2	2
8.	Etab. 8	Ouarzazate	Non	Française	M	67 ans	Dans l'administration	2012	2	2
9.	Etab. 9	Ouarzazate	Oui	Française	F	70 ans	Comptable	Mi 2012	2	2
10	Etab. 10	Agdez	Non	Française	F	29 ans	BEP en élevage de chevaux	2007	1	2
11	Etab. 11	Agdez	Non	Française	F	40 ans	Institutrice	Mi 2013	2	2
12	Etab. 12	Agdez	Oui	Française	F	48 ans	Diplômée des beaux arts/ femme au foyer	2007	2	2
13	Etab. 13	Tamnougalte	Oui	Française	F	36 ans	BTS commerce international/ 2 années d'étude en droit/ travaillait	2006/ouvert depuis avril 2010	2	2

							dans l'import, export			
14	Etab. 14	Agdez	Oui	Française	F	45 ans	Bac+4 en commerce international. Travaillait en commerce international et l'administration des ventes	Depuis aout 2000/ le camping depuis 1989	1	2
15	Etab. 15	Agdez	Oui	Française	F	68 ans	Dans la médecine énergétique, professeur et travaillait pour une commune (social & culturel)	2003	1 et 2	2
16	Etab. 16	Agdez	Non	Française	M	67 ans	ingénieur géomètre	2004	1	2
17	Etab. 17	Amezrou/zagora	Non	Française	M	70 ans	Chercheur sociologue et anthropologue	2004	1	2
18	Etab. 18	Amezrou/zagora	Non	Française	F	74 ans	Etude de psychologie Consultante en Marketing	2004	2	2
19	Etab. 19	Ouladdriss/M'hamid	Non	Française	F	72 ans	Enseignante	2005	2	1
20.	Etab. 20	Douar sidi bounou/ M'hamid	Oui	Britannique	F	72 ans	Artiste peintre	2010	2	2
21.	Etab. 21	Ouladdriss/M'hamid	Oui	Française	F	47 ans	Femme au foyer	2007	1	2
22.	Etab. 22	Douar sidi bounou/ M'hamid	Oui	Française	M	42 ans	Bac+5 en économie Directeur de banque	Depuis 2002 au Maroc A m'hamid depuis 2008	2	2
23.	Etab. 23	Ouladdriss/M'hamid	Non	Française	M	59 ans	Comptable	2004	2	2
24.	Etab. 24	Douar sidi bounou/ M'hamid	Non	Espagnole	F	54 ans	Comptabilité/hôtellerie	2005	2	2

							propriétaire d'un restaurant			
25	Etab. 25	Tamnougalte	Oui	Espagnole	M	56	Artiste photographe	Installation depuis 2001 Hara oasis 2012	2	2
26	Etab. 26	Agdz	Non	Suisse	F	50 ans	Restauratrice	2007	2	2
27	Etab. 27	Zagora	Oui	Marocaine & Français	F	32 ans	Etudes en géographie	2014 Achat de terrain 2010	2	2
28	Etab. 28	Tamegroute	Non	Marocain & Suisse	M	65	Guide touristique	1998	2	1
30	Etab. 30	zagora	Non	français	f		Professionnels d'hôtellerie	2014 ???	2	1
31	Etab. 31	Skoura	Non	Français	M	60	Prof. Univ	2004	2	2
32	Etab. 32	Skoura	Non	Française	F	62	Coiffeuse	2010	2	2
33	Etab. 33	Skoura	Non	Espagnol	M	45	Directeur de banque	1998	1	1
34	Etab. 34	Skoura	Non	Française	F	67	Employée dans une agence de voyage à Marrakech	2003	2	2
35	Etab. 35	Skoura	Non	Français	M	58	Scénographie théâtrale	2002	1 et 2 Reconstruit à l'identique	1
36	Etab. 36	Skoura	Non	Français	M	67	Retraités	2010	2	2
37	Etab. 37	Skoura	Non	Français	M	38	Agence de voyage	2012/2015	2	2
38	Etab. 38	Skoura	Non	Français	M	58	Guide et organisateur rally	2013	1	1
39	Etab. 39	Ouarzazate (kasbah de Taourirte)	Non / oui	Espagnoles	M	56	Photographe et mannequin	2003	1	2
40	Etab. 40	Tamdakht	Non	Français	F	35	Rien	2004	2	2
Porteurs de projets marocains										
41	Etab. 41	Skoura	Non / famille	Marocain	M	38	Rien	2007	2	2

42	Etab. 42	Skoura	Non / famille	Marocain	M	40	En tourisme (maison ait ben moro)	2004	1	2
43	Etab. 43	Skoura	Non / famille	Marocain	M	40	Restaurateur à skoura centre	2012	2	2
44	Etab. 44	Skoura	-	Marocain	M	56	Ouvrier à casablanca	2008	2	2
45	Etab. 45	Skoura	-	Marocain	F	45	Femme au foyer		1	2
46	Etab. 46	Skoura	-	Marocain	M	67	Guide	2008	2	2
47	Etab. 47	Skoura	-	Marocain	M	55	Promoteur immobilier	2014	2	1
48	Etab. 48	Skoura	-	Marocain	M	58	Prof. Univ	2006/2014	2	2
49	Etab. 49	Ouarzazate (Kasbah de Taourirte)	-	Marocain	M	38	Diplôme hôtellerie	2014	1	1
50	Etab. 50	Asfalou	-	Marocain	M	42	Maçon	2009	2	2
51	Etab. 51	Tamedakht	-	Marocain	M	60	En tourisme	1997	1	2
52	Etab. 52	Ait benhaddou	-	Marocain	M	55	Photographe	1992	2	2
53	Etab. 53	Ait benhaddou	-	Marocain	M	30	En tourisme	2004	2	2
54	Etab. 54	Ait benhaddou	-	Marocain	M	43	Guide	2013	1	2
55	Etab. 55	Ouarzazate	-	Marocain	F	54	Guide officielle	2000	2	2
Population locale										
56	Femme au foyer	Skoura		Pop locale	F	73				
57	Epicier	Skoura		Pop locale	M	56				
58	Agric.	Skoura		Pop locale	M	36				
59	Sans	Skoura		Pop locale	F	62				
60	Commerçant	Centre Skoura		Pop locale	M	50				
61	Epicier	Amedakht		Pop locale	M	22				
62	Sans	Asfalou		Pop locale	M	40				
63	Etudiant	Asfalou		Pop locale	M	20				
64	Femme au foyer	Asfalou		Pop locale	F	65				
65	Agric.	Ait benhaddou		Pop locale	M	28				

66	Femme au foyer	Ait Benhaddou		Pop Locale	F	65				
67	Travaille dans un café	M'hamid		Pop Locale	M	57				
68	Travaille en tourisme	M'hamid		Pop Locale	M	22				
69	Guide	M'hamid		Pop Locale	M	50				
70	Etudiant	Agdez		Pop Locale	M	24				
71	Travailleur en tourisme	Agdez		Pop Locale	M	36				
Acteurs publics/privés										
72	Délégué du tourisme	Ouarzazate								
73	Directeur du Cercas	Ouarzazate								
74	Directrice de l'association maison d'hotes Sud Atlas	Ouarzazate								
75	Responsable des Investissements et des Aménagements (Délégation du tourisme d'Ouarzazate)	Ouarzazate								
76	Service Douane	Rabat								
77	SMIT	Rabat								
Quelques entretiens dans le cadre des regards croisés										
78	Auberge	Corse								
79	Ferme d'hôtes 1	Corse								
80	Ferme d'hôtes 2	Corse								
81	Maison d'hôtes 3	Corse								
82	Guide	Corse								

Bibliographie et sources

Références bibliographiques

- ABDALLAH LY M., KHADIYATOU LAH F., 2001, « La formule « vivre-ensemble » dans le débat public québécois (2006-2011) : éruption, circulation, réappropriation », *Fiche de synthèse en ligne, Université Laval*.
- ADERGHAL M., 2014, « Territoires, projets de développement et problématique touristique dans le pays d'Oulmes », in *Le tourisme dans les arrière-pays méditerranéens : des dynamiques territoriales locales en marge des politiques publiques*, édité par Université Mohamed V-Rabat, Université Euro-Méditerranéenne de Fès, le laboratoire Mixte International MediTer, p.51-78.
- ADERGHAL M., BERRIANE M., IRAKI A., LAOUNA A., 2011, « Projet de territoire, territoire de projet », in *Synthèse des travaux du colloque international*, Bulletin de l'Académie Hassan II des Sciences et Techniques, n° 9, p. 15-29.
- ADERGHAL M., AMZIL L., BADIDI B., BERRIANE M., FERRERO G., NAKHLI S., 2012, *Tourisme rural, Gouvernance Territoriale et Développement Local en zones de montagnes*, Université Mohammed V Rabat, ONDH, p.110.
- AÏT HAMZA M., EL FASKAOUI B., FERMIN A., 2010, « Les oasis du Drâa au Maroc », *Hommes & migrations*, p.56-69.
- AIT HAMZA M., 1998, « Migration et dynamique de l'espace local : Bouteghrar (versant sud du haut - atlas central) », in Berriane & H. Popp (éd.) 'Migration internationale entre le Maghreb et l'Europe', *Passau Maghreb-Studien*, n° 10, p. 147-158.
- AIT HAMZA M., 2002, *Mobilité socio-spatiale et développement local au sud de l'Atlas (Dades-Todgha)*, *Maghreb Studien 13*, Passau, p.196
- AIT HAMZA M., 2014, « Impacts de la gestion coutumière sur l'état écologique des peuplements d'arganiers, cas de la forêt de Taznakht (Partie Sud), Préfecture d'Agadir Ida Ou Tanane, Maroc », *Géodev*.
- ÅKERLUND U., 2012, "Selling a place in the sun: international property mediation as production of lifestyle mobility", *Anatolia: An International Journal of Tourism and Hospitality Research*, p. 251-267.
- ALEDO TUR A., 2005, « Los otros inmigrantes: residentes europeos en el sudeste español », In. *Movimientos Migratorios Contemporáneos*, Murcia: *Fundación Universitaria San Antonio*.
- AMIROU R., 1995, « Imaginaire touristique et sociabilités du voyage », *le sociologue*.
- AMZIL L., BERRIANE M., 2014, « Les Ida-ou-tanane : Une destination touristique produit du jeu des acteurs », in *Le tourisme dans les arrière-pays méditerranéens : des dynamiques territoriales locales en marge des politiques publiques*, édité par Université Mohamed V-

- Rabat, Université Euro-Méditerranéenne de Fès et le laboratoire Mixte International MediTer, p.79- 114.
- AVTAR B., 1996, *Cartographies of Diaspora: Contesting Identities Gender, racism, ethnicity series*, Psychology Press, 276 p.
- BABY-COLLIN V., BENSAAD A., SINTES P., « Introduction », *Méditerranée*, 113 | 2009, p. 5-9.
- BACHIMON P., BOURDEAU P., CORNELOUP J. et BESSY O., 2014, « Du tourisme à l'après-tourisme, le tournant d'une station de moyenne montagne : St-Nizier-du-Moucherotte (Isère) », *Géococonfluences*.
- BAILLY S., 1981, La géographie du bien-être, *Revue de Géographie Alpine*.
- BATCHVAROV M., 1984, « Les relations tourisme et arrière-pays sur le littoral de la Bulgarie », *Méditerranée*, p. 3-10.
- BEDARD F., 2008, « Le développement d'un outil de mesure de l'excellence des destinations touristiques », *Téoros*, p. 77-79.
- BECK S., 2015, « Quelle intégration pour les étrangers au Maroc ? Les écueils d'un terme à éviter In : Migrants au Maroc : Cosmopolitisme, présence d'étrangers et transformations sociales », In : Migrants au Maroc : Cosmopolitisme, présence d'étrangers et transformations sociales, Rabat, *Centre Jacques-Berque*.
- BENCHERIFA A. et POPP H., 1990, *L'oasis de Figuig : persistance et changement*, Passau, Rabat, 109 p.
- BENCHERIFA, A., POPP H., 2000, « Remigration Nador III : "Le développement agricole dans la province de Nador sous l'effet de l'émigration internationale du travail" ». *Passau, LIS Verlag*.
- BENDAKIR M., 2008, Architectures de terre en Syrie: une tradition de onze millénaires, *Grenoble: CRAterre*, p.64.
- BENDIX R., 2008, "Heritage between Economy and Politics: An Assessment from the Perspective of Cultural Anthropology", *London, Routledge*.
- BENSAHEL L., COISSARD S., 2006, « Tourisme et ressources territorialisées », Colloque international, *FEMGREF, Marrakech*.
- BENSON M., 2007, *There's more to life: British lifestyle migration to rural France*, PHD Thesis, Comparative and Applied Social Sciences, University of Hull.
- BENOIT G., 2011, « Territoires et développement durable en Méditerranée et au Maroc; Quels enjeux, quelles approches pour l'espace rural? », in *Bulletin de l'Académie Hassan II des Sciences et Techniques*, n° 9, p. 30-48.
- BENSON M., O'REILLY K., 2009, "Migration and the search for a better way of life: a critical exploration of lifestyle migration", *Sociological Review*, p. 608-625.

- BENSON M., 2010, "The context and trajectory of lifestyle migration", *European Societies*, p. 45-64.
- BENSON M., 2011, "The Movement Beyond (Lifestyle) Migration: Mobile Practices and the Constitution of a Better Way of Life", *Mobilities*, p. 221-235.
- BERNADOU D., 2017, « Construire l'image touristique d'une région à travers les réseaux sociaux : le cas de l'Émilie-Romagne en Italie », *Cybergeo : European Journal of Geography*.
- BERRIANE M., 1992, *Tourisme national et migrations de loisirs au Maroc*, Thèse de doctorat en Géographie, Publications de la faculté des lettres et des sciences humaines, Rabat, Serie Thèses et mémoires n° 16, 500 p.
- BERRIANE M., 2006, « L'approche territoriale pour la mise en tourisme du milieu rural », in *Développement rural, pertinence des territoires et gouvernance, coordination, Inau/Relor*, Rabat, p. 83-95.
- BERRIANE M., KAGERMEIER A. (dir.), 2001, *Le Maroc à la veille du troisième millénaire : Défis, chances et risques d'un développement durable*, Publications de la Faculté des Lettres et des Sciences Humaines de Rabat, Série Colloques et Séminaires, vol. 88, p.300.
- BERRIANE M., ADERGHAL M., IDRISSE JANATI M. et BERRIANE J., 2013, International Migration Institute James Martin 21 st Century School University of Oxford Programme de recherche, Rapport « Perspectives africaines sur la mobilité humaine » Mobilités nouvelles autour du Maroc à travers le cas de la ville de Fès.
- BERRIANE, M., ADERGHAL, M., 2012, *Tourisme rural, Gouvernance Territoriale et Développement Local en zones de montagnes*, Edition UMR Rabat, ONDH, ANU.
- BERRIANE M., MOIZO B., 2014, « Initiatives locales, politiques et développement du tourisme en milieu rural au Maroc : Bilan de 15 années de tourisme dans les arrière-pays », in *Le tourisme dans les arrière-pays méditerranéens : des dynamiques territoriales locales en marge des politiques publiques*, édité par *Université Mohamed V-Rabat, Université Euro-Méditerranéenne de Fès et le laboratoire Mixte International MediTer*, p.21-42.
- BERRIANE M. (dir.), GENEVIEVE M.(dir.), 2016, *Les terroirs au Sud, vers un nouveau modèle ? : une expérience marocaine*. Marseille (FRA) ; Rabat : IRD ; Faculté des Lettres et des Sciences humaines, p.392.
- BERRIANE M., MOIZO B., 2016, « Processus d'émergence d'une destination touristique rurale », in *Les terroirs au Sud, vers un nouveau modèle ? Une expérience marocaine*, *IRD Editions/Faculté des Lettres et des Sciences Humaines de Rabat*, p.215-232.
- BERRIANE M., NAKHLI S., 2011, « En marge des grands chantiers touristiques mondialisés, l'émergence de territoires touristiques « informels » et leur connexion directe avec le système monde », *Méditerranée*, p.115-122.

- BERRIANE M., OUSSOULOUS N., MICHON G., ADERGHAL M., MOIZO B., 2016, « Tourisme et résidents étrangers dans les arrière-pays marocains », in *Les terroirs au Sud, vers un nouveau modèle ? Une expérience marocaine* », IRD Editions/Faculté des Lettres et des Sciences Humaines de Rabat, p.233-252.
- BERTHET N., 2012, “Sustainable Tourism: An issue of Territorial Rebalancing in the French département of PyrénéesOrientales.”, *Téoros*, p.99-103.
- BEZ G., 1996, « Qualité de vie: les enjeux politiques d’un “mot valise” », *le Journal du Sida*.
- BLEY D., VERNAZZA-LICHT N., 2006, « Villes et qualité de vie », DORIER-APRILL E., « Ville et Environnement », *SEDES*, p.109-116.
- BONNIOT A., 2016, *Imaginaire des lieux et attractivité des territoires : Une entrée par le tourisme littéraire : Maisons d’écrivain*, Géographie. Université Blaise Pascal - Clermont-Ferrand II, 278
- BOTSMAN R., ROGERS R., 2010, “What's Mine Is Yours: The Rise Of Collaborative Consumption”, *Majeure Alternative Management – HEC Paris*.
- BOUDES P., 2011, « Morphologie sociale et sociologie de l'environnement : l'apport de Halbwachs à l'étude des relations entre les sociétés et leur milieu naturel », *L'Année sociologique*, Vol. 61, p. 201-224.
- BOUALEM K., 2008, « L’identité scientifique du tourisme : Un mythe ou une réalité en construction ? », *Téoros*, p.51-58.
- BOURDEAU PH. (dir.), 2006, *La montagne, terrain de jeu et d'ejeux, Débat pour l'avenir de l'alpinisme et les sports de nature*, édition de Fournel, L'Argentière-La-Bessée, p.206
- BOURDEAU P., 2012, « Le tourisme réinventé par ses périphéries ? » in Bourlon F., Osorio M., Mao P., Gale T. *Explorando las nuevas fronteras del turismo. Perspectivas de la invetigacion en turismo, Nire Negro*, p.31-48.
- BOURDEAU P., CORNELOUP J., MAO P., 2006, *La montagne, terrain de jeu et d'enjeux. : Débats pour l'avenir de l'alpinisme et des sports de nature*, L'Argentière la Bessée, Editions du Fournel, 206 p.
- BOURDIEU P., 1984, « Distinction: a social critique on the judgement of taste », Cambridge, MA: *Harvard University Press*.
- BOURDIN A., 1992, « Patrimoine et demande sociale », dans Neyret R. (dir.), *Le patrimoine, atout du développement*, Lyon, *PUL*, p. 21-26.
- BOYER M., 1999, « Le tourisme de l’an 2000 », Lyon, Presses universitaires de Lyon. Burgelin, Olivier (1967), « Le tourisme jugé », *Communications, Dossier Vacances et tourisme*, vol. 10, N° 10, p. 65-96.
- BRAH A., 1996, « Cartographies of Diaspora: Contesting identities », *Routledge*.

- BRETON J-M., 2010, *Patrimoine, tourisme, environnement et développement durable: Europe, Caraïbe, Amériques, Maghreb, Proche-Orient, Asie, Océanie* ; de l'île et pays d'outre-mer karthala, Vol. 7, 444 p.
- BUOB B., « Les artisans du patrimoine : Regard ethnologique sur les dinandiers de Fès et la patrimonialisation au Maroc ». *Hespéris-Tamuda*, XLV, p.119-128.
- CARRIERE J-B ET LEQUIN M., 2009, « Patrimoine culturel et tourisme alternatif: Afrique, Amériques, Caraïbe, Europe », *Karthala*, p. 349-366.
- CASADO-DÍAZ M., KAISER C., WARNES A., 2004, “Northern European retired residents in nine southern European areas: characteristics, motivations and adjustment”, *Ageing and Society*, 24, p. 353-381.
- CASADO-DIAZ M., 2006, “Retiring to Spain: An Analysis of difference among North European Nationals”, *Journal of Ethnic and Migration Studies*.
- CASTELLS M., 2000, "The Rise of the Network Society", *Oxford: blackwell*.
- CASTLES S., MILLER M., 2003, *The Age of Migration*, Hampshire and New York: Palgrave Macmillan.
- CHAUSSERIE-LAPREE J. , DE-CHAZELLES C. , 2003, « La Terre massive façonnée, un mode de construction indigène en Gaule du sud et la question du pisé dans l'Antiquité ». Dans : C.-A. de Chazelles et A. Klein (dir.), 2001, *Echanges transdisciplinaires sur les constructions en terre crue. 1. Terre modelée, découpée ou coffrée. Matériaux et modes de mise en œuvre* , Éditions de l'Espérou, Montpellier, p. 299-314.
- COGNARD F., 2010, *Migrations d'agrément et nouveaux habitants dans les moyennes montagnes françaises : de la recomposition sociale au développement territorial. L'exemple du Diois, du Morvan et du Séronais*. Thèse de doctorat, Université de Clermont Ferrand.
- COGNARD F., 2011, « Les migrations résidentielles des Britanniques et des Néerlandais : une figure originale de la nouvelle attractivité des moyennes montagnes françaises », *Espace, Populations, Sociétés*", *Espace populations sociétés*.
- CONDEVAUX A. *et al*, 2016, Etat de l'art « La mise en tourisme de lieux ordinaires et la déprise d'enclaves touristiques: quelle implication de la société civile ? », *Université Paris 1 PANTH2ON SORBONNE*, p.72
- CORNELOUP J., 2012, « Migrations géographiques et formes culturelles des pratiques récréatives », Philippe Bourdeau, Jean-François Daller, Niels Martin. *Migrations d'agrément : du tourisme à l'habiter*, L'Harmattan, p.97-114.
- COSLADO E.; MCGUINNESS J., 2013, « De la gentrification et de sa mise en perspective au Sud en général et au Maroc en particulier In : Médinas immuables ? Gentrification et changement dans les villes historiques marocaines (1996-2010) » *Centre Jacques-Berque*.

- CORRADO F., 2004, « La notion de ressource territoriale », *Revue Montagnes Méditerranéennes*, n° 20, pp. 22-23.
- CROUCHER S., 2012, "Privileged Mobility in an Age of Globality", *Societies*.
- CROUCHER, S. ET DEHOORNE, O., 2002, « Privileged Mobility in an Age of Globality, « Tourisme, travail, migration : interrelations et logiques mobilitaires » », *Revue européenne des migrations internationales*, vol. 18 - n°1.
- D'AQUINO P., 2002, « Le territoire entre espace et pouvoir : pour une planification territoriale ascendante », *Belin*, p. 3-22.
- DAVELUY M., 2011, *Humanizing Security in the Arctic*, Canadian Circumpolar Institute, p.316.
- DEBARBIEUX B., 1995, « Imagination et imaginaire géographiques », in Bailly A., Ferras R. et Pumain D. (dir.), *Encyclopédie de géographie, Paris : Economica*, p. 875-888.
- De COSTER M., 1982, « Reflexions sur l'acculturation », *Le mois en Afrique, SY*, p. 91-98.
- DE HAAS H., 2014, "Migration theory: Quo vadis?", IMI Working Paper, *Oxford: International Migration Institute*.
- DEHOORNE O., 2002, « Tourisme et migration, entre logiques des marchés et système des mobilités : revue bibliographique », *Revue européenne des migrations internationales*.
- DEHOORNE O., SAFFACHE P., TATAR C., 2008, « Le tourisme international dans le monde : logiques des flux et confins de la touristicité », *Études caribéennes*.
- DEWAILLY J-M., 2008, « Complexité touristique et approche transdisciplinaire du tourisme », *Téoros*, p. 22-26.
- DI MEO G., 1996, *Les territoires du quotidien*, Paris, L'Harmattan.
- DI MEO G., 2007, « Processus de patrimonialisation et construction des territoires », Colloque : Patrimoine et industrie en Poitou-Charentes : connaître pour valoriser, *Poitiers-Châtelleraut*, France.
- DIOMBÉRA, 2010, *Aménagement et gestion touristique durable du littoral sénégalais de la Petite Côte et de la Basse Casamance*, Thèse de doctorat en tourisme, Saint-Louis (Sénégal) : Université Gaston Berger, p. 343.
- DUBY G., WALLON A., 1976, *Histoire de la France rurale*, Paris, Seuil, Tome III, 568 p.
- DUJARDIN S., 2008, « tourisme et la valorisation des ressources territoriales en milieu rural Analyse de l'offre touristique de la commune de Durbuy », *Bulletin de la Société géographique de Liège*, p. 27-35.
- DUPOUY, A, 2008, « Accompagner le porteur de projet innovant... ou comment faire émerger ses compétences », *Projectics / Proyética / Projectique*, vol. 0, no. 1, p. 111-125.
- DURAND H. ET JOUVET F., 2002, *Le tourisme au XXe Siècle*, Paris, l'Harmattan édit., 256 p.

- DURKHEIM E., 1894, « Les Règles de la méthode sociologique », In Introduction à la sixième section, Paris, puf, *L'Année sociologique*, p. 514-515.
- DURKHEIM E., 1909, « Sociologie et sciences sociales », in Girard A. et al., Paris, *la méthode dans les sciences*, p.259-285
- DURKHEIM E., 1975, « La sociologie et son domaine scientifique », in E. Durkheim, Textes, Paris, *Les Editions de Minuit*, p. 155.
- ERWANN C., SAUVIN T., 2013, « Quand un label révèle un autre modèle de développement : Le cas du label « Accueil Pêche en Finistère » », *Téoros*, p. 38-46.
- ESCADAFAL A., 2004, « Aménagement touristique : quelles ressources territoriales au service de l'attractivité des destinations », *Revue Montagnes Méditerranéennes*, n° 20, p. 97-102.
- ESCHER A., 2012, « Observations sur "les villes nouvelles" de l'époque du protectorat dans le Royaume du Maroc du XXI siècle », in Popp H. et Ait Hamza M. (eds) Un siècle après le traité de Fes 1912. Bilan de la colonisation française au Maroc, Actes du 8e colloque maroco-allemand Bayrouth 2011, *Bayrouth: Selbstverlag der Naturwissenschaftlichen Gesellschaft Bayrouth eV*.
- ESCHER A., PETERMANN S, 2000, "Neo-colonialism or gentrification in the Medina of Marrakech", *ISIM Newsletter*.
- FAGNONI E., 2010, « Les mobilités de tourisme et de loisirs au cœur de l'hypermobilité contemporaine », in V. Moriniaux (dir), Les mobilités spatiales, Paris, *Armand Colin*, p. 191-211.
- FAIST T., 2000, *The Volume and Dynamics of International Migration and Transnational Social Spaces*, Oxford: Oxford University Press.
- FARIBA A., 2003, « Partir sans quitter, quitter sans partir. Critique Internationale », *Presses de sciences po*, p.141-155.
- FAYOLLE, A. 2002, « Du champ de l'entrepreneuriat à l'étude du processus entrepreneurial : quelques idées et pistes de recherche », Actes du 6e congrès international francophone sur la PME, *HEC Montréal*.
- FEIFER M., 1985, "Going places", *Macmillan*.
- FENOCCHI A., TAFANI C., 2014, « Tourisme, développement rural et action territorial: Regards croisés Corse-Sardaigne sur la mise en oeuvre du programme Leader », in *Le tourisme dans les arrière-pays méditerranéens : des dynamiques territoriales locales en marge des politiques publiques*, édité par Université Mohamed V-Rabat, Université Euro-Méditerranéenne de Fès et le laboratoire Mixte International MediTer, p.235-260.
- FILION, L.J., 1997 « Le métier d'entrepreneur », *Revue Organisations et territoires*, vol. 6, n° 2, p. 29-45.

- FIRDAWCY L., 1996, « L'aménagement du territoire et le développement de l'économie de montagne en méditerranée-Contribution à une stratégie de développement rural, le cas des zones de montagne », *Le Fenec*.
- GANDINI J., 2000, « Guide J. Gandini, Pistes du Maroc, » Vol.1, *Extrem'Sud*, p. 254.
- GIDDENS A., 1991, "Modernity and self-identity: self and society in the late modern age", *Cambridge: Polity Press*.
- GILBERT A., LANGLOIS A., TREMBLAY R., 2011, « Habiter Floribec : voisinage et communauté », *International Journal of Canadian Studies / Revue internationale d'études canadiennes*, n° 44, p. 75-89.
- GIRARD A., 1970, « Morphologie sociale », Paris, *Collection U2, Librairie Armand Colin*.
- GOELDNER, CHARLES R., BRENT RITCHIE J.R., 2003, « Tourism: Principles, Practices, Philosophies », Hoboken (N.J.), *John Wiley & Sons*.
- GRAVARI-BARBAS M., DELAPLACE M., 2015, « Le tourisme urbain « hors des sentiers battus » », *Téoros*.
- GRAVARI-BARBAS M., FAGNONI E., 2013, « Métropolisation et tourisme: comment le tourisme redessine » Paris, *Belin*.
- GRAVARI-BARBAS M., GRABURN N., 2012, « Imaginaires touristiques », *Revue interdisciplinaire et internationale*.
- GRAVARI-BARBAS M., 2017, « Tourisme de marges, marges du tourisme. Lieux ordinaires et « no-go zones » à l'épreuve du tourisme », *Bulletin de l'association de géographes français*, p. 400-418.
- GUILLAUD H., HOUBEN H., 2006, *Traité de construction en terre*, Parenthèses, p.355.
- GUMUCHIAN H. & PECQUEUR B., 2004, « La notion de ressource territoriale », *Revue Montagnes Méditerranéennes*, n° 20, p. 3-5.
- GUSTAFSON P., 2008, "Transnationalism in retirement migration: the case of North European retirees in Spain", *Ethnic and Racial Studies*, p. 451-475.
- GUY DI MEO, 2007, « Processus de patrimonialisation et construction des territoires. Colloque "Patrimoine et industrie en Poitou-Charentes : connaître pour valoriser" », Sep 2007, *Poitiers-Châtelleraut, France. Geste éditions*, p. 87-109.
- GRAHAM B., 2002, "Heritage as Knowledge : Capital or Culture ?", *Urban Studies*.
- HALBWACHS M., 1935, « Les facteurs du mouvement naturel de la population (natalité, mortalité, longévité) », « Les déplacements de population », *Annales sociologiques*, série E, fasc. 1, pp. 65-71 et 88-94, et « Nuptialité. Divorces », *Annales sociologiques*, série C, fasc. 1, p. 184-188.

- HALLEUX J-M., 2001, « Évolutions des organisations urbaines et mobilités quotidiennes : espace de référence et analyse des processus », *L'Espace géographique*, tome 30, p. 67-80.
- HAYES M., PÉREZ-GAÑÁN R., 2016, *North–South migrations and the asymmetric expulsions of late capitalism: Global inequality, arbitrage, and new dynamics of North–South transnationalism*, Migration Studies.
- HILLALI M., 2007, *La politique du tourisme au Maroc : Diagnostic, bilan et critique*, l'Harmattan, p. 208.
- HILLALI M., 2008, « La science du tourisme dans le discours des acteurs internationaux : débat ou polémique ? », *Téoros*, p. 42-50.
- HELSET A., LAUVLI M., SANDLIC HC., 2005, « Jubilados Noruegos en Espana: perspectivas de una carta edad para personas de la tercera edad », *Consejo superior de Investigaciones Cientificas*,
- HOUBEN H., GUILLAUD H., 1989, « Traite De Construction En Terre », *Parenthèses Editions*, p.355.
- HUGHES G., 1995, « The Cultural Constraints of Sustainable Tourism », *Tourism Management*, n°16, p.49-60.
- HUGUES F., HIRCZAK M., SENIL N., 2006, *Territoire et patrimoine : la co-construction d'une dynamique et de ses ressources*, Revue d'Economie Régionale et Urbaine, n° 5, p. 695.
- JANOSCHKA M., HAAS H., 2014, "Contested spatialities, lifestyle migration and residential tourism", *London: Routledge*.
- KADRI B., 2008, « La question du statut scientifique du tourisme : présentation », *Téoros*.
- KADRI B., REDA KHOMSI M. ET BONDARENKO M., 2011, « Le concept de destination », *Téoros*, p.12-24.
- KAHN S., BIRCKEL L., TRATNJEK B., 2011, « La peur de « l'Autre » dessine une géographie du « vivre séparé » », *Globe/Planète Terre, France Culture*.
- KARISTO A., 2005, "Baby Boomers in the mirror", *Tampere: Vastapaino*.
- KAUFMANN V., BERGMAN M., JOYE D., 2004, « Motility: mobility as capital », *International Journal of Urban and Regional Research*, p. 745-765.
- KAUFMAN V., 2001, « La motilité: une notion clé pour revisiter l'urbain? », in Bassand M., Kaufmann V., Joye D. (dir.), *Enjeux de la sociologie urbaine*, Lausanne, *Presses polytechniques et universitaires romandes*, p. 87-102.
- KING R., 2002, "Towards a new map of European migration", *International Journal of Population Geography banner*.

- KING R.; WARNES A.; WILLIAMS, A., 2000, "Sunset Lives: British Retirement to Southern Europe", *Oxford: Berg*.
- KNAFOU R., 1990-91, « Les Baléars, laboratoire d'une société nouvelle », *L'espace géographique*, n°2, p.135-148.
- KNAFOU R., (dir.), (2004), *La planète « nomade », les mobilités géographiques aujourd'hui*, Belin, Paris, 254 p.
- KNAFOU R., STOCK M., 2003, « Tourisme », in Jacques Lévy et Michel Lussault (dir.), *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*, Paris, Belin, p. 931-933.
- KURZAC-SOUALI AC., 2012, « Les médinas marocaines : une requalification sélective », *Les Cahiers d'EMAM*.
- LANDEL PA., SENIL N., 2009, « Patrimoine et territoire, les nouvelles ressources du développement », *Développement durable et territoires*.
- LARCHANCHÉ-KIM S., SARGENT C., 2005, « Migrations et nouvelles technologies », *Revue Hommes et migrations*.
- LEBIGOT B., 2017, *Penser les rapports aux lieux dans les mobilités privilégiées. Étude croisée des backpackers en Thaïlande et des hivernants au Maroc*, Thèse en géographie.
- LE GOFF J., 1999, *Un autre Moyen Âge*, Collection Quarto, Gallimard.
- LEVEAU R., 1985, *Le fellah marocain défenseur du trône*, Presses de Sciences Po.
- LENOIR R., 2004, « Halbwachs : démographie ou morphologie sociale ? », *Revue européenne des sciences sociales*.
- LINCK L., 2012, *Economie et patrimonialisation : la construction des appropriations du vivant et de l'immatériel. Le patrimoine oui, mais quel patrimoine*, Maison des cultures du monde: Actes Sud, Babel, p.482.
- LOUBET F., 2011, *Analyse de l'impact du tourisme sur le développement des territoires ruraux marginaux: application de l'approche par les capacités à l'étude de l'espace rural rhônalpin*, Thèse de doctorat en Economies et finances. Université de Grenoble.
- MADDEN L., 1999, "Making money in the sun : the development of British and Irish owned business in the Costa del Sol", *Brighton, University of Sussex, Research papers in geography*, p. 36.
- MARCELPOIL E., 2008, « Les processus d'articulation des proximités dans les territoires touristiques : L'exemple des stations de montagne », *Armand Colin*, p.179-191.
- MARFAING L., 2010, « De la migration comme potentiel de développement local. Étrangers et migrants en Mauritanie », *Migrations Société*, p. 9-25.
- MATTHEWS K R., HOMER DB., THIES F., CALDER P C., 2000, "Effect of whole linseed (*Linum usitatissimum*) in the diet of finishing pigs on growth performance and on the quality and fatty acid composition of various tissues". *Br. J. Nutr.*

- MARTINIELLO M., BOUSETTA H., 2008, « Les pratiques transnationales des immigrés chinois et marocains de Belgique », *Revue européenne des migrations internationales*.
- MAUSS M., 2002 (1906), « Essai sur les variations saisonnières des sociétés Eskimos », *L'Année sociologique*, vol.9.
- MBAYE N., 2012, *Ombres*, Editions Acoria, LITTÉRATURE ROMANS, NOUVELLES, p.106.
- MERCIER G., 2012, « Science, savoir et justice. Le témoignage géographique de Paul Vidal de la Blache », dans Alain Beaulieu et Stéphanie Chaffray (dir.), *Représentation, métissage et pouvoir. La dynamique coloniale des échanges entre Autochtones, Européens et Canadiens (XVI e et XX e siècle) : Québec*, Les Presses de l'Université Laval.
- MICHEL F., 2010, *La mise en tourisme dans le sud-est marocain in Patrimoine, tourisme, environnement et développement durable (Europe-Afrique- Caraïbe- Amériques- Asie-Océanie)*, Karthala- Crejeta, p. 444.
- MICHON G., 2016, « Tourisme rural et produits de terroir : quelles synergies ? Discussion autour d'exemples en Corse et au Maroc », *Bulletin d'Information de l'Académie Hassan II des Sciences et Techniques*, n°20, p.62-73.
- MICHON G., BERRIANE M., 2016, « Le terroir, une réponse aux changements globaux au Maroc et dans les pays du Sud ? », in *Les terroirs au Sud, vers un nouveau modèle ? Une expérience marocaine*, IRD Editions/Faculté des Lettres et des Sciences Humaines-Rabat, p.329-348.
- MICHON G., BERRIANE M., ADERGHAL M., LANDEL P-A., MEDINA L., GHIOTTI S., 2017, « Construction d'une destination touristique d'arrière-pays : La « Vallée des roses » (Maroc), Numéro spécial : « Tourisme durable et articulation entre littoral et arrière-pays en Méditerranée », *Revue GéoDév.ma*, Vol. 5.
- MILES, A., 2004, "From Cuenca to Queens: An Anthropological Story of Transnational Migration". *Austin, TX: University of Texas*, p.1-13.
- MIMO R., 2009, « Gorges du Dadès et Todra et Tafilalet à la Vallée du Draâ », *Les Portes du Désert*.
- MIT, 2002, « Pourquoi tant de haine ? », *Tourismes 1*, Paris, Belin, p. 11-75.
- MIZUKAMI T., 2007, « The sojourner community [electronic resource]: Japanese migration and residency in Australia », *Social sciences in Asia*, Vol. 10, BRILL, p. 202.
- MOINDROT C., 1985, « La planification de l'habitat rural en Grande-Bretagne: Paul J. Cloke, An Introduction to Rural Settlement Planning », *Annales de Géographie* 94, p. 221-222.
- MOSS, L.A.G. (ED.), 2006, "The Amenity Migrants: Seeking and sustaining Mountains and their Cultures", *CAB International*, p.363.
- MULLER R., 2008, « Vivre ensemble », *Gérontologie et société*, vol. 31, p. 225-230.

- NAGY R., 2009, « Tourisme et migration dans le Maramureş », *Ethnologies*, vol. 31, n° 1, p. 111-126.
- NAKHLI S., 2014, « La gestation d'une nouvelle destination touristique aux portes d'Essaouira : tourisme rural ou tourisme de banlieue ? », in *Le tourisme dans les arrière-pays méditerranéens : des dynamiques territoriales locales en marge des politiques publiques*, édité par Université Mohamed V-Rabat, Université Euro-Méditerranéenne de Fès et le laboratoire Mixte International MediTer, p.115-148.
- NGUYEN THH., 2013, *Habiter le patrimoine : la maison-jardin à Hue*. Géographie. Université Michel de Montaigne - Bordeaux III.
- NIELS M., 2013, *Les migrations d'agrément, marqueur d'une dynamique d'après tourisme dans les territoires de montagne*. Thèse de doctorat en Géographie, Université de Grenoble.
- OLIVIER C., 2007, *Retirement Migration: Paradoxes of Ageing*, London: Routledge.
- OLIVER C., O'REILLY K., 2010, "A Bourdieusian analysis of class and migration: habitus and the individualising process", *Sociology*, p. 49-66.
- O'REILLY K., 2000, *The British on the Costa del Sol*, London: Routledge.
- O'REILLY K., 2007, 'Intra-European Migration and the mobility-enclosure dialectic', *Sociology*.
- OIJAMAA A., 1998, « Le tourisme en région périphérique : entre planification étatique et initiatives locales (cas du Sud intérieur-Maroc) », in *Le tourisme au Maghreb : diversification du produit et développement local et régional*, Actes du 5^{ème} colloque maroco-allemand, Tanger, *Publications de la faculté des lettres et des sciences humaines-Rabat*, Serie colloques et séminaires n°79, pp. 215-224
- OUSSOULOUS, N., 2017, « Le pays d'Ouarzazate: Une destination touristique d'arrière-pays en émergence? », *Revue GéoDév.ma*, Vol. 5 (2017), Numéro spécial: «Tourisme durable et articulation entre littoral et arrière-pays en Méditerranée»
- PAQUOT, T., 2011, « Qu'est-ce qu'un « territoire » ? », *Vie sociale*, p. 23-32.
- PAPASTERGIADIS N., 2000, *The Turbulence of Migration: Globalisation, Deterritorialisation and Hybridity*, Cambridge: Polity Press.
- PATIN V., (2012), *Tourisme et patrimoine*, la Documentation Française, p.208.
- PECQUEUR B., 2001, « Qualité et développement territorial : l'hypothèse du panier de biens et de services territorialisés », *Economie Rurale*, n° 261, janvier-février, p. 37- 49.
- PERELLO B., 2015, "Pisé or not pisé ? Problème de définition des techniques traditionnelles de la construction en terre sur les sites archéologiques", *ArchéOrient*.
- POON A., 1993, « Tourism, technology, and competitive strategies », *Cab Intern., Wallingford*.

- PORTES A., 1999, "La mondialisation par le bas, L'émergence des communautés transnationales", *Persee*.
- PRONOVOST G., 1999, « Héritages et défis de la sociologie du loisir », *Revue Loisir et Société*, vol. 22, n°1, p. 11-13.
- QUASHIE H., 2009, « Désillusions et stigmates de l'érotisme : Quotidiens d'immersions culturelles et touristiques au Sénégal », *Cahiers d'études africaines*, n° 193-194, p. 525-550.
- RAKHMATOVA Z., 2015, « Tourisme et autonomisation des communautés locales », *Téoros*.
- RETAILLE D., (2006), « La géographie de demain et d'ailleurs », Brouillons Dupont, actes du colloque *Géopoint Demain la Géographie, pourquoi? Comment?*, université d'Avignon.
- RICHARD F., 2009, « La gentrification des « espaces naturels » en Angleterre : après le front écologique, l'occupation ? », *L'Espace Politique*.
- RICHARD F., 2010, « Capital environnemental et recompositions socio-spatiales du périurbain : les leçons de l'expérience britannique. », *Colloque International, Aménagement périurbain : processus, enjeux, risques et perspectives*, Fès, p.117-128.
- RICHARD F., DELLIER J. ET TOMMASI G., 2014, « Migration, environnement et gentrification rurale en Montagne limousine », *Journal of Alpine Research, Revue de géographie alpine*.
- ROBERTSON R., 1992, "Globalisation: Social Theory and Global Culture", *London: Sage*.
- ROULLIER C., 2011, « Focus – Qui sont les néoruraux ? », *Informations sociales*, p. 32-35.
- RUZEVICIUS J., 2013, « Changements de paradigme du management de la qualité », *International Business: Innovations, Psychology, Economics*, p. 33-44.
- RUZEVICIUS J., 2013, « Changements de paradigme du management de la qualité » *International Business: Innovations, Psychology, Economics*, Vol. 4, No 2 (7), p. 7-20.
- SACAREAU I., 2013, « Les mobilités touristiques en Inde : circulation des modèles et partage de l'espace. », p.191-207.
- SACAREAU I., VACHER L., VYE D., 2013, «La résidence secondaire est-elle un objet aux confins du tourisme?», dans N. Martinet al (dir.), *Les migrations d'agrément: du tourisme à l'habiter*, *L'Harmattan*, Paris.
- SALIN E., 2009, « Les paysages culturels entre tourisme, valorisation patrimoniale et émergence de nouveaux territoires », *Cahiers des Amériques Latines*, p.121-136.
- SALVADOR R., CHORINCAS J., 2006, « Les clusters régionaux au Portugal », *Géographie, économie, société*, Vol. 8, p. 447-466.
- SALVA TOMAS P., 2005, " La inmigracion do Europes retirados en las Islas Baleares", In Rodriguez V., Casado dias M.A., HUBER A., *La migracion do Europes retirados en Espana*, *CSIC*, Madrid.

- SAMAMA Y., 2006, « Thami al-Glaoui ou l'émergence d'un pouvoir parallèle fort au Maroc (fin xixe-milieu xxe siècle) », *Institut de recherche sur le Maghreb contemporain*.
- SAUVAGE M., 2016, « L'urbanisation de la Mésopotamie : des innovations techniques dans le domaine de la construction », *ArchéOrient*.
- SEQUEIRA J., CARR JC., RASHEE, A., 2009, "Transnational Entrepreneurship: Determinants of Firm Type and Owner Attributions of Success", *Entrepreneurship Theory and Practice*.
- SINTES P., 2008, « Lire les résultats du recensement grec de 2001. Tendances du peuplement et pratiques sociales de l'espace », *L'Espace géographique*, p. 253-269.
- SIRGY M., EFRATY D., SIEGEL P., LEE DJ, 2001, "A New Measure of Quality of Work Life (QWL) Based on Need Satisfaction and Spillover Theorie"s. *Social Indicators Research*.
- SMITH L., 2006, *Uses of Heritage*, Londres et New York, Routledge.
- SOL M-P, 2004, « La patrimonialisation comme (re)mise en tourisme. De quelques modalités dans les " Pyrénées catalanes " », VIOLIER P., LAZZAROTTI O., *Tourisme et patrimoine*, Saumur, France. *Presses de l'Université d'Angers*, p.161-175.
- SONKO SM., 2013, *Le tourisme rural et la réduction de la pauvreté*, Thèse en Economies et finances, Université Toulouse le Mirail, p.247.
- STEWART S., 2002, "Amenity migration", *Trends 2000: Shaping the Future*, p. 369-378.
- STONE I., STUBBS C., 2007, 'Enterprising expatriates: lifestyle migration and entrepreneurship in rural southern Europe', *Entrepreneurship & regional development*.
- SUNIL T., ROJAS V., BADLEY D., 2007, "United States' international retirement migration: the reasons for retiring to the environs of lake Chapala, Mexico", *Ageing and Society*.
- TAFANI C., 2011, « La valorisation du patrimoine rural par le tourisme à l'épreuve des pratiques agricoles - L'exemple de la Balagne en Corse », in *Tourismes, Patrimoines et Mondialisation*, MICHEL F. et FURT J-M (coord.), *collection Tourisme et Sociétés, éditions L'harmattan*.
- TAFANI C., 2013, « Complémentarités agriculture-tourisme dans les territoires insulaires : un système d'indicateurs comme outil d'accompagnement », *Études caribéennes*.
- TAFANI C., FURT J-M., 2014 « La valorisation touristique du patrimoine rural : une opportunité de développement pour l'agriculture de Balagne en Corse ? », in *Le tourisme dans les arrière-pays méditerranéens : des dynamiques territoriales locales en marge des politiques publiques*, édité par Université Mohamed V-Rabat, Université Euro-Méditerranéenne de Fès et le laboratoire Mixte International MediTer, p.217-234.
- TALANDIER M., 2008, « Le tourisme : moteur de la revitalisation des espaces ruraux français ? », *cahier espaces*, p.132-136.

- TALANDIER M., 2011, « Géographie et impacts socioéconomiques des migrations d'agrément dans les espaces ruraux français », Bourdeau B., Daller J-F, Martin N., *Migrations d'agrément : du tourisme à l'habiter*, L'Harmattan, p.181-205.
- TEBAA O., 2014, « Processus identitaires et développement du tourisme dans les arrière-pays marocains », in *Le tourisme dans les arrière-pays méditerranéens : des dynamiques territoriales locales en marge des politiques publiques*, édité par Université Mohamed V-Rabat, Université Euro-Méditerranéenne de Fès et le laboratoire Mixte International MediTer, p.43-50.
- TELFER D.J., SHARPLEY R., 2008, "Tourism and development in developing world", *London: Routledge*.
- TERRIEN C., PELLEGRINI C., 2015, "French Migrants in Morocco: From a Desire for Elsewhereness to an Ambivalent Reality", *The Journal of African studies*, vol. 20, n°4, p. 605-621.
- TERRIEN C., PELLEGRINI C., 2015, « La migration des Français au Maroc : du désir de « l'ailleurs » à une réalité remplie d'ambivalence », *Moroccan Migrations workshop*.
- TOMMASI C., RICHARD F., COGNARD F., 2016, « Les choses sans les mots ? Circulation du concept de gentrification rurale en France. « La renaissance rurale d'un siècle à l'autre ? » », Toulouse, France.
- TROIN J-F. (dir.), 2002, Maroc : Régions, pays territoires, *Maisonneuve & Larose*, p.409-426.
- TUAN YF., 1990, "Topophilia : a Study of Environmental perception, attitudes and values", *New York : Columbia University Press*.
- URRY J., 1997, « Cultural change and the seaside resort », in G. Shaw and A. Williams (editors) *The Rise and Fall of British Coastal Resorts*, London: Cassell, p.102-113.
- VACHER L., 2013, « Comment les itinérances touristiques des retraités australiens nous interrogent sur la définition du tourisme. », Bourdeau P.; François H.; Perrin-Bensahe L. Fin (?) et confins du tourisme. Interroger le statut et les pratiques de la récréation contemporaine, *L'Harmattan*, p.85-98.
- VELLAS F., MEHADJI Z., 2005, « Les stratégies touristiques du secteur privé au Maroc », *Téoros Revue de recherche en tourisme*, p. 31-36.
- VERGOPOULOS H., 2013, « Etre touriste chez soi. Le tourisme comme modèle socio-culturel d'appropriation du territoire quotidien », in Bourdeau, Philippe, Hugues François et Liliane Perrin-Bensahel (dir.), *Fin (?) et confins du tourisme. Interroger le statut et les pratiques de la récréation contemporaine*, L'Harmattan, p.53-61.
- VIARD J., 2000, « Leurs racines ont des ailes », interview paru dans le *Nouvel Observateur*, *Dossier spécial : "Tous à la Campagne"*.
- VIARD J., 2006, « Eloge de la Mobilité. Essai sur le capital temps libre et la valeur travail », *Editions de l'Aube*.

- VICERAT, P., CLUZEAU C., BALFET M., 2005, « Ensemble pour la reconnaissance d'une science du tourisme », *Revue Espaces*, no 224, p. 14-15.
- VIOLIER P., 2002, « La Baule de la station au lieu de vie », *Mappemonde* 66, p. 20-24.
- VITTE P., 1998, « Tourisme en espace rural : le territoire à l'épreuve », *Revue de géographie alpine*, n° 86(3), p. 69-85.
- WALDREN J., 1996, "Insiders and outsiders: paradise and reality in Mallorca", *Oxford: Berghahn Books*.
- WALDREN J., 1997, "We are not tourists- we live here", *Oxford: Berg*.
- WILLIAMS A., HALL C., 2002, "Tourism, Migration, Circulation and Mobility: the contingencies of time and place", *London: Kluwer Academic Publishers*.
- WUNENBURGER JJ., 2003, *L'imaginaire*, Presses Universitaires de France, p. 128.
- YERASIMOS S., 2006, « Centre historiques et développement durable : la deuxième mort du patrimoine ». In Boumaza N. (dir.) : Villes réelles, villes projetées, Paris, *Maison neuve et Larose*, p.303-308.
- ZAOUAL H., 2007, « Du tourisme de masse au tourisme situé : quelles transitions ? », *Marché et organisations*, p. 155-182.

Lois et rapports

- Charte des investissements au Maroc, loi-cadre n° 18-95 du 3 octobre 1995.
- Council of Europe (2008), Concilier Bien-être Des Migrants Et Intérêt Collectif, Volume 71 de Reconciling Migrants' Well-being and the Public Interest: Welfare State, Firms and Citizenship in Transitio, Tendances de la cohésion sociale, Council of Europe, N°19 de Trends in social cohesion.
- Convention entre le gouvernement de la république française et le gouvernement du royaume du Maroc tendant à éliminer les doubles impositions et à établir des règles d'assistance mutuelle administrative en matière fiscale (ensemble un protocole) signée à Paris le 29 mai 1970, approuvée par la loi n° 71-369 du 19 mai 1971
- Dahir portant loi n° 1-73-645 du 11 rebia II 1395 (23 avril 1975) relatif à l'acquisition des propriétés agricoles ou à vocation agricole à l'extérieur des périmètres urbains.
- Dahir portant loi n° 1-72-277 du 22 kaada 1392 (29 décembre 1972) relatif à l'attribution à des agriculteurs de terres agricoles ou à vocation agricole faisant partie du domaine privé de l'Etat.
- Dahir n° 1-03-196 du 16 ramadan 1424(11 novembre 2003) portant promulgation de la loi n° 02-03 relative à l'entrée et au séjour des étrangers au Royaume du Maroc, à l'émigration et l'immigration irrégulières.
- Décret n° 2-04-683 du 16 kaada 1425 (29 Décembre 2004) relatif à la commission régionale chargée de certaines opérations foncières (B.O. n° 5280 du 06 janvier 2005).

Dahir 1-07-195 du 19 kaada 1428 (30 novembre 2007) portant promulgation de la loi n° 47-06 relative à la fiscalité des collectivités locales.

Dahir n° 1-15-108 du 18 chaoual 1436 (4 août 2015) portant promulgation de la loi n° 80-14 relative aux établissements touristiques et aux autres formes d'hébergement touristique.

Décret n° 2-09-607 du 15 rabii II 1431 (1er avril 2010) pris pour l'application de la loi n° 02-03 relative à l'entrée et au séjour des étrangers au Royaume du Maroc, à l'émigration et l'immigration irrégulières.

Guide de l'expatrié : destination Maroc, expat.com

Loi-cadre n°18-95 du 3 octobre 1995, charte des investissements au Maroc.

Site internet

Booking, s.d., « Ouarzazate, Draa », en ligne
<https://www.booking.com/searchresults.fr.html?city=-40993>

Dictionnaire du Droit Privé, s.d., « command » en ligne
<https://www.dictionnaire-juridique.com/definition/command.php>

Ecoterre, s.d., « construire en terre », en ligne
http://ecoterre-scop.fr/?page_id=197

Expedia, s.d., « Ouarzazate, Draa », en ligne <https://www.expedia.fr/Hotel-Search?destination=te+zagora+mhamid&startDate=14%2F12%2F2018&endDate=15%2F12%2F2018&rooms=1&adults=2>

FNIH, s.d., « ANIH », en ligne
http://www.fnih.ma/index.php?option=com_content&view=article&id=280&Itemid=58

Géoconfluences, 2015, « La gentrification rurale » en ligne <http://geoconfluences.ens-lyon.fr/actualites/veille/la-gentrification-rurale-definition-et-exemples>

Kayak, s.d., « Ouarzazate, Draa », en ligne
<https://www.kayak.fr/Ouarzazate-Hotels.46944.hotel.ksp>

Logitravel, s.d., « Ouarzazate, Draa », en ligne
<https://www.logitravel.fr/hotels/afrique/maroc/ouarzazate-4487359.html>

Ministère du Tourisme, s.d., « Capacité d'hébergement Ouarzazate » en ligne
<http://www.tourisme.gov.ma/fr/tourisme-en-chiffres/capacite-dhebergement>

Ministère du Tourisme, s.d., « Arrivées des touristes Ouarzazate », en ligne
<http://www.tourisme.gov.ma/fr/tourisme-en-chiffres/arrivees-des-touristes>

Maroc Tourisme Rural, s.d., « Patrimoine bâti », en ligne
<http://www.maroc-tourisme-rural.com/pt-cat/bati/>

Hypergeo, s.d., « Gentrification », en ligne
<http://www.hypergeo.eu/spip.php?article497>

Observatoire du tourisme, s.d., « Tourisme en chiffres Ouarzazate, Zgora », en ligne
<http://www.observatoiredutourisme.ma/tourisme-en-chiffres/>

ONMT, s.d., « Ouarzazate, Zagora », en ligne
<https://www.visitmorocco.com/fr/voyage/ouarzazate-zagoura-tinguir>

SMIT, s.d., « Investissement Ouarzazate », en ligne

<https://smit.gov.ma/opportunites-investissement/>

Trip advisor, s.d., « Ouarzazate, Draa », en ligne https://www.tripadvisor.fr/Tourism-g304018-Ouarzazate_Souss_Massa_Draa_Region-Vacations.html

Articles de presse

Almaouja, 2013, « Le Conseil Provincial du Tourisme de Ouarzazate à l'heure de son bilan », Almaouja, le 14 octobre, en ligne <https://www.almaouja.com/a-l-ecoute/596-conseil-provincial-du-tourisme-ouarzazate-heure-son-bilan>

Almaouja, 2014, « Evaluation des établissements du RDTR en vue de leur labellisation », Almaouja, le 17 février, en ligne <https://www.almaouja.com/20140217672/actualite/evaluation-etablissements-rdtr-en-vue-de-labellisation>

Didi A., 2012, « Fatima Agoujil, l'admiratrice enthousiaste de Ouarzazate », Almaouja, le 22 juillet, en ligne <https://www.almaouja.com/chemins-de-vie/235-fatima-agoujil-l-admiratrice-enthousiaste-de-ouarzazate>

Sebti A., 2018, « La véritable histoire de thami el glaoui », Zamane, le 14 mars, en ligne <http://zamane.ma/fr/la-veritable-histoire-de-thami-el-glaoui/>

Wenger S., 2015, « Au Maroc, les riads à prix cassés sur Airbnb ne plaisent pas à tous », L'OBS, le 09 novembre, en ligne <https://www.nouvelobs.com/rue89/rue89-jetlag/20151109.RUE1238/au-maroc-les-riads-a-prix-casses-sur-airbnb-ne-plaisent-pas-a-tous.html>

Nazih A., 2013, « Tourisme L'hébergement chez l'habitant cartonne », L'ECONOMISTE, le 08 février, en ligne <https://www.leconomiste.com/article/903279-tourismel-h-bergement-chez-l-habitant-cartonne>

H24Info et MAP, 2018, « Ouarzazate: hausse du nombre de touristes de 38 % en 2017 », H24Info, le 20 janvier, en ligne <https://www.h24info.ma/economie/ouarzazate-hausse-nombre-de-touristes-de-38-2017/>

Table des illustrations

Table des figures

Figure 1-Schéma de la structure de la thèse.....	24
Figure 2- L'opposition origine-destination dans les discours lifestyle migrants (Le Bigot)	93
Figure 3-Les facteurs qui constituent la qualité de vie (Ruževićius, 2013).....	146
Figure 4-Capacité en chambres des établissements enquêtés dans le pays d'Ouarzazate.....	211
Figure 5-Comparaison de la taille moyenne des établissements enquêtés et des hôtels.....	212
Figure 6-Taille moyenne des établissements enquêtés par sites	213
Figure 7-Capital et chiffre d'affaire des établissements enquêtés	219
Figure 8-Taux d'employé par lit pour les établissements enquêtés et les hôtels classiques.....	222
Figure 9-Emploi par lit selon les catégories d'établissements	223
Figure 10-Nombre d'emplois permanents et saisonniers offerts par les établissements	224
Figure 11-Comparaison du taux d'emploi dans les établissements tenus par des Marocains, des étrangers et les hôtels classés.....	242
Figure 12-Forte présence des établissements étudiés sur diverses plateformes sur Internet	262
Figure 13-Schéma linéaire du processus de patrimonialisation dans le Pays d'Ouarzazate	266
Figure 14-Evolution des arrivées et des nuitées dans la région d'Ouarzazate.....	288
Figure 15-Tendance de l'évolution des arrivées dans la région d'Ouarzazate entre 2010 et 2016.....	289
Figure 16-Tendance de l'évolution des nuitées dans la région d'Ouarzazate entre 2010 et 2016.....	289
Figure 17-Part de la capacité litière AIRBNB dans la capacité litière totale du Maroc (2016)	292
Figure 18-Capacité litière Airbnb et en hôtellerie classée dans la région d'Ouarzazate (2016)	293
Figure 19-Recherches avec les mots clé sur les destinations Ouarzazate, Marrakech et Agadir.....	295
Figure 20- Recherches avec le mot clé (Kasbah) sur les destinations Ouarzazate, Marrakech et Agadir	295
Figure 21- Recherches avec le mot clé (Tourisme) sur les destinations Ouarzazate, Marrakech et Agadir	295
Figure 22-Nombre de passagers dans l'aéroport d'Ouarzazate en 2010 et 2017	299
Figure 23-Evolution des arrivées dans les aéroports de Casablanca, Marrakech, Agadir et Ouarzazate entre 2015 et 2016.....	300
Figure 24-De la révélation des ressources territoriales au panier de biens et de services	302
Figure 25-Schéma du processus d'une éventuelle gentrification rurale par le biais du tourisme	309
Figure 26- Exemple d'une annonce de vente d'un terrain en pleine palmeraie dans la région d'Ouarzazate (2018)	310

Table des tableaux

Tableau 1-Capacité d'accueil des établissements étudiés et ayant répondu par site d'étude.....	212
Tableau 2-Eléments pris en compte pour estimer le capital et le chiffre d'affaire	218
Tableau 3-Evolution des arrivées des touristes aux postes frontières nationales.....	287
Tableau 4-Taux d'occupation réalisé dans les EHTC	287
Tableau 5 : Variation des nuitées et des arrivées des hôtels classés et des maisons d'hôtes classées (2010-2016)	291

Table des photos

Photo 1- Le site de Tamnougalt abritant un paysage montagneux et oasis.....	17
Photo 2- Les dunes de M'hamid Elghezlane de la zone saharienne du Pays d'Ouarzazate	18
Photo 3- Façade majestueuse d'une ancienne Kasbah dans l'arrière-pays d'Ouarzazate.....	67
Photo 4-Anciennes maisons en pisé en ruines qui avoisine de nouvelles constructions en béton.....	68
Photo 5-Maison d'hôte construite dans le lit de l'oued, ce qui a nécessité un mur de protection	246
Photo 6-Construction d'un mur de protection	246
Photo 7- Situation d'un écolodge dans un site avoisinant une rivière	247
Photo 8- Image de la rivière et du paysage à l'extérieur de l'établissement	247
Photo 9- Exemple 1 de l'utilisation de la rivière comme eau de baignade	247
Photo 10-Exemples pour l'utilisation de la rivière pour des repas en amoureux.....	248
Photo 11- construction en cours d'un mûr contre la montée des eaux	248

<i>Photo 12- Ancienne Kasbah datant du 16 ème siècle bâti en dehors de la palmeraie.....</i>	250
<i>Photo 13- Etablissement d'hébergement situé en pleine palmeraie</i>	250
<i>Photo 14- Mise en vente d'une terre agricole</i>	255
<i>Photo 15- Abandon des terres agricoles</i>	255
<i>Photo 16- Exemple 1 de l'absence de l'eau et l'ensablement à M'hamid.....</i>	256
<i>Photo 17-Exemple 2 de l'absence de l'eau et l'ensablement à Oulad Driss.....</i>	256
<i>Photo 18-Ksar restauré et réaménagé en auberge-camping tenu par un couple mixte</i>	268
<i>Photo 19- Evolution du bâti de la kasbah Moro</i>	269
<i>Photo 20-des artisans locaux en train de restaurer une ancienne kasbah.....</i>	271
<i>Photo 21-Un ensemble de kasbahs démolies</i>	274
<i>Photo 22- Plafond d'une kasbah très abimé</i>	275
<i>Photo 23-Statut africaine ancrée dans l'espace d'une maison d'hôte en pleine oasis du Draa</i>	278

Table des cartes

<i>Carte 1-- Présentation de la zone d'étude.....</i>	17
<i>Carte 2- Localisation des Pays d'Accueil Touristique au Maroc.....</i>	45
<i>Carte 3-Délimitation du territoire touristique « Atlas et vallée » incluant les zones de recherches Ouarzazate et Zagora.....</i>	51
<i>Carte 4- Présentation des sites de la zone d'étude.....</i>	115
<i>Carte 5- Localisation des projets touristiques hors hôtellerie à Ait Benhadou</i>	117
<i>Carte 6- Localisation des projets touristiques hors hôtellerie à Ouarzazate.....</i>	119
<i>Carte 7-Localisation des projets touristiques hors hôtellerie à Skoura.....</i>	121
<i>Carte 8- Localisation des projets touristiques hors hôtellerie à Agdz</i>	123
<i>Carte 9-Localisation des projets touristiques hors hôtellerie à Zagora</i>	125
<i>Carte 10-Localisation des projets touristiques hors hôtellerie à M'hamid Lghazlane</i>	127
<i>Carte 11-Localisation des maisons d'hôtes et des Kasbahs dans l'oasis d'Agdz</i>	252
<i>Carte 12-Localisation des maisons d'hôtes et des Kasbahs dans l'oasis de Tammougalt</i>	254
<i>Carte 13- Localisation des établissements d'hébergement rénovés et nouvellement construits dans la palmeraie de Skoura</i>	273
<i>Carte 14-Croquis sur carte traçant les principaux flux des arrivées par voie aérienne au Maroc</i>	300
<i>Carte 15-Esquisse d'émancipation de l'arrière-pays d'Ouarzazate par rapport à son avant-pays</i>	313

Annexes

<i>Annexe 1-Guide d'entretien avec les porteurs de projets étrangers</i>	328
<i>Annexe 2-Guide d'entretien pour les porteurs de projets marocains.....</i>	338
<i>Annexe 3- Tableau récapitulatif des entretiens réalisés.....</i>	346

Table des matières

Remerciements	5
Introduction générale.....	6
De nouvelles dynamiques des arrière-pays, portées par de nouveaux résidents et par le tourisme.....	7
Partie I.	25
A propos de la mise en tourisme des arrière-pays.....	25
Introduction de la première partie.....	25
Chapitre 1. Contexte touristique général : l'après tourisme, la mise en tourisme	26
1. Le nouveau contexte touristique international vu par la recherche scientifique	27
1.1. L'évolution du tourisme : le passage du « tourisme » au « post-tourisme » accentué parla mobilité de nouveaux acteurs.....	28
Bref arrêt sur l'existence d'une éventuelle « Science du tourisme » et son intérêt pour notre sujet	28
Evolutions récentes du tourisme dans le monde.....	32
De la mobilité à l'hyper-mobilité touristique	33
1.2. Les débats sur l'après tourisme ou le "post-tourisme" et leur éclairage de la situation du "Pays d'Ouarzazate"	35
La mise en tourisme des lieux périphériques ordinaires.....	37
Le rôle de la société civile et des acteurs locaux non touristiques	39
1.3. Le tourisme des arrière-pays : un nouveau tourisme ?.....	40
2. Le nouveau contexte national : les politiques publiques marocaines	43
2.1. Un nouveau contexte du développement rural au Maroc.....	43
Le tourisme rural : des politiques de rattrapage	43
- La stratégie du tourisme rural	45
- Essai de bilan de la politique Pays d'Accueil Touristique	46
Bref état d'avancement des premières expériences des PAT au Maroc	47
- Ouarzazate : le chef-lieu du Pays d'Accueil Touristique « Désert & Oasis ».....	48
- La vision 2020 : une stratégie avec une nouvelle orientation « arrière-pays »	50
2.2. Le plan Maroc vert et son pilier II.....	51
La valorisation des produits de terroir et le développement du tourisme : des besoins mutuels	53
3. Le rôle de « l'économie collaborative » : l'hébergement hors hôtel classique.....	54
Conclusion du chapitre un.....	59
Chapitre 2. Le Ksar, la Kasbah et le touriste : une patrimonialisation importée ?.....	61
1. L'architecture en terre : motif d'attraction et mutations d'un habitat séculaire	62
1.1. Un héritage universel.....	62
1.2. Une architecture spécifique couplée à une organisation sociale séculaire	64
1.3. Aujourd'hui, un héritage fortement menacé de disparition	67

2. Un processus de patrimonialisation en milieu rural	69
2.5. La kasbah : un élément architectural décisif dans la commercialisation de la destination sud qui mobilise les politiques publiques	74
3. Changement des fonctions des Ksours et Kasbahs	77
3.1. Kasbah et Ksours autrefois : un habitat défensif et parfois de pouvoir et de commandement	78
3.2. De l'habitat fortifié à la structure d'accueil touristique	79
Conclusion du chapitre deux	81
Chapitre 3. L'arrivée des porteurs de projets étrangers dans un arrière-pays du sud	83
1. A la quête d'une nouvelle vie : une multiplicité de formes de mobilité vers les arrière-pays.....	84
1.2. Apparition et évolution des concepts de« lifestyle migration », « quest migration » et« migration privilégiée »	88
Expliquer la « Lifestyle migration »	91
1.3. La migration nord-sud : conceptualisation du renversement des flux de migration.....	94
2. Les porteurs de projets étrangers dans le pays d'Ouarzazate : des « lifestyle », « quest » ou « privileged » migration ?.....	97
2.1. Un nouvel acteur qui s'installe : le porteur de projet ?	97
2.2. Dans quel cadre rentrent ces projets touristiques portés par les étrangers ?.....	99
3. De l'investissement classique à l'investissement « plaisir »	101
3.1. L'évolution de la réglementation du secteur touristique au Maroc	102
3.2. L'investissement dans la petite hôtellerie : un investissement plaisir ?	104
Conclusion du chapitre trois.....	106
Conclusion de la première partie	109
Partie 2.	111
Les porteurs de projets étrangers dans le Pays d'Ouarzazate. Le processus d'installation et le «vivre ensemble»	111
Introduction de la deuxième partie.....	111
Chapitre 4. Les nouveaux résidents étrangers du pays d'Ouarzazate : la concrétisation d'une migration nord-sud?.....	113
1. De la mobilité touristique à la mobilité résidentielle.....	114
1.1. Trajectoire post et après installation	128
Trajectoire de vie d'un touriste.....	129
- Une installation qui rappelle les voyages en famille ou entre amis	129
- Les habitués du Maroc	131
1.2. Quels rapports avec l'activité touristique ?.....	134
2. Le désir d'un arrière-pays : les diverses motivations d'installation	137
2.1. L'idée de quitter le pays d'origine : fuir un environnement et une vie peu satisfaisants....	138

2.2. Diverses motivations pour une installation dans un arrière-pays : à la quête d'une meilleure qualité de vie	143
2.3. Choix du projet lié au choix de la destination	147
Choix du lieu d'installation	147
Choix du projet.....	150
3. Vie relationnelle avec le pays d'origine.....	153
3.1. Ceux qui maintiennent un lien permanent avec le pays d'origine.....	154
3.2. Ceux qui maintiennent un lien irrégulier.....	155
Conclusion du chapitre quatre	157
Chapitre 5. Les porteurs de projets étrangers dans le pays d'Ouarzazate : « le vivre ensemble »	161
1. Le vivre ensemble : lorsqu'on est confronté à l'altérité ?.....	162
1.1. Un face à face de différentes cultures.....	163
1.2. L'effort d'intégration	168
1.3. Relation avec l'entourage.....	172
Le partage de l'espace de vie.....	172
Relation de proximité avec l'entourage ?	174
2. Le « vivre ensemble » et le « vivre séparé » : deux modes de vie en un ?	177
3. Le devenir dans le nouvel espace ?	178
Conclusion du chapitre cinq	182
Chapitre 6. Le passage du stade de touriste à celui d'investisseur et environnement de cet investissement dans le pays d'Ouarzazate.....	185
1. Esquisse d'une typologie des porteurs de projets étrangers installés dans les oasis du Draa : différents cas de figures et différentes étapes	186
1.1. Du touriste au propriétaire d'une résidence secondaire : « Plus vraiment un touriste, mais pas encore un résident »	186
1.2. Du touriste propriétaire d'une résidence secondaire au résident permanent en règle ou « sans papiers »	188
1.3. Du touriste résident au gestionnaire d'une maison d'hôte : des entrepreneurs autoproclamés.....	189
2. Analyse des conditions foncières et fiscales de la réalisation des projets touristiques portés par les étrangers dans le pays d'Ouarzazate	194
2.1. Les conditions foncières de l'achat d'un bien dans une région rurale.....	194
2.2. Aperçu sur le système fiscal pour les petits établissements d'hébergement.....	198
Conclusion du chapitre six.....	200
Conclusion de la deuxième partie	202
Partie III.	206
Le Pays d'Ouarzazate : une destination touristique en cours d'émergence ?	206

Chapitre 7. Les effets économiques, sociaux et environnementaux des dynamiques impulsées par les acteurs étrangers sur le pays d'Ouarzazate	208
1. Les effets économiques : essai d'évaluation	208
1.1. Une offre qui privilégie les structures de petites tailles.....	209
Le nom c'est l'image de marque	209
1.2. Une demande modeste, mais sûre.....	215
1.3. Des retombées économiques difficiles à cerner, mais non négligeables.....	217
Essai d'estimation des retombées des structures d'hébergements des investisseurs étrangers ...	217
Essai d'estimation des retombées sur la population locale : emploi et insertion dans les projets touristiques	220
De sérieuses contraintes handicapent ces projets	224
2. Une retombée sociale : l'effet d'entraînement sur les acteurs locaux	226
2.1. La population locale : entre approbation et désapprobation	227
2.2. Les porteurs de projets marocains.....	232
La perception des porteurs de projets étrangers.....	233
La mise en place des projets touristiques	235
2.2. Caractéristiques et effets des projets portés par les Marocains.....	239
3. Essai d'analyse des retombées environnementales des structures d'hébergement non hôtelières	243
3.1. L'un des arguments de vente des structures d'hébergement est leur souci écologique ...	243
3.2. Mais les risques d'atteinte à l'environnement sont réels	245
Une surconsommation de l'eau dans des oasis qui en manquent	249
Une surconsommation de la terre agricole	250
Une concurrence autour de la terre agricole qui se traduit par son abandon.....	255
Une concurrence autour de la main d'œuvre qui fuie le secteur agricole	257
Conclusion du chapitre sept	258
Chapitre 8. Tourisme, patrimoine et nouvelle image du Pays d'Ouarzazate.....	260
1. La construction d'une destination touristique sur le net : La dissémination d'une image originale	261
2. La place centrale du patrimoine dans cette dissémination	265
2.1. Les rapports tourisme/patrimoine de l'architecture en terre	265
Patrimonialisation importée par le biais du tourisme : un processus linéaire.....	265
La kasbah en terre: entre patrimoine et lieu d'habitation	267
2.2. Deux tendances : rénovation et construction à l'identique.....	268
2.3. Les relations patrimoine/tourisme : des rapports complexes et pas toujours sereins.....	274
Une sauvegarde effective mais aussi une défiguration.....	274

Différentes interprétations	278
2.4. Qu'en est-il de la perception des locaux ?	280
Conclusion du chapitre huit	282
Chapitre 9. L'émergence, l'affirmation et la structuration d'un arrière-pays par le biais du tourisme	285
1. Le Pays d'Ouarzazate : un territoire touristique de plus en plus visible en termes de demande mais handicapé par les difficultés d'accès	286
1.1. La réalité de la demande dans la destination d'Ouarzazate	286
1.2. Le « chez l'habitant » : une forme d'hébergement qui sauve la destination.....	290
1.3. L'émergence de la destination « Ouarzazate » à travers la demande sur la toile : la visibilité sur Internet.....	293
1.4. La contrainte de l'accessibilité et du manque d'infrastructures diverses.....	297
2. Le pays d'Ouarzazate : une destination touristique en émergence ?	301
2.1. La confirmation du territoire par le tourisme autour des ressources locales.....	301
2.2. Le pays d'Ouarzazate : un territoire de projet ou un projet de territoire ?	304
2.3. Qu'en est-il de la gentrification ?	308
2.4. Et l'émancipation de la destination d'Ouarzazate par rapport à Marrakech et Agadir ?	311
Conclusion du chapitre neuf	314
Conclusion de la troisième partie.....	317
Conclusion générale	320
Des dynamiques en cours dont il est difficile d'imaginer l'aboutissement.....	320

Résumé

La thèse ambitionne d'analyser les processus et les mécanismes qui sont à l'origine de l'émergence d'une destination touristique intérieure, d'arrière-pays, ici Ouarzazate et son pays, en privilégiant une approche qualitative. En raison de son originalité et de sa nouveauté, le phénomène de l'installation des résidents étrangers qui créent et gèrent des structures d'hébergement touristique a été privilégié comme principale entrée pour comprendre les dynamiques en cours. La recherche propose ainsi de traiter et de comprendre le contexte national et international dans lequel ces nouveaux résidents arrivent pour s'installer dans la région, tout en s'inscrivant dans les débats actuels à propos des grilles et concepts d'analyse de ces nouveaux flux nord-sud. Sont-ils des touristes résidents ? Sont-ils des migrants entrepreneurs ? L'appel à quelques concepts en cours d'élaboration comme celui de Lifestyle Migration aident à donner du sens à ces phénomènes.

Ces acteurs étrangers dans le sillage desquels s'inscrivent des acteurs locaux investissent principalement dans des acquisitions ou de nouvelles réalisations de biens immobiliers qu'ils transforment en structures d'hébergement et qu'ils gèrent sur place ou en étant absent. L'analyse de leurs profils et leurs rôles, leurs motivations et leurs actions et investissement est complétée par celle des perceptions mutuelles (population autochtone et étrangers) et débouche sur les processus de patrimonialisation qu'ils déclenchent et qui touchent essentiellement l'architecture en terre, forte spécificité de la région. Une fois les acteurs, leurs actions et leurs rapports au territoire analysés, la thèse s'est intéressée à l'étude des retombées de cette mise en tourisme originale. Une fois les effets économiques, sociaux et environnementaux estimés, il s'est avéré que les retombées les plus remarquables concernent la société, le patrimoine ainsi que l'émergence d'une destination touristique qui, tout en débouchant sur un territoire en construction, esquisse un mouvement d'émancipation de cet arrière-pays par rapport à l'avant-pays qui l'a jusqu'ici pourvu de touristes tout en le profitant de ces flux de visiteurs grâce notamment à un contrôle des voies d'accès.

Summary

The present thesis aims to analyze the processes and mechanisms that are at the origin of the emergence of a domestic tourist destination, Ouazazate and its region, while embracing a qualitative approach. Due to its originality and innovation, the phenomenon of the installation of foreign residents who create and manage tourist accommodation structures has been privileged as the main entry to understand the current dynamics. The research thus proposes to address and understand the national and international context in which these new residents manage to settle in the region, while being part of the current debates about the concepts of analysis of these new North-South flows. Are they resident tourists? Are they migrant investors? The call for some concepts in the process of development like “lifestyle migration” helps to make sense of the phenomenon of the settlement.

These foreign actors as local actors invest mainly in acquisitions or new achievements of real estate that they transform into accommodation structures that they manage themselves or being delegated to local managers. The analysis of their profiles and their roles, their motivation and their actions and investment is complemented by that mutual perceptions (indigenous population and foreigners), it leads to the processes of heritage that they launch and aims essentially earthen architecture, a strong specificity of the region. Once the actors, their actions and their reports to the territory analyzed, the thesis has been interested by the study of the fallout of this original tourism. Once the economic, social and environmental effects have been estimated, it has been found that the most notable benefits concern society, patrimony and the emergence of a tourist destination which, while leading to a territory in construction, outlines a movement of emancipation from this hinterland in relation to the foreland that has so far provided tourists while taking advantage of these flows of visitors thanks in particular to a control of the access roads.

Resumen

Esta tesis tiene como objetivo analizar los procesos y mecanismos que ha dado cómo resultado el nacimiento de un destino turístico interno, en este caso, Ouarzazate y su región, en la que privilegiamos un planteamiento cualitativo. Debido a su originalidad y frescura y a la llegada de residentes extranjeros que crean y administran las estructuras de hotelería, Ouarzazate ha sido tomada como objeto de estudio para entender las tendencias actuales. Es con ese enfoque que esta investigación propone analizar y comprender el contexto nacional e internacional que origina el arribo de los nuevos residentes en la región y al mismo tiempo, alinearse con los debates actuales con respecto a las tablas de interpretación y análisis de este nuevo flujo norte-sur. A caso, ¿son turistas que residirán en la zona?, ¿o son migrantes que emprenderán negocios? El uso de algunos conceptos en desarrollo, como el « Lifestyle migration » nos permiten dar sentido a esa clase de fenómenos.

Las acciones emprendidas por los foráneos permiten la entrada de actores locales y sus inversiones van dirigidas a la construcción de bienes inmobiliarios que se transforman en instalaciones de hospedaje que son administradas desde el lugar o la distancia. El análisis de sus perfiles y de sus roles, así como sus motivaciones e inversiones se complementan con las maneras locales y da como resultado el proceso de patrimonialización. Mismo que provoca y que concierne principalmente a la arquitectura nativa, específica de la región. Una vez que los actores, sus acciones y su relación con los lugares fueron examinados, esta tesis viró su interés al estudio de las repercusiones del surgimiento del turismo en la zona. En cuanto los efectos económicos, sociales y ambientales fueron estimados, resultó que las repercusiones más importantes se reflejan en la sociedad, en el patrimonio, así como en el surgimiento de un destino turístico que ha conllevado a un movimiento de emancipación de la zona al interior del país con respecto a la zona costera que la proveyó de turistas al mismo tiempo que aprovechaba del flujo de visitantes, en gran medida, gracias el control de las vías acceso.

تهدف الأطروحة إلى تحليل الأسس والآليات المؤدية إلى ظهور وجهة داخلية، هنا ورزازات و ما جاورها مع التركيز على النهج النوعي. إن ظاهرة استقرار الأجانب الذين يقومون بإنشاء وإدارة منشآت سياحية كانت بمثابة المدخل الرئيسي و ذلك نظرا لحداتها، ما يسمح بفهم الديناميات الجارية. وبالتالي، فإن هذا البحث العلمي يقترح فهما و معالجة للسياق الوطني و الدولي الذي يخص هؤلاء السكان الجدد المستقرين في المنطقة، وإدراجهم كجزء في النقاشات الحالية حول مفاهيم تحليل هذه التدفقات الجديدة. هل نتحدث عن سياح مقيمين؟ أو مهاجرين مستثمرين؟ الاستناد على بعض المفاهيم الجديدة مثل هجرة "البحث عن نمط حياة جديد" يساعدنا في فهم الظواهر.

يستثمر الأجانب على غرار الفاعلين المحليين في المنشآت العقارية التي تتحول إلى هياكل سياحية و التي يسيرونها إبان وجودهم و حتى أثناء غيابهم. ويكتمل تحليل منظوراتهم وأدوارهم ودوافعهم واستثماراتهم بتحليل وجهات النظر المتبادلة (السكان المحليين و الأجانب) وما يؤدي إلى انطلاق عمليات تخص التراث و التي تؤثر بشكل أساسي على الهندسة الترابية، التي تتميز بها المنطقة. بعدما تم تحليل الفاعلين وعلاقتهم بالمنطقة، اهتمت الأطروحة بدراسة تبعات التسييح. وبمجرد تقييم التأثيرات الاقتصادية و الاجتماعية و البيئية، إتضح أن أهم هذه التبعات تتعلق بالمجتمع والتراث و ظهور وجهة سياحية، الشيء الذي يساهم في تحرير هذه المناطق القروية مقارنة بالمناطق المتقدمة سياحيا و التي سمحت حتى الآن بتدفق السياح، سانحة كذلك بتحصيل جزء من هذه التدفقات بفضل التحكم في طرق الوصول.